



HAL
open science

La lexicographie bilingue, l'exemple d'une langue africaine : le lâri.

Catherine Renouard-Kivouvou

► **To cite this version:**

Catherine Renouard-Kivouvou. La lexicographie bilingue, l'exemple d'une langue africaine : le lâri.. Linguistique. Université de Cergy Pontoise, 2017. Français. NNT : 2017CERG0868 . tel-01581886

HAL Id: tel-01581886

<https://theses.hal.science/tel-01581886>

Submitted on 5 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise

/ Paris Seine



UFR de Lettres et Sciences Humaines,
Ecole doctorale « Droit et Sciences humaines »
Laboratoire LDI Lexique, Dictionnaire et Informatique CNRS (UMR 7187).

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES DU LANGAGE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

Présentée et soutenue le lundi 26 juin 2017 par
CATHERINE RENOUARD-KIVOUVOU
Sous la direction du Professeur Jean Pruvost.

**LA LEXICOGRAPHIE BILINGUE : L'EXEMPLE D'UNE
LANGUE AFRICAINE, LE LÂRI.**

Membres du jury :

Monsieur Salah Mejri, Professeur à l'université de Paris 13 Villetaneuse (examineur),

Monsieur Sylvester Osu, Professeur à l'université François Rabelais de Tours (rapporteur),

Monsieur Patrick Haillet, Professeur à l'université de Cergy-Pontoise, (examineur).

Monsieur Jean Pruvost, Professeur à l'université de Cergy-Pontoise. (Directeur de thèse),

Madame Marie-Laure Elalouf, Professeure à l'ESP de l'université de Cergy-Pontoise
(examineur),

Monsieur Christophe Rey, Professeur à l'université Picardie Jules Verne d'Amiens,
(rapporteur).

REMERCIEMENTS

Au terme de ces neuf années de recherche et de travail acharné, je tiens, en premier lieu, à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Jean Pruvost, qui m'a soutenue et conseillée judicieusement tout au long de ce travail. Je le remercie de m'avoir éclairé, de m'avoir consacré son précieux temps et de m'avoir offert son amitié.

Je remercie également ma famille, mon époux Clément Kivouvou, mes deux filles et ma maman pour leur indéfectible soutien et pour avoir supporté mes humeurs, mes interrogations et mes doutes. Je tiens à honorer ma belle-famille qui s'est impliquée dans ce projet et m'a offert beaucoup d'enthousiasme et une aide précieuse et inestimable, en particulier Monsieur Maurice Kivouvou qui, le premier, m'a fait parvenir une documentation en provenance de Brazzaville très utile, et Monsieur Franck Eric Matsima qui m'a fait partager son immense savoir sur sa langue maternelle, le lâri. Cela m'a permis d'acquérir beaucoup de vocabulaire et de mieux comprendre les coutumes et la culture de ce groupe ethnique. Nous avons ainsi abordé les contextes de traduction d'un certain nombre d'items avec plus de précision.

Je remercie également le professeur François Lumwamu de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville pour son expertise et la documentation qu'il m'a fait parvenir.

Je tiens à souligner le rôle fondamental de Père Tabard qui gère les archives de la congrégation des Spiritains à Chevilly-Larue et de tous ses confrères qui ont montré à mon endroit une patience, une gentillesse et une compétence qui m'ont permis de produire ce travail. J'ai pu travailler sur une documentation de première main, d'une grande qualité et très bien conservée.

Je remercie tous ceux qui œuvrent dans le laboratoire Lexique Dictionnaires et Informatique de l'université de Cergy-Pontoise pour avoir toujours proposé une atmosphère de travail conviviale, enrichissante et agréable, qui m'a donné envie de progresser dans mes recherches et mon travail de thèse.

Je suis reconnaissante à mes amis pour leur patience et pour avoir supporté la rédaction de cette thèse.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	1
Table des matières.....	2
Introduction.....	18
<i>Génèse du sujet</i>	18
<i>Spécificités du sujet</i>	19
<i>Problématique</i>	20
Chapitre I : rappel des origines et de l’histoire des balâri et point sur la situation géographique des langues dans la République du Congo au XXI ^{ème} siècle.	24
Remarques introductives.....	25
Première partie : la préhistoire du royaume kongo.....	26
1. <i>La question des sources, chronologie historique</i>	26
1.1. L’oralité, un passage obligé pour comprendre l’histoire.....	27
1.2. Les fouilles archéologiques, des recherches qui se montrent prometteuses.....	30
1.3. Les recherches paléo climatiques, de nouvelles pistes pour comprendre l’histoire très ancienne.....	32
<i>Conclusion</i>	32
2. <i>Les origines du peuple Kongo</i>	32
2.1. Les bantous.....	32
2.2. Les migrations bantoues, point sur les recherches en Afrique centrale et en République du Congo.....	33
2.1.1. Géographie et datation de la migration bantoue.....	33
2.1.2. Description détaillée de la migration.....	35
2.1.3. Les conséquences de la migration bantoue.....	39
3. <i>Le Royaume Kongo, le mythe des origines et la définition des frontières</i>	41
3.1 Le mythe fondateur du Royaume kongo.....	41
3.2. Les frontières du Royaume Kongo.....	42

TABLE DES MATIERES.

3.3. La composition du peuplement et des groupements ethniques en République du Congo aujourd'hui.....	44
3.4. L'organisation administrative du Royaume Kongo et son fonctionnement au XVe siècle avant l'arrivée des Portugais.....	44
Seconde partie : histoire du Congo de la colonisation à la décolonisation.....	47
1. <i>La question des sources, chronologie et historique</i>	47
1.1. Les sources écrites du XVIe au XVIIIe siècle.....	48
1.1.1. Les premiers écrits composés par des profanes.....	49
1.1.2. Les ouvrages écrits par des religieux.....	51
1.1.2.1. Les ouvrages religieux écrits en kikongo au XVIIe et XVIIIe siècle.....	51
1.1.2.2. Les ouvrages traitant de la langue kikongo au XVIIe et XVIIIe siècle.....	52
1.2. Les récits de Pierre Savorgnan de Brazza.....	53
2. <i>Quelques informations historiques sur le Royaume du Portugal à la fin du XVe et au début du XVIe siècle</i>	54
2.1. Chronologie de l'histoire du Portugal au XVe et XVIe siècle.....	55
2.2. Les Portugais, la papauté et l'esclavage.....	57
3. <i>La désagrégation du Royaume Kongo, une lente agonie programmée</i>	57
3.1. Grandeur et décadence du Royaume Kongo.....	58
3.1.1. Brève chronologie de l'histoire du Royaume Kongo.....	58
3.1.2. La traite négrière au Congo et ses conséquences.....	61
3.1.2.1. La traite négrière, autopsie d'un système dévastateur.....	61
3.1.2.2. La traite négrière et le déclin du Royaume Téké.....	64
3.1.2.3. La traite négrière, les ses conséquences à long terme chez les Bakongo.....	64
3.2. Le temps des explorateurs et le Mpumbu.....	66
3.2.1. Pierre Savorgnan de Brazza et Henry Morton Stanley, une lutte acharnée pour conquérir des territoires.....	66
3.2.2. La conférence de Berlin (1884-1885).....	70
4. <i>Les Balâri et la colonisation</i>	73
4.1. La naissance des Balâri.....	73
4.2. La fondation de la paroisse de Saint Joseph de Linzolo, une sortie de l'anonymat pour les Balâri.....	75

TABLE DES MATIERES.

4.3. La fondation de Brazzaville, l'ouverture sur un monde nouveau.....	78
5- <i>Les vecteurs de l'expansion culturelle et linguistique des Balâri au Congo-Brazzaville</i>	80
5.1. Les Balâri face à la colonisation française.....	80
5.2. Le développement de Brazzaville, une opportunité à prendre en compte.....	80
5.3. Le chemin de fer Congo-Océan, une opportunité de développer une influence culturelle et linguistique hors de Brazzaville.....	81
6. <i>La place des Balâri dans le Congo contemporain</i>	86
6.1. La montée du nationalisme congolais.....	86
6.2. L'éveil politique du territoire du Moyen-Congo 1946-1956.....	89
6.2.1. Les forces en présence en 1956.....	89
6.2.2. L'Abbé Fulbert Youlou.....	90
6.3. De l'autonomie du Moyen-Congo à la mise en péril de l'indépendance, 1956-1963.....	93
6.3.1. La mise en place des institutions et l'application de la loi cadre Deferre.....	93
6.3.2. La marche vers l'indépendance, 1958-1960.....	94
6.3.3. La présidence de la République de l'Abbé Fulbert Youlou.....	96
6.4. Les Balâri de 1963 à 1991.....	97
6.4.1. Le chant du cygne de la démocratie.....	97
6.4.2. Le Congo et le marxisme-léninisme, 1968-1979.....	98
6.4.3. Les années de terreur, 1979-1991.....	101
6.5. Le rendez-vous manqué de 1991 et ses conséquences.....	102
6.5.1. La conférence Nationale Souveraine de 1991.....	102
6.5.2. Le gouvernement de Pascal Lissouba.....	103
6.5.3. La guerre civile et ses conséquences.....	105
Conclusion.....	106
Troisième partie : géographie linguistique et démographie de la République du Congo.....	107
1- <i>La classification des langues bantoues : chronologie et historique</i>	107
1.1. Les travaux fondateurs de Malcom Guthrie.....	107
1.2. La phase II, la poursuite des recherches.....	111
1.3. Les travaux de recherche de l'équipe de Tervuren.....	114

TABLE DES MATIERES.

1.4. Les nouvelles normes de classification des langues, les étiquettes d'identification des langues IETF.....	114
<i>Conclusion</i>	115
2- <i>Les langues en République de Congo, démographie et géographie</i>	115
2.1. Situation démographique des langues de la République du Congo.....	115
2.2. Situation géographique des langues en République du Congo.....	119
<i>Conclusion</i>	130
Chapitre II : la lexicographie lârî : contenu et organisation	132
<i>Introduction</i>	133
Première partie : la morphologie des mots en lârî	136
1. <i>Rappel de la composition phonologique du lârî</i>	136
1.1. La composition de l'alphabet lârî.....	136
1.2. La composition phonologique du lârî.....	137
2. <i>Description des propriétés linguistique du lârî</i>	139
2.1. Le lârî, une langue agglutinante.....	139
2.2. Le lârî, une langue flexionnelle.....	140
2.3. Le lârî, une langue isolante.....	141
3. <i>La structure morpho-lexicale du mot en lârî</i>	143
3.1. Les mots simples.....	143
3.1.1. Les mots composés d'une seule syllabe.....	144
3.1.1.1. Les mots qui débutent par une consonne.....	144
3.1.1.2. Les mots qui débutent par une voyelle.....	149
3.1.1.2.1. Les déterminants possessifs.....	150
3.1.1.2.2. Les déterminants démonstratifs.....	150
3.1.2. Les mots composés de deux syllabes.....	151
3.1.3. Les mots composés de trois syllabes.....	157
3.1.4. Les mots composés de quatre syllabes.....	172
3.1.5. Les mots composés de cinq syllabes.....	187
3.1.6. Les mots composés de six syllabes.....	195
<i>Conclusion</i>	199
3.2. Les mots-composés et les locutions.....	199
3.2.1. Etude des mots-composés.....	199

TABLE DES MATIERES.

3.2.1.1. Les mots-composés qui se présentent sous la forme substantif + substantif.....	199
3.2.1.2. Etude des mots-composés qui se présentent sous la forme verbe + substantif.....	200
3.2.2. Les locutions.....	202
Conclusion.....	205
Seconde partie : la formation des substantifs et des adjectifs.....	206
1. La dérivation nominale, un moyen efficace pour créer des substantifs.....	206
1.1. La dérivation nominale simple.....	207
1.2. La dérivation nominale complexe.....	209
2. L'analyse du système de catégorisation nominale.....	210
2.1. Propos introductifs.....	210
2.2. Etude détaillée des critères qui président à la création d'une catégorie nominale.....	212
2.3. Etude détaillée des préfixes « constituants ».....	214
2.3.1. Etude de la morphologie des substantifs.....	215
2.3.2. Analyse du contenu des catégories nominales et des différents préfixes « constituants ».....	217
2.3.2.1. Le préfixe constituant numéro un, <i>mu-</i>	217
2.3.2.1.1. La construction de l'appariement.....	218
2.3.2.1.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	219
2.3.2.2. Le préfixe constituant numéro deux, <i>ba-</i>	219
2.3.2.2.1. La construction de l'appariement.....	220
2.3.2.2.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	220
2.3.2.3. Le préfixe constituant numéro trois, <i>mu-</i>	221
2.3.2.3.1. La construction de l'appariement.....	222
2.3.2.3.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	222
2.3.2.4. Le préfixe constituant numéro quatre, <i>mi-</i>	223
2.3.2.4.1. La construction de l'appariement.....	224
2.3.2.4.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	224
2.3.2.5. Le préfixe constituant numéro cinq, <i>di-</i>	224
2.3.2.5.1. La construction de l'appariement.....	227
2.3.2.5.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	227
2.3.2.6. Le préfixe constituant numéro six, <i>ma-</i>	227

TABLE DES MATIERES.

2.3.2.6.1. La construction de l'appariement.....	230
2.3.2.6.2. La morphologie du préfixe « constituant »	230
2.3.2.7. Le préfixe constituant numéro sept <i>ki</i> -.....	231
2.3.2.7.1. La construction des appariements.....	232
2.3.2.7.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	233
2.3.2.8. Le préfixe constituant numéro huit <i>bi</i> -.....	233
2.3.2.8.1. La construction des appariements.....	234
2.3.2.8.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	234
2.3.2.9. Le préfixe constituant numéro neuf <i>n</i> -.....	235
2.3.2.9.1. La construction des appariements.....	236
2.3.2.9.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	236
2.3.2.10. Le préfixe constituant numéro dix <i>n</i> -.....	237
2.3.2.10.1. La construction des appariements.....	237
2.3.2.10.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	237
2.3.2.11. Le préfixe constituant numéro onze <i>lu</i> -.....	238
2.3.2.11.1. La construction des appariements.....	241
2.3.2.11.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	242
2.3.2.12. Le préfixe constituant numéro treize <i>tu</i> -.....	242
2.3.2.12.1. La construction de l'appariement.....	242
2.3.2.12.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	243
2.3.2.13. Le préfixe constituant numéro quatorze, <i>bu</i>	243
2.3.2.13.1. La construction de l'appariement.....	245
2.3.2.13.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	245
2.3.2.14. Le préfixe constituant numéro quatorze a, <i>bu</i>	245
2.3.2.14.1. La construction de l'appariement.....	246
2.3.2.14.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	246
2.3.2.15. Le préfixe constituant numéro quinze, <i>ku</i>	246
2.3.2.15.1. La construction de l'appariement.....	247
2.3.2.15.2. La morphologie du préfixe « constituant ».....	247
Conclusion.....	247
2.4. Les diminutifs.....	248
2.4.1. Les préfixes « constituants » <i>ki</i> et <i>bi</i>	248
2.4.2. Les mots <i>muâ/muâna</i> et <i>bâna</i>	249
2.4.2.1. La construction de l'appariement.....	249

TABLE DES MATIERES.

2.4.3. La particule d'accord simple <i>fi</i>	249
2.4.3.1. La construction de l'appariement.....	249
2.4.3.2. La morphologie de la particule d'accord.....	250
2.5. Les locatifs et l'adverbe de manière, <i>bu</i>	250
2.5.1. Les locatifs.....	250
2.5.1.1. Le préfixe « constituant » numéro seize, <i>ǧu/ǧa</i>	250
2.5.1.2. Le préfixe « constituant » numéro dix-sept, <i>ku</i>	250
2.5.1.3. Le préfixe « constituant » numéro dix-neuf, <i>mu</i>	251
2.5.2. Le préfixe « constituant » numéro dix-huit, <i>bu</i>	251
Conclusion.....	251
3. Etude des particules d'accord au niveau sémantique.....	255
3.1. La particule d'accord simple.....	256
3.1.1. Morphologie de la particule d'accord simple.....	256
3.1.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord simple.....	256
3.2. La particule d'accord ordinaire.....	261
3.2.1. Morphologie de la particule d'accord ordinaire.....	261
3.2.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord ordinaire.....	262
3.3. La particule d'accord composé.....	264
3.3.1. Morphologie de la particule d'accord composé.....	264
3.3.1.1. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro un et trois, <i>mu</i>	265
3.3.1.2. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro deux, <i>ba</i>	267
3.3.1.3. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro quatre, <i>mi</i>	267
3.3.1.4. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro cinq, <i>di</i>	268
3.3.1.5. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro six, <i>ma</i>	268
3.3.1.6. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro sept, <i>ki</i>	268
3.3.1.7. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro huit, <i>bi</i>	269
3.3.1.8. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro neuf, <i>n</i>	269

TABLE DES MATIERES.

3.3.1.9. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro dix, <i>n</i>	271
3.3.1.10. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro onze, <i>lu</i>	271
3.3.1.11. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro treize, <i>tu</i>	272
3.3.1.12. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro quatorze, quatorze a et dix-huit, <i>bu</i>	272
3.3.1.13. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro quinze et dix-sept, <i>ku</i>	272
3.3.1.14. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro vingt <i>fi/mua</i>	273
3.3.1.15. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro seize, <i>ġu/ġa</i>	273
3.3.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord composé.....	273
Conclusion.....	278
4. <i>La formation des adjectifs</i>	278
4.1. Les adjectifs qualificatifs.....	278
4.2. Les adjectifs créés avec une formule comprenant un substantif.....	280
4.2.1. Les adjectifs créés grâce à l'association d'un accord ordinaire et d'un substantif.....	280
4.2.2. Les adjectifs créés avec le verbe auxiliaire être associé à un substantif....	282
4.2.3. Les adjectifs créés avec la formule <i>kima kia</i> suivie d'un substantif.....	283
Conclusion.....	284
4.3. Les adjectifs créés à partir d'un verbe.....	284
4.4. Les adjectifs créés à partir d'un adverbe.....	285
Conclusion.....	285
5. <i>Les déterminants possessifs</i>	286
6. <i>Les pronoms personnels</i>	287
Conclusion.....	289
Troisième partie : étude de la formation des verbes et de leur conjugaison.....	290
1. <i>La dérivation verbale</i>	290
1.1. La dérivation simple.....	290

TABLE DES MATIERES.

1.1.1. Morphologie de la dérivation simple.....	290
1.1.2. Les différents suffixes de dérivation présents en lâri.....	291
1.1.2.1. Les suffixes applicatifs <i>il, in, el, en</i>	291
1.1.2.2. Les suffixes de causalité <i>es, is</i> et <i>as</i>	293
1.1.2.2.1. Les suffixes factitifs <i>is</i> et <i>es</i>	293
1.1.2.2.2. Le suffixe factitif <i>as</i>	293
1.1.2.3. Le suffixe de dérivation <i>un</i>	294
1.1.2.4. Le suffixe de réciprocité <i>an</i>	295
1.1.2.5. Les suffixes duratifs <i>âk</i> et <i>ng</i>	295
1.1.2.5.1. Le suffixe <i>âk</i>	295
1.1.2.5.2. Le suffixe <i>ng</i>	295
1.1.2.6. Les verbes avec un sens passif.....	296
1.1.2.6.1. Les suffixes de dérivation <i>uk</i> et <i>ok</i>	296
1.1.2.6.2. Le suffixe de dérivation <i>am</i>	297
1.1.2.7. Les verbes à sens potentiel.....	297
1.1.2.7.1. Le suffixe de dérivation <i>ik</i>	297
1.1.2.7.2. Le suffixe de dérivation <i>akas</i>	298
1.1.2.7.3. Le suffixe de dérivation <i>akan</i>	299
1.1.2.8. Le suffixe de dérivation qui marque l'intensif <i>am</i>	300
1.1.2.9. Le suffixe de dérivation qui marque l'attitude <i>al</i>	300
1.1.2.10. Le suffixe de dérivation <i>ul</i>	301
1.1.3. Les verbes antonymes.....	302
1.2. La dérivation double.....	303
1.2.1. Morphologie de la dérivation double.....	303
1.2.2. Les différentes combinaisons de suffixes qui permettent la construction de la double dérivation.....	304
1.2.2.1. Le suffixe de dérivation qui marque l'itératif.....	304
1.2.2.1.1. Le suffixe itératif associé aux suffixes de dérivation <i>uka</i> et <i>oka</i>	305
1.2.2.2. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe de dérivation qui marque l'applicatif.....	306
1.2.2.2.1. Le suffixe applicatif associé au suffixe réciproque.....	306
1.2.2.2.2. Le suffixe applicatif associé au suffixe factitif.....	307
1.2.2.2.3. Le suffixe applicatif associé au suffixe potentiel.....	308
1.2.2.2.4. Le double applicatif.....	309

TABLE DES MATIERES.

1.2.2.3. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe de dérivation qui marque le factitif.....	310
1.2.2.3.1. Le suffixe factitif associé au suffixe réciproque.....	310
1.2.2.3.2. Le suffixe factitif associé au suffixe duratif.....	311
1.2.2.3.3. Le double factitif.....	312
1.2.2.4. Les suffixes de dérivations qui marquent la double attitude.....	312
1.2.2.5. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe qui marque l'intensif.....	313
1.2.2.5.1. Le suffixe intensif associé au suffixe de dérivation <i>una</i>	313
1.2.2.5.2. Le suffixe intensif associé au suffixe <i>uka</i>	314
1.2.2.6. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe duratif.....	314
1.2.2.6.1. Le suffixe duratif associé au suffixe réciproque.....	314
1.2.2.6.2. Le suffixe duratif associé au suffixe factitif.....	315
1.3. La dérivation triple.....	317
1.3.1. Morphologie de la dérivation triple.....	317
1.3.2. Les différentes combinaisons de suffixes qui permettent la construction de la triple dérivation.....	317
1.3.2.1. Le suffixe applicatif associé à un suffixe factitif et à un suffixe réciproque.....	318
1.3.2.2. Le suffixe intensif associé à un suffixe passif et à un suffixe applicatif.....	318
1.3.2.3. Le suffixe applicatif associé au double factitif.....	318
Conclusion.....	319
2. <i>La morphologie des verbes</i>	320
2.1. Les verbes monosyllabiques.....	320
2.2. Les verbes formés de deux syllabes.....	321
2.3. Les verbes comprenant trois syllabes.....	322
2.4. Les verbes possédant plus de trois syllabes.....	324
2.4.1. Les verbes formés de quatre syllabes.....	324
2.4.2. Les verbes formés de cinq syllabes.....	326
Conclusion.....	326
3. <i>Les différents types de verbes</i>	326
3.1. Les verbes auxiliaires.....	326
3.1.1. Propos introductifs.....	326
3.1.2. Les verbes qui ne font fonction que d'auxiliaires.....	328
3.1.2.1. Le verbe auxiliaire <i>eka</i>	328

TABLE DES MATIERES.

3.1.2.2. Le verbe auxiliaire <i>kêdi</i>	329
3.1.2.3. Le verbe auxiliaire <i>vuku</i>	330
3.1.2.4. Le verbe auxiliaire <i>mana</i>	330
3.1.2.5. Le verbe auxiliaire <i>widi</i>	331
3.1.2.6. Le verbe auxiliaire <i>kuê</i>	332
3.1.2.7. Le verbe auxiliaire <i>katu</i>	333
3.1.2.8. Le verbe auxiliaire <i>vutu</i>	334
3.2. Les verbes ordinaires utilisés comme auxiliaire.....	335
3.2.1. Le verbe <i>ta</i>	335
3.2.2. Le verbe <i>toma</i>	336
3.2.3. Le verbe <i>vula</i>	337
3.2.4. Le verbe <i>fueni</i>	337
3.2.5. Le verbe <i>tsidi</i>	338
3.2.6. Le verbe <i>kula</i>	339
3.2.7. Le verbe <i>kuizi</i>	339
3.2.8. Le verbe <i>lembo</i>	340
3.2.9. Le verbe <i>toko</i>	341
3.2.10. Le verbe <i>sa</i>	341
3.2.11. Le verbe <i>yikidi</i>	342
3.2.12. Le verbe <i>bântika</i> (bântikidi) et <i>batika</i> (batikidi).....	343
3.2.13. Le verbe <i>lânda</i>	343
Conclusion.....	346
4. La conjugaison.....	347
4.1. Quelques remarques introductives.....	347
4.2. Etude des infinitifs passés des verbes.....	347
4.2.1. Les verbes monosyllabiques.....	347
4.2.2. Les verbes bis syllabiques.....	348
4.2.2.1. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence <i>idi</i> ...348	
4.2.2.2. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence <i>ini</i> ...349	
4.2.2.3. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence <i>ele</i> ...350	
4.2.2.4. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence <i>ene</i>	350
4.2.2.5. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec comme désinence les voyelles <i>ê</i> et <i>i</i>	351

TABLE DES MATIERES.

4.2.3. Les verbes polysyllabiques.....	352
4.2.3.1. Les verbes qui ont une terminaison en <i>ka</i>	352
4.2.3.2. Les verbes qui ont une terminaison en <i>ma</i>	352
4.2.3.3. Les autres verbes polysyllabiques.....	353
4.3. Les différents modes et les différents temps de conjugaison.....	354
4.3.1. Les modes personnels.....	354
4.3.1.1. Le mode indicatif.....	354
4.3.1.1.1. Les temps qui marquent le présent.....	354
4.3.1.1.1.1. Le présent “habituel“.....	355
4.3.1.1.1.2. Le présent “actuel“.....	355
4.3.1.1.1.3. Le présent fréquentatif.....	356
4.3.1.1.1.4. Le présent duratif.....	356
4.3.1.1.2. Les temps qui marquent le passé.....	357
4.3.1.1.2.1. Le passé “immédiat“.....	357
4.3.1.1.2.2. Le passé “moyen“.....	358
4.3.1.1.2.3. Le passé “éloigné“.....	359
Conclusion.....	360
4.3.1.1.3. Les temps qui marquent l’imparfait.....	361
4.3.1.1.3.1. L’imparfait “immédiat“.....	361
4.3.1.1.3.2. L’imparfait “moyen“.....	362
4.3.1.1.3.3. L’imparfait “ordinaire“.....	363
4.3.1.1.3.4. L’utilisation du verbe auxiliaire <i>kuê</i>	364
4.3.1.1.3.4.1. L’imparfait “fréquentatif immédiat“.....	364
4.3.1.1.3.4.2. L’imparfait “fréquentatif moyen“.....	365
4.3.1.1.3.4.3. L’imparfait “fréquentatif ordinaire“.....	365
4.3.1.1.3.5. L’utilisation de la particule <i>nkua</i>	366
Conclusion.....	367
4.3.1.1.4. Le conditionnel.....	368
4.3.1.1.4.1. L’utilisation des verbes auxiliaires.....	368
4.3.1.1.4.2. La particule <i>konga</i>	369
4.3.1.1.5. Le subjonctif.....	370
4.3.2. Les modes impersonnels.....	374
4.3.2.1. Le mode infinitif.....	374
4.3.2.2. L’impératif.....	376

TABLE DES MATIERES.

4.3.2.2.1. Les différentes formes d'impératif.....	376
4.3.2.2.2. Les us et coutumes de l'impératif en lâri.....	377
4.3.2.2.3. L'impératif et la négation.....	379
4.3.2.3. Le futur.....	380
Conclusion.....	381
Conclusion.....	382
Chapitre III : réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.....	384
Introduction.....	385
Première partie : analyse du corpus retenu pour créer un dictionnaire bilingue lâri-français.....	386
1. <i>Les lexiques rédigés par des religieux.....</i>	387
1.1. Le lexique de A. Filankembo.....	387
1.2. Les lexiques du Père. Gaston Schaub.....	401
1.2.1. Le lexique lâri-français.....	401
1.2.2. Le lexique français-lâri.....	409
1.3. Le lexique du Père. Vincent Pourchasse.....	412
1.4. Le lexique du Père. Marcel Diebold.....	423
2. <i>Les lexiques rédigés par des linguistes.....</i>	430
2.1. Le lexique d'André Jacquot.....	430
2.2. Le lexique d'Edouard Eliet.....	445
3. <i>Les lexiques rédigés par des auteurs dont la langue maternelle est le lâri.....</i>	450
3.1. Les lexiques de Noël Nsama.....	450
3.1.1. Le lexique numéro un.....	450
3.1.2. Le lexique numéro deux.....	453
3.2. L'ouvrage de Jean de Dieu Nsonde.....	455
3.2.1. Le lexique lâri-français.....	456
3.2.2. Le lexique français-lâri.....	458
4. <i>Les autres ouvrages consultés.....</i>	461
4.1. Le dictionnaire kikongo-français de Karl Laman.....	461
4.1.1. Analyse de la macrostructure.....	462
4.1.2. Analyse de la microstructure.....	467
4.2. Le dictionnaire kikongo et kituba de Pierre Swartenbroeckx.....	473

TABLE DES MATIERES.

4.2.1. Analyse de la macrostructure.....	473
4.2.2. Analyse de la microstructure.....	476
4.2.3. Analyse statistique de l'ouvrage.....	480
4.2.4. Conclusion.....	482
4.3. La grammaire du R.P. Gaston Schaub.....	483
4.4. La méthode pratique lârî-français du Père Côme Jaffré.....	486
Conclusion.....	490
Deuxième partie : la méthodologie utilisée pour la rédaction du dictionnaire bilingue lârî-français.....	490
1. <i>Les raisons qui président à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français</i>	491
2. <i>Le traitement des écarts culturels</i>	492
3. <i>Les étapes qui concourent à la création d'un dictionnaire</i>	496
4. <i>La méthodologie utilisée pour la rédaction du dictionnaire bilingue</i>	499
4.1. Le recueil des données.....	499
4.2. Le traitement des données pour la rédaction de la nomenclature.....	499
4.3. La méthodologie utilisée pour traduire les articles du lârî en français.....	500
Conclusion.....	505
5. <i>Les objectifs du dictionnaire bilingue lârî-français, les buts poursuivis et le public concerné</i>	506
5.1. La nature des questions posées par les utilisateurs de dictionnaires.....	506
5.2. Les objectifs généralistes d'un dictionnaire.....	508
5.3. Les objectifs du dictionnaire bilingue lârî-français.....	509
6. <i>Le public intéressé par cet ouvrage</i>	510
Conclusion.....	512
Troisième partie : la conception du dictionnaire bilingue.....	512
1. <i>La configuration générale du dictionnaire</i>	512
1.1. Le modèle retenu.....	512
1.2. La première et la quatrième de couverture.....	514
1.3. Les matériaux utilisés pour la confection du dictionnaire.....	516
1.4. La mise en page retenue pour la présentation des articles et le format proposé.....	516
1.5. La lettrine.....	516
2. <i>L'architecture du dictionnaire</i>	517

TABLE DES MATIERES.

2.1. La macrostructure.....	517
2.1.1. La typologie du dictionnaire.....	518
2.1.1.1. La nature de la langue source et de la langue cible.....	519
2.1.1.2. L'extension du registre dans le temps et les limites du corpus.....	519
2.1.2. L'organisation de la nomenclature et son extension.....	519
2.1.3. La morphologie des unités lexicales retenues et leur classement.....	520
2.1.3.1. Les choix proposés concernant le classement pour les catégories nominales.....	521
2.1.3.2. Les omissions de catégories nominales.....	523
2.1.3.3. Tons, homographes et allongements vocaliques.....	523
2.1.3.4. Le classement des adjectifs au sein de la nomenclature.....	525
2.1.3.5. Le classement des verbes et de leurs dérivés.....	526
2.1.3.6. L'extension du registre de langue.....	527
2.1.3.7. Le traitement formel orthographique.....	528
2.2. La microstructure.....	529
2.2.1. La composition d'un article.....	530
2.2.1.1. Le traitement du bloc-entrée.....	531
2.2.1.2. Le traitement typographique de la vedette.....	532
2.2.1.3. Le traitement typographique des attributions de la vedette.....	532
2.2.2. La traduction, la définition et l'exemple.....	534
2.2.2.1. La traduction et la définition.....	534
2.2.2.2. L'exemple.....	535
3. <i>L'illustration</i>	537
3.1. Les différentes manières de présenter une illustration.....	537
3.2. Le traitement du référent représenté.....	538
3.2.1. L'illustration totale ou partielle.....	538
3.2.2. L'illustration syntagmatique ou paradigmaticque.....	539
3.2.3. L'illustration scalaire ou ascalaire.....	540
3.2.4. L'illustration anaphorique.....	541
3.3. Le signifié de l'illustration.....	541
3.3.1. L'illustration complexe terminologique.....	542
3.3.2. L'illustration complexe ordinaire.....	542
3.3.3. L'illustration complexe typologique.....	544

TABLE DES MATIERES.

3.3.4. L'illustration complexe plurielle.....	545
Conclusion.....	546
Quatrième partie : La réalisation du dictionnaire bilingue lâri-français.....	547
1. Un aspect particuliers de la lexicographie lâri : Les emprunts.....	547
1.1 Les emprunts issus du portugais.....	547
1.2. Les emprunts issus du français.....	549
1.3. Les emprunts issus des autres langues européennes.....	550
1.3.1. Les emprunts issus de l'anglais.....	550
1.3.2. L'emprunt issu du flamant.....	551
1.3.3. Les emprunts issus de langues européennes aux origines incertaines.....	551
1.4. Les emprunts issus de langues africaines et de langues autres que les langues occidentales.....	552
Conclusion.....	554
2. Présentation de la maquette de la lettre B.....	553
3 Notice d'explication de la mise en page du dictionnaire bilingue lâri-français.....	631
Conclusion générale.....	636
Bibliographie.....	637
Annexes.....	646
Table des matières des schémas, tableaux, cartes, Graphiques et graphiques.....	647

INTRODUCTION

Le Père Côme Jaffré, membre de la congrégation des Spiritains, initiateur du courant qui a permis à la culture et à la langue des Balâri de se faire connaître, écrit ceci dans la préface de son ouvrage intitulé *Méthode pratique de lari-français* parue en 1924¹ :

« Il ne suffit pas que l'indigène apprenne notre langue, il faut encore que nous apprenions la sienne, si du moins nous voulons connaître sa vie intime, toucher son âme, gagner sa confiance, agir profondément sur lui. »

Mariée depuis plus de vingt-sept ans déjà à un congolais d'origine lâri, je me suis très vite intéressée à la langue maternelle de mon époux et à la culture qu'elle véhiculait. Lorsque je lui ai demandé conseil pour me procurer des ouvrages qui me permettraient d'apprendre sa langue maternelle, le lâri, il m'a répondu, qu'à sa connaissance, il n'existait aucun ouvrage susceptible d'accéder à ma demande. Surprise par sa réponse inattendue, nous avons décidé d'entamer des recherches et de mener une enquête approfondie pour voir si, malgré ce qui m'avait été dit, je pouvais trouver quelques documents qui me permettraient d'entamer mon initiation. En effet, Il n'est pas facile pour un adulte européen, d'apprendre une langue totalement inconnue dans sa structure et dans son fonctionnement grammatical, avec seulement des repères oraux. Nous n'avons pas été formés à ce type d'apprentissage.

Genèse du sujet

Après de nombreuses recherches nous avons découvert la thèse de doctorat d'André Jacquot membre de la Société des Etudes Linguistiques et Anthropologique et de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer, *Etude descriptive de la langue laadi*, sur la phonologie et la morphologie du lâri. En parallèle, nous avons aussi mis à jour la série de travaux qu'il a produits, entre 1971 et 1985, sur cette même langue. En lisant cette documentation, l'idée nous est alors venue de créer le dictionnaire lâri-français, qui n'existait pas encore, en travaillant sur la lexicographie du lâri. Nous nous sommes rapidement aperçus qu'un volet historique s'imposait pour comprendre l'origine de ce groupe ethnique, de sa langue et la place qu'il occupe dans l'histoire contemporaine de la République du Congo.

¹ Jaffré, Père Côme (1924), *Méthode pratique lari-français*, Paris, Procure générale des Pères du Saint Esprit, p 5. Ce missionnaire était surnommé affectueusement par les africains *tata mayuku*. Cette expression se traduit de deux façons, la Père qui reste ou le Père qui a les pieds sur terre.

INTRODUCTION

Spécificité du sujet

Les Balâri et les autres congolais nous ont souvent interpellées sur notre volonté de créer un dictionnaire lâri-français. Pourquoi s'intéresser à un simple dialecte dérivé du kikongo. Le premier fait marquant est à imputer au statut du lâri, aujourd'hui, au Congo Brazzaville. On a beaucoup écrit sur le danger d'extinction des langues africaines, dont la transmission se fait exclusivement à l'oral, et sur la nécessité de transcrire tous ces dialectes avant leur hypothétique disparition. Alors, pourquoi nous trouvons nous face à une langue en pleine santé et en expansion constante, du point de vue géographique et par le nombre de locuteurs concernés, depuis son apparition. Le lâri était à sa création un simple dialecte à base kikongo parmi d'autres dialectes régionaux, parlés par une poignée de locuteurs, dans un secteur délimité autour de Linzolo, à une trentaine de kilomètres de Brazzaville. Mais, au fil du temps et de l'histoire, le statut de ce dialecte a évolué. Il est rapidement passé du statut de dialecte au statut de langue vernaculaire parlée par un nombre de croissant de locuteurs. Ce changement est dû à la conjonction de plusieurs phénomènes étudiés dans le premier chapitre de cette thèse. Une expansion géographique constante et continue et une augmentation substantielle du nombre de locuteurs a fait, à nouveau, changer cette langue vernaculaire de statut. La langue des Balâri est devenue, aujourd'hui, la troisième langue véhiculaire du pays, parlée ou comprise par environ un quart de la population, soit à peu près un million de personnes. Malgré l'omniprésence du français, la langue officielle du pays, présente depuis la fin du XIX^{ème} siècle, enseignée du cours préparatoire à l'université, et la présence de deux langues nationales, le lingala et le kituba, le lâri a su trouver sa place dans ce pays et s'épanouir. Cette évolution en contradiction avec ce qui est parfois constaté, mérite une attention particulière. L'étude de cette langue, très vivante, et en constante évolution, nous semble donc d'un grand intérêt. Il est important qu'elle trouve les outils adéquats lui permettant de progresser encore, de se développer, et de passer le cap de l'oralité pour se diriger vers l'écrit, dans les meilleures conditions possibles. L'outil le plus adéquat pour franchir ce cap est le dictionnaire qui se lit de façon discontinue, dans les deux sens et qui a pour vocation première de transmettre des informations sur une ou plusieurs langues, du point de vue lexicographique, grammatical, orthographique, sémantique et visuel grâce aux nombreuses illustrations. Il permet de replacer l'utilisation des mots dans leur contexte et permet aussi une étude de leur étymologie.

Le dictionnaire bilingue a lui pour vocation première de mettre en présence deux langues, une langue source, ici le lâri et une langue cible, le français et de les confronter.

INTRODUCTION

Problématique

Pourquoi travailler sur la lexicographie du lâri et proposer un dictionnaire. Il s'agit de mettre en perspective une langue à base kikongo méconnue et oubliée de la linguistique africaine, par l'examen de la lexicographie bilingue français-lâri. En lâri, le recensement des mots et des expressions s'est arrêté à la constitution de lexiques. Nous en avons découvert un certain nombre qui font l'objet d'une étude approfondie au chapitre III. Ils sont suffisamment divers et complémentaires pour fournir une base de travail solide. La question que l'on peut se poser est pourquoi personne n'a jamais rédigé de dictionnaire bilingue lâri-français. Le lâri est encore aujourd'hui considéré comme un simple dialecte, dans la tête de beaucoup de ses locuteurs, un dérivé du kikongo sans grande importance aux yeux de ses propres utilisateurs. Pourtant cette langue qui s'impose peu à peu et se repend au sud de la République du Congo est porteuse de simplifications et d'innovations grammaticales qui la rendent plus abordable que l'étude que le kikongo originel. C'est sans doute l'histoire de ce groupe ethnique, les Balâri, qui explique aujourd'hui ce phénomène de blocage du développement écrit de la langue, et le manque d'études scientifiques universitaires proposées sur ce sujet en Afrique subsaharienne.

Pourquoi faire maintenant ce que Jean Nicot en 1606, César-Pierre Richelet en 1674 et Antoine Furetière en 1680 ont fait pour le français en rédigeant les premiers dictionnaires qui proposent un recensement lexicographique, des normes grammaticales et orthographiques, et qui permettent une analyse fine du discours et une unification de la pratique de la langue sur tout le territoire. La réponse la plus évidente à apporter réside dans le fait que cette langue s'écrit. Il faut donc lui donner un cadre lui permettant d'évoluer et de donner à tous ses locuteurs une base culturelle commune. Sans normes reconnues, sans règles grammaticales et orthographiques identifiées écrites et pouvant être admises par tous, le lâri risque de perdre son âme et de se disperser dans mille et un courant qui feront oublier les origines de ce parlé et son histoire linguistique.

Beaucoup de Congolais parlent le français qui est la langue officielle, il est donc légitime de proposer un ouvrage avec cette langue cible. Ainsi, un public plus vaste a la possibilité d'accéder à ce savoir et possède tous les atouts linguistiques pour comprendre son contenu et avoir envie de consulter l'ouvrage. Mais l'objectif est aussi de faire découvrir cette langue à des personnes qui ne la connaissent pas du tout et qui ont envie de s'informer et d'apprendre. Rédiger une partie en français permet de toucher l'ensemble du monde francophone.

INTRODUCTION

Au niveau terminologique nous parlons d'une langue et non d'un dialecte. Le nombre de locuteur au Congo, mais aussi hors du pays justifie ce statut. Comme le français a pour origine le latin, le lâri a pour origine le kikongo et par certains aspects les parlés Batéké. Mais une évolution est en marche. Le lâri est en train de prendre son indépendance par rapport au kikongo. Il est donc intéressant de suivre cette évolution et de l'accompagner par une analyse d'un certain nombre de pratiques connues de tous les locuteurs balâri.

Le travail du lexicographe a pour objet l'analyse du lexique. Il comprend l'étude du vocabulaire du point de vue historique à travers l'étymologie, l'analyse du lexique dans toutes ses utilisations sémantiques pour proposer des traductions, des définitions et des exemples d'utilisations, la catégorisation en étudiant la grammaire et le classement pour proposer une nomenclature, en vue de produire un dictionnaire. Chaque mot définit ou traduit fait l'objet d'un article qui comprend un certain nombre de rubriques. Chaque article correspond à une entrée représentée par un mot, nommé mot vedette, qui sert de repère. L'étude de cette langue a donc pour objectif premier une meilleure connaissance du vocabulaire, de l'origine et de la morphologie de ces mots, de leur définition, de leur utilisation sémantique et de leur catégorisation. Des questions fondamentales sont traitées sur les références auxquelles ces mots se rattachent, leur formation, ce qui permet de les relier entre eux, et d'analyser l'état d'esprit qu'ils véhiculent. Il est également indispensable de s'interroger sur les champs sémantiques et lexicaux qu'ils recouvrent, existe-t-il des différences significatives entre le français et le lâri. Des interrogations demeurent sur la méthode à adopter pour proposer des traductions fiables et sur la manière de faire procéder pour proposer un dictionnaire utile, complet et convivial. C'est à toutes ces questions que doivent répondre les différents chapitres de cette thèse.

Le second objectif, est de comprendre la vision du monde de ce groupe ethnique, la philosophie qu'elle véhicule, ses coutumes, son cadre de vie et son passé. Pour cela, il est important de se référer à l'histoire de ce groupe ethnique, à la géographie du pays et se demander qui sont ces personnes, qui elles ont rencontré et l'impact que cela a eu sur la langue. Il est nécessaire d'analyser les transformations qui se sont opérées et les causes de ces transformations pour comprendre l'état actuel de la langue. Pourquoi l'installation de ce groupe ethnique a-t-elle eu lieu à cet endroit et à cette époque et quelle est son évolution globale dans le temps et dans l'espace. Les réponses à toutes ces questions historiques, fondamentales doivent permettre de comprendre l'origine de la langue et de ses locuteurs et faire le point sur l'état de la langue à l'heure actuelle. Ces questions sont abordées dans le chapitre premier de cette thèse.

INTRODUCTION

Le troisième objectif de ce travail est de faire découvrir au monde une langue riche qui possède un vocabulaire très diversifié et très étendu, avec un système de fonctionnement très différent du nôtre et très complexe, qui mérite d'être analysé et d'être porté à la connaissance de tous. C'est l'objet du chapitre II qui décortique les mots, les replacent dans leur contexte pour mieux faire ressortir les systèmes utilisés

Le quatrième objectif, qui est l'objet du troisième chapitre, est de proposer une réflexion et une méthode d'analyse pour présenter des solutions permettant la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français. Pour proposer un ouvrage cohérent, il est nécessaire de réfléchir au contenu du corpus retenus, qui sert de base de travail, pour présenter un ouvrage de qualité possédant une architecture aboutie, qui permette d'arriver à une meilleure efficacité de lecture. Pour obtenir ce résultat un certain nombre de questions doivent être abordées, le contenu à adopter pour la rédaction du dictionnaire, l'organisation interne pour donner le plus d'information possible en restant clair, cohérent et efficace dans la transmission de données, les limites à adopter pour proposer un ouvrage cohérent scientifiquement. Enfin, il est nécessaire de se demander comment rendre la lecture à la fois agréable et efficace dans la recherche d'information. Voilà le type de questions auxquelles il est indispensable de répondre pour produire un ouvrage au contenu scientifique sérieux et agréable pour le lecteur.

Le cinquième objectif est de proposer des normes écrites pour l'orthographe et la grammaire à partir des pratiques courantes, souvent adoptées et systématisées à l'oral sans que les locuteurs n'en aient réellement conscience, à travers des ouvrages tels que le *Nouveau Testament*, traduit en lâri sous le titre de *nsângu za kiese* (la bonne nouvelle) paru en 2007, la grammaire du Père Gaston Schaub, seule grammaire connue à ce jour, éditée en 1978 et des contes et proverbes présents dans un certain nombre de textes portés à notre connaissance dont l'ouvrage d'André Jacquot *Textes laadi (koongo)* paru en 1978 et l'ouvrage du Père Diebold *Wa dia fua yika dio*², *proverbes des balari* sont de bons exemples. Ils sont suffisamment récents, pour pouvoir servir de norme orthographique. L'ouvrage le plus adapté pour diffuser ces normes, les illustrer et les faire perdurer est le dictionnaire.

Le dernier objectif est de faire prendre conscience aux Balâri qu'ils ont une langue qui a suffisamment de matière pour faire un passage de l'oral vers l'écrit et que ce sujet peut être un objet d'étude sérieux qui mérite d'être diffusé. L'arrivée de l'écrit au Royaume Kongo coïncide avec l'arrivée des Portugais. La transcription des écrits a donc toujours été

² Diebolt, R.P. Marcel, *Wa dia fua yika dio, proverbes des balari*, CNRS, 120 p.

INTRODUCTION

réalisée avec l'alphabet latin. Cette particularité apporte une facilité, les deux langues en présence utilisent le même alphabet. Il n'est pas nécessaire de faire des ajustements dans ce domaine, les locuteurs des deux langues ont le même alphabet de référence à l'écrit.

Cependant, une difficulté majeure voit le jour, elle concerne le public auquel s'adresse ce dictionnaire bilingue. Un français qui a l'habitude des textes écrits, n'a pas besoin de notice d'utilisation pour ce type d'ouvrage. Face à une difficulté rencontrée au cours d'une lecture ou dans la rédaction d'un texte, il pensera à chercher une réponse à sa question dans un dictionnaire. Il sait comment utiliser l'ouvrage, car cela fait partie des apprentissages scolaires. Il n'en est pas de même pour un locuteur Balâri qui vit au Congo et qui pratique sa langue maternelle à l'oral. La culture du dictionnaire est absente et c'est un immense challenge que de mener ce public vers des textes écrits et vers ce type d'ouvrage qui ne lui est pas familier et qui lui semble peu utile. L'ouvrage proposé doit donc être d'un abord facile, convivial, pédagogique et doit comprendre un mode d'emploi, afin de toucher ce public et servir de guide linguistique et culturel. Il doit créer une passerelle entre deux mondes étrangers et différents et permettre une rencontre entre deux civilisations.

Composition générale de la thèse

Le premier chapitre résume l'histoire de ce groupe ethnique et de sa langue, son origine, son évolution historique et géographique et fait le point sur la position actuelle du lâri en République du Congo.

Le second chapitre explique le fonctionnement de la langue et son contenu lexicographique.

Le troisième chapitre est réservé à la réflexion autour de la création d'un dictionnaire bilingue lâri/français. Il est également consacré aux emprunts et à la présentation de la lettre B qui sert d'illustration pour tout ce qui a été dit auparavant à propos de la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

CHAPITRE I

RAPPEL DES ORIGINES ET DE L'HISTOIRE DES
BALÂRI ET POINT SUR LA SITUATION
GEOGRAPHIQUE DES LANGUES EN REPUBLIQUE DU
CONGO, AU XXI^{EME} SIECLE.

REMARQUES INTRODUCTIVES

Ce chapitre a pour objectif de comprendre l’origine du lâri, son déploiement géographique et son histoire pour mieux appréhender l’état actuelle de la langue et son développement. Comment cette langue a-t-elle réussi à s’imposer comme la troisième langue véhiculaire du Congo, comment s’est-elle diffusée, au fil du temps, dans tout le sud du pays. Qui sont les locuteurs aujourd’hui. Pour comprendre le présent, il faut analyser le passé. L’histoire débute bien avant notre ère, car l’histoire de l’Afrique, des Bakongo et du peuple lâri, en particulier, ne débute pas avec la colonisation.

Comme le stipule Abraham Constant Ndinga Mbo³ :

« La connaissance de notre histoire souffre [...] de la problématique coloniale, eurocentriste. [...] Cette historiographie héritée des africanistes français néglige les situations complexes, les synchronismes et les décalages d’évolution. L’accent n’est mis que sur les faits négatifs, sur les discontinuités anthropologiques et historiques. Il est de ce fait urgent de décoloniser l’histoire, de promouvoir une histoire scientifique. »⁴

Nous allons donc examiner les faits et les données recueillies pour proposer le tableau le plus exhaustif possible de la situation. L’histoire à laquelle nous nous intéressons est celle du peuplement des bantous en Afrique subsaharienne et plus spécifiquement dans la région du Pool en République du Congo. La première partie de ce chapitre est consacrée aux sources utilisées pour traiter cette histoire, d’une période décrivant les migrations bantoues à l’histoire moderne congolaise. La seconde partie est dédiée à l’histoire et au développement du royaume Kôngo de la colonisation à la décolonisation. Une analyse du rôle et de la place de ce royaume dans l’histoire de la région et son évolution jusqu’à notre époque est proposée. Le parallèle est fait entre cette histoire et la connaissance de la langue kikongo jusqu’en 1878, date de la seconde mission de Pierre Savorgnan de Brazza. Cette limite est adoptée car la région dont nous parlons est, à cette date, placée sous le contrôle de la France. C’est à cette période que la domination de la France et du français se met en place. S’ouvre alors l’ère de l’histoire contemporaine, de la création du pays, de la colonisation, de la décolonisation et de l’indépendance. Le troisième volet de ce chapitre est consacré plus spécifiquement au Congo contemporain, à sa géographie linguistique et à l’histoire des Balâri et de leur langue le lâri. L’histoire est appréhendée sous l’angle sociolinguistique et éthologique. Ce que nous voulons mettre en exergue ici, c’est la mise en rapport de l’histoire générale avec celle des

³ Né le 23 septembre 1947 à Fort-Rousset, Congo-Brazzaville, Professeur à l’Université Marien Ngouabi de Brazzaville où il enseigne l’Histoire des civilisations africaines depuis 1971.

⁴ Abraham Constant Ndinga Mbo, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*, L’Harmattan, Paris, 2003, p 11.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

langues à base kikongo dont le lâri fait partie. Ce chapitre doit aboutir à la compréhension des motivations du choix des hommes de s'établir dans ce lieu et d'y évoluer. Faire le parallèle entre l'histoire et le développement linguistique, c'est aussi découvrir comment le groupement lâri s'est constitué, pourquoi à ce moment de l'histoire. C'est comprendre qui ces hommes ont rencontré, dans quel but, comment s'est constitué la langue des balâri, quelle est son évolution et quel est son impact dans la société congolaise d'aujourd'hui. Cela doit permettre de mieux saisir le parallèle entre l'évolution de l'histoire et celle de la langue au contact de nouvelles civilisations et mettre en évidence et en perspective les changements et les transformations opérés.

PREMIERE PARTIE : LA PREHISTOIRE DU ROYAUME KONGO

1. La question des sources, chronologie et historique

Les sources écrites sont inexistantes avant l'arrivée des premiers européens à la fin du XV^e siècle. Les travaux de recherches archéologiques débutent au Congo en 1887 et la première découverte d'outils en pierre taillée à lieu dans la région de Boko-Songho.⁵ Ils se sont interrompus en 1982 date du départ des derniers archéologues présents sur le terrain et ont repris en 1987 sous la responsabilité de Frédéric Okassa-Leboa⁶. Mais la terre est loin d'avoir livré tous ses secrets. Les informations recueillies par la Société d'Archéologie du Congo sont encore parcellaires et inégales selon les régions, il est, à l'heure actuelle, très difficile de proposer des conclusions définitives sur une histoire longue de plusieurs millénaires et recouvrant un vaste territoire.

Les sources d'informations disponibles sur l'histoire la plus ancienne du Royaume du Kongo sont donc : les fouilles archéologiques et la tradition orale. Toutes ces sources doivent être étudiées avec la plus grande attention, car elles sont souvent morcelées, orientées et parfois moyennement fiables dans les contenus ; la précision historique, scientifique, ethnologique et géographique n'étant pas systématiquement le but recherché dans la constitution de ces récits.

⁵ Théophile Obenga, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours, T. 1*, L'Harmattan, Paris, 2011, p 124.

⁶ Frédéric Okassa-Leboa est né en 1954, archéologue, il a rédigé une thèse en 2007 sous la direction d'Yves Coppens à Paris, université Panthéon la Sorbonne sous le titre : *Le mode 5 de technologie lithique, 50000 à 1000 BP (âge de pierre plus tard mésolithique) en Afrique au Sud de l'équateur*.

1.1. *L'oralité, un passage obligé pour comprendre l'histoire*

La source documentaire capitale pour la période historique qui précède l'arrivée des européens est la tradition orale. Pour pouvoir comprendre la consistance et la profondeur de cette documentation, il faut assimiler le fonctionnement de cette tradition orale. On doit se questionner sur les protagonistes qui la perpétue et la transmette, se demander à quel public elle est destinée et comment elle est conservée. Comprendre l'état d'esprit qui gouverne cette tradition, permet de s'ouvrir les portes d'une immense connaissance sur l'histoire africaine. Mais, ce savoir n'est pas aussi facile d'accès que l'on pourrait le supposer, car des précautions, des coutumes, et de nombreux interdits l'entoure. Il faut être intégré à la vie d'un village, d'une tribu ou d'un lignage pour pouvoir accéder à certains récits et il faut être jugé digne de recevoir ces connaissances.

Selon A.C. Ndinga Mbo, les Négro-africains font la distinction entre l'histoire ouverte et l'histoire fermée.

« L'histoire ouverte est donc source dynamique de référence et de modèle directement utiles. On ne l'évoque pas de manière spéculative ou comme un souvenir ou pour satisfaire une curiosité : elle est fonctionnelle, intégrée dans la vie quotidienne du groupe. Elle inscrit l'individu dans la continuité de son clan ou de son lignage ; elle sous-tend la vie du groupe.

*L'acquisition de cette forme de connaissance historique est une nécessité sociale, politique et culturelle. Pour cette raison, l'histoire ouverte est, sous sa forme communautaire, universellement connue ; elle constitue des éléments essentiels de la littérature orale. Mais à elle seule, cette histoire conventionnelle, ne permet pas la reconstitution de l'histoire globale, car elle tait des aspects essentiels de l'existence des Anciens ».*⁷

Cette forme d'histoire est celle qui reste accessible à tous, y compris à des personnes étrangères au village, à la tribu ou au lignage. Elle met en valeur les faits et les individus qui la composent. Elle relate les événements sous un jour optimiste qui permet à ceux qui l'entende d'avoir une certaine confiance en l'avenir et une vision positive de leurs ancêtres. Cette mémoire commune est surtout pédagogique et instructive. Elle est là pour permettre aux contemporains de résoudre un certain nombre de difficultés déjà rencontrées par les anciens. Cela encourage les contemporains à ne pas renouveler une erreur, et à adopter un certain nombre de comportements sociaux qui favorisent le développement d'une communauté ou d'une famille dans l'entente et l'harmonie. Ces récits sont là pour donner un cadre et des règles de vie.

L'« histoire ouverte » permet à un village, une tribu ou un lignage d'avoir une culture commune qui fédère tout le monde. C'est un ciment entre les générations, un

⁷ Abraham Constant Ndinga Mbo, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*, L'harmattan, Paris, 2003, p 109.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

outil éducatif pour comprendre son passé et bâtir l'avenir. C'est pour tous une source de fierté et d'honneur. Les personnes dépositaires de ce savoir ont donc une importance capitale au sein de la communauté. Chez les Bakongo, ces « conteurs » sont appelés *nzonzi*. C'est l'équivalent du griot Ouest-Africain. C'est un professionnel des récits historiques, initié, choisi et formé par ses pairs aînés. Être capable de restituer un récit historique s'apprend et se travaille. Le fond, la forme, le vocabulaire employé obéit à des règles strictes connues de tous pour ce qui se rapporte à l'histoire ouverte. C'est l'un des moyens de se souvenir de tout ce qui marque la vie des hommes ou d'une communauté.

Cependant, il y existe tout un pan historique nommé « histoire fermée » réservé à une élite au sein la société, une histoire cachées qui n'est révélée qu'en de rares circonstances souvent tristes ou tragiques (deuils, procès, guerres, catastrophes). Il faut être un initié de haut rang pour connaître ces récits. Cette histoire-là montre souvent des aspects troubles, sombres, problématiques et peu honorables de la vie d'un village, d'une tribu ou d'un lignage. Elle est occultée, hermétique, codée dans sa présentation et dans son contenu, car les renseignements contenus dans ce genre de récit son extrêmement sensible et lourds de conséquences. Cette histoire-là est jugée dangereuse et déstabilisante. Le contenu est si néfaste pour la communauté qu'il pourrait la diviser et changer de façon durable le cours de son histoire. Il faut donc une raison impérieuse pour divulguer le contenu de ces informations à toute la communauté.

*« Avoir accès à l'histoire fermée permet d'acquérir des connaissances que l'on tient en réserve nouées et conservée dans sa mémoire, des connaissances dont on doit se servir comme moyen de défense et non d'agression sociale, comme moyen de sauvegarde ou de rétablissement de la vérité en cas de litige ».*⁸

Ainsi l'histoire orale africaine se présente toujours avec ces deux aspects « histoire ouverte » et « histoire fermée » qui donne la clé de compréhension globale d'une situation, d'un fait ou d'un évènement à une personne, un village, une tribu ou un lignage.

« [...] l'histoire n'est pas une connaissance abstraite et théorique, transmise « pour information » : on ne raconte pas pour raconter ! Elle est avant tout un savoir dont les implications sociales morales et psychologiques sont vitales pour le comportement de l'individu, pour la bonne marche de la société et le maintien de l'ordre. [...] »

*Cela revient à dire, d'une part que les enseignements de l'histoire ouverte ne représentent que l'aspect superficiel des connaissances : il faut les dépasser et les approfondir pour découvrir la réalité globale ; d'autre part que tout le monde ne peut avoir accès, à volonté, à toutes les formes de l'histoire ».*⁹

⁸ Abraham Constant Ndinga Mbo, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*, L'harmattan, Paris, 2003, p 110.

⁹ Abraham Constant Ndinga Mbo, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*, L'harmattan, Paris, 2003, p 110-111.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le *nzonzi* est donc passé maître dans l'art de mémoriser les récits historiques et dans celui de les divulguer à qui il convient, dans les circonstances qui apparaissent les plus appropriées. Il peut coder son histoire, si cela semble nécessaire, pour ne faire parvenir une partie de l'information qu'à quelques privilégiés. A lui de juger si un récit doit être transmis dans sa totalité, partiellement, transformé pour les gens du commun afin de ne pas heurter ou si une histoire doit être tenue sous silence. Son rôle est donc essentiel dans l'orientation politique, social et pédagogique d'une communauté. Une information mal divulguée peut changer le cours de l'histoire.

On peut se demander pourquoi les connaissances des *nzonzi*, fondamentales pour la société qui les expérimente, n'ont jamais été portées à l'écrit. Elles sont vastes et couvrent une période de plusieurs millénaires. Dans notre conception occidentale, l'écrit facilite l'accès de tous à la documentation et aux savoirs qu'ils contiennent. Cela permet aux générations futures de les consulter et de continuer l'œuvre entreprise ou de la critiquer si elle ne convient plus et de modifier les orientations prises au départ. Pour l'Africain, la réponse est simple ; on se méfie de la rumeur, de l'interprétation erronée que pourraient faire certains individus s'ils avaient accès aux renseignements. Certaines informations sont considérées comme dangereuses, nuisibles et destructrice. Personne n'envisage de créer le désordre social par le biais de ces récits. C'est pour cela que des pans entiers de l'histoire ne restent accessibles qu'à un petit nombre de gens. On pense ainsi minimiser les ennuis. On veut éviter les fuites. On considère que toute vérité n'est pas bonne à dire. Ceux qui possèdent cet accès en dehors du *nzonzi*, sont les initiés, les rois, certains héritiers et quelques conseillers triés sur le volet. Des personnes, a priori, sûres, irréprochables, que toute la communauté pense capable de faire un usage avisé de ce qui est dit. Toutes ces personnes sont considérées comme sages. Avant de proposer une initiation à un individu, une enquête approfondie est faite sur sa personne, sa famille, son clan et son lignage. Toute personne ayant une histoire personnelle ou familiale trouble est écartée.

Il ne faut pas voir le refus de l'écriture comme de l'ignorance mais comme un moyen de protection d'une communauté et de ces individus. Le but de chaque dirigeant est que tout le monde ne sache pas tout. Ecrire les choses c'est les divulguer au plus grand nombre. C'est précisément ce que ne veulent pas les chefs de village. L'écrit est donc perçu comme une menace et non comme la possibilité de sauvegarder des informations. Ainsi la langue orale, qui est considérée comme la seule solution acceptable au problème de diffusion des informations, se développe au cours des siècles et continue sa progression

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

aujourd’hui. L’oralité devient incontournable dans la vie quotidienne car elle est signe de sagesse et de connaissance. Malheureusement, nous n’avons pas été jugés dignes de recevoir les deux facettes d’une histoire, la bonne et la plus controversée. Ainsi, ne sont parvenus, à nous Européens, que des bribes de récits. Nous n’avons pas les clés de compréhension de certains faits codés. Certaines informations qui nous sont parvenues seraient à interpréter autrement si nous savions tout.

On peut donc conclure que l’oralité a la même fonction que l’écriture, la conservation de l’histoire des communautés, des individus, ou des lieux et la transmission de diverses informations. La première grande différence avec la civilisation occidentale réside dans la confiance que l’on fait aux individus plutôt qu’aux livres ou aux écrits pour la transmission de ce savoir et de cette mémoire. La seconde différence réside dans le soin que l’on porte à la façon dont cette transmission s’opère et l’objectif qui lui est assigné. Il faut donc du temps et de la patience pour se faire accepter par une communauté. Ne rien presser, toujours écouter est le maître-mot à adopter si l’on veut recueillir des informations intéressantes et fiables.

1.2. Les fouilles archéologiques, des recherches qui se montrent prometteuses

La préhistoire, selon le dictionnaire *Petit Larousse illustré 2012*, est définie comme « Une période chronologique de la vie de l’humanité depuis l’apparition de l’homme jusqu’à celle de l’écriture ». ¹⁰ Mais comme le souligne le professeur Théophile Obenga ¹¹ :

« Pour des sociétés comme les nôtres qui n’ont bénéficié que fort tardivement de textes écrits (fin du XV^e ou du XIX^e siècle, selon les régions, pour le Congo), la ligne de démarcation entre la Préhistoire et l’Histoire pourrait être la découverte des métaux ou la Protohistoire, soit entre 2000 et 1000 ans avant Jésus Christ ».

Nous nous étendrons peu sur cette préhistoire congolaise. Nous soulignerons néanmoins quelques faits marquants. Le peuplement du Congo est très ancien. Deux périodes sont distinguées par Frédéric Okassa-Leboa ¹² :

¹⁰ *Le petit Larousse illustré 2012* p.868.

¹¹ Théophile Obenga, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours, T. 1*, L’Harmattan, Paris, 2011, p 121.

¹² *Histoire générale du Congo des origines à nos jours, T. 1*, L’Harmattan, Paris, 2011, pp. 132-137.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

- Le paléolithique qui inclus trois sous périodes le Old Stone Age (O.S.A) composé d'une industrie pré acheuléenne et acheuléenne¹³ caractérisée par des galets aménagés, le Middle Stone Age (M.S.A), et le Latter Stone Age (L.S.A.) daté de 20000 à 2000 avant Jésus Christ, subdivisé en deux périodes, le Lupembien et le Tshitolién qui s'est développé entre 12000 et 2000 avant Jésus-Christ. Cette dernière période voit apparaître les premiers outils en pierre partiellement polie. Cette première industrie date de 4000 à 3000 av J.C.
- Le néolithique succède au Tshitolién. Il marque la fin des temps préhistoriques et annonce l'âge des métaux. Il se situe aux environs de 5000 av J.C.

Pendant deux millénaires deux types de populations se côtoient, les hommes du paléolithique et ceux du néolithique. La région de fouille qui nous intéresse particulièrement est celle de Brazzaville et du sud-est du Pool, jusqu'à la frontière avec la République Démocratique du Congo.¹⁴ Nous retranscrivons les propos de R. Lanfranchi et C. Lanfranchi-Salvi à propos de la préhistoire du site de Brazzaville et de ses alentours :

« Brazzaville a donc été occupée d'une façon quasiment continue depuis au moins soixante-dix mille ans par les hommes. Les lieux de cette occupation se rencontrent systématiquement le long du fleuve, mais aussi le long de ses petits affluents qui entaillent le plateau. [...] Lupembien, Tshitolién se sont succédés sur le site avec une continuité remarquable qui révèle une progression technologique continue, des groupes humains de cette région. L'arrivée de populations connaissant la céramique et puis rapidement la métallurgie du fer a passé la région de l'ère des chasseurs-collecteurs tshitoliens à l'ère des producteurs bantouphones. »¹⁵

Pour plus de détails sur les fouilles effectuées au sud du Congo, se référer aux travaux de Raymond Lanfranchi ¹⁶ et de Jean Pierre Emphoux. Les résultats de ces fouilles permettent d'arriver à la conclusion que la région est habitée depuis très longtemps et que les migrations bantoues ont profondément modifié le mode de vie des habitants en apportant avec eux la connaissance du travail du fer et une nouvelle façon de vivre.

¹³ Définition donnée par *Le Petit Larousse illustré 2012* p.12 : « Faciès culturel du paléolithique ancien caractérisé par des industries à bifaces. Il apparaît en Afrique il y a 1 000 000 d'années et se répand en Europe vers -500 000 ».

¹⁴ R. D. C.

¹⁵ R. Lanfranchi et C. Lanfranchi-Salvi, article : *Préhistoire du site de Brazzaville*, dans *Journée d'étude sur Brazzaville*, Acte du colloque du 25-28 avril 1986 ORSTOM-AGECO, Brazzaville, 1987, p.68.

¹⁶ Raymond Lanfranchi est Docteur en archéologie préhistorique de l'université de Paris I, il travaille principalement pour la coopération française. Il est successivement directeur de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville (1976-1986), directeur du laboratoire d'archéologie au centre international des civilisations bantoues (CICIBA) à Libreville au Gabon de 1986 à 1991, co-directeur du CURHACA à Bangui en de 1991 à 1997, co-fondateur du journal *les cahiers-congolais d'Anthropologie et d'Histoire* (Brazzaville) et de Nsi (Libreville). Il est l'auteur du film *Hands of the potters* en 1992 en partenariat avec le Washington D.C. National Museum of African Art, Smithsonian Institute.

1.3. Les recherches paléo climatiques, de nouvelles pistes pour comprendre l'histoire très ancienne

L'arrivée des bantous modifie pour toujours la face de l'Afrique. Mais d'où vient ces populations et comment ont-elles pu arriver dans cette région. Des recherches scientifiques sur l'archéologie du climat ont permis de développer, de préciser et de vérifier de nouvelles hypothèses de travail sur les migrations bantoues. Les causes de cette migration sont abordées sous un jour nouveau et l'époque à laquelle les faits se sont déroulés est mieux cernée. Les conclusions de ces recherches sont proposées dans le second paragraphe de ce chapitre qui traite des origines du peuple Kongo et des migrations bantoues.

Conclusion

Le peuplement de la région de Brazzaville est très ancien et les hommes ont toujours manifesté de l'intérêt pour cette terre depuis des temps très reculés. La position privilégiée de cette région par rapport au fleuve Congo, fait de cet endroit un centre d'intérêt pour l'homme. Cette région est le témoin de la vie préhistorique de l'homme. Les recherches sont en cours et elles sont loin d'avoir livré tous leurs secrets car pendant longtemps, les hommes étaient des nomades avec un habitat démontable qui laisse peu de traces. Mais le matériel découvert dans cette région atteste de la vie humaine sur une longue période.

2. Les origines du peuple Kongo

2.1. Les Bantous

Les Bakongo et les Batéké sont d'origine bantoue. On nomme bantou (ce qui signifie « *les humains* » dans la langue kikongo un ensemble de peuples parlant quelques sept cents langues (692) apparentées dites *bantu*, présentes en Afrique du Gabon aux Comores, d'ouest en est, et du Soudan à l'Afrique du Sud du nord au sud. Ces ethnies, très variées, couvrent toute la partie australe de l'Afrique, où seuls les Bochimans¹⁷ et les

¹⁷ Les *Bochimans* sont les plus anciens habitants de l'Afrique australe où ils vivent depuis au moins 20 000 ans. Leur habitat est le vaste désert du Kalahari. Ils se définissent comme « ceux qui suivent l'éclair » en se déplaçant en fonction des pluies pour se nourrir de fruits, de racines et de gibier. La dénomination Bochiman fut introduite par les Boers. San est une dénomination plus politiquement correcte et fut introduite par les Namaquas. Ce peuple nomade de chasseurs-cueilleurs occupait jadis toute l'Afrique australe. L'arrivée successive des Bantous, agriculteurs sédentaires, et des Hottentots vivant d'élevage et parlant une langue de la même famille, a décimé cette population et l'a repoussée vers des terres de plus en plus ingrates. L'arrivée des Hollandais (Boers) et Huguenots au XVII^e siècle puis des Britanniques acheva de les réduire à la misère en les chassant de leurs terres ancestrales. Au XVIII^e siècle, les fermiers se regroupaient en milices (*kommando*) qui lancèrent des expéditions punitives sur les Bochimans. Aujourd'hui relégués sur l'une des terres les plus ingrates du monde, le Kalahari, les Bochimans risquent encore de devoir déguerpir pour le

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Hottentots,¹⁸ désignés sous le nom de Khoïsan, parlent des langues d'origines différentes. À la différence des Bochimans et des Hottentots, nomades qui étaient respectivement chasseurs-cueilleurs, éleveurs, les bantous sont agriculteurs et sédentaires qui possèdent la maîtrise du fer. Cette avancée technologique leur permet de coloniser des territoires sur une période d'environ quatre mille ans (voir la carte des migrations bantoues en Afrique).¹⁹

2.2 Les migrations bantoues : point sur les recherches en Afrique centrale et en République du Congo

2.1.1. Géographie et datation de la migration bantoue

Les Balâri ont une double origine kongo et téké. Ces deux groupes ethniques sont eux-mêmes issus des migrations bantoues. Selon Liliás. Homburger²⁰ :

« Le Royaume bantu s'étend entre Douala à l'Ouest, le Tana à l'est, le cap de Bonne-Espérance au sud et ligne ondoyante au nord qui coupe le Gabon, comprend le bassin du Congo mais non celui de l'Oubangui et passe au nord du lac Victoria par l'Ouganda pour rejoindre l'Océan indien par le Kilimandjaro. »

Le royaume bantou est immense et possède des territoires très diversifié aussi bien du point de vue climatique que végétal.

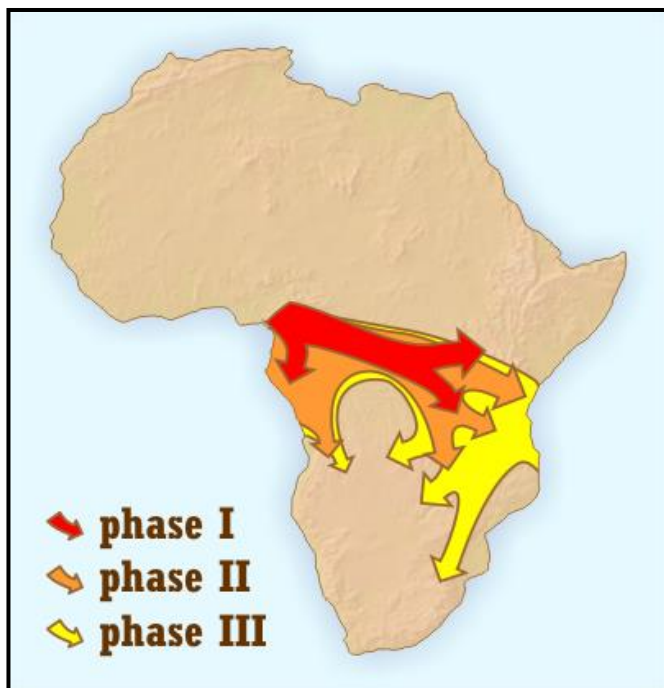
motif avoué du gouvernement du Botswana de les intégrer aux bienfaits de la civilisation mais, selon les intéressés, pour laisser la place à la prospection diamantaire que projetterait la De Beers. (Wikipédia, article Bochimans, consulté le 27/10/2009).

¹⁸ Les Khoïkhoï (ou Khoekhoen ou Kwena), littéralement « Hommes des hommes », s'intitulent eux-mêmes ainsi par opposition à leurs voisins d'Afrique australe les Bochimans, qu'ils nomment Sankhoï. Ces deux peuples — dont le premier vit d'élevage et le second de chasse et cueillette — parlent des langues apparentées que l'on a regroupées sous le nom de khoïsan. Présents dans cette partie du monde depuis une trentaine de milliers d'années et auteurs de remarquables gravures et peintures rupestres, ils ont été progressivement refoulés par une vague bantoue au cours des trois derniers millénaires. L'arrivée des colons Hollandais, Huguenots puis Britanniques a accentué leur déclin. C'est aux clics (claquements) caractéristiques des langues khoïsan que les Khoïkhoï durent d'être désignés sous le sobriquet de « Hottentots » par les Afrikaners, ce terme évoquant ce qui était perçu comme un bégaiement. (Wikipédia, article Khoïkhoï, consulté le 27/10/2009).

¹⁹ Wikipédia article Bantou, consulté le 27/10/2009.

²⁰ L. Homburger, *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*, Payot, Paris, 1941, p 54-55.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Phase I : 3500 avant J.C

Phase II : 3000 avant J.C

Phase III : XVI^{-ème} et XVII^{-ème}
siècle de notre ère.

Carte n°1, Les trois phases de la migration bantoue.
Source Wikipédia, article Bantou, consulté le 05/07/2015.

Le mot *khoïsan* est une création des anthropologues pour désigner les deux populations les plus anciennement implantées au Sud de l'Afrique. Les Khoï-Khoï (Hottentots) et les San (les Bochimans). Les uns et les autres avaient en commun une civilisation matérielle très rudimentaire, et parlent des langues dont le seul point commun est de comporter un son appelé clic (effet de la langue sur le palais).

Le terme *bantu* a été formulé au milieu du XIX^{ème} siècle par le linguiste et missionnaire allemand Wilhem Heinrich Emmanuel Bleek²¹ pour qualifier les

²¹ Wilhelm Heinrich Emmanuel Bleek est né le 8 mars 1827, à Berlin, et est mort le 17 août 1875 au Cap en Afrique du Sud. C'est un linguiste et folkloriste allemand du XIX^e siècle. Son œuvre majeure est une grammaire comparée des langues sud-africaines. De 1845 à 1848, il étudia la théologie à Bonn et retourna ensuite à Berlin pour apprendre l'hébreu. Il fut élève du célèbre orientaliste Karl Richard Lepsius. Dans sa thèse de doctorat, en 1851, il s'intéresse aux « classes nominales ». En 1853, il se rend en Afrique du Sud, où il avait obtenu un poste de chercheur linguistique. Là-bas, il entreprend des recherches comparatives entre différents langages, notamment entre les langues bantoues et xhosa. Il a écrit, entre autres, une grammaire du zoulou, et s'est attaché à analyser les classes nominales dans les différents dialectes de la langue bantoue. Il a mis au point un système de numérotation pour les classes nominales, système phonétique que les linguistes utilisent encore de nos jours, pour transcrire les clics et les sons caractéristiques de la langue xam. Wilhelm Bleek est - avec le missionnaire allemand Wilhelm Sigismund Koelle (1823-1902), le premier, qui a procédé au regroupement des langues ouest-africaines - un pionnier du comparatisme linguistique en Afrique. En 1859, il pose les bases de la *Bantuistik* (ou science des langues bantoues) moderne dans le cadre de l'analyse comparée des langues des régions australe et centrale de l'Afrique, auxquelles il donne le nom « bantoues ». Wilhelm Bleek est décédé en 1875, à l'âge de 48 ans, dans un hôpital de Kapstadt, des suites d'une maladie contractée en Afrique du Sud. Après sa mort, sa fille Dorothea et sa belle-sœur, Lucy Lloyd, ont poursuivi son travail de recherche. (Wikipédia, article Wilhelm Heinrich Immanuel Bleek, consulté le 27/10/2009).

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

peuples chez lesquels *bantu* sert en général à nommer les populations humaines (singulier : *mntu*). D'après la théorie linguistique, remise en cause au fur et à mesure que se multiplient les recherches archéologiques, les bantous seraient originaires de la région comprise entre le sud de la Bénoué (Nigeria) et l'actuel Cameroun, puis auraient migré par vagues lentes et par étapes vers le reste de l'Afrique centrale et vers l'Afrique orientale et australe.

2.1.2. Description détaillée de la migration.

Pour décrire cette période fondamentale de l'histoire de l'Afrique, voici une partie des conclusions de Raymond Lanfranchi tirées de son ouvrage en collaboration avec Dominique Schwartz, *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*²²:

« Une attention particulière devra être accordée aux flux migratoires qui apportent des innovations technologiques sur le fond LSA. Cette importante période charnière que l'on peut situer entre 4000 et 2000 B. P²³, l'est à plus d'un titre. Retenons avant tout, que vers 4000-3000 B.P le climat change à nouveau : c'est le kibangien B, caractérisé par un assèchement du climat [...], c'est la mise en place du paysage végétal subactuel. Parallèlement, avec l'arrivée des innovations techniques, le mode de vie change : peu à peu on passe d'une économie de prédication à une économie de production qui se généralise durant les premiers siècles de notre ère avec les métallurgies du fer.

Nos paysages actuels sont hérités de cette période d'intense mutation, période où se conjuguent en même temps des facteurs naturels et des facteurs anthropiques [...]. C'est tout le problème des migrations bantou qui se pose pour cette partie de l'Afrique. »

C'est l'une des plus étonnantes migrations de l'histoire humaine. Cette dispersion des Bantous débute au premier millénaire avant J.C pour se terminer au XIX^e siècle avec l'arrivée des Zoulous en Afrique du Sud où les Khoisan (Bochimans et Nama) sont déjà établis. La cause originelle exacte de ce mouvement n'est pas établie avec certitude, mais elle correspond au grand mouvement de désertification qui a affecté le Sahara. Cet évènement climatique aurait contraint les populations nomades privées d'eau et de nourritures à migrer vers les régions périphériques, et, en diminuant, le volume des eaux des grands fleuves, favorisé l'établissement de population dans les vallées. Ces conclusions ont été affinées par les recherches paléo climatiques de Dominique Schwartz²⁴.

« Les Bantu constituent un peuple dont les langues sont issues d'une même langue mère le proto-bantu. L'origine de ces premiers locuteurs est à rechercher dans la région des Grassefields Camerounais d'où des migrations successives ont permis à cette culture d'occuper toute la zone de l'Afrique située grossièrement au sud d'une ligne partant des monts Cameroun à l'ouest et aboutissant à la

²² R. Lanfranchi et D.Schwartz, *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*, ORSTOM, 1998, p.505.

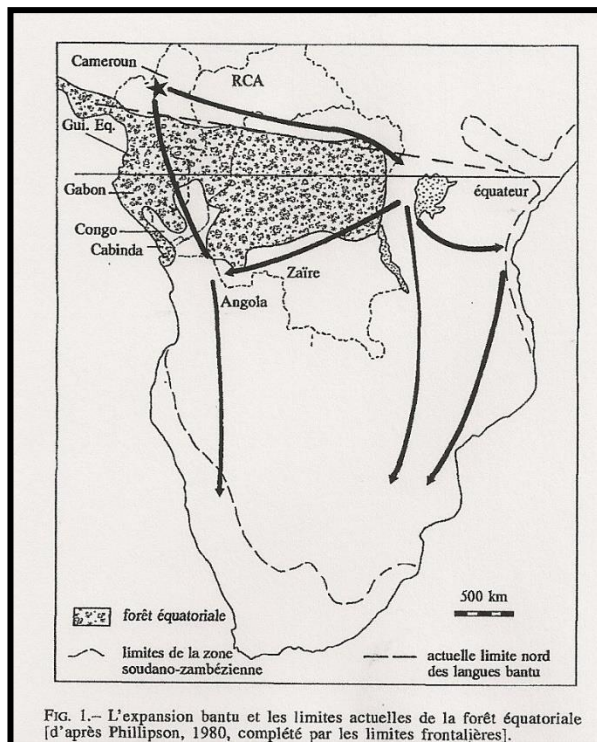
²³ BP veut dire : Before Present, nouvelle dénomination pour indiquer la mention av J-C.

²⁴ Dominique SCHWARTZ, *Assèchement climatique vers 3000 BP et Expansion Bantu en Afrique centrale atlantique : quelques réflexions*, Bulletin de la Société de géologie. France, 1992, t.163, n°3, pp. 353-361.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

frontière entre le Kenya et la Somalie à l'est. Au cours de leur migration, les Bantu ont supplanté les populations autochtones dont les derniers représentants seraient les Pygmées d'Afrique centrale et les Khoisans du Kalahari ».²⁵

On peut donc en conclure qu'il y a eu une première vague de migration allant d'ouest en est. Un obstacle important et incontournable ralentit provisoirement cette avancée vers le sud, la grande forêt tropicale. Elle est dense et réputée pour sa dangerosité. C'est le domaine des Pygmées. Les recherches paléo climatiques de D. Schwartz sur une zone correspondant au sud du Cameroun, au Gabon au Congo et dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo démontrent l'existence d'un changement climatique aux alentours de 3000 BP. Ce changement est suffisamment significatif pour entraîner des variations dans la composition du couvert végétal. La forêt d'Afrique centrale se fragmente et s'ouvre. Elle laisse apparaître, par endroits, de la savane. Cet assèchement permet aux populations bantoues de continuer leur migration vers le sud de l'Afrique. La forêt tropicale perd un peu de sa densité, sa traversée est alors rendue possible.



Carte n°2, L'expansion bantoue et les limites de la forêt équatoriale.

de cette région a lieu durant les phases I et II de la migration bantoue, selon le schéma proposé sur la carte numéro un. Ces migrants ne sont pas des guerriers.

Les populations bantoues migrent en flot lent et continu depuis 3500 ans environs avant notre ère. Elles modifient sur leur passage toutes les habitudes de vie acquises.

Cette carte nous indique que le centre du futur royaume Kongo se situe au point de rencontre de deux flots de migrants, l'un venant du nord du Cameroun, l'autre du nord de la République Démocratique du Congo, dans la région des grands lacs. Ces migrants s'installent définitivement et se sédentarisent. Ainsi débute le

développement de la région. Le peuplement

²⁵ Dominique SCHWARTZ, *Assèchement climatique vers 3000 BP et Expansion Bantu en Afrique centrale atlantique : quelques réflexions*, Bulletin de la Société de géologie. France, 1992, t.163, n°3, p. 353.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le schéma numéro un, proposé à la page suivante, résume la chronologie de la préhistoire de l'Afrique subsaharienne, et des événements climatiques qui ont concourus aux migrations bantoues.

C'est donc un bouleversement climatique sans précédent qui est à l'origine des migrations bantoues et qui modifie le visage du continent africain dans sa végétation et dans son peuplement.

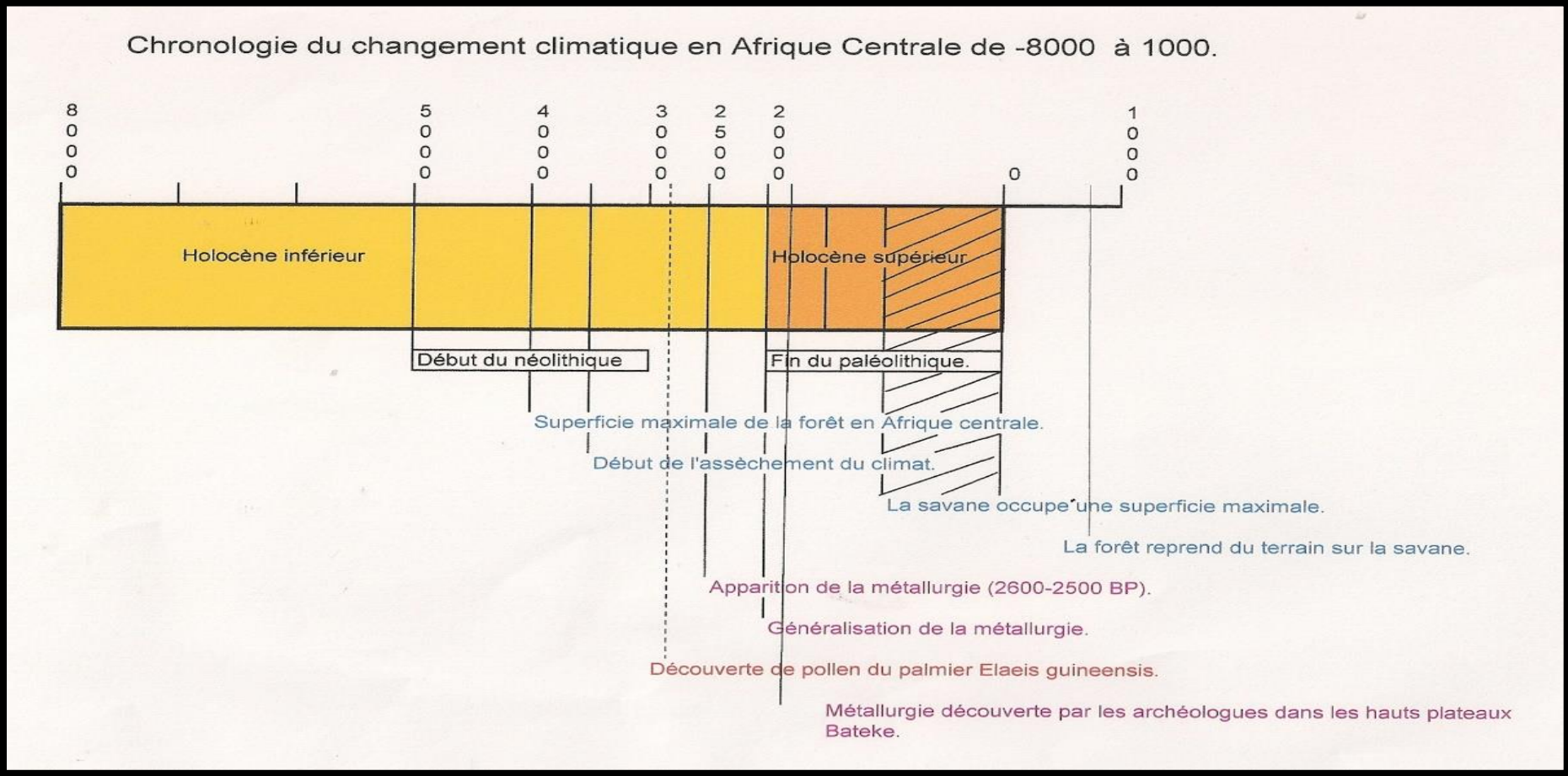
On le voit très clairement sur ce schéma, c'est au début de l'assèchement du climat que les événements s'accélèrent et se modifient. Les êtres humains fuient la sécheresse qui provoque l'apparition du désert du Sahara et la raréfaction des arbres, de la nourriture et de l'eau. La grande forêt, perçue jusqu'alors comme menaçante, devient providentielle. Il y fait moins chaud et il y a de l'eau et de la nourriture.

La modification de la végétation, l'augmentation substantielle de la superficie de la savane au détriment de la grande forêt équatoriale permet à l'homme de migrer vers le sud et d'inventer un nouveau cadre de vie. Les hommes s'installent et se fixent peu à peu là où la nature leur est le plus favorable et se sédentarisent. Des communautés commencent ainsi à se développer. Une partie de la population reste nomade, mais une autre partie se refuse à bouger encore et préfère développer de nouvelles civilisations.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXIe siècle.

Schéma n°1, Chronologie du changement climatique et ses conséquences sur les populations du bassin du Congo.



2.1.3. Les conséquences de la migration bantoue

Il est acquis que les tous premiers bantous ne connaissaient pas l'utilisation du fer, la maîtrise de celui-ci apparaît aux environs de 2600/2500BP et se généralise dans la région du Congo autour de 2100 BP. La métallurgie conquiert en l'espace de deux siècles un espace compris entre Yaoundé et Pointe Noire. La région du sud Congo bénéficie de trois évènements pratiquement simultanés qui modifient pour toujours le cours de son histoire, une phase d'assèchement du climat qui permet à la savane de progresser, laissant passer les Bantous, la découverte de la céramique aux environs de 2880 BP attestée au nord de Pointe Noire qui ouvre une ère avec une vie sédentaire. En 2850 BP la découverte de pollen de palmier *Elaeis guineensis* dans le massif du Mayombe indique bien un changement de végétation. On connaît l'importance de cet arbre dans la culture des Kongo. Enfin, la généralisation de l'utilisation de la métallurgie donne aux Bantous un avantage considérable sur les populations autochtones. Un processus d'assimilation des populations déjà présentes se met en place. Les premiers habitants n'ont alors que deux possibilités pour fuir le phénomène, migrer plus au sud ou se réfugier dans des territoires hostiles et difficiles d'accès tels que la grande forêt tropicale.

Tôt dans leur histoire, les Bantous se divisent en deux branches linguistiques majeures : les Bantous de l'est et ceux de l'ouest. Les Bantous de l'est ont migré à travers les hauts plateaux, au Zimbabwe et au Mozambique actuels, jusqu'en Afrique du Sud ; ils sont agriculteurs et éleveurs. Les Bantous de l'ouest se sont établis dans la forêt et la savane jusqu'en Angola, en Namibie et au Botswana. Souvent de filiation matrilineaire, ils sont associés à la métallurgie et au travail du fer. Leurs ancêtres fondateurs sont des rois-forgerons civilisateurs dont la connaissance de la métallurgie leur a permis de fabriquer des outils en fer pour défricher les clairières. Ainsi, de chasseur-cueilleur nomade, les populations deviennent sédentaires et pratiquent l'agriculture. Aujourd'hui, la langue dérivée du bantou la plus largement parlée est le Lingala. C'est la langue véhiculaire des commerçants, parlée de Djibouti à Kinshasa et jusqu'en Afrique du Sud²⁶. La migration bantoue est vaste. Elle touche les deux-tiers de l'Afrique et donne une unité linguistique et de civilisation. Les peuplades non bantoues sont acculées à se diriger toujours plus vers le sud si elles refusent de se mélanger aux Bantous. Elles forment parfois des îlots de civilisation enclavées comme les Pygmées, se mélangent pour former un nouveau groupe ethnique ou disparaissent. La carte citée en annexe I rend compte des conséquences de cette

²⁶ Voir carte, annexe I.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

celui-ci en deux entités que nous résumerons sous la formule suivante : « Les bantous occupent l'Afrique subsaharienne et ceux qui ne le sont pas qui habite au nord de cette ligne. L'équateur fait office de ligne de partage. »

L'ère où l'on trouve des locuteurs parlant une langue kikongo recouvre le sud du Congo, le Cabinda, l'extrême sud du Gabon le long la côte atlantique, le nord de l'Angola et le sud-ouest de la République Démocratique du Congo.

3. Le Royaume Kongo,²⁷ le mythe des origines et la définition des frontières

3.1. Le mythe fondateur du Royaume Kongo

C'est le récit d'une histoire de sept siècles qui débute ici. Elle est enregistrée par les européens depuis la fin du XV^e siècle²⁸. Nous l'avons vu, la migration bantoue, amène une nouvelle population à s'installer sur un territoire. Pendant plusieurs siècles cette population croît et évolue. Elle a peu de contacts avec l'extérieur jusqu'à l'arrivée des premiers européens. La colonisation va modifier en profondeur la situation existante et la transformer définitivement.

Revenons à la légende contée dans la tradition orale et reprise par Raphaël Batsíkama.²⁹ Selon l'une des versions mythologiques des origines du peuple Kongo, l'ancêtre primordial (*Nkâka ya kisina*) des Bakongo est une femme prénommée Nzinga, fille de Nkuwu et épouse de Nimi. La société traditionnelle Kongo étant matriarcale, on conçoit que son aïeul primitif fût nécessairement une femme.

Nzinga donne naissance à trois enfants, deux garçons, jumeaux, respectivement Vit'a Nimi, Mpânzu a Nimi, et une fille, Lukeni Lwa Nimi. Les quatre noms primordiaux de l'ancêtre et de ses enfants tiennent lieu également d'appellations pour les quatre *tuvila*³⁰ initiaux ; c'est-à-dire les lignages ancestraux des Bakongo.

- Les frères et autres collatéraux de Nzinga à Nkuwu ont reçu la fonction de maître des terres.

²⁷ Nous ferons une différence orthographique entre le peuple Kongo et son royaume et le fleuve Congo, le premier s'écrira toujours avec un K et le second avec un C.

²⁸ Georges Balandier, *Le royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*, Hachette, Paris, 1965, p8.

²⁹ Raphaël Batsíkama ba Mampaya ma Ndâwla est né en 1925 dans le Manianga. Co-fondateur de l'Alliance des Bakongo (Abako), il fut rédacteur de plusieurs journaux en français et kikongo ; secrétaire général en 1965 du Centre d'étude des langues et cultures Kongo. Il a publié diverses études. Il vit à Kinshasa. Il a écrit : *L'ancien Royaume du Congo et les Bakongo*, L'Harmattan, Paris, 320 p.

³⁰ Tuvila se traduit en français par clan.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

- Vit'a Nimi était l'aîné des enfants Nzinga, on l'appelle également Masamba, ou encore Nsaku. Ses descendants sont les *kinsaku*. A eux sont dévolues les fonctions de médiation aussi bien spirituelle que politique. D'ailleurs, selon Alain Anselin, « *Samba* signifie palabrer, argumenter en lingala ». D'où *ma samba* pour dire "maître de la palabre" : héraut, négociateur, diplomate, voire intercesseur auprès des ancêtres.
- Mpânzu-a-Nimi était réputé intrépide, habile des mains et excellent agriculteur. C'était également un *Ndamb'a Ngolo*, c'est-à-dire un excellent mineur.
- Lukeni se distinguait surtout par sa beauté et sa fécondité qui lui donna une nombreuse progéniture. Elle aurait excellé dans son éducation. D'où son surnom *Mungoyo'a Ntende*, c'est-à-dire « la belle aux mille chances ». Elle hérita aussi du nom de sa mère, Nzinga.

Les *tuvila* primitifs auraient occupé d'abord le territoire de Kongo-Dya-Mpangala sous l'autorité spirituelle et politique de Vit'a Nimi. Ils investirent progressivement cette région, une vaste plaine très ensoleillée et riche en minerais, traversée par le fleuve Kwânza (ou Nzadi : Zaïre). Ils y fondèrent diverses agglomérations, notamment Mpangala, Mazinga, Ngoyo, Mpemba, Lwangu, Nsundi, Mbinda, Mbembe, Mbamba, Mpangu.

3.2. Les frontières du Royaume Kongo

Dans la conscience collective du peuple congolais, le Kongo était un vaste royaume qui recouvrait plusieurs pays. Il est malaisé d'en dresser les frontières exactes avant l'arrivée des Européens, des fluctuations ont été constatées, mais on peut reconstituer l'histoire de cette ligne de démarcation et la dessiner grâce à la langue kikongo qui exprime une unité culturelle et ethnologique fiable et durable. Georges Balandier dans son ouvrage sur le royaume Kongo défini ainsi les frontières de la langue Kikongo :

« Elle est parlée dans tout le Congo inférieur, entre le Stanley Pool et l'Océan, le long de la côte qui s'étend vers le nord, vers l'Ogooué, dans l'intérieur du pays jusqu'e vers le territoire des Ba-Téké...et vers l'est, par-delà la rivière Kwango ». ³¹

Le Royaume Kongo était un empire de l'Afrique du sud-ouest, situé dans des territoires du nord de l'Angola, de Cabinda, de la République du Congo, l'extrémité occidentale de la République démocratique du Congo et d'une partie du Gabon. À son

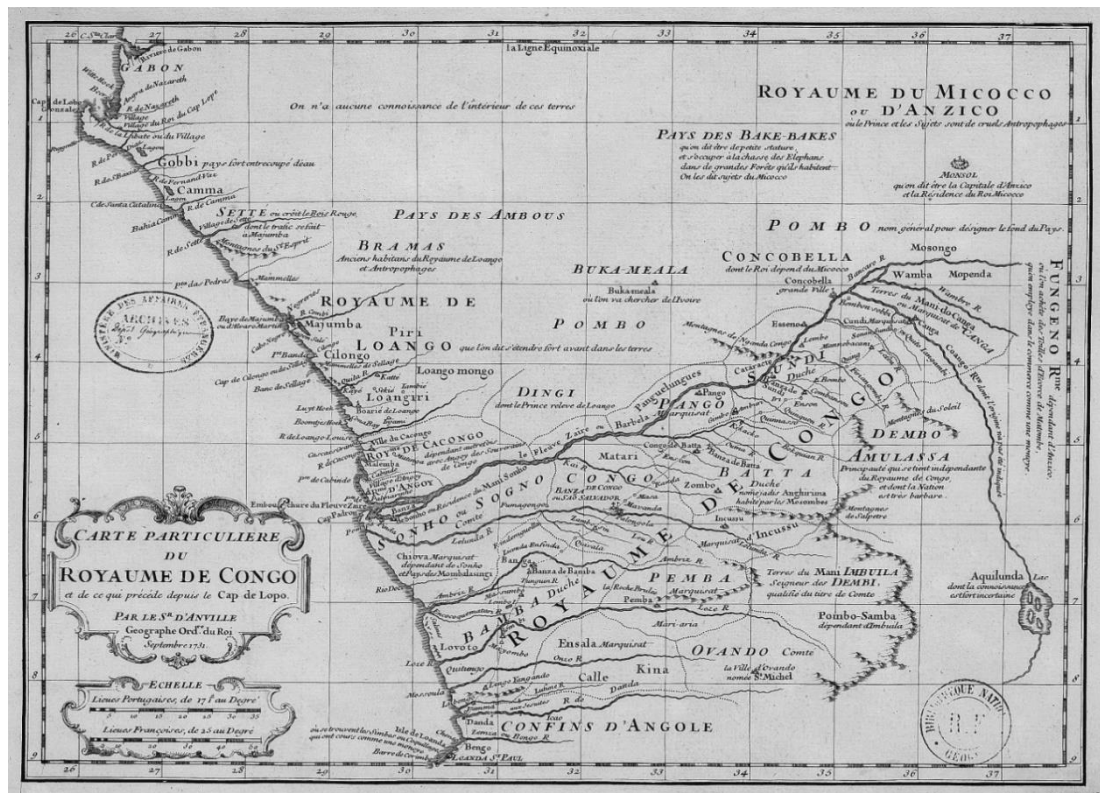
³¹ Georges Balandier, *ibidem*, p 16.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXIe siècle.

apogée, il s’étendait de l’Océan Atlantique jusqu’à l’ouest de la rivière Kwango à l’est, et du fleuve Congo jusqu’à la rivière Loje au sud.

Côme Kinata³² précise les frontières du Royaume Kongo avant la colonisation. « En 1482, le navigateur portugais Diogo Cão découvrit l’embouchure du Congo. Il y trouva constitué un vaste royaume compris dans des frontières naturelles : au nord, le fleuve Congo, à l’est, le Kwango, au sud, le Dandé, à l’ouest, l’océan Atlantique »³³.

On peut donc constater qu’avant la colonisation, la frontière naturelle du royaume était la rive droite du fleuve Congo. Cette frontière c’est déplacé au fils du temps et des aléas de l’histoire, incluant petit à petit, en République du Congo, le sud de la région du Pool, la Bouenza, le sud du Niari et une grande partie du Kouilou.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Carte n°4, « Carte particulière du royaume de Congo et de ce qui précède depuis le cap de Lopo » par Jean-Baptiste Bourguignon d’Anville en 1731.

Cette carte de géographie est issue du site BNF Gallica. Elle a été réalisée par le Sieur Jean-Baptiste Bourguignon d’Anville³⁴. Elle renseigne sur la connaissance des

³²

³³ Côme Kinata, *Histoire de l’église catholique du Congo à travers ses grandes figures 1939-1993*, L’Harmattan, Paris, 2010, p.

³⁴ Jean-Baptiste Bourguignon d’Anville (1697- 1782) est un géographe et cartographe français. Il produit 211 cartes du monde entier, considérées comme les meilleures de son époque. Il est élu à L’Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1754 et à l’Académie des sciences en 1773.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

frontières du Royaume Kongo en 1731. Cette carte démontre bien que les anciennes frontières du Royaume Kongo étaient sur la rive droite du fleuve. L'occupation massive de la rive gauche est antérieure à cette période.

3.3. Composition du peuplement et des groupements ethniques en République du Congo aujourd'hui

Marcel Soret dans son ouvrage *Les Kongo nord-occidentaux*³⁵ distingue quatorze tribus Kongo : *Laadi, *Fumbu, *Kôngo, *Sundi, *Gangala, *Nyanga, *Bembé, *Kenge, *Dondo, *Kamba, *Kunyi, *Yombé, *Woyo, *Vili.

André Jacquot dans son ouvrage *Les langues bantu du nord-ouest, état des connaissances et perspectives de la recherche*³⁶, cite douze tribus, les Fumbu et les Woyo n'étant pas citées. Théophile Obenga³⁷ mentionne en 2011 comme groupes ethniques d'origine Bakongo, les Bavili, Bayombé, Bakunyi, Babêmbé, Bakenge, Bakâmba, Bahangala, Basundi, Balâri, Bakôngo et Banyanga. Marcel Soret note : « Une parenté étroite est reconnue entre les tribus de l'est du pays, Laadi, Sundi, Kongo au point de les réunir dans un sous-groupe appelé Bakongo ».³⁸ Une cartographie récente des langues parlées en République Populaire du Congo³⁹ nous permet de retrouver l'aire d'influence géographique d'un certain nombre des tribus citées ci-dessus et leur implantation. Ainsi on retrouve en 50 les Babêmbé, en 51 les Badoondo, en 52 les Bakâmba, en 48 les Bakongo, en 56 les Bakunyi, en 49 les Balâri, en 43 les Basûndi, en 57 les Bavili, en 58 les Bayombe. Toutes ces tribus sont situées au sud de la République du Congo. Tous ces groupes ethniques, d'origine bantou, ont en commun une langue à base kikongo et une culture qui met en avant la lignée matriarcale et des pratiques culturelles autochtones.

3.4. L'organisation administrative du Royaume Kongo et son fonctionnement au XV^e siècle avant l'arrivée des Portugais

Le royaume Kongo comprend à l'arrivée des Portugais en 1482 six provinces : Soyo, Mbamba, Mpemba, Mbata, Mpangu et Nsundi.⁴⁰ C'est donc un vaste espace que découvrent les portugais à leur arrivée. La capitale Mbanza-Kongo est située à environ 150 kilomètres de la côte atlantique, à l'intérieur des terres, dans la province de

³⁵ Marcel Soret, *Les Kongo nord-occidentaux*, p. 2

³⁶ André Jacquot, *Les langues bantu du nord-ouest, état des connaissances et perspectives de la recherche*, ORESTOM, Paris, 1960, pp. 32-33.

³⁷ *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, 2011, p. 152.

³⁸ Marcel Soret, *Les Kongo nord-occidentaux*, p. 2

³⁹ Voir carte p. 39.

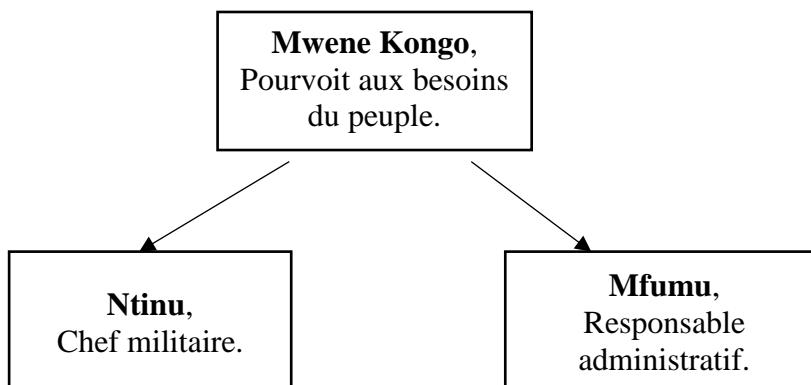
⁴⁰ Théophile Obenga, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, 2011, p. 152.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Mpemba. Ce lieu est aujourd’hui situé en Angola. C’est à cet endroit que réside le roi. La royauté est élective et non héréditaire. Le roi est choisi par un conseil pour ses aptitudes à honorer sa charge. La transmission du titre peut connaître des problèmes, les luttes de faction sont courantes durant un interrègne. De plus, la légitimité du roi n’est pas toujours reconnue dans tous le royaume ce qui peut occasionner des troubles ponctuels sérieux. L’instabilité est courante et fréquente, elle fait partie intégrante du fonctionnement du royaume.

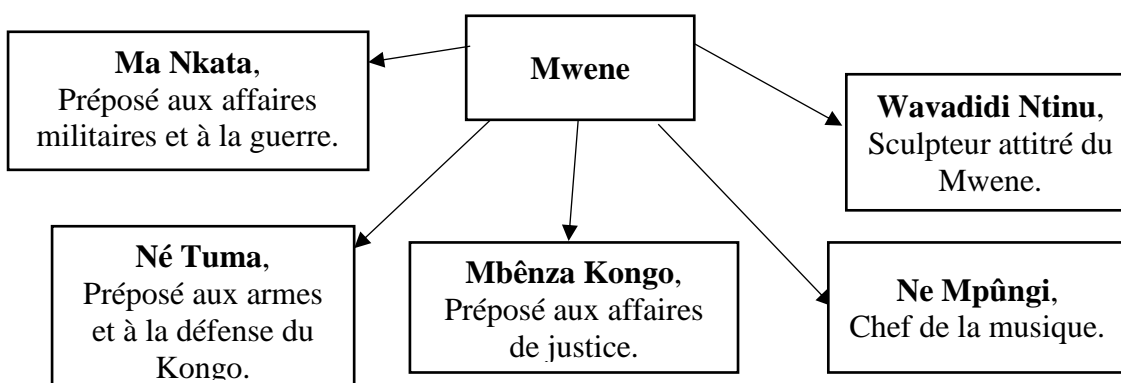
Le roi contrôle ses rivaux en leur octroyant des postes à responsabilité politique, administrative ou économique dans son entourage proche. Il les incorpore dans son système de façon à ne jamais les mettre en difficulté ni à les remettre en cause. Parallèlement, il fait surveiller discrètement de très près toutes ces personnes. Ainsi, il pense avoir la maîtrise de la situation. Le roi est aidé dans sa charge par deux conseillers principaux. Voici un organigramme qui décrit fonctionnement royauté.

Schéma n°2, Description du fonctionnement de la royauté dans le royaume Kongo avant l’arrivée des Européens.



Le Mwene a sous ses ordres divers fonctionnaires qui doivent lui rendre compte de leurs actions. Voici résumé par un organigramme, le service du cabinet du Mwene.

Schéma n°3, Récapitulatif des différents fonctionnaires qui sont au service du roi.

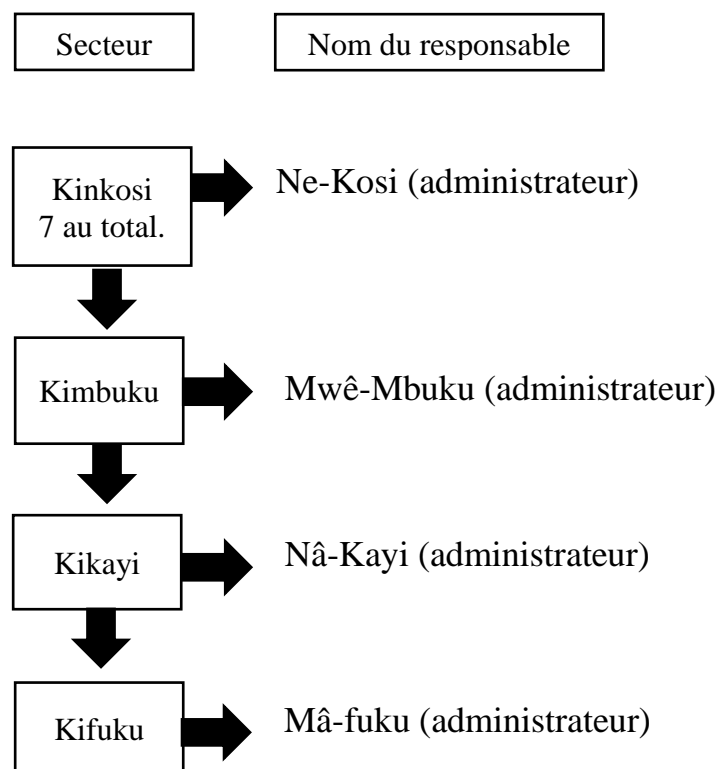


CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le Royaume est subdivisé en cinq secteurs. Au centre est placé le noyau nommé Zila-Dya-Nza. Le statut administratif de cette province est particulier car il s’agit de la capitale Mbanza-Kongo. Les autres territoires sont répartis autour de ce noyau en cercle. Le secteur 0 est occupé par la façade atlantique située à l’ouest. Le secteur 1, nommé Kongo-Dya-Mpangala, est situé au sud. L’entité administrative qui lui correspond est nommée Ka-Mbamba. Le secteur 2, nommé Kongo-Dya-Mulaza, est situé à l’est. L’entité administrative qui lui correspond est nommée Ki-Mpemba. Le secteur 3, nommé Kongo-Dya-Mpanza, est situé au nord. L’entité administrative qui lui correspond est nommée Ka-Mbangu.

Chaque secteur est subdivisé en sous-secteurs administratifs. On trouve quatre types de sous-secteurs différents. La population à l’intérieur de ces entités est de plus en plus restreinte. Le *kinkosi* est l’entité où l’on rencontre le plus de population et le *kifuku*, celle où il y en a le moins. Chaque secteur dispose de fonctions administratives qui ressemblent, au niveau de l’organisation, à celle proposée dans l’organigramme du Mwene proposé ci-dessus. Chaque secteur jouit ainsi d’une certaine indépendance. Ce fonctionnement fait penser à celui des lands en Allemagne.

Schéma n°4, Organisation des subdivisions administratives des secteurs du Royaume Kongo.



Les Portugais à leur arrivée sont extrêmement surpris de trouver un état avec une organisation précise, vaste, complexe, et possédant une langue unique comprise

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

par tous, qui facilite les communications entre les diverses régions du royaume. Ils comprennent vite qu’une guerre directe est impossible car des liens forts lient ce peuple : sa langue et ses coutumes. Dans ce royaume tout le monde se comprend. Il y a une unité linguistique et culturelle. Le royaume fonctionne avec un système matriarcal de transmission des biens. Les Bakongo croient en un être suprême, invisible, appelé *Nzambi*, maître de l’univers. Les populations pratiquent le culte des ancêtres. L’objectif premier des Portugais, qui couvre le court terme, est de rallier ce pouvoir à leur cause pour profiter des richesses du Royaume Kongo et briller en Europe. Pour atteindre cet objectif, ils ne vont pas se montrer agressifs mais amicaux. Le second objectif, à long terme, est de détruire ce système qui présente un danger certain, pour s’octroyer les terres et les richesses découvertes et s’implanter définitivement. En sous-main dans un premier temps puis ouvertement, toutes leurs actions vont tendre vers un seul objectif, la désagrégation du royaume Kongo et l’asservissement des rois et des populations autochtones à leur cause par la ruse et la contrainte. L’entreprise est facilitée par la méconnaissance des natifs du royaume Kongo du fonctionnement du royaume du Portugal et de ses habitants. Ils n’ont aucun moyen d’anticiper ce qui va se produire.

SECONDE PARTIE : HISTOIRE DU CONGO DE LA COLONISATION A LA DECOLONISATION

Avec l’arrivée des Portugais, c’est un continent jusque-là ignoré qui s’offre à la connaissance des Européens. C’est aussi le départ de l’histoire écrite. L’oralité n’est plus le seul moyen de transmettre les savoirs ancestraux et les informations du quotidien. Le royaume Kongo est le premier à être étudié. La langue kikongo est la première langue, de l’Afrique subsaharienne, transcrite en alphabet latin. L’Afrique fait l’objet de nombreux fantasmes de la part des Européens et devient l’enjeu de nombreuses luttes politiques.

1. La question des sources, chronologie et historique

Les sources écrites, comme nous l’avons souligné plus haut, apparaissent tardivement dans l’histoire du Royaume Kongo. Elles sont de plusieurs ordres et d’époques différentes. Il y a les écrits proposés par les « profanes », militaires, commerçants, administrateurs et voyageurs qui ont principalement pour objectif soit de décrire ce qu’ils ont vu, soit de transmettre des données pour travailler. Il y a ensuite celles composées par

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

des religieux qui eux ont un objectif ciblé évangéliser les autochtones. Ces écrits concernent la linguistique, l'ethnologie et le religieux.

Deux périodes sont à distinguer concernant ces sources écrites : des écrits anciens datés du début de la colonisation européenne le XVI^e siècle à 1878^{et} des récits contemporains de 1878, date de la seconde mission de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, à nos jours.

Les écrits les plus anciens sont produits par des voyageurs, des commerçants, des explorateurs, des administrateurs et des évangélistes. Ce sont des récits de voyages, des comptes rendus faits pour réclamer plus de moyens financiers et humains, des résumés d'actions diplomatiques et évangéliques, militaires et scientifiques, des « outils » linguistiques pour apprendre le kikongo. Les récits à partir de 1878 sont très nombreux. Ils ne seront pas analysés dans cet ouvrage. Ils concernent l'histoire de la colonisation et de la décolonisation du Congo, le récit de l'indépendance et l'histoire actuelle du pays.

1.1. Les sources écrites du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle

« Lorsque les caravelles portugaises touchèrent l'embouchure du Congo en 1483, les Portugais découvrirent un grand royaume africain, fondé probablement vers la fin du XIII^e ou le début du XIV^e siècle ». ⁴¹

Les Portugais sont les premiers européens à découvrir et tenter de remonter le fleuve Congo grâce à Diego Cão, ⁴² navigateur persévérant, compétant et aventureux. Les portugais ont obtenu ce privilège grâce à la papauté et la bulle *Romanus pontifex*, ⁴³ complétée par la bulle *Inter Caetera* ⁴⁴ et la bulle pontificale *Æterni regis*. ⁴⁵ Elle

⁴¹ Chantal Da Silva, *L'évêché du Congo et de l'Angola de 1641 à 1760*, Acte du colloque interdisciplinaire : Nouvelles perspectives de la recherche française sur la culture portugaise, 5-6 février 2007, p.1.

⁴² Diego Cão est un explorateur portugais (1450-1486) qui fit deux voyages le long de la côte atlantique de l'Afrique au XV^e siècle, premier voyage (1482-1483), second voyage (1485-1486).

⁴³ *Romanus pontifex* est une bulle pontificale promulguée le huit janvier 1455 par le pape Nicolas V, écrite dans le contexte de l'essor de l'Empire ottoman, qui ferme aux chrétiens l'accès terrestre à l'Extrême-Orient et aux Indes, et de la chute de Constantinople en 1453. Elle concède au Portugal le *Padroado* : l'exclusivité du commerce avec l'Afrique et encourage Henri le Navigateur à soumettre au christianisme, éventuellement par la force, les « sarrasins et autres infidèles », comptant sur les progrès des conquêtes pour obtenir des conversions. Les Portugais peuvent ainsi envoyer des missionnaires et créer des diocèses à volonté. La couronne portugaise dispose d'un contrôle direct sur le clergé séculier.

⁴⁴ *Inter Caetera* est une bulle pontificale émise par le pape Alexandre VI, le 4 mai 1493. Cette bulle donnait à l'Espagne toutes les terres à l'ouest et au sud d'un méridien à 100 lieues (418 km) à l'ouest ou au sud de toutes les îles des Açores et du Cap-Vert, (soit à 36°8'O).

⁴⁵ La bulle pontificale *Æterni regis* édictée par le Pape Sixte IV le 21 juin 1481 confirme la substance du traité d'Alcáçovas

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

confirme la substance du traité d’Alcáçovas.⁴⁶ Celui-ci affirme la possession castillane des îles Canaries et accorde toutes les terres conquises par les puissances chrétiennes en Afrique au royaume du Portugal (et ce jusqu’aux Indes). Ce partage du monde permet au Portugal de s’approprier tout ce qui est découvert lors des explorations et de commencer l’évangélisation des peuples autochtones. Ces dispositions vont permettre au Portugal d’accroître ses richesses et de jouer un rôle politique de premier plan en Europe.

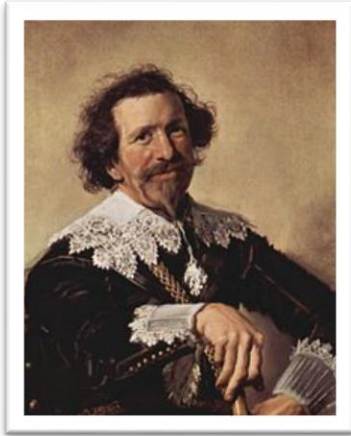
1.1.1. Les premiers écrits composés par des « profanes »

Le premier écrit important, qui concerne le royaume Kongo, est l’ouvrage produit par Filippo Pigafetta⁴⁷ en italien, en 1591, *La Relatione del Reame di Congo et delle circonvicine contrade*, qui transcrit le récit d’un négociant et diplomate Duarte Lopes, qui séjourne au Congo de 1578 à 1583. Filippo Pigafetta décrit ce que ce personnage a vu et vécu durant son séjour en Afrique. Outre ses récits sur ses conditions de vie, et tout ce qui l’entoure, il est le premier « profane » à faire des remarques sur le kikongo. Il évoque l’unicité des parlers du Congo et de l’Angola, malgré quelques possibles difficultés de communications. Ce livre, un « best-seller » pour son époque, il inspire les écrivains jusqu’au XVIII^e siècle. Il est à déplorer que les faits relatés dans cet ouvrage et les informations rapportées sont souvent sujettes à caution car Filippo Pigafetta n’a pas vécu lui-même ce qui est décrit. Il ne cherche pas à donner une vérité scientifique au récit Il faut donc rester prudent sur le contenu des informations transmises et sur leur véracité.

⁴⁶ Le traité d’Alcáçovas est signé le 4 septembre 1479, dans la ville portugaise du même nom, entre des représentants des Rois catholiques et du roi Alphonse V de Portugal et de son fils Jean II. Il est ratifié par le roi de Portugal le 8 septembre 1479 et par les Rois catholiques le 6 mars 1480. Ce traité met fin à la guerre de succession qui oppose, depuis 1475, les deux prétendants au trône de Castille, Isabelle la catholique, appuyée par son mari Ferdinand II d’Aragon, et Jeanne *la Beltraneja*, soutenue par son époux Alphonse V de Portugal et le roi de France, Louis XI. Par ce traité, les monarques portugais renoncent définitivement au trône de Castille tandis que les Rois catholiques renoncent à toute prétention sur la couronne du Portugal. Le traité détermine également le partage des territoires de l’Atlantique entre les deux puissances ibériques : la Castille garde la souveraineté sur les îles Canaries et le Portugal contrôle la région côtière de l’Afrique occidentale (dite *Guinée*), Madère, les Açores et le Cap-Vert. Le Portugal conserve également l’exclusivité de la conquête du Royaume de Fès. (source : Wikipédia : article traité d’Alcáçovas).

⁴⁷ Filippo Pigafetta (1533-1604) est un italien de Vincenza. Humaniste et mathématicien, il consacre, dans sa jeunesse, sa carrière militaire à l’expertise dans la conception et la technologie des fortifications. C’est par ce biais qu’il effectue de nombreux voyages pour apporter son savoir-faire et intégrer de nouvelles technologies. Il est au Congo en 1577-1578.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Photographie n°1 , Portrait de Pieter Van Den Broecke peint par Frans Hals, 1633. Œuvre exposée à la Kenwood house à Londres.

Le second ouvrage d’importance, est celui du négociant néerlandais Pieter van den Broecke qui a voyagé en Angola entre 1605 et 1612. Pieter van den Broecke⁴⁸ écrit : *Korte historiael ende Journaelsche aenteyckeninghe, van geen al't Merck-waerdigh voorgevallen est, dans de langhdurige Reysen, soo nae Cap-Vert, l'Angola [...] en tant que insonderheyd van Oost-Indien*, Passchiers Hans van Wesbusch, Haerlem (Haarlem) 1634.⁴⁹ Il est l'un des premiers Européens à décrire des sociétés en Afrique occidentale et centrale, et à préciser dans le détail les stratégies commerciales le long de la côte africaine.

Le troisième ouvrage incontournable pour l’époque est celui d’un compilateur Olfert Dapper⁵⁰ paru sous le titre *Naukeurige Beschrijvinge der Africaenische gewesten van Egyptien, Bararyen, Lybien...Guinea, Ethiopien, Abyssinie*, Amsterdam, 1668, qui reprend et résume tous les ouvrages d’importances écrits sur l’Afrique en son temps.

Ces trois ouvrages donnent des indications précieuses sur la géographie, la vie quotidienne, la faune et la flore, la médecine, le commerce. Ils suscitent l’intérêt de lecteurs européens friands de nouveautés et d’exotisme et restent des témoignages forts sur des contrées difficiles d’accès et dangereuses. Mais ce sont des récits non « scientifiques », subjectifs et parcellaires. Les informations fournies ne sont pas toujours fiables, les faits relatés n’ont pas toujours été vécus et vérifiés. Ils sont parfois rapportés par de tierces personnes, et certains traits de la vie quotidienne en Afrique ne sont pas compris par ceux qui les rapportent. Il faut donc lire ces écrits avec beaucoup de recul et d’esprit critique. Le professeur A.C. Ndinga Mbo écrit ceci à propos de ces documents :

⁴⁸ Pieter van den Broecke (Anvers 1585, détroit de Malacca 1640) est un marin et marchand de tissu néerlandais au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Il effectue trois voyages en Angola. Il est l'un des premiers Européens à décrire des sociétés en Afrique occidentale et centrale et préciser dans le détail les stratégies commerciales le long de la côte africaine.

⁴⁹ Ouvrage réédité par J.D. La Fleur: *Pieter van den Broecke's journal of voyages to Cape Verde, Guinea and Angola, 1605-1612*, Hakluyt Society, Londres 2000.

⁵⁰ Olfert Dapper (1635-1689) est un médecin et humaniste néerlandais. Il n’a jamais voyagé en Afrique mais à lu tous les écrits produits à son époque et a produit une intéressante compilation. En effet, Dapper, loin de porter un jugement de valeur sur les sociétés décrites et en évitant ainsi les connotations ethnocentriques, fut le premier à s’appuyer sur une démarche interdisciplinaire associant étroitement la géographie, l’économie, la politique, la médecine et l’étude des mœurs.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

« A l’examen, les textes de Pigafetta-Lopes, Dapper, Proyard et les autres chroniqueurs européens, écrits de la côte, nous révèlent le plus souvent des interprétations erronées, des transcriptions fausses, des tracés de frontières entre royaumes indécis et imprécis, des peuples énigmatiques ou imaginaires, des cartes fantaisistes ». ⁵¹

Ces ouvrages permettent à l’Europe de s’intéresser à un nouveau continent, à de nouvelles coutumes et surtout permettent la découverte de nouvelles langues inconnues jusque-là. Cet intérêt ne se démentira plus.

1.1.2. Les écrits composés par des religieux

L’autre série d’écrits est celle produite par des religieux, des moines Jésuites, des Frères Mineurs Capucins et des prêtres français. Les Jésuites sont présents au Congo à partir de 1548 et expulsés en 1762. Ils reviennent pour une seconde mission en 1893. Les Frères Mineurs Capucins arrivent en Afrique en 1648 et sont présents jusqu’en 1835. Les religieux français arrivent en 1766. Les ouvrages produits par ces religieux sont de différente nature, des récits de voyages, des écrits sur leurs activités d’évangélisations et les premiers recueils traitant de linguistique. En effet, les moines se rendent très vite compte que l’évangélisation ne peut progresser que par une connaissance approfondie et un apprentissage systématique de la langue des peuples autochtones.

1.1.2.1. Les ouvrages religieux écrits en kikongo au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle

Le premier catéchisme écrit en kikongo est composé par un jésuite Mateus Cardoso⁵² sous le titre de *Doutrina Christaâ*, en 1624. Il donne aux ecclésiastiques un outil qui permet la diffusion du christianisme. Cet ouvrage, imprimé à Lisbonne, comprend une version en portugais et une autre en kikongo. Il rencontre un vif succès auprès des missionnaires et ouvre la voie à l’écriture et la diffusion des premiers lexiques et dictionnaires de langues africaines. Luc Croegaert dit ceci à propos de Mateus Cardoso :

« Mateus Cardoso, un ancien d’Angola, accompagné du Frère Jeronimo Mendez, instituteur, rejoignit son poste vau mois d’août 1625 mais, hélas il y mourut déjà le 27 octobre suivant. Il n’avait que 41 ans. Sa perte fut d’autant plus vivement ressentie qu’il était porteur d’une grande espérance. Chassé de Luanda en 1623, il avait mis à profit son séjour forcé à Lisbonne pour mettre ses notes au point et publier un catéchisme en kikongo. Aidé par des interprètes et se basant sur des essais antérieurs, il avait traduit

⁵¹ Abraham Constant Ndinga Mbo, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*, L’Harmattan, 2003, p.42.

⁵² Mateus Cardoso (1584-1625) est un moine jésuite.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

le manuel, fort usité au Portugal, de ses confrères Marcos Jorges et Ignazio Martins. La Doutrina Chritaa qui parue en 1624 à Lisbonne chez Geraldo da Vinha, fut un incomparable outil d’évangélisation ».⁵³

En 1650, l’ouvrage est réédité à Rome par Hyacintho Brusciotto da Vetralla (Hyacinthe de Vetralla). La version est quadrilingue, kikongo, portugais, italien et français sous le titre *Doctrina christiana ad profectum missionis todius regni congii in quatuor linguas per correlativas columnas distintas*.

1.1.2.2. Les ouvrages traitant de la langue kikongo au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle.

Ce sont les moines capucins qui développent l’étude et l’apprentissage du kikongo grâce à un séminaire de philologie congolaise, dirigé par le prêtre, Manuel Roboredo de mai à septembre 1648 et à la rédaction d’ouvrages portant sur la grammaire, le lexique et le catéchisme en kikongo.

« La création de cette structure d’apprentissage du kikongo représente l’initiative la plus fructueuse et la plus heureuse prise par la mission capucine du Kongo, car son impulsion a été déterminante pendant des années. [...] les rudiments acquis au cours de ce « séminaire », ont néanmoins grandement facilité, de façon durable et peut-être définitive, l’activité missionnaire des premiers capucins ».⁵⁴

Le premier dictionnaire est rédigé par une équipe de moines capucins, composée du Père Bonaventura Sardegna⁵⁵, de son secrétaire, Manuel Roboredo⁵⁶, des moines José Pernambuco et Francesco Veas, aux environs de 1645. Il est complété et édité en 1652. Le manuscrit, qui est une œuvre collective porte la signature de Georges de Geel⁵⁷. C’est un dictionnaire trilingue, kikongo, espagnol, latin. Il s’inspire d’un dictionnaire populaire latin-espagnol parvenu au Congo par l’intermédiaire d’un des premiers moines capucins arrivé dans le pays, José Antéquera. Il contient environs dix mille mots.

⁵³ Luc Croegaert, L’évangélisation du royaume de Kongo et de l’Angola, Edition Pontifica Universita Gregoriana, Rome, 1996, pp.39.

⁵⁴ Jean de Dieu Nsondé, *Langues, culture et histoire au Koongo aux XVII^e et XVIII^e siècle*, L’Harmattan, 2003, p.57 et p.59.

⁵⁵ Bonaventura Sardegna (1600-1649) est un moine capucin. Une copie de son dictionnaire a été faite par le Père Joris van Gheel, mort en martyr en 1652. Cette copie est parvenue à Rome en 1657.

⁵⁶ Manuel Roboredo est un congolais métis de père portugais et de mère de sang royal congolais. Il est ordonné prêtre en 1637. Son éducation est faite dans les écoles congolaises réservées aux notables. Il est le premier moine de couleur. Il entre dans l’ordre des capucins sous le nom de Francesco de São Salvador en 1653. Il participe à la rédaction du premier dictionnaire kikongo, espagnol, latin en 1648, et à tous les travaux linguistiques entrepris par les capucins jusqu’à son décès. Considéré comme un linguiste exceptionnel, il meurt à la bataille d’Ambuila en 1665.

⁵⁷ Georges de Geel (1612-1652) est un moine capucin d’origine flamande. Il arrive au royaume Kôngo en tant que missionnaire en 1650. Il officie à Sao Salvador puis à Matadi. Il meurt lapidé par la population locale à Ngongo Mabata pour avoir détruit desobjets fétichistes.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

La première grammaire est produite par Hyacintho Brusciotti da Vetralla⁵⁸ en 1659 sous le titre *Regulae quaedam pro difficillimi Congensium idiomatis faciliiori captu ad grammaticae normam redactae*. C’est une grammaire kikongo en italien, latin et portugais.

Ces ouvrages inaugurent une ère d’intérêt pour les langues africaines, leur étude, leur structure et leur histoire. On peut donc conclure que les sources existantes sur l’histoire du royaume du Kongo et de ses habitants, sont variées et assez nombreuses depuis l’arrivée des occidentaux sur le sol africain.

1.2. *Les écrits de Pierre Savorgnan de Brazza*

Pierre Savorgnan de Brazza est à la charnière entre deux époques, la fin de la domination portugaise et celle de la découverte du Congo par la France et du début de la colonisation par ce même pays. Les récits que fait par Pierre Savorgnan de Brazza sont fondamentaux pour la compréhension de l’histoire de cette période. Le fondateur de Brazzaville est un homme qui écrit beaucoup et conserve tout. Tout ce qui est relaté dans ses récits permet de mieux comprendre ses attentes, les conditions dans lesquelles il travaille et la façon dont il a effectué ses missions. Il nous propose une vision des faits venue de l’intérieure. Voici ce dit l’introduction du livre d’Henri Brunshwig⁵⁹ à son sujet :

« Contrairement à ce que laissaient supposer les documents des archives publiques et les articles publiés de son vivant, Brazza écrivait beaucoup. Il témoignait même, pour l’archive, d’un goût prononcé qui lui fit conserver ses cahiers d’étudiant, ses innombrables brouillons, ses factures et les lettres mêmes les plus anodines qu’il recevait. Il fit recopier un grand nombre de notes ou de rapports rédigés au cours de ses voyages. Et, pendant toute sa carrière, il s’est efforcé de faire découper, dans les journaux, les articles publiés sur lui.

Ces papiers auxquels il recourut souvent, de même que ses héritiers, ont, en grande partie été conservés. La famille de Chambrun en a versé dix-huit pleines cantines aux Archives Nationales, section Outre-mer [...].

Dès l’abord, on peut distinguer, dans cet ensemble, une collection de coupures de presse, qui remplit une dizaine de cartons (série Brazza-Presses). Une autre masse est formée par des lettres personnelles [...]. Les documents concernant l’exploration de l’Ogooué et l’organisation du Congo ont été examinés en premier. Ils forment les séries suivantes :

1. *Brazza, 1^{re} Mission, 1874-1879 : six cartons. [...].*
2. *Brazza, 2^e Mission, 1880-1882 : sept cartons [...].*
3. *Brazza, 3^e Mission, 1883-1885 : sept cartons [...].*

⁵⁸ Moine Capucin, (1601-1659). L’ouvrage a été revu par James Mew et réédité en 1882 sous le titre *Grammar of the Congo language spoken two hundred years ago, and translated from the latin of Brusciotto*, édité par H.Grattan Guinness à Londres.

⁵⁹ Brunshwig Henri (1972), Brazza explorateur Les traités Makoko 1880-1882, Paris, Mouton & Co, p. 9 et 10.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le reste est actuellement grossièrement distribué sous la rubrique « Commissariat général », concerne le Congo et l’exploration de l’Afrique équatoriale de 1886 à 1887.

La lecture de ces textes est difficile, Brazza écrivait mal et la fatigue, l’inquiétude ou les fièvres faisaient souvent trembler sa main. D’autre part, il ne connaissait pas parfaitement le français et son orthographe était non seulement fautive, mais variable pour un même mot.

Deux grands explorateurs s’affrontent dans cette partie du monde, Pierre Savorgnan de Brazza et Henry Morton Stanley⁶⁰. Les deux hommes véhiculent deux approches différentes pour mettre sous tutelle les populations autochtones. Henry Morton Stanley ne jure que par la force et les armes. Pierre Savorgnan de Brazza est partisan du dialogue et de la connaissance des populations autochtones. Il répugne à l’idée de se servir de la force et des armes. Les deux hommes sont le fer de lance de la colonisation de la région du Congo. Leurs actions modifient pour toujours l’histoire d’une région et de ses habitants. Cette question est développée dans le paragraphe 3.2. de cet ouvrage.

2. Quelques informations historiques sur le royaume du Portugal ente la fin du XV^{ème} et le début du XVI^{ème} siècle

Pour comprendre ce qui va se produire en Afrique, il faut comprendre quelles sont les forces mises en présence. Le Royaume du Portugal est en plein développement. Au XV^{ème} siècle les Européens cherchent de nouveaux débouchés pour le commerce d’épices vers l’Inde. Depuis reconquête des territoires espagnols et portugais par les chrétiens au détriment des musulmans et la chute de Constantinople en 1453, la route commerciale traditionnelle vers l’Inde, pour l’importation des épices, de l’or et d’autres marchandises précieuses, est devenue impraticable. Les revenus des commerçants sont en diminution et l’apport en métaux précieux devient problématique. Les débouchés commerciaux deviennent moins nombreux en Europe, alors que la demande augmente. L’argent se raréfie, les états s’appauvrissent et la crise économique menace l’économie européenne. Le royaume du Portugal déploie beaucoup de moyens et d’énergie pour découvrir une route commerciale praticable qui permette à nouveau l’approvisionnement du pays et de l’Europe en marchandises et en richesses.

⁶⁰ Henry Morton Stanley, né John Rowlands le 28 janvier 1841 à Dinbych et mort le 10 mai 1904 à Londres, est un journaliste et explorateur britannique. Il explora l’Afrique équatoriale au cours de diverses expéditions entre 1870 et 1889.

2.1. Chronologie de l'histoire du Portugal entre le XV^{ème}-et le XVI^{ème} siècle

Le Portugal possède un atout considérable en ces temps troublés, une flotte de grande qualité et les marins les plus compétents et les plus expérimentés de l'époque.

1385-1433 Règne de Jean 1^{er}, fondateur de la dynastie des Aviz, qui marque le début de la conquête maritime entreprise par le Portugal.

1415 Bataille de Ceuta au Maroc. Ceuta est une ville portuaire située sur le détroit de Gibraltar. La ville est prise par les Portugais. C'est le siège d'un commerce important vers l'Afrique et le bastion de pirates marocains. Elle servira de ville relais pour l'exploration et la conquête du continent africain.

1419 Découverte et conquête de Madère grâce aux travaux de l'Infant Henri dit le navigateur⁶¹, troisième fils du roi Jean I^{er}. João Goncalves Zarco, Tristão Vaz Teixeira puis Bartolomeu Perestrelo débarquent sur l'île de Madère. La colonisation commence et s'intensifie dès 1420 avec l'introduction des céréales, de la canne à sucre et de la vigne. Cet archipel donne naissance à la première colonisation du Nouveau Monde par les Européens.

1427 Découverte des Açores par Diogo Silves, l'archipel devient le grenier à blé du Portugal.

1433-1438 Règne d'Edouard 1^{er}.

1434 Le navigateur Gil Eanes Vilalobos franchit le cap Bojador, aujourd'hui prénommé cap Boudjour au Sahara Occidental, qui marque la limite du monde connu de l'époque. Cet événement permet aux portugais d'envisager le contournement de l'Afrique pour créer une nouvelle voie maritime permettant de commercer avec l'Inde. L'Infant Henri reçoit du pape le monopole sur toutes les terres au sud du cap Boujour.

⁶¹ L'Infant Henri dit le Navigateur (1394-1450) est considéré comme la figure la plus importante du début de l'expansion coloniale portugaise. Il a peu navigué, mais c'est un érudit et un scientifique de renom. Avec la prise du port de Ceuta au Maroc, il découvre les marchandises provenant d'Afrique, en particulier l'or de Mauritanie. Il est en grande partie à l'origine de l'intérêt du royaume du Portugal pour l'Afrique. Il rebâtit le village de Treçabal sur la péninsule de Sagres en Algarve qui devient son laboratoire privé d'étude. Il y fait construire un arsenal naval, un observatoire et y crée une école pour l'étude de la géographie et de la navigation. Il compile tous les écrits et toutes les cartes sur l'Afrique existant à son époque. Il permet ainsi aux portugais de se prévaloir d'une grande avance technologique dans le domaine de la navigation et de la constitution de cartes de géographies d'une grande précision. Il est nommé en 1420 gouverneur du très riche ordre du Christ, successeur de l'ordre des templiers. Il est l'inventeur de la caravelle, navire d'exception, qui permet d'entreprendre les conquêtes maritimes à grande échelle faites par le pays.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

1441-1445 Antão Goncalves et Nuno Tristão dirigent des expéditions militaires au sud du cap Boudjour pour poursuivre les explorations maritimes à la recherche d’un nouveau passage vers l’Inde. Ils atteignent le Sénégal et la Guinée. Ils ramènent des esclaves, initiant ainsi la traite des Noirs dans leurs pays, pour les travaux ménagers et agricoles.

1443 Nuno Tristão découvre l’île d’Arquin au large de la Mauritanie.

1444 Conquête du Cap-Vert. La même année, le navigateur Gil Eanes Vilalobos participe à une nouvelle expédition et rapporte des esclaves comme marchandise. C’est la première vente de ce genre au marché de Lagos.

1148-1481 Règne d’Alphonse V du Portugal.

1454 Le pape Nicolas V autorise l’esclavage des Sarrazins et des païens par la publication de la bulle Romanus Pontifex.

1471 Découverte de l’île de Sao-Tomé.

1481-1495 Règne de Jean II.

1482 Diogo Cão découvre l’embouchure du fleuve Congo.

1488 Bartolomeu Diaz double le Cap de Bonne-Espérance, la nouvelle voie navigable vers l’Inde devient une réalité.

1495-1521 Règne de Manuel 1^{er} le fortuné. Ce règne est considéré comme l’apogée de l’influence portugaise dans le monde.

1500 Pedro Alvares Cabral proclame le Brésil comme possession portugaise.

1521-1557 Règne de Jean III.

Cette rapide chronologie permet de mieux comprendre l’état d’esprit dans lequel se trouve Diogo Cão quand il reçoit la mission de continuer les explorations en Afrique. Lorsque les portugais découvrent l’embouchure du fleuve Congo, Ils ont déjà une histoire riche dans le domaine de la conquête de nouveaux territoires. Le résultat obtenu, est donc le fruit d’une longue expérience de navigateurs et d’explorateurs très expérimentés et très compétents qui possèdent également un matériel de navigation et d’exploration performant techniquement et les meilleurs cartographes, venus du monde entier. Cette découverte est le fruit d’un travail acharné et non du hasard.

2.2. *Les Portugais, la papauté et l'esclavage entre le XV^{ème} et le XIX^{ème} siècle*

Les moyens humains, financiers et techniques alloués aux expéditions sont considérables. Il est difficile de lutter contre de tels hommes, surtout lorsqu'on ne connaît pas du tout les motivations de l'envahisseur. Les objectifs assignés à Diogo Cão sont clairs et précis, continuer l'exploration de l'Afrique et découvrir de nouvelles terres pour exploiter leurs richesses. Dès leur arrivée au royaume Kongo, les Portugais n'ont qu'un seul but, mettre en application les objectifs qui leurs ont été assignés.

Les habitants du royaume Kongo n'ont aucun moyen de savoir ce qui les attend. Dès le départ, les forces mises en présence sont inégales. La papauté est affaiblie depuis le Grand schisme (1378-1417) et ne bénéficie plus du même prestige que celui qu'elle avait connu autrefois. Elle ne veut pas perdre son allié le plus sûr et le plus fidèle, le Portugal. Elle accorde au roi du Portugal le droit du *Padroado*⁶² en 1455. Par cet accord, Le Portugal a la possibilité d'envoyer des missionnaires outre-mer et d'exercer un contrôle sur le clergé et ses actions. Il doit subvenir aux besoins du personnel ecclésiastique qu'il envoie. Les deux grandes puissances de l'époque, voient dans le Royaume Kongo de nouvelles opportunités pour s'enrichir et faire croître leur influence politique et territoriale sur la monde. Ces nouveaux territoires congolais sont l'enjeu de stratégies dont les habitants ignorent les tenants et les aboutissants. Les nouveaux venus n'ont aucune considération pour les autochtones et développent très vite un commerce d'êtres humains, l'esclavage. La papauté ne fait rien pour empêcher ces événements de se produire. Son seul souci est d'implanter le christianisme sur ces terres et d'intégrer les habitants à ce système. Tous les moyens sont bons pour parvenir à ces objectifs. L'esclavage et ses conséquences est traité au paragraphe 3.1.2. de ce premier chapitre.

3. La désagrégation du Royaume Kongo, une lente agonie programmée

L'objectif de cette partie est de comprendre pourquoi la disparition du royaume Kongo est inéluctable à partir du moment où les portugais ont découvert l'embouchure du fleuve Congo. Comprendre les facteurs qui concourent à cette chute et les conséquences

⁶² Da Silva, Chantal, *L'évêché du Congo et de l'Angola de 1641 à 1760*, p.2. « Par la Bulle *Romanus Pontifex* du pape Nicolas V, datée du 8 janvier 1455. Le 13 mars, Calixte III, dans la Bulle *Inter Caetera*, amplifia certaines concessions et attribua la juridiction spirituelle, sur tous les pays découverts et à découvrir, au grand prieur de l'Ordre du Christ, dont D.Henrique était la Grand-maître. Les administrateurs ou gouverneurs de l'Ordre du Christ, à partir du prince Henrique (mort en 1460), ont toujours été membres de la famille royale. La propriété et par conséquent l'administration des territoires d'outre-mer appartient à l'Ordre du Christ et non à la couronne portugaise. C'est donc à cet ordre qu'a été concédé également le patronage des églises qui ont été fondées par la suite dans ces territoires. La Bulle *Proaclarata charissimi*, datée du 30 décembre 1551, fit passer définitivement à la couronne l'administration des ordres militaires ».

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

historiques économiques et politiques sur la région et les populations autochtones permettent de mettre en perspective l'histoire des hommes et ses conséquences et d'expliquer un certain nombre de faits qui vont concourir à la création du groupement ethnique Balâri.

Ce grand royaume est victime de deux phénomènes conjoints qui aboutissent à son anéantissement, l'arrivée des Européens et la traite négrière. La découverte du nouveau monde qui suit les voyages de Christophe Colomb en 1492 et 1494, met en lumière une autre partie du monde, l'Amérique. Très vite, l'exploitation de ses richesses, augmente le besoin en main-d'œuvre de façon exponentielle. La population locale ne peut suffire à combler ce besoin croissant de travailleurs. L'idée d'aller chercher cette main d'œuvre indispensable ailleurs est vite proposée. L'Afrique, qui est un continent immense, disposant d'une population importante et facile d'accès, est l'endroit idéal pour disposer de cette main-d'œuvre abondante qui fait défaut sur le continent Américain. C'est avec la mise en application de cette idée que débute un commerce qui va changer à jamais la face de l'Afrique.

3.1. Grandeur et décadence du Royaume Kongo

Les Portugais dès leur arrivée en 1482 procèdent à un travail de sape du pouvoir. Ils mettent à profit le système de monarchie élective pour créer des troubles et mettre aux commandes des personnes qui leurs sont favorables et qui soutiennent leurs projets. Ils s'ingénient, tout au long du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècle à désorganiser tout le système royal.

3.1.1. Brève chronologie de l'histoire du Royaume Kongo

L'objectif est de rappeler succinctement quelques dates clés qui permettent de mieux comprendre l'enchaînement des événements et leurs conséquences.

1484 : première rencontre officielle entre Diogo Cão et le Mani Kongo.

1491 : Nzinga Nkuwu roi du Kongo se converti au catholicisme sous le nom de Dom Joado 1^{er} et adopte l'étiquette de la cour portugaise. Cette conversion n'est que partielle, le roi reste polygame. Il se sert de cette action comme un outil de consolidation étatique face à ces rivaux.

1506 : Début de la traite négrière sur les côtes congolaises.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

1526 : 1545 Les esclaves congolais débarquent à Cuba. C'est la première cargaison de « bois d'ébène » officiellement reconnue.

1506-1545 : Règne du fils de Nzinga Nkuwu, Nzinga Mbemba, connu sous le nom d'Alfonso 1^{er}. Cette période est considérée comme l'âge d'or du royaume Kongo. Mais une menace se profile à l'horizon, la traite négrière.

1545 : le trafic négrier se généralise à toutes les couches de la société congolaise. Personne n'est épargné, pas même la noblesse.

1545-1568 : Six rois se succèdent sur le trône, la crise successorale est profonde et entretenue par les Portugais qui affaiblissent peu à peu la royauté congolaise.

1546-1561 : Règne de Diego 1^{er} qui fait expulser les Jésuites et tous les missionnaires Européens en réaction à tous les problèmes politiques causés par les Européens.

1569 : Les guerriers Yaka saccagent la capitale des Bakongo, Mbanza Kongo. Le roi Alvaro 1^{er} fait appel au roi Portugais Sébastien 1^{er} pour se défendre. Celui-ci accepte mais prend le contrôle du royaume en imposant sa conception du pouvoir.

1576 : Les Portugais se fixent sur un territoire qui correspond à l'actuel Angola. Paulo Dias de Novais⁶³ construit le fort de Luanda.

1578 : Création de l'évêché de Luanda, point de départ de la christianisation du bassin congolais.

1665 : bataille d'Ambuila, le roi congolais Antonio 1^{er} est vaincu par les Portugais qui le décapite. C'est le début de la chute pour le grand Royaume Kongo. L'empire est morcelé par des guerres civiles et des luttes de pouvoir incessantes.

1678 : C'est l'apogée des luttes de pouvoir. Mbanza Kongo la capitale est détruite. C'est la fin du grand royaume Kongo fort et unifié. Le royaume éclate en chefferies rivales. Les Européens abandonnent pour un temps l'intérieur des terres au profit de la côte atlantique jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Tout au long du XV^{ème}, du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècle, les relations entre les Portugais et les rois congolais se dégradent et deviennent de plus en plus difficiles. Le christianisme permet un renforcement du pouvoir du roi auprès des siens. Mais la cour congolaise se fragilise vis-à-vis du pouvoir portugais en se mettant dans une situation de dépendance. L'aide des Portugais n'est pas sans contreparties. Les hôtes portugais imposent

⁶³ **Paulo Dias de Novais** (v.1510-Massangano, 9 mai 1589) est un explorateur portugais, premier Gouverneur de l'Angola. Il est le petit-fils de Bartolomeu Dias.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

de plus en plus leur autorité. L'alliance entre les deux royaumes tourne au mariage de dupe. Les deux siècles suivants ne font que confirmer cette tendance. Les rois congolais se rendent compte, avec le temps, que rien n'est équitable et qu'ils sont loin de maîtriser le jeu du pouvoir international. Les Portugais ne servent que leurs intérêts et non ceux du royaume Kongo. Au fil des siècles la situation se dégrade. Mais le mal est fait et il est irrémédiable. En 1678, le grand royaume Kongo se scinde en trois morceaux, Kimbangu, San Salvador, autour de la capitale et Lemba.

Les populations victimes d'exactions de toutes sortes fuient en vagues continues vers le nord. Elles s'amassent le long de la rive gauche du fleuve Congo, le traverse sous la pression démographique et s'installent à l'extrême sud du territoire Batéké, dans l'actuelle République du Congo. Ce déplacement de population continu, ne s'arrête qu'à la fin du XIX^{ème} siècle. La vague de populations migrante est stoppée nette par la topographie des lieux. Trois barrières naturelles existent dans le sud de l'actuelle République du Congo, le massif du Mayombe⁶⁴, le massif du Chaillu et les grands plateaux Batéké.

Le massif du Chaillu⁶⁵ et les grands plateaux Batéké⁶⁶, ne sont pas la seule barrière topographique. Au nord du plateau Batéké, pousse la grande forêt vierge équatoriale qui représente pour les peuples Kongo quelque chose d'effrayant.

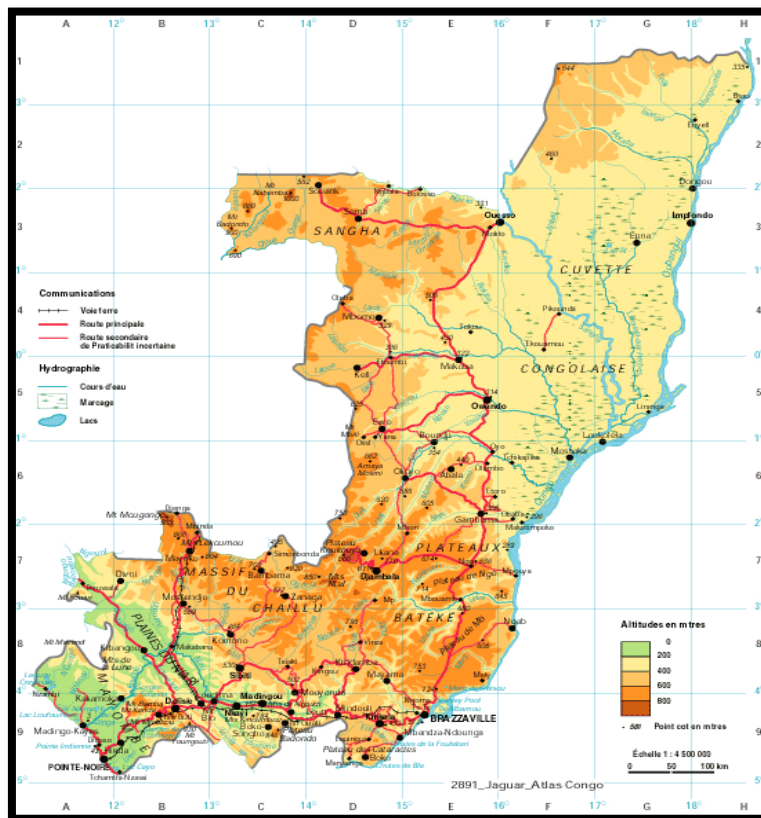
⁶⁴ Ce sont des reliefs montagneux jeunes, c'est-à-dire pas nécessairement très élevés mais à pentes vigoureuses, dépourvus de surfaces aplanies anciennes ou récentes. Les sols de ces reliefs ne participent que de la pédogenèse actuelle. Les Monts d'Ikoundou constituent le cœur du synclinal. Ils s'imposent fortement dans le paysage en dominant brutalement les plaines environnantes d'environ 150 m. Entièrement forestier, les Monts sont très disséqués, à pentes fortes, principalement dans les bordures orientale et occidentale, le centre étant moins fortement entaillé. Informations provenant du site internet Secret d'Afrique, article géographie consulté le 05/07/2015.

Le Mayombé constitue une vaste chaîne qui s'étire de l'Angola au Gabon (jusqu'aux environs de Lambaréné) en suivant une direction générale sud-est/nord-ouest. Au Gabon, la majeure partie du Mayombé est constituée de roches cristallines. Certains sommets atteignent une altitude élevée, de 700 à plus de 800 m. Le petit massif du Koumounawali (833 m) par exemple domine l'extrémité septentrionale de la plaine de la Ngounié de 750 m. Mais pour la plupart les lignes de crêtes sont établies entre 350 et 450 m.

⁶⁵ Le Massif du Chaillu oppose des régions semblables aux plateaux cristallins du nord à des régions au relief plus heurté. La dénivelée est relativement forte (500 à 600 m), sur une courte distance, entre les sommets (Mont Mimongo à 860 m et Mont Iboundji à 980 m) et la plaine de Ndendé. Cette forte dénivelée a favorisé un intense travail de l'érosion à l'origine de plateaux cuirassés, culminant vers 600-700 m, à bords très échancrés. C'est dans cette région que se trouvent les sommets les plus élevés du pays (le Mont Milondo culmine à 1 020 m). Informations provenant du site internet Secret d'Afrique, article géographie consulté le 05/07/2015.

⁶⁶ D'une altitude modeste, oscillant entre 500 et 830 m, les plateaux Batéké (au sud-est du Gabon) sont une unité géomorphologique essentiellement formée de sable et de grès récents (âge Tertiaire). Ce relief présente une surface ondulée autour de Léconi, mais beaucoup plus accidentée au sud où l'altitude atteint 830 m contre 550 à 600 m plus au nord. Les cours d'eau ont disséqué profondément ces plateaux, façonnant en bordure des cirques d'érosion. Informations provenant du site internet Secret d'Afrique, article géographie consulté le 05/07/2015.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Carte n° 5, Relief et hydrographie de la République du Congo.

Source <http://195.154.238.164/home/congo/geo/cdreGEO3.htm>.

Cette carte décrit de façon précise le relief et l’hydrographie de la République du Congo. Elle permet de mieux comprendre les déplacements de populations qui ont lieu suite à la présence Portugaise au Congo et au commerce d’esclaves.

3.1.2. La traite négrière au Royaume Kongo et ses conséquences

Les habitants du royaume Kongo comptent parmi les grandes victimes de la traite négrière. La deuxième moitié du XVI^{ème} siècle voit se développer un commerce d’un genre nouveau, celui des hommes noirs. Dès 1506, le trafic négrier est présent sur les côtes congolaises.

3.1.2.1. La traite négrière, autopsie d'un système dévastateur

L'objectif de ce paragraphe n'est pas de décrire tout le système mais de voir quelle sont les conséquences de ce trafic sur une zone assez restreinte, le sud de l'actuelle République du Congo.

La traite négrière est un système introduit par les Européens en Afrique dès le XV^eme siècle. Les Portugais la structure et permettent son intensification son développement sur les côtes angolaises et congolaises. Ce système est très bien organisé et dure plus de trois siècles et demi. Il comporte plusieurs phases et plusieurs périodes dans la région du fleuve Congo.

La première commence très tôt sur la façade maritime du royaume Kongo. La découverte du Nouveau Monde et son développement provoque, très vite, une demande en main d'œuvre bon marché extrêmement forte. Très rapidement, la demande devient supérieure à l'offre qui dépasse largement les possibilités locales d'approvisionnement. Se met alors en place un commerce d'un genre nouveau, celui d'êtres humains d'origine africaine. C'est le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques qui se met en place. Au début du trafic, deux méthodes sont utilisées pour se procurer de la marchandise, la ruse et la razzia. Les faits relatés se déroulent, dans un premier temps, dans des lieux proches de la côte atlantique, dans le royaume de Loango et dans l'arrière-pays. Pour attirer la population, des hommes, payés par des marchands d'esclaves, servent d'intermédiaires pour persuader les autochtones valides qu'ils sont susceptibles de trouver une meilleure situation dans ce Nouveau Monde dont on vante tant les richesses. Ils font miroiter monts et merveilles à ces malheureux qui n'ont aucune idée de ce qui les attend réellement. Cette méthode trouve un certain écho au début, mais très vite, une autre méthode, plus brutale et plus efficace prend le dessus, la razzia. Des hommes arrivent à l'improviste dans un endroit et emmène tous les êtres humains apte au travail, hommes femmes et enfants. Ces razzias sont imprévisibles et peuvent se produire à tout moment de la journée. Ces personnes sont alors vendues à des marchands d'esclaves qui les expédient par bateau vers l'Amérique du nord, l'Amérique du sud, en particulier le Brésil et les colonies. Pour montrer la brutalité du phénomène voici un extrait d'un article rédigé par Jean Mabire.⁶⁷

⁶⁷ Jean Mabire, 1972, La traite des noirs, in histoire générale de l'Afrique, Paris, F.Beauval, p.144.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

« Les trafiquants écument le pays. Il devient risqué de s'éloigner de son village. On vole des hommes (et des femmes) comme on vole des poules de nos jours dans les campagnes. Une jeune fille s'éloigne de sa case pour aller puiser de l'eau, des trafiquants l'aperçoivent, se précipitent, l'enferment dans un sac et viennent la proposer au comptoir le plus proche. (...) Certains Noirs venus en curieux pour assister aux tractations sont ainsi embarqués avec les captifs. Les imprudents qui s'aventurent à la portée des marchands se retrouvent eux-aussi le collier de fer au cou. »

La seconde phase consiste à s'attaquer à l'intérieur des terres. Un système de clientélisme se met en place entre certains dirigeants locaux et les esclavagistes européens. Cette complicité permet la traque d'un nombre considérable d'individus. Un système bien rôdé se met en place. Il comprend un armateur qui fournit le navire et les marchandises qui permettent l'achat des futurs esclaves, des personnes qui organisent les rafles et vendent le produit de leurs razzias, des marchands qui achètent les hommes raflés et servent d'intermédiaires à des clients qui rachètent ces personnes à la fin du voyage. Les enjeux économiques et humains sont considérables. L'Occident se développe et l'Afrique se vide.

Les marchands envoient des intermédiaires qui vont chercher les esclaves de plus en plus loin à l'intérieur des terres où ils sèment la terreur et la peur. Ces hommes utilisent toujours la méthode de la razzia, efficace et rentable, pour se ravitailler. Avant de commettre leurs méfaits, ils se renseignent sur les populations et leurs habitudes pour avoir la certitude de pouvoir proposer une marchandise conforme aux attentes de leurs employeurs. Cette façon de procéder a des conséquences à long terme sur les populations touchées par le phénomène.

La troisième phase est mondiale, elle permet d'instituer un trafic à grande échelle et génère une économie rentable pour l'Europe qui s'enrichit grâce à ce commerce. Les conséquences sur le terrain sont catastrophiques. Le tissu social et économique est désagrégé et les pertes humaines mettent en péril l'avenir du territoire concerné.

3.1.2.2. La traite négrière et le déclin du royaume Téké

Le Royaume Kongo n'est pas le seul royaume victime des Européens. Jusqu'au XVIII^e siècle les Batéké ont su profiter de la manne financière que représente le trafic d'esclaves. Un certain nombre de chefferies ont ainsi pu se développer le long des pistes commerciales. Mais, à l'aube du XVIII^e siècle, un phénomène nouveau apparaît dans le commerce négrier du territoire congolais. Le trafic se déplace des pistes vers le fleuve Congo. Les Bobangi entrent en force dans le trafic et prennent le contrôle du

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

fleuve Congo qui devient la grande voie d'évacuation des esclaves vers l'océan Atlantique. Les esclaves convoyés par ce chemin ne viennent pas tous des territoires alentours. Beaucoup proviennent de l'intérieur des terres africaines.

Cette intervention des Bobangui dans le commerce triangulaire a des conséquences immédiates qui pèsent lourd pour le futur du pays. Premièrement, sur le plan politique, les grandes chefferies Batéké sont ruinées car elles étaient, jusqu'à l'arrivée de ces nouveaux venus, les grandes bénéficiaires du trafic d'esclaves. Le royaume Téké, privé de financement, se désagrège durant deux siècles. A la fin du XIX^{ème} siècle, le royaume Téké est réduit à un noyau centralisé autour de sa capitale Mbé. La majeure partie des titulaires de chefferies ont pris leur autonomie par rapport au pouvoir central. Le pouvoir Téké se retrouve isolé, avec une marge de manœuvre politique très faible.

Deuxièmement, le territoire du Mpumbu plus communément appelé Pool, propriété des Batéké, devient l'enjeu de tous les échanges commerciaux et un point stratégique incontournable qui va déchaîner les passions. L'isolement politique du pouvoir Téké a beaucoup affaibli les dirigeants et ouvre la voie à de possibles alliances avec des tiers pour retrouver un peu de prestige et d'autorité.

3.1.2.3 La traite négrière et ses conséquences à long terme chez les Bakongo

Le royaume du Kongo est un endroit particulièrement touché par la traite négrière. Celle-ci a sévi durant trois siècles et demi (1506-1860) et a des conséquences encore visibles aujourd'hui.

Premièrement, ce phénomène conjugué aux problèmes causés par la présence portugaise provoque une vague de migration de la population Kongo sans précédent, de l'actuelle Angola vers le sud de la République du Congo et l'Ouest de la République Démocratique du Congo, dans un mouvement allant du sud vers le nord. Ces populations fuient les exactions des Portugais et des esclavagistes. Les Bakongo traversent le fleuve Congo arrivent ainsi par vagues successives sur les territoires Batéké et s'installent de façon durable et définitive jusqu'à l'aube du XX^{ème} siècle. Ils sont bloqués dans leur avancée, par la topologie des lieux. En effet se dressent trois barrières naturelles difficilement franchissables, les plateaux Batéké les montagnes du Mayombe et le massif du Chaillu (voir carte n° 5). Les Bakongo restent donc cantonnés au sud de la République du Congo. Le résultat observé, encore très visible aujourd'hui, est que toutes les langues à base

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

kikongo se trouvent regroupées au sud de la République du Congo. La carte n°15 sur la répartition des langues en République du Congo, selon la classification de Malcom Guthrie, permet de mettre en exergue cet événement.

Deuxièmement, le phénomène de la rafle, possible à tout moment de la journée, fait vivre les populations dans une psychose de l'insécurité qui devient chronique, un stress et une peur permanente qui les conduit à produire des mécanismes de survie. Ils oublient peu à peu les fondements culturels qui les ont toujours animés pour vivre dans une terreur permanente et un repli sur soi. Ils développent alors une attitude de méfiance envers les étrangers qui les conduit au tribalisme. Ce système amène les individus concernés à une forme d'autarcie culturelle. L'origine ethnique prend une importance grandissante et amène les populations et les dirigeants politiques à privilégier la vie de groupe au détriment de l'individu. Ce système est amené à se développer et prendre une ampleur si considérable, qu'il modifiera l'avenir de la République du Congo.

Troisièmement, le système social est désorganisé par les rafles qui brisent les familles et par le fait que les hommes sont considérés comme de la simple marchandise. Cela induit une perte de confiance en soi et en les autres et conduit les populations concernées à une perte des repères sociaux traditionnels. Les familles voient disparaître pour toujours un certain nombre de leurs membres sans explications, sans les avoir salués une dernière fois, sans avoir de nouvelles. Une terrible angoisse voit le jour. Elle est concomitante au renforcement du pouvoir des sorciers (*ndoki*) et des guérisseurs (*nganga*) qui jouent alors un rôle fondamental dans la société et dans celui de la prise de conscience de l'appartenance ethnique. Les sorciers prennent une importance qu'ils n'avaient pas auparavant et qui leur permet de jouer un rôle central dans la société.

Quatrièmement, la population ne peut se renouveler, trop d'hommes et de femmes, en âge de procréer, sont emmenées de force. Cela explique pourquoi la République du Congo est, aujourd'hui encore, un pays assez peu peuplé. Des générations entières d'humains ne naissent pas et ne peuvent produire ni enfants, ni richesses.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Cinquièmement ce commerce est un désastre économique pour les Bakongo qui voient partir leur population au profit de marchandises qui ne valent pas les vies humaines qui sont prises. L'exemple cité ci-dessous est très explicite. Il provient du chapitre 2, tome II, de l'Histoire générale du Congo des origines à nos jours.⁶⁸ Voici la liste de marchandises échangées par le capitaine du navire négrier le Télémaque, au Loango,

2987 ½ pièces de tissus différents
3 manteaux
1 vieille veste
550 fusils anglais
5400 livres de poudre
6500 pierres à fusil
600 livres de plomb à balles
1277 ½ veltes d'eau-de-vie
250 barres de fer
250 bassins de cuivre
200 plats d'étain
200 couteaux anglais à gaine
500 douzaines de couteaux
134 onces de corail
50 livres de perles de verre
76 livres de tabac à fumer
11 barbançons de grès
1351 canettes de grès.

contre 364 esclaves :

Le Loango comprend trois sites de traite Malimba, Loango et Cabinda. L'Afrique ne tire aucun profit de ce commerce négrier et voit même ses activités traditionnelles, moins rentables, péricliter. Cela l'affaiblit économiquement, humainement et la met à la merci de marchands peu scrupuleux

Photographie n° 2, Liste des marchandises échangées contre des esclaves.

L'installation des populations Kongo au sud de l'actuelle République du Congo s'explique donc par l'histoire et par la recherche de stabilité morale économique et politique. Ces populations victimes d'exactions diverses cherchent sur leur nouveau territoire la paix et la prospérité. Elles n'ont aucune velléité guerrière, elles s'installent pour retrouver une vie normale. Mais se profile déjà sur ce territoire une autre menace et un autre combat, la colonisation française.

3.2. Le temps des explorateurs et le Mpumbu

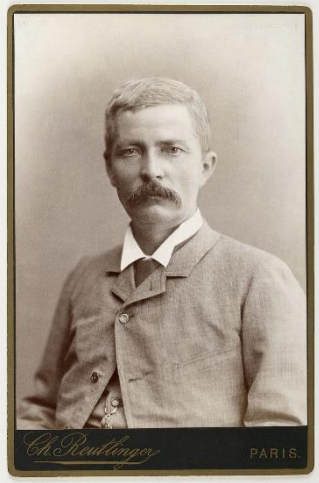
3.2.1. Pierre Savorgan de Brazza et Henry Morton Stanley une lutte acharnée pour conquérir des territoires

L'objectif de ce paragraphe est de montrer quelles sont les conséquences de la lutte entre les deux hommes sur le territoire congolais.

Les deux explorateurs arrivent en Afrique subsaharienne officiellement pour conduire des missions scientifiques. Henri Morton Stanley doit rechercher l'explorateur David

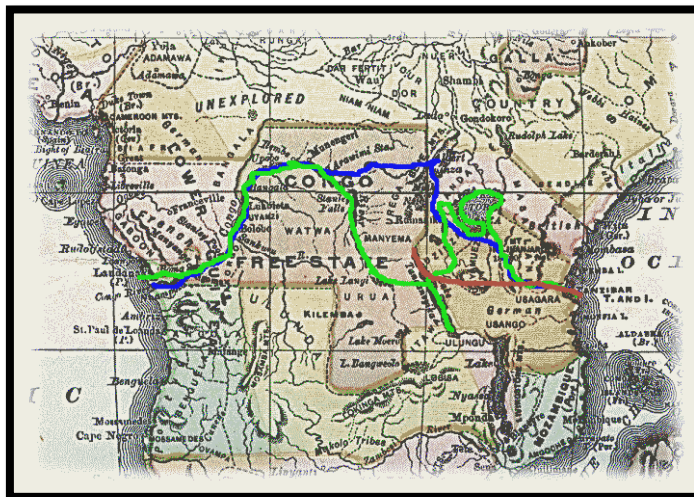
⁶⁸ Gambou, Auguste-René, 1972, chapitre 2, la traite négrière atlantique et ses conséquences, p. 58.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Livingstone qu’il rencontre en 1871 dans la région du Tanganyika. Sa deuxième mission, de 1874 à 1877, consiste à traverser l’Afrique d’Est en Ouest en utilisant le cours du fleuve Congo. Il est mandaté par deux journaux le *New-York Herald*⁶⁹ et le *Daily Telegraph*⁷⁰.

Photographie n°3, Henry Morton Stanley (1841-1904) en 1884, Charles Reutlinger, Bibliothèque Nationale de France.



Carte n°6, Les routes exploratoires suivies par H.M. Stanley.

L’original de la photographie de cette carte est téléversé par André Engels sur Wikipédia néerlandais. Source consultée Wikipédia français, article Henri Morton Stanley consulté le 20/04/2016.

⁶⁹ Le *New York Herald* est un journal américain à grand tirage lancé le 6 mai 1835 à New York par Sir James Gordon Bennett. Il est acquis, à sa mort, en 1924, par son rival, le *New York Tribune*, pour devenir le *New York Herald Tribune*. Source Wikipédia article *New York Herald* consulté le 20/04/2016).

⁷⁰ *The Daily Telegraph* est un quotidien d’information britannique fondé en 1855 sous le nom *Daily Telegraph and Courier*. Depuis 1961, il a également une édition dominicale intitulée *The Sunday Telegraph*, qui a sa propre rédaction. Source Wikipédia article *The Daily Telegraph* consulté le 20/04/2016).

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



La première mission de Pierre Savorgnan de Brazza, de 1874 à 1878, est initiée par la Société de Géographie française. Il doit reconnaître l’Ogooué supérieur. Il se rend rapidement compte que le Congo et l’Ogooué sont deux fleuves distincts mais que des liaisons sont possibles entre les deux. Sa seconde mission entre 1879 et 1882 est politique, il est mandaté par la France, sur la rive droite du fleuve Congo, pour contrer les actions d’Henry Morton Stanley qui agit pour le compte de la Belgique.

Photographie n°4, Portrait de Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) par Nadar, Bibliothèque Nationale de France.

Les deux explorateurs se rencontrent en 1880. Les deux hommes ne s’apprécient guère. Leurs objectifs sont pourtant identiques, acquérir des territoires pour des puissances européennes. Leur méthodologie pour y arriver est totalement différente. Pourtant, les deux hommes s’accordent sur un point, le continent africain présente de très nombreuses possibilités de débouchés commerciaux, en particulier les dans les bassins de l’Ogooué et du Congo. Chacun attise les intérêts des dirigeants qu’il représente pour lui prouver qu’il doit intervenir sur ce territoire nommé par les habitants Mpumbu.

Le Mpumbu est le nom africain du département congolais nommé aujourd’hui le Pool, siège de la capitale Brazzaville. Nous l’avons vu avec la traite négrière, cette région qui marque la frontière entre la partie navigable et la partie non navigable du fleuve Congo est un nœud stratégique pour le commerce de la région. Comme le souligne Scholastique Dianzinga⁷¹ dans son article intitulé *La fondation de la colonie du Congo français* :

« Les expéditions de Stanley et de Brazza aboutirent donc à la découverte d’une nouvelle voie d’accès en Afrique centrale, non plus à partir de l’océan Indien, mais de l’océan Atlantique. Ce résultat qui contribuait à combler les vides relevés encore sur la carte de l’Afrique, se révéla d’une grande importance pour l’impérialisme colonial : il favorisait des possibilités d’expansion des intérêts commerciaux des Européens limités depuis la traite négrière aux côtes. Dans les milieux d’affaires français, l’Ogooué représentait jusque-là la voie par laquelle on pouvait drainer les richesses de l’Afrique centrale. Atteindre le Congo ouvrirait donc au commerce français d’intéressantes perspectives. »

⁷¹ Dianzinga, Scholastique (2010), *La fondation de la colonie du Congo français*, in Histoire générale du Congo des origines à nos jours, Paris, l’Harmattan, pp. 137-164.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Deux pays s'affrontent dans cette région du monde, la Belgique gouvernée par le souverain Léopold II, et la France. Les enjeux sont commerciaux, industriels et financiers. Deux conceptions de la conquête d'un territoire s'affrontent. Pierre Savorgnan de Brazza est un pacifiste et ne souhaite pas se battre avec les autochtones. Il préfère palabrer, gagner la confiance des chefs locaux et négocier des traités. Henry Morton Stanley lui n'hésite pas à utiliser la force pour s'imposer, il est surnommé par les Bakongo « *bula matadi* », qui se traduit par « le briseur de cailloux ».

Pierre Savorgnan de Brazza gagne la bataille du Mpumbu grâce à la signature d'un traité avec le roi des Batéké l'Onkoo Iloo 1^{er} à Mbe, capitale du Royaume des Batéké, le 10 septembre 1880. Le 3 octobre de la même année, il prend possession au nom de la France d'un territoire situé entre les rivières Impila et Djoué pour établir la seconde station française au Congo. La première station créée par l'explorateur se situe au Gabon et se nomme aujourd'hui Franceville.

Pierre Savorgnan de Brazza installe sur ce nouveau territoire des hommes de confiance pour l'administrer, le Sergent Malamine Camara, Samba Thiam et Ogoula. Leur fidélité se révèle à toute épreuve, lors de l'absence de l'explorateur rentré en France pour faire reconnaître la signature du traité par les autorités. Le 30 novembre 1882, le traité est ratifié. L'occupation du Mpumbu par la France est officialisée, la colonisation du territoire peut être entreprise avec le soutien des autorités française. L'explorateur dispose de deux alliés de poids au gouvernement, Jules Ferry et Léon Gambetta.

Par la signature de ce traité, et le soutien sans faille des instances politiques françaises, l'explorateur barre la route à Henry Morton Stanley qui est mis devant le fait accompli. L'homme, entré au service de Léopold II de Belgique, qui avait des vues sur la région, doit se replier sur la rive gauche du fleuve Congo. Il fonde Léopoldville devenue aujourd'hui Kinshasa.

La méthodologie de Pierre Savorgnan de Brazza s'avère payante, il obtient un vaste territoire, capital du point de vue stratégique, sans verser le sang des hommes. L'opinion publique française lui est favorable. Sa méthode pacifiste plait. Elle lui permet de trouver des soutiens importants à Paris qui lui permettent de faire reconnaître son traité par l'Assemblée nationale en 1882. Stanley malgré son prestige ressort affaibli de cette histoire. Cette fois-ci, la force ne l'a pas emporté sur la diplomatie.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Les conséquences de cette lutte entre les deux explorateurs est concrète et rapidement visible sur le terrain. Deux zones d’influences européennes distinctes s’installent. La rive droite du fleuve passe sous influence française, la rive gauche sous influence belge. Les deux capitales les plus proches du monde, voient le jour quelques années plus tard, Brazzaville et Léopoldville. Cette situation est reconnue et confortée par la conférence de Berlin qui a lieu de 1884 à 1885.

3.2.2. La conférence de Berlin de 1884-1885.

L’Objectif de ce paragraphe est de comprendre les implications et les conséquences des résolutions prises durant cette conférence sur le terrain et d’observer la manière dont ces résolutions sont appliquées dans le sud de ce qui deviendra ultérieurement la République du Congo, de l’océan Atlantique à Mfoa, le site de la future Brazzaville.

Nous avons constaté au paragraphe précédent que cette région stratégique est l’objet d’une lutte acharnée entre le roi de Belgique, Léopold II, dont les intérêts en Afrique sont représentés par Henry Morton Stanley et Pierre Savorgnan de Brazza qui représente les intérêts français. Chaque explorateur a installé des comptoirs à divers endroits, de part et d’autre du fleuve Congo. Les préoccupations économiques et financières des deux hommes reflètent les problèmes qui se posent globalement en Europe à cette époque.

La première révolution industrielle entre 1873 et 1875 a créé la première surproduction industrielle de l’histoire. L’Europe, qui de ce fait subit une crise financière sévère, cherche en vain de nouveaux débouchés commerciaux. L’Afrique est une des solutions qui s’offre à elle pour écouler les surplus accumulés. Les besoins en matière première croissent avec l’avancée de l’industrialisation de l’Europe. Les sources d’approvisionnement classiques ne suffisent plus à fournir le marché des matières premières. Le continent africain offre de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités d’approvisionnement aux pays européens. Les différentes expéditions exploratoires qui ont eu lieu en Afrique subsaharienne ont révélé de réelles opportunités économiques et une réserve de matière première conséquente.

Cette conférence se déroule en deux phases entre le quinze novembre 1884 et le vingt-six février 1885. L’objectif avoué de cette réunion est de réguler le commerce entre les divers pays européens et ses partenaires et de mettre fin à l’esclavage

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

et à la traite négrière. En filigrane et de façon moins formelle se pose la question des frontières territoriales et du partage d'influence dans cette région, entre les différents protagonistes européens présent à cette conférence. Elle est présidée par Bismark le Chancelier allemand. Sont présents à cette rencontre, les délégués de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et du Portugal qui sont les principaux acteurs en Afrique subsaharienne et qui possèdent les principales zones d'influences dans le bassin du Congo et à son embouchure. Sont également conviés les délégués de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Espagne et des Etats-Unis. Les délégués de la Suède-Norvège, de l'Italie, de la Russie et de la Turquie sont également invités pour donner une caution internationale aux résolutions prises durant cette conférence.

Lorsque la question de la région du Bas-Congo, objet de lutte entre la Belgique et la France, est abordé, voici ce qu'écrit Jean Mouyabi⁷² à propos de ce partage.

« La première phase de la Conférence se termine le 22 décembre 1884 avec un consensus sur la délimitation de la zone de libre échange représentée par le « bassin du Congo et ses affluents » qui s'étend de l'océan Atlantique aux grands lacs. Sur la côte atlantique, sa frontière septentrionale est fixée à 2° 30' de latitude sud et la frontière méridionale à l'embouchure du fleuve Logé. Le « bassin conventionnel » comprend le « Bassin du Congo et ses affluents » et l'autre zone, dite « zone orientale » s'étend des grands lacs à l'océan Indien ».

Cette situation ne satisfait pas la Belgique et le roi Léopold II qui souhaite créer un état africain au centre du pays qui engloberai le sud de l'actuelle République du Congo pour avoir un accès à l'océan Atlantique et pour permettre l'exportation des marchandises et matières premières produites sur place. Mais Pierre Savorgnan de Brazza, soutenu avec force par les parlementaires français, a porté son empreinte sur la rive droite du fleuve et signé un traité avec la Makoko Iloo 1^{er} chef des Batéké ratifié par la France en 1882. Personne ne peut ignorer ces faits et la Conférence de Berlin doit tenir compte de cette situation. Henry Morton Stanley subit un revers diplomatique qui oblige le roi des Belges à revoir sa position stratégique dans le bassin du Congo. Après d'âpres négociations, les terres du Kouilou-Niari, sont cédées à la France en contrepartie du Katanga. Pierre Savorgnan de Brazza a gagné et l'influence française sur la rive droite du Congo est reconnue par tous. « Les compétences de la France s'étendent de l'Oubangui à l'océan Atlantique. La France peut alors jeter les bases juridiques et









⁷² Mouyabi, Jean (2010), Chap.3, *Le Congo et la Conférence de Berlin*, in Histoire Générale du Congo des origines à nos jours, t.II le Congo moderne, pp.61-101.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

administratives de sa colonie du Gabon-Congo qui s’étend entre l’Ogooué au Nord, le Congo au sud et les bassins du Kouilou-Niari et de la Nyanga au centre »⁷³.



Carte n°7, Les colonies européennes en 1912. Source Wikipédia, article partage de l’Afrique, consulté le 21/04/2016.

Légende	
	Possessions britanniques.
	Possessions françaises.
	Possessions belges.
	Possessions allemandes.
	Possessions portugaises.
	Possessions italiennes.
	Possessions espagnoles.
	Ethiopie indépendante.

Cette conférence ouvre la voie à une balkanisation de l’Afrique. Les Etats créés sont de petite taille et les frontières proposées ne tiennent pas compte des regroupements linguistiques et culturels constatés sur le terrain. Les frontières sont créées pour des raisons politiques et stratégiques, par rapport aux zones d’influences des colonisateurs et selon leurs besoins économiques. Cette situation plonge les populations dans un profond désarroi, car elle brise les coutumes ancestrales, divise des groupes ethniques entiers et complique les liens familiaux fondamentaux. De grands royaumes sont ainsi morcelés et des populations qui ont une histoire culturelle et linguistique commune sont irrémédiablement séparées. Cette situation perdure encore aujourd’hui.

⁷³ Mouyabi, Jean, op.cit., p.88.

4. Les balâri et la colonisation

4.1. La naissance des Balâri

Aucun document ne mentionne une date précisant la période à laquelle sont nés les Balâri. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il est le dernier groupement ethnique créé dans ce qui sera la République du Congo. Il se constitue dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle de la réunion de membres des groupements Batéké et Bakongo. Comme l'indique la Carte n°3 qui précise la distribution géographique des langues Kongo et du Kituba, la zone où résident les Balâri est une zone tampon entre le monde des Bakongo et celui des Batéké. On ne trouve aucune mention de l'existence de ce groupement de personnes avant l'arrivée des missionnaires de la congrégation du Saint Esprit qui décident de fonder la première paroisse catholique à Linzolo⁷⁴ en septembre 1883 sous la responsabilité de Monseigneur Prosper Augouard⁷⁵ et de son collègue le Père Hyppolite Carrie⁷⁶. Linzolo est le fief des Balâri. Karl Laman,⁷⁷ auteur du dictionnaire kikongo-français, ne mentionne pas ce groupement ethnique ni dans son dictionnaire, ni dans l'enquête préliminaire faite par lui sur le terrain entre 1891 et 1919, pour recueillir les données linguistiques nécessaires à la rédaction de son dictionnaire.

Avant la colonisation et avant l'arrivée des européens en terre africaine, les groupements ethniques se créaient ou disparaissaient au gré des besoins et des problèmes posés dans les régions. Ce système était souple et évolutif. Il se fige, en Afrique, et plus

⁷⁴ Linzolo est une ville située à 20 km au sud de Brazzaville sur le plateau des cataractes. Elle est le siège de la plus ancienne mission catholique créée en République du Congo.

⁷⁵ Mgr Prosper Philippe Augouard (Poitiers 1852-Paris 1921) est le second évêque responsable du Congo français et de l'Oubangui.

⁷⁶ Père Hyppolite Carrie (1842-1904), fondateur et premier vicaire du vicariat apostolique de Loango, en mai 1886 au Congo. Il reste 33 ans au Congo. La mission de Loango se dispute le titre de plus ancienne mission du Congo, avec celle de Linzolo. L'ancienne "préfecture apostolique du Congo", abandonnée par les Capucins depuis 1836, fut confiée à compter de 1865 à la Congrégation du Saint Esprit. Le révérend Père Carrie fonda une résidence à Loango le 25 août 1883. Sa résidence officielle était alors à la mission Saint-Jacques de Landana (au Cabinda, anciennement Cacongo) depuis 1873.

Les découpages politiques des vastes royaumes Kongo entre la Belgique, le Portugal et la France conditionnèrent les structures religieuses. Le Vicariat apostolique du Congo français fut ainsi fondé en 1886, dans le sillage de la Conférence de Berlin.

Devant l'étendue du territoire, il fut divisé en deux en 1890 : le vicariat du Bas-Congo français fut confié à Mgr Carrie, celui du Haut-Congo français à Mgr Augouard.

En 1907, il devient Vicariat de Loango (couvrant le Kouilou, toute la vallée du Niari, et une partie du Pool jusqu'en 1911). Enfin, la ville historique du Kouilou ayant perdu de son influence, il devient Vicariat de Pointe-Noire en 1949. Ces informations proviennent du site internet <http://voyage-congo.over-blog.com/article-35754333.html>

⁷⁷ Karl Edward Laman (1867-1944) est un missionnaire protestant de l'église Covenant de Suède, fondée en 1878. Ethnologue et linguiste, il est resté au Congo entre 1891 et 1919.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

particulièrement dans la région du fleuve Congo, avec l’arrivée des Portugais, la traite négrière et la colonisation française.

Les Balâri s’installent sur un territoire qui devient, au XIX^{ème} siècle, l’enjeu de luttes de pouvoir entre la France et la Belgique comme nous l’avons souligné dans les paragraphes précédents. C’est à cet endroit que le fleuve Congo cesse d’être navigable. Il faut obligatoirement poursuivre son chemin par voie terrestre. Les marchands sont obligés d’avoir des relais pour poursuivre leurs activités commerciales vers l’atlantique et changer de mode de transport. Ils doivent impérativement marquer l’endroit leur présence, s’ils veulent faire des bénéfices commerciaux et surveiller les concurrents.

Les Batéké, propriétaires du territoire, sont une population bantoue de grands guerriers. Ils sont installés dans ce qui sera la République du Congo depuis le XII^{ème} siècle. Le territoire de ce royaume est vaste. Il s’étend de l’ouest de la République démocratique du Congo au sud de la République du Congo et occupe également le sud-est du Gabon. Les souverains Batéké, connus sous le titre de « Makoko » sont élus par un collège de dignitaires. Le roi est choisi parmi les six branches royales du groupement ethnique Batéké. La fonction ne peut être refusée par la personne choisie par le collège de dignitaires. Cette pratique est toujours en vigueur aujourd’hui. Les six branches qui composent l’arbre royal se prénomment : Empo, Essou, Ondzala, Impan, Inkoui et Onkossan.

Le territoire Batéké est subdivisé en chefferies autonomes. La capitale du pays change avec chaque élection de souverains. L’ancienne capitale devient alors un endroit sacré par la présence d’un tombeau royal. Les Batéké voient arriver les migrants Bakongo avec curiosité et ne manifeste aucune animosité face à leur installation.

Un regroupement s’effectue d’une part entre les groupements ethniques Bakongo et Basûndi qui ont une culture kongo et une langue à base kikongo, respectivement, le *kisundi*, et le *kikongo*, et d’autre part entre les groupes ethniques Bawuumu et Bafuumu qui sont d’origine Batéké et parlent des langues à base Téké. C’est le mixage d’une partie de ces populations qui est le fondement du groupement ethnique lârî.

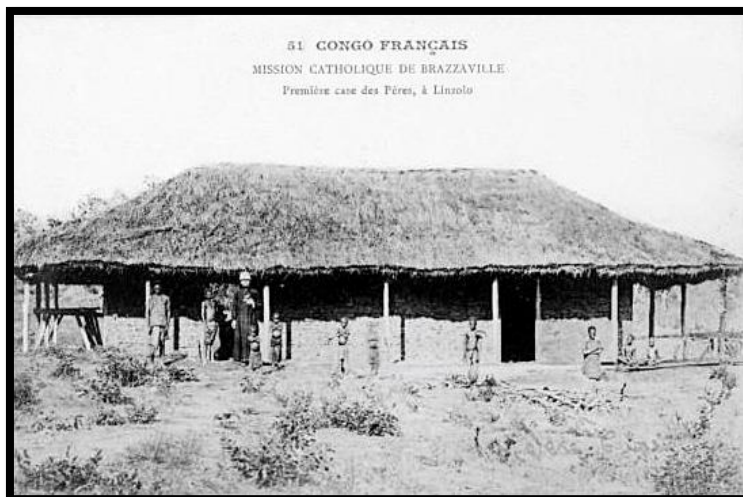
L’installation de cette population à lieu autour de Linzolo pour des raisons pratiques. Tous les protagonistes qui partagent cette création habitent déjà dans la région ou à la périphérie de celle-ci. Ils se fixent donc sur un territoire de proximité qu’ils connaissent bien et qui leur est familier. C’est un endroit tranquille, à la campagne avec des terres fertiles qui permettent l’autarcie alimentaire, et stratégique, par la présence du fleuve

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Congo à une distance peu éloignée et du Mpumbu si important pour le commerce de la région. L'endroit est idéal pour créer une nouvelle société, capable de se développer et de s'étendre.

4.2. La fondation de la paroisse de Saint Joseph de Linzolo, une sortie de l'anonymat pour les Balâri

« Les premiers contacts des populations de la région de Linzolo avec les missionnaires spiritains datent du deuxième passage de Pierre Savorgnan de Brazza à Landana, en 1882 »⁷⁸. Comme nous le précisons ultérieurement, la paroisse de Linzolo est fondée au début du troisième trimestre de 1883 par le futur Monseigneur Augouard et le Père Hyppolite Carrie.



Photographie n°5, Mission catholique de Brazzaville, La première case des Pères spiritains à Linzolo en 1907, source BnF Gallica images.

Le développement continu de cette mission durant de nombreuses années, met en lumière l'existence des balâri et concoure à la connaissance de leurs coutumes et de leur langue. La situation géographique de la paroisse, proche de la future capitale Brazzaville, fait de cet endroit un lieu privilégié pour ceux qui voudront se rendre à la capitale.

Le 22 janvier 1884, un contrat qui acte la création de la paroisse par l'acquisition d'un vaste terrain, est signé officiellement avec les chefs locaux par les représentants spiritains. Les premières recrues éduquées avec les principes chrétiens sont des enfants, filles et garçons, anciens esclaves que l'église a rachetés.

⁷⁸ Jean Ernoul, *Les spiritains au Congo de 1865 à nos jours*, p. 61.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

En 1890, deux villages chrétiens ont été créés aux abords de Linzolo, Saint Paul et Saint Isidore. C'est là que viennent s'installer les enfants qui ont fini leur instruction. Beaucoup des habitants travaillent pour la mission qui ne cesse de croître. Les premiers enfants instruits à la mission sont des esclaves rachetés de divers groupes ethniques et qui possèdent donc diverses origines linguistiques et géographiques. La langue qui unifie tout le monde est le français.

La création de cette paroisse permet aux enfants, garçons et filles de recevoir de l'instruction et d'apprendre le français. En 1901 on constate que deux villages chrétiens de plus ont été créés Sainte Anne et Saint Antoine. La mission prend de l'importance grâce à l'arrivée du Père Alphonse Doppler en 1902. Il est le fondateur des tournées apostoliques. Cette nouvelle façon d'évangéliser les autochtones, en se rendant chez eux, rencontre un vif succès et permet un accroissement considérable de la population de la paroisse.

En 1912, la paroisse est rattachée au vicariat de Brazzaville. Le Père Côme Jaffré arrive à Linzolo en 1911 et consacre une bonne partie de son temps à l'étude de la langue des Balâri qu'il parle couramment. Il dirige la mission de 1914 à 1923. Il est le principal artisan de la sortie de l'anonymat du lârî par ses travaux linguistiques, il donne le goût, à certain de ses successeurs, de s'intéresser à l'étude de cette langue et de poursuivre et développer son œuvre linguistique et sociologique.

En 1923, le Père Kranitz lui succède à la tête de la mission. Il est aidé du Père Vincent Pourchasse. En 1926, arrive le Père Gaston Schaub qui poursuit avec passion l'œuvre linguistique de ses prédécesseurs jusqu'à son décès, à Brazzaville, en 1990.

En 1934, la mission a cinquante ans, voici le bilan qu'en tire Monseigneur Firmin Guichard, successeur de Monseigneur Augouard :

*« Les résultats obtenus sont consolants, puisque, depuis sa fondation, Linzolo a enregistré 15437 baptêmes. Actuellement, elle compte 8500 chrétiens vivants, 800 familles chrétiennes et plus de 200 élèves dans ses écoles. Dans les environs, l'Évangile est annoncé à 1500 catéchumènes par 55 catéchistes et ils sont rares les vieux païens qui ne demandent pas le baptême au moment de la mort ».*⁷⁹

De 1921 à la veille de l'indépendance, la mission doit faire face, comme toutes les autres instances du pays à la crise provoquée par le ngounzisme⁸⁰ et le matsouanisme⁸¹. Cette crise politique, qui va modifier pour toujours le visage du Congo et

⁷⁹ Ernoult, Jean, *ibidem* p.73.

⁸⁰ Mouvement religieux initié par Simon Kibangou originaire de R.D.C.

⁸¹ Mouvement laïque initié par Matsua André Grenard fondateur de l'Association Amicale des Originaires de l'A.E.F.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

la place du groupement ethnique lâri dans l’histoire de celui-ci, est expliquée au paragraphe 5.1. de cet ouvrage. Mais comme le fait remarquer la Père Gaston Schaub en 1938 :

« J’ai peur que vos lecteurs, entendant parler de cette agitation congolaise, s’imaginent que notre travail d’évangélisation est détruit ou entamé. Croire cela serait une grave erreur. Les palabres politiques ne nous empêchent pas de poursuivre notre œuvre et d’y apporter des progrès. [...] Quant aux trublions, meneurs, orateurs quêteurs, prometteurs de miracles et faiseurs de prophéties, nous les laissons à leurs aventures : l’aventure finit toujours par s’épuiser d’elle-même et, après-tout, il faut bien que nos chrétiens aient, comme la sainte Eglise l’a éprouvé plus d’une fois, leur crise de croissance. »⁸²

Linzolo possède un avantage certain, une seule langue autochtone y est parlée le lâri. Tous les congolais qui arrivent dans la région, quelle que soit leur provenance doivent l’apprendre. Six stations pratiquent cette langue Kibuende, Kindamba, Mindouli, Voka, Linzolo et la moitié sud de Brazzaville.

En 1964, le catéchiste Victor Malanda, originaire d’un village proche de Linzolo, est l’initiateur du mouvement de la Croix Koma pour lutter contre les pratiques de la sorcellerie. D’inspiration chrétienne, celui-ci proscrit l’adultère, la transe, la sorcellerie et les fétiches. Bien que s’appuyant largement sur les cultures et traditions locales, il se donne comme objectif de convertir les “Sorcières” en “Chrétiens”. D’où la place centrale de la croix dans les rites de désensorcellement et de guérison qu’il organise. Son audience et son succès sont importants. Mais son mouvement s’essouffle et fini par disparaître.

En 1986, le clergé spiritain laisse place au clergé diocésain. En 1988 est créé le diocèse de Kinkala.

La mise en service de la mission de Linzolo permet de faire sortir de l’anonymat un groupement ethnique, les balâri et une langue qui unifie tout un territoire, le lâri. Grâce au travail de ces religieux, le catéchisme est traduit dans la langue locale, une grammaire et des lexiques sont créés et permettent à plusieurs générations de prêtres de travailler à l’évangélisation des autochtones dans leur langue maternelle. Ces travaux, qui nous sont parvenus partiellement ou dans leur totalité, permettent de créer une base de travail solide pour proposer une étude linguistique portant sur le vocabulaire et son utilisation. La création de la paroisse de Saint Joseph de Linzolo devient un tremplin du groupement lâri, pour conquérir le monde culturellement et linguistiquement.

⁸² Ernoult, Jean, *ibidem*, p.76.

4.3. *La fondation de Brazzaville, l’ouverture d’un monde nouveau pour les Balâri*

La fondation de Brazzaville par Pierre Savorgnan de Brazza joue un rôle fondamental dans l’histoire des Balâri et oriente leur histoire de façon durable. Par le traité de protectorat signé avec le Makoko Iloo, roi des Batéké, en 1880, l’explorateur français, au nom de la France, obtient des terres près de la rivière Mfoa, qu’il destine au développement commercial de son pays d’adoption la France.

Ces terres sont à un point de rencontre stratégique économiquement, entre les « gens du fleuve » et ceux qui vont vers l’Océan par la voie terrestre. Elles sont proches du fleuve Congo et de l’endroit où il ne devient plus navigable, obligeant les commerçants à changer de moyen de transport. A cet endroit, ils doivent obligatoirement quitter les voies maritimes pour emprunter les voies terrestres qui permettent de continuer le commerce vers l’océan Atlantique et Pointe Noire. Ce territoire est donc depuis toujours un lieu d’échange et de transit de tous les commerçants de la région et de tous les voyageurs qu’elle que soit leur provenance. Pierre Savorgnan de Brazza a donc obtenu au nom de la France un lieu hautement stratégique.

Ces terres sont administrées dans les premières années par un seul homme, le Sergent Malamine Camara⁸³.et ses aides de camp.

Brazzaville naît officiellement en 1884. La ville telle que nous, européens la concevons et la connaissons est une structure inconnue dans cette partie de l’Afrique à la fin du XIX^{ème} siècle. La création de Brazzaville bouleverse les habitudes des habitants du pays. Les deux premiers quartiers créés et peuplés d’habitants Africains sont Poto-poto et Baongo. Ces terres ne sont qu’à trente kilomètres de Linzolo, le fief des balâri. « Dans la langue lârî, les régions de Mfoa et de Mpila étaient connues sous le nom de *Mavula*, qui se

⁸³ Le Sergent Malamine Camara est un sergent de l’armée coloniale d’origine sénégalaise recruté dans les années 1870. C’est un homme clé de l’expansion de la colonisation dans le bassin du Congo et dans l’histoire de Brazzaville. Dans la ville de Dakar, en janvier 1880, il se porte volontaire pour participer à une expédition menée par l’explorateur franco-italien Pierre Savorgnan de Brazza pour mener à bien une exploration de la côte du Gabon au fleuve Congo. En octobre 1880, il est chargé par l’explorateur de fonder une antenne à Mfoa, qui est le site de l’actuelle Brazzaville sur la rive droite du fleuve Congo. Il reste là dix-huit mois durant, avec trois hommes, sans renforts supplémentaires en hommes et en nourriture de la part des français. Il en profite pour nouer de bonnes relations de voisinage avec les chefs et la population Batéké. En mai 1882, il est rappelé au Gabon. Avant de quitter les lieux, le sergent visite tous les chefs Batéké locaux et leur soutient que son absence n’est que temporaire et qu’il va revenir dans un avenir proche. Il les exhorte à rester fidèles à la France lors de son absence. A son retour avec Pierre Savorgnan de Brazza c’est une foule acquise à sa cause qu’il trouve. Avant de partir pour la côte, en 1884, Brazza laisse Chavannes en charge du nouvel avant-poste permanent Brazzaville; Malamine sert comme aide-de-camp de Chavannes et contribue à l’approvisionnement du poste en vivres. Le 1^{er} février 1885, lors d’une cérémonie à Brazzaville, Malamine Camara a reçu la Médaille militaire. Il rentre chez lui en 1885 et décède de maladie, à l’hôpital de l’île de Gorée, en janvier 1886.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

traduit par (l’endroit pour devenir riche). Cependant cette acception, *Mavula*, est anachronique : en 1880 le site de Brazzaville était de peuplement Batéké. Les premiers témoins s'accordent sur le nom de *Nkuna* pour désigner la rive nord du fleuve où s’élèvera la future capitale ». ⁸⁴

Le quartier de Poto-poto est multi-ethnique. Il est peuplé d’habitants provenant de différentes régions du Congo et d’autres pays africains. Les gens viennent là principalement pour trouver du travail et s’enrichir rapidement.

Le quartier de Bacongo est lui beaucoup plus homogène dans son peuplement avec une population plus stable. Comme son nom l’indique, il est principalement peuplé de gens d’origine Kongo parlant une langue à base kikongo. Ces gens viennent des campagnes alentours. Ils viennent en ville pour trouver du travail, pour suivre un parent, ou pour aller à l’école. Ils gardent un point d’attache à la campagne et y retournent la semaine de travail terminée. Leur alimentation provient principalement de leur famille à la campagne. Souvent lorsqu’ils vieillissent, ils retournent à la campagne, dans leur famille.

Le quartier blanc est peuplé d’expatriés qui ne se mélangent pas avec les populations des quartiers africains. Le nombre d’habitants croit rapidement et de façon anarchique au départ. Tous les quartiers construits par la suite jusqu’à l’indépendance sont des extensions des trois quartiers d’origine. Il se dessine dans la ville une séparation entre le nord de la ville cosmopolite, peuplé de gens venant du nord du pays et d’horizons variés et le sud de la ville composé au sud-ouest de populations Bakongo et au sud-est de populations blanches expatriées. Cette répartition géographique à son importance pour la suite de l’histoire de la République du Congo.

Les Balâri sont parmi les premiers autochtones à s’installer en ville dans le quartier de Bacongo. Leur motivation est quadruple, s’élever socialement et avoir la possibilité d’acquérir des moyens pour construire une maison en ville ou dans leur village d’origine, acquérir de l’instruction, fuir une famille parfois envahissante qui impose de lourdes contraintes coutumières et fuir le travail des champs à la campagne. Cette nouvelle organisation qu’est la ville semble offrir de nouvelles opportunités sociales et économiques.

⁸⁴ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Brazzaville>

5 Les vecteurs de l'expansion linguistique des Balâri au Congo-Brazzaville

5.1. Les Balâri face à la colonisation française

Les Balâri, dès leur arrivée en ville, comprennent que le colonisateur blanc est le décideur et le dirigeant du territoire. Ils vont essayer de se fondre dans la masse et de poursuivre les quatre objectifs qu'ils se sont fixés sans se faire remarquer par les autorités. Ils sont plutôt enthousiastes à l'idée de voir naître un système de fonctionnement inconnu la ville. Ils s'adaptent très vite à ce nouveau mode de vie, la proximité de leur famille dans les villages alentours y contribue fortement. Ils comprennent vite que le côté urbain est un tremplin possible pour étendre son influence culturelle et linguistique et que la proximité de leurs villages est un atout considérable. Ils saisissent vite que le milieu urbain permet de multiples rencontres. Le quartier de Bacongo se peuple rapidement et de façon anarchique, avec une partie de la population qui reste stable. Si l'on regarde de près la composition du quartier, Bacongo ressemble plus à un village qu'à une ville. L'organisation sociale est maintenue et adaptée à l'habitat urbain et très vite, les Balâri accèdent aux écoles de la ville et apprennent le français. On retrouve en quelques années un nombre non négligeable d'éléments dans les postes de l'administration française. Ils servent souvent de liaison avec les autres africains.

Le sud de Brazzaville parle majoritairement des langues à base kikongo. Tout le monde comprend le lâri, même si certains ne le parle pas. Se dessine au fil des ans une fracture entre le sud de la ville et le nord plus cosmopolite et peuplé de personnes originaires du nord du pays. La capitale reproduit inconsciemment la fracture qui existe entre le sud et le nord de la République du Congo. Cet état de fait va bouleverser la vie de la ville.

5.2. Le développement de Brazzaville, une opportunité à prendre en compte

Le développement de la capitale de la République du Congo, Brazzaville, est le premier vecteur d'expansion de la culture et de la langue des Balâri.

Brazzaville prend une importance particulière dans le jeu politique international, lorsqu'elle devient capitale de l'Afrique Equatoriale Française en janvier 1910. Elle est développée et érigée en commune en 1911. La première mairie est bâtie en 1912. Des moyens sont investis par la France pour donner à la ville un certain éclat. Pourtant, le

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

premier plan d'urbanisme date seulement de 1929. Brazzaville s'étend, pendant cette période, de façon anarchique, au gré des besoins et du grossissement de la population.

Malheureusement, la poussée salariale n'est pas liée à l'installation de sources de production ou d'industries de transformation qui permettent à un marché du travail durable de s'installer. Le travail est trop dépendant des institutions de l'Afrique Equatoriale Française. Les salaires proposés sont bas pour les travailleurs et les garanties apportées par les employeurs sont insuffisantes. De plus, le souvenir du travail forcé qu'avait instauré l'esclavage, rend l'africain très méfiant vis-à-vis des contrats longue durée. Le travailleur ne souhaite pas s'engager pour une longue période. Le travail est donc précaire et la formation professionnelle inexistante. La vie urbaine s'avère rude. Un phénomène inquiétant vient renforcer la précarité de la vie, l'exode rural.

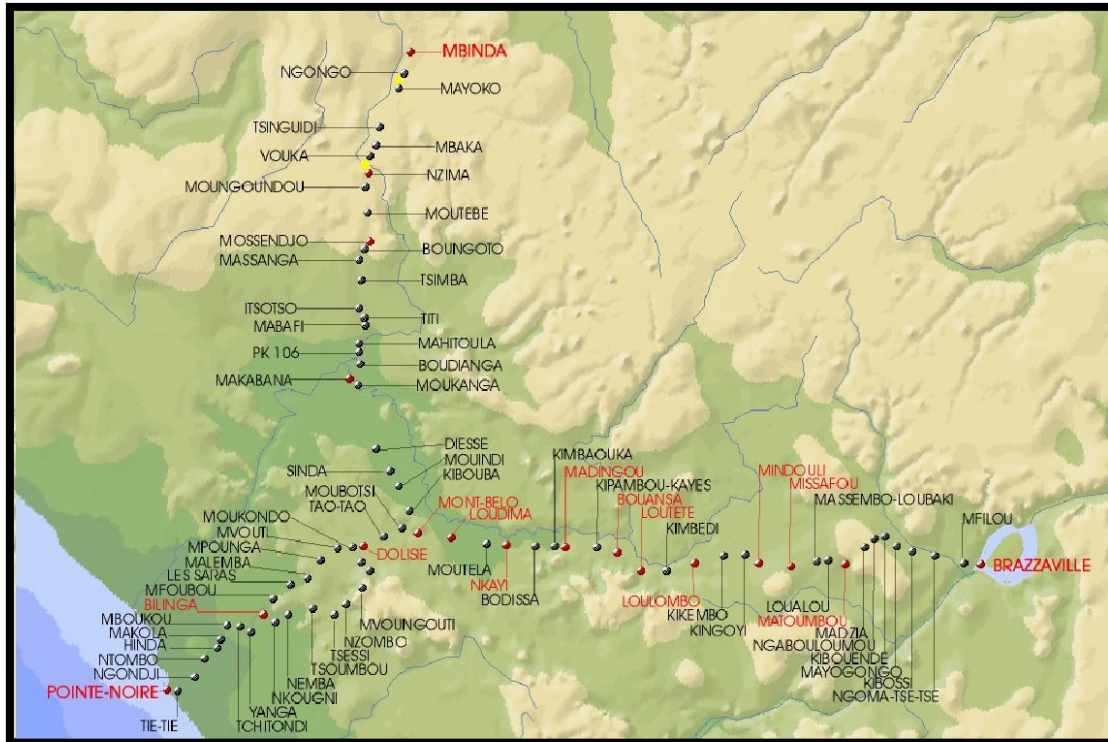
La campagne perd ses habitants au profit de la ville. Ceux qui arrivent en ville cherchent le travail le plus rémunérateur et non l'emploi le plus stable. La main d'œuvre est extrêmement versatile et instable. Cela rend les conditions de vie difficiles et précaires. Les emplois occupés concernent surtout le bâtiment, les transports, les services domestiques, l'administration et le commerce.

Malgré tous ces problèmes, les Balâri voient leur aire d'influence linguistique et culturelle s'étendre au sud de la ville et aux alentours et croître de façon continue et régulière. Leur atout principal est la proximité de leurs villages et de leurs familles. Contrairement aux populations, qui proviennent du nord et du centre de la République du Congo, qui se considèrent comme immigrées à Brazzaville, les Balâri se sentent chez eux dans la capitale. Ils y installent et assez vite sont porteurs de projets. Même si la vie est rude, ils peuvent se nourrir correctement grâce à leur famille restée au village et très vite la population urbaine d'origine Balâri croît dans les quartiers sud de la ville. Cette tendance dure jusqu'à l'aube du XXI^{ème} siècle.

5.3. Le chemin de fer Congo-Océan, une opportunité de développer une influence culturelle et linguistique hors de Brazzaville

Le second vecteur qui permet aux balâri d'étendre encore plus largement leur influence culturelle et linguistique, est la construction du chemin de fer Congo-Océan. Cette ligne de chemin de fer traverse la totalité de la République du Congo d'est en ouest, elle relie Brazzaville la capitale politique à Pointe-Noire la capitale économique. Les travaux ont lieu de 1921 à 1934.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Carte n°8, Le tracé du Chemin de fer Congo Océan, source site officiel du CFCO (Chemin de fer Congo-Océan) <http://www.cfco.cg>

Le tracé historique, qui relie Brazzaville à Pointe Noire, ne tient pas compte du réalignement qui a eu lieu entre Bilonga et Dolisie entre 1977 et 1985. Ce tracé permet la desserte de toutes les localités du sud de la République du Congo. Il traverse le massif du Mayombe. Cette partie montagneuse difficile d'accès, au climat rigoureux et humide, est le centre de toutes les difficultés techniques et professionnelles de la construction de la ligne et engendre bien des tracas et de tourments aux administrateurs de l'Afrique Equatoriale Française, car c'est la région là moins peuplée qui demande le plus de main d'œuvre.

Il est inutile de revenir sur le coût exorbitant en vies humaines de ce chantier. Ce n'est pas l'objet de ce travail. Ce qui nous intéresse c'est la provenance des travailleurs qui travaillent à la construction de cet ouvrage, la durée de leur séjour sur le territoire congolais et les conditions dans lesquelles ils rencontrent des populations autochtones.

Si au démarrage du chantier, le recrutement du personnel se fait aux abords même du tracé de la voie ferrée, très vite, les besoins en hommes dépassent les possibilités locales. Le chantier n'est pas le seul recruteur de main d'œuvre, il faut aussi du personnel auxiliaire pour ravitailler le chantier en vivres et en matériel. Il est également

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

nécessaire de loger, de nourrir et de soigner ces nouveaux arrivants. La construction du chemin de fer réclame également une masse énorme de porteurs pour alimenter le chantier en matériel, les ouvriers en matériaux divers et faire voyager ces hommes de leur lieu de recrutement jusqu'aux chantiers.

Trois catégories d'hommes sont embauchés, des français expatriés que l'on retrouve placés aux divers postes de commandement et de l'administration, des ingénieurs, des chefs de chantier, des médecins et des militaires pour assurer la sécurité de tous, des habitants des différentes régions traversées par le futur chemin de fer, embauchés comme manœuvre, porteur, cuisinier, ou comme agriculteur, et des travailleurs immigrés qui proviennent de trois régions, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad et qui sont prioritairement envoyés sur le chantier du Mayombe, le plus consommateur en main-d'œuvre.

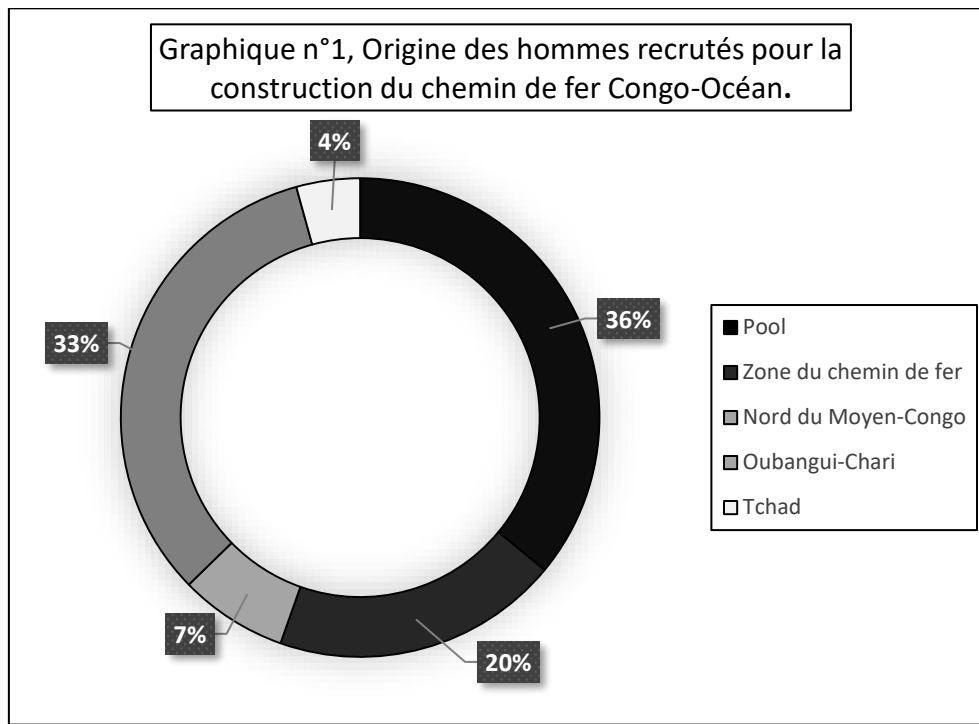
On remarque, dans le graphique représentant en pourcentage l'origine des travailleurs présents sur le chantier, qu'une forte proportion de travailleurs provient d'Afrique centrale 44% de la totalité des effectifs. Les autres proviennent du sud de l'actuelle République du Congo et représentent 56% des effectifs. On peut donc en conclure que beaucoup d'ouvriers proviennent d'une immigration forcée et provisoire. Leur voyage est long et pénible pour arriver jusqu'au chantier dans le Mayombe.

Sur la carte numéro neuf, proposée ci-dessous, qui mentionne les circonscriptions d'origine des travailleurs, les régions qui portent les numéros d'un à trois sont actuellement situées en République du Congo. La région numéro un inclut exclusivement l'actuel département du Pool. La région représentée par le numéro deux, nommée zone du chemin de fer, comprend les actuels départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou. La région qui porte le numéro trois, nommée Moyen-Congo, comprend les actuels départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala. La quatrième région qui porte le nom d'Oubangui-Chari, comprend la quasi-totalité de l'actuelle République Centrafricaine. La dernière région, la cinquième, correspond au Tchad sans ses territoires septentrionaux.

Le Pool est l'une des régions les plus peuplées du Congo à l'époque de la construction du chemin de fer. Il est donc assez logique qu'elle fournisse un gros contingent de travailleurs comme le précise le graphique proposé à la page suivante. La plupart de ces travailleurs sont d'origine Bakongo. Ils travaillent sur le tronçon qui va de Brazzaville à Mindouli. Les conditions de travail sont dures, mais la mortalité est restreinte dans ce groupe

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le document, proposé ci-dessus provient de l’article de Gilles Sauter page 260. Il indique les régions de provenance des travailleurs qui ont contribué à la construction du chemin de fer Congo-Océan.



Ce graphique est réalisé à partir des données fournies par Gilles Sautter⁸⁵ page 263 dans son article consacré à la construction du chemin de fer Congo-Océan. Les deux régions qui sont présentes sur le tracé du chemin de fer sont les zones numéro un et deux.

Le chantier draine une population multi ethnique et multi raciale qui s’installe le long de la voie ferrée de façon durable. Cette population favorise l’essor et le peuplement des villes étapes intermédiaires entre Brazzaville et Pointe-Noire. Les populations du sud Congo côtoient les populations du Moyen Congo, de l’Oubangui-Chari et du Tchad. Le chemin de fer ouvre de nouvelles perspectives de déplacements et désenclave Pointe-Noire. Une communauté du rail se crée. Des opportunités apparaissent pour les Balâri qui voient dans cette construction un moyen d’étendre leur influence culturelle et linguistique. Le chemin de fer leur permet de quitter de leur région d’origine et de traverser tout le territoire congolais d’est en ouest. Ils restent dans une zone de confort puisque les populations de ces territoires parlent presque toutes des langues à base kikongo.

⁸⁵ Sautter, Gille (1967), *Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934)*, in Cahier d’études africaines, vol 7 n°26, pp.219-299.

Il n'est donc pas très difficile pour ces populations autochtones de comprendre puis de parler le lârî et pour les Balâri de comprendre les habitants. Une expansion de l'est vers l'ouest et l'océan Atlantique commence donc pour les populations Balâri. Des petits groupes quittent Brazzaville et s'installent ailleurs. Très vite ils forment des communautés soudées qui s'intègrent puis s'imposent du point de vue culturel et linguistique.

6. La place des Balâri dans le Congo contemporain

6.1. La montée du nationalisme congolais

Le nationalisme congolais est né avec la colonisation. L'assaut des Bafourou contre Pierre Savorgnan de Brazza, dans le haut Alima, lors de sa première expédition en 1878, en est les prémices. Mais la véritable bataille s'engage en 1886 lorsque les Basundi se révoltent contre Marchand⁸⁶ sur la piste des caravanes et en 1896 contre Baratier⁸⁷. La mort des chefs qui ont conduit les révoltes et l'acharnement du colonisateur à traquer et à tuer tous les participants, incite les habitants du Pool et de la région du sud Congo à la plus grande méfiance vis à vis de l'occupant européen. Les abus fait par les compagnies concessionnaires sur les travailleurs et la rigidité du pouvoir colonial vis-à-vis des autochtones, ne font que renforcer la puissance des mouvements de résistance anticolonialiste qui s'organisent et prennent une ampleur que le pouvoir colonial en place n'avait pas prévue.

Les Basundi s'opposent très tôt au colonisateur. Une fraction de cette population ayant intégré l'ethnie lârî, le combat va continuer et s'intensifier.

Cette résistance et la dénonciation des conditions dans lesquelles le colonisateur exerce son pouvoir est incarnée par un Balâri André Matsoua. Cet homme modifie pour toujours la place des Balâri dans l'histoire du Congo. Il est né en 1899 à Mandzaka-Kinkala dans la région du Pool.

Voici un extrait de l'article de Wikipédia qui lui est consacré :

« Il reçoit une formation catholique à M'Bamou chez les pères du Saint-Esprit et devient catéchiste à la mission de Kindamba dans la région de M'Pangala-Mayama dans le Pool, où il jouit d'une popularité croissante auprès des villageois et des employés de la mission. Mais ses préoccupations dépassent le plan strictement religieux, et il s'intéresse davantage aux rapports entre Blancs et Noirs dans les Colonies et à l'avenir de sa région, le Congo. Curieux et soucieux de s'aguerrir intellectuellement il abandonne son apostolat pour Brazzaville.

⁸⁶ Jean-Baptiste Marchand (1863-1934), militaire de carrière, il participe à la mission « Congo-Nil » qui a lieu de 1886 à 1899.

⁸⁷ Albert Ernest Augustin Baratier (1864-1917) est un général de brigade. Il participe à la mission « Congo-Nil », il meurt au combat en 1917.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Matsoua habite le quartier de Bacongo de 1919-1921 et se fait remarquer par ses pairs dans des réunions où il étonne par sa connaissance des problèmes socio-politiques de la région du Pool et du Moyen-Congo[...]. Il part pour la France où il intègre le 22^e régiment des Tirailleurs sénégalais au printemps 1925. Il sert ensuite pendant la Guerre du Rif et est promu sous-officier.

De retour de la guerre, il s'installe à Paris en 1926 comme comptable à l'hôpital Laennec et suit des cours du soir destinés aux « indigènes » des colonies. C'est par la connaissance d'autres émigrés noirs, pour la plupart intellectuels, qu'il fréquente les cercles parisiens de gauche où se chuchotent les idéaux nouveaux contre les injustices et les brimades de la colonisation [...].

Matsoua est donc si influencé par les idées de ces milieux qu'il se construit une éducation politique, prend le nom de « Grénard » et fonde à Paris, en juillet 1926, l'Amicale des originaires de l'Afrique-équatoriale française, popularisé plus tard en Afrique sous l'appellation « Mikalé » destinée à « secourir les Noirs libérés du service militaire en France ». C'est une société d'entraide très classique qui met en avant des objectifs éducatifs et surtout se défend de toute prise de position politique. Le programme de cette association vise à former une élite africaine, surtout congolaise dans le but de hâter l'évolution de l'Afrique centrale. »

Par le biais de son association, il dénonce les abus causés par les colonisateurs et l'injustice des certains systèmes mis en place. Il dénonce le pillage des matières premières organisé par les compagnies concessionnaires, la gestion des affaires et le Code de l'indigénat⁸⁸. Il dénonce aussi le bienfondé de la colonisation et ses conséquences sur les peuples autochtones. Sa connaissance du système politique français, son audience grandissante parmi la population et son énergie à combattre les idéaux coloniaux, retiennent l'attention du pouvoir colonial en place qui le fait arrêter en décembre 1929, condamné en avril 1930 à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour au Moyen-Congo. Il est déporté, lui et ses compagnons, à la prison de Fort-Lamy à N'Djaména au Tchad.

L'Amicale qu'il a créée et dont le siège est à Brazzaville, a implanté des succursales à Libreville Bangui et Léopoldville. Elle est très populaire, surtout au sein du groupe ethnique Balâri. L'arrestation d'André Matsoua et de ses compagnons est très mal vécue par la population du sud Congo et en particulier par les Balâri et par les habitants du Pool. De graves troubles et des mouvements de grève voient le jour à Brazzaville et dans ses environs.

« Certains chefs Lâri, mènent les mouvements. En mai 1930, Brazzaville est paralysée, les chantiers sont vides, les employés de l'administration, les commis des grandes maisons de commerce, cuisiniers, maîtres d'hôtels ont quitté leur travail. Les marchés de la ville principalement tenues par la communauté Lari sont fermés et ces troubles menacent de handicaper la ville de Pointe-Noire dont l'approvisionnement en manioc dépend de Brazzaville. L'administration coloniale use de représailles et d'arrestations. Les chefs sont expulsés et renvoyés dans leurs villages. Quelques personnes connues sous le nom de « flatteurs noirs » dénoncent aux autorités les meneurs des troubles, qui persistent. Le 14 juillet 1930

⁸⁸ Le Code de l'indigénat est adopté le 28 juin 1881. Puis c'est en 1887 que le gouvernement français l'imposa à l'ensemble de ses colonies. Il s'agissait d'un recueil de mesures discrétionnaires destiné à faire régner le « bon ordre colonial ». Ce Code distinguait deux catégories de citoyens: les *citoyens français* (de souche métropolitaine) et les *sujets français*, c'est-à-dire les Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais, les Mélanésiens, etc., ainsi que les travailleurs immigrés. Les *sujets français* soumis au Code de l'indigénat étaient privés de la majeure partie de leur liberté et de leurs droits politiques; ils ne conservaient au plan civil que leur statut personnel, d'origine religieuse ou coutumière. Cet article provient du site de l'université de Laval http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/indigenat_code.htm.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

est boycotté et la place de la mairie de Brazzaville est vide. Le gouverneur de L.A.E.F de l’époque Raphaël Antonetti intensifie le travail forcé et dissout l’amicale qui devient une association clandestine. »⁸⁹

A la surprise de tous, André Matsoua s’échappe de sa prison et, aidés par des membres de l’Amicale, retourne en France. Il est surveillé par les autorités françaises. En 1939, il s’engage au front, blessé, en convalescence à l’hôpital militaire Beaujon à Paris, il est arrêté en 1940 et extradé au Congo. Condamné en février 1941 à la prison et aux travaux forcés à perpétuité, il meurt dans des conditions extrêmement suspectes en janvier 1942, dans la prison de Mayama au Congo. Les circonstances de sa mort et la mise en sépulture d’André Matsoua n’ont jamais été élucidées et introduisent le doute sur la responsabilité du pouvoir colonial dans ce décès.

L’influence posthume d’André Matsoua est immense. L’homme a réussi le tour de force de fédérer un groupe de population entier autour de son nom, les Balâri. L’Amicale, dissoute officiellement en 1930, n’est pas morte et un certain nombre de ses membres refuse d’admettre le décès de leur leader. Le mouvement continue et se transforme alors en un mouvement mystico-politique nommé matsouanisme⁹⁰ ou le fondateur est considéré comme un prophète, martyr du colonialisme mort pour ses idéaux. Ce mouvement, qui ne cesse de prendre de l’ampleur à l’approche de l’indépendance, prend une part importante dans la lutte contre le colonialisme. Les Balâri entrent ainsi dans le jeu politique. Ils acquièrent l’étiquette de contestataire du pouvoir en place et font trembler les fondements du pouvoir colonial.

Le mouvement matsouaniste est à rapprocher de celui créé par Simon Kimbangu en République Démocratique du Congo. Il est considéré par le pouvoir colonial comme dangereux car il fédère un groupe de population homogène et nombreux, les Balâri. Il représente donc une unité idéologique qui va au-delà de la parcellisation ethnique soigneusement entretenue par le colonisateur. A la veille du déclenchement processus de décolonisation, les idéaux portés par ce groupe peuvent engendrer des sérieux troubles. Le groupe milite pour l’indépendance du pays, mais de façon radicale. Cette approche contestataire fait peur.

Le gouvernement colonial est prévenu, la décolonisation ne peut pas se faire sans l’assentiment de ce groupe ethnique à la population dense.

⁸⁹ Wikipédia, article *André Matswa* (consulté le 20/04/2016).

⁹⁰ Le matsouanisme fait référence à la vie d’andré Matsoua. C’est un mouvement religieux et politique utilisé dans la lutte anticolonialiste au Congo. Ce mouvement est de même nature que celui de Simon Kimbangu en République Démocratique du Congo.

6.2 L'éveil politique du territoire du Moyen-Congo (1946-1956)

La conférence de Brazzaville, qui lieu du 30 janvier au 8 février 1944 et qui est organisée par le Comité français de la Libération nationale, a pour objectif de déterminer le rôle et l'avenir de l'empire colonial français dans une période où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre la colonisation et ses principes et où la France affaiblie par la seconde guerre mondiale n'a plus les moyens financiers et humains de faire perdurer le système tel qu'il existait auparavant. Cette conférence ouvre la voie à l'émancipation de l'Afrique francophone dont le Congo fait partie.

L'acquisition de l'indépendance se déroule, au Congo, en trois étapes. La première a lieu de 1946 à 1957. Le pays devient un territoire décentralisé dans le cadre de l'Union française. La seconde a lieu de 1958 à 1960, le Congo devient une République-Etat fédéré, dans le cadre de la Communauté française. La troisième étape est effective le 15 août 1960, jour de la proclamation de l'indépendance du Congo. Le pays devient une République.

En 1946 est créé une assemblée territoriale qui comprend deux sections de douze et dix-huit membres élus. Le siège de cette assemblée est situé à Pointe Noire et l'Union française⁹¹ est instaurée. Le multipartisme se met en place. Deux grands leaders locaux émergent Jean-Félix Tchikaya et Jacques Opangault.

6.2.1. Les forces en présence en 1956

Ces deux grands leaders congolais entament la transition politique qui doit mener le pays vers l'indépendance, ils ont été démocratiquement élus et représentent chacun des électeurs à part égale.



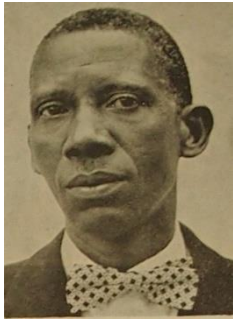
Photographie n°6, Jean Félix Tchikaya.
©Assemblée Nationale.

Jean-Félix Tchikaya est né le 9 novembre 1903 à Libreville au Gabon, et est décédé le 16 janvier 1961 à Pointe-Noire. En 1945, il est le premier député congolais élu pour le Moyen-Congo et le Gabon, à l'Assemblée constituante de Paris. Il siège à l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de la IV^e République. Il fonde le Parti progressiste congolais (PPC) en 1946, section congolaise du Rassemblement démocratique africain (RDA) dirigé par Félix Houphouët Boigny. Il s'appuie sur son groupe d'origine, les Bavili et représente les intérêts des habitants du sud du pays. Il est le père du grand poète, dramaturge

⁹¹« L'union française est formée, d'une part de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part, des territoires et des Etats associés ». Histoire générale du Congo des origines à nos jours, t.III, p.16.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

et romancier congolais, le Rimbaud noir, Tchicaya Utam'si. Il garde sa place de député jusqu'en 1960.



**Photographie n°7,
Jacques Opangault.
Par Library of
Congress, African
Section, pamphlet
collection.**

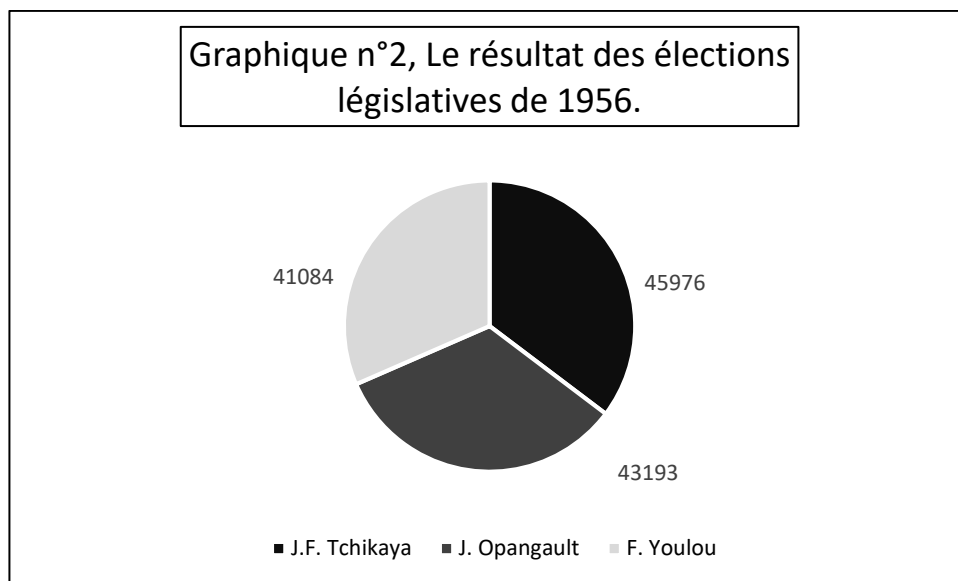
Jacques Opangault est né en 1907 à Ikagna dans le département de la Likouala et décédé le 20 août 1978 à Brazzaville. Juriste de formation, Il entre en politique après la seconde Guerre mondiale et devient le président fondateur du Mouvement socialiste africain (MSA) affilié à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). En 1946 il est élu à l'assemblée territoriale mais échoue à entrer à l'Assemblée nationale française. En mai 1957 il est élu chef de gouvernement sous le titre de « vice-président du conseil gouvernemental » Le 13 août 1960, Jacques Opangault est nommé ministre d'état et fait partie, avec le vice-président du conseil, Monsieur Tchichellé, de la première délégation de la République du Congo à New York, au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il devient second vice-président du conseil des ministres, garde des sceaux et ministre de la justice le 11 janvier 1961 et enfin, il est nommé vice-président du conseil en juin 1961 et ministre des travaux public en 1962. Il s'appuie sur son groupe d'origine, les Mbochi. Il représente les intérêts des habitants du nord du pays.

Les deux hommes représentent officiellement les congolais dans les instances nationales de 1946 à 1956. Ils sont chargés de poser les fondements de la future indépendance et sont, à ce titre, les interlocuteurs privilégiés de la France. Trois dimensions sont à prendre en compte dans cette période de pré indépendance, la concurrence entre les deux hommes qui représentent chacun un territoire distinct et un nombre de partisans à peu près équivalent, la politisation de la société congolaise et l'intervention de République française, soucieuse de ne pas perdre ses intérêts commerciaux et financiers face aux aspirations émancipatrice des hommes. Adversaires au début, les deux hommes font ensuite cause commune face au troisième adversaire inattendu qui se présente dès 1956. Ce bipartisme est la caractéristique majeure du chemin vers l'indépendance. Un équilibre politique a été trouvé et il semble convenir à la population.

6.2.2. L'abbé Fulbert Youlou

A la surprise générale, un nouveau venu s'impose au troisième rang des élections législatives de 1956, l'Abbé Fulbert Youlou. En novembre de la même année, il est élu maire de Brazzaville.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Ces sources chiffrées proviennent de l'article de Wikipédia sur Fulbert Youlou, consulté le 20/04/2016.



Photographie n°8,
L'abbé fulbert Youlou.
Source www.congo-liberty.com

Fulbert Youlou est né le 9 juin 1917 à Madibou dans le district du Pool et est mort en exil à Madrid le 6 mai 1972. C'est un Kongo qui appartient au groupe des Balâri. Après de brillantes études de théologie, il est ordonné prêtre le 9 juin 1946. Il est affecté à la paroisse Saint-François de Brazzaville où il se montre très dynamique. D'un abord jovial et charismatique, il sait canaliser les foules.

Son entrée en politique n'est pas due au hasard. Elle est possible grâce à l'action de la France qui veut garder le contrôle de la région du Moyen-Congo, malgré la mise en route du processus qui doit mener à terme à l'autonomie politique, et à l'indépendance. Le groupe balâri est considéré comme contestataire et incontrôlable, mais il a l'avantage de compter une population dense. Pour lutter contre le régime colonial, ce groupe, dont un certain nombre d'individus sont toujours fidèles aux idées véhiculées par André Matsoua, a pris l'habitude, pour marquer son désaccord politique, de mettre dans l'urne un bulletin de vote portant le nom d'André Matsoua. On appelle cela « voter pour les os ». Cette pratique énerve la France et entrave le processus démocratique engagé. La France cherche donc un candidat qui ai un certain charisme et qui soit apte à conquérir ce groupe ethnique. Elle sait que si ce groupe ethnique est sous contrôle, elle a de fortes chances de pouvoir exercer le contrôle sur les affaires politiques et économiques au Moyen-Congo. Un

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

certain nombre d’hommes de l’ombre, dépêchés par Paris sur place et surnommés « barbouzes »⁹², sont chargés de trouver le candidat idéal qui plaira à ce groupe. C’est l’Abbé Fulbert Youlou qui est choisi. Paris lui envoie donc deux hommes de l’ombre qui deviennent ses conseillers spéciaux pour les questions de stratégie politiques et de communication.

La France veut voir l’abbé Fulbert Youlou accéder à la présidence du Congo-Brazzaville. Elle espère ainsi pouvoir préserver ses intérêts commerciaux, économiques et financiers. Elle met tout en œuvre pour parvenir à concrétiser son projet, sans tenir compte des conséquences que les actions entreprises vont engendrer sur le long terme.

L’abbé se voit assigner quatre objectifs. Le premier est de conquérir l’électorat Balâri et l’éloigner du matsouanisme. Le second objectif est de travailler sur son image médiatique pour apparaître aux yeux du public comme « un sympathique abbé démocratique au carrefour de la modernité et de la tradition, reflet de l’image qui veut être donnée de l’Afrique par la République française »⁹³. Le troisième but à atteindre est de rallier à sa cause l’électorat de Félix Tchikaya et de pousser celui-ci hors de la scène politique congolaise. Le quatrième objectif est de « faire de Brazzaville un pôle anticommuniste et le bastion de la France en Afrique centrale »⁹⁴. Fulbert Youlou devient le jouet de la France et ses décisions vont être lourdes de conséquences pour le l’avenir de son pays et le groupe Balâri qu’il représente.

La mise en place des instances territoriales partage le territoire du Moyen-Congo en deux pôles. Brazzaville reste le siège du gouvernement de l’Afrique Equatoriale Française et Pointe Noire devient le siège officiel de l’Assemblée territoriale. Malgré la mise en place de conditions favorables à l’instauration de l’indépendance, et à la volonté de proposer une transition en douceur qui évite les affrontements, la France ne veut pas quitter le jeu politique pour préserver ses intérêts. Cet acharnement à vouloir s’immiscer dans les affaires internes du territoire du Moyen-Congo va avoir des conséquences sur le long terme qui ne sont pas encore prévisibles à ce moment de l’histoire.

⁹² Cette terminologie est employée par Jean-Pierre Bat dans son ouvrage *La fabrique des barbouzes*, publié aux éditions Nouveau Monde.

⁹³ Jean Pierre Bat, op. cité, p..

⁹⁴ Jean Pierre Bat, op. cité, p..

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Fulbert Youlou fédère les Balâri qui acceptent d'être politiquement représentés par lui. La France a su choisir un candidat qui plait et qui sait rassembler la foule autour de ses idées.

6.3. De l'autonomie du Moyen-Congo à la mise en péril de l'indépendance (1956-1963)

6.3.1. La mise en place des institutions et l'application de la loi cadre Defferre

Le 17 mai 1956, Fulbert Youlou fonde l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA), concurrent du Parti progressiste congolais (PPC) de Jean Félix Tchicaya et de la section SFIO dirigée par Jacques Opangault. Le parti de Jacques Opangault est transformé en janvier 1957 en Mouvement socialiste africain (MSA)

Le premier objectif assigné par la France à l'homme politique congolais est atteint lorsque l'abbé Fulbert Youlou est élu aux élections législatives du 2 janvier 1956. Il est conforté dans son rôle de leader du groupe Kongo-lâri lorsqu'il est élu maire de Brazzaville le 18 novembre de la même année et voit son parti remporter les mairies de Pointe Noire et de Dolisie, les deux autres villes importantes du territoire. A contrario, Jean Felix Tchikaya, qui brigue la mairie de Pointe Noire, son fief électoral, subit un revers à ces élections municipales puisque c'est son ancien lieutenant, Stéphane Tchitchellé, membre de l'Union pour la défense des droits et intérêts africains (UDDIA) de l'abbé Fulbert Youlou qui est élu maire.

C'est la promulgation, en 1957, de la loi cadre Defferre⁹⁵ qui précipite les évènements à venir. Elle transforme les territoires colonisés en Territoires d'outre-mer. Elle permet théoriquement de donner une plus grande autonomie aux congolais dans la gestion des affaires territoriales. Elle définit le cadre de construction d'une structure politique et administrative africaine et jette les fondements de la future indépendance des états africains membres de l'Afrique Equatoriale Française. Le 31 mars 1957, Jacques Opangault qui a remporté les élections législatives du 14 mai 1957, est désigné Vice-Président du Conseil de Gouvernement, chargé de l'administration générale et de

Cette loi permet l'aménagement de la fonction publique par l'africanisation des cadres pour permettre aux Africains d'accéder à tous les échelons de la hiérarchie administrative. Elle instaure le suffrage universel et adopte le collège unique pour que chacun puisse donner son opinion. Les femmes et les hommes peuvent voter dès l'âge de 21 ans. Les attributions des Assemblées territoriales, pour légiférer sur des sujets locaux sont étendus. Dans chaque territoire est établi un gouvernement dont les ministres seront désignés par l'Assemblée territoriale. Néanmoins, les pouvoirs de ce gouvernement sont limités par les compétences déléguées au chef de territoire, à la mise en oeuvre d'une politique de développement économique dans le monde rural par la création de caisses de stabilisation ou par l'attribution de crédits pour encourager les cultures vivrières.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

l'information. Il forme le premier gouvernement congolais. Fulbert Youlou est ministre de l'agriculture, des eaux et forêts.

Cette configuration ne plait pas à la France qui veut voir son protégé, Fulbert Youlou diriger le pays. Elle va tout faire pour infléchir le cours des évènements. A la fin de l'année 1957, le territoire du Moyen-Congo compte trois partis politiques forts, le MSA de Jacques Opangault, le PPC de Jean Félix Tchikaya et l'UDDIA de l'Abbé Fulbert Youlou. Le pays semble avoir trouvé un équilibre. La population peut exprimer ses opinions travers les élections législatives, le processus d'autonomisation et de décolonisation se fait dans le calme.

6.3.2. La marche vers l'indépendance, 1958-1960

La République du Congo naît officiellement le 28 novembre 1958 lors de la douzième séance de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo à Pointe-Noire. Cette décision est votée dans la matinée à l'unanimité par tous les participants quelle que soit leur obédience politique. Trois forces politiques sont présentes le MSA, l'UDDIA-PPC et les français.

La séance de l'après-midi doit préciser les modalités d'application du projet de loi constitutionnel et les conditions de son application. Ce projet de loi doit permettre de définir le cadre le fonctionnement des institutions de la République du Congo, et préciser le rôle de chacun au sein de cette institution. Malheureusement, rien ne se passe comme prévu. Fulbert Youlou, soutenu par la France, provoque un coup d'Etat constitutionnel. Il renverse Jacques Opangault et est nommé Premier Ministre du gouvernement nouvellement formé. L'harmonie politique qui régnait alors est rompue. Des troubles sérieux secouent Pointe Noire. Les partisans des deux camps leaders africains s'affrontent et la décision est prise dans l'urgence de rapatrier le siège de l'Assemblée législative et du gouvernement provisoire à Brazzaville, fief de Fulbert Youlou.

Les partisans de Jacques Opangault se sentent floués et trahis, les affrontements de Pointe Noire se déplacent à Brazzaville. Voici la scène décrite par Jean-Pierre Bat :

« Les 16, 17 et 18 février 1959, une véritable Saint-Barthélemy politique a ensanglanté les rues de Brazzaville. Les partisans de l'abbé Fulbert Youlou, nommé Premier ministre le 28 novembre 1958, et les partisans de Jacques Opangault, vice-président du conseil jusqu'au 28 novembre 1958, se sont affrontés machette à la main dans les quartiers africains de la capitale, à Poto-Poto et Bacongo. Trois jours de massacres aggravés par une radicalisation politico-ethnique des camps : les partisans de Youlou s'identifient aux Lari (originaires de Sud), tandis que les partisans d'Opangault s'identifient aux Mbochi

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

(originaires du Nord). Une véritable chasse à l'homme est lancée à travers Poto-Poto : ainsi, toute personne interpellée en mbochi qui ne répond pas dans cette langue est suspectée d'être un Lari et traquée... »⁹⁶

Les conséquences de cette première guerre civile sont catastrophiques pour l'avenir de la République du Congo. L'année 1959 est un point de rupture de l'histoire et permet de mettre à jours un certain nombre de difficultés d'ordre politique et territoriales. De nouvelles attitudes du pouvoir politiques sont constatées, certaines sont amenées à perdurer dans le temps.

La première tendance qui se dégage et qui est amenée à se développer dans les mandatures suivantes, est l'élimination de l'opposition parlementaire. Jacques Opangault est libéré et retrouve une place au sein du gouvernement mais il a été emprisonné avec nombre de ses congénères. Fulbert Youlou va même plus loin puis qu'il en profite pour mettre au pas les matsouanistes de son propre groupe politique les Balâri. La pratique de la liquidation de l'opposition et des mécontents, quel que soit le groupe d'origine, se poursuit et s'intensifie par la suite.

La seconde pratique qui voit le jour est la corruption électorale. Les circonscriptions électorales sont redessinées pour être favorables au nouveau premier ministre et lui permettre d'avoir une majorité confortable pour gouverner. On ne compte pas non plus les débauchages d'adversaire politique par la promesse de poste au gouvernement ou d'avantages financiers conséquents pour qu'ils opèrent un changement de camp et viennent grossir le groupe politique de la majorité présidentielle. La pratique de la corruption étatique prend forme dès cette époque et deviendra pratique courante ultérieurement.

Troisièmement, la situation politique fédère les groupes Mbochi qui se sent floué et provoque l'apparition d'une haine farouche entre les groupes ethniques Mbochi et Lâri. Cette haine s'accompagne d'une fracture politique et une incompréhension mutuelle qui s'installe entre les habitants des territoires du sud et ceux des territoires du nord. Cette haine divise le pays en deux factions irréconciliables. La fracture constatée au niveau linguistique prend corps au niveau territorial. Le territoire du Moyen-Congo se divise en deux camps, le nord qui inclut tous les habitants des plateaux Batéké et de la grande forêt équatoriale et le sud qui comprend tous les territoires avec une population qui parle des langues kikongo et qui s'étend de Brazzaville à Pointe Noire. Cette fracture entre le nord et le sud est aussi effective dans Brazzaville entre les habitants de Bacongo et ceux de Poto-poto. La ville se divise en deux camps, les quartiers nord et les quartiers sud. Cette lutte

⁹⁶ Jean Pierre Bat, op.cit. p.71.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

politico-ethnique devient l'une des données majeures du pays et est toujours d'actualité aujourd'hui.

Quatrièmement cette situation jette la suspicion du peuple sur le gouvernement et sa capacité à gouverner et à proposer un plan d'avenir. Cela fragilise le pouvoir et le tient à la merci de la France.

Le 3 juillet 1959, Fulbert Youlou intègre des élus de l'opposition à son nouveau gouvernement. Jacques Opangault devient ministre d'Etat et vice-président du Conseil. Il pense ainsi avoir calmé le jeu politique. L'indépendance du pays est effective le 15 août 1960 et Fulbert Youlou est le premier Président de la République. Malheureusement, l'indépendance du Congo est gagnée dans le sang. Le pouvoir est déjà corrompu et fragile. La société congolaise est divisée politiquement. Le doute est instauré dès le départ sur la capacité de Fulbert Youlou à diriger un pays.

La stabilité politique qui a prévalu dans l'aboutissement au processus d'indépendance a échoué. La République du Congo devient une poudrière politique.

6.3.3. La présidence de la République de l'Abbé Fulbert Youlou (1960-1963)

Cette présidence ne dure que trois ans. Le 15 août 1963, le divorce est prononcé entre l'Abbé Fulbert Youlou et son peuple. L'homme d'état doit quitter le pouvoir. Les causes de cette déchéance sont quadruples. Sur le terrain, les cadres qui forment l'administration manquent de formation et d'organisation. Ils n'ont pas été préparés à la rigueur, à l'investissement personnel et politique que demande la gestion d'un pays. C'est un handicap qui ne leur donne pas le recul nécessaire pour prévoir ou anticiper les problèmes qui se présentent. Economiquement, la politique libérale du Président est un échec. Les résultats du commerce extérieur ne sont pas mauvais, mais le train de vie du gouvernement n'est pas en rapport avec les fonds disponibles. Cette situation choque et interroge la population qui voit son train de vie baisser et prend l'attitude de gouvernement pour du mépris. En 1963, le déficit du pays est déjà important. Socialement, les espoirs d'une amélioration du pouvoir d'achat et la possibilité de trouver du travail s'éloignent. Politiquement, on reproche au Président un manque d'autonomie face au pays colonisateur qui lui ne pense qu'à sauvegarder ses intérêts propres. On lui reproche aussi de s'éloigner du peuple qu'il gouverne. Pour régler les désaccords apparus au sein du gouvernement le président propose la création d'un parti unique permettant de rétablir l'ordre et l'équilibre. L'idée de gouverner avec un parti unique déplaît aux syndicats qui interprètent ce geste

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

comme une restriction des libertés individuelles et une atteinte à la démocratie. Ils s’opposent ouvertement au Président de la République du Congo et décident d’organiser une manifestation populaire pour montrer leur désaccord avec la politique proposée par celui-ci. La veille de la manifestation l’homme d’état fait arrêter les syndicalistes opposants. Trois jours de guerre civile s’ensuivent. Les évènements sanglants qui se sont déroulés les 13, 14 et 15 août 1963 sont nommés la révolution des “Trois glorieuses“. Fulbert Youlou est contraint de démissionner, il n’obtient pas le soutien de la France et de son Président, le Général de Gaulle.

Le groupement lâri sort affaibli de cette présidence. Les échecs du Président de la République en matière de gestion politique, économique et sociale sont imputés à la totalité du groupe qui est perçu comme vindicatif, provocateur et incompetent. La division ethnique du territoire entre le nord et le sud du pays est accentuée et la politisation de cette division est entérinée. Le nord et le sud de la République du Congo deviennent officiellement frères ennemis.

6.4. Les Balâri de 1963 à 1991

6.4.1. Le chant du cygne de la démocratie

Alphonse Massambat-Débat⁹⁷ est porté au pouvoir à la suite de la démission de l’Abbé Fulbert Youlou. Les luttes internes au sein du gouvernement ne diminuent pas. Elles se renforcent. Outre la fraction entre les hommes du nord et du sud devenue une donnée incontournable de la vie politique du pays, apparaît une autre fracture dans le camp même du Président entre ses partisans majoritairement des Bakongo et les pros youlistes que l’on trouve dans tous les autres groupements des territoires du sud du pays. En 1964, le président de la République crée le parti unique, le Mouvement national de la révolution (MNR). La République du Congo se dirige vers le chemin que la France redoutait le plus, un régime marxiste-léniniste. Sur le plan économique, ce président propose une gestion des affaires économiques prudente et saine. Le niveau de vie des habitants du pays s’améliore et la position économique du pays est encourageante. Mais de luttes politiques minent le gouvernement et instaure une instabilité politique chronique qui amène à de graves dissensions internes. Le parti unique qui a porté le Président de la République Alphonse Massamba-Débat au pouvoir, le Mouvement national de la révolution (MNR), trouve l’homme trop modéré dans ses positions politique. Une radicalisation du régime transparaît

⁹⁷

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

à travers la pratique de l'assassinat politique. L'armée qui joue un rôle grandissant dans les prises de positions politiques renverse le pouvoir en 1968.

Alphonse Massamba-débat n'a pas su gérer les antagonismes politiques de son gouvernement et se retrouve piégé par sa propre création, le Conseil National de la Révolution le 5 août 1968. La prise de pouvoir de militaires venus du nord du pays sonne le glas du multipartisme et de la démocratie en République du Congo.

6.4.2. Le Congo et le marxisme-léninisme (1968-1979)

L'arrivée des militaires entrave un processus culturel, véhiculé par le colonialisme et qui s'est imposé chez les dirigeants congolais et la population congolaise jusqu'à cette date, la valorisation de l'africain « instruit » au détriment de celui qui ne l'est pas.

« En réalité, il s'agissait d'un processus inauguré depuis l'époque coloniale. Ceux qui possédaient le capital culturel, notamment les « évolués », se détachaient, en principe, des racines indigènes. Certes, le principe de cet arrachement était ambigu. Mais il reste que, pour entrer dans le champ politique colonial, les autochtones devaient donner des preuves "de leur meilleure assimilation de l'esprit français" ». ⁹⁸

Dès les années 1960, une fracture culturelle est entretenue entre le nord et le sud du territoire. Les territoires du sud abriteront les congolais « civilisés » et instruits, les territoires du nord ceux qui ne le sont pas. Cette vision erronée, injuste et dévalorisante d'une partie de la population du pays, accentue la fracture qui existe entre les territoires du nord et du sud du pays. Les gouvernants d'origine sudiste font régner une sorte de « dictature culturelle ». L'arrivée de Marien Ngouabi d'origine Mbochi, est perçue par la population du nord comme une revanche et un désaveu des théories culturelles entretenues par la classe politique sortante. Le doute s'installe sur les compétences réelles de l'intellectuel à gouverner un pays. Cette fracture sociale et intellectuelle va peser lourd. La conscience de cette représentation dévalorisante est vive et les futurs dirigeants, font tout pour démontrer que cette réalité est infondée.

La fracture nord-sud prend un nouveau visage et amène le pouvoir vers une nouvelle orientation éducative et culturelle, chacun doit avoir le même savoir.

⁹⁸ Joseph Tonda, *La guerre dans le « camp-nord » au Congo-Brazzaville, ethnicité et ethos de la consommation/consumation*, (consulté le 27/04/2016), URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072050.pdf>

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Trois militaires se succèdent au pouvoir durant cette période, le Commandant Marien Ngouabi⁹⁹ de 1968 à 1977, Yhombi-Opango de 1977 à 1979 et le Général Denis Sassou Nguesso¹⁰⁰ de 1977 à 1991. Tous ces hommes sont originaires du nord du territoire de la République du Congo.

Marien Ngouabi reprend les rênes d'un pays qui a été économiquement bien géré par son prédécesseur. Voici un extrait de Wikipédia¹⁰¹ qui décrit la situation que rencontre le nouveau président de la République à son arrivée au pouvoir.

« Il prend la tête d'un pays de 1 000 000 d'habitants, dont l'économie repose sur l'agriculture (vivrière et d'exportation, notamment café et cacao), l'exportation du bois, l'exploitation minière et le transport. Dans ce dernier domaine, ses infrastructures (CFCO, Voie Comilog, Voie fluviale et Port de Pointe-Noire) et sa situation géographique lui permettent de jouer un rôle de transit pour d'autres pays de la sous-région (Gabon, Cameroun, Centrafrique, voire Tchad). Le Congo dispose également d'une industrie agro-alimentaire et textile naissante, pour partie privée et pour partie étatique. Les services publics, quoique modestes, fonctionnent correctement. La corruption a été presque totalement éradiquée par le régime de Massamba-Debat. La situation financière de l'État est saine. Le grand handicap du pays consiste en sa faiblesse en ressources humaines de haut niveau ».

C'est sous sa mandature que le Congo-Brazzaville se tourne vers l'idéologie communiste et tente d'en appliquer les préceptes. Du 29 au 31 décembre 1969 a lieu le congrès constitutif du Parti Congolais du Travail (PCT), parti unique d'avant-garde, d'idéologie marxiste-léniniste.

« Le PCT, parti unique, est dirigé par un Comité central de 30 membres, élus par le Congrès du parti pour 5 ans. Un Bureau politique de 8 membres est chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions du Congrès et du Comité central. C'est le cœur du pouvoir politique au sein du régime. Le Président du Comité central, élu par le Congrès, est Président de la république. La nouvelle constitution consacre véritable confiscation du pouvoir par une faction politique. Il n'y a pas de représentation nationale et les membres du parti sont recrutés par cooptation. Le Chef du PCT, désigné par ses pairs, est intronisé d'office Chef de l'État sans être soumis au suffrage du peuple, contrairement au régime précédent. L'organe exécutif de la république est dénommé Conseil d'État, et il est présidé par le Chef de l'État, qui est secondé par un Vice-président du Conseil d'État. Le poste de Premier ministre est supprimé ».¹⁰²

La dimension culturelle à laquelle nous avons précédemment fait référence, ressurgit ici de façon cruciale. Tout est mis en œuvre pour que chacun individu suive la doctrine marxiste-léniniste. Des systèmes éducatifs sur le modèle de celui de l'union

⁹⁹ Marien Ngouabi est un officier et homme d'État congolais, né le 31 décembre 1938 à Ombele, mort assassiné le 18 mars 1977 à Brazzaville. Il a été président de la République du Congo (puis de la République populaire du Congo) du 31 décembre 1968 à sa mort. Source Wikipédia (article consulté le 21/04/2016, URL https://fr.wikipedia.org/wiki/Marien_Ngouabi)

¹⁰⁰
¹⁰¹ Wikipédia, article Marien Ngouabi, consulté le 21/04/2016, URL https://fr.wikipedia.org/wiki/Marien_Ngouabi

¹⁰² Wikipédia, article Marien Ngouabi, consulté le 21/04/2016, URL https://fr.wikipedia.org/wiki/Marien_Ngouabi

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

soviétique sont mis en place. Pour pouvoir progresser, il faut intégrer le système et s'y conformer. L'individualisme qui a eu cours sous les mandatures précédentes est réprimé. Tout invite à ce que le collectif prenne le pas sur l'individuel. Dans ce nouveau cadre, les populations proches des dirigeants au pouvoir sont favorisées tant sur le plan personnel que dans l'amélioration du cadre de vie.

Les coups d'état se succèdent et sont réprimés dans le sang. Le président se dirige de plus en plus vers une gestion tribaliste du pouvoir.

« Le système mis en place par Marien Ngouabi montre de plus en plus ses limites. L'édification d'une société socialiste au cœur de l'Afrique ne se révèle pas une franche réussite. Au Congo où chacun a une conscience exacerbée de son identité ethnique, Ngouabi bénéficie du soutien appuyé des populations et des élites du Nord du pays, dont il est originaire, et doit composer avec l'hostilité plus ou moins larvée d'une bonne partie des populations et des cadres originaires du Sud. Dans ce contexte, le PCT apparaît à beaucoup comme un instrument de domination de l'élite nordiste. Les règles de fonctionnement du parti favorisent d'ailleurs cette perception. L'adhésion au PCT est assujettie au parrainage d'un membre du Comité central. Par calcul politique, les dirigeants favorisent généralement l'incorporation de citoyens qui, par affinité ethnique ou autre, leur sont proches, afin de se constituer une clientèle. Le niveau intellectuel et moral du PCT s'en ressent. De plus en plus, l'adhésion au PCT n'est plus qu'une [...] affaire d'opportunisme, car le parti unique est devenu la voie obligée pour progresser [...] L'organisation de la société suivant les dogmes du socialisme scientifique a eu des conséquences désastreuses sur le fonctionnement de l'État. Les administrations publiques et les services sociaux ont grandement pâti de la préférence partisane qui a promu les membres du PCT à la tête de toutes les structures publiques, sans considération des compétences. Les détournements de fonds deviennent courants dans les services et entreprises publics et sont, dans la plupart des cas, le fait de cadres du PCT. Le principe de la trilogie déterminante qui associe le Parti, le Syndicat et la Direction dans la gestion, a considérablement nui au rendement des entreprises d'État. Par ce système, l'accession aux responsabilités dans le monde de l'entreprise a été déterminée par le militantisme plutôt que par la capacité. Il en a résulté une baisse de la productivité. »¹⁰³

L'économie est en perdition, le peuple n'est plus réellement associé à l'exercice du pouvoir, la corruption noyautte la vie politique et les habitants du sud du territoire se voient muselés et éloigné progressivement de toute responsabilité politique. Les assassinats politiques sont légions, la terreur s'installe petit à petit. Marien Ngouabi est victime de son propre appareil politique. Il est assassiné le 18 mars 1977. C'est l'ancien Président Massamba-Débat qui est reconnu coupable de son assassinat et fusillé le 25 mars 1977. Cette année 1977 voit disparaître un certain nombre de cadres politiques originaires du sud du pays, le Cardinal Emile Biayenda¹⁰⁴, enterré, vivant par des militaires le 23 mars de la même année fait partie des victimes. Le régime se débarrasse ainsi de futurs concurrents potentiels.

¹⁰³ Wikipédia, op. cit.

¹⁰⁴ Émile Biayenda est né en 1927 à Malela Bombé (Mpangala) en République du Congo. Il est mort assassiné le 23 mars 1977 au cimetière d'Itatolo enterré vivant. Il est le premier cardinal congolais, nommé par le Pape Paul VI en 1973. Il a été archevêque de Brazzaville de 1971 à sa mort.

6.4.3. Les années de terreur (1979-1991)

Les deux années de présidence du Colonel Joachim Yhombi-Opango sont des années de transition. « La période est marquée par le recours à la terreur, l’omniprésence du contrôle militaire et un style martial rompant avec le populisme antérieur »¹⁰⁵.

Denis Sassou Nguesso prend le pouvoir en 1979 grâce à un coup d’état. Il instaure un régime totalitaire de type stalinien où toute opposition franche au régime se solde par l’élimination physique. L’opposition nord-sud, soigneusement entretenue par la classe dirigeante précédente, évolue. Une lutte ethnique entre ethnies du même territoire s’ajoute à la « traditionnelle » opposition nord-sud. Les conflits de tous ordres morcellent les groupements ethniques faisant le jeu du pouvoir qui applique l’adage « diviser pour mieux régner ». Voici ce que dit Patrick Quantin sur la façon dont le nouveau Président de la République Populaire du Congo gère les antagonismes sur son territoire.

« La victoire de Sassou Nguesso est le résultat de la rupture du pacte implicite qui liait les militaires nordistes. La recherche de nouvelles alliances entraîne un éclatement des factions ethno-régionales, à l’opposition nord-sud qui régnait auparavant se substituent des fractures au sein des grands groupes : Mbochi contre Kouyou, Vili contre gens du Pool, cette véritable fragmentation peut aller jusqu’au niveau du village. Le nouveau président, qui a été l’homme de confiance de Ngouabi, connaît la fragilité du pouvoir et se lance dans un projet purement défensif fondé sur la manipulation des adversaires. »¹⁰⁶

Les médias et l’opposition parlementaire sont muselés, mais Denis Sassou Nguesso parvient à garder de bons contacts avec la France qui finance une partie de son budget d’état. La vie politique est totalement centralisée à Brazzaville. En 1983, le président est réélu et renforce sa domination. Il exerce un contrôle total sur le Parti Congolais du Travail et sur les l’administration d’Etat. Il peut ainsi nommer les ministres sans l’accord du comité central et créer ou supprimer des postes au gré de ses besoins.

Pour empêcher le mécontentement de se manifester, le dirigeant place aux postes clés du pouvoir les membres de son entourage et de son village, Oyo. La compétence n’est plus le critère principal pour être choisi. Pour pouvoir intégrer les hautes sphères politiques, il faut soit appartenir au clan Nguesso, soit être parrainé par l’un de ses membres, soit être du même territoire que lui. Le sud est volontairement sous représenté

¹⁰⁵ Philippe Decraene, Roland Pourtier, Patrick Quantin, Gilles Sautter, « République du Congo », *Encyclopédia Universalis*, (en ligne consulté le 22 avril 2016),

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/republique-du-congo/>

¹⁰⁶ Philippe Decraene, Roland Pourtier, Patrick Quantin, Gilles Sautter, « République du Congo », *Encyclopédia Universalis*, (en ligne consulté le 22 avril 2016),

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/republique-du-congo/>

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

dans les organes du pouvoir. Le peuple n'a plus d'action décisionnaire sur le déroulement de la vie politique et se désintéresse petit à petit de ce domaine qui est perçu comme dangereux. La fracture est réelle entre le pouvoir et le peuple, toutes tendances confondues.

De cette période, on retient une volonté du Président de la République Populaire du Congo de tout diriger et de tout contrôler. C'est l'apogée du monopartisme et du régime policier totalitaire. La peur et le doute sont le fer de lance du régime. Personne n'est à l'abri d'une dénonciation et d'une exécution sommaire. Les velléités démocratiques du début de l'indépendance du pays sont lointaines.

L'intégration sociale par l'éducation et l'obtention d'un diplôme ne fonctionne plus, le gouvernement a abandonné le domaine de l'éducation. Le renouvellement des cadres est donc stoppé. Le malaise augmente chez jeunes qui ne peuvent s'exprimer librement. La crise des finances publiques mal gérées et minées par la corruption et le gaspillage, doit faire face à la baisse du prix du pétrole qui oblige l'Etat à revoir son budget. L'affaiblissement du bloc soviétique auquel le pays s'est attaché remet en cause la ligne idéologique du gouvernement et laisse présager des transformations.

6.5. Le rendez-vous manqué de 1991 et ses conséquences

6.5.1. La Conférence Nationale Souveraine de 1991

Cette Conférence nationale, qui se déroule du 25 février au 10 juin, à Brazzaville, est le résultat de la mobilisation générale du peuple congolais qui aspire à la liberté. Elle fait suite à l'immense espoir suscité par la chute du mur de Berlin en 1989, la réunification des deux Allemagnes et la remise en cause du système marxiste-léniniste. L'objectif de cette réunion est de construire l'avenir politique, économique, social et institutionnel du Congo-Brazzaville. Le pays doit analyser son passé pour construire son avenir. Cette Conférence est chargée, d'instaurer un calendrier pour désigner un gouvernement de transition, restaurer la démocratie, pérenniser le multipartisme et élire, dans un délai raisonnable, un nouveau gouvernement.

Pour la première fois depuis plus de vingt ans chacun peut s'exprimer. Les conflits inter-ethniques, territoriaux et politiques divers et variés sont mis entre parenthèses. Les participants manifestent une réelle volonté de dialogue et de changement.

De cette réunion ressort le rétablissement des institutions et un calendrier pour élire les membres des diverses instances populaires et gouvernementales. Le

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Président de la République se voit adjoindre à nouveau un Premier Ministre. Un Référendum doit être proposé pour la révision de la constitution. Pascal Lissouba est élu Président de la République, au suffrage universel, le 16 août 1992.

L'organisation de cette conférence fait naître l'espoir de l'établissement de la démocratie et du dialogue inter-ethnique et inter-régional. La nation entière espère enfin avoir abandonné les conflits tribaux pour produire un projet commun qui apporte paix, développement et prospérité au pays.

6.5.2. Le gouvernement de Pascal Lissouba¹⁰⁷ (1992-1997)

L'élection de Pascal Lissouba, fondateur de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UOPADS) en 1991, à la Présidence de la République du Congo, le 16 août 1992, est le résultat du scrutin obtenu au suffrage universel. C'est la première fois que ce type de scrutin est utilisé dans ce pays. Ce nouveau dirigeant est issu du choix démocratique du peuple. Pascal Lissouba est un homme originaire du sud du pays, un Nibolek¹⁰⁸ du groupement Nzabi,¹⁰⁹ du département du Niari. Le peuple congolais marque ici sa volonté de provoquer l'alternance politique. Depuis l'accession de Marien Ngouabi, originaire du nord, en 1968, aucun homme originaire du sud du pays n'a occupé le sommet de la hiérarchie de l'Etat.

Malheureusement les difficultés politiques surgissent très vite après l'élection présidentielle et le gouvernement de coalition explose. Ces troubles conduisent à des troubles politico ethniques dans Brazzaville qui opposent les forces de Pascal Lissouba et celles de Bernard Kolélas¹¹⁰, de l'opposition entre le 28 juin 1993 et le 31 janvier 1994. Chaque camp exerce pillages, destructions et tueries dans les zones qu'il contrôle, contre les sympathisants supposés de l'autre partie. Les ninjas sévissent dans la région du Pool et les quartiers de Bacongo et Makelekele; tandis que les aubevillois (milice

¹⁰⁷ Pascal Lissouba est un homme politique congolais né le 15 novembre 1931 à Tsinguidi, dans le département du Niari. Agronome de formation, il a été premier-ministre du Congo de 1963 à 1966. Élu président de la République du Congo en août 1992, une guerre civile l'oppose à Denis Sassou N'Guesso au cours des derniers mois de son mandat. Défait par son adversaire après l'entrée des forces angolaises dans le conflit congolais, il doit quitter le pouvoir le 15 octobre 1997, et vit en exil à Paris depuis 2004. Source Wikipédia, article Pascal Lissouba, consulté le 29/04/2016,

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pascal_Lissouba

¹⁰⁸ Le terme Nibolek est un acronyme. Il fait référence à l'origine des habitants de trois départements congolais, le Niari, la Boueza et la Lekoumou.

¹⁰⁹ Les Nzabi sont un groupe ethnique à cheval entre la République du Congo et le Gabon.

¹¹⁰ Bernard Kolélas, est né le 12 juin 1933 à Mboloki dans le district de Kinkala (région du Pool) et mort le 12 novembre 2009 à Paris. C'est un homme politique congolais, Il fut Premier ministre de la République du Congo en 1997. Source Wikipédia, *Bernard Kolélas*, consulté le 27/04/2016, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Kolélas

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

de l'UPADS) commettent leurs exactions dans les régions du Niari, de la Lekoumou et de la Bouenza et dans les quartiers de Mfilou et Diata, à Brazzaville. Ces milices privées sont principalement composées de jeunes désœuvrés armés qui sèment la terreur. Chaque groupe s'est donné un surnom. Les miliciens de Pascal Lissouba se nomment « Cocoyes » et ceux de Bernard Kolélas les « Ninjas ». Denis Sassou Nguesso, qui possède aussi sa milice personnelle, les « Cobras », participe indirectement au conflit en faisant passer des armes au leader de l'opposition.

Ce conflit entre gens du sud pose un certain nombre de problèmes, car dans la mentalité Kongo, se tuer entre frères est une chose aberrante. Voici un extrait de Wikipédia¹¹¹ qui décrit le Congo à la fin des combats.

« Les estimations du nombre de tués varient entre 1 000 et 3 000 personnes. 13 000 maisons et édifices publics ont été détruits, privant de toit des milliers de gens à Brazzaville et dans les 3 régions de la vallée du Niari. 300 000 personnes ont été déplacées par les combats. Du point de vue politique, le conflit a détruit la cohésion nationale, notamment entre les originaires du Pool et ceux des pays du Niari. Des milliers d'armes de guerre sont aux mains de jeunes incontrôlés. En outre, chacun des 3 principaux partis s'est dotée d'une milice (Cocoyes et Zoulous pour l'UPADS, Ninjas pour le MCDDI et Cobras pour le PCT), qu'ils ne désarment pas en dépit des engagements. L'esprit de corps des Forces armées est sérieusement entamé. L'administration publique et les services sociaux de base (écoles et hôpitaux) sont désorganisés, notamment dans les zones de confrontation.

Les troubles affaiblissent le pays qui ne se remet pas totalement de ce conflit. Le peuple ne fait plus totalement confiance à ce Président qui met toujours en avant ses diplômes, mais qui sur le terrain, n'est pas toujours compris. Denis Sassou Nguesso, qui se fait discret, mais qui ne renonce pas au pouvoir, attend le démarrage de la campagne présidentielle de 1997 pour faire entendre sa voix. Le sud du Congo-Brazzaville est en pleine confusion. Cette première guerre politico-ethnique brise le schéma habituel de conflit nord-sud. Les Balâri se retrouvent une fois de plus dans l'opposition au pouvoir en place, mais cette fois-ci, contre des frères de sang, un groupement originaire du sud du pays comme eux. Cette position est le résultat de l'extrême morcellement ethnique voulu par le gouvernement précédent qui n'a pas cessé de diviser les hommes pour mieux régner. Cette division a entraîné une peur de l'autre et replis sur soi des ethnies et de leurs pratiques culturelles. Chacune se comporte comme si elle était seule au monde. Cette ignorance de l'autre, de ses aspirations et de ses besoins, mène à cette guerre fratricide inhabituelle qui pose question.

¹¹¹ Wikipédia, *Pasca Lissouba*, consulté le 27/04/2016, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pascal_Lissouba

6.5.3. La guerre civile et ses conséquences

La guerre civile qui se déroule entre le 05 juin et le 30 octobre 1997 est la fille du précédent conflit. L'approche des élections présidentielles, les voix discordantes qui se font entendre, les incertitudes concernant les actions des milices armées, le divorce entre le peuple et son gouvernement sont autant de critères d'inquiétudes. Dans ce second conflit, Pascal Lissouba et Bernard Kolela sont alliés contre Denis Sassou Nguesso. Denis Sassou Nguesso remporte la victoire grâce au soutien des troupes angolaises et se proclame à nouveau Président de la République.

Les populations du sud sont très marquées par ce conflit et très déçues par l'attitude leurs deux leaders. Ils se sentent abandonnés. Le départ de Bernard Kolélas provoque une division au sein de la milice « Ninja ». Une branche radicale les « Nsilulu » est ensuite dirigée par le Pasteur « Ntumi ».

Ces branches armées provoquent des combats violents de décembre 1998 à janvier 1999. Le gouvernement a alors une réaction très violente vis-à-vis des populations. La situation est résumée par Philippe Quantin¹¹².

« Les forces gouvernementales reprennent le contrôle de la situation et procèdent à une répression au sein des populations civiles appartenant aux groupes ethniques de Sud. Les quartiers Sud qui ont servi de refuge aux Ninjas (Bakongo, Makelekele) sont ratissés et vidés de la totalité de leurs habitants. Ceux-ci sont contrôlés à des barrages filtrants où les hommes soupçonnés d'être des rebelles sont abattus et des femmes violées. Pour échapper à ce sort, un grand nombre d'entre eux (entre 150000 et 300000 personnes) s'enfuient dans la forêt de la région du Pool ; d'autres traversent le Fleuve vers la R.D.C.¹¹³ Selon certaines organisations de défense des droits de l'homme, cette action, qui présente des ressemblances avec le précédent rwandais, a un caractère « génocidaire ». Elles sont renforcées par d'autres massacres, dont le plus célèbre est l'affaire des disparus du Beach, dans laquelle un nombre important de réfugiés revenant d'exil auraient été torturés et exécutés secrètement par la garde présidentielle en mai 1999 ».

Malgré les accords de cessez-le-feu, les combats entre le gouvernement et les rebelles reprennent en 2002. Ces bandes armées devenues incontrôlables font régner une insécurité chronique dans le pays. Le pays sort économiquement affaibli, bon nombre des infrastructures ont été détruites. Une atmosphère de doute et de suspicion règne dans le pays. Ce sentiment est toujours présent aujourd'hui. Denis Sassou Nguesso a repris les rênes du pouvoir avec fermeté. Il n'y a, aujourd'hui peu de possibilités pour des opposants de s'exprimer, la parole est muselée.

¹¹² Encyclopédia Universalis en ligne , op, cit.

¹¹³ République Démocratique du Congo.

Conclusion

L’histoire du territoire Kongo est ancienne et riche. Elle est de mieux en mieux connue grâce à l’archéologie et aux études paléoclimatiques réalisées sur le terrain. Les Portugais ont contribué à la disparition du Royaume Kongo mais, le peuple a continué à vivre et à prospérer. Ils sont les gardiens de la culture bantoue.

Le groupement ethnique Lâri, est le dernier groupement créé en République du Congo de la réunion de deux groupes culturellement différents, les Bakongo et les Batéké. Adeptes d’une résistance non violente au colonialisme, Il est devenu à travers le mouvement matsouaniste un groupe considéré comme « tribaliste » que l’on a cherché à museler et dont on a volontairement minimisé les actions, par tous les moyens disponibles, pour étouffer leur volonté de liberté et d’indépendance et pour ne pas vouloir entrer dans un moule préétabli. Fiers de leurs origines, ils ont toujours cherché à transmettre leur langue, leur culture et leurs valeurs à leur entourage. Devenus des combattants tenaces, obstinés et unis, ils ont initié de nouveaux modes d’actions d’entrave à la politique hégémonique française, le « vote par les os ». Ils s’imposent, à l’approche de l’indépendance du Moyen-Congo, comme une force politique incontournable. La lutte entre les leaders politiques du nord et du sud du pays mène à une fracture entre les populations qui s’avère être une donnée majeure de l’histoire du pays et qui conduit par la suite à un éclatement du conflit initial, entre le nord et le sud du pays, en des guerres civiles entre groupements ethniques du même territoire. L’accession de Fulbert Youlou au poste de Président de la République leur donne une chance de montrer leur aptitude à gouverner. Malheureusement, la situation devient vite défavorable car le pays est vite enlisé dans des conflits politico-ethniques qui ne leurs ont jamais été favorables et qui les amènent à être éconduits des arcanes pouvoir définitivement. Depuis l’arrivée au pouvoir des militaires du nord du pays et les guerres civiles de 1993 à 2002, ils sont devenus une cible à éradiquer définitivement pour le pouvoir en place qui n’hésite pas à éliminer les populations civiles des quartiers sud de Brazzaville, Bacongo et Makélékélé si celui-ci se sent menacé. Ainsi, à l’heure actuelle, on peut considérer que les populations qui appartiennent à ce groupe ethnique sont en sursis chez elles. Et pourtant, malgré toutes les difficultés rencontrées au quotidien, la langue lâri est en progression dans le pays.

TROISIEME PARTIE : GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE ET DEMOGRAPHIE.DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Cette partie est destinée à faire le point sur la répartition des langues en Afrique subsaharienne et plus spécifiquement en République du Congo, à définir la localisation géographique du lârî, à retracer l’expansion linguistique et culturelle de ce groupe ethnique et à replacer se parler et ses locuteurs dans le contexte géographique actuel de la République du Congo.

1. La classification des langues bantoues

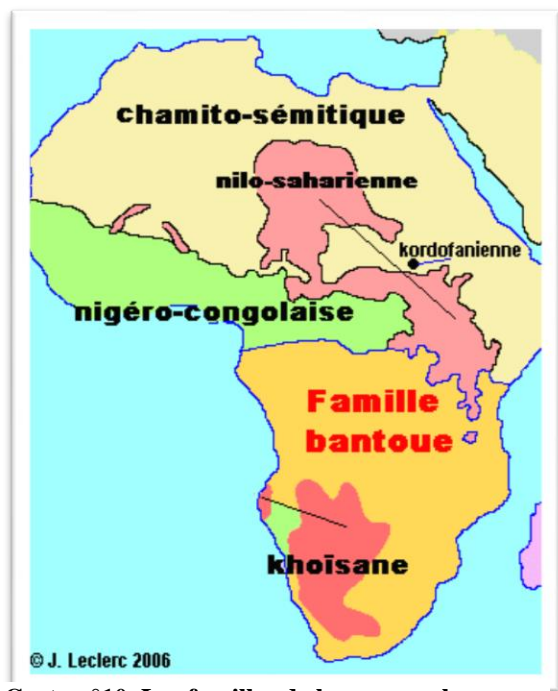
1.1. Les travaux fondateurs de Malcom Guthrie

La carte proposée ci-dessous montre les limites géographiques des langues d’origine bantoues. On constate que celles-ci recouvrent une très grande partie de l’Afrique subsaharienne.

« Les langues bantoues les plus importantes sont le zoulou (9 millions), le xhosa (7 millions), le sotho (5 millions) et le tswana (4,4 millions) en Afrique du Sud, le makoua (4 millions) au Mozambique, le nyanja ou chichewa (9,3 millions) au Malawi, leshona (8 millions) au Zimbabwe et au Mozambique, le bemba (3 millions) et le tonga (1,5 million) en Zambie, le mbundu (3 millions) et l’umbundu (4 millions) en Angola, le swahili (773 000) et le sukuma (3,2 millions) en Tanzanie, le kikouyou (6 millions) au Kenya, le luganda (4 millions) en Ouganda, le kinyarwanda (7,2 millions) au Rwanda, le kirundi 4,8 millions au Burundi, le lingala (2,1 millions), le luba ou tchilouba (7 millions) et le kikongo (4 millions) au Congo-Brazzaville et au Congo-Kinshasa, le fang (450 000) et le boulou (175 000) au Cameroun, l’endébélé (1,5 million) en Afrique du Sud et au Zimbabwe ».¹¹⁴

¹¹⁴ Ces informations proviennent du site Aménagement Linguistique dans le monde, article familles de langues, produit par Jacques Leclerc.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Carte n°10, Les familles de langue sur le continent africain. Source Aménagement linguistique dans le monde, dirigé par Jacques Leclerc, université de Laval au Canada.

Grâce aux travaux descriptifs, lexicostatistique et comparatifs, réalisés depuis les trente dernières années, les linguistes, actifs en bantouistique, disposent à présent de données fiables qui leur permettent d'avoir une représentation assez claire de la classification des langues bantoues.

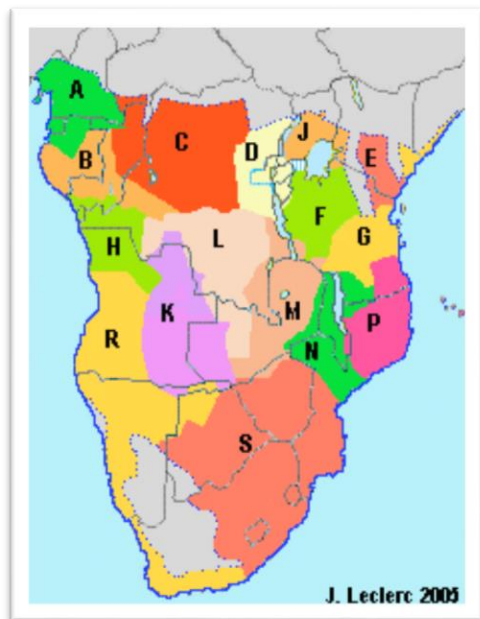
Dans les années 1967-1971, le professeur Malcolm Guthrie¹¹⁵ a regroupé les langues bantoues en 15 ou 16 zones géographiquement représentées par des lettres de l'alphabet latin de « A » à « S ». La lettre « J » a été ajoutée ultérieurement. Il s'est appuyé sur une classification géographique, typologique et référentielle sans prétention historique.

La classification de Malcolm Guthrie place le kikongo dans le groupe de langues H10. Les autres langues du groupe sont le bembé (H11), le vili (H12), le kikunyi (H13), le kindingi (H14) et le kimboka (H15), et le lâri (H16). La codification doit se lire de la façon suivante : pour la codification du lâri (H16f), la lettre H correspond à la zone géographique dans laquelle la langue est implantée, le premier chiffre, le un, indique le groupe auquel la langue appartient, dans notre exemple le lâri fait partie intégrante du groupe 10, qui représente les langues à base Kikongo. Cette langue est la sixième dans le sous-groupe

¹¹⁵ Malcolm Guthrie (1903-1972) était un linguiste anglais, spécialiste des langues bantoues. Il est connu principalement pour son classement des langues bantoues qui, pour être parfois contesté, n'en demeure pas moins utile et sert de référence. Dans son œuvre principale, *Comparative Bantu: an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages*, parue en 4 volumes, entre 1967 et 1971, il propose non seulement un classement des langues bantoues en fonction de leur proximité, mais en plus il s'efforce de reconstituer une proto-langue bantoue à partir de 28 langues choisies plus ou moins au hasard. Sa reconstitution peut être contestée car un autre choix de langues pourrait donner des résultats différents, mais elle apporte des éléments intéressants de réflexion. (Wikipédia, article Malcolm Guthrie, consulté le 27/10/2009).

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

des langues à base kikongo, le chiffre six est donc placé à la suite du chiffre un. Dans sa sous-catégorie, la langue est encore classée sixième. Cette indication est notée avec une lettre, la lettre "f".



Carte n°11, Géographie de la répartition des langues africaines. Source Aménagement linguistique dans le monde, dirigé par Jacques Leclerc, université de Laval au Canada.

- Zone A** (Nigeria, Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon): environ 50 à 70 langues, dont le fang, l'éwondo et le douala;
- Zone B** (Gabon, Cameroun) : environ 50 langues, dont le téké et le nzébi;
- Zone C** (République centrafricaine, Cameroun) : environ 70-80 langues, dont le tététa, le lingala et le mongo-nkundo;
- Zone D** (Congo-Kinshasa, Burundi, Rwanda) : environ 30-40 langues, dont le lega et le bembé;
- Zone E** (Ouganda, Kenya) : moins de 20 langues, dont le kikouyou et le kamba;
- Zone F** (Tanzanie) : environ 10 langues, dont le sukuma et le nyamwezi;
- Zone G** (Tanzanie) : environ 20-30 langues, dont le swahili, le gogo et le comorien;
- Zone H** (Angola, Cabinda, République du Congo, RDC, Gabon) : environ 22 langues, dont le kikongo;
- Zone J** (Ouganda) : environ 60 langues, dont le kinyarwanda, le kirundi, le luhiya et le nkore-kiga;
- Zone K** (Angola, Congo-Kinshasa, Zambie) : moins de 30 langues, dont le ciokwé et le lozi;
- Zone L** (Congo-Kinshasa, Zambie) : environ 20 langues, dont le luba;
- Zone M** (Zambie, Congo-Kinshasa) : environ 30 langues, dont le bemba et le tonga;
- Zone N** (Malawi) : environ 10-20 langues, dont le nyanja (chichewa);
- Zone P** (Tanzanie, Mozambique) : environ 10-20 langues, dont le makuwa (makoua);
- Zone R** (Angola, Namibie) : moins de 10 langues, dont le mbundu, le wambo, le herero;
- Zone S** (Zimbabwe, Botswana, Afrique du Sud, Mozambique, Lesotho, Swaziland): environ 20-30 langues, dont le zoulou, le xhosa, le shona et le tswana.

Il est généralement admis l'existence de deux grands sous-groupes bantous. Le premier groupe est nommé Bénoué-congolais occidental, le second s'appelle Bénoué-congolais oriental.

Les documents présentés ci-dessus sont issus du site internet de l'université de Laval au Québec, nommé L'aménagement *linguistique dans le monde*, article langues bantoues et animé par Jacques Leclerc. Ils ont été consultés en mars 2015.

Voici la liste des pays et des territoires dans lesquels les langues à base kikongo de la zone H, définie par Malcom Guthrie, sont utilisées. Quatre pays africains dont

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

concernés, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, l’Angola et le Gabon.

- Le Sud de la République du Congo, (Congo-Brazzaville) :
 - o Région du Kouilou,
 - o Sud de la région du Niari,
 - o Région de la Bouenza,
 - o La moitié sud-ouest de la région du Pool
 - o Le sud de Brazzaville.
- Le Sud-Ouest de la République Démocratique du Congo (Congo-Kinshasa) :
 - o Province du Bas-Congo,
 - o Partie de la ville province de Kinshasa,
 - o District de Kwilu et la ville de Bandundu,
 - o District de la Kwango,
 - o Extrême ouest du Kasai-Occidental.
- Le Nord-Ouest de l'Angola :
 - o Province de Cabinda,
 - o Province d’Uige,
 - o Province de Zaire,
 - o Nord des provinces de Bengo et Cuanza Nord.
- La côte sud du Gabon.

On peut noter ici une certaine adéquation des frontières entre le royaume du Kongo et la langue kikongo. Cette unité se retrouve au niveau culturel. Si les groupes ethniques parlant cette langue ont parfois des coutumes différentes, ils ont aussi un fond commun qui leur permet de se reconnaître et de se soutenir en cas de difficultés. Cette force et cette particularité va être développée de façon importante chez les Balâri, qui vont faire de la conservation de leur langue, de leurs traditions et de leur patrimoine oral, un combat quotidien qui, nous le verrons dans la suite de cet exposé, va porter ses fruits bien au-delà de leurs espérances.

Le lâri est une variante de la langue kikongo qui appartient à la famille des langues bantoues. Le kikongo est une langue parlée par les Kongo (*Bakongo* en kikongo) vivant en Angola (dans le Nord du pays et l'enclave de Cabinda), en République

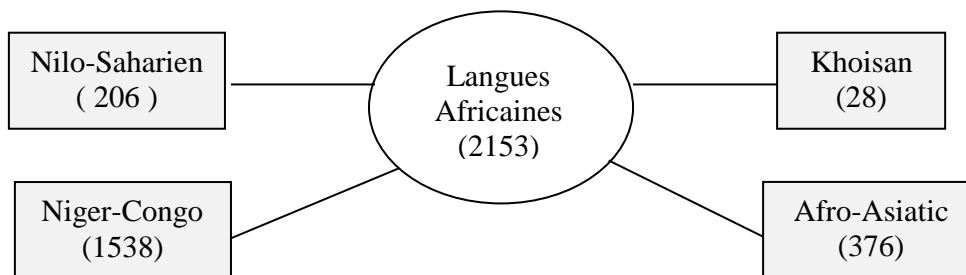
CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Démocratique du Congo (dans les provinces du Bas-Congo, du Bandundu et de Kinshasa), et en République du Congo (dans la région sud-ouest du Pool, jusqu’à Brazzaville). Elle est une langue nationale de la RDC¹¹⁶. Elle s’écrit avec l’alphabet latin ou le syllabaire mandombe.¹¹⁷

1.2. La phase II, la poursuite des recherches

Les travaux de J. Greenberg¹¹⁸ de 1945 à 2000, précise le classement des langues africaines par zones grâce à deux axes de recherches, les universaux du langage et la typologie. Il distingue ainsi quatre groupes de langues africaines, le groupe Niger-Congo, le groupe afro-asiatique, le groupe khoïsan, et le groupe nilosaharien.

Schéma n°5, Présentation des quatre grands groupes de langues africaines.



Les pays possédant au moins une langue parlée de la catégorie Niger-Congo, sont les suivants : l’Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le

¹¹⁶ République Démocratique du Congo, autrefois appelé Zaire, qui a pour capitale Kinshasa.

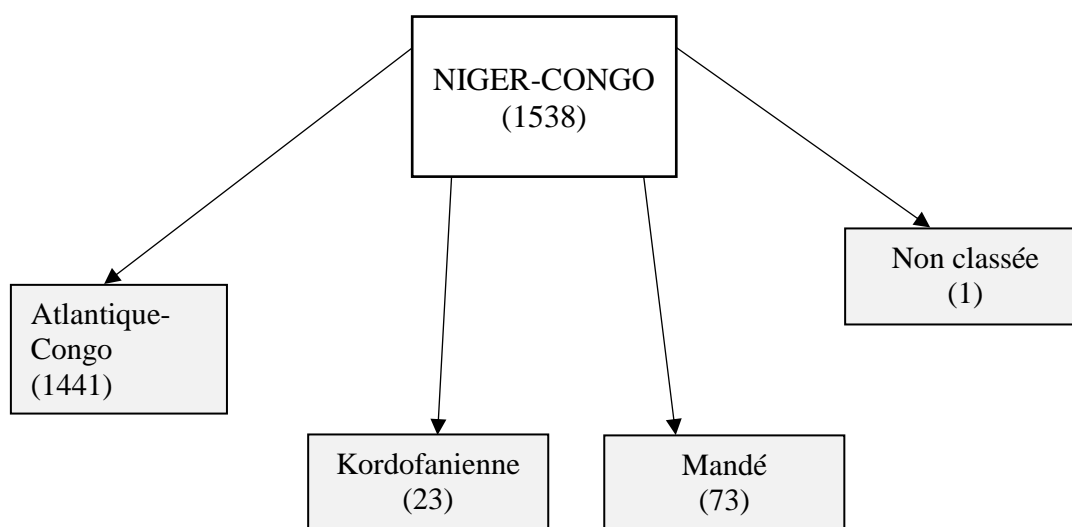
¹¹⁷ Le mandombe est une écriture négro-africaine, à certains égards proche du syllabaire et inventée en 1978 par Wabeladio Payi à Mbanza Ngungu dans la province du Bas-Congo en République Démocratique du Congo (RDC). Cette écriture est enseignée dans les écoles primaires, secondaires et supérieures de RDC, en Angola, au Congo-Brazzaville, et d’autres pays d’Afrique. Il y a plus de 500 professeurs dans les CENA (Centre de l’Écriture négro-africaine) en République démocratique du Congo et dans d’autres pays. Elle est utilisée pour transcrire le kikongo, le lingala, le tchiluba et le swahili – quatre langues nationales de la République démocratique du Congo – et plusieurs langues de l’Afrique centrale et australe. Actuellement l’Académie de mandombe qui est le centre de recherches scientifiques du CENA travaille sur la transcription de plusieurs langues d’Afrique subsaharienne.

¹¹⁸ Joseph Harold Greenberg (1915-2001), linguiste et anthropologue américain, connu pour son travail en classification et typologie linguistique. Il propose des théories influentes sur les relations entre les langues du monde. Après avoir reçu un doctorat en anthropologie de l’Université Northwestern, à Evanston, en Illinois, en 1940, et de servir dans la fonction renseignement de l’armée de signal lors de la Seconde Guerre mondiale, Greenberg a entrepris une carrière universitaire. Il a été professeur d’anthropologie et de linguistique à l’Université Columbia, New York, de 1948 à 1962 et à l’Université Stanford de 1962 à 1985. Son œuvre la plus remarquable est *The Languages of Africa* (1955, édition révisée en 1963), où il renouvelle complètement le classement des langues africaines. Il regroupe les langues africaines en quatre familles : Niger-Kongo, afro-asiatiques, nilosaharienne, et Khoïsan.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, le Congo, la Côte d’Ivoire, la RDC (République Démocratique du Congo), la Guinée équatoriale, le Gabon, la Gambie, la Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mali, Mayotte, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Léone, la Somalie, l’Afrique du Sud, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Togo, l’Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe. Le schéma présenté ci-dessous présente les quatre grands groupes des langues Niger-Congo.

Schéma n°6, Les quatre grands groupes des langues Niger-Congo et les principaux sous-groupes.



* Atlantique (64).

* Ljoid (10).

* Volta-Congo (1367).

* Heiban (10).

* Katla (2).

* Rashad (2).

* Talodie (9).

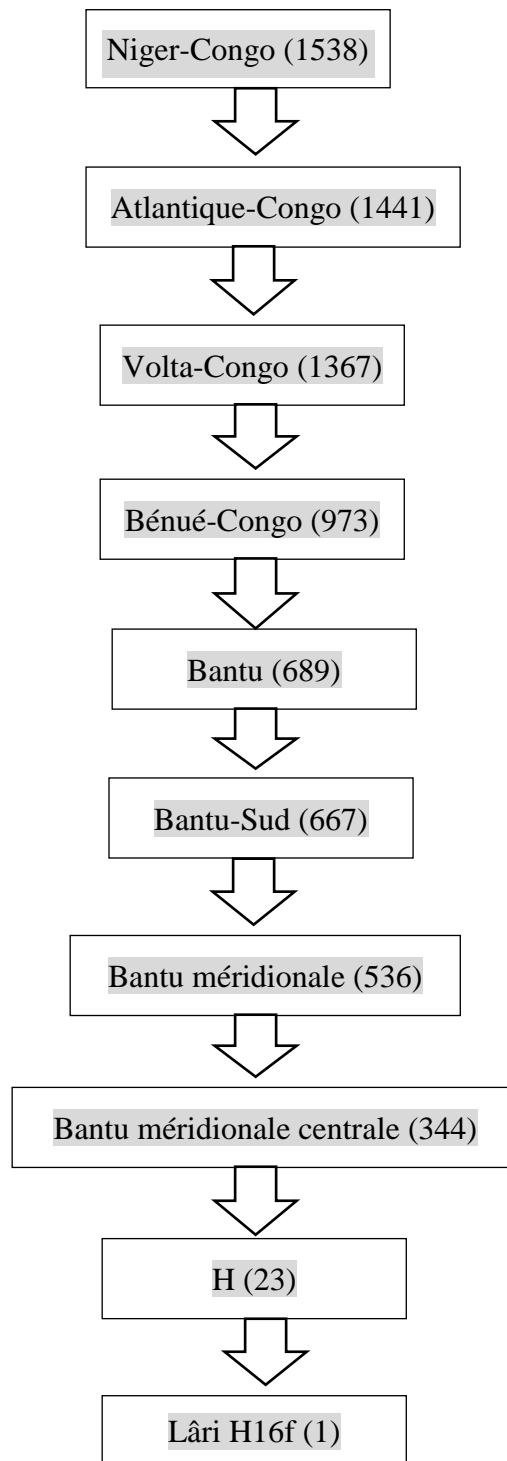
* Est (19).

* Ouest (54).

Le schéma, résume la division et la filiation des langues provenant du groupe Niger-Congo. Le groupe Niger-Congo est composé de mille-cinq-cent-trente-huit langues. Il comprend lui-même trois sous-groupes et une langue non classée, le Mbré [mka] parlé en Côte d’Ivoire. Ces sous-groupes possèdent eux même des sous-groupes notés avec une étoile. Le lâri est intégré au groupe Niger-Congo et au sous-groupe Volta-Congo. Ce sous-groupe est subdivisé en plusieurs branches dont le groupe H qui inclus toutes les langues à base kikongo.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Schéma n°7, Typologie du lâri.



Ce schéma reprend les données du site internet etnologue.com, développé par le SIL international basée à Dallas au Texas et consulté en mars 2014. Le nombre de langues parlé dans chaque sous-catégorie est indiqué entre parenthèses. Le lâri est bien, selon ce schéma, à l’origine un dialecte à base kikongo.

1.3. *Les travaux de recherche de l’équipe de Tervuren*

Malgré toute l’attention portée à ses travaux, Greenberg, a négligé, au cours de ses recherches, une donnée fondamentale de la linguistique moderne, la phonétique. Cette constatation amène des chercheurs basés à Tervuren¹¹⁹ en Belgique à revoir la classification proposée par Greenberg pour l’affiner et la compléter.

La classification revisitée et appelée la classification de Bastin, Coupez et Man, dite de Tervuren. Le SIL reprend les mêmes données sur son site internet. Elle est plus récente et plus précises sur les noms des langues kongos et leur filiation. On les regroupe désormais sous l’arborescence suivante les langues du groupe H16 :

- Langue du noyau kikongo H16
 - Kikongo méridional H16a
 - Kongo central H16b.
 - Yombe H16c.
 - Fiote H16d.
 - Kikongo occidental H16d
 - Bwende H16e.
 - Lâri H16f.
 - Kikongo oriental H16g.
 - Kikongo sud-est H16h.

1.4 *Les nouvelles normes de classification des langues : les étiquettes d’identification des langues IETF*

Ces nouvelles normes viennent compléter et affiner le classement par zone géographique. Cela permet de traiter le volume total des langues orales et écrites parlées dans le monde entier.

« Elles sont issues d’un code standardisé qui permet d’attribuer des étiquettes structurées et hiérarchisées permettant d’identifier les langues ou familles et collections de langues ou variétés linguistiques de ces langues. Elles ne sont pas réservées aux seules données et documents écrits, mais peuvent étiqueter aussi des contenus audio, multimédia, ou tout type de données de localisation dépendantes de la langue et d’autres paramètres de nature linguistique »¹²⁰.

¹¹⁹ Tervuren en Belgique abrite le musée Royal d’Afrique Central. C’est aussi un centre de recherche pour tous ce qui concerne l’Afrique.

¹²⁰ Extrait de l’article *étiquettes d’identification de langues IETF*, Wikipédia consulté en mars 2014.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Le format standard codifié, dans l’ordre suivant, un ensemble de sous-étiquettes dont le premier indique et précise la langue de base et se réfère à la norme ISO 639¹²¹. Le second précise le système d’écriture utilisé et le troisième détaille les variétés linguistiques. Le lâri est noté [ldi] avec cette nouvelle norme.

Les recherches sur la classification des langues africaines mènent vers une précision de plus en plus grande. Les familles de langues sont mieux connues, localisées avec une plus grande précision, mieux définies et mieux répertoriées. La complexité du peuplement et du développement de ces langues est mieux mise à jour et mieux cartographiée.

Conclusion.

Cette analyse permet de comprendre la filiation du lâri et sa place dans le grand groupe des langues bantoues à base kikongo.

Le lâri va, dans cette deuxième sous-partie être replacé dans son contexte géographique et démographique en République du Congo. Une analyse de la démographie et de la géographie linguistique est proposée pour comprendre quelle est la place actuelle du lâri et de ses locuteurs et les évolutions passées et futures possibles.

2. Les langues en République du Congo : démographie et géographie

2.1. Situation démographique des langues en République du Congo

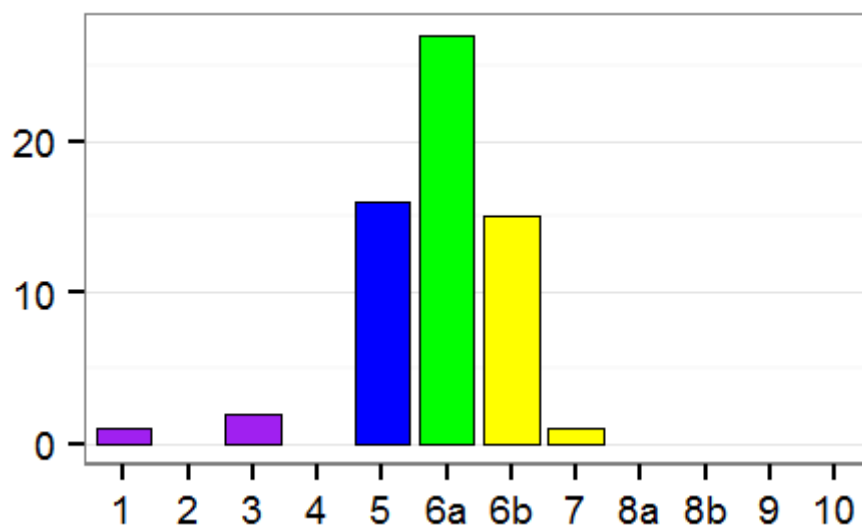
La république du Congo compte officiellement soixante-deux langues différentes. Ces sont toutes des langues vivantes encore aujourd’hui. Ce pays totalise, à l’heure actuelle, une population d’environ quatre millions quatre cent quarante-huit mille habitants. Le français est la langue officielle. Le pays compte deux langues nationales, le kituba et le lingala. Seize langues sont en développement et, à l’heure actuelle, le lâri fait

¹²¹ L’ISO 639 (ICS n°01.140.20) est une norme internationale de l’ISO qui définit des codes pour la représentation des noms de langues. Les langues sont représentées par un code unique de 2, 3, ou 4 lettres. Le standard est composé actuellement de six parties, dont la publication s’est déroulée de 1988 à 2010. La norme utilisée pour le classement des langues africaines est la norme ISO 639-3. Cette norme ISO 639-3 (2007) définit une codification des noms de langues, avec un niveau de détail linguistique fin. En effet, elle utilise 7 622 (sur les $26 \times 26 \times 26 = 17\,656$ combinaisons possibles du code alphanumérique à 3 lettres). Son objectif est de « couvrir une liste de langues aussi complète que possible, incluant les langues vivantes, mortes et anciennes. Source Wikipédia, article ISO 639 et ISO 639-3.

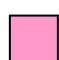



CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

partie de cette catégorie. Vingt-sept langues sont considérées comme vigoureuses, dans leur utilisation quotidienne, et seize sont en difficultés, dont une, le Bonjo [bok] (C. 143) qui est une langue bantoue de la famille des langues Ngondi, est en très grande difficulté. Le graphique proposé ci-dessous résume la situation des diverses langues congolaises à l'heure actuelle. C'est une sorte de baromètre de la vigueur des langues parlées par rapport au nombre de locuteur total.

Graphique n°3, Le statut des langues parlées en République du Congo.



Légende du graphique.

-  = institutionnel (EGIDS 0-4) - La langue a été développée au point d'être utilisée et soutenue par les institutions au-delà de la maison et de la communauté.
-  = développement (EGIDS 5) - La langue est en usage vigoureux, avec une littérature utilisée par certains, sous une forme normalisée, mais ce n'est pas encore généralisé ou durable.
-  = vigoureuse (EGIDS 6a) - La langue est non normalisée mais dans une utilisation vigoureuse parmi toutes les générations.
-  = En difficulté (EGIDS 6b-7) - La transmission intergénérationnelle est en train d'être cassée, mais la génération en âge de procréer peut toujours utiliser la langue de sorte qu'il est possible que les efforts de revitalisation parviennent à restaurer la transmission de la langue à la maison.

Ce graphique est extrait du site internet Ethnologue.com consulté en mars 2014 et modifié dans la forme par nos soins. Il fait état de l'étendue du développement des différentes langues parlées au Congo-Brazzaville. Chaque langue parlée est incluse dans le graphique. L'axe horizontal représente le niveau estimatif de l'évolution ou de la mise en

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

danger mesurée sur l'échelle EGIDS¹²². La hauteur de chaque barre indique le nombre de langues dénombré pour chaque catégorie définie.

Les résultats obtenus permettent de formuler les remarques suivantes : premièrement, on peut constater que les langues des différents groupes ethniques sont abondamment et couramment parlées, quarante-trois langues sont en développement ou parlées de façon vigoureuse. Le fait que la langue officielle soit une langue d’emprunt, le français, n’entrave nullement le phénomène. La première langue d’un enfant est toujours une langue ethnique et non la langue officielle. Deuxièmement, on peut aussi noter qu’aucune langue n’a disparue ou est en très grand dangers d’extinction. Troisièmement, le lârî fait partie des langues en expansion. Il est donc intéressant de se demander comment et pourquoi la situation est favorable au lârî et ce que recouvre ces faits.



Carte n°12, Répartition géographique des départements en République du Congo.



Carte n°13, Répartition des aires linguistiques des deux langues nationales congolaises.

Ces deux cartes sont issues du site internet nommé Aménagement linguistique dans le monde, créé par Jacques Leclerc, collaborateur à la CEFAN¹²³.

¹²² Le EGIDS est une échelle multidimensionnelle qui met l'accent sur différents aspects de la vitalité d'une langue à différents niveaux. Elle est composée de treize niveaux.

¹²³ Ce site est hébergé par la CEFAN, la **Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord**, cette chaire est située à l'université de Laval. Fondée en 1985 et en exercice depuis 1989, la CEFAN a pour mission de susciter des échanges et de créer des lieux de convergence pour que des chercheurs en provenance de divers horizons géographiques et disciplinaires discutent de la culture francophone en Amérique du Nord. La Chaire promeut l'interdisciplinarité par un décloisonnement des disciplines, la contextualisation qui tient compte des différentes conditions culturelles de la francophonie nord-américaine et la conceptualisation qui cherche à dégager les significations que portent toutes ces cultures d'expression française.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

La première carte présente la répartition géographique des départements congolais. La seconde montre la limite des aires linguistiques recouvertes par les deux langues nationales du pays, le kituba et le lingala. La carte numéro treize permet de prendre conscience que la République du Congo est scindée en deux aires linguistiques distinctes. Au sud, est implanté le kituba. Au nord, le lingala est majoritaire pour s’exprimer. Cette réalité en cache une autre résumée par le graphique et le tableau proposé ci-dessous.

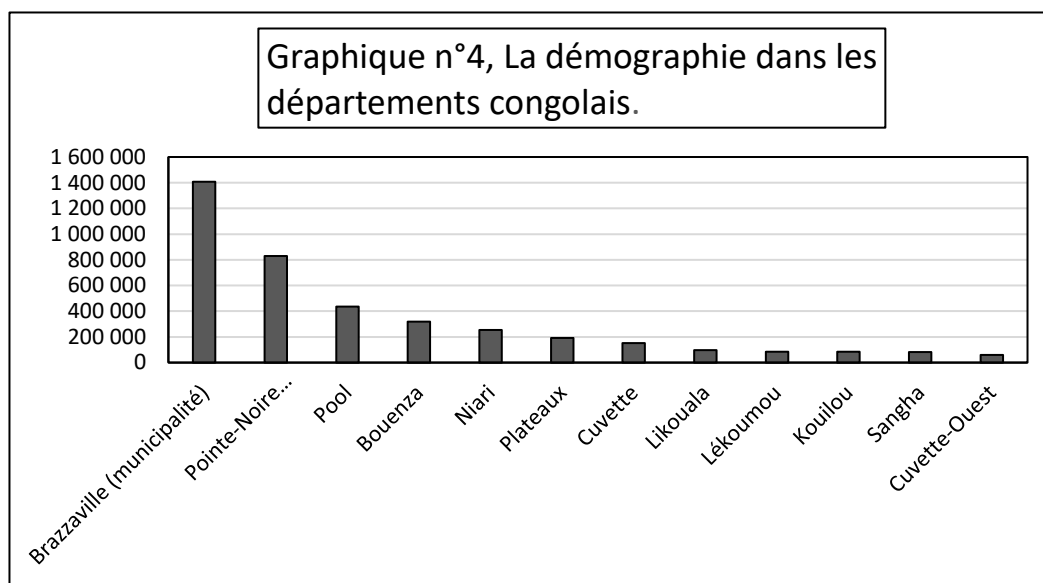


Tableau n°1, La démographie dans les départements congolais.

Département congolais	Population (2013)	%
Brazzaville (municipalité)	1 408 150	36,12%
Pointe-Noire (municipalité)	829 134	21,26%
Bouenza	319 570	8,02%
Niari	255 120	6,54%
Pool	236 786	6,07%
Plateaux	192 596	4,95%
Cuvette	156 044	4,00%
Likouala	154 115	3,95%
Lékoumou	96 393	2,47%
Kouilou	91 955	2,35%
Sangha	85 738	2,20%
Cuvette-Ouest	72 999	1,88%
Total	3 898 600	100,00%

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

La forme adoptée pour la présentation du tableau proposé ci-dessus s’inspire du site internet *Aménagement linguistique dans le monde*. Les statistiques proviennent du site internet de l’ambassade du Congo au Gabon *ambacongogabon.wordpress.com*. Ce tableau est le reflet de la démographie des départements congolais et du pourcentage de population présent dans chacun d’entre eux. Les chiffres présentés ici amènent plusieurs constats.

Premièrement, le sud du pays est beaucoup plus peuplé que le nord. Les deux grands centres urbains du pays, Brazzaville, la capitale politique, et Pointe-Noire, la capitale économique, y sont implantées. Les communes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont des départements. Ces deux grands pôles urbains regroupent à eux seuls 55,20% de la population congolaise.

Deuxièmement, Le Congo est un pays avec une population qui vit en majoritairement en ville et non à la campagne. Les départements situés au sud du pays, Le Pool, la Bouenza, le Niari, la Lékoumou et le Kouilou totalisent 85,60% de la population du territoire. Le nord du pays, qui inclut les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette-ouest, de la Cuvette et des Plateaux, regroupe seulement 14,40% des habitants selon les statistiques proposées par le tableau présenté ci-dessus.

On remarque donc un grand déséquilibre démographique entre le nord et le sud du pays. Ce déséquilibre se retrouve dans la pratique linguistique quotidienne, les langues du sud du pays sont les plus utilisées car elles ont un nombre de locuteurs supérieur. Les départements qui servent de zone tampon entre le nord et le sud, pour la pratique des deux langues nationales sont le département du Pool, le nord-est du département de la Lékoumou et le sud du département des plateaux.

2.2. Situation géographique des langues en République du Congo

Il a été démontré, dans le paragraphe précédent, que les langues situées géographiquement au sud du Congo sont les plus utilisées. La carte numéro quatorze, proposée ci-dessous, décrit avec précision les aires géographiques des langues qui ont été étudiées par le SIL international. Cette carte illustre les informations contenues dans le paragraphe 3.2., qui traite de la localisation géographique de l’aire d’utilisation du lârî, et confirme le tableau statistique proposé au paragraphe 3.4.1., qui traite de la démographie du Congo. On constate que toutes les langues à base kikongo sont situées dans le sud du pays, dans la zone où sont circonscrits les locuteurs qui utilisent le kituba. Au nord, où l’utilisation du lingala est généralisée, on ne trouve aucune langue à base kikongo.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

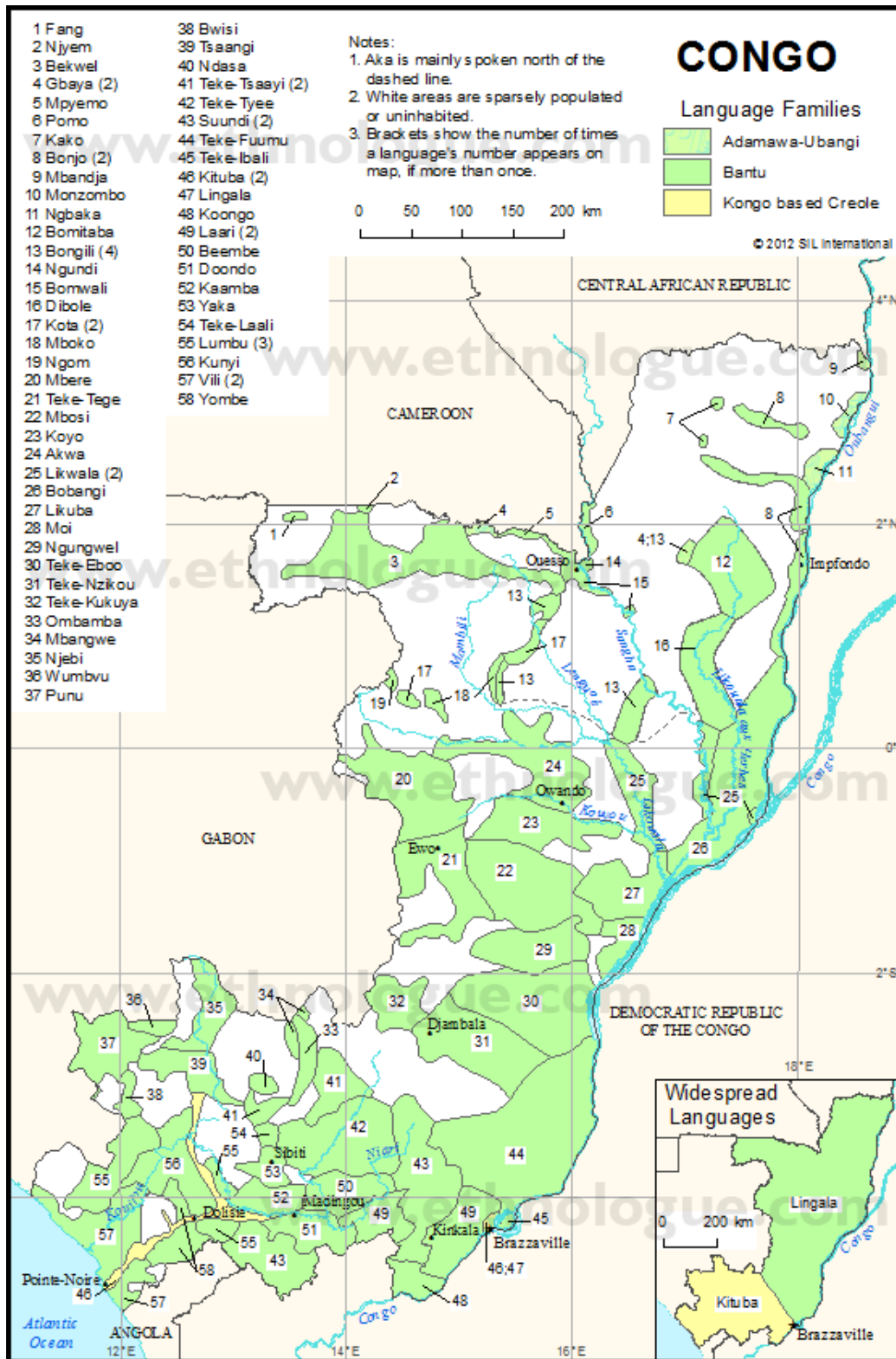
La République du Congo abrite des populations immigrées. Trois langues sont reconnues comme langues provenant de l’immigration, l’haoussa, le portugais et le sango¹²⁴. Le portugais est parlé par les populations immigrées en provenance de l’Angola. L’haoussa est une langue tchadique parlée au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d’Ivoire, au Ghana, au Niger, au Nigéria, au Soudan, au Tchad et au Togo. Le sango est une langue véhiculaire de la République Centrafricaine. Les chercheurs ne sont pas d’accord sur son origine. Certains la considèrent comme un créole à base de ngbondi, d’autres la classe dans la famille des langues oubangienne.

En dehors du français qui est une langue romane d’origine indo-européenne, le Congo présente sur son territoire deux familles de langues d’origines différentes, les langues bantoues, largement majoritaires sur le territoire congolais, et des langues de la famille adamawa-Oubangui, principalement situées au nord-est du pays, au bord du fleuve Congo, à la frontière avec la R.D.C, dans le département de la Likouala.

Certaines zones restent blanches. Au nord du pays. Ces zones correspondent à l’implantation de la grande forêt tropicale. Sa densité et sa dangerosité en font des zones très peu peuplées. Au sud, ces zones correspondent à un relief montagneux dont l’accès est difficile et le climat rude.

¹²⁴ Ethnologue : Languages of Congo, Eighteenth edition data, M. Paul Lewis, Gary F. Simons, and Charles D. Fennig, Editors, p.6.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.



Carte n°14, Localisation géographique des différents parlés en République Congo¹²⁵

¹²⁵ Ethnologue : Languages of Congo, eighteenth edition data, M. Paul Lewis, Gary F. Simons, and Charles D. Fennig, Editors, p.22.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Sur la carte numéro quatorze, présentée à la page précédente, qui dévoile la localisation des différents parlers congolais, le territoire des Balâri, est situé au sud, sud-est du pays. Il porte le numéro 49 et se divise en deux parties. La première est comprise entre Mayama¹²⁶ au nord, Kinkala¹²⁷ à l’ouest, Louingui¹²⁸ au sud, et Brazzaville à l’est. La seconde se situe autour de Mindouli¹²⁹. « Le lâri, qui n’est pas reconnu comme langue véhiculaire nationale, est considéré comme une autre variété véhiculaire du kikongo (Jacquot, 1971). Il est le parler véhiculaire utilisé essentiellement par les populations kongo (Sûndi, Kongo-Boko, Gângala) et Téké (Wuumu, Fuumu) originaires de la région du Pool dans laquelle se trouve Brazzaville. La position du lâri a considérablement évoluée. Actuellement, elle est devenue la troisième langue véhiculaire du pays, parlée de Brazzaville à Pointe-Noire.

La République du Congo regroupe sur son territoire plusieurs familles de langues. Les langues numérotées du chiffre un au chiffre douze sont d’origine bantoue. Le groupe numéroté treize est de la famille Adamawa-Oubangui.

1) Le groupe Ewondo-fang qui comprend une seule langue :

- Fang [fan] (A75)

2) Le groupe Makaa-Njem qui comprend quatre langues :

- Njem [njy] (A84)

- Bekwel [bkw] (A85)

- Mpiemo [mcx] (A86)

- Bonwali [bmw] (A87)

3) Le groupe Kaka qui comprend deux langues :

- Le Pomo [pmm] (A92)

- Le Kako [kkj] (A93)

4) Le groupe Kele qui comprend cinq langues :

- Ndasa [nda] (B201)

- Ngom [nra] (B22)

- Mbangwe [zmn] (B23)

- Wumbvu [wum] (B24)

¹²⁶ Mayama est une ville située dans le département du Pool en République du Congo. Elle est située à environ 130 kilomètres de Brazzaville.

¹²⁷ Kinkala est la préfecture de la région du Pool. Elle compte environs 15000 habitants.

¹²⁸ Louingui est une ville du département du Pool, à environ 71 km de Brazzaville. On y dénombre environs 10000 habitants.

¹²⁹ Carte provenant du site internet Ethnologue.com,

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

- Kota [koq] (B25)
- 5) Le groupe Shira-Punu qui comprend trois langues :
- Bwisi [bzw] (B401)
 - Punu [puu] (B43)
 - Lumbu [lup] (B44)
- 6) Le groupe Njebi qui comprend deux langues :
- Nzebi [nzb] (B52)
 - Tsaangi [[tsa] (B53)
- 7) Le groupe Mbere qui comprend deux langues :
- Mbere [mdt] (B61)
 - Ombamba [mbm] (B62)
- 8) Le groupe Téké qui comprend onze langues :
- Téké-Tege [teg] (B71)
 - Ngungwel [ngz] (B72)
 - Téké- Laali [lli] (B73)
 - Téké Tsaayi [tyi] (B73)
 - Téké Tyee [txy] (B 73)
 - Yaka [iyx] (B 73)
 - Téké Eboo [ebo] (B74)
 - Téké-Nzikou [nzu] (B74)
 - Téké-Ibaali [tek] (B75)
 - Téké-Fuumu [ifm] (B77)
 - Téké-Kukuya [kkw] (B77)
- 9) Le groupe Ngondi qui comprend six langues :
- Dibole [bvx] (C101)
 - Aka [axk] (C104)
 - Ngundi [ndn] (C11)
 - Bomitaba [zmx] (C14)
 - Bonjo [[bok] (C143)
 - Bongili [bui] (C15)
- 10) Le groupe Mboshi qui comprend six langues :
- Mboko [mdu] (C21)
 - Akwa [akw] (C22)

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

- Koyo [koh] (C24)
- Mboshi [mdw] (C26)
- Likwala [[kwc] (C26)
- Likuba [kxx] (C27)

11) Le groupe Bangui-Ntomba qui comprend trois langues :

- Lingala [lin] (C36)
- Bobangi [bni] (C32)
- Moi [mow] (C32)

12) Le groupe Kikongo qui comprend neuf langues :

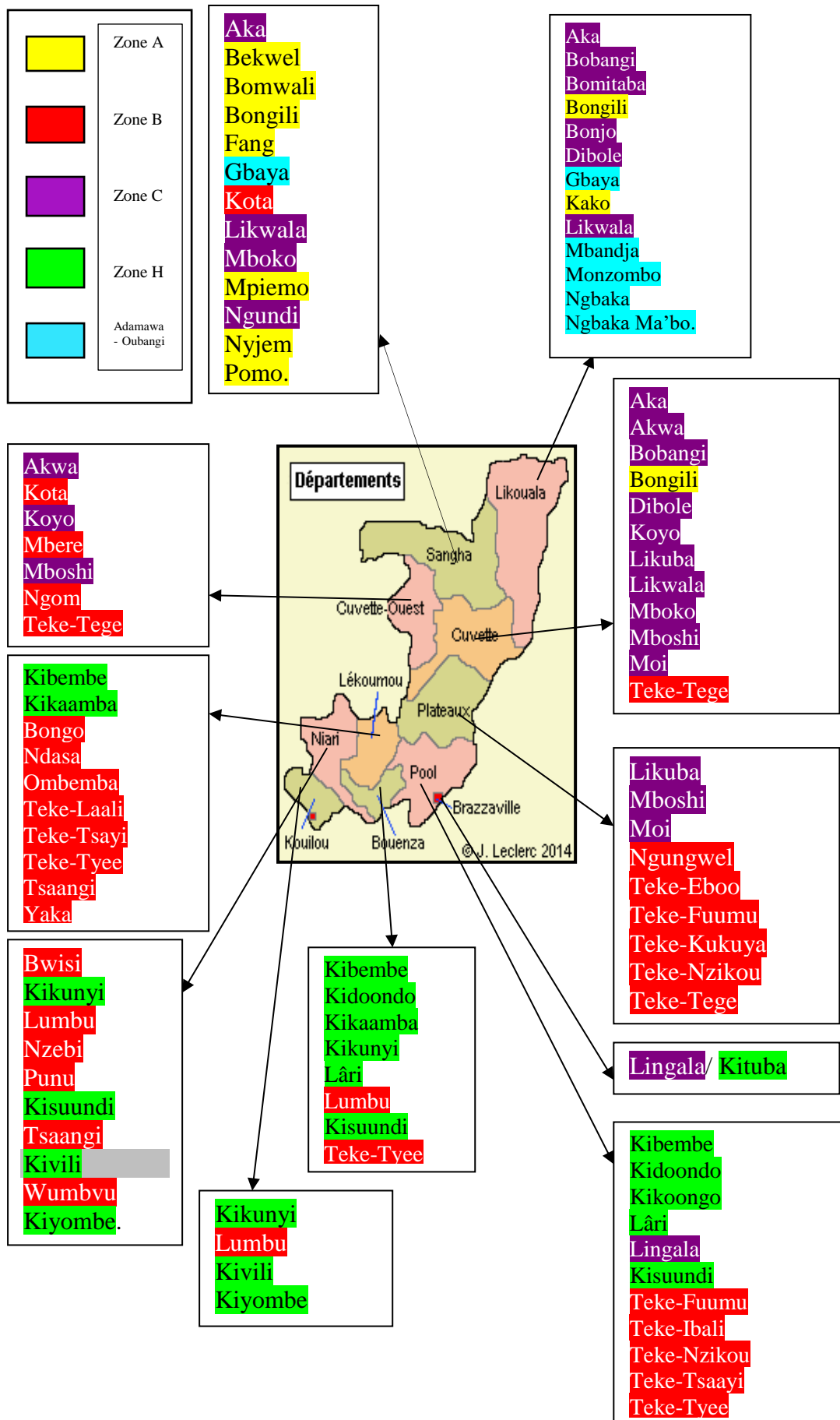
- Kituba [mkw]
- Kibêmbé [beq] (H11)
- Kidôndo [dde] (H112)
- Kikaamba [xku] (H112)
- Kivili [vif] (H12)
- Kikunyi [njx] (H 13)
- Kisûndi [sdj] (H131)
- Kikongo [kng] (H16)
- Kiyombe [yom] (H16c)
- Lâri [ldi] (H16f)

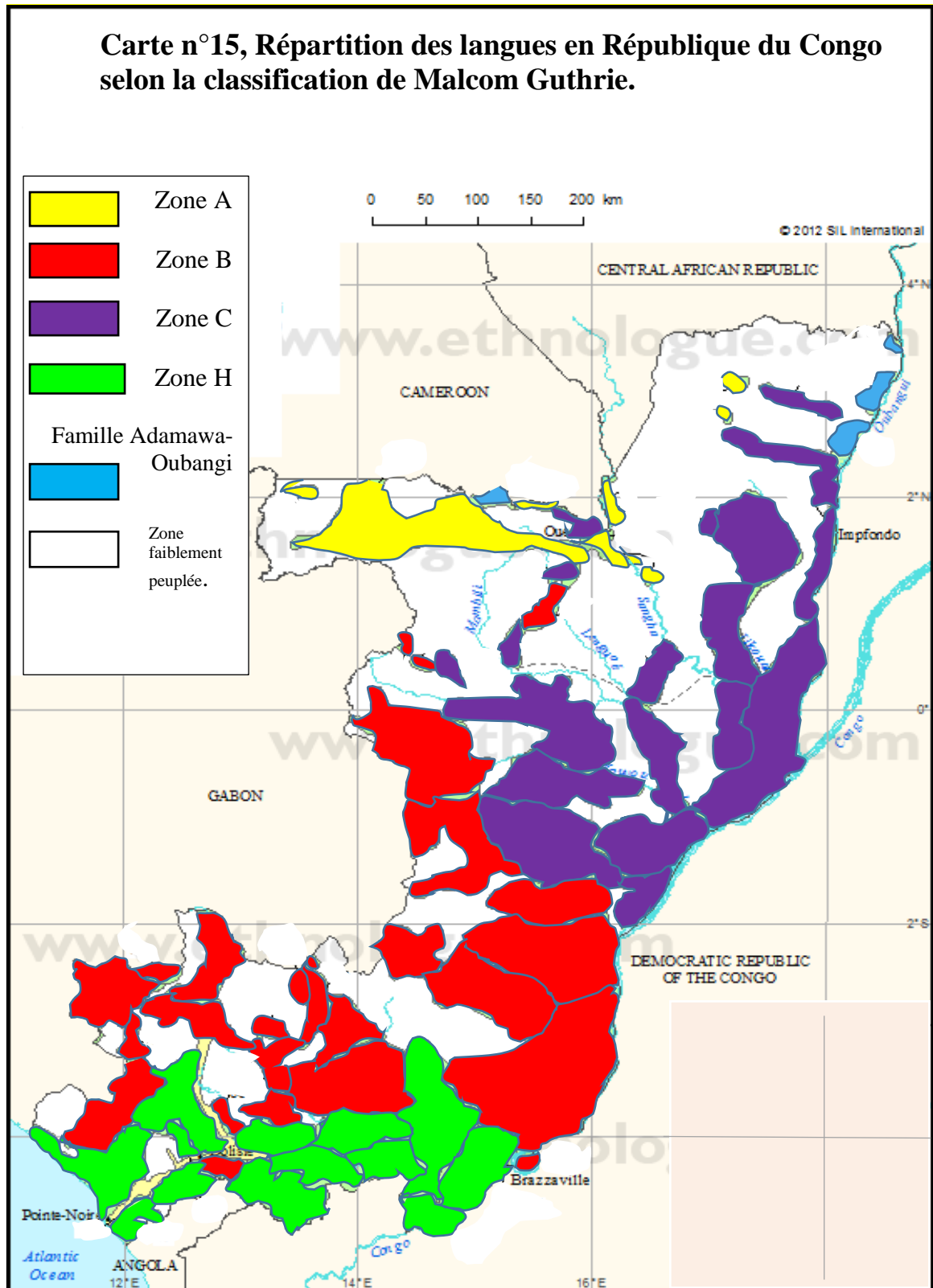
13) Le groupe Adamawa-Oubangi qui comprend cinq langues :

- Monzambo [moj]
- Gbaya [gya]
- Mbandja [zmz]
- Ngbaka [nga]
- Ngbaka Ma’bo [nbm]

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Schéma n°8, Répartition géographique des langues dans les départements congolais.



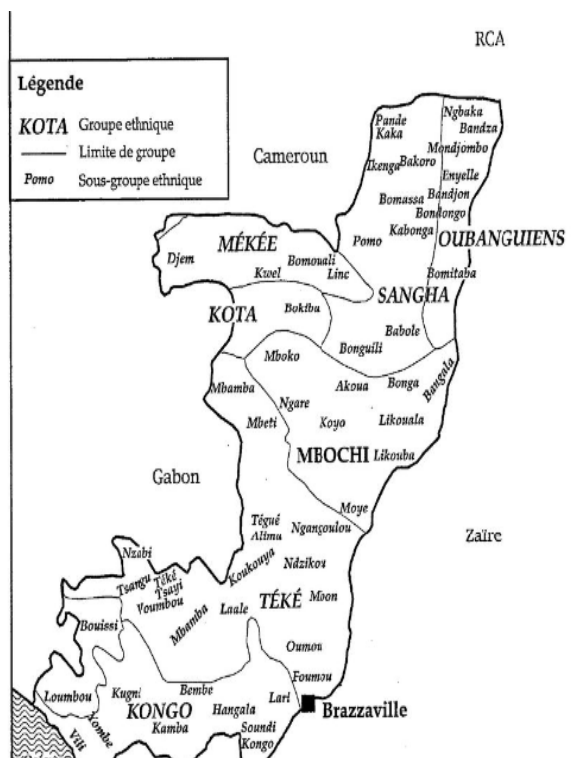


Cette carte permet de mieux comprendre le zonage évoqué par Malcom Guthrie et cité dans la partie 1.1. Intitulée Chronologie de la classification des langues bantoues : Selon les travaux fondateurs de Malcom Guthrie, on distingue clairement quatre

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

zones, notées A, B, C et la zone H qui regroupe les langues à base kikongo. La cinquième zone, dénommée Adamawa-Oubangui, est très restreinte. Les zones blanches indiquent un faible peuplement. La zone A est circonscrite au nord et au nord-ouest du pays, dans le département de la Sangha et de la Likouala. La zone B occupe le centre et le nord-ouest et le sud du Congo Il concerne les départements de La Sangha, de la Cuvette Ouest, l’extrême sud-est de la Cuvette, Des Plateaux, de la Lékoumou, la Niari, du Kouilou, l’extrême ouest de la Bouenza, le nord-ouest et le nord-est du Pool. La zone C se situe dans le nord du pays. Elle concerne principalement les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, l’extrême est de la Cuvette Ouest et le nord des Plateaux. La zone H occupe le sud du pays. Elle concerne les départements du Kouilou, de la Bouenza, le sud de la Lékoumou et le sud et le centre du département du Pool.

Carte n°16, Les groupes et sous-groupes ethniques en République du Congo.¹³⁰



L’examen de la carte numéro douze qui donne la position géographique des différents groupes et sous-groupes ethniques de la République du Congo, permet de

¹³⁰ Cette carte est extraite de la revue Hérodote, Elisabeth Dorier-Apprill, *Guerre des milices et fragmentation urbaine à Brazzaville*, p.193.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

montrer que ces dispositions suivent la même répartition que celle des langues proposée par Malcom Guthrie et résumée par la carte de géographie numéro quinze. Il y a donc une cohérence territoriale entre les habitants et les différentes langues parlées dans ce pays. La disposition est la suivante, au sud du pays, on retrouve les groupes ethniques d’origine Bakongo qui parlent des langues à base kikongo. Au centre se retrouvent les différentes ethnies Batékés et les langues d’origine Batéké, au nord on retrouve le groupe ethnique Mbochi et Ngondi les langues parlées par ces différentes composantes de ces groupes ethniques. Ces quatre groupes majoritaires en République du Congo sont tous d’origine bantou.

Les données démographiques et linguistiques sont résumées dans un tableau dont les quatre premières colonnes présentées à la page ci-dessus proviennent d’un tableau édité sur le site Aménagement linguistique du monde. La dernière colonne a été ajoutée par nos soins et a pour référence la carte linguistique du Congo proposée à la page cent-vingt-et-un de ce premier chapitre.

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Tableau n°2, Récapitulatif de la démographie, du nombre total de locuteurs des différents groupes ethniques (langue maternelle) et de leur localisation géographique en République du Congo.

Ethnie	Population	Pourcentage	Langue	N° de la carte du SIL International.
Kongo	1 488 000	32,40%	kituba	Langue nationale
Téké	572 000	12,40%	téké (et variétés)	21, 31, 32, 36, 41, 42,44, 45, 54.
Yombe	517 000	11,20%	kiyombé	58
Sûndi	183 000	3,90%	kisuundi	43
Mbochi	161 000	3,50%	mbochi	22
Lâri	135 000	2,90%	lâri	49
Ngala	135 000	2,90%	lingala	Langue nationale.
Ngbaka Ma’bo	135 000	2,90%	ngbaka ma’bo (bouaka)	11
Kunyi	116 000	2,50%	kikunyi	56
Sango	99 000	2,10%	sango	Langue d’immigration.
Dôndo	94 000	2,00%	kidoondo	51
Bangi (ou Bobangi)	90 000	1,90%	bangi	26
Mbéré	90 000	1,90%	mbéré	20
Likouala	67 000	1,40%	likouala	25
Bêmbe	50 000	1,00%	kibeembé	50
Ngala	46 000	1,00%	bangala	47
Kuba	45 000	1,00%	likuba (kuba)	27
Bomwali	42 000	0,90%	boumoali (bomwali)	15
Mbuku	40 000	0,80%	mboko	18
Akwa	36 000	0,70%	akwa	24
Pygmée bayaka	31 000	0,60%	yaka	53
Lobala	23 000	0,50%	lobala	Langue d’immigration
Kongo	21 000	0,40%	kikoongo	48
Mbamba	20 000	0,40%	mbama (ombamba)	33
Tsaangi	20 000	0,40%	tsangi	39
Nzebi	20 000	0,40%	nzebi	35
Bomitaba	14 000	0,30%	bomitaba	12
Kota	14 000	0,30%	kota	17
Punu	14 000	0,30%	punu	37
Monzombo	12 000	0,20%	monzombo	10
Mbanza	12 000	0,20%	banja	8
Bakwelé	12 000	0,20%	bekwel	3
Kako	11 000	0,20%	kako	7
Vili	11 000	0,20%	kivili (fiot)	57
Fang	10 000	0,20%	fang	1
Bongili	9 800	0,20%	bongili	13
Français	9 200	0,10%	français	Langue institutionnelle.
Haoussa	9 100	0,10%	haoussa	Langue d’immigration.
Wumbvu	9 000	0,10%	wumbvu	36
Autres	156 700	3,40%	-	2, 4, 5, 6, 8, 52, 40, 38, 14, 16, 19, 23, 28, 29.
Total (2014)	4 579 800	100%	-	

CHAPITRE I Rappel des origines et de l’histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

Les locuteurs qui parlent une langue à base kikongo sont représentés par une ligne de couleur grise. Le groupe ethnique le plus nombreux est celui des Bakongo qui représente 32,40% de la population. Il est suivi par celui des Batéké qui totalise 12,40 % de la population et celui des Bayombe qui totalisent 11,20% de la population. On remarque également une nouvelle langue de migration, le lobala [loq], langue de la famille Ngondi (C16), parlée par des populations en provenance de République Démocratique du Congo. Le territoire des locuteurs lobala est situé au nord-ouest de la R.D.C., dans une zone proche de la frontière avec la République du Congo.

La catégorie autres comprend les populations suivantes : 2, Njyem, 4 Gbaya, 5 Mpiemo, 6 Pomo, 8 Bonjo, 14 Ngundi, 16 Bomwali, 19 Ngom, 23 Koyo, 28 Moi, 29 Ngungwel, 38 Bwisi, 40 Ndasa 52 Kâmba. Les numéros sont ceux proposés par la carte de la page 123 de cette thèse.

Conclusion

L’histoire des Balâri est très jeune comparée à celle des Bakongo et des Batéké. Mais, c’est une histoire singulière, car elle suit celle de la colonisation, du développement de la capitale Brazzaville et de la décolonisation dans laquelle ils se sont beaucoup impliqués. Ce groupe ethnique, le dernier créé en République du Congo, a su s’adapter au milieu urbain et se l’approprier. Il est l’un des premiers groupes ethniques à accéder à l’instruction grâce aux missionnaires catholiques français. Cette connaissance et l’action d’André Matsoua rend les Balâri conscients des objectifs visés par le colonisateur. Ils dénoncent les abus commis sur leur territoire. De nature obstinée et combative, ils sont devenus à l’approche de l’indépendance du pays une force politique incontournable et crainte. Face à la colonisation et à ses conséquences linguistiques et culturelles, Ils comprennent vite que pour survivre culturellement, il est impératif de transmettre sa langue, sa culture et ses valeurs à ses enfants et à tous ceux qui se trouvent à leur contact. Du point de vue linguistique, l’entreprise est un succès puisque la langue est, aujourd’hui encore, en expansion, malgré tous les aléas de l’histoire. Les Balâri ont su trouver des moyens d’expression non violents et spectaculaires dont les plus connus sont la SAPE (Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes), la musique, les devinettes et les proverbes. Politiquement, en revanche, les Balâri n’ont pas su s’imposer durablement et leur esprit de révolte qui n’a pas été contenu les a écartés du pouvoir. Enfermés dans des luttes territoriales et tribales, victimes de massacres, pourchassés dans leur propre pays, ils souffrent aujourd’hui du non reconnaissance qui pèse eux et du

CHAPITRE I Rappel des origines et de l'histoire des Balâri et point sur la situation géographique des langues en République du Congo, au XXI^e siècle.

poinds de l'histoire. Cette situation entrave le développement institutionnel de leur langue sur le territoire congolais. Ecartés du pouvoir, muselés, leur marge de manœuvre est actuellement très faible. Ce groupe ethnique ne peut plus faire entendre sa voix. Il est donc indispensable d'étudier cette langue pour comprendre son origine, sa structure, son évolution, analyser son vocabulaire et comprendre la place qu'elle occupe dans le Congo-Brazzaville contemporain. C'est en comprenant que l'on peut faire évoluer les choses et songer à un passage de l'oralité vers l'écriture. Nous nous sommes intéressées, dans ce premier chapitre, à comprendre l'histoire de ce groupe ethnique son origine, sa situation géographique dans la République du Congo et les défis auxquels il est confronté à l'heure actuelle.

Intéressons-nous maintenant à la langue elle-même, dans toutes ses dimensions, lexicographique, c'est l'angle principal avec lequel nous avons choisi de faire notre analyse, mais aussi grammatical, morphologique et phonétique. L'objectif de cette analyse est de savoir si cette langue contient assez de matière pour que puisse être envisagée la rédaction d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

CHAPITRE II

LA LEXICOGRAPHIE LÂRI : CONTENU ET ORGANISATION

INTRODUCTION

La lexicographie « représente une véritable recherche conduite sur les mots et leur recensement, avec tous les travaux définitoires qui y correspondent. »¹³¹

Le lexicographe est donc chargé de rédiger tous les articles d'un dictionnaire et de composer toutes les rubriques qui permettent à un mot d'être défini. Pour le dictionnaire bilingue, il doit proposer pour chaque mot présent dans la nomenclature une traduction, une définition, si cela s'avère nécessaire, et des exemples d'utilisation du mot pour qu'un lecteur puisse trouver les réponses aux questions qu'il est susceptible de se poser.

Un constat s'impose, aucune étude scientifique n'a été réalisée dans le domaine de la lexicographie en lâri. André Jacquot, dans sa thèse de doctorat « *Etude descriptive de la langue laadi* » est le premier à avoir effectué un très gros travail d'analyse scientifique sur le langage des Balâri. Mais comme il le mentionne dans l'avant-propos de son « *Lexique Laadi* »¹³² paru en 1982 :

« La documentation ainsi recueillie concerne des aspects divers de la culture laadi, sans qu'aucun intérêt particulier ait été porté à un domaine précis et à son vocabulaire. Destinée à une analyse phonologique d'abord, à une étude morphologique des unités lexicales ensuite, cette documentation ne couvre pas l'ensemble du matériel lexical et n'est pas orienté vers l'identification sémantique précise et détaillée des termes collectés, mais groupe des éléments très variés du point de vue formel. »

André Jacquot est le premier à examiner le lâri sous l'angle de la phonologie et de la morphologie générale de la langue et à travers ses différents ouvrages, il est devenu un fil conducteur incontournable pour la compréhension du fonctionnement du lâri, mais ses travaux ne concernent pas l'analyse du vocabulaire, ni celle des subtilités du discours produit, dans des documents écrits. Il ne s'intéresse pas à l'étymologie des mots, ni à la manière dont les Balâri procèdent pour composer leurs mots. Il ne fait aucune mention des problèmes de traduction qu'il a pu rencontrer au cours de ses travaux, ni à la façon dont il les a résolus. La polysémie, les emprunts, les néologismes, l'homonymie, l'antonymie et les expressions figées n'ont pas été recherchés et ne sont pas analysés. On peut donc constater que le vocabulaire n'a jamais été scientifiquement étudié. Il est donc fondamental de poursuivre le travail initié par André Jacquot dans un domaine inexploré de la langue, celui de la lexicographie et de l'analyse sémantique pour pouvoir proposer une étude cohérente sur la formation des mots, et leur utilisation, dans le but de comprendre le fonctionnement de la langue. L'objectif final de

¹³¹ Jean Pruvost, *Le dictionnaire français outil d'une langue et d'une culture*, Editions Ophrys, Paris, 2006, p. 101.

¹³² André Jacquot, *Lexique Laadi*, p.9.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

cet examen de la lexicographie est de créer un dictionnaire bilingue lâri/français afin de proposer des solutions pour faire passer le lâri de l'oralité à l'écriture et permettre de fixer des normes écrites.

La seconde structure qui porte un intérêt soutenu au lâri, et qui permet d'apporter un complément d'information indispensable au travail effectué par André Jacquot, est la congrégation des Pères Spiritains. Cette congrégation religieuse, implantée au Congo depuis la fin du XIX^{ème} siècle, au milieu du territoire des Balâri, a produit une série de documents de travail interne, afin de pouvoir évangéliser la population autochtone. La première *méthode pratique lâri-français* a été réalisée par le Père Côme Jaffré en 1924. Il est également l'auteur d'un catéchisme en lâri paru en 1930. « Il est le premier à réellement s'intéresser à la langue lâri pour que cette langue soit appréciée et ses richesses sauvées ». Une grammaire a été rédigée par le Père Gaston Schaub et éditée en 1978. Plusieurs lexiques très fournis existent, celui de H. Filankambo, daté de 1957, ceux du Père Gaston Schaub, produits au début des années 1960, et les travaux des Pères Diebold et Pourchasse. Ces missionnaires se sont intéressés à la vie quotidienne des gens et leurs travaux témoignent de cette connaissance très poussée, par leurs observations judicieuses sur le discours produit, les précisions apportées aux problèmes de traductions engendrés par certaines situations et leurs connaissances pointues de la grammaire lâri et du vocabulaire. Mais ces travaux n'ont jamais produit que des lexiques, très fournis pour certains, et ne reposent sur aucune méthode d'analyse linguistique scientifique précise. Ces travaux ont toujours été réalisés en fonction des besoins des religieux pour une meilleure évangélisation des populations autochtones et une plus fine connaissance de leur quotidien. Il est donc important de proposer une méthodologie d'analyse linguistique scientifique qui permette d'aboutir à la création du dictionnaire bilingue lâri/français.

Le dernier écrit d'importance est celui proposé par l'Alliance Biblique du Congo. Elle propose une traduction du *Nouveau Testament* en lâri en 2007 sous le titre de *nsângu za kiêse*. Cet ouvrage religieux se voit pourvu d'une fonction inattendue celle de « normateur orthographique et grammatical ». Sa qualité d'écriture permet des observations précises sur les normes orthographiques adoptées et sur le renouvellement de la grammaire. Cet ouvrage explicite certains choix adoptés dans les domaines de l'orthographe, qui permettent au lâri de se démarquer du kikongo originel, et qui donne la modernité nécessaire et attendue à une langue très vivante et en constant développement. Il confirme aussi la capacité de la langue à produire des textes écrits de qualités dans la forme et le contenu.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Un dictionnaire kikongo/français, édité par Pierre Swartenbroeckx, en 1973, mentionne le lâri dans les langues véhiculaires, mais cet ouvrage n'est qu'une étude comparative de plusieurs langages Bakongo. Il apporte un supplément de vocabulaire et permet de faire des recoupements intéressants avec le vocabulaire déjà découvert. Certains articles peuvent servir de modèle pour proposer un dictionnaire bilingue lâri/français. Mais certaines rubriques sont absentes et limitent la portée de l'ouvrage.

Ainsi nous nous proposons d'étudier, dans ce second chapitre, le vocabulaire. Pour pouvoir mener à bien cette analyse, nous proposons dans une première partie une méthode d'analyse linguistique qui se fonde sur la nature de la langue. La seconde partie est consacrée à l'étude de la morphologie des mots, substantifs, verbes et, adjectifs. La troisième partie concerne le système de catégorisation nominale et la flexion du nombre. La quatrième partie a pour objet les verbes.

L'analyse de ces divers composants du lexique lâri a pour objectif de proposer des solutions qui permettent la composition des articles du futur dictionnaire bilingue lâri/français.

L'étude de la morphologie des mots est fondamentale en lexicographie, car de cet examen dépend, en grande partie, la constitution de l'architecture du dictionnaire et la composition de la nomenclature. Un dictionnaire c'est avant tout une proposition de classement du vocabulaire trouvé, dans un certain ordre, avec un certain nombre de critères pris en compte en rapport avec la langue étudiée. Ce classement ne peut être pertinent que si l'on analyse, de façon rationnelle et scientifique, la morphologie des mots qui constituent la langue, le système de préfixation, si son existence est avérée, et que l'on en déduit une logique de classement d'un accès facile et compréhensible par tous les futurs lecteurs. Le travail autour de la traduction des items ne peut se faire qu'à la suite de ce travail préalable sur le classement et l'organisation du vocabulaire repéré. Cela permet d'explicitier les choix faits et de proposer une logique de lecture adaptée aux locuteurs concernés par le dictionnaire.

PREMIERE PARTIE : LA PHONOLOGIE ET LA MORPHOLOGIE DES MOTS EN LÂRI

1. Rappel de la composition phonologique du lârî

1.1. Composition de l'alphabet lârî

Le lârî utilise l'alphabet latin pour la transcription écrite. Le système phonologique comprend 17 consonnes, 6 voyelles.

- Les voyelles : a, e, i, o, u, y.
- Les consonnes : b, d, f, g, j, k, l, m, n, p, r, s, t, v, w, z.

En lârî, La lettre « y » apparaît spécifiquement à l'écrit. C'est en réalité la transcription du son yod de la phonétique. C'est le son [j] que l'on trouve en français dans mot maillot [mjo]. En lârî, ce son s'orthographie par l'association de la voyelle « y » et d'une autre voyelle. Voici quelques exemples pour qui permettent d'illustrer ces propos :

- Le substantif *yâya* (frère, sœur aînés ou cousin maternel plus âgé que soi), prononcé [ja:ja] \Rightarrow Y+A,
- Le verbe *yauka* (être affolé, s'affoler), prononcé [jawuka] \Rightarrow Y+A,
- Le substantif *yêbo* (un flaneur) prononcé [je:bo] \Rightarrow Y+E,
- Le verbe *yiza* (venir, arriver, accomplir) prononcé [jiza] \Rightarrow Y+I,
- Le verbe *yola* (prendre, saisir au passage, attraper une maladie), prononcé [jola], \Rightarrow Y+O,
- Le substantif *yuma* (une dispute), prononcé [juma] \Rightarrow Y+U

En lârî, La lettre « j » apparaît spécifiquement à l'écrit. Elle est le fruit d'une convention orthographique qui permet de différencier, à l'écrit, les mots dont le radical d'origine débute par la voyelle « y » de ceux dont le radical débute par la lettre « z » lorsque les mots débutent par les consonnes « d » et « n ». Ainsi, le substantif *njilukulu* (la création) qui s'orthographie avec la lettre « j » à la suite de la consonne « n », dans la première syllabe, doit permettre d'aboutir à la conclusion que le radical du verbe, qui permet la composition du substantif, est *yala*. Pour le substantifs *nzikulu* (un enterrement), c'est la lettre « z » qui suit la consonne « n » dans la première syllabe. Le radical du verbe qui permet la composition du substantif est donc *zika* (enterrer). Le même processus se renouvelle pour le verbe *djôka* (courir, s'enfuir). Pour ce substantif, le radical du verbe qui permet la composition du mot est donc *yôka* (passer devant, dépasser). Pour le substantif *djêna* (un jeûne), le radical du verbe

qui permet la composition du substantif est donc *yêna*. Aucun mot ne peut débiter par la consonne « j ». Cette lettre est donc absente de la composition de la nomenclature.

La consonne « r » et le son [R] qui lui est associé, n'existe pas à l'origine dans l'alphabet dont on se sert pour la transcription des mots en lâri. Le lâri est un mélange entre le kikongo et le téké. Ce son et cette lettre proviennent du téké. Ils n'existent pas en kikongo. Elle s'est imposée au fil du temps, pour certains emplois particuliers. Le substantif Lâri, en est le meilleur exemple. Elle a été introduite car elle permet de transcrire des mots d'origine étrangère, souvent des noms-propres dont aucun équivalent phonétique de transcription satisfaisant n'a été trouvé en lâri. Dans le Nouveau Testament traduit en lâri, *nsângu za kiêse*, les noms de Marie et Hérode, sont orthographiés *Mâri* et *Erôde*. La consonne « r » est conservée dans la transcription écrite. Mais, généralement, en lâri, la lettre « r » est remplacée par la lettre « d », à l'écrit, lorsqu'elle est placée entre deux voyelles. Par exemple, le mot *bôdi* (une figue) s'écrit *bôdi* et se prononce [bo:Ri] ; le substantif *bumpidikisi* (l'hypocrisie) se prononce [bumpirikisi]. Cette manière d'orthographier les mots vient du kikongo. Aucun mot ne peut débiter par la lettre « r » à l'intérieur de la nomenclature, cette possibilité est inexistante.

La lettre « m » remplace la syllabe « mu » ou la syllabe « mi » à l'initiale des substantifs. Ainsi *mutima* (le cœur) se trouve écrit sous la forme contractée *m'tima*. Cette orthographe se retrouve généralisée dans l'ouvrage *nsângu za kiêse*, le Nouveau Testament traduit en lâri.¹³³ Nous avons donc pris l'initiative de l'inclure dans les lettres de l'alphabet, car compte tenu de la fréquence d'emploi de cette tournure, la nomenclature du dictionnaire doit inclure cette donnée dans le classement des mots.

1.2. Composition phonologique du lâri

La composition phonologique du lâri inclut trente et un sons consonantiques [b], [bv], [d], [dj], [dz], [f], [g], [j], [k], [l], [m], [mb], [mf], [mp], [mv], [n], [nd], [ŋ], [nk], [ns], [nt], [nz], [p], [pf], [R], [s], [t], [c], [v], [w], [z]. et dix sons vocaliques [a], [a:], [e], [e:], [i], [i:], [o], [o:], [u], [u:]. Les tableaux numéro trois et quatre présentés ci-dessous résument la composition phonologique de cette langue. Ils proviennent du travail proposé par André Jacquot dans le *Lexique laadi*,¹³⁴ Le second tableau est légèrement modifié par rapport à l'original car il est réactualisé.

¹³³ *Nsângu za kiêse*, Alliance Biblique du Congo, Brazzaville, 2007.

¹³⁴ André Jacquot, *Lexique Laadi*, SELAF, Paris, 1982, p. 14 et p. 17.

Tableau n°3 Le système consonantique du lârî :

			Labiales	Alvéolaires	Palatales	
Orales	Sourdes	Occlusives	p	t		
		Affriquées	pf	c	k	
		Fricatives	f	s		
	Sonores	Occlusives	b	d		
		Affriquées	bv	j	g	
		Fricatives	v	z		
Mi- nasales	Sourdes	Occlusives	mp	nt	nk	
		Affriquées	mf	ns		
	Sonores	Occlusives	mb	nd	ng	
		Affriquées	mv	nz		
	Nasales			m	n	
	Latérale				l	

Tableau n°4, Le système vocalique du lârî.

		Antérieures	Centrales	Postérieures
1er degré	brève	i		u
	longue	i:		u:
2ème degré	brève	e		o
	longue	e:		o:
3ème degré	brève		a	
	longue		a:	

Des évolutions se sont produites dans la prononciation depuis la création du lârî. Une palatalisation de la langue est constatée depuis la parution des travaux d'André Jacquot. Ces évolutions amènent de plus en plus à une différenciation de la morphologie des mots entre la forme orale et la forme écrite. Ainsi le son /ki/ se prononce aujourd'hui /ci/ou /ji/. Le son /si/ se transforme en /ji/. Cela crée des difficultés orthographiques qu'il faut prendre en compte dans la rédaction du dictionnaire, car un écart de plus en plus marqué est constaté entre la langue écrite et la langue parlée.

2. Description des propriétés linguistiques du lârî

2.1. *Le lârî : une langue agglutinante*

Une langue est considérée comme agglutinante lorsqu'on juxtapose au radical une série de morphèmes distincts servant à exprimer les rapports grammaticaux. Dans ce type de langue, chacun des affixes (préfixes, infixes ou suffixes) est clairement analysable et identifie précisément une fonction grammaticale ou syntaxique.

Pour illustrer ces propos, voici un exemple, proposé avec les mots *mulârî* (une personne appartenant à l'ethnie Lârî), *balârî* (des personnes appartenant à l'ethnie Lârî) et *lârî* (la langue parlée par les représentants de l'ethnie Lârî).

Le radical commun à chacun des trois mots est *lârî*. Les préfixes *mu*, *ba* et *ki*, qui sont ajoutés au radical, différencient chacun un des trois mots. Chaque préfixe donne trois informations simultanées sur les trois mots pris en exemple, le genre, la catégorie grammaticale et la catégorie nominale. La présence des préfixes qui les caractérisent sont la marque de la catégorisation nominale. Les trois mots sélectionnés font partie de trois catégories nominales différentes car ils débutent par trois préfixes ayant trois morphologies différentes.

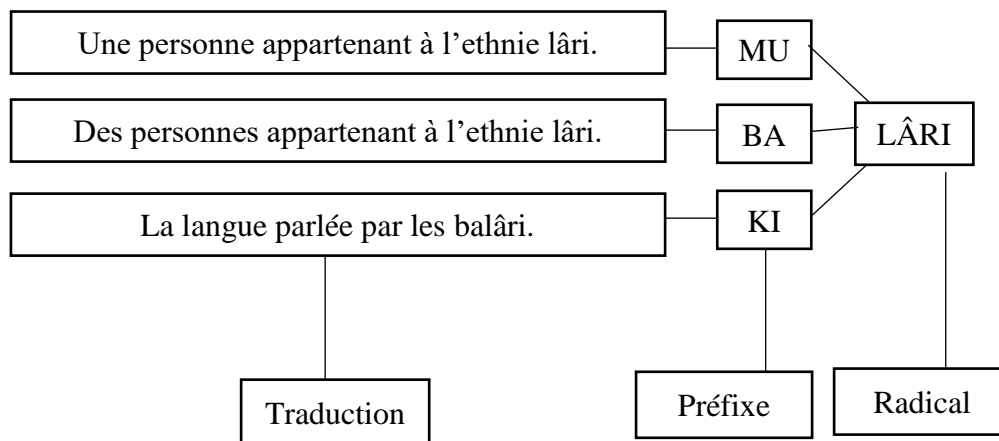
Le premier préfixe, *mu*, induit le fait qu'un mot qui débute par ce morphème est un substantif du genre singulier. Le sujet représenté par ce préfixe est donc quantifiable, mais il n'est pas dénombrable. Dans le domaine d'étude des langues bantoues, ce qui est appelé genre, correspond à ce que nous appelons nombre en français. Le lexique contenu dans le groupe des substantifs dont le morphème initial est *mu* ne concerne que l'être humain.

Le second préfixe, *ba*, induit le fait qu'un mot qui débute par ce morphème est un substantif du genre pluriel. Les sujets représentés par ce mot sont donc quantifiables et dénombrables. Le lexique contenu dans ce groupe de substantifs ne concerne que des êtres humains.

Le troisième préfixe, *ki*, induit le fait qu'un mot qui débute par ce morphème est un substantif du genre singulier. Le sujet représenté par ce mot est donc quantifiable, mais il n'est pas dénombrable. Dans le cas présent, le préfixe est omis. Le lexique contenu dans le groupe des substantifs dont le morphème initial est *ki* concerne le résultat d'une action réalisée par un humain ou peut aussi être en rapport avec des objets qui ont une fonction précise au quotidien. Dans l'exemple qui a été choisi, le lârî est la langue parlée par

les Balârî. C'est le résultat d'une action quotidienne faite par un humain. On peut résumer les propos tenus par le schéma suivant :

Schéma n°9, un exemple d'agglutination.



L'agglutination permet donc ici de préciser les conditions d'emploi d'un radical et par les différents morphèmes de préciser la fonction grammaticale du mot au sein de la phrase son genre et la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. Les préfixes sont invariables dans leur morphologie et produisent toujours le même résultat pour le radical auquel ils sont associés. Le système est répétitif et régulier. Il permet de produire une traduction fiable et de prendre des repères fixes pour identifier tous les substantifs à l'intérieur d'une phrase. On doit donc s'attendre à trouver, au sein de cette langue, beaucoup de mots ayant les configurations morphologiques suivantes : Préfixe + Radical + Suffixe

Préfixe + Radical,

Radical + Suffixe.

2.2. *Le lârî : une langue flexionnelle.*

Une langue considérée comme flexionnelle lorsque le radical d'un mot est modifié par l'ajout d'affixes. Ces affixes se caractérisent par trois propriétés. Premièrement, une même unité lexicale peut avoir plusieurs formes différentes selon les valeurs grammaticales qui lui sont associées. Ces variations de forme se font à l'aide de deux procédés, par un système d'affixation (suffixation, préfixation, infixation) d'un radical. Ces morphèmes peuvent exprimer le temps, le mode, le genre, le nombre, la voix, la personne ou le cas. Ces morphèmes permettent, avec un même radical, de faire varier la signification d'un

mot. Ils peuvent donc être plus ou moins nombreux à l'intérieur d'un même mot. La flexion peut aussi se faire par des alternances internes, vocaliques et consonantiques.

Deuxièmement, les signifiants correspondant aux différentes valeurs grammaticales ne sont pas autonomes les uns par rapport aux autres, ils sont fusionnés ou amalgamés. Ils peuvent même être fusionnés avec le signifiant de l'unité lexicale.

Troisièmement, les segments représentant les valeurs grammaticales correspondent souvent à plusieurs valeurs distinctes.

Un exemple qui illustre ces propos peut être donné avec la flexion du nombre. Les chiffres de un à six s'accordent avec le substantif qu'ils représentent. Le préfixe d'accord se modifie donc en fonction des situations rencontrées.

- bantu bôle → deux hommes → n.cl. [-BA]
- bâla bôle → deux enfants → n.cl. [-BA]
- m'tu miôle → deux têtes → n.cl. [-MI]
- maba m'ôle → deux palmiers → n.cl. [-MA]
- mbu zôle → deux moustiques → n.cl. [-N]
- biteko biôle → deux sources → n.cl. [-BI]
- tumpunguza tuôle → deux libellules → n.cl. [-TU].

L'exemple proposé ci-dessus, permet d'illustrer la flexion du nombre. Le radical du mot représentant le chiffre deux *ôle* ne se modifie jamais quelle que soit la situation rencontrée. En revanche, le préfixe qui lui est associé varie en fonction du substantif qui le précède et de la catégorie nominale à laquelle celui-ci appartient. Le préfixe reprend, façon plus ou moins altérée, la marque de la catégorie nominale auquel le substantif qui le précède appartient.

2.3. *Le lârî : une langue isolante.*

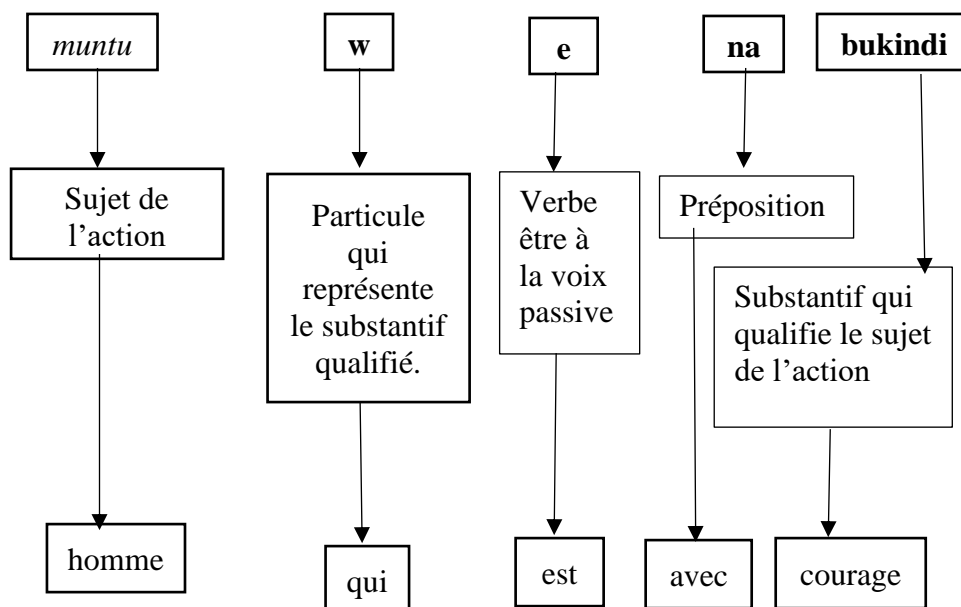
Une langue est considérée comme isolante lorsque chacun des morphèmes est identifié à des mots graphiques isolables. Dans le groupe de mots qui compose la structure, chaque élément est, ou tend, à être invariable et n'est constitué que d'un seul morphème. Les valeurs grammaticales sont symbolisées par d'autres mots ou par l'ordre des mots. Ces assemblages ont toujours la même morphologie globale et utilisent toujours la même logique de construction.

Le lâri intègre ce procédé d'isolation des mots, compris dans une formule qui se répète toujours de la même façon, dans la formation des adjectifs. En lâri, la liste des adjectifs qualificatifs est préétablie et ne peut se modifier. Lorsque le besoin d'un nouvel adjectif, inexistant dans la liste préétablie se manifeste, plusieurs formules sont utilisées pour composer ce nouvel adjectif. Cette approche permet la création de nombreux néologismes pour cette catégorie de mots.

Le schéma numéro dix permet d'expliquer comment un adjectif peut être créé à partir d'un substantif. C'est l'une des formules existantes pour pouvoir créer un adjectif.

Schéma n°10, Exemple de formule isolante présidant à la création d'un adjectif.

untu we na bukindi : un homme courageux.

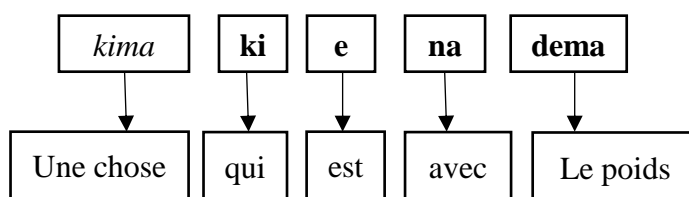


La formule qui permet de créer cet adjectif est la suivante : Substantif + Particule d'accord + Verbe (être à la voix passive) + Préposition (na) + Substantif.

La particule, se place toujours après le substantif qualifié, en deuxième position dans la formule. Elle se modifie en fonction du substantif qualifié. Le verbe être à la voix passive est toujours amalgamé à la particule, en seconde position. Sa graphie est toujours représentée par la voyelle « e ». La préposition *na* (avec), est invariable dans sa forme écrite et dans sa position au sein de la formule. Elle se situe toujours après le verbe être et avant substantif qui permet la création de l'adjectif. Le second substantif, qui permet de caractériser le sujet défini, se place toujours après la préposition en dernière position dans la formule.

Schéma n°10a, Autre exemple de formule isolante présidant à la création d'un adjectif.

kima **kie na dema** : une chose lourde.



Le substantif final de la formule se présente toujours avec le genre singulier, sauf dans le cas où celui-ci n'en possède pas.

Le lâri est à la fois une langue flexionnelle, agglutinante et isolante. L'architecture du dictionnaire doit prendre en compte ces données, dans sa conception. L'agglutination permet de composer des mots différents à partir d'un même radical. Ce radical, très souvent, fait référence à un verbe à la voix active ou à la voix passive et à son infinitif passé. La flexion permet le repérage de formules grammaticales stables qui donnent des repaires précieux pour la traduction des items. L'isolation permet de retrouver des formules stables qui peuvent présider à la création de nombreux néologismes et permet de compenser certains aspects limitatifs de la langue surtout dans la formation des adjectifs.

3. Structure morpho-lexicale du mot en lâri

3.1. Les mots simples

En lâri, les substantifs et les verbes ne débutent jamais par une voyelle. La syllabe débute toujours par une consonne ou un appariement de deux consonnes orales, minasales, nasales, ou latérales, suivies d'une voyelle ou d'un appariement de deux voyelles. Il existe quatre combinaisons de bases qui permettent la formation des syllabes. C'est l'association de ces combinaisons qui forme les mots. Voici la liste des quatre possibilités que l'on trouve pour la formation des syllabes.

- C+V
- C+V+V
- C+C+V
- C+C+V+V

Deux syllabes supplémentaires existent. On les retrouve dans des contextes orthographiques particuliers, en syllabe initiale ou en position seconde principalement.

- C+C+C+V
- C+C+C+V+V

Elles n'existent jamais seules. Elles sont le fruit de règles d'orthographe spécifiques expliquées au paragraphe 3.1.1.1.

Dans les cinq paragraphes suivants, nous présentons l'organisation des différentes constructions morphologiques à l'intérieur des mots, afin de mieux observer les possibilités qu'offrent la langue et les applications réelles qui sont faites au quotidien. Cela permet d'affiner les possibilités de classement de la future nomenclature, de mieux appréhender l'étymologie des mots, et de préciser certaines règles d'orthographe.

3.1.1. Les mots composés d'une seule syllabe

3.1.1.1. Les mots qui débutent par une consonne

Cette catégorie de mot est fréquente en lâri. Elle contient les quatre possibilités de combinaisons morphologiques de base. Ces quatre possibilités sont le fondement du système morphologique du mot en lâri.

- C+V : *bá* (être) \Rightarrow 2 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], suivie d'une voyelle de troisième degré, brève centrale, [a].

Le mot ne possède qu'une seule syllabe, « ba ».

Il se compose de deux parties, b-a. la première partie, la consonne « b », est le radical du verbe. La seconde partie, la lettre « a », est le suffixe de terminaison du mot. Il indique que le verbe est à l'infinitif de la voix active.


- C+V+V : *fua* (mourir) \Rightarrow 3 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée d'une consonne orale sourde, occlusive et fricative [f], suivie de deux voyelles. La première est de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u], la seconde, est de troisième degré d'aperture, brève et centrale, [a]. Elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot ne possède qu'une seule syllabe « fua ».

Il se divise en deux parties distinctes, fu-a. La première partie, la syllabe « fu » est le radical du verbe. La seconde partie, la lettre « a », est la terminaison du mot. Elle indique que le verbe est à l'infinitif du présent « habituel » de la voix active.

En lâri, contrairement au kikongo, il est possible de faire se succéder deux voyelles. Ainsi le mot *fua* s'écrit *fua* et non *fwa*, comme en kikongo. En revanche, il est impossible de faire se succéder trois voyelles. Une semi-consonne est alors placée entre les deux voyelles, comme dans le mot *buya* [bujə] n.sg.cl. [BU-] (la saleté), ou la semi-voyelle « y » est placée entre les lettre « u » et « a ».

- **C+C+V : *mpu* n.cl. [N-N] (un chapeau)  3 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi- nasal sourd, occlusif et labial /mp/, suivi d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot ne contient qu'une seule syllabe, « mpu ».

Il se divise en deux parties distinctes, m-pu. La première partie, la lettre « m », est le préfixe qui indique la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « pu », est le radical du mot. C'est aussi sa terminaison.

- **C+C+V+V : *mbua* n.cl. [N-N] (un chien)  4 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi- nasal sonore, occlusif et labial /mb/, suivi par l'association de deux voyelles. La première est de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u], la seconde, est de troisième degré d'aperture, brève et centrale, [a]. Elles forment une diphtongue ayant le son /wa/.

Le mot comprend une seule syllabe, « mbua ».

Il se divise en deux parties distinctes. La première partie, la lettre, « m », est le préfixe qui désigne la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bua », est le radical du mot.

L'analyse de ces quatre possibilités nous apprend que premièrement, une syllabe ne peut pas être composée de deux voyelles ou deux consonnes assemblées seules. Les combinaisons retenues associent toujours au moins une voyelle et une consonne. Deuxièmement, une combinaison débute toujours par une consonne et se fini toujours par une voyelle. Troisièmement, le nombre de lettre maximum pouvant entrer dans la composition d'une syllabe est de cinq et le minimum est de deux.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Tableau n°5, Récapitulatif de la morphologie des différentes syllabes des mots qui débutent par une consonne.

Position des lettres à l'intérieur des syllabes.		Position des lettres à l'intérieur des syllabes.	
1ère position	2ème position	1ère position	2ème position
b	a, e, i, o, u	n	a, e, i, o, u
ba	u	nd	a, e, i, o, u
bi	a, e, o, u	ndi	a
bu	a, e, i, o	ndj	e, i
bv	i, u	ndz	e, u
bvu	a, e, i, o	ndzi	a
d	a, e, i, o, u	ng	a, e, i, o, u
di	a, e, o, u	ngu	a, e, i, o
dj	a, e, i, o	ni	a, e, i, o, u
dz	a, e, i, o, u	nj	a, i, o, u
dzi	a, e	nk	a, e, i, o, u
dzu	a	nki	a, e, o
f	i, o, u	nku	a, e, i
fi	a, e, o	ns	a, e, i, o, u
fu	a, e, i, o	nsi	a, e
g	a, e, i, o, u	nsu	a, e, i
k	a, e, i, o, u	nt	a, e, i, o, u
ka	u	nti	a
ki	a, e, o, u	nts	a, e, i, o
ku	a, e, i, o	ntsi	a, o
l	a, e, i, o, u	ntu	a, e
la	u	nu	a, e, i, o
lu	a, e, i, o	nz	a, e, i, o, u
m	a, e, i, o, u	nza	u
mb	a, e, i, o, u	nzi	e
mbu	a, e, i, o	nzu	e
mf	i, u	p	a, e, i, o, u
mfi	a, e	pf	a, i, u
mfu	a, e, i, o	pi	a, o
mi	a, e, o	pu	a, e, o
mp	a, e, i, o, u	s	a, e, i, o, u
mpf	u	si	a, e, o, u
mpi	a, e	su	a, e, i, o
mpu	a, i	t	a, e, i, o, u
mu	a, e, i	ti	a, e, o
mv	i, u	ts	a, e, i, o, u
mvu	a, e, o	tsu	a, i
		tu	a, e, i
		v	a, e, i, o, u
		vi	a, o
		vu	a, e, i, o
		w	a, e, i, o, u
		y	a, e, i, o, u
		z	a, e, i, o, u
		zi	e, o, u

L'analyse du tableau proposé ci-dessus nous apprend que :

Premièrement, ce sont les lettres « n », « m », « d » et « b » qui offrent la plus grande variété de combinaisons morphologiques possibles dans la composition des syllabes.

Deuxièmement, les syllabes débutant par les lettres « g », « w » et « y » ne peuvent renfermer que la combinaison morphologique C+V. Cette configuration offre dix possibilités différentes par lettre. Ces possibilités correspondent au nombre de voyelles présentes en lâri.

Troisièmement, les syllabes qui débutent avec les lettres « f », « l », « p », « s », « v », et « z », ne possèdent pas de combinaisons morphologiques incluant quatre lettres.

Quatrièmement, la lettre « n » est la seule à posséder une combinaison morphologique de cinq lettres. Ce résultat est la conséquence d'une convention orthographique qui permet de mieux percevoir l'origine d'un mot. C'est la même convention qui régit la lettre « d », avec la différence entre les mots commençant par « dz » et « dj ». Une différence est faite entre les mots qui débutent par « nk » et dont la racine verbale est un verbe ayant en lettre initiale la lettre « k », les mots qui débutent par les consonnes « nj » et dont la racine verbale est un verbe ayant en lettre initiale la lettre « y », les mots qui débutent par « ns » et dont la racine verbale est un verbe ayant en lettre initiale la lettre « s », les mots qui débutent par « nt » et dont la racine verbale est un verbe ayant en lettre initiale la lettre « t » et les mots qui débutent par « nts » et dont la racine verbale est un verbe ayant en lettre initiale le groupement de consonne qui forme un son oral, sourd, affriquée et alvéolaire /ts/. Pour illustrer ces propos les exemples suivants sont proposés :

Le substantif *nkakamusu*, n.cl. [N-N] (une gêne), a pour origine le verbe *kakamasa* (être accroché, harceler, gêner).

Le substantif *njîndu* n.cl. [-N] (des réflexions profondes, des sentiments), a pour origine le verbe *yîndula* (réfléchir longuement, méditer).

Le substantif *nsîngani* n.cl. [N-N] (un accord, un acquiescement), a pour origine le verbe *sîngana* (être d'accord, approuver).

Le substantif *ntebolo* n.cl. [N-N] (la façon de couper) a pour origine le verbe *teba* (débiter en morceaux).

Le substantif *ntsikulululu* n.cl. [N-N] (une invitation, une convocation), a pour origine le verbe *tsika* (convoquer, inviter, avertir, informer).

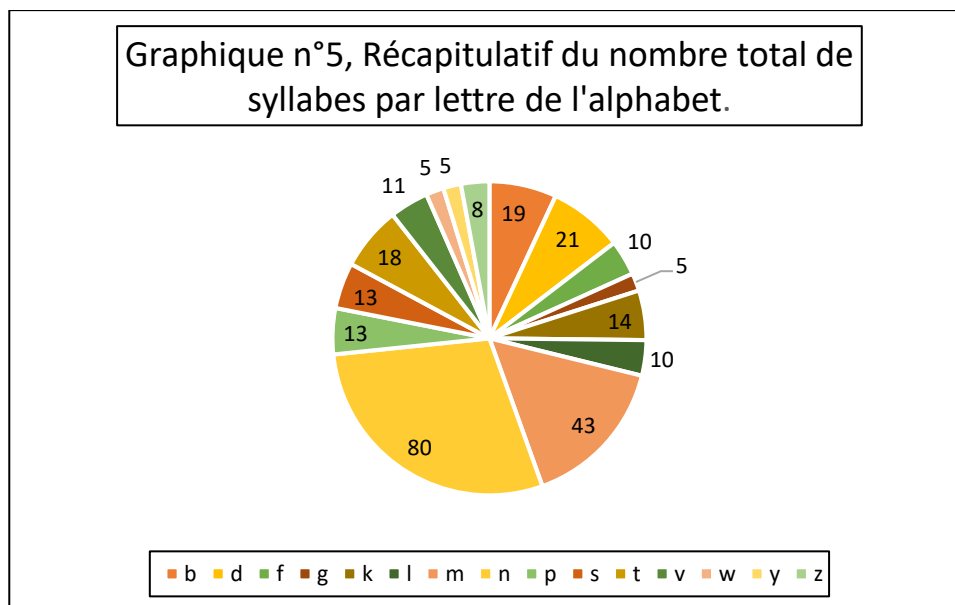
CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Cinquièmement, les lettres « b », « d », « k », « m » et sont les seules à posséder des combinaisons morphologiques de deux, trois et quatre lettres pour la composition des syllabes.

Tableau n°6, Récapitulatif du nombre de combinaisons possible par lettre de l’alphabet à l’initiale d’une syllabe.

Lettre initiale	Nb de lettres dans les syllabes				Total
	2	3	4	5	
b	5	11	4	0	19
d	5	13	3	0	21
f	3	7	0	0	10
g	5	0	0	0	5
k	5	5	4	0	14
l	5	5	0	0	10
m	5	20	18	0	43
n	5	43	30	2	80
p	5	8	0	0	13
s	5	8	0	0	13
t	5	11	2	0	18
v	5	6	0	0	11
w	5	0	0	0	5
y	5	0	0	0	5
z	5	3	0	0	8
Total	73	140	61	2	276

Le lâri offre, un total de 276 combinaisons morphologiques de syllabes possibles pour quinze lettres. Ce sont les syllabes composées de trois lettres qui offrent le plus de possibilités de combinaisons puisque deux possibilités morphologiques existent C+V+V et C+C+V. On remarque aussi que les lettres « m » et « n » offrent, à elles deux, 123 possibilités morphologiques. Il reste donc 153 possibilités morphologiques pour les treize autres lettres concernées.



Le graphique présenté ci-dessus, confirme ce qui a été exposé sur la morphologie des mots débutant par les lettres « m » et « n ». La lettre « n » représente 28,98% des possibilités de combinaisons morphologiques totales et la lettre « m » 15,57% de ces possibilités. Ces deux lettres totalisent 44,55% des combinaisons morphologiques possibles. On constate, par ailleurs, que les lettres « d », « b » et « t », avec respectivement 21, 19, 18 possibilités de combinaisons morphologiques, totalisent 58 possibilités de combinaisons morphologiques restantes, ce qui représente, pour elles trois, 21,01% du résultat global. Il ne reste donc que 95 possibilités de combinaisons morphologiques, sur 276 au total, pour les dix consonnes restantes. Si l'on soustrait au résultat global, le chiffre obtenu par les lettres « m » et « n ». Cela fait 34,42% des possibilités totales, c'est assez peu. Il faut donc envisager la possibilité que les lettres « m », « n », « b », « d », et « t » présentent une nomenclature particulièrement fournie et assez complexe dans le classement alphabétique.

3.1.1.2. Les mots qui débutent par une voyelle

Il existe en lâri une série de mots composés d'une seule syllabe qui débutent par une voyelle. La morphologie de ces syllabes se présente sous les formes V+C+V. Les mots qui présentent cette morphologie entrent dans la catégorie grammaticale des déterminants possessifs et démonstratifs.

3.1.1.2.1. Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs s'accordent avec le substantif qu'ils représentent. Le tableau présenté ci-dessous, concerne les substantifs de la catégorie nominale [N-] au singulier car le yi qui représente l'accord ne s'exprime pas.

Tableau n°7, Les déterminants possessifs de la catégorie nominale numéro neuf [N-] en lâri.

Déterminant	Traduction
ani	mon, ma, mes.
aku	ton, ta, tes.
andi	son, sa, ses.
eto	notre, nos.
eno	votre, vos.
awu	leur, leurs.

L'analyse du tableau proposé ci-dessus nous apprend que deux lettres seulement sont susceptible de se retrouver à l'initiale de la syllabe, les voyelles « a » et « e ». Le déterminant possessif possède obligatoirement une terminaison représentée par les lettres « i », « o », et « u ».

3.1.1.2.2. Les déterminants démonstratifs

Les déterminants démonstratifs s'accordent en genre avec le substantif qu'ils représentent, de la même façon que les possessifs.

Les démonstratifs *una* et *ina* servent à désigner des objets qui sont plus ou moins éloignés de soi. La traduction précise de cet item est (là-bas).

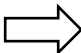
Les démonstratifs *une* et *ine* servent à désigner des objets qui sont lointains ou très éloignés de soi. La traduction précise est (là-bas). Plus on accentue l'allongement vocalique sur la lettre « e », plus l'objet désigné est loin.

La morphologie de ces mots est toujours la même : V+C+V. On constate ici que cette seule morphologie est possible pour tous les mots qui débutent par une voyelle et qui sont composés avec trois lettres.

3.1.2. Les mots composés de deux syllabes

Un seul mot de deux syllabes débute par une voyelle, *ândi*. Il se présente sous la forme morphologique C+V+V+C, et se décompose sous la forme â-ndi.

Les mots de plus d'une syllabe sont le résultat de l'association des différentes combinaisons morphologiques décrites au paragraphe précédent. On dénombre seize possibilités de combinaisons différentes, pour les mots contenant deux syllabes, Un exemple est proposé pour chacune des configurations repérées, afin de mieux cerner l'organisation des différentes constructions morphologiques, l'origine de chacun des mots, et l'impact que produisent ces configurations sur le vocabulaire.

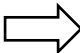
- **C+V/C+V : *kôla* n.cl. [KI-BI] (un légume, une petite plante)  4 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, longue et postérieure, [o:]. L'accent circonflexe sur la lettre [o] indique un allongement vocalique.

Le mot pourrait être orthographié [koola], mais pour des raisons d'économie et pour plus de clarté à l'écriture, nous avons fait le choix de suivre la norme proposée dans la traduction du *Nouveau Testament* en lâri. Les rédacteurs de cet ouvrage proposent de marquer l'allongement vocalique par un accent circonflexe. Cet accent est placé sur la voyelle concernée par le phénomène. Ainsi la mention de l'allongement vocalique, qui est indispensable en lâri, est visible par tous, mais reste discrète, permet de faire des économies d'encre à l'impression et n'alourdi pas l'orthographe du mot.

Le mot se décompose en deux syllabes : kô-la.

Le substantif ne se subdivise pas. Le préfixe de catégorisation nominale [BI-] est ici sous-entendu. Le radical du mot présenté ici est donc [kôla].

- **C+V/C+V+V : *luvua* (le chiffre 90)  5 lettres.**

Cet adjectif numéral débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en deux syllabes : lu-vua.

L'adjectif est divisé en deux parties distinctes : lu-vua. La première partie, la syllabe « lu », est un préfixe qui fait fonction d'augmentatif par rapport au radical du mot. La seconde partie, « vua » (le chiffre 9) est le radical du mot.

- C+V/C+C+V : *zenga* (comploter, se moquer) ⇨ 5 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, fricative et alvéolaire [z], et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, brève et antérieure, [e].

Le mot se décompose en deux syllabes : ze-nga.

Le verbe est divisé en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : zeng-a. La première partie, la syllabe « zeng », correspond au radical du mot. La seconde partie, la lettre « a », est la terminaison du mot. Elle indique que le verbe est à l'infinitif du présent « habituel » de la voix active.

- C+V/C+C+V+V : *budzua* n.cl. [BU-] : (le découragement) ⇨ 6 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en deux syllabes : bu-dzua.

Le substantif est divisé en deux parties distinctes, bu-dzua. La première partie, le préfixe « bu », indique la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « dzua », est le radical du mot.

C+V+V/C+V : *luâza* n. cl. [LU-TU] (un bruit) ⇨ 5 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et par le groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a:], est une voyelle de troisième degré d'aperture, longue et centrale. Elles forment une diphtongue ayant comme son /wa:/.

Le mot se décompose en deux syllabes : luâ-za.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de celles proposées pour la décomposition syllabique : lu-âza. La première partie « lu » est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « âza » est le radical du mot.

- **C+V+V/C+V+V : *puâpua* (tomber goutte à goutte) ⇨ 6 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, occlusive et labiale, [p], et par le groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a:], est une voyelle de troisième degré d'aperture, longue et centrale. Elles forment une diphtongue ayant comme son /wa:./.

Le mot se décompose en deux syllabes : puâ-pua.

Le verbe se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : puâpu-a. La première partie, "puâpu", est le radical du verbe. La seconde partie, la lettre « a », est le suffixe de terminaison du mot. Il indique que le verbe est à l'infinitif du présent « habituel » de la voix active.

- **C+V+V/C+C+V : *miângu* n.cl. [-MI] (les méchancetés) ⇨ 6 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et le groupement de deux voyelles. La première, [i], est de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [a], est une voyelle de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensemble elles forment une diphtongue dont le son est /ja /.

Le mot se décompose en deux syllabes : mia-ngu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mi-ângu. La première partie, le préfixe « mi », indique la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « angu », est le radical du substantif.

- **C+C+V/C+V : *mbata* n.cl. [N-N] (une gifle) ⇨ 5 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sonore, occlusif et labial /mb/, et d'une voyelle de troisième degré d'aperture, brève et antérieure, [a].

Le mot se décompose en deux syllabes : mba-ta.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-bata. La première partie, la lettre « m », est le préfixe qui indique la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « bata » est le radical du mot. C'est aussi sa terminaison. Le radical du mot, « bata », a pour origine le verbe *bâtisa* (joindre, réunir, mettre en contact).

- C+C+V/C+C+V : *tsotsa* (vexer) \Rightarrow 6 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son oral sourd, affriquée et alvéolaire [ts] qui se traduit en phonétique par le son /c/. Elle est suivie d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, brève et postérieure, [o]

Le mot se décompose en deux syllabes : tso-tsa.

Le verbe se décompose en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : tsots-a. La première partie, « tsots », est le radical du mot. La seconde partie, la lettre « a », est le suffixe de terminaison du mot. Il indique que le verbe est à l'infinitif du présent « habituel » de la voix active.

- C+C+V/C+C+V+V : *ntôngua* (la cervelle) n.cl. [N-] \Rightarrow 7 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée de l'association de deux consonnes formant un son mi nasal, sourd, occlusif et alvéolaire /nt/, et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, longue et postérieure [o:].

Le mot se décompose en deux syllabes : ntô-ngua.

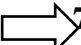
Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-tôngua. La première partie, la lettre « n », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « tôngua », est le radical du mot.

- C+C+V+V/C+V : *mbuâta* (une bouteille) \Rightarrow 6 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal, sourd, occlusif et labial /mp/, et le groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, longue et centrale. Ces deux voyelles forment une diphtongue de son /wa:/.

Le mot se décompose en deux syllabes : mbuâ-ta.


Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-buâta. La première partie, la lettre « m », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale du mot. La seconde partie, « buâta », est le radical du mot.

- C+C+V+V/C+V+V : *ntietie* n.cl. [N-N] (un roitelet, oiseau)  7 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal, sourd, occlusif et alvéolaire /nt/, et par le groupement de deux voyelles. La première, [i], est de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [e], est de second degré d'aperture, brève et antérieure. L'association de ces deux voyelles forme une diphtongue de son /je/.

Le mot se décompose en deux syllabes : ntie-tie.

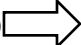
Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-tietie. La première partie, la lettre « n », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « tietie », est le radical du mot.

- C+C+V+V/C+C+V : *ndiângu* n.cl. [DI-MA] (un concubin, une concubine)  7 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal, sonore, occlusif et alvéolaire /nd/, et par le groupement de deux voyelles. La première, [i], est de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [a:], est de troisième degré d'aperture, longue et centrale. L'association de ces deux voyelles forme une diphtongue de son /ja:/.

Le mot se décompose en deux syllabes : ndiâ-ngu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-diângu. La première partie, la lettre « n », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde, « diângu », est le radical du mot.

- C+C+V+V/C+C+V+V : *mfuemfue* n.cl. [N-N] (mycose située entre les orteils)  8 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée de l'association de deux consonnes formant un son mi nasal, sourd, affriquée et labial /mf/, et par le groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [e], est de deuxième degré d'aperture, brève et antérieure. L'association de ces deux voyelles forme une diphtongue de son /we/.

Le mot se décompose en deux syllabes : mfue-mfue.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-fuemfue. La première partie, la lettre « m », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « fuemfue », est le radical du mot.

Pour conclure ce paragraphe, on constate que quatorze combinaisons morphologiques sont utilisées régulièrement sur les seize existantes. Aucun exemple de vocabulaire n'a pu être trouvé pour les deux combinaisons restantes, C+V+V/C+C+V+V et C+C+V/C+V+V. On peut donc en déduire que soit leur utilisation est rare, soit ces possibilités sont inexistantes en lâri.

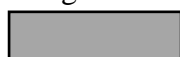
Les substantifs ont souvent, en syllabe initiale, la forme C+V, qui correspond à la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. Les seules exceptions possibles sont les substantifs qui bénéficient de l'omission de la mention de la catégorie nominale. Le radical d'un substantif correspond souvent au radical d'un verbe et ne correspond pas au découpage syllabique. La présence d'un suffixe est assez fréquente. Ce suffixe se présente sous la forme d'une voyelle seule ou d'une syllabe C+V.

On trouve toutes les formes existantes de syllabe initiale dans la construction des verbes, qui ne bénéficient d'aucune contrainte morphologique particulière à l'initiale. En revanche, la morphologie des syllabes suivantes est liée à la conjugaison et est très normée. Cet aspect est développé dans le paragraphe sur les verbes.

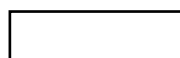
Tableau n°8, Récapitulatif des différentes combinaisons morphologiques possibles et de leur utilisation pour les mots composés de deux syllabes.

Première syllabe	Deuxième syllabe			
	C+V	C+V+V	C+C+V	C+C+V+V
C+V				
C+V+V				
C+C+V				
C+C+V+V				

Légende



Combinaison morphologique régulièrement utilisée.



Combinaison morphologique rare ou inexistante.

Tableau n° 9 Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant une et deux syllabes.

Exemples	Traduction	Nombre de syllabes	Morphologie	Nombre de lettres	Décomposition syllabique	Décomposition grammaticale
bà	être, demeurer, rester	1	C+V	2	bà	b+à
fua	mourir, coûter		C+V+V	3	fua	fu+a
mpu	un chapeau		C+C+V	3	mpu	m+pu
mpua	un ami, une co-épouse		C+C+V+V	4	mpua	m+pu+a
kôla	un légume, une petite plante	2	C+V/C+V	4	kô-la	kôla
luvua	le chiffre 90		C+V/C+V+V	5	lu-vua	lu+vua
zenga	comploter, se moquer		C+V/C+C+V	5	zè-nga	zèng+a
luâza	un bruit		C+V+V/C+V	5	luâ-za	lu+âza
mbata	une gifle		C+C+V/C+V	5	mba-ta	m+bata
budzua	le découragement		C+V/C+C+V+V	6	bu-dzua	bu+dzua
puâpua	goutter, tomber goutte à goutte		C+V+V/C+V+V	6	puâ-pua	puâpu+a
miângu	les méchancetés		C+V+V/C+C+V	6	miâ-ngu	mi+ângu
tsotsa	vexer		C+C+V/C+C+V	6	tso-tsa	tsots+a
mbuâta	une bouteille		C+C+V+V/C+V	6	mbuâ-ta	m+buâta
ntôngua	la cervelle		C+C+V/C+C+V+V	7	ntô-ngua	n+ntôngua
ndiângu	un concubin, une concubine (pour un autre concubin)		C+C+V+V/C+C+V	7	ndiâ-ngu	n+diâng+u
ntietie	le roitelet (oiseau)		C+C+V+V/C+V+V	7	ntie-tie	n+tietie
mfuemfue	mycose située entre les orteils		C+C+V+V/C+C+V+V	8	mfue-mfue	m+fuemfue

On constate que les mots composés d'une ou deux syllabes peuvent avoir un nombre de lettres qui varie du simple au double, de deux à quatre pour les mots à une syllabe et de quatre à huit pour les mots à deux syllabes.

3.1.3. Les mots composés de trois syllabes

Cette catégorie de mots est la plus fréquemment rencontrée en lârî. Les possibilités de combinaisons augmentent de façon exponentielle. On comptabilise, en théorie, soixante-quatre possibilités de compositions morphologiques différentes. Un exemple

est proposé pour chacune des configurations trouvées, afin de mieux cerner l'organisation des différentes constructions morphologiques, l'origine de chacun des mots, et l'impact que produisent ces configurations sur le vocabulaire.

- **C+V/C+V/C+V : *lubâdi* n.cl. [LU-N] (une étoffe de raphia) ⇨ 6 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale et alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : lu-bâ-di.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-bâdi. La première partie, la syllabe « lu », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bâdi » est le radical du mot. Ce radical a pour origine un autre substantif correspond au nom d'une plante nommée amarante hybride (*Amaranthus hybridus*). Le substantif *bâdi* a pour appariement [DI-MA].

- **C+V/C+V/C+V+V : *tufinia* n.pl.cl. [-TU] (le pus) ⇨ 7 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, occlusive et alvéolaire [t], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : tu-fi-nia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : tu-finia. La première partie, la syllabe « tu », représente le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « finia » est le radical du mot.

- **C+V/C+V/C+C+V : *mulôngi* n.cl. [MU-BA] (un conseil) ⇨ 7 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : mu-lo-ngi.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mu-lông-i. La première partie, la syllabe « mu », représente le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde

partie, « lông », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *longa* (instruire, enseigner). La troisième partie correspond à un suffixe, représenté par la voyelle « i ». C'est aussi la terminaison du mot.

- **C+V/C+V/C+C+V+V : *bubôndia* n.cl. [BU-] (l'humidité) ⇨ 8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : bu-bô-ndia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-bôndia. La première partie, la syllabe « bu », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bôndia », est le radical du mot. Ce radical a pour origine l'adjectif *bôndia* (mouillé, trempé).

- **C+V/C+V+V/C+V : *luvuego* n.cl. [LU-] (l'abandon, le déshonneur, le mépris) ⇨ 7 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale et alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : lu-vue-zo.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-vuez-o. La première partie, la syllabe « lu », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « vuez », est le radical du mot. La troisième partie, la lettre « o », est un suffixe, c'est aussi la terminaison du mot. Ce substantif a pour origine le verbe *vueza* (mépriser, mésestimer, abandonner, tromper).

- **C+V/C+V+V/C+V+V : *kinionia* n.cl. [KI-BI] (une petite fourmi ordinaire) ⇨ 8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : ki-nio-nia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-nionia. La première partie, le préfixe « ki », indique la catégorie

nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « nionia », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *niônia* (dévaluer, déprécier).

- C+V/C+V+V/C+C+V : *bubuingi* n.cl [BU-] (le pluriel en grammaire)
⇒ 8 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : bu-bui-ngi.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-buingi. La première partie, la syllabe « bu », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « buingi », est le radical du mot. Ce radical a pour origine l'adjectif *ingi* (beaucoup) précédé du préfixe de catégorie nominale [BU].

- C+V/C+C+V/C+V : *têngama* (se pencher) ⇒ 7 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, occlusive et alvéolaire [t], et d'une voyelle de second degré d'aperture, longue et antérieure, [e].

Le mot se décompose en trois syllabes : tê-nga-ma.

Le verbe se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : têng-am-a. La première partie, « têng », correspond radical du verbe, la seconde partie correspond à la partie dérivée qui indique que le verbe est un semi-passif. La troisième partie, la lettre « a » est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- C+V/C+C+C+V/C+V+V : *kimpfinia* n.cl. [KI-BI] (un pincement)
⇒ 9 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : ki-mpfi-nia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-mpfinia. La première partie, la syllabe « ki », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde

partie, « mpfinia », est le radical du mot. Le radical a pour origine le verbe *pfina* (pincer, serrer, comprimer).

C+V/C+C+V/C+C+V : *kimbângi* n.cl. [KI-BI] (un témoignage) \Rightarrow 8 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : ki-mban-ngi.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-mbangi. La première partie, la syllabe « ki » est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « mbangi », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *bângisa* (témoigner) et le substantif *mbângi* (un témoin).

- **C+V/C+C+V/C+C+V+V : *kimbanzia* n.cl. [KI-BI] (graminée nom scientifique, Eleusine Indica) \Rightarrow 9 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : ki-mban-nzia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-mbanzia. La première partie, la syllabe « ki », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mbanzia » est le radical du mot.

- **C+V/C+C+V+V/C+V : *languêdi* n.cl. [LU-TU] (une médisance, un radotage) \Rightarrow 8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale et alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : lu-nguê-di.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-nguêdi. La première partie, la syllabe « lu », est un préfixe qui

indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « nguêdi » est le radical du mot.

- C+V/C+C+V+V/C+V+V : *languênia* n.cl. [LU-TU] (un caméléon) \Rightarrow 9 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale et alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : lu-nguê-nia.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-nguênia. La première partie, la syllabe « lu », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « nguênia » est le radical du mot.

- C+V/C+C+V+V/C+C+V : *kimbuenza* n.cl [KI-BI] (une aubergine) \Rightarrow 9 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde et palatale [k], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : ki-mbue-nza.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-mbuenza. La première partie, la syllabe « ki » est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « mbuenza », est le radical du mot.

- C+V/C+C+V+V/C+C+V+V : *mundiôndio* n.cl. [MU-MI] (plante médicinale, nom scientifique mondia whiki) \Rightarrow 10 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en trois syllabes : mu-ndiô-ndio.

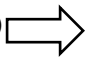
Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mu-ndiôndio. La première partie, la syllabe « mu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « ndiôndio », est le radical du mot.

- **C+V+V/C+V/C+V : *siônoka* (sortir de quelque chose, s'échapper)  7 lettres.**

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, fricative et alvéolaire, et d'un groupement de deux voyelles. La première, [i], est une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, la seconde, [o:], est une voyelle de second degré d'aperture, longue et postérieure. Ensemble elles forment une diphtongue dont le son est /ju /.

Le mot se décompose en trois syllabes : siô-no-ka.

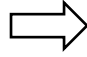
Le verbe se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : siôn-ok-a. La première partie, « siôn », est le radical du verbe. La seconde partie « ok » est un dérivé qui donne un sens passif au verbe initial *siôna*, qui est à la voix active. La troisième partie, la lettre « a » est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- **C+V+V/C+V/C+C+V : *vualûngu* n.cl. [KI-BI] (un canard dont le nom scientifique est *Pteronette d'Hartlaub*)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, fricative et labiale [v], et d'un groupement de deux voyelles. La première, [u], est une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, la seconde, [a], est une voyelle de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensemble elles forment une diphtongue dont le son est /wa /.

Le mot se décompose en trois syllabes : vua-lû-ngu.

Le substantif ne se divise pas en plusieurs morceaux au singulier car sa catégorie nominale [KI-] est omise.

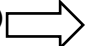
- **C+V+V/C+V+V/C+V : *fuôfuota* (marcher dans les hautes herbes, mettre en désordre)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sourde, fricative et labiale [f], et par le groupement de deux voyelles. La première, [u], est une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, la seconde, [o], est une voyelle de deuxième degré d'aperture, longue et postérieure. Ensemble elles forment une diphtongue dont le son est /wo: /.

Le mot se décompose en trois syllabes : fuô-fuo-ta.

CHAPITRE II La lexicographie lârî : contenu et organisation.

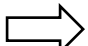
Le verbe se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : fuôfuot-a. La première partie, [fuôfuot], est le radical du verbe. La seconde partie, la voyelle « a », indique que le verbe est à l'infinitif de la voix active du présent « habituel ». C'est aussi la terminaison du mot.

- **C+V+V/C+C+V/C+V : niôngosa (grouiller)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée de l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'un groupement de deux voyelles. La première, [i], est de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [o:], est de troisième degré d'aperture, longue et postérieure. L'association de ces deux voyelles forme une diphtongue de son /wa/.

Le mot se compose de trois syllabes : niô-ngo-sa.

Le verbe se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : niông-os-a. La première partie, « niông », est le radical du verbe. La seconde partie « os » est un dérivé. La troisième partie, la lettre « a » est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- **C+C+V/C+C+V/C+V : ngôngolo n.cl [N-N] (un iule)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sonore, occlusif et palatal /ng/, et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, longue et postérieure [o:].

Le mot se décompose en trois syllabes : ngô-ngo-lo.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-gôngolo. La première partie, la lettre « n », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « gôngolo », est le radical du substantif.

- **C+C+V/C+V/C+C+V : mbonenge n.cl. [N-N] (animal connu sous le nom de fourmilier)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sonore, occlusif et labial /mb/ et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, brève et postérieure [o].

Le mot se décompose en trois syllabes : mbo-ne-nge.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-bonenge. La première partie, la lettre « m », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bonenge », est le radical du substantif.

- C+C+V/C+C+V/C+V : *mfûmfuta* n.cl. [N-N] (la poussière) \Rightarrow 8 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sourd, affriquée et labial /mf/, et d'une voyelle de premier degré d'aperture, longue et postérieure [u:].

Le mot se décompose en trois syllabes : mfû-mfu-ta.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-fûmfuta. La première partie, la lettre « m », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « fûmfuta », est le radical du substantif. Ce radical a pour origine le verbe *fûmfuta* (se répandre partout, faire irruption).

- C+C+V/C+C+V+V/C+V : *nsambuâdi* (le chiffre 7) \Rightarrow 9 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sourd, affriquée et alvéolaire /ns/, et d'une voyelle de troisième degré d'aperture, longue et centrale [a:].

Le mot se décompose en trois syllabes : nsa-mbua-di.

Le substantif ne se divise pas en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique.

- C+C+V/C+C+V+V/C+C+V : *nsinguanzi* n.cl. [N-N] (crevasse de la peau sous un orteil) \Rightarrow 10 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sourd, affriquée et alvéolaire /ns/ et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure [i].

Le mot se décompose en trois syllabes : nsi-ngua-nzi.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-singuanzi. La première partie, la consonne « n », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « singuanzi », est le radical du substantif.

- C+C+V+V/C+V/C+V : *nsiôkela* n.cl. [N-] (la profondeur)  8 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes formant un son mi nasal sourd, affriquée et alvéolaire /ns/, et par le groupement de deux voyelles. La première, [i], est une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [o:], est une voyelle de deuxième degré d'aperture, longue et postérieure. Ensemble elles forment une diphtongue dont le son est /jo /.

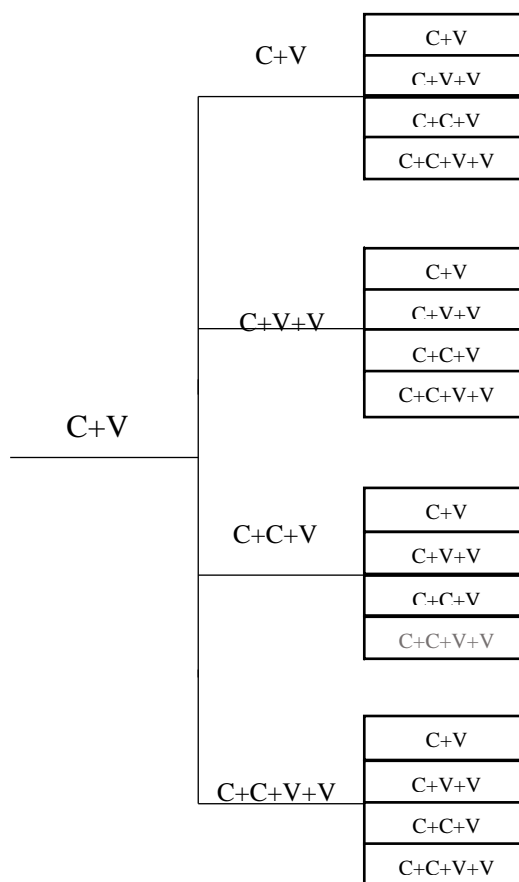
Le mot se décompose en trois syllabes : nsiô-ke-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-siôkela. La première partie, la lettre « n », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie « siôkela » est le radical du substantif. Le radical a pour origine le verbe *siôka* (être profond, s'enfoncer, s'embourber).

La série de trois schémas présentés ci-dessous permet de faire un récapitulatif des différentes possibilités de combinaisons morphologiques qui existent en lâri, pour les mots composés de trois syllabes.

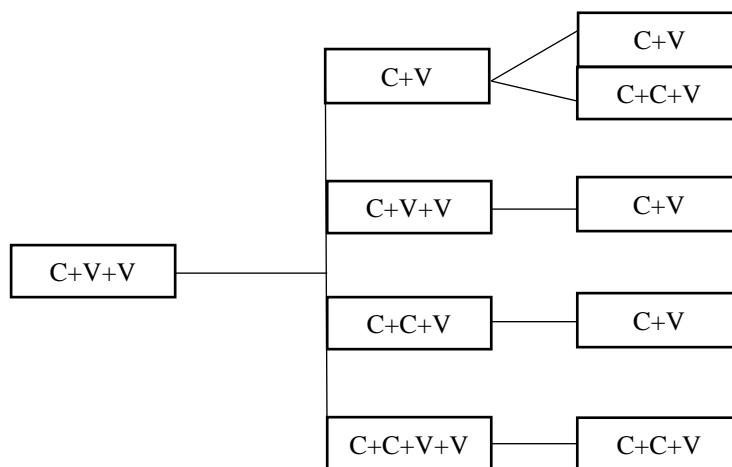
Le premier schéma proposé, fait le point sur l'utilisation des différentes combinaisons morphologiques pour les mots dont la première syllabe se présente sous la forma C+V. La combinaison morphologique dont les lettres sont en gris claire rappelle que cette forme n'est pas utilisée en lâri.

Schéma n°11. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+V.



L'analyse de ce premier schéma permet d'affirmer que, la presque totalité des combinaisons morphologiques possibles est utilisée en lârî, pour les mots dont la première syllabe débute par la forme C+V. En effet, quinze formes sur seize possibles existent dans le vocabulaire recueilli. On peut donc en conclure que les mots débutant par une syllabe ayant pour morphologie C+V, se rencontrent très fréquemment dans le vocabulaire lârî. Les remarques formulées dans le paragraphe précédent concernant les substantifs comportant deux syllabes et les verbes sont aussi valables pour les mots qui possèdent trois syllabes. On retrouve, en deuxième et troisième syllabe, les quatre possibilités de combinaison qui existent, excepté pour la forme C+C+V qui n'admet pas la combinaison morphologique C+C+V+V en troisième position.

Schéma n°12. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+V+V.

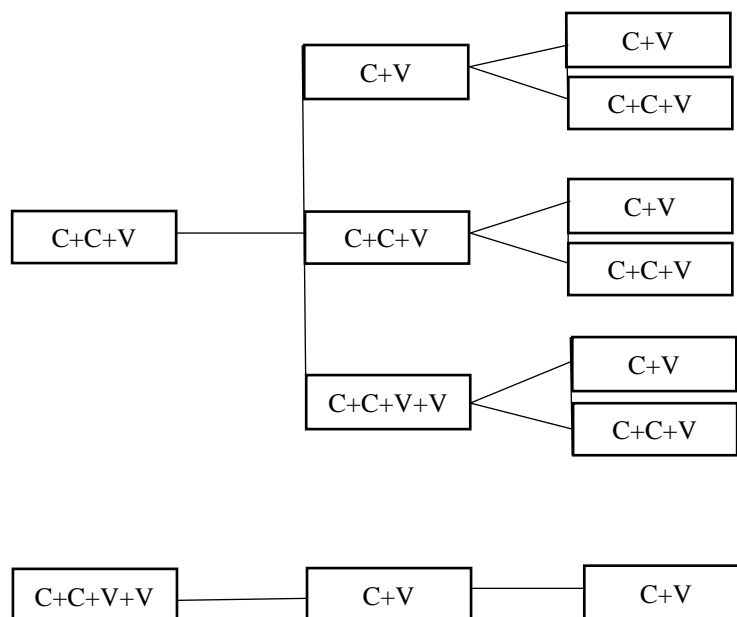


L'analyse de ce second Graphique nous renseigne sur la morphologie des mots dont la syllabe initiale se présente sous la forme C+C+V.

On remarque que seulement cinq possibilités morphologiques sur les seize disponibles sont employées pour agencer les syllabes. Seulement 31,25% des possibilités de combinaisons morphologiques sont utilisées. L'utilisation des mots qui possèdent une syllabe initiale ayant la morphologie C+V+V est partielle et beaucoup plus rare que la forme C+V. On peut en conclure que cette configuration comme syllabe initiale d'un mot est moyennement fréquente en lârî. Les usages linguistiques réduisent de façon drastique les possibilités offertes pour combiner les syllabes dans cette configuration morphologique.

On remarque aussi qu'un mot qui débute par une syllabe ayant la forme C+V+V ne peut pas avoir une terminaison avec un syllabe ayant la même forme, ni avec une syllabe ayant pour configuration morphologique C+C+V+V. La syllabe terminale ne peut présenter que deux formes morphologiques C+V et C+C+V.

Schéma n°13. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+C+V et la forme C+C+V+V.



L'analyse de ce troisième Graphique nous donne un certain nombre d'indications sur les mots dont la syllabe initiale se présente sous la forme C+C +V.

Premièrement, on note que, pour les mots qui ont une syllabe initiale qui a la forme C+C+V, seulement six possibilités sur les seize disponibles, c'est-à-dire 37,5% des combinaisons morphologiques disponibles, sont utilisées pour agencer les syllabes. Là encore, Une utilisation très partielle est faite des possibilités initiales offertes, pour les mots débutant par la syllabe C+C+V.

Deuxièmement, on constate également qu'un mot qui débute par une syllabe ayant la forme C+C+V ne peut pas se terminer avec une syllabe ayant la forme C+V+V, ni avec une syllabe ayant pour configuration C+C+V+V.

Troisièmement, on remarque que la seconde syllabe ne peut pas avoir la disposition C+V+V.

Quatrièmement, Il n'existe qu'une seule possibilité de construction morphologique pour les mots qui débutent par la configuration C+C+V+V. Une seule possibilité morphologique est utilisée sur les seize possibles. On peut donc affirmer que la combinaison C+C+V+V en première syllabe est rare pour un mot composé de trois syllabes.

Les différents schémas présentés permettent de constater que le vocabulaire contenant des mots composés de trois syllabes comporte seulement vingt-quatre constructions morphologiques utilisées sur les soixante-quatre possibles, soit 37,5% des

possibilités totales. C'est assez peu. On peut se demander quelles sont les causes et les origines d'un tel phénomène.

La première cause est à rechercher dans les contraintes grammaticales qui concernent la construction des substantifs. Le système qui préside à la formation de ce type de mots, et qui est analysé dans la deuxième partie de ce chapitre, en est en partie responsable. Il permet la catégorisation des mots dans des groupes distincts. Il est extrêmement codifié car, les substantifs pour être reconnus comme tel doit avoir des préfixes grammaticaux très précis. Par ce biais les options de construction morphologiques deviennent limitées.

Deuxièmement, le système de dérivation des verbes est aussi très strict et amène également à la répétition d'un certain nombre de formes concernant les suffixes. Cela provoque une restriction des possibilités de combinaison morphologiques car on est toujours amené à retrouver les mêmes suffixes dans les constructions des verbes. Par ce biais les options de constructions morphologiques deviennent également assez limitées.

Troisièmement l'amalgame de certaines formes conduit à des difficultés prosodiques importantes. Les mots, dont la première syllabe débute par la forme C+C+V+V, connaissent ce problème. Certaines combinaisons sont imprononçables. Elles sont donc éliminées d'office par les locuteurs lâri, car elles ne peuvent pas être utilisées.

On peut donc affirmer et conclure que plus il y a d'options pour former un mot, plus les possibilités de combinaisons morphologiques se restreignent.

Ce phénomène prend de l'ampleur avec l'augmentation du nombre de syllabes dans la construction d'un mot. Il est perceptible dans les trois sous-parties suivantes qui analysent la composition des mots composés de quatre, cinq et six syllabes.

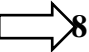
Tableau n°10, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant trois syllabes.

Exemples	Traduction	Morphologie	Nombre de lettres	Décomposition syllabique	Décomposition grammaticale
lubâdi	une étoffe de raphia	C+V/C+V/C+V	6	lu-bâ-di	lu+bâdi
tufinia	le pus	C+V/C+V/C+V+V	7	tu-fi-nia	tu+finia
mulôngi	un conseil	C+V/C+V/C+V	7	mu-lô-ngi	mu+lông+i
luvuevo	l'abandon, le déshonneur, le mépris	C+V/C+V+V/C+V+V	7	lu-vue-zo	lu+vuevo
têngama	se pencher	C+V/C+V+V/C+V	7	tê-nga-ma	têng+am+a
siùnoka	sortir de quelque chose, s'échapper	C+V+V/C+V/C+V	7	siû-nu-ka	siûn+uk+a
bubôngdia	l'humidité	C+V/C+V/C+V+V	8	bu-bô-ndia	bu+bôngdia
kinionia	une petite fourmi ordinaire	C+V/C+V+V/C+V+V	8	ki-nio-nia	ki+nionia
bubuingi	le pluriel	C+V/C+V+V/C+V	8	bu-bui-ngi	bu+bu+ingi
kimbângi	un témoignage	C+V/C+V+V/C+V	8	ki-mba-ngi	ki+mbang+i
lunguêdi	une médisance, un radotage	C+V/C+V+V+V/C+V	8	lu-nguê-di	lu+nguêdi
vualôngu	un canard, Pteronetta Hartlaub	C+V+V/C+V/C+V	8	vua-lû-ngu	vualongu
fuôfuota	marcher dans les hautes herbes, mettre en désordre	C+V+V/C+V+V/C+V	8	fuô-fuo-ta	fuôf+ot+a
niôngosa	grouiller	C+V+V/C+V/C+V	8	niô-ngo-sa	niông+os+a
ngôngolo	un iule	C+V/C+V+V/C+V	8	ngô-ngo-lo	n+gôngolo
mbonenge	un fourmilier	C+V/C+V+V/C+V	8	mbo-ne-nge	m+bonenge
mfûmfuta	la poussière	C+V+V/C+V/C+V	8	mfû-mfu-ta	m+fûmfuta
nsiôkela	la profondeur	C+V+V+V/C+V/C+V	8	nsiô-ke-la	n-siôkéla
kimbanzia	plante, Eleusine Indica	C+V/C+V+V/C+V+V	9	ki-mba-nzia	ki+mbanzia
lunguênia	un caméléon	C+V/C+V+V+V/C+V+V	9	lu-nguê-nia	lu+nguênia
kimbuenza	une aubergine	C+V/C+V+V+V/C+V	9	k-imbue-nza	ki+mbuenza
kimpfinia	un pincement	C+V/C+V+V+V/C+V	9	ki-mpfi-nia	ki+mpfinia
nsambuadi	le chiffre 7	C+V/C+V+V+V/C+V	9	nsa-mbuâ-di	nsambuadi
mundiôndio	plante, Mondia Whyki	C+V/C+V+V+V/C+V+V	10	mu-ndiô-ndio	mu+ndiôndio
nsinguanzi	crevasse de la peau sous un orteil	C+V/C+V+V+V/C+V	10	nsi-ngua-nzi	n-singuanzi

On constate, dans le tableau proposé ci-dessus, que les mots composés de trois syllabes totalisent un nombre de lettres qui varie de six à dix. Les mots contenant huit lettres sont les plus nombreux, ils totalisent 48% du volume total. En seconde position, on retrouve les mots composés de sept lettres avec 28% du volume total. Les mots contenant neuf lettres occupent la troisième place avec un volume total de 20%. Les mots qui totalisent la présence la plus faible sont ceux qui incluent dix et six lettres. Ils sont les derniers du classement avec respectivement 8% et 4%.

3.1.4. Les mots composés de quatre syllabes

Cette catégorie de mots est moins fréquemment rencontrée en lâri. Les possibilités de combinaisons morphologiques augmentent de façon exponentielle, elles sont au nombre de 256. Un exemple est proposé pour chacune des configurations rencontrées afin de mieux cerner l'organisation des différentes constructions morphologiques, l'origine de chacun des mots, et l'impact que produisent ces configurations sur le vocabulaire.

- **C+V/C+V/C+V/C+V : *zibukulu* n.cl. [KI-BI] (ce qui sert à fermer)  8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, fricative et alvéolaire [z], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en quatre syllabes : zi-bu-ku-lu.

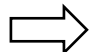
Le substantif ne se divise pas parties distinctes. Le préfixe « ki », qui indique la catégorie nominale à laquelle le mot appartient, est omis. Le substantif « zibuku », a pour traduction (une porte). Il a pour origine la voix passive du verbe *zibuka* (ouvrir, déboucher) *zibukulu* (être ouvert, être débouché).

- **C+V/C+V/C+V/C+C+V : *bakulûntu* n.cl. [MU-BA] (les anciens, les ancêtres)  9 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de troisième degré d'aperture, brève et centrale [a].

Le mot se compose de quatre syllabes : ba-ku-lû-ntu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ba-kulûntu. La première partie, la syllabe « ba », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « kulûntu », est le radical du mot. Il a pour origine l'adjectif *kulûntu* (ancien).

- C+V/C+V/C+V+V/C+V : *bulubuâza* [DI-MA] (une ouverture béante)  9 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se compose de quatre syllabes : bu-lu-buâ-za.

La syllabe initiale qui marque la catégorie nominale à laquelle le mot appartient est omise. C'est la syllabe [KI-]. Le substantif ne se sépare donc pas.

- C+V/C+V/C+C+V/C+V : *bibânzulu* n.cl [-BI] (des soupçons)

⇒ 9 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se compose de quatre syllabes : bi-bâ-nzu-lu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-bânzulu. La première partie, la syllabe « bi », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bânzulu », est le radical du substantif. Ce radical a pour origine *bânzulu* qui est la voix passive du verbe *bânza* (penser, réfléchir, imaginer).

- C+V/C+V/C+V/C+C+V+V : *bibutungua* n.cl. [KI-BI] (période écoulée depuis la naissance, l'originaire de) ⇒ 10 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se compose de quatre syllabes : bi-bu-tu-ngua.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-butungua. La première partie, la syllabe « bi », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « butungua », est le radical du mot. Il a une origine complexe car c'est un mot-composé. La première partie du radical *butu* est un mot qui vient du verbe *buta* (naître) à la voie passive. La seconde partie du radical *ngua* est un substantif qui peut se traduire par : propriétaire de.

- C+V/C+V/C+C+V/C+C+V : *buyongongo* (l'obscurité, les ténèbres) n.cl. [BU-] ⇒ 10 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se compose de quatre syllabes : bu-yo-ngo-ngo.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-yongongo. La première partie, la syllabe « bu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « yongongo », est le radical du substantif. Ce radical a pour origine l'adjectif *yongongo* (obscur).

- **C+V/C+V+V/C+V/C+V : *bukieleka* n.cl. [BU-] (la vérité, la véracité)**

⇒ **8 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se compose de quatre syllabes : bu-kie-le-ka.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-kieleka. La première partie, la syllabe « bu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « kieleka », est le radical du mot. Ce radical a pour origine l'adjectif *kieleka* (vrai).

- **C+V/C+V+V/C+C+V/C+V : *madiengêla* n.cl. [-MA] (les vagabondages)**

⇒ **10 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], suivie d'une voyelle de troisième degré d'aperture, brève et centrale, [a].

Le mot se compose de quatre syllabes : ma-die-ngê-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ma-diengela. La première partie, « ma », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « diengêla », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *diengêla* (aller de ci-de là, rôder).

- **C+V/C+V+V/C+C+V+V/C+V : *mubiêmbieko* n.cl. [MU-MI] (plante, nom scientifique : *Cissus Aralicides*) ⇒ **11 lettres.****

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se compose de quatre syllabes : mu-biê-mbie-ko.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mu-biêmbieko. La première partie, la syllabe « mu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « biêmbieko », est le radical du substantif.

- **C+V/C+C+V/C+V/C+V : *bângalala* (parler fort) \Rightarrow 9 lettres.**

Ce verbe est un dérivé du verbe *bânga* (parler fermement). Il débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], et d'une voyelle de troisième degré d'aperture, longue et antérieure, [a].

Le verbe se décompose en quatre syllabes : bâ-nga-la-la.

Il se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bânga-la-la. La première partie, *bânga*, représente le verbe d'origine dont le sens est parlé fermement. Les deux parties suivantes correspondent à deux dérivés. Le mot possède une double dérivation composée de la répétition de la syllabe « la ». Ce type de double dérivation est nommé « double attitude ». La présence de la seconde syllabe « la » renforce l'action initiale de la première dérivation du verbe.

- **C+V/C+C+V/C+V/C+C+V : *dingidingi* (silencieux) \Rightarrow 10 lettres.**

Cet adjectif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et alvéolaire [d], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure [i].

Le mot se décompose en quatre syllabes : di-ngi-di-ngi.

L'adjectif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : dingi-dingi. La première partie « dingi », est le radical du mot. La seconde partie, « dingi », est la répétition du radical du mot. Le redoublement du radical est un procédé fréquemment utilisé pour signifier un renforcement de l'action. C'est une des manières de construire un augmentatif en lâri. Le radical a pour origine le verbe *dingalala* (se calmer, se tenir coi, se taire).

- **C+V/C+C+V/C+C+V/C+V : *lumbûmbuzi* (une taupe) \Rightarrow 10 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en quatre syllabes : lu-mbû-mbu-zi.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-mbûmbu-zi. La première partie, la syllabe « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mbûmbu », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *bûmbula* (marcher à l'aveuglette). La troisième partie, le suffixe « zi », est la terminaison du mot. Le suffixe *zi* a trois fonctions. Premièrement, il indique une amplification ou une accentuation des caractéristiques premières de l'objet, de l'action ou de l'être vivant qu'il désigne. Deuxièmement, il marque la limite extrême d'une chose, d'une action ou de l'évolution d'une catégorie animale ou végétale. Troisièmement, Il donne une orientation au mouvement des objets, des actions ou des êtres vivants qu'il qualifie vers l'horizontale ou la verticale.

- C+V/C+C+V/C+C+V/C+C+V : *lumbêmbemba* n.cl. [LU-TU] (un papillon) \Rightarrow 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en quatre syllabes : lu-mbê-mbe-mba.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-mbêmbemba. La première partie, la syllabe « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mbêmbemba », est le radical du mot.

- C+V/C+C+C+V+V/C+V/C+V : *lundziamina* n.cl. [LU-] (une douleur légère, une gêne, un arrière-goût) \Rightarrow 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en quatre syllabes : lu-ndzia-mi-na.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-ndziamina. La première partie, la syllabe « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « ndziamina », est le radical du mot.

- **C+V/C+C+C+V+V/C+V/C+C+V : *muntsialungu* n.cl. [MU-MI] (la raie du pelage d'un animal, la raie sur une étoffe, une bande) ⇨ 12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en quatre syllabes : mu-ntsia-lu-ngu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mu-ntsialungu. La première partie, la syllabe « mu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « ntsialungu », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *tsiala* (tracer une ligne, tirer un trait).

- **C+V/C+C+V+V/C+C+V/C+V : *mumbiêmbiene* n.cl. [MU-MI] (plante médicinale, *Thomandersia Laurentii*) ⇨ 11 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en quatre syllabes : mu-mbie-mbie-ne.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : mu-mbiêmbiene. La première partie, la syllabe « mu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mbiêmbiene », est le radical du mot.

- **C+V+V/C+V/C+V/C+V : *diâtuzula* (piétiner) ⇨ 9 lettres.**

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et alvéolaire, [d], et d'un groupement de deux voyelles. La première [i], est de premier degré d'aperture, brève et antérieure. La seconde, [a:], est de troisième degré d'aperture, longue et centrale. Ensembles elles forment une diphtongue de son /ja:/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : diâ-tu-zu-la.

Le verbe a pour origine le verbe *diâta* (presser le pas, se hâter). Il se divise en quatre parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : diât-uz-ul-a. La première partie « diât » correspond au radical du verbe. Les deux parties suivantes sont des dérivés. Le mot possède une double dérivation, « uz » et « ul ». Le premier dérivé « uz » est

la marque d'un itératif, il indique que l'action se fait à plusieurs reprises dans un laps de temps limité. Le second dérivé « ul » indique que l'action se fait avec un mouvement rapide qui se dirige du haut vers le bas ou du bas vers le haut. La dernière partie, la lettre « a », qui est aussi la terminaison, est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- **C+V+V/C+V/C+V+V/C+V : vuelevuele (mou, doux au touché) ⇨ 10 lettres.**

Cet adjectif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, fricative et labiale, [v], et un groupement de deux voyelles. La première [u] est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde [e], est de deuxième degré d'aperture, brève et antérieure. Ensembles elles forment une diphtongue de son /we/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : vue-le-vue-le.

L'adjectif ne se divise pas en plusieurs parties au niveau grammatical. Il est formé de la répétition d'un item *vuele*. Cette façon de procéder est très fréquente en lâri. Très souvent la répétition d'un item permet de marquer le renforcement d'une action. Ce procédé est une des manières de former un augmentatif. *Le Nouveau Testament* paru en 2007 fixe, pour ce type de mot, une règle orthographique précise. Le mot s'écrit d'un seul tenant, sans séparer les deux items présents qui se répètent.

- **C+V+V/C+V/C+C+V/C+V : vualangani n.cl. [DI-] (le désordre) ⇨ 10 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, fricative et labiale, [v], et d'un groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensembles elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : vua-la-nga-ni.

Le substantif a pour origine le verbe *vualangana* (être embrouillé).

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : *vualangan-i*. la catégorie nominale du substantif est sous-entendue. La première partie, « *vualangan* » correspond au radical du mot. Il a pour origine le verbe *vualangana* (être embrouillé). La seconde partie, la voyelle « i », est un suffixe. C'est aussi la terminaison du mot.

- **C+V+V/C+C+V/C+V/C+V : *kuanganana* (marcher en se hâtant) ⇨ 10 lettres.**

Ce verbe débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sourde, affriquée et palatale, [k], et d'un groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensembles elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : kua-nga-na-na.

Ce verbe se divise en quatre parties distinctes, différentes de la décomposition du mot en syllabes, kuang-an-an-a. La première partie « kuang » correspond au radical du verbe. Il a pour origine le verbe *kuanga* qui peut être traduit par : abattre, couper, trancher, se gratter, démanger. Les deux parties suivantes, « an » et « an » correspondent à une double dérivation. Le premier dérivé « an » indique la réciprocité de l'action. Le second dérivé, « an » apporte à une action faite un sens d'accélération. La dernière partie qui est aussi la terminaison du verbe, la voyelle « a », est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- **C+V+V/C+C+V/C+V+V/C+C+V : *buongobuongo* (en ruine, sans résistance) ⇨ 12 lettres.**

Cet adjectif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et labiale, [b], et d'un groupement de deux voyelles. La première [u] est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde [o], est de deuxième degré d'aperture, brève et postérieure. Ensembles elles forment une diphtongue de son /wo/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : buo-ngo-buo-ngo.

L'adjectif ne se divise pas en plusieurs parties au niveau grammatical. Il est formé de la répétition d'un item *buongo* qui a pour origine le verbe *buongola* (abattre).

- **C+C+V/C+V/C+V/C+V : *tsonokono* n.cl. [KI-BI] (un crayon) ⇨ 9 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son oral, sourd, affriquée et alvéolaire /c/ et d'une voyelle de deuxième degré d'aperture, brève et postérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes tso-no-ko-no.

Le substantif a pour origine le verbe *tsonekena* (écrire à, écrire pour) à la voix passive qui s'écrit *tsonokono*. Ce verbe est lui-même un dérivé du verbe *tsona* (goutter, couler). Ce substantif ne se divise pas au niveau grammatical car, la mention de la catégorie nominale de ce mot, le préfixe « ki », est omise.

- **C+C+V/C+V/C+C+V/C+V : *tsukutsuku* (très blanc) \Rightarrow 10 lettres.**

Cet adjectif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son oral, sourd, affriquée et alvéolaire /c/ et d'une voyelle, [u], de premier degré d'aperture, brève et postérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes tsu-ku-tsu-ku.

L'adjectif ne se divise pas en plusieurs parties au niveau grammatical. Il est formé de la répétition d'un item *tsuku*. Cet item a pour origine le verbe *tsekela* (devenir blanc).

- **C+C+V/C+V/+C+V/C+C+V : *mbulukônko* n.cl. [N-N] (un touraco géant *Corythaeola Cristata*) \Rightarrow 10 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sonore, occlusif et labiale /mb/ et d'une voyelle, [u], de premier degré d'aperture, brève et postérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes : mbu-lu-kô-nko.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-bulukônko. La première partie, la lettre « m », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « bulukônko », correspond au radical du mot. Ce substantif un mot-composé, il est le fruit de l'agglutination de deux substantifs, *mbulu* n.cl. [N-N], qui désigne des canidés comme le chacal, le loup et le substantif *kônko* n.cl. [DI-MA] une sauterelle. Ce nom fait référence à son comportement. C'est un oiseau qui vit au sommet des arbres, il vole peu et se déplace dans les arbres sur ses pattes.

- **C+C+V/C+V+V/C+C+V+V/C+V : *nkodiankuata* n.cl. [N-N] (un escargot) \Rightarrow 12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sourd et palatal /nk/ et d'une voyelle, [o], de deuxième degré d'aperture, brève et postérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes : nko-dia-nkua-ta.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-kodiankuala. La première partie, la lettre « n », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, “kodiankuala“, correspond au radical du mot.

Ce substantif un mot-composé. Il est composé de deux substantifs agglutinés l’un à l’autre. Le premier *kodia* n.cl. [DI-MA] a pour traduction une coquille d’escargot. Le second, *nkuata* n.cl. [N-N] a pour traduction un grattement. Il a pour origine le verbe *kuata* (gratter avec les ongles). Selon la norme suivie par les rédacteurs du Nouveau Testament en lâri, un substantif composé de deux mots différents ne comporte pas de tirets au milieu comme dans certains mots-composés français. Il s’écrit d’un seul tenant, les mots ne sont pas séparés.

- C+C+V/C+C+V/C+C+V/C+V : *mvizingila* n.cl. [KI-BI] (une boule, une sphère, un rond) \Rightarrow 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l’association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sonore, occlusif et labial /mv/ et d’une voyelle, [i], de premier degré d’aperture, brève et antérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes : mvi-nzi-ngi-la.

Le substantif ne se divise pas en plusieurs parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique car la marque de la catégorisation nominale, le préfixe « ki » est omise. Le radical est donc *mvizingila*.

- C+C+V/C+C+V/C+C+V/C+C+V : *nzîngunzingu* n.cl. [-N] (des sinuosités) \Rightarrow 12 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l’association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sonore, affriquée et alvéolaire /nz/ et d’une voyelle, [i:], de premier degré d’aperture, longue et antérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes : nzî-ngu-nzi-ngu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-zîngunzingu. La première partie, la lettre « n », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, “zîngunzingu“, correspond au radical du mot. Ce radical est composé par la répétition de l’item *nzingu* qui

marque le renforcement de l'action ou des caractéristiques de l'objet décrit. Ce substantif a pour origine le verbe *zînga* (enrouler, envelopper) à la voix passive, *zîngu*.

- C+C+V+V/C+V/C+V/C+V : *tsualumuka* (s'introduire vite, passer vite)
⇒ 10 lettres.

Ce verbe débute par une syllabe composée de l'association de deux consonnes formant un son oral sourd, affriquée et alvéolaire [ts], qui se traduit en phonétique par le son /c/, et par le groupement de deux voyelles. La première [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensemble elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : tsua-lu-mu-ka.

Le verbe est un dérivé du verbe *tsuâla* (affliger un affront). Il se divise en quatre parties distinctes, différentes de la décomposition du mot en syllabes, tsual-um-uk-a. La première partie du mot, *tsuâl*, correspond au radical du verbe. Les deux parties suivantes sont des dérivés. Le mot possède une double dérivation marquée par les lettres « um » et « uk ». Le premier dérivé, la consonne « um », est un intensif, il indique que l'action qui est en train de se produire se fait avec plus d'intensité. Le second dérivé, « uk » est un inversif passif. Il est souvent traduit du lâri en français à l'aide d'un verbe pronominal. La dernière partie, la lettre « a » est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- C+C+V+V/C+V/C+C+V/C+V : *mvuanungunu* n.cl. [N-N] (la débrouillardise, une possibilité) ⇒ 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sonore, affriquée et labiale /mv/ et par le groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensemble elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : mvua-nu-ngu-nu.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m-vuanungu-nu. La première partie, la lettre « m », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « vuanungu », correspond au radical du mot. La dernière partie, « nu » est un suffixe.

- C+C+V+V/C+V/C+C+V+V/C+V : *ntuenintueni* n.cl. [N-] (l'urgence)
⇒ 12 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son mi nasal, sourd, occlusif et alvéolaire /nt/ et un groupement de deux voyelles. La première, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [e], est de deuxième degré d'aperture, brève et antérieure. Ensemble elles forment une diphtongue de son /we/.

Le mot se décompose en quatre syllabes : ntue-ni-ntue-ni.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-tuenintueni. La première partie, la lettre « n », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « tuenintueni », correspond au radical du mot. Ce substantif est composé de la répétition de l'item *ntueni* qui permet un renforcement et une intensification de l'action qui est produite.

- C+C+C+V/C+C+V/C+V/C+V : *ntsungutila* (la position debout ou sur la pointe des pieds) ⇒ 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de trois consonnes qui forment un son mi nasal, sourd, affriquée et alvéolaire /nc/ et d'une voyelle, [u], qui est de premier degré d'aperture, brève et postérieure.

Le mot se décompose en quatre syllabes : ntsu-ngu-ti-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-ntsungutila. La première partie, la lettre « n », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « ntsungutila », correspond au radical du mot. Ce substantif a pour origine le verbe *ntsungutila* (boiter, marcher sur la pointe des pieds).

Un certain nombre de conclusions viennent clore la rédaction de ce paragraphe. L'analyse statistique montre que sur les 256 possibilités de constructions morphologiques existantes en théorie, seulement trente-quatre sont employées quotidiennement. Cela représente 13,28% de possibilités utilisées par rapport au total des combinaisons existantes possibles. On peut en conclure que, plus le volume de possibilités morphologiques augmente, plus le nombre de combinaisons réellement exploitées ne se restreint. Les remarques formulées concernant la grammaire, les normes et la prosodie, pour

les mots composés de trois syllabes, sont aussi valable pour les mots composés de quatre syllabes.

Un schéma récapitulatif de toutes les possibilités de compositions morphologiques rencontrées, pour les mots composés de quatre syllabes, sous forme d'arborescence, permet de mieux comprendre l'organisation du système et l'utilisation des quatre syllabes de base à l'intérieur de chaque mot.

Schéma n°14. Récapitulatif de la morphologie des mots composés de quatre syllabes débutant par C+V, C+V+V et C+C+V.

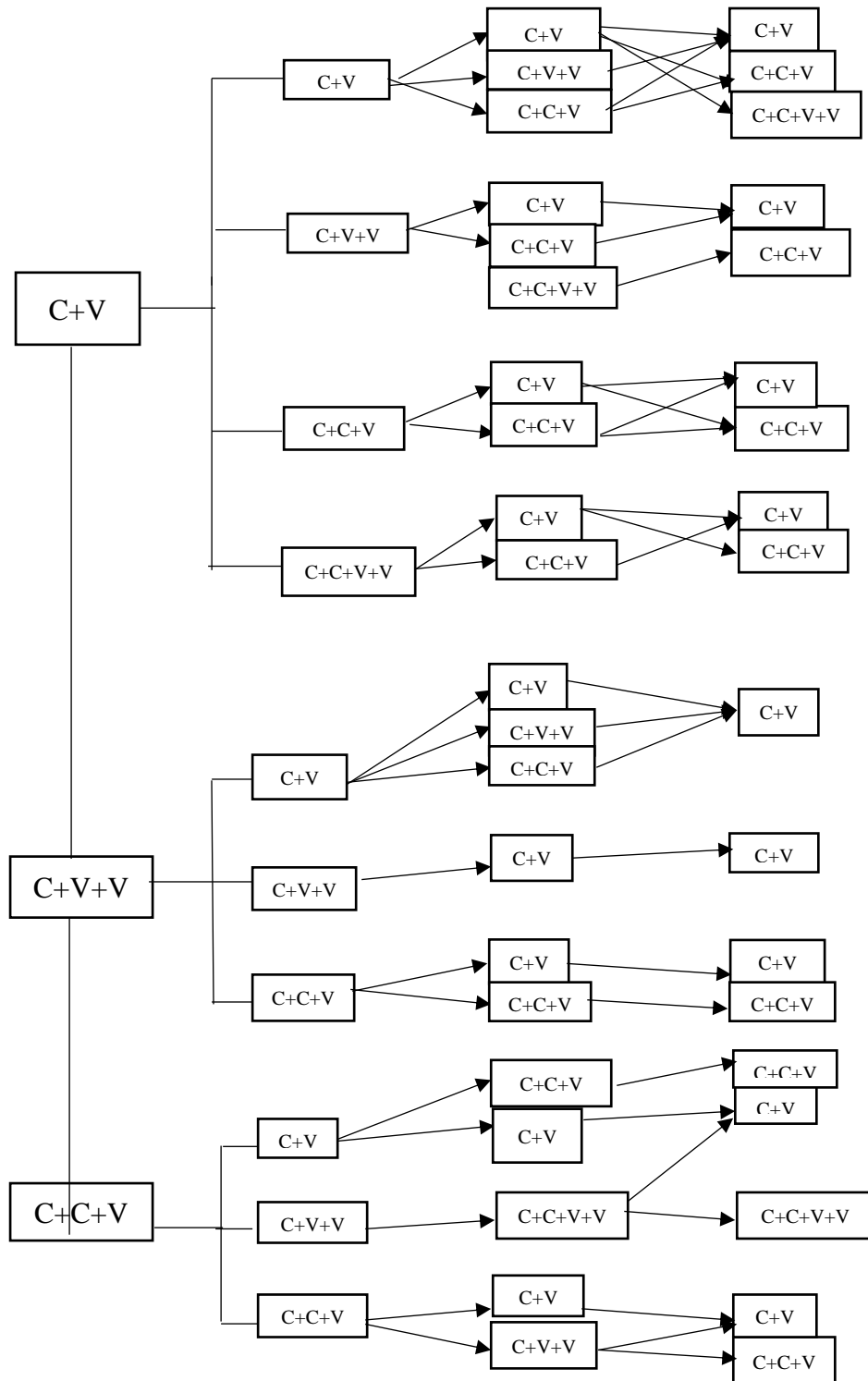
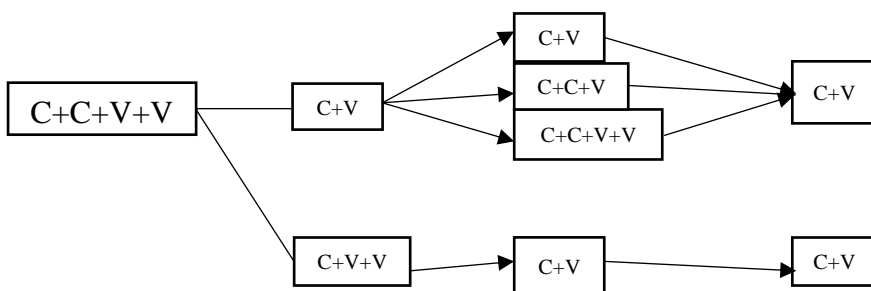


Schéma n°14a. Récapitulatif de la morphologie des mots composés de quatre syllabes débutant par C+C+V+V.



L'analyse de ces deux Graphiques nous donne un certain nombre d'indications sur la morphologie des mots composés de quatre syllabes.

Premièrement, les quatre formes morphologiques repérées sont possibles en syllabe initiale.

Deuxièmement, dix-sept combinaisons morphologiques, sur les trente-quatre possibles, concernent des mots ayant la forme C+V pour syllabe initiale, soit 50% des possibilités. Six combinaisons morphologiques concernent des mots ayant la forme C+V+V pour syllabe initiale, soit 17,6% des possibilités. Sept combinaisons morphologiques concernent des mots ayant la forme C+C+V pour syllabe initiale, soit 20,5% des possibilités. Seulement quatre combinaisons morphologiques concernent des mots ayant la forme C+C+V+V pour syllabe initiale, soit 11,7% des possibilités. Les combinaisons morphologiques qui concernent les mots ayant pour syllabe initiale C+V sont nettement majoritaires.

Troisièmement, les mots ayant la forme C+V en syllabe initiale sont les seuls à accepter les quatre formes morphologiques connues en seconde syllabes. Les mots ayant les formes C+V+V et C+C+V en syllabe initiale n'acceptent pas la forme C+C+V+V en seconde syllabe. La forme C+C+V+V en syllabe initiale n'accepte que les formes C+V et C+C+V, en seconde syllabe, dans la composition d'un mot.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Tableau n°11, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant quatre syllabes.

Exemples	Traduction	Morphologie	Nombre de lettres	Décomposition syllabique	Décomposition grammaticale
zibukulu	Ce qui sert à fermer	C+V/C+V/C+V/C+V	8	zi-bu-ku-lu	zibukulu
bakulûntu	les anciens, les ancêtres	C+V/C+V/C+V/C+V	9	ba-ku-lû-ntu	ba+ kulûntu
bulubuâza	une ouverture béante	C+V/C+V/C+V+V/C+V	9	bu-lu-buâ-za	bulubuâza
bibânzulu	des soupçons	C+V/C+V/C+V+V/C+V	9	bi-bâ-nzu-lu	bi+bânzulu
bukieleka	la vérité, la véracité	C+V/C+V+V/C+V/C+V	9	bu-kie-le-ka	bu+kieleka
bângalala	parler fort	C+V/C+V/C+V/C+V	9	bâ-nga-la-la	bâng+al+al+a
diâtuzula	piétiner	C+V+V/C+V/C+V/C+V	9	diâ-tu-zu-la	diât+uz+ul+a
tsonokono	un crayon	C+C+V/C+V/C+V/C+V	9	tso-no-ko-no	tsonokono
bibutungua	période écoulée depuis la naissance, l'originaire de	C+V/C+V/C+V/C+V+V	10	bi-bu-tu-ngua	bi+butungua
buyongongo	l'obscurité, les ténèbres	C+V/C+V/C+V/C+V+V	10	bu-yo-ngo-ngo	bu+yongongo
madiengêla	les vagabondages	C+V/C+V+V/C+V/C+V	10	ma-die-ngê-la	ma+diengêla
dingidingi	silencieux	C+V/C+V/C+V/C+V	10	di-ngi-di-ngi	dingi+dingi
lumbûmbuzi	une taupe	C+V/C+V/C+V/C+V	10	lu-mbû-mbu-zi	lu+mbûmbuzi
vuelevuele	mou, doux au touché	C+V+V/C+V/C+V+V/C+V	10	vue-le-vue-le	vuele+vuele
vualangani	le désordre	C+V+V/C+V/C+V/C+V	10	vua-la-nga-ni	vualangan+i
kuanganana	marcher en se hâtant	C+V+V/C+V/C+V/C+V	10	kua-nga-na-na	kuang+an+an+a
tsukutsuku	très blanc	C+C+V/C+V/C+V/C+V	10	tsu-ku-tsu-ku	tsuku+tsuku
mbulukônko	un touraco géant	C+C+V/C+V/C+V/C+V	10	mbu-lu-kô-nko	mbulu+kônko
tsualumuka	s'introduire vite, passer vite	C+C+V+V/C+V/C+V/C+V	10	tsua-lu-mu-ka	tsual+um+uk+a
lumbêmbemba	un papillon	C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	11	lu-mbê-mbe-mba	lu+mbêmbemba
lundziamina	une douleur légère, une gêne, un arrière-goût	C+V/C+V/C+V+V/C+V/C+V	11	lu-ndzia-mi-na	lu+ndziamina
mubiêmbiêko	plante, nom scientifique : Cissus Aralicides	C+V/C+V+V/C+V+V/C+V	11	mu-biê-mbie-ko	mu+biêmbiêko
mvinzingila	une boule, une sphère, un rond	C+C+V/C+V/C+V/C+V	11	mvi-nzi-ngi-la	mvinzingila
mvuanungunu	la débrouillardise, une possibilité	C+C+V+V/C+V/C+V/C+V	11	mvua-nu-ngu-nu	m+vuanunguna
ntsungutila	la position debout ou sur la pointe des pieds	C+C+V/C+V/C+V/C+V	11	ntsu-ngu-ti-la	n+tsungutila
muntsialungu	la raie du pelage d'un animal, raie sur une étoffe, bande	C+V/C+V+V+V/C+V/C+V	12	mu-ntsia-lu-ngu	mu+untsialungu
mumbiêmbiene	plante médicinale, Thomandersia Laurentii	C+V/C+V+V/C+V+V/C+V	12	mu-mbiê-mbie-ne	mu+mubiêmbiene
buongobuongo	en ruine, sans résistance	C+V+V/C+V/C+V+V/C+V	12	buo-ngo-buo-ngo	buongo+buongo
nkodiankuata	un escargot	C+C+V/C+V+V/C+V+V/C+V	12	nko-dia-nkuata	nkodi+nkuata
nzingunzingu	des sinuosités	C+C+V/C+V/C+V/C+V	12	nzi-ngu-nzi-ngu	n+zingu+zingu
ntuenintueni	l'urgence	C+C+V+V/C+V/C+V+V/C+V	12	ntue-ni-ntue-ni	n+tuenintueni

Quatrièmement, la quatrième et dernière syllabe est majoritaire sous la forme C+V car elle est présente dans vingt-trois combinaisons morphologiques sur trente-quatre. Cela représente 67,64% des possibilités de combinaisons globale.

On constate que les mots composés de quatre syllabes totalisent un nombre de lettres qui varie de huit à douze. Les mots contenant dix lettres sont les plus nombreux, ils totalisent 32,26% du volume total. En seconde position, exæquo, on retrouve les mots composés de neuf et onze lettres avec 22,58% du volume total. Les mots contenant douze lettres occupent la quatrième place avec un volume total de 19,35%. Le mot qui totalise le moins de lettre est celui qui comprend huit lettres. Il ne représente que 3,23% du volume total.

3.1.5. Les mots composés de cinq syllabes.

Les mots composés de cinq syllabes offrent un nombre de combinaisons très important 1024 au total, mais très peu sont utilisées. Cette configuration de mots est relativement rare en lâri car les usages de la langue imposent de nombreuses limites.

- C+V/C+V/C+V/C+V/C+V : *babalakasa* (faire bredouiller quelqu'un)
⇒ 10 lettres.

Ce verbe est un dérivé du verbe *baba* (bégayer). Il débute par une consonne orale sonore, occlusive et labiale [b], suivie d'une voyelle de troisième degré d'aperture, longue et antérieure, [a].

Le verbe se décompose en cinq syllabes : ba-ba-la-ka-sa.

Le verbe présente une dérivation complexe car ses deux dérivations successives sont amalgamées à un verbe qui est lui-même un verbe dérivé. Il se divise en cinq parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bab-al-ak-as-a. La première partie, « bab », représente le radical du verbe. Les trois parties suivantes correspondent à des dérivés. Le mot possède une triple dérivation. La première dérivation est représentée par « al », est placée en première position à la suite du radical du verbe à l'infinitif. Cette première dérivation donne le verbe *babala* qui recouvre plusieurs sens de traduction (être rude, être rugueux, être desséché, être piquant, être pointu, être en relief, être proéminent). Il est suivi par une dérivation « ak » qui fait fonction de potentiel et renforce l'action du premier dérivé. La troisième dérivation, « as » est un factitif. Il inclut dans la traduction l'idée de faire l'action. La dernière partie la voyelle « a », est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

- **C+V/C+V/C+V/C+V/C+C+V : *makulumenta* n.cl. [DI-MA] (des trompettes) \Rightarrow 11 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m] et d'une voyelle, de troisième degré d'aperture, brève et centrale [a].

Le mot se décompose en cinq syllabes : ma-ku-lu-me-nta.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique, ma-kulumenta. La première partie, la syllabe « ma » indique le préfixe de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La deuxième partie, « kulumenta », est le radical du mot.

- **C+V/C+V/C+C+V/C+V/C+V/ : *lufungusulu* n.cl [LU-TU] (un lieu d'aveux) \Rightarrow 11 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : lu-fu-ngu-su-lu.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-fungusu-lu. La première partie « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « fungusu » a pour origine le verbe *fângusa*, (faire avouer), à l'infinitif de la voix passive *fângusu* (façon de faire avouer), est le radical du mot. La troisième partie, « lu » est un suffixe.

- **C+V/C+V/C+C+V/C+V/C+C+V : *lubendebende* n.cl. [LU-TU] (petit martinet des palmiers, nom scientifique : *Cypsiurus parvus brachuterus*) \Rightarrow 12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : lu-be-nde-be-nde.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-bendebende. La première partie « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bendebende », est le radical du mot.

- **C+V/C+V/C+V/C+C+V/C+V : *mabulubuâsa* n.cl. [DI-MA] (des ouvertures béantes) \Rightarrow 11 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m] et d'une voyelle, de troisième degré d'aperture, brève et centrale [a].

Le mot se décompose en cinq syllabes : ma-bu-lu-buâ-sa.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ma-bulubuâsa. La première partie, « ma », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « bulubuâsa », est le radical du mot.

Le radical de ce substantif est à l'origine un mot composé. Ce mot composé est constitué par l'agglutination d'un substantif *bulu* (un trou) et d'un verbe déformé *buâsa*, qui est en réalité le verbe *buîsa* (ruiner, faire tomber, abattre), lui-même un dérivé du verbe *bua* (tomber, chuter).

- **C+V/C+C+V/C+V/C+V/C+V : *bifuêleleka* n.cl. [KI-BI] (des maisons abandonnées) \Rightarrow 11 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, longue et antérieure [i].

Le mot se décompose en cinq syllabes : bi-fue-le-le-ka.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-fuêleleka. La première partie, « bi », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « fuêleleka », est le radical du mot. Ce radical a pour origine un verbe dérivé du *fua* (mourir, hériter) *fuêla* (être fâché).

- **C+V/C+V+V/C+V/C+V+V/C+V : *bupuekipueki* n.cl. [BU-] (la propriété) \Rightarrow 12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : bu-pue-ki-pue-ki.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-puekipueki. La première partie, « bu » est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « puekipueki », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine l'adjectif *puekipueki* (propre).

- **C+V/C+V+V/C+C+V/C+V/C+V : *lufuâmbukulu* n.cl. [LU-TU] (une gaulette flexible) \Rightarrow 12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : lu-fuâ-mbu-ku-lu.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-fuâmbuku-lu. La première partie, « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « fuâmbuku », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine le verbe *fuâmbika* (recourber) à l'infinitif de la voix passive, *fuâmbuku* (manière d'être recourbé). La troisième partie, « lu » est un suffixe qui marque aussi la terminaison du mot.

- **C+V/C+C+V/C+V+V/C+C+V/C+V+V : *lunioginioni* n.cl. [LU-] (un plaisir durable) \Rightarrow 14 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne latérale alvéolaire [l], et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : lu-nio-ni-nio-ni.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : lu-nionginioni. La première partie, « lu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « nionginioni », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine l'adjectif *nionginioni* (savoureux).

- C+V/C+C+V/C+V/C+V/C+V : *vungalakani* n.cl. [DI-] (une foule, une mêlée) \Rightarrow 11 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale sonore, fricative, labiale [v], et d'une voyelle de premier degré, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : vu-nga-la-ka-ni.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique. Le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale [DI-] est omis. La première partie, « vungalakan », est le radical du mot. Il a pour origine le verbe *vungalakana* (grouiller). La seconde partie, la voyelle « i », est un suffixe qui marque aussi la terminaison du mot.

- C+V/C+C+V/C+V/C+C+V/C+V : *bumpalangani* n.cl. [BU-] (la débrouillardise) \Rightarrow 12 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et postérieure, [u].

Le mot se décompose en cinq syllabes : bu-mpa-la-nga-ni.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bu-mpalangani. La première partie, « bu », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mpalangani », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine le substantif *mpalangani* (une personne débrouillarde). Ce substantif a lui-même pour origine le verbe *palangana* (être débrouillard).

- C+V/C+C+V/C+C+V/C+V/C+V : *kinkundubulu* n.cl [KI-BI] (nain mythique, difforme et à l'esprit borné) \Rightarrow 12 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orales, sourde, affriquée et palatale [k] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en cinq syllabes : ki-ku-ndu-bu-lu.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-nkundubulu. La première partie, « ki », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie,

« nkundubulu », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine le verbe *kundubula* (présenter une nudité difforme).

- **C+V/C+C+V/C+C+V/C+C+V/C+V : *bimvinzingila* n.cl. [KI-BI] (des sphères, des boules) \Rightarrow 13 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orales, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en cinq syllabes : bi-mvi-nzi-ngi-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-mvinzingila. La première partie, « bi », est un préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « mvinzingila », est le radical du mot. Le radical a pour origine le substantif *mvinzingila* (un rond).

- **C+V/C+C+V+V/C+V/C+C+V+V/C+V : *kinkuêlankuela* n.cl. [KI-BI] (une personne qui change souvent de conjoint) \Rightarrow 14 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orales, sourde, affriquée et palatale [k] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en cinq syllabes : ki-nkue-la-nkue-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : ki-nkuêlankuela. La première partie, « ki », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « nkuêlankuela », est le radical du mot. Le radical de ce substantif a pour origine le verbe *kuêla* (se marier, épouser). La répétition du mot donne souligne l'importance de l'action.

- **C+V/C+C+V+V/C+C+V/C+V/C+V : *bindiongoloko* n.cl. [KI-BI] (des tourbillons dans l'eau) \Rightarrow 13 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orales, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en cinq syllabes : bi-ndio-ngo-lo-ko.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-ndiongolok-o. La première partie, « bi », est un préfixe qui

indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le mot appartient. La seconde partie, « ndiongolok », est le radical du mot. Le radical de ce substantif le verbe *diongoloka* (avoir le vertige, être étourdi, tourbillonner). La dernière partie, la voyelle « o », est un suffixe.

- C+V+V/C+C+V/C+V/C+V/C+V : *muangalakani* (pêle-mêle)

⇒ 12 lettres.

Cet adjectif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m] et de deux voyelles. La première, la voyelle, [u], est de premier degré d'aperture, brève et postérieure. La seconde, [a], est de troisième degré d'aperture, brève et centrale. Ensemble elles forment une diphtongue de son /wa/.

Le mot se décompose en cinq syllabes : mua-nga-la-ka-ni.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : muangalakan-i. La première partie, « muangalakan », est le radical du mot. La seconde partie, la voyelle « i », est un suffixe qui est aussi la terminaison du mot. Le radical de ce substantif a pour origine le verbe *muangalakana* (être éparpillé, s'éparpiller).

C+V+V/C+V/C+V/C+V/C+V : *nsebozokala* n.cl. [-N] (des miettes)

⇒ 11 lettres.

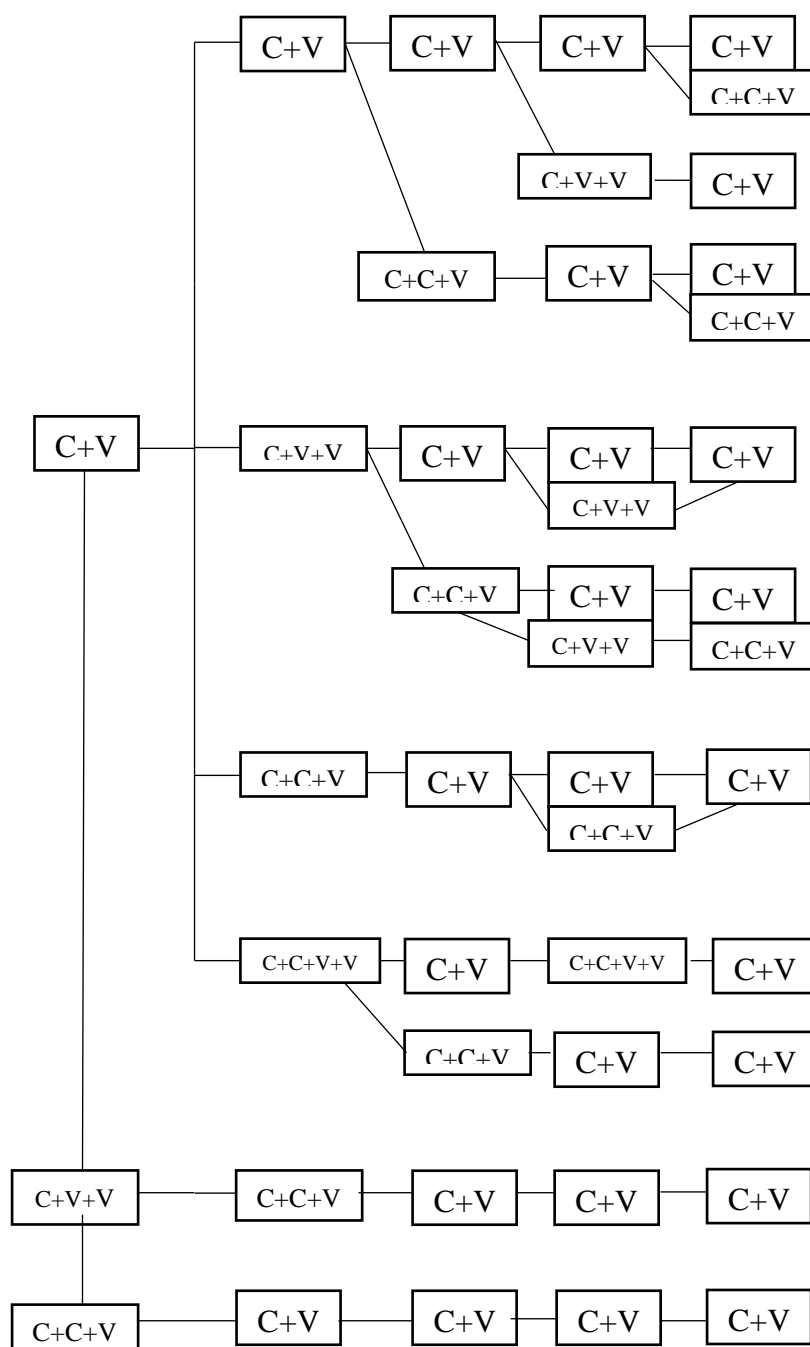
Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association de deux consonnes qui forment un son oral, sourd, affriquée et alvéolaire /ns/ et d'une voyelle, [e], de deuxième degré d'aperture, brève et antérieure.

Le mot se décompose en cinq syllabes : nse-bo-zo-ko-la.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : n-sebosoka-la. La première partie, la lettre « n », correspond à la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « sebozoka », correspond au radical du mot. Le radical du substantif a pour origine le verbe *sebozoka* (être fragmenté) qui est lui-même un dérivé du verbe *seba* (morceler). La dernière partie « la » est un suffixe

Les mots de cinq syllabes ne sont pas très fréquents en lâri. Le schéma numéro quinze récapitule la composition morphologique de ce type de mots

Schéma n°15, Récapitulatif de la morphologie des mots composés de cinq syllabes.



L'analyse de ce quinzième schéma permet de faire un certain nombre de remarques :

Premièrement, le nombre de combinaisons utilisé est très restreint par rapport aux possibilités théoriques. Seulement quinze combinaisons sont utilisées sur les mille vingt-quatre possibles, soit 1,46 % des possibilités totales. Sur ces quinze possibilités, treize débutent par une syllabe qui a la morphologie C+V. Une débute par une syllabe qui a la morphologie C+V+V et une commence par une syllabe qui a la morphologie C+C+V. Aucun mot ne débute par la combinaison C+C+V+V.

Deuxièmement, La deuxième syllabe autorise toutes les combinaisons lorsque la première débute par la morphologie C+V.

Troisièmement, la troisième syllabe n'offre que deux propositions morphologiques C+V et C+C+V.


Quatrièmement, la dernière syllabe n'autorise que deux combinaisons morphologiques C+V et C+C+V. Il n'y a que les combinaisons C+V et C+C+V que l'on est susceptible de rencontrer dans toutes les positions.

Cette combinaison de cinq syllabes permet de voir un rythme prosodique. Il y a généralement alternance entre une syllabe à la morphologie « simple et courte » C+V et une syllabe à trois ou quatre lettres que l'on peut considérer comme une morphologie plus complexe. Le seul cas qui présente, en première et seconde position, deux syllabes avec une morphologie de trois lettres, termine avec trois syllabes à morphologie « simple » C+V.

On remarque ici le rôle limitateur de la grammaire. Les verbes présentés proposent une triple dérivation (*babalakasa*). On retrouve aussi des substantifs au pluriel dont la première syllabe est sous-entendue au singulier (*makulumenta*). Sont aussi présent des substantifs qui sont composés d'un préfixe de classe et d'un radical qui inclut de la répétition d'un item (*kinkuêlankuela, lunioginioni, bupuekipueki*).

3.1.6. Les mots composés de six syllabes

Cette catégorie de mots est rare et peu fréquente au regard de la totalité du vocabulaire que contient la lâri. La limite de la composition morphologique est atteinte avec ce type de mots.

- **C+V/C+V/C+V/C+V/C+V/C+V : *bifubuzukila* n.cl. [KI-BI] (gales provocant des cloques)  12 lettres.**

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne orale, sonore, occlusive et labiale [b] et d'une voyelle de premier degré d'aperture, brève et antérieure, [i].

Le mot se décompose en six syllabes : bi-fu-bu-zu-ki-la.

Le substantif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : bi-fubuzukila. La première partie, la syllabe « bi », correspond au préfixe de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « fubuzukila », correspond au radical du mot. Le radical du substantif a pour origine le verbe

fubuzuka (être boursoufflé, se replier) qui est lui-même un dérivé du verbe *fubama* (être courbé, se courber).

- C+V/C+V/C+V/C+V/C+C+V/C+V : *makumasambanu* (le chiffre 60)
⇒ 13 lettres.

Cet adjectif numéral débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m] et d'une voyelle, de troisième degré d'aperture, brève et centrale [a].

Le mot se décompose en six syllabes : ma-ku-ma-sa-mba-nu.

L'adjectif se divise en deux parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : maku-masambanu. La première partie, « maku », est l'abréviation d'un substantif qui représente le chiffre dix. La seconde partie, « masambanu », est un substantif qui représente le chiffre six. L'adjectif numéral est donc à l'origine un mot composé constitué par l'agglutination de deux substantifs. Le premier *maku* est l'abréviation de *makumi* n.cl. [DI-MA] (le chiffre dix) qui, en lâri, est un substantif et non un adjectif numéral. Le second substantif est *masambanu* n.cl. [-MA] (le chiffre six) qui lui aussi est considéré comme un substantif.

- C+V/C+V+V/C+C+V/C+V/C+V/C+V : *m'niungutinunu* n.cl. [MU-MI]
(un murmure de mécontentement) ⇒ 14 lettres.

Ce substantif débute par une syllabe composée par l'association d'une consonne nasale et labiale [m] et d'une voyelle, de premier degré d'aperture, brève et postérieure [u].

Le mot se décompose en six syllabes : m'-niu-ngu-ti-nu-nu.

Le substantif se divise en trois parties distinctes, différentes de la décomposition syllabique : m'-niungutinu-nu. La première partie, « m' », est le préfixe qui indique la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. La seconde partie, « niungutinu », est le radical du mot. Ce radical a pour origine le verbe *niungutina* (murmurer de mécontentement) à la voix passive *ningutunu*. Ce verbe est un dérivé du verbe *niunguta* qui possède plusieurs sens de traduction (1. bavarder de façon médisante, 2. boudier, 3. murmurer). La troisième partie « nu » est un suffixe. C'est aussi la terminaison du mot.

Les mots comprenant treize et quatorze lettres et composés de six syllabes sont assez rares en lâri. Cette configuration entraîne une prosodie difficile et considérée comme inconfortable à l'usage.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Le tableau proposé à la page suivante est un récapitulatif de la morphologie des mots composés de cinq et six syllabes que l'on peut rencontrer en lâri. Ces quelques exemples permettent de formuler un certain nombre de remarques sur la composition des mots, leur morphologie et les règles grammaticales et orthographiques que sous-entend le fonctionnement de ce système.

Premièrement, les structures les plus fréquemment rencontrées sont le mot qui possède une, deux ou trois syllabes.

Deuxièmement, les mots qui possèdent une seule syllabe sont composés deux, trois, ou quatre lettres.

Troisièmement, l'association de deux consonnes est très fréquente pour marquer le commencement d'un mot.

Quatrièmement, un mot possède une terminaison qui est toujours représentée par une voyelle ou deux voyelles. Un mot ne peut pas avoir une terminaison représentée par une consonne.

Cinquièmement, l'allongement vocalique se fait toujours sur une voyelle. Cette voyelle est alors marquée d'un accent circonflexe.

Sixièmement, un mot ne peut pas voir trois voyelles se succéder. Une semi-voyelle, « w » ou « y » est alors introduite entre les deux voyelles.

Septièmement, plus le nombre de syllabes combinées augmente, plus le nombre de combinaisons utilisables se restreint, malgré l'augmentation du nombre de possibilités offertes.

Huitièmement, la limite constatée, pour les combinaisons de syllabes, est de six, avec un total de quatorze lettres.

Neuvièmement, on constate que les mots composés d'une ou deux syllabes peuvent contenir un nombre de lettres qui varie du simple au double.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Tableau n° 12, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant cinq et six syllabes.

Exemples	Traduction	Nombre de syllabes	Morphologie	Nombre de lettres	Décomposition syllabique	Décomposition grammaticale
babalakasa	faire bredouiller quelqu'un	5	C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	10	ba-ba-la-ka-sa	bab+al+ak+as+a
makulumenta	des trompettes		C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	11	ma-ku-li-me-nta	ma+kulumenta
lufungusulu	un lieu d'aveux		C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	11	lu-fu-ngu-su-ku	lu+fungusu+lu
mabulubuâsa	des ouvertures béantes		C+V/C+V/C+V/C+V+V/C+V	11	ma-bu-lu-buâ-sa	ma+bulubuâsa
bifuêleleka	des maisons abandonnées		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V	11	bi fuê-le-le-ka	bi+fuêleleka
vungalakani	une foule, une mêlée		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V	11	vu-nga-la-ka-ni	vungalakan+i
nsebozokala	des miettes		C+V+V/C+V/C+V/C+V/C+V	11	nse-bo-zo-ka-la	n+sebozokela
lubendebende	petit martinet des palmiers, nom scientifique : <i>Cypsiurus parvus brachuterus</i>		C+V/C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	12	lu-be-nde-be-nde	lu+bendebende
bupuekipueki	la propreté		C+V/C+V+V+V/C+V/C+V+V/C+V	12	bu-puê-k-ipue-ki	bu+puekipueki
lufuâmbukulu	une gaulette flexible		C+V/C+V+V+V/C+V/C+V/C+V	12	lu-fuâ-mbu-kulu	lu+fuâmbuku+lu
muangalakani	pêle-mêle		C+V+V/C+V/C+V/C+V/C+V	12	mua-nga-la-ka-ni	muangalakan+i
bumpalangani	la débrouillardise		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V	12	bu-mpa-la-nga-ni	bu+mpalangani
kinkundubulu	nain mythique, difforme et à l'esprit borné		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V	12	ki-nku-ndu-bu-lu	ki+nkundubulu
bimvinzingila	des sphères, des boules		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V	13	bi-mvi-nzi-ngi-la	bi+mvinzigila
bindiongoloko	des tourbillons dans l'eau		C+V/C+V+V+V/C+V/C+V/C+V	13	bi-ndio-ngo-lo-ko	bi+ndiongoloko
lunionionongi	un plaisir durable		C+V/C+V+V+V/C+V/C+V+V/C+V	14	lu-nio-ngi-nio-ngi	lu+nionionongi
kinkuêlankuela	une personne qui change souvent de conjoint		C+V/C+V+V+V/C+V/C+V+V/C+V	14	ki-nkuê-la-nkue-la	ki+nkuêlankuela
bifubuzukila	des gales provoquant des cloques	6	C+V/C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	12	bi-fu-bu-zu-ki-la	bi+fubuzukila
makumasabanu	le chiffre 60		C+V/C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	13	ma-ku-ma-sa-mba-nu	maku+masabanu
m'niungutinunu	un murmure de mécontentement		C+V/C+V+V/C+V/C+V/C+V/C+V	14	m'-niu-ngu-ti-nu-nu	m'+niungutinu+nu

Conclusion

Le système de composition morphologique des mots est extrêmement précis. Il comprend quatre formes majeures C+V, C+C+C, C+V+V et C+C+V+V. et deux formes mineures liées à des contraintes orthographiques.

On constate que plus les possibilités de combiner les formes sont importantes, moins il y a de possibilités réellement utilisées par les locuteurs. Les contraintes grammaticales et orthographiques, les difficultés prosodiques, limitent considérablement l'utilisation des possibilités offertes par le système.

Ce sont les mots composés de trois syllabes qui sont les plus nombreux et qui offrent le plus de possibilités de combinaisons différentes.

Le découpage syllabique et le découpage grammatical des mots sont très différents de ce que l'on connaît en français.

3.2. *Les mots composés et les locutions*

En linguistique, un mot composé est une juxtaposition de deux ou plusieurs lexèmes libres permettant de former un lemme. Le sens du troisième mot formé est indépendant de ceux qui composent le lemme, mais il peut avoir un rapport avec les deux premiers. En lâri, les mots composés sont nombreux et revêtent diverses morphologies.

3.2.1. Etude des mots-composés

3.2.1.1 Les mots-composés qui se présentent sous la forme substantif + substantif

Un mot composé peut naître de l'association de deux substantifs. Les deux substantifs sont agglutinés pour former un troisième mot. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

Le substantif *mntuboloko* (un prisonnier), est né de l'association de deux substantifs *mntu* (un homme) et *boloko* (une prison). Le mot *nzonzambi* (une église), est né de l'association de deux substantifs *nzo* (une maison) et *Nzambi* (Dieu). *kimfuamêso* (un aveugle), est né de l'association de deux substantifs *kimfua* (quelque chose de mort) et *mêso* (les yeux).

Cette façon d'opérer pour créer un troisième mot est extrêmement fréquente. Cela permet la création de nombreux néologismes au gré des besoins et des nouvelles situations rencontrées. Autrefois, c'était une locution qui était créée, on disait *nzo wa Nzambi* pour désigner une église. Cette manière de procéder devient plus rare, la marque

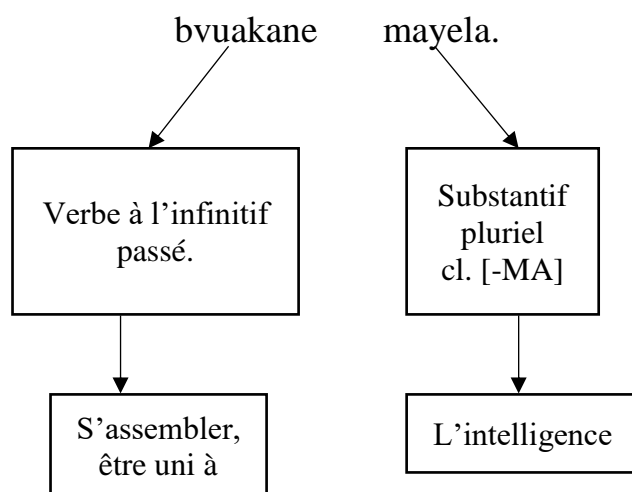
de l'accord *wa* tend à disparaître. Une simplification est en train de s'opérer au profit de *nzonzambi*.

3.2.1.2. Les mots-composés qui se présentent sous la forme verbe + substantif

Les mots composés à partir de l'association d'un verbe et d'un substantif sont fréquent et nombreux. Les trois exemples proposés ici montrent trois combinaisons identiques de construction avec des mots de même nature grammaticale mais qui présentent néanmoins des différences fondamentales pour la traduction de chacun des ensembles. La traduction de ces mots-composés est complexe. Chaque item doit être analysé avec minutie.

Schéma n°16, Exemple n°1.

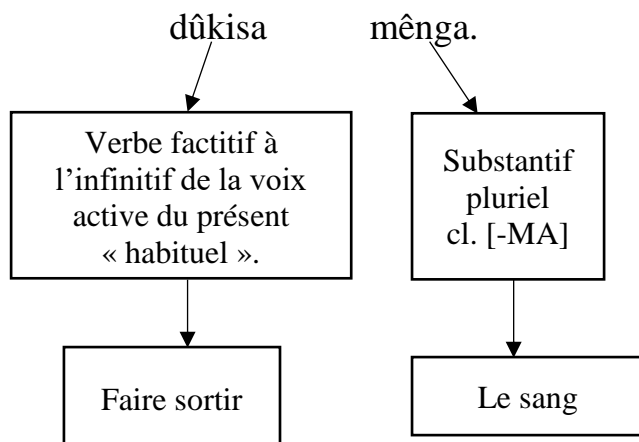
bvuakane mayela : le sens pratique.



L'exemple présenté ci-dessus présente un mot-composé qui combine un verbe à l'infinitif passé de la voix active et un substantif pluriel. La traduction littérale de cette combinaison est : être unie à l'intelligence. Dans toutes les combinaisons présentées dans ce paragraphe, le verbe est toujours placé devant le substantif, les deux mots sont séparés par un espace vide.

Schéma n°17 Exemple n°2.

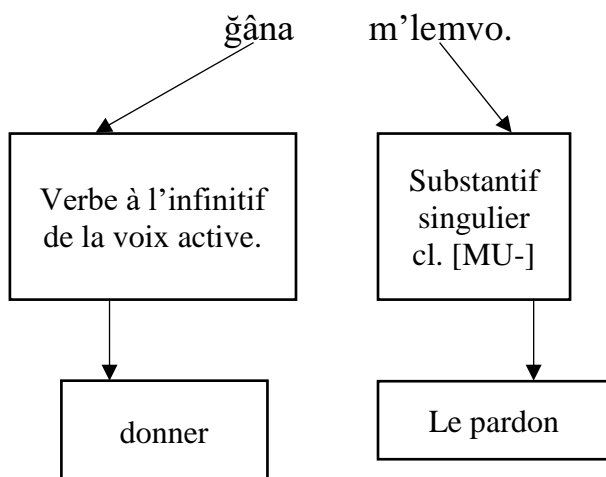
dûkisa mênga : saigner.



L'utilisation d'un verbe dérivé à l'infinif est ce qui différencie cet exemple du précédent. La traduction littérale de ce mot-composé est : faire sortir le sang. Le verbe *dûkisa* est un dérivé du verbe *dûka* (sortir, apparaître).

Schéma n°18, Exemple n°3.

ğâna m'lemvo : pardonner.



L'utilisation d'un verbe à l'infinif de la voix active combiné à un substantif au singulier est ce qui différencie cette formule de la précédente. La traduction littérale de cet exemple est : donner le pardon.

Ce type de mot-composé n'est pas toujours facile à repérer dans un texte car aucun signe de ponctuation particulier ne vient signaler sa présence. Seule une

bonne connaissance du vocabulaire et des combinaisons possibles peut aider le locuteur à produire la bonne combinaison de mots.

Les exemples présentés ici permettent de bien comprendre comment former des nouveaux mots à partir de ce qui existe déjà. La combinaison verbe + substantif est une des possibilités offertes pour la création de néologismes.

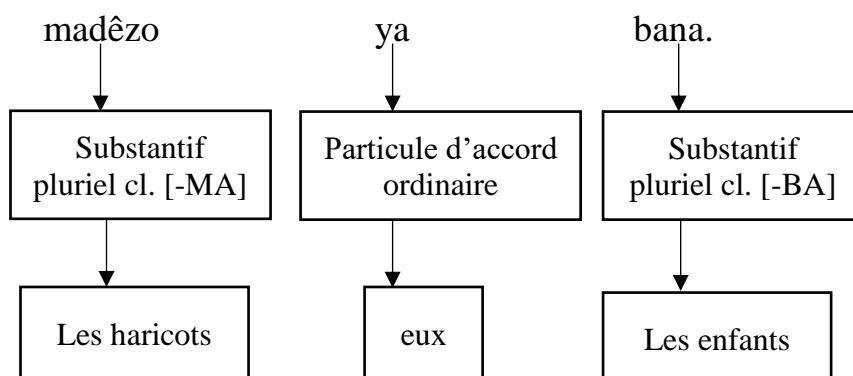
3.2.2. Les locutions.

En Grammaire, une locution est un « groupe de mots figés qui constitue une unité sur le plan du sens ». ¹³⁵En lâri, cette pratique est courante. Elle permet de créer des mots-composés.

Une locution en lâri est toujours composée de trois items. Plusieurs combinaisons morphologiques existent, voici quelques exemples qui permettent de mieux comprendre comment se forment ces locutions.

Schéma n°19, Exemple de construction morphologique d'une locution.

madêzo ya bana : un pot de vin.

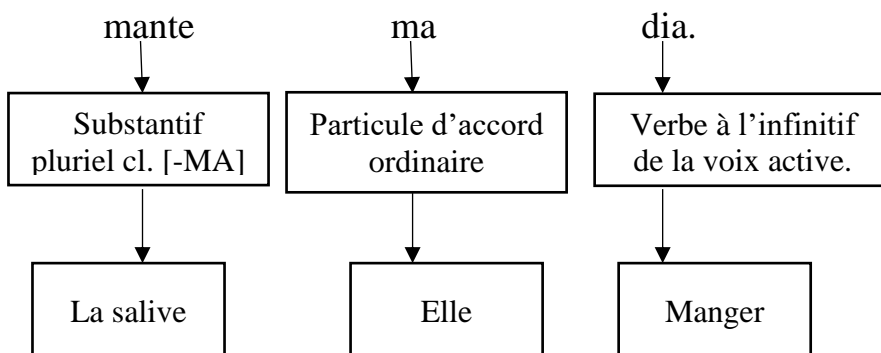


La locution analysée dans le schéma numéro dix-neuf est une expression figée. Sa traduction n'a aucun rapport avec son sens littéral qui est : "les haricots des enfants". Elle est composée de trois items, deux substantifs au pluriel et une particule d'accord ordinaire placée entre les deux substantifs.

¹³⁵ Définition extraite du *Petit Larousse illustré*, édition 2012, p.631.

Schéma n°20, Deuxième exemple de construction morphologique d'une locution.

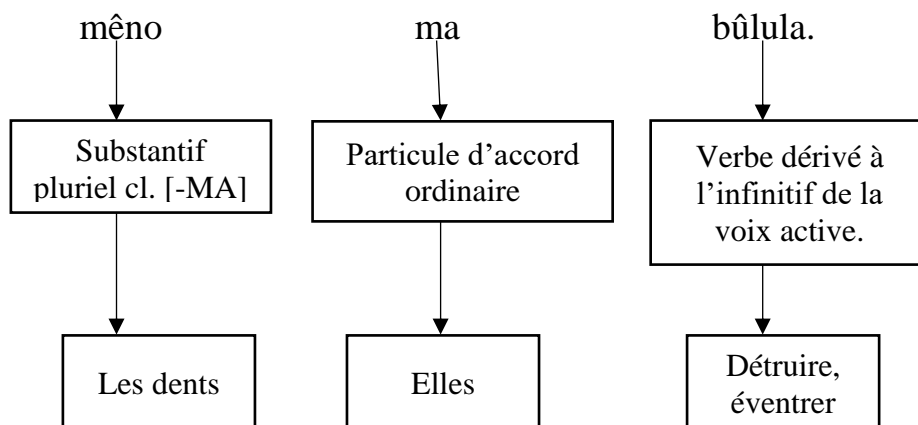
mante ma dia : l'appétit.



La locution analysée dans le schéma numéro vingt est une expression figée dont la traduction littérale est : manger la salive ou saliver. Elle est composée de trois items, un substantif au pluriel, une particule d'accord ordinaire et un verbe à l'infinitif de la voix active.

Schéma n°21, Troisième exemple de construction morphologique d'une locution.

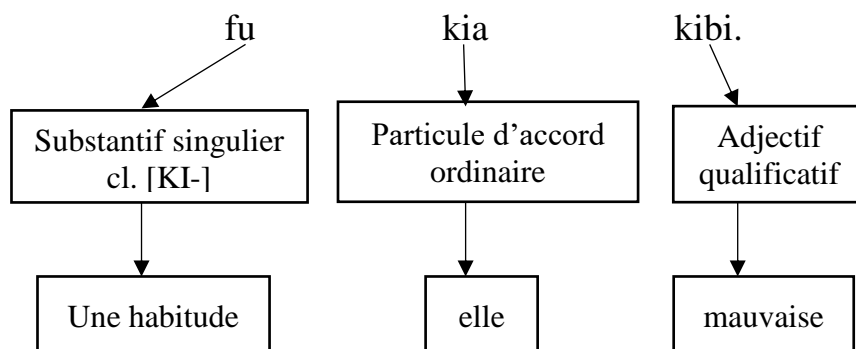
mêno ma bulula : les incisives de la mâchoire supérieure.



La locution analysée dans le schéma numéro vingt et un se compose de trois items, un substantif au pluriel, une particule d'accord ordinaire et un verbe dérivé du verbe *bûla* (casser) à l'infinitif de la voix active. L'objet décrit est ici défini par sa fonction.

Schéma n°22, Quatrième exemple de construction morphologique d'une locution.

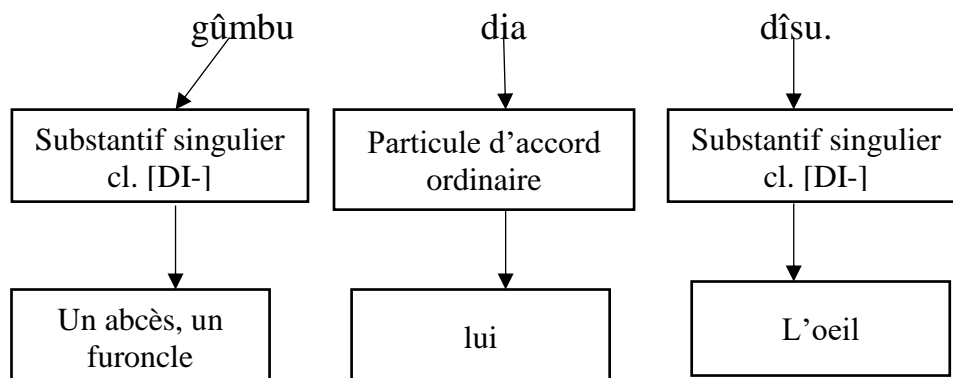
fu kia kibi : un défaut, un vice.



La locution analysée dans le schéma numéro vingt-deux, n'est pas une expression figée. Son contenu est en rapport avec sa traduction. Elle est composée de trois items, un substantif au singulier, une particule d'accord ordinaire et un adjectif qualificatif.

Schéma n°23, Cinquième exemple de construction morphologique d'une locution.

ġumbu dia dîsu : un orgelet.

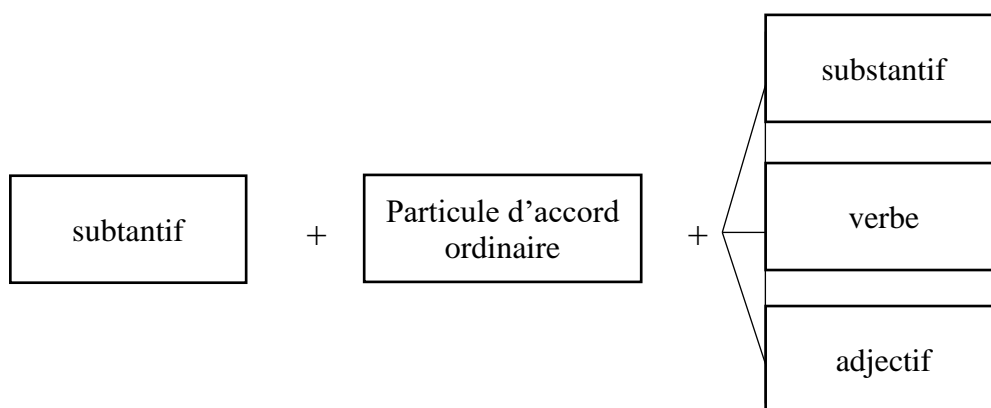


La locution analysée dans le schéma numéro vingt-trois est composée de trois items, deux substantifs au singulier et une particule d'accord ordinaire placée entre les deux substantifs. La traduction littérale est : le furoncle de l'œil. Cette locution est une métaphore imagée pour décrire un problème de santé assez désagréable.

L'analyse de ces quelques exemples de locutions amène à formuler un certain nombre de remarques sur la morphologie de ces locutions et la façon dont elles sont traduites. Une locution est facile à reconnaître en lâri car sa formule de construction est stable et répétitive. Aucune exception n'a été trouvée.

Une locution est composée de trois items et débute toujours par un substantif. Il peut être au singulier ou au pluriel. Le second mot qui compose cette locution est toujours une particule ordinaire qui s'accorde avec le substantif qui la précède. La catégorie grammaticale du troisième mot qui est inclus dans la combinaison qui sert à construire la locution est plus diversifiée. On peut retrouver un substantif au singulier ou au pluriel, un verbe avec ou sans dérivation, à l'infinitif présent ou passé, ou un adjectif.

Schéma n°24, Récapitulatif de la composition morphologique des locutions.



On peut réduire à trois possibilités différentes les traductions de ces locutions. Premièrement, certaines locutions sont des expressions figées car leur sens de traduction n'a aucun rapport avec le vocabulaire qui les compose et le sens réel qui leur est attribué. Il faut donc connaître l'expression pour pouvoir la comprendre et proposer une traduction adéquate. Deuxièmement, certaines locutions sont des métaphores imagées qui recouvrent une réalité parfois difficile à appréhender pour nous européens. Là encore la traduction n'est pas toujours aisée car culturellement, il faut comprendre à quoi se rapporte la métaphore. Troisièmement certaines locutions sont en adéquation avec le vocabulaire qui les compose et leur traduction est facile et sans obstacles particuliers.

Les combinaisons permettant de créer des néologismes sont donc nombreuses. Le système est souple et s'adapte facilement à la nouveauté.

Conclusion

La lari est une langue complexe car elle est à la fois agglutinante, flexionnelle et isolante mais, elle est transcrite en alphabet latin, et cette situation favorise son étude.

La combinaison des phonèmes est très différente de celle du français. Cela rend la phonologie du lâri riche et complexe à l'écriture et dans la prosodie. Elle comprend des catégories de sonorités qui sont inexistantes en français, /pf/, /bv/, /mp/, /dz/, /mf/, /mb/,

/mv/, /nt/, /ns/, /nz/, /c/ et /nk/. Elle contient également des phonèmes qui s'utilisent d'une façon différente de celle du français. On peut prendre comme exemple le son /ng/ que l'on ne peut jamais trouver à l'initiale d'un mot en français et que l'on retrouve de façon récurrente en lâri.

On remarque aussi un certain nombre de constantes qui doivent être prises en compte dans la constitution du dictionnaire. La première est la présence de l'allongement vocalique sur les voyelles. Sa connaissance est fondamentale pour le listage du vocabulaire dans la nomenclature et l'orthographe. Il se traduit, à l'écrit, par l'ajout d'un accent circonflexe sur la voyelle concernée. La seconde réside dans la possibilité de proposer une transcription phonétique des mots dans le dictionnaire. Certains sons ne changent jamais. La lettre « u » se prononce [ou], la voyelle « e » se prononce [e], la lettre « s » se prononce [se], la consonne « z » se prononce [ze]. Les consonnes « c » et « j » ne sont pas présentes dans l'alphabet et la lettre « r » est présente de façon marginale.

La structure morpho-lexicale de la langue comprend deux types de mots, les mots simples et les mots-composés. Les mots simples se construisent à partir de quatre combinaisons de base qui se combinent entre elles. La langue admet un maximum de six syllabes et un minimum d'une seule syllabe dans la construction des mots. Les mots composés combinent substantifs et verbes. La langue contient également un nombre conséquent de locutions.

SECONDE PARTIE : LA FORMATION DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS

Le substantif est un élément central du système grammatical lâri. C'est autour de cette catégorie grammaticale que se construit la phrase et c'est par rapport à elle que sont réalisés tous les accords au sein de celle-ci. Il est donc indispensable d'analyser cette catégorie de mots avec un soin particulier, pour comprendre comment se structure une phrase en lâri et quelles sont les évolutions constatées au XXI^{ème} siècle dans ce domaine.

1 La dérivation nominale, un moyen efficace pour créer des substantifs

Selon le dictionnaire le Petit Robert édition 2011¹³⁶, une dérivation est un procédé de formation des mots nouveaux par ajout d'affixes à un mot appelé base. L'ajout

¹³⁶ *Le Petit Robert*, p. 692.

de ces affixes engendre un changement au niveau sémantique. Les affixes se présentent sous forme de préfixes, de suffixes ou d'infixes.

Le Dictionnaire de linguistique édité par Larousse¹³⁷ Précise les conditions dans lesquelles un « rapport dérivationnel » peut avoir lieu.

« Le dérivé doit être le produit d'une règle dérivationnelle, c'est-à-dire que le procédé de création doit se retrouver dans d'autres cas, impliquant les mêmes catégories grammaticales et donnant lieu à des rapports sémantiques identiques.

Le dérivé doit être analysable comme résultant de cette règle au plan formel et sémantique. Le sens doit être conforme à la structure morphologique ».

François Lumwamu définit la dérivation de la façon suivante : « La dérivation est l'un des procédés par lesquels sont créés de nouveaux signes par adjonction à un signe-départ d'un morphème dérivatif ».¹³⁸

Le signe-départ retenu en lâri est toujours le radical du mot. Ce radical se voit ajouter un ou plusieurs affixes. Par ce biais on aboutit à un nouveau lexème. Voici un exemple qui illustre ces propos. Le radical de référence est « *fu* » :

fu : 1. une qualité, 2. une habitude.

bifu : 1. des qualités, 2. des habitudes.

Cet exemple permet de montrer la position de la désinence ajoutée et la modification syntaxique ainsi engendrée. L'ajout de cette désinence modifie le genre du substantif. Il le fait basculer du singulier vers le pluriel.

1.1 La dérivation nominale simple

Nous ne reviendrons pas sur les dérivations qui concernent la catégorisation nominale. Ce type de dérivation est étudié dans la deuxième partie de cette partie.

« La dérivation est dite simple quand elle se fait soit par préfixation, soit par suffixation, soit par les deux à la fois. Dans ce dernier cas elle est appelée dérivation parasynthétique.

La dérivation est régressive quand elle consiste en la soustraction des désinences d'un mot. Elle est progressive quand il s'agit d'adjoindre des désinences à un radical. Celle-ci est de loin la plus fréquente. »¹³⁹

¹³⁷ Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellisi, J.B Marcellisi, J.P Mével (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, p. 138.

¹³⁸ François Lumwamu, *Essai de morphosyntaxe des parlers kongo*, p. 221.

¹³⁹ Marcel Diki-Kidiri (dir.), 2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines*, Paris, Karthala, p. 74.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

La dérivation simple se construit par l'ajout d'un affixe au radical du mot. Cet affixe peut être un préfixe, un suffixe ou un infix. La dérivation concerne principalement, les verbes, les substantifs et les adjectifs. Pour mieux illustrer ces propos, voici un exemple construit avec le mot *fu* qui est un substantif et qui sert de signe-départ pour montrer comment se construit le système de dérivation.

fu : 1. une qualité, 2. une habitude.

bifu : 1. des qualités, 2. des habitudes.

fua : 1. un mort, 2. un héritage.

lufua : la mort.

fuâni : 1. un sosie, 2. une ressemblance, 3. une correspondance.

bufuidi : l'état de deuil.

On retrouve ici les différentes possibilités offertes par la dérivation nominale à partir d'une base qui est elle-même un substantif, *fu*. Les possibilités morphologiques sont les suivantes :

Radical.

Préfixe + Radical.

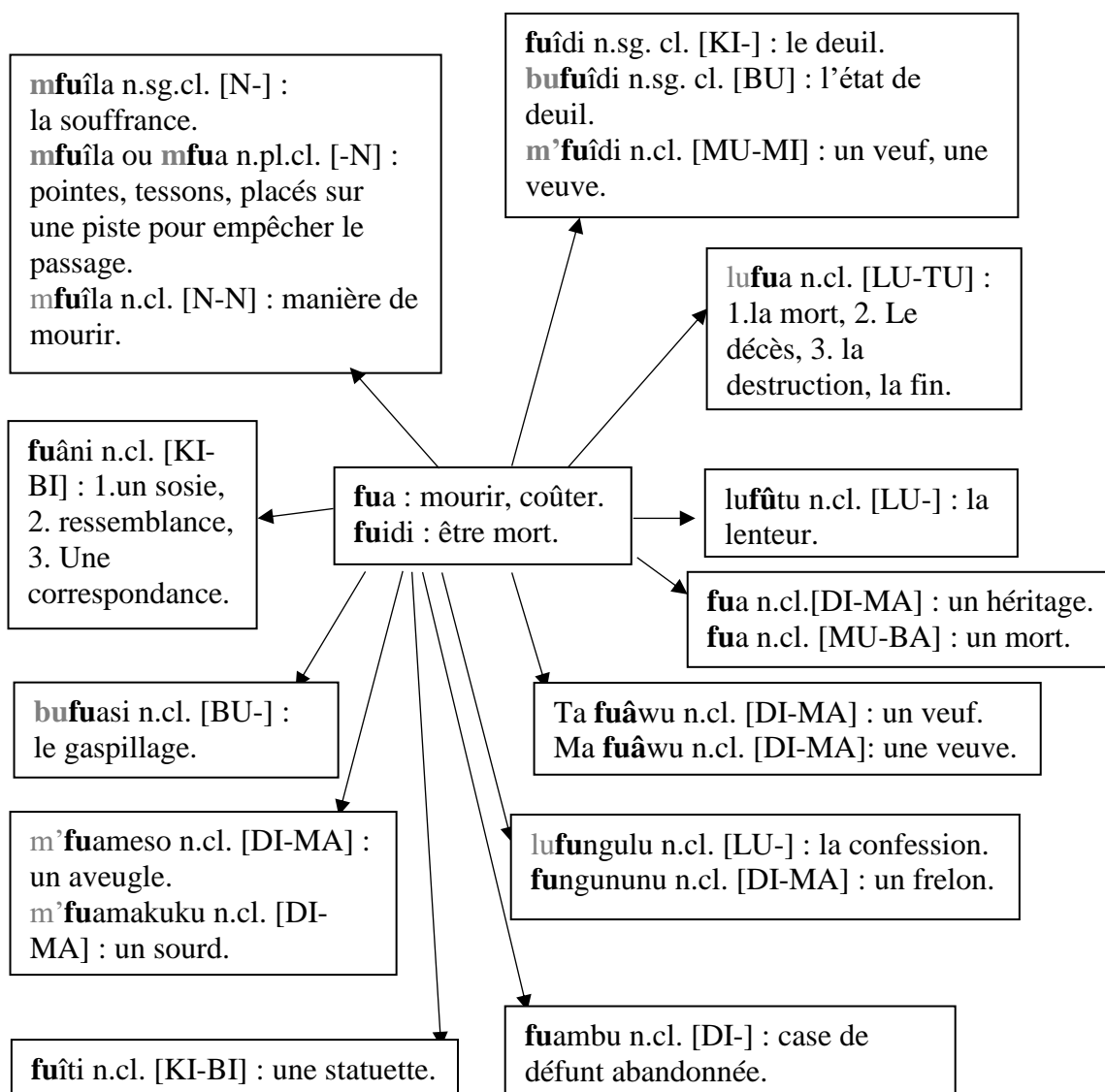
Radical + Suffixe.

Préfixe + Radical + Suffixe.

Ce procédé permet la création de nombreux néologismes car le nombre de combinaisons possible est presque infini. C'est l'un des procédés qui préside à la création de nouveaux substantifs.

Le radical d'un mot est la clé qui permet la construction de sa dérivation. Ce radical peut provenir de différentes catégories grammaticales : un verbe à l'infinitif de la voix active ou de la voix passive, un adjectif ou un substantif. Pour être certain de repérer tous les mots créés à partir de d'un radical donné, il est nécessaire de repérer tous les verbes dérivés qui peuvent exister et qui incluent ce radical dans leur construction. Un exemple évocateur est proposé ici avec le verbe *fua* (mourir, coûter) et son infinitif passé *fuidi* (être mort). Le signe-départ est le radical du verbe « *fu* ».

Schéma n°25, Récapitulatif des substantifs créés à partir du radical *fu*.



Les préfixes sont de couleur gris clair et en caractère gras.
Le radical est de couleur noir clair et en caractère gras.
Les suffixes sont de couleur noire et en caractère non gras.

Cet exemple permet de montrer la complexité du système et sa richesse.
Les possibilités de néologismes sont immenses.

1.2. La dérivation nominale complexe

Ce procédé s'obtient, par l'ajout de préfixes ou de suffixes supplémentaires, à une première dérivation constatée. Voici un exemple qui permet de mieux comprendre ce type de dérivation. La base retenue ici, est le mot *nbebe* qui a pour traduction : 1. de la vase, 2. de la boue.

ntebele : 1. un bébé, 2. une mauviette.

buntebele : la mollesse.

Le premier substantif *ntebele*, admet une dérivation par suffixation. La désinence [le] est ajoutée à la suite du radical. Le second substantif *buntebele* est une dérivation complexe car la base sur laquelle elle s'appuie est un mot qui est déjà dérivé. On nomme ce procédé dérivation secondaire.

L'analyse de la composition de la dérivation nominale nous permet de démontrer que celle-ci se fait par l'adjonction de préfixes ou de suffixes à un radical qui a pour origine un substantif, un verbe ou un adjectif. Pour comprendre ce qui motive cette façon de procéder, nous allons maintenant nous intéresser plus spécifiquement aux préfixes et pénétrer au cœur d'un système appelé communément « classification nominale ».

2. L'analyse du système de catégorisation nominale

2.1. Propos introductifs

Le système de catégorisation nominale est un système de dérivation des substantifs très organisé et très codifié. Il est le cœur de la création des substantifs et son analyse est indispensable pour comprendre leur formation.

Selon Denis Creissel,¹⁴⁰ « on peut reconnaître le statut de substantif aux unités qui satisfont aux trois conditions suivantes :

- Un substantif est apte sans aucune adjonction à former un constituant nominal qu'il n'y a pas lieu d'analyser comme résultant d'une opération de réduction ;
- Si le substantif n'est pas monomorphématique, sa structure interne ne met en jeu que des relations nécessaires ou intégrées ; les autres types de détermination sont considérés comme extérieurs au substantif ;
- Un substantif a au niveau de la langue un signifié virtuel, et a besoin de l'adjonction de déterminants pour qu'apparaisse explicitement l'actualisation de ce signifié virtuel dans chaque occurrence particulière du substantif dans des énoncés ».

Dans les faits, un substantif, est une unité qui associe, en lâri, un préfixe de classe, un radical et éventuellement un suffixe. Il est donc indispensable d'analyser ce

¹⁴⁰ Denis Creissel, *Description des langues négro-africaine et théorie syntaxique*, Ellug, p.67.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

système de catégorisation nominale, commun à un certain nombre de langues bantoues, pour comprendre la logique de fonctionnement de cette langue.

Ce système est un procédé qui admet le marquage des substantifs par préfixation. La présence d'un préfixe particulier sous-entend qu'un mot appartient à un groupe spécifique. Il y a autant de préfixes que de groupes existants. Ce principe permet la catégorisation des substantifs dans des groupes distincts. Les critères retenus pour effectuer cette catégorisation sont très différents, dans le fond et la forme, de ce que nous connaissons, en tant qu'Européen, dans la construction du langage. C'est ce fonctionnement que nous allons présenter dans cette partie.

Une petite précision terminologique pour introduire nos propos est indispensable pour la compréhension du système de catégorisation nominale. Le féminin et le masculin n'existent pas. Ce critère n'a pas été retenu dans la catégorisation des substantifs. Ce qui est appelé genre en bantouistique est la marque du singulier et du pluriel.

Pour permettre une vision plus complète, nous présentons, dans un premier temps, les différentes catégories nominales qui existent en lâri, en décrivant ce qui caractérise chacune d'entre elles, et que nous nommons les préfixes dits « constituants ». Ces préfixes « constituants » sont la marque qui permet de catégoriser les substantifs dans différents groupes. Pour chacune des catégories trouvées, une brève présentation est proposée, suivie de l'analyse du vocabulaire qu'elle contient et de quelques exemples pour illustrer nos propos.

Seront étudiée ensuite, les appariements formés entre catégories nominales pour marquer le genre. Enfin nous nous attacherons à détailler la morphologie du préfixe « constituant » à l'initiale du mot et les éventuelles modifications orthographiques que cette présence peut induire. Dans un second temps nous nous attacherons à étudier de manière détaillée les accords que ces préfixes engendrent au sein de la phrase à travers les particules d'accord.

Dans un troisième temps nous examinerons la flexion du nombre en présentant des exemples qui permettent de mieux cerner le repérage des préfixes de classe et leur impact au sein de la phrase.

Nous présenterons ensuite les relations globales entre les diverses catégories nominales pour détailler le système des classes nominales et en montrer toute la complexité.

Nous prendrons enfin un exemple le verbe *fua* (mourir) pour montrer la richesse que ce système engendre au niveau de la constitution du vocabulaire.

Voici la liste des abréviations utilisées dans les divers schémas proposés dans les sous-parties.

C : Consonne

P : Préfixe

P- : Préfixe « constituant »

p- : Préfixe « caractérisant »

R : Radical

S : Suffixe

V : Voyelle

Ø : Catégorie nominale n'ayant pas de singulier ou pas de pluriel

* : Marque de l'appartenance à un ordre nominal sous-entendue. Elle n'est donc pas écrite.

2.2. *Etude détaillée des critères qui président à la création d'une catégorie nominale*

Comme toutes les langues d'origine bantoue, le lârî met en avant, dans la construction morphologique, des mots et des phrases un système nommé « système de catégorisation nominale ». François Lumwamu, dans son article sur « *Les classes nominales et le nombre dans une langue bantu* », opte pour une précision de la terminologie dans le domaine des « classes nominales ». Il propose la notion « *d'ordre nominal* » pour désigner un classificateur nominal, spécifique à un groupe de substantifs donné, parmi d'autres classificateurs. Nous ne retiendrons pas cette proposition et préférons parler de catégorie nominale. Le terme catégorie nous semble mieux correspondre à l'opération qu'induit la présence de ce suffixe et nous semble avoir la neutralité nécessaire pour décrire ce phénomène. Le schème, qui se présente sous la forme d'un préfixe appelé « préfixe constituant »¹⁴¹, indique la catégorie auquel le mot appartient. Ce préfixe est lexicogrammatical, inséparable du complexe Radical + Suffixe d'un substantif. Ce « préfixe constituant » concerne tous les substantifs sans exception, même si parfois des particules préfixielles peuvent-être sous entendues. La catégorie nominale est le point de départ d'une contrainte morphosyntaxique déterminée, propre à chaque ordre.

¹⁴¹ Voir François Lumwamu

La « classe nominale » désigne l'ensemble des catégories nominales d'une langue à classe.¹⁴² Chaque catégorie nominale a la même valeur au sein de la langue. Le classement effectué de 1 à 20 est purement arbitraire. C'est pour cette raison qu'il est important de parler de catégorisation et non de classement, car le classement sous-entend un ordre de valeur, or chaque catégorie nominale a la même valeur même si le contenu de son vocabulaire est très inégal en volume.

Dans la tradition classique des langues bantoues une catégorie nominale se définit par dix critères. Un certain nombre de ces critères se font par des oppositions qui sont considérées comme fondamentales. En français, les deux grandes oppositions fondatrices de la langue sont le genre et le nombre. En lâri, les oppositions fondatrices sont d'une autre nature. Si l'opposition singulier/pluriel est bien présente, d'autres critères sont pris en compte pour la catégorisation des substantifs. L'opposition considérée comme fondamentale, en lâri, est humain/non humain. Voici une liste des principaux critères retenus qui président à la création d'une catégorie nominale.

1. La morphologie du préfixe « constituant ».
2. La série d'accords qu'il engendre au sein de la phrase, représentée par les particules d'accord.
3. Le genre, que ce préfixe représente, singulier ou pluriel.
4. Le fait que l'être vivant représenté est humain ou non humain.
5. Les modalités du déroulement d'une action (faite, subie, décrite).
6. La rareté ou l'abondance d'une chose, d'un être vivant ou d'un objet.
7. La durée de vie (longue ou courte).
8. La façon dont est composé un objet (monobloc ou fait de morceaux agencés).
9. Le fait que ce soit une chose concrète ou abstraite.
10. Le fait qu'une chose soit étrangère ou familière.

La nuance de traduction qu'implique la présence de ce classificateur nominal pour l'être vivant, l'action ou l'objet qu'il représente est fondamentale pour l'analyse du discours. Le paragraphe qui détermine les critères qui président à la création d'une catégorie nominale est affiné dans l'analyse des différents classificateurs nominaux.

¹⁴² François Lumwamu, *Sur les classes nominales et le nombre dans une langue bantu*, Cahiers d'études africaines, vol.10 n° 40, 1970, p. 494.

2.3. Etude détaillée des préfixes « constituants »

Le lârî possède vingt préfixes « constituants » qui représentent les différents classificateurs nominaux contenu dans la langue. La liste présentée ci-dessous contient la totalité des préfixes « constituants » connus à ce jour.

- | | |
|-------|------------|
| 1) mu | 11) lu |
| 2) ba | 13) tu |
| 3) mu | 14) bu |
| 4) mi | 14a) bu |
| 5) di | 15) ku |
| 6) ma | 16) ġu/ġa |
| 7) ki | 17) ku |
| 8) bi | 18) bu |
| 9) n | 19) mu |
| 10) n | 20) fi/mua |

La numérotation adoptée ici est celle que l'on retrouve pour toutes les langues bantoues. La catégorie nominale numéroté 12 est absente, car, en lârî, le classificateur nominal KA n'existe pas. La catégorie nominale numéroté 14a est la confirmation d'une découverte faite par les Pères Spiritains, spécifique à cette langue, ajoutée et intégrée par nos soins à la liste générale des classificateurs nominaux.

Les catégories nominales représentées par les préfixes numérotés 1, 3, 5, 7, 9, 11, 14, 15 incluent uniquement des substantifs au singulier. Les autres catégories nominales, numérotés 2, 4, 6, 8, 10, 13 et 14 contiennent uniquement des substantifs au pluriel. Le préfixe numéro 19 est un diminutif. Les préfixes numérotés 16, 17 et 18, sont des locatifs. Cette utilisation particulière est précisée et analysée ultérieurement dans ce chapitre.

Tableau n°13, Récapitulatif les différents appariements présents en lârî.

Singulier	mu- 1	∅ 1a	mu- 3	di- 5	ki- 7	n- 9	lu- 11	lu- 11	lu- 11	lu- 11	bu- 14	Ku- 15	fi/mua 20
Pluriel	ba- 2	ba- 2a	mi- 4	ma- 6	bi- 8	n- 10	tu- 13	ma- 6	n- 10	bu- 14a	ma- 6	ma- 6	bi- 8

Les différents appariements et leurs interconnexions sont étudiés dans la partie 3.2.4, dédiée à l'étude des préfixes « constituants ».

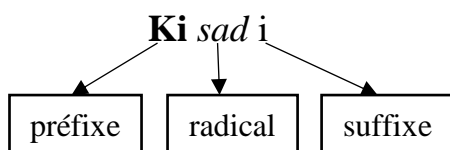
Certaines catégories nominales présentent la même graphie mais n'ont pas la même fonction au sein de la phrase. Elles ne doivent donc pas être confondues. Le préfixe *bu* est présent sous les numéros 12, 14 et 18. Le préfixe numéro 12 représente des substantifs au singulier tel que *bungûngu* (le mensonge), le préfixe numéro 14a représente des substantifs au pluriel *buwa* (des champignons). Le préfixe numéroté 18 est un adverbe de manière. Il fait allusion à des substantifs qui se traduisent par l'idée de « ainsi, de cette façon ». Le préfixe *mu* est présent sous les numéros 1, 3 et 19. Ce sont des homographes. Leur fonction au sein de la phrase est différente et ils ne peuvent en aucun être confondus. Le préfixe numéro un représente les mots au singulier tel que *mupêlo* (un prêtre catholique), *mûntu* (un être humain). Cette catégorie nominale ne peut être utilisée que pour désigner des liens, familiaux, des fonctions sociales importantes ou un état qui concernent exclusivement des êtres humains. Le préfixe numéro trois en revanche couvre des domaines de représentation beaucoup plus vaste du lexique. Le préfixe numéro 18 représente un locatif qui permet de situer un mouvement vers l'intérieur de quelque chose, un lieu ou un récipient. Le préfixe *ku* est présent sous les numéros 15 et 17. Le préfixe numéro 15 représente des substantifs au singulier tel que *kulu* (un pied), le préfixe numéro 17 représente un locatif, il indique un mouvement d'éloignement par rapport à un lieu décrit et peut se traduire par ici, près, là, vers, en fonction du contexte.

2.3.1 Etude de la morphologie des substantifs

Le préfixe « constituant » constitue la marque formelle d'une catégorie nominale. Celle-ci est associée à un lexème. Cette indication permet de déterminer l'appartenance d'un substantif à une catégorie nominale déterminée, parmi la liste prédéterminée énoncée à la page 218 de cet ouvrage. Cette marque est toujours représentée par un préfixe. Pour certaines catégories nominales, la marque de l'appartenance à un groupe précis peut être omise.

La structure morphosyntaxique du substantif ne peut donc présenter que sous trois formes morphologiques différentes. La première possibilité qui existe pour composer un substantif est d'associer un préfixe, un radical et un suffixe. L'exemple qui suit explique comment se décompose un substantif qui possède ce schéma de construction. Le substantif pris comme modèle est le mot **kisadi** (un travailleur). Ce mot se divise en trois éléments distincts

Schéma n°26, Exemple de construction morphologique d'un substantif.

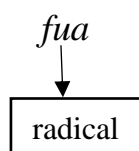


La première syllabe, *ki*, est le préfixe « constituant » qui marque l'appartenance du substantif à une catégorie nominale déterminée. La seconde syllabe, *sad*, est le radical du mot. Il a pour origine le verbe *sala* (travailler). La troisième partie, la voyelle "i", est un suffixe. La morphologie de ce type de substantif est donc :

Préfixe + Radical + Suffixe

La seconde possibilité qui peut se présenter, pour créer un substantif, est de trouver le radical du mot seul, car la marque de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient est omise. L'exemple du mot *fua* (un héritage), présenté ci-dessous, explique comment se décompose un substantif qui possède ce schéma de construction. Le signe * indique que la marque de la catégorie nominale est omise. Le mot se divise en deux éléments distincts.

Schéma n°27, Deuxième exemple de construction morphologique d'un substantif.



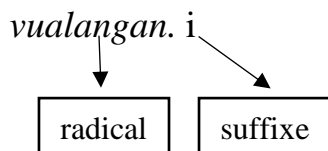
Le préfixe « caractérisant » est sous-entendu, il n'est donc pas visible. Cette première syllabe manquante, est le préfixe « constituant » *di*. Le radical du mot est *fua*. Ce radical a pour origine le verbe *fua* (hériter, mourir) qui est, dans ce cas précis, à l'infinitif à la voie active. La morphologie de ce type de substantif est donc :

*+ Radical

La troisième possibilité que l'on peut rencontrer, pour créer un substantif, associe un radical et un suffixe. La marque de la catégorie nominale est omise. L'exemple proposé ci-dessous, avec le mot *vualangani* (le désordre), explique comment se

décompose un substantif qui possède ce schéma de construction. Le mot se décompose en trois éléments distincts

Schéma n°28, Troisième exemple de construction morphologique d'un substantif.



La marque d'appartenance à une catégorie nominale est sous entendue et n'est pas visible. Il s'agit du préfixe « constituant » *di*. Le radical du mot, *vualangan*, a pour origine le verbe *vualangana* (être embrouillé). Le suffixe est représenté par la voyelle "i". La morphologie de ce type de substantif est donc :

*+ Radical + Suffixe

Le substantif, est facilement repérable au sein de la phrase grâce à sa structure morphologique simple. Il est important de souligner que le préfixe qui est la marque de la catégorisation nominale possède deux morphologies syllabiques différentes, soit la forme C+V, soit la forme C.

Une analyse précise de chaque préfixe « constituant », est proposée dans les de sous-parties suivante, assortie de l'analyse des rapports créés entre les différentes catégories nominales pour former le genre. Une description globale du système de catégorisation nominale est proposée à la fin de cette partie.

2.3.2. Analyse du contenu des catégories nominale et des différents préfixes « constituants » qui les composent

2.3.2.1. Le préfixe « constituant » numéro un, *mu*

La catégorie nominale numéro un, représentée par le préfixe « constituant » *mu*, regroupe uniquement des substantifs au singulier. Tout ce qui appartient cette catégorie nominale est donc quantifiable mais pas dénombrable. Les substantifs présents dans cette catégorie nominale ne concernent que des agents humains. Les champs lexicaux concernés par ce vocabulaire concernent la désignation de groupes d'humains, des fonctions sociales considérées comme très importantes ou de liens familiaux indestructibles. Les liens familiaux concernés marquent une continuité et une stabilité dans le temps. Le lien ou l'état dans lequel on se trouve ne peut se défaire ou se modifier quoi qu'il advienne dans

la vie des individus. On est l'enfant de quelqu'un pour la vie, même si l'on grandit, on est père ou mère pour la vie même si l'enfant grandit. Voici quelques exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro un *mu*.

muâna *n.cl. [MU-BA]* : 1. un enfant, un jeune, 2. un bébé animal.

mukazi ou m'kazi *n.cl. [MU-BA]* : une épouse.

Kôngo *n.cl. [MU-BA]* : personne appartenant à l'ethnie Kongo.

mulongi/m'longi *n.cl. [MU-BA]* : un conseiller.

mulumi/m'lumi *n.cl. [MU-BA]* : un époux, un mari, un mâle.

mûnga *n.cl. [MU-BA]* : un propriétaire.

mûntu *n.cl. [MU-BA]* : 1. un humain, sans distinction de sexe, 2. une personne, un individu, quelqu'un.

musi *n.cl. [MU-BA]* : 1. habitant de, 2. un membre d'une même famille ou d'une même communauté

musôngi/m'sôngi *n.cl. [MU-BA]* : un récolteur de vin de palme.

2.3.2.1.1. La construction de l'appariement

Pour signifier que le substantif est au pluriel, une alternance est créée entre deux catégories nominales qui forment alors un appariement. Ces binômes sont connus de tous les locuteurs Balâri. Ce mode de fonctionnement est valable pour toutes les catégories nominales qui président à la construction des substantifs. En revanche, Cette situation ne concerne pas les catégories nominales représentant des locatifs.

La catégorie nominale numéro un représentée par le préfixe « constituant », *mu*, forme un appariement avec la catégorie nominale numéro deux, représentée par le préfixe « constituant » *ba*. Ce binôme permet de marquer l'alternance entre le singulier et pluriel des substantifs appartenant à cette catégorie nominale. On peut résumer l'emploi de ce binôme, par le schéma suivant.

sing. /1. mu- ————— pl./2. ba-

Ce schéma est inspiré de l'article « *Sur les classes nominales et le nombre dans une langue bantou* » de François Lumwamu.

Le préfixe « constituant » *mu*, qui représente la marque de la catégorie nominale numéro un, est d'une utilisation simple, car il est facile à reconnaître dans l'analyse du discours, par sa position unique de représentant du genre humain. L'appariement est noté [MU-BA]. C'est cette graphie que nous avons choisie pour signifier l'alternance qui marque le genre. La marque de l'alternance singulier/pluriel est la caractéristique de toute langue à classe. L'exemple ci-dessous illustre ces propos :

mûntu : un homme.

bântu : des hommes.

2.3.2.1.2. La morphologie du préfixe « constituant »

Le préfixe « constituant » *mu*, qui représente la catégorie nominale numéro un, ne change généralement pas de morphologie, à l'écrit, qu'il soit placé devant une voyelle ou devant une consonne. En revanche, le lâri contracte parfois ce préfixe à l'écrit lorsqu'il est placé devant une consonne. Il se présente alors sous la forme *m'*. Voici un schéma qui récapitule de la situation.

P-	mu - C	muntu (un homme).
	mu - V	muana (un enfant).
	m' - C	m'lêke (un frère cadet).

2.3.2.2. Le préfixe « constituant » numéro deux, *ba*

Cette catégorie nominale inclut uniquement des substantifs au pluriel. Elle revêt une importance particulière pour la dénomination des quantités. Cette catégorie possède deux fonctions différentes et distinctes. Elle indique, en premier lieu, le pluriel ordinaire de certains substantifs. Elle est alors appariée avec la catégorie nominale numéro un représentée par le préfixe « constituant » *mu*. Tout le vocabulaire qui se trouve dans cette catégorie nominale représente des choses quantifiables et dénombrables. Les substantifs qui sont inclus dans cette catégorie ont donc les mêmes caractéristiques que pour la catégorie nominale numéro un, citée au paragraphe 2.3.2.2.1.

Cette catégorie nominale fait également fonction d'augmentatif. Elle permet, de désigner des groupes d'être vivants, hommes ou animaux, très nombreux. Les exemples suivants permettent d'illustrer les propos tenus ci-dessus :

babântu : les humains en grand nombre \Rightarrow **bântu** : les hommes.
banzau : les éléphants en troupeau \Rightarrow **nzau** : les éléphants.
babibusi : les sœurs en grand nombre \Rightarrow **bibusi** : les sœurs.

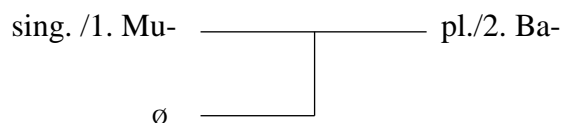
Voici des exemples de substantifs répertoriés dans la catégorie nominale numéro deux, *ba*.

balongi *n.cl. [MU-BA]* : des conseillers.

bântu *n.cl. [MU-BA]* : 1. des humains, sans distinction de sexe, 2. des personnes, des individus.

2.3.2.2.1. La construction de l'appariement.

L'appariement est le même que celui relevé au paragraphe 2.3.2.1.1. On trouve également dans cette catégorie nominale, des substantifs qui n'ont pas d'équivalent au singulier. Ils sont représentés sur le schéma par le signe \emptyset . L'alternance formant l'appariement est notée [MU-BA]. La situation est résumée par le schéma suivant.



2.3.2.2.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant » *ba*, qui représente la catégorie nominale numéro deux, ne se modifie jamais devant une consonne. Devant une voyelle on remarque une contraction qui fait que *baisi* devient *bîsi* et *baala* qui devient *bâla*.

P-	ba - C	bantu
	ba - V	bâla
	b - V (V=i,a)	bîsi

La catégorie nominale numéro un, représentée par le préfixe « constituant » *mu*, et la catégorie nominale numéro deux, représentée par le préfixe « constituant » *ba*, sont les catégories nominales fondatrices du système de classification

nominale, car c'est sans aucun doute les premières créées. Elles régissent les rapports humains qu'ils soient sociaux ou familiaux. Ce ne sont pas les catégories nominales les plus fournies, mais elles comptent néanmoins un nombre significatif de substantifs.

2.3.2.3. Le préfixe « constituant » numéro trois, *mu*

La catégorie nominale numéro trois, représentée par le préfixe « constituant », *mu*, comprend uniquement des substantifs au singulier. Les mots inclus dans cette catégorie représentent des personnes, des êtres vivants, des états ou des objets qui ne sont pas rares, que l'on trouve en quantité et facilement. Cette catégorie nominale couvre une palette de champs lexicaux assez vaste. On y retrouve des substantifs désignant des métiers, des fonctions sociales, des liens de parenté. Mais contrairement à la catégorie nominale numéro un *mu*, citée au paragraphe 2.2.4.2.1., la condition des personnes, des êtres vivants ou des objets peut être amenée à se modifier dans le temps, elle est donc évolutive. On peut prendre l'exemple de *mupala* (jeune homme), *mukundi* (un ami). Sont également inclus dans cette catégorie, des noms d'objets inanimés qui servent au quotidien, des matériaux, des noms d'animaux généralement de petite taille, des insectes, des animaux qui ont une forme « allongée », des vêtements, des aliments qui se présentent sous forme de boule compacte, des indications géographiques, beaucoup de noms de végétaux, des parties du corps et des substantifs que l'on peut classer dans la catégorie divers. Tous ces substantifs ont en commun soit de désigner quelque chose de forme verticale ou horizontale, soit un phénomène relativement fugace qui a une durée de vie limitée dans le temps, soit un espace ou un état qui est amené à se modifier dans le temps et qui est le résultat d'une action représentée par un verbe. Voici des exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro trois *mu*.

m'bati *n.cl. [MU-MI]* : un pantalon

m'basa *n.cl. [MU-MI]* : une flèche

m'buluku *n.cl. [MU-MI]* : 1. un ravin, 2. un fossé, une rigole, 3. une dépression de terrain.

m'bunda *n.cl. [MU-MI]* : un gros pain de manioc.

m'kazu *n.cl. [MU-MI]* : le colatier.

mundélé *n.cl. [MU-MI]* : une personne de couleur blanche.

munsie *n.cl. [MU-MI]* : la canne à sucre.

musinga ou **m'singa** *n.cl. [MU-MI]* : une corde, une liane, un fil, une ficelle.

mutete ou m'tete *n.cl. [MU-MI]* : panier de forme allongée, fait en rotin, qui se porte sur la tête pour transporter 20 à 30 kilos.

mutoto *n.cl. [MU-MI]* : 1. la terre (matériaux), 2. le sol, 3. un terrain.

muându *n.cl. [MU-MI]* : la colère.

muînda *n.cl. [MU-MI]* : 1. une lampe, 2. une lumière, une source lumineuse, 3. un lampadaire, 4. un phare.

mûngua *n.sg.cl. [MU-]* : le sel.

munkuanga *n.cl [MU-MI]* : une mante religieuse.

munsiobo *n.cl [MU-MI]* : un ver de terre.

muntuîla *n.cl [MU-MI]* : un éleveur.

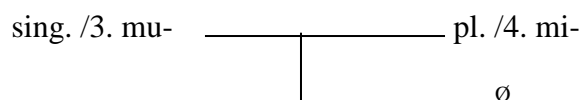
musitu *n.cl. [MU-MI]* : 1. une grande plantation, 2. un champ.

m'teki *n.cl. [MU-MI]* : un vendeur.

tându *n.cl. [MU-MI]* : la maigreur.

2.3.2.3.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro trois, *mu*, forme un appariement avec la catégorie nominale numéro quatre, représentée par le préfixe « constituant » *mi*, pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. On peut également rencontrer des substantifs qui ne possèdent pas d'équivalent au pluriel. Voici un schéma qui résume la situation.



L'alternance formant l'appariement est notée [MU-MI]. L'absence de pluriel est notée [MU-].

2.3.2.3.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant », représentant la catégorie nominale numéro trois, *mu*, ne change généralement pas, à l'écrit, que le préfixe soit placé devant une voyelle ou une consonne. Comme pour le préfixe numéro un, *mu*, le lâri peut, parfois à l'écrit, contracter la syllabe devant une consonne. La syllabe se présente alors sous la forme *m'*. Il est à noter que la marque de la catégorie nominale peut

être sous-entendue dans certains cas. La situation est résumée par le schéma proposé ci-dessous.

P-	mu - C	munsie
	mu - V	muandu
	m' - C	m'bas
	* - C	tandu

2.3.2.4. Le préfixe « constituant » numéro quatre, *mi*

La catégorie nominale numéro quatre, représentée par le préfixe « constituant » *mi*, inclut uniquement des substantifs au pluriel. Elle recouvre les mêmes champs lexicaux que la catégorie nominale numéro trois *mu* citée au paragraphe 2.3.2.3. Elle comprend également des substantifs qui n'ont pas d'équivalents au singulier. Voici des exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro quatre, *mi*.

milongi *n.cl. [MU-MI]* : des conseils

milumba *n.cl. [MU-MI]* : des lapins, des lièvres

minsomono *n.cl. [MU-MI]* : des fourchettes

miôyo *n.cl. [MU-MI]* : 1. les ventres, 2. les estomacs, 3. les diarrhées

misâmbu *n.cl. [MU-MI]* : des prières

miêtete *n.cl. [MU-MI]* : les rayons de soleil

miâdi *n.cl. [-MI]* : des amorces pour la pêche.

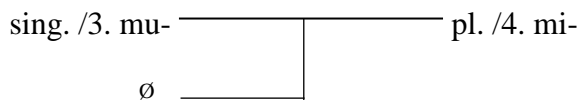
midia *n.cl. [-MI]* : les intestins.

miâka *n.cl. [-MI]* : des démangeaisons.

2.3.2.4.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro quatre, représentée par le préfixe « constituant » *mi*, forme un appariement avec la catégorie nominale numéro trois, représentée par le préfixe « constituant » *mu*, pour signaler l'alternance entre le singulier et

le pluriel des substantifs. Il est possible de rencontrer des substantifs qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier. Le schéma de construction suivant résume la situation.



L'alternance formant l'appariement est notée [MU-MI].

L'absence d'équivalent au singulier est notée [-MI].

2.3.2.4.2. La morphologie du préfixe « constituant »

Le préfixe « constituant » *mi*, représentant la catégorie nominale numéro quatre, ne change pas de morphologie qu'il soit placé devant une consonne ou devant une voyelle. Voici un schéma qui récapitule la situation.

P-	mi - C	milumba
	mi - V	miôyo

La catégorie nominale représentée par le préfixe « constituant » *mu*, et la catégorie nominale représentée par le préfixe « constituant » *mi*, totalisent un nombre de substantifs conséquent.

2.3.2.5. Le préfixe « constituant » numéro cinq, *di*

La catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe « constituant » *di*, inclut uniquement des substantifs au singulier. Elle contient des mots qui n'ont pas d'équivalent au pluriel et dont la frontière d'action est difficile à définir, floue, et où le domaine d'action peut être variable et moyennement prévisible. Cette action peut revêtir parfois un côté désagréable ou représenter un certain danger pour l'homme. On y retrouve des mots tels que (*dziki*) la colère, (*vînza*) la mémoire, le souvenir, (*suasuani*) la différence, (*kokoza*) la toux.

Cette catégorie nominale couvre de nombreux champs lexicaux. Elle sous-entend une idée de « massif », « compact », « lourd », et de « nombreux », qui revêt une importance certaine dans la vie quotidienne. Ainsi on trouve inclus dans cette catégorie nominale des noms de végétaux et d'arbres, tels le palmier à huile (*ba*), qui poussent en nombre considérable sur une surface qui peut être imposante en

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

superficie. On peut également rencontrer des noms de fruits qui poussent en régimes tels que la banane (*dikondi*), des légumes qui se présentent sous forme de graines, ou de tubercules tels les oignons (*bôla*), des fruits qui se présentent sous forme compacte, lourde et que l'on retrouve en quantité considérable, telle l'orange (*lala*). Cette notion de « compact » et « nombreux » se retrouve dans le champ lexical des matériaux avec, le sable (*djêlo*), un bloc de sel, ou le charbon de bois (*kala*).

La numération n'échappe pas à ce constat puisque les chiffres dix (*kûmi*), mille (*fûnda*), cent-mille et un million sont inclus dans cette catégorie nominale, ainsi que des pièces de monnaie et également, certaines unités de mesures.

Cette catégorie nominale est particulièrement fournie en substantifs qui décrivent l'anatomie humaine et animale. On y retrouve tous les organes qui se présentent deux par deux ou en nombre, tels l'oreille (*kutu*), la cuisse (*bûnda*) ou les écailles de poisson (*djâla*). On retrouve également ceux qui couvrent une partie importante du corps tel le dos (*nima*), ou ceux qui possèdent plusieurs parties tel le foie (*lânga*).

On rencontre aussi des substantifs qui décrivent le milieu naturel, les grandes étendues un lac (*bânda*), le désert (*sêse*), la forêt, la brousse (*sânyi*), des mots qui donnent des indications géographiques le sud *banda*, ou des types d'habitats le hameau (*diatakolo*) ou le quartier d'une agglomération (*vula*).

Le champ lexical de la médecine est très bien représenté avec des pathologies qui comme dans tous les autres domaines lexicaux couverts par cette catégorie nominale inclus des substantifs décrivant des sécrétions produites en abondances tel la morve et les larmes, les éruptions cutanées, les abcès, les piqûres d'insectes douloureuses.

On trouve également des animaux qui vivent en colonies et sont généralement de taille modeste, une sauterelle (*kônko*), le lézard vert (*bônga*), le canard (*bata*) des animaux mal-aimés le hibou (*kuti*), la souris (*tutu*), des animaux qui vivent en troupeaux et que l'on peut rencontrer à l'état sauvage, le cheval (*balu*).

Les objets du quotidien qui sont compris dans cette catégorie nominale concernent surtout des objets reproductibles en quantité « industrielle » tels que, une planche de bois de construction (*baya*), un livre (*bûku*), une trompette (*kelolo*), un gobelet (*kopa*). Pour illustrer ces propos, voici une liste de substantifs répertoriés dans la catégorie nominale numéro cinq *di*.

ba *n.cl.* [DI-MA] : un palmier à huile.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

bâkila *n.cl. [DI-MA]* : un bloc de sel.

bûnda *n.cl. [DI-MA]* : une cuisse.

dêzo *n.cl. [DI-MA]* : un grain de haricot blanc ou rouge.

djiêlo *n.cl. [DI-MA]* : du sable.

djâla *n.cl. [DI-MA]* : une écaille de poisson.

dîkondi *n.cl. [DI-MA]* : une banane, un bananier.

ngungu *n.cl. [DI-MA]* : une guêpe.

fia *n.cl. [DI-MA]* : une ampoule épidermique (main et pied).

fuku *n.cl. [DI-MA]* : chiffre un million (1 000 000).

fukutila *n.cl. [DI-MA]* : 1. un rhume, 2. la morve.

fûmba *n.cl. [DI-MA]* : une réprimande, un tort.

fûnda *n.cl. [DI-MA]* : 1. 5000 francs cfa, 2. un millier ; *n cl. [DI-MA]* : le chiffre mille (1000).

kala *n.cl. [DI-MA]* : 1. du charbon de bois, 2. la braise d'un feu.

kasa *n.cl. [DI-MA]* : une puce.

kâzu *n.cl. [DI-MA]* : une noix de cola.

kuta *n.cl. [DI-MA]* : une pièce de monnaie (familier), un sou, une pièce de 5 centimes.

tompa *n.cl. [DI-MA]* : la maladie du sommeil.

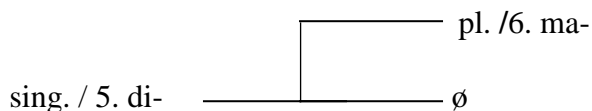
yembezi *n.cl. [DI-MA]* : une cicatrice récente.

zulu *n.sg.cl. [DI-]* : 1. le ciel, 2. dessus, 3. un faîte.

2.3.2.5.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe « constituant » *di*, forme un appariement avec la catégorie nominale numéro six représentée par le préfixe « constituant », *ma*, pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. Il existe, dans cette catégorie nominale, des substantifs qui ne

possèdent pas d'équivalent au pluriel. Ils sont représentés par le signe \emptyset dans le schéma présenté ci-dessous. Ce schéma résume la façon dont se fait l'emploi de l'alternance entre le singulier et le pluriel, pour la catégorie nominale numéro cinq *di*



L'alternance qui forme l'appariement est notée [DI-MA]. Elle est écrite [DI-] lorsque le substantif ne possède pas d'équivalent au pluriel.

2.3.2.5.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant » de cette catégorie nominale ne se modifie ni devant une voyelle, ni devant une consonne. En revanche la marque du classificateur peut être omise. C'est l'une des catégories nominales où l'on rencontre la fréquence d'omission du classificateur la plus importante. Voici un schéma qui récapitule la situation :

P-	di - C	dikondi
	di - V	diâla
	* - C	kâzu

2.3.2.6. Le préfixe « constituant » numéro six, *ma*

La catégorie nominale numéro six représentée par le préfixe « constituant » *ma*, inclut uniquement des substantifs au pluriel. C'est une catégorie nominale d'une grande complexité par son contenu, car elle forme des appariements avec quatre autres catégories nominales pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. Sont inclus dans cette catégorie des mots qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier. Ils sont représentés par le signe « \emptyset ».

Les champs lexicaux couverts par cette catégorie sont vastes car ils concernent un nombre considérable de substantifs. Il y a, en premier lieu, ceux cités au paragraphe 2.4.2.5. qui concerne l'appariement entre la catégorie nominale numéro cinq *di* et la catégorie nominale numéro six *ma*. Voici quelques exemples de mots provenant de ce binôme.

mabânza *n.cl. [DI-MA]* : 1. des pensées, des idées, des réflexions, 2. des sentiments.

mâmpa *n.cl. [DI-MA]* : des pains.

mazabatala *n.cl. [DI-MA]* : des marécages.

malangutu *n.cl. [DI-MA]* : des couvertures.

maku *n.cl. [DI-MA]* : 1. des trépieds de foyer, 2. de la viande d'éléphant séchée.

Le second appariement concerne les catégories nominales numéro onze, *lu*, et numéro six, *ma*. Le vocabulaire contenu dans ce binôme est analysé au paragraphe 3.2.4.2.11. Voici quelques exemples de mots provenant de ce binôme.

makaya *n.cl. [LU-MA]* : 1. des feuilles (bot.), 2. des billets de banque (familier), 3. un feuillet.

mandala *n.cl. [LU-MA]* : une branche de palmier ayant encore ses feuilles, des palmes de palmier.

Le troisième appariement concerne les catégories nominales numéro treize *bu* et numéro six *ma*. Le vocabulaire contenu dans ce binôme est analysé au paragraphe 2.3.2.13. Voici quelques exemples de mots provenant de ce binôme.

madîmbu *n.cl. [BU-MA]* : de la glu.

mako *n.cl. [BU-MA]* : 1. des beaux-fils, des belles-filles, 2. des brus, des gendres, 3. des beaux-parents.

Le quatrième appariement concerne les catégories nominales numéro quinze *ku* et numéro six *ma*. Le vocabulaire contenu dans ce binôme est analysé au paragraphe 2.3.2.15. Voici quelques exemples de mots provenant de ce binôme.

mâlu *n.cl. [KU-MA]* : 1. Des pieds, 2. Des jambes, 3. Des pieds de meubles.

môko *n.cl. [KU-MA]* : 1. Des mains, 2. Des bras, 3. Des manches d'outils.

Le préfixe numéro six, *ma*, comprend des séries de mots qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier. Il inclut le champ lexical des liquides. En lârî, les mots qui servent à désigner des liquides s'emploient toujours au pluriel. Voici une liste d'exemples qui illustre ces propos.

mafuta *n.pl.cl. [-MA]* : 1. la graisse, l'huile alimentaire, 2. la pommade corporelle,
adj. : gras.

mâka *n.pl.cl. [-MA]* : du latex, la sève, la colle végétale

malavu *n.pl.cl. [-MA]* : 1. le vin de palme, mais aussi toute boisson alcoolisée
d'origine végétale, 2. l'ivresse.

mâmba *n.pl.cl. [-MA]* : des liquides, l'eau.

mante *n.pl.cl. [-MA]* : un cracha, la salive.

mâzi *n.pl.cl [-MA]* : des graisses animales.

mênga *n.pl.cl. [-MA]* : le sang.

On trouve également un certain nombre d'autres substantifs qui ne possèdent pas de singulier.

matânga *n.pl.cl [-MA]* : grande fête.

makinu *n.pl.cl [-MA]* : les danses.

malaki *n.pl.cl [-MA]* : fête grandiose du clan marquant la levée de deuil.

Il existe trois pluriels dont la morphologie se transforme par agglutination et dont la forme graphique se modifie. Voici la liste complète.

mêki *n.cl. [DI-MA]* : des œufs. (sing. **diki**), ma-iki = mêki

mêno *n.cl. [DI-MA]* : des dents, des crocs, le tranchant d'une lame. (sing. **dînu**),
ma-ino = mêno

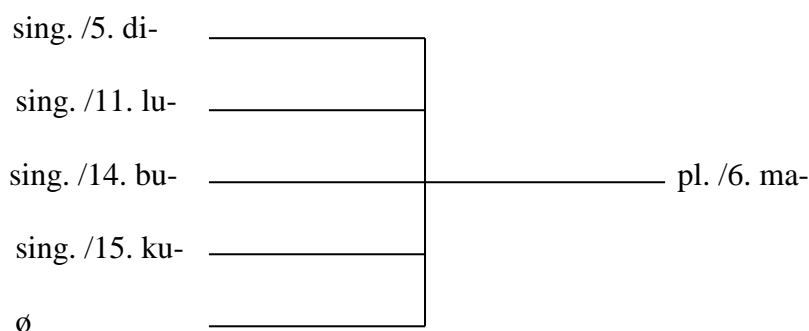
mêso *n.cl. [DI-MA]* : des yeux. (sing. **dîsu**), ma-iso = mêso

Les substantifs qui possèdent ces pluriels particuliers sont notés en entier dans le dictionnaire. Ils sont, intégrés dans la nomenclature de la lettre « d », lettre de leur classement alphabétique au singulier et font l'objet d'un renvoi à la lettre « m ».

2.3.2.6.1. La construction des appariements

La catégorie nominale numéro six, représentée par le préfixe « constituant », *ma*, forme des appariements avec quatre autres catégories nominales pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. Sont inclus dans

cette catégorie nominale des substantifs qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier, et qui sont représentés par le signe « \emptyset ».



On retrouve ici quatre binômes différents. L'alternance formant l'appariement est notée [DI-MA], [LU-MA], [KU-MA], [BU-MA]. Elle est écrite [-MA] pour les substantifs qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier.

Comme le démontre ce schéma, cette catégorie nominale a un fonctionnement très complexe concernant le genre. Il faut donc penser à cet aspect des choses dans la rédaction dictionnaire et proposer une solution simple pour que le futur lecteur du dictionnaire puisse facilement se repérer et ne pas faire d'erreur en écrivant les substantifs concernés. Ainsi pour chaque article, le mot vedette est suivi de la catégorie grammaticale du mot et, pour les substantifs et, entre parenthèses, du couple qui forme l'appariement singulier/pluriel. Cette marque doit être systématiquement indiquée pour tous les substantifs, pour permettre au lecteur d'effectuer correctement les accords d'usage au sein d'une phrase.

2.3.2.6.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant » de la catégorie nominale numéro six noté, *ma*, peut se modifier si la seconde lettre après la consonne "m" est une voyelle. Voici un schéma qui résume la situation :

P-	ma - C	makaya
	m -V (\neq a)	môko, mêso

2.3.2.7. Le préfixe « constituant » numéro sept, *ki*

La catégorie nominale numéro sept, représentée par le préfixe « constituant » *ki*, inclut uniquement des substantifs au singulier. C'est l'une des catégories nominales qui comprend le plus grand nombre de substantifs. Elle couvre des champs lexicaux vastes et variés. Tous les substantifs représentés dans cette catégorie nominale ont un rapport avec le concret et le quotidien.

busi *n.cl. [KI-BI]* : une sœur, une cousine côté maternel.

teko *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un point d'eau, **2.** une source, **3.** un puit, **4.** une fontaine.

temo *n.cl. [KI-BI]* : une tontine (système d'épargne tournante dont les membres perçoivent le capital à tour de rôle), une association.

kinima *n.cl. [KI-BI]* : l'envers, le revers.

kiâzi *n.cl. [KI-BI]* : un régime de fruits.

Les substantifs compris dans la catégorie nominale numéro sept, *ki*, sont le résultat d'une action en train de se réaliser et qui a des conséquences dans la vie ordinaire. Cet exemple tiré de la Grammaire du Père Schaub est très explicite¹⁴³. Le mot *mfumu* (un chef) donne deux substantifs, *kimfumu* (la qualité, la dignité, l'autorité de chef au sens concret, mais aussi le règne et le royaume) et *bumfumu* (la qualité ou l'autorité de chef, au sens abstrait, mais aussi la qualité d'homme libre). Voici des exemples de mots répertoriés dans la cette catégorie nominale.

kibuani *n.cl. [KI-BI]* : une confrontation.

kikutsíku *n.sg.cl. [KI-]* : un hochement de la tête approbateur.

kimbângi *n.cl. [KI-BI]* : un témoignage.

kimbadi *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un message urgent, **2.** un messager.

tsono *n.cl [KI-BI]* : **1.** une lettre, **2.** une inscription écrite, une écriture, un caractère d'écriture, un dessin.

La catégorie nominale numéro sept, contient des substantifs qui désignent un agent humain qui exécute une action où qui la subit. Voici des exemples de mots répertoriés dans cette catégorie nominale.

¹⁴³ Grammaire lâri, p. 21.

kiğuni *n.cl. [KI-BI]* : un menteur.

kiôngisi *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un enseignant, **2.** un moniteur.

kinuâni *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un combattant, un lutteur, un guerrier, **2.** un agresseur, **3.** un défenseur.

kituntuki *n.cl. [KI-BI]* : un possédé.

La catégorie nominale numéro sept intègre également des substantifs qui désignent des objets, souvent qui peuvent être assez grands ou considérés comme monoblocs dans leur construction et utilisés de façon intensive dans le quotidien. Voici des exemples de mots répertoriés dans cette catégorie nominale.

kiâmvu *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un pont, **2.** une passerelle.

kibidiki *n.cl. [KI-BI]* : une brique.

kiğungidika *n.cl. [KI-BI]* : une lucarne.

kiûbi *n.cl. [KI-BI]* : une hache.

On trouve également des substantifs qui donnent une indication sur la modalité des choses, c'est-à-dire, la manière dont se fait une action, et sur les particularités d'une chose, d'un acte, d'un fait ou d'une pensée. Voici des exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro sept.

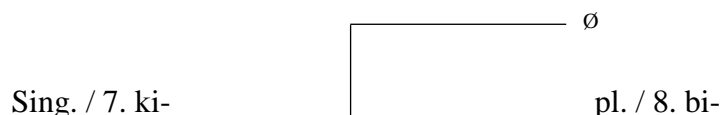
kiôzi *n.sg.cl. [KI-]* : la froideur, le froid.

kiike *n.cl. [KI-BI]* : la petitesse.

Cette catégorie nominale peut être utilisée comme diminutif dans certaines conditions.

2.3.2.7.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro sept, représentée par le préfix nominal *ki*, ne fonctionne en appariement qu'avec la catégorie nominale numéro huit, représentée par le préfixe nominal *bi* pour indiquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. Cette catégorie nominale inclut des mots qui ne possèdent pas d'équivalent au pluriel. Ils sont représentés par le signe « \emptyset ». Voici un schéma qui récapitule la situation.



L'alternance formant l'appariement est notée [KI-BI]. Elle est écrite [KI-] si le substantif ne possède pas d'équivalent au pluriel.

2.3.2.7.2. La morphologie du préfixe « constituant »

Le préfixe « constituant » qui représente la catégorie nominale numéro sept, *ki*, placé devant une voyelle ou une consonne, ne présente pas de différence morphologique à l'écrit. En revanche à l'oral, la phonétique joue ici un rôle fondamental. Le son [ki] devant une consonne est en train de disparaître au profit des sons [ti], [tsi] ou [tchi]. Il crée ainsi un flou au niveau de l'orthographe que nous étudions actuellement. La marque de la catégorie nominale est souvent sous-entendue ce qui accroît les difficultés de compréhension pour celui qui n'est pas un autochtone. Voici un schéma qui récapitule la situation.

P-	ki - C	kimbângi
	ki - V	kiâzi
	* - C	busi

2.3.2.8. Le préfixe « constituant » numéro huit, *bi*

La catégorie nominale numéro huit, représentée par le préfixe « constituant », *bi*, inclut uniquement des substantifs au pluriel. Elle recouvre les mêmes domaines de classification que la catégorie nominale numéro sept, représentée par le préfixe « constituant », *ki*. En revanche, on trouve dans cette catégorie nominale, des substantifs qui n'ont pas d'équivalent au singulier.

Cette catégorie nominale a une seconde fonction, celle de diminutif, quand elle a pour singulier le préfixe « constituant » *fi*. Voici quelques exemples de substantifs répertoriés dans la catégorie nominale numéro huit.

bikînda, *n.pl.cl. [-BI]* : des cimetières.

bisiûlu, *n.pl.cl. [-BI]* : les significations.

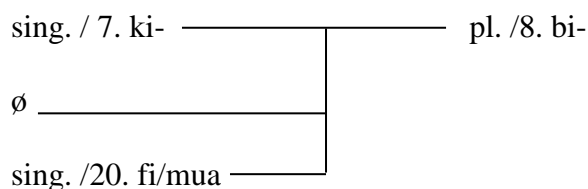
biagula, *n.pl.cl. [-BI]* : des plaintes, des lamentations.

bilûnzi, *n.cl. [KI-BI]* : 1. des âmes, 2. des esprits, 3. le souffle vital.

binoko, *n.cl. [KI-BI]* : la rosée.

2.3.2.8.1. La construction des appariements

La catégorie nominale numéro huit, représentée par le préfixe « constituant » *bi*, fonctionne en appariement avec deux autres catégories nominales. La première catégorie nominale qui entre dans la constitution du premier binôme, est celle qui porte le numéro sept représentée par le préfixe « constituant », *ki*. La catégorie nominale qui entre dans la constitution du second binôme est la catégorie nominale numéro vingt, représentée par les préfixes constituants **fi/mua**. Certains substantifs de cette catégorie nominale n'ont pas d'équivalent au singulier. Cette situation est représentée par le signe « \emptyset ». Voici un schéma récapitulatif de la situation rencontrée.



L'alternance formant l'appariement est notée [KI-BI].

Elle est écrite [-BI] si le substantif ne possède pas d'équivalent au singulier.

2.3.2.8.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant », *bi*, qui représente la catégorie nominale numéro sept, reste inchangée que ce soit une consonne ou une voyelle qui se présente à la suite de ce préfixe. Le schéma proposé ci-dessous illustre ces propos.

P-	bi - C	bisînda
	bi - V	biagula

2.3.2.9. Le préfixe « constituant » numéro neuf, *n*

La catégorie nominale numéro neuf, représentée par le préfixe « constituant », *n*, inclut uniquement des substantifs au singulier. Le fonctionnement du binôme de cette catégorie nominale est particulier car singulier et pluriel se confondent phonétiquement et graphiquement. Seul le contexte d'énonciation de la phrase et les accords grammaticaux des autres mots, au sein de celle-ci, permettent de les différencier.

Cette catégorie nominale est la plus fournie de toutes les catégories nominales existant en lâri. C'est la catégorie « fourre-tout » de la langue des Balâri. On y inclut tous les mots que l'on ne peut pas intégrer dans une autre catégorie nominale.

Cette catégorie nominale a une fonction particulière, celle d'intégrer les emprunts. Ces mots, qui proviennent de langues étrangères au lâri, sont dans un premier temps inclus dans cette catégorie nominale, avant d'éventuellement en rejoindre une autre, s'ils sont totalement intégrés au vocabulaire. Voici quelques exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro neuf représentée par le préfixe « constituant » *n*.

nâka, *n.cl. [N-N]* : une montée, une pente.

ndêlá, *n.sg.cl. [N-]* : **1.** du plomb, **2.** une balle de fusil, **3.** une bague.

ngânga, *n.cl. [N-N]* : un prêtre, un féticheur, un médecin, un guérisseur, un expert en sciences magico-religieuses.

nitu, *n.cl. [N-N]* : 1. le corps (anatomie), 2. la chair, l'embonpoint, 3. la santé.

nkelele, *n.cl. [N-N]* : une pintade.

nsála, *n.cl. [N-N]* : une plume, un plumage.

nsâyi, *n.sg.cl. [N-]* : la joie, le plaisir ; *adj.* : heureux.

niânga, *n.cl. [N-N]* : du chaume, de la paille.

nioka, *n.cl. [N-N]* : un serpent.

mbanda, *n.cl. [N-N]* : beau-frère par alliance.

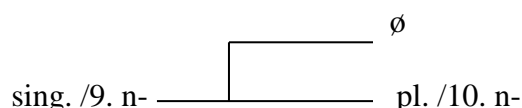
mbându, *n.cl. [N-N]* : un cadeau, un présent.

mfuka, *n.cl. [N-N]* : une dette, un emprunt, une créance, un prêt, un gage.

mpalata, *n.cl.* [N-N] : une médaille.

2.3.2.9.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro neuf, représentée par le préfixe « constituant » *n*, fonctionne en binôme avec la catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant », *n*. pour indiquer l'alternance entre la marque du singulier et celle du pluriel des substantifs. Elle intègre également des substantifs qui n'ont pas d'équivalent au pluriel. Voici un schéma qui résume la situation.



L'alternance formant l'appariement est notée [N-N]. Elle est écrite [N-] si le substantif ne possède pas d'équivalent au pluriel.

2.3.2.9.2. La morphologie du préfixe « constituant »

Le préfixe « constituant » *n*, de la catégorie nominale numéro neuf, peut changer de morphologie dans certaines circonstances. La consonne « n » se transforme en « m » si la première lettre du radical substantif est une consonne labiale. Cette situation concerne donc les lettres b, p, f et v. Voici un exemple qui illustre ces propos. Au singulier ce substantif s'écrit *lubôngo* (un pagne fait avec du tissu en raphia). Au pluriel ce substantif s'écrit *mbôngo* (des pagnes fait avec du tissu en raphia) et non *nbôngo* comme la logique le voudrait. Voici un schéma qui récapitule la situation rencontrée par le préfixe « constituant » *n*.

P-	{	n - C (C ≠ b, p, f, v)	delà
		n - V (V = a, e, i, o, u)	nitu
		m - C (C = b, p, f, v)	mpalata, mfuka, mbându
		m - (V = a, e, i, o, u)	muâma

2.3.2.10. Le préfixe « constituant » numéro dix, *n*

La catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe constituant, *n*, inclut uniquement des substantifs au pluriel. Elle possède le même vocabulaire et les mêmes caractéristiques que la catégorie nominale numéro neuf, décrite au paragraphe précédent. En revanche, une partie du vocabulaire contenu dans cette catégorie nominale, est analysé au paragraphe 3.2.4.2.11, car la catégorie nominale numéro dix admet également un appariement avec la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*. On trouve également, dans cette catégorie nominale, des substantifs qui ne possèdent pas d'équivalents au singulier. Voici quelques exemples de mots répertoriés dans la catégorie nominale numéro dix, *n*.

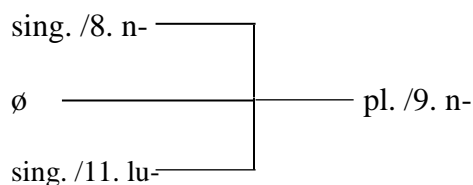
ngôngo *n.pl.cl. [-N]* : les appréhensions, les craintes, les inquiétudes, les remords.

nkalata, *n.pl.cl. [-N]* : des rugosités.

nkôtolo, *n.pl.cl. [-N]* : des os en relief sous la peau.

2.3.2.10.1. La construction des appariements

La catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant » *n*, possède un appariement avec deux autres catégories nominales : la catégorie numéro neuf représentée par le préfixe « constituant » *n* et la catégorie numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*. Voici un schéma récapitulatif de la situation. On trouve également des substantifs qui n'ont pas d'équivalent au singulier et qui sont signalés par le signe « \emptyset ».



Les alternances formant les appariements sont notées [N-N] et [LU-N]. L'absence d'équivalent au singulier s'écrit [-N].

2.3.2.10.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant », *n*, est la même que celle décrite au paragraphe 3.2.4.2.9.2, puisque le singulier et le pluriel ont la même graphie. La seule différence provient d'un fait orthographique très fréquent en lâri. Si

le radical du substantif débute par la consonne « l », celle-ci se commute en « d ». Une transformation morphologique se produit alors. On peut le voir dans l'exemple suivant : *lulabu* (un cil), *ndabu* (des cils).

P-	n - C (C≠ b, p, f, v)	ndêla
	n - C = l ⇔ l=d	la ⇔ nda
	n - V (V= a, e, i, o, u)	nitu
	m - C (C= b, p, f, v)	mpalata, mfuka, mbându
	m - (V= a, e, i, o, u)	muâma

2.3.2.11. Le préfixe « constituant » numéro onze, *lu*

La catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant », *lu*, contient uniquement des substantifs au singulier. Cette catégorie nominale est d'une grande complexité par le contenu de son vocabulaire et par le nombre d'appariement existants, quatre au total. On trouve, dans cette catégorie nominale, un vocabulaire qui contient la description de qualités, de défauts, et d'actions, de matériaux, de objets, de plantes et d'animaux rares, singulier dans leur apparence ou dans leur mode de vie, avec, parfois, une durée de vie courte, voire éphémère.

Cette catégorie nominale inclut, en premier lieu, un certain nombre de substantifs qui ne possèdent pas d'équivalent au pluriel. Ils décrivent des faits, des qualités et des défauts qui concernent les humains, qui sont quantifiables mais ne sont pas dénombrables. Tout ce vocabulaire concerne des concepts abstraits. Cette catégorie nominale permet la description d'états qui ont une durée d'action limitée, qui sont instables, réversibles ou qui se font de façon soudaine et brève. Ils peuvent varier en intensité dans le temps, contrairement à ceux désignés par la catégorie nominale numéro quatorze, représentée par le préfixe « constituant, *bu*. On ne peut percevoir aucune stabilité sur le long terme, dans le vocabulaire que contient cette catégorie nominale. La liste d'exemples proposée ci-dessous permet illustrer ces propos.

lufua *n.cl.* [LU-] : la mort.

lukûta *n.cl.* [LU-] : 1. l'effronterie, 2. l'indocilité.

lulêndo *n.cl.* [LU-] : la prétention.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

lumûngi *n.cl. [LU-]* : la cécité.

lunkazi, *n.sg.cl. [LU-]* : l'orgueil, la vanité, la vantardise.

lusâmbu, *n.sg.cl. [LU-]* : la sollicitude.

luzolo *n.cl. [LU-]* : l'amour.

On retrouve aussi dans cette catégorie, des termes qui ont trait à la topologie, à l'architecture ou à la mesure de l'espace.

lubakala *n.cl. [LU-]* : 1. l'est, 2. la droite.

lubata *n.cl. [LU-]* : une distance.

lufutu *n.cl. [LU-TU]* : emplacement délimité pour la construction d'une maison.

lukênto *n.cl. [LU-]* : 1. l'ouest, 2. la gauche.

lukolo *n.cl. [LU-TU]* : une école.

lukongolo *n.cl. [LU-TU]* : un cercle.

lumôso *n.cl. [LU-]* : la gauche.

luvimbu *n.cl. [LU-]* : l'épaisseur.

Le vocabulaire inclus dans la catégorie nominale numéro onze, comprend également des noms d'animaux qui vivent en colonies, des noms d'objets ou d'être vivants, de petite taille qui ne peuvent se trouver qu'en groupe très conséquents et très compacts, et dont la durée de vie est éphémère. Ce vocabulaire a pour référence l'appariement [LU-N].

lubu *n.cl. [LU-N] (pl. mbu)* : un moustique.

lubûbudi *n.cl. [LU-N] (pl. mbubudi)* : une verrue.

lubuetete *n.cl. [LU-N] (pl. mbuetete)* : une étoile.

lukâmi *n.cl. [LU-N] (pl. nkâmi)* : une fourmi rouge.

lukuba *n.cl. [LU-N] (pl. nkuba)* : un coussin.

lulabu *n.cl. [LU-N] (pl. ndabu)* : un cil.

lukumbula *n.cl. [LU-N] (pl. nkumbula)* : une balle de fusil.

On retrouve aussi, dans la catégorie nominale numéro onze, un vocabulaire qui a pour référence l'appariement [LU-TU] et qui regroupe plusieurs champs lexicaux qui concernent des domaines assez particuliers. Premièrement, on trouve des substantifs qui désignent des animaux qui ont, soit un aspect particulier, soit un mode de

vie inhabituel, soit une certaine rareté. Voici une petite liste de substantifs qui intègrent ce champ lexical.

luîla *n.cl.* [LU-TU] (**pl. tuîla**) : un lézard, une sirène.

lunguênia *n.cl.* [LU-TU] : un caméléon.

lumbûmbuzi *n.cl.* [LU-TU] : une taupe.

lumfikini *n.cl.* [LU-TU] : une chauve-souris.

lumpunguza *n.cl.* [LU-TU] : une libellule.

lunânanma *n.cl.* [LU-TU] : un limaçon.

Deuxièmement, on trouve, dans cette catégorie nominale, des noms de choses ou de parties du corps humain qui peuvent atteindre une taille respectable et qui sont composés de l'assemblage de plusieurs parties différentes. Les objets cités peuvent changer d'aspect rapidement.

lugâmbu *n.cl.* [LU-TU] : une chaîne.

lukându *n.cl.* [LU-TU] : un arc-en-ciel.

luse *n.cl.* [LU-TU] : un visage.

Troisièmement, cette catégorie nominale inclut des substantifs qui désignent des parties de l'anatomie humaine, de l'anatomie végétale ou des objets qui s'intègrent à un tout plus considérable. Chaque partie est indispensable au bon fonctionnement du tout. Voici une liste non exhaustive de substantifs qui entrent dans cette catégorie de mots.

luâza *n.cl.* [LU-TU] : un bruit, le vacarme, le tapage, une observation (sens de réprimande).

ludimi *n.cl.* [LU-TU] : la langue (anatomie).

lufifini *n.cl.* [LU-TU] : une gencive.

lukilazi *n.cl.* [LU-TU] : la queue d'un poisson.

lundala *n.cl.* [LU-MA] : une branche de palmier ayant ses feuilles, une palme de palmier.

lukaya *n.cl.* [LU-MA] : une feuille d'arbre.

luġe *n.cl.* [LU-MA] : 1. un brin d'herbe, 2. une graminée.

Quatrièmement, la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*, contient des noms d'objets ou de matériaux qui peuvent vieillir en changeant d'aspect, ou qui sont utilisés pour des occasions spéciales.

lukoka *n.cl.* [LU-TU] : une croute.

lubûmba *n.cl.* [LU-TU] : de la terre à poterie.

luke *n.cl.* [LU-TU] : une étoffe de couleur rouge.

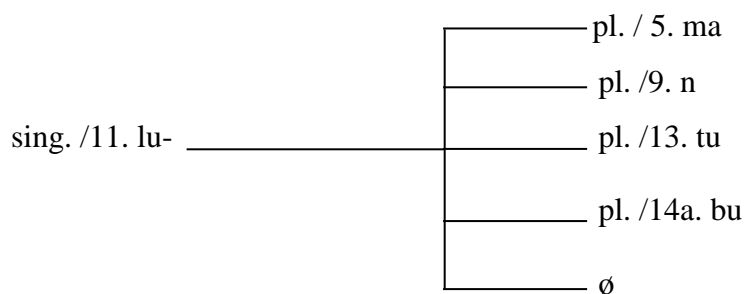
lubâdi *n.cl.* [LU-TU] : un pagne fait avec un tissu en raphia et avec des motifs colorés.

Cette catégorie nominale renferme un appariement particulier [LU-BU]. Le vocabulaire que contient cette configuration est analysé au paragraphe 3.2.4.2.13.

luwa (**assez rare**), *n.cl.* [LU-BU], (**pl.buwa**) : un champignon (terme générique).

2.3.2.11.1. La construction des appariements.

La catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*, forme des appariements avec quatre autres catégories nominales pour marquer l’alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs. Les quatre catégories nominales comprises dans la formation des binômes sont : la catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe « constituant » *ma*, la catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant » *n*, la catégorie nominale numéro treize, représentée par le préfixe « constituant » *tu* et la catégorie nominale numéro quatorze a, représentée par le préfixe « constituant » *bu*. Cette catégorie nominale inclut également des substantifs qui ne possèdent pas d’équivalent au pluriel. Ils sont représentés par le signe « \emptyset ». On peut résumer l’emploi du pluriel, pour la catégorie nominale commençant par le préfixe « constituant », *lu*, par le schéma présenté ci-dessous.



Les alternances formant les appariements sont notées [LU-MA], [LU-TU], [LU-N] et [LU-BU]. L’absence d’équivalent au pluriel est notée [LU-
].

2.3.2.11.2. La morphologie du préfixe « constituant »

Le préfixe « constituant » *lu*, de la catégorie nominale numéro onze ne subit pas modification morphologique quand il est placé devant une voyelle et devant une consonne. Voici un schéma qui récapitule la situation telle qu'elle est connue actuellement.

P-	lu - C	lubu
	lu - V	luâza

2.3.2.12. Le préfixe « constituant » numéro treize, *tu*

La catégorie nominale numéro treize, représentée par le préfixe « constituant » *tu*, inclut uniquement des substantifs au pluriel. Le vocabulaire compris dans cette catégorie nominale a été étudié au paragraphe 2.2.4.2.11. Voici quelques exemples de substantifs répertoriés cette catégorie nominale qui ne possèdent pas d'équivalent au singulier.

tîya *n.pl.cl. [-TU]* : 1. le feu, 2. la chaleur du corps, 3. Une flamme, 4. Un incendie.

tôlo *n.pl.cl. [-TU]* : le sommeil.

tu finia *n.pl.cl. [-TU]* : le pus.

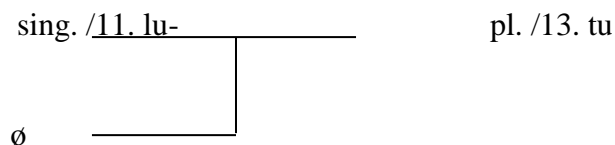
tukula *n.pl.cl. [-TU]* : poudre de bois rouge

tusego *n.pl.cl. [-TU]* : des rires, des railleries, des moqueries.

tuvi, *n.cl. [-TU]* : les excréments.

2.3.2.12.1. La construction de l'appariement.

Pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel des substantifs, cet appariement fonctionne avec la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*. Certains substantifs de cette catégorie nominale n'ont pas d'équivalent au singulier. La situation peut être résumée par le schéma proposé à la page suivante.



L'alternance formant l'appariement est notée [LU-TU]. Elle est écrite [-TU] lorsque les substantifs ne possèdent pas d'équivalent au singulier.

2.3.2.12.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie de la catégorie nominale numéro treize, représentée par le préfixe « constituant » *tu*, subie des modifications lorsque la lettre « u » se trouve placée devant les voyelles « o » et « i ». Il se produit une agglutination et une contraction qui fait disparaître la voyelle « u ». En revanche, devant les voyelles « a » et « e », ce phénomène ne se produit pas. Voici un schéma qui récapitule la situation.

P-	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">tu - C</td> <td>tugâmbu</td> </tr> <tr> <td>tu - (V = a, e)</td> <td>tuâza</td> </tr> <tr> <td>t - (V = i, o)</td> <td>tolo, tiya</td> </tr> </table>	tu - C	tugâmbu	tu - (V = a, e)	tuâza	t - (V = i, o)	tolo, tiya
tu - C	tugâmbu						
tu - (V = a, e)	tuâza						
t - (V = i, o)	tolo, tiya						

2.3.2.13. Le préfixe « constituant » numéro quatorze *bu*

La catégorie nominale numéro quatorze, représentée par le préfixe « constituant » *bu*, inclut uniquement des substantifs au du singulier. Les objets, les personnes, les situations ou les états que le vocabulaire contenu dans cette catégorie nominale intègre sont quantifiables, mais ne sont pas dénombrables. Cette catégorie nominale peut servir d'augmentatif dans certaines situations. Elle inclut deux types de vocabulaire. Des substantifs qui n'ont pas d'équivalents au pluriel et qui marquent le côté abstrait et durable des choses. Ils représentent des états d'humains ou de choses, des qualités, des défauts qui ont une durée de vie assez longue dans le temps, ou qui ne disparaissent pas facilement une fois qu'ils se présentent. Voici une liste non exhaustive du vocabulaire qui fait partie de cette catégorie.

bubôndia *n.sg.cl.* [BU] : l'humidité.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

buêso *n.sg.cl. [BU-]* : la chance.

buîmi *n.sg.cl. [BU-]* : l'égoïsme.

bulômbi *n.cl. [BU-]* : la noirceur.

bukuluntu *n.sg.cl. [BU-]* : l'aînesse, l'ancienneté.

bûmôlo *n.cl. [BU-]* : la paresse.

bunsâna *n.cl. [BU-]* : 1. la tristesse, l'affliction, le chagrin, 2. le malheur.

buntidi *n.cl. [BU-]* : la sauvagerie.

bunzênzenze *n.cl. [BU-]* : la douceur, le sucré.

Ce préfixe intègre aussi le vocabulaire inclus dans l'appariement [BU-MA]. Ce binôme n'intègre que peu de substantifs. Il comprend des objets, des situations ou des liens familiaux qui ont la particularité de se répandre dans l'espace et d'évoluer, parfois de façon exponentielle, pour permettre à une structure de grandir ou de s'agrandir à l'infini, dans l'absolu. Mais l'objet complet peut être détruit et il est impossible de revenir en arrière si cela se produit, il faut reconstruire. Voici la liste des substantifs inclus dans cette catégorie.

buaku *n.cl. [BU-MA]* : une wagon.

buala *n.cl. [BU-MA]* : une village.

buâtu, *n.cl. [BU-MA]*, (**pl. mâtu**) : 1. une pirogue, 2. une auge, 3. une navette (tissage).

bubêlo *n.cl. [BU-MA]* (**pl. mabéla**) : la maladie, un état maladif.

budîmbu *n.cl. [BU-MA]* : de la glu.

buko *n.cl. [BU-MA]* : les beaux-parents, le gendre, la bru.

bumpua *n.cl. [BU-MA]* : 1. une société, 2. une association, 3. un groupe de femmes polygames.

bungânga *n.cl. [BU-MA]* : 1. la magie blanche, 2. un fétiche.

2.3.2.14.1. La construction de l'appariement

La catégorie nominale numéro quatorze a, représentée par le préfixe « constituant » *bu*, forme appariement avec la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe constituant *lu*, pour marquer l'alternance du singulier et du pluriel des substantifs. Voici le schéma qui résume la configuration de l'appariement. L'alternance formant l'appariement est notée [LU-BU].

sing. /11lu-————— pl./14a. bu

2.3.2.14.2. La morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant » *bu*, représentant la catégorie nominale numéro quatorze a, possède les mêmes caractéristiques que celle décrite au paragraphe 3.2.4.2.13.2.

P-	┌	bu - C	buwa
		bu - V	

2.3.2.15. Le préfixe « constituant » numéro quinze, *ku*

La catégorie nominale numéro quinze, représentée par le préfixe « constituant » *ku*, inclut uniquement des substantifs au singulier. Elle est composée de deux sortes de d'appariements.

Premièrement, elle forme un appariement avec la catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe constituant *ma*. La liste de substantifs inclus dans cette catégorie nominale n'est que de trois mots.

kôko, *n.cl.* [KU-MA], (**pl môko**) : une main, un bras, un manche d'outil.

kûlu, *n.cl.* [KU-MA] : 1. un pied, 2. une jambe, 3. un pied de meuble.

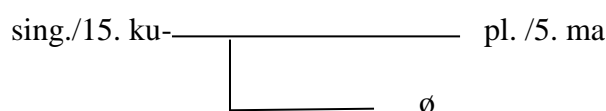
kûma, *n.cl.* [KU-MA] : endroit, lieu, place, mouvement, moment distinct.

Deuxièmement, cette catégorie permet d'intégrer les verbes à l'infinitif de la voix active ou de la voix passive substantivés. Ces verbes substantivés

indiquent une action qui se fait. Le français donne aussi cette possibilité quand-on parle du manger et du boire. Dans ce cas, la marque de la catégorie nominale est omise et ne se rencontre qu'à travers le préfixe qui marque l'accord du substantif avec ses compléments au sein de la phrase.

2.3.2.15.1. La construction de l'appariement

Cette catégorie nominale comporte peu de substantifs pour les dans l'appariement [KU-MA]. Voici un schéma qui résume la situation. L'alternance formant l'appariement est notée [KU-MA].



2.3.2.15.2. Morphologie du préfixe « constituant »

La morphologie du préfixe « constituant » *ku*, ne se modifie jamais lorsque celui-ci est placé devant une consonne. En revanche, lorsque la lettre « u » est placée devant la voyelle « o » elle disparaît. Voici un schéma qui récapitule la situation :

P-	ku -	kûlu
	k - V	kôko

Conclusion

L'analyse de l'utilisation des différentes catégories nominales démontre que le système de classification nominale du lâri est parfaitement organisé. Les critères de classification sont précis. Il est facile de repérer la catégorie nominale d'un substantif par la position du préfixe à l'initiale du mot. Il est de tradition que les classificateurs [DI-] et [KI-] soient omis lorsqu'ils sont mentionnés ce qui peut occasionner pour celui qui a une connaissance limitée du système quelques difficultés.

Le contenu des catégories nominales est réglementé et très disparate. Certaines contiennent un volume considérable de substantifs. C'est le cas du

vocabulaire contenu dans binômes [MU-MI], [KI-BI], [DI-MA] et [N-N]. D'autres sont beaucoup plus restrictives dans le vocabulaire qu'elles acceptent en leur sein. C'est le cas des catégories nominales formant les binômes [MU-BA], [LU-TU], [LU-N]. Certaines catégories nominales sont très spécialisées et n'admettent qu'un nombre très restreint de substantifs. Les binômes [BU-MA], [KU-MA] et [LU-BU] en sont un exemple évocateur. On peut souligner qu'aucune catégorie nominale n'a été créée au hasard. Elles répondent toutes à un besoin ressenti par les locuteurs à un moment donné de leur histoire.

La marque du genre se fait par l'appariement de deux catégories nominales qui forment un binôme qui marque l'alternance entre le singulier et le pluriel.

Les emprunts suivent un circuit particulier puisqu'ils sont intégrés dans les catégories nominales numéro neuf et dix avant de rejoindre une autre catégorie nominale s'ils sont définitivement intégrés au vocabulaire du lâri.

Ce système favorise la création de néologismes par sa grande souplesse et la diversité de choix qui s'offre au locuteur. Mais, par le cadre très strict qu'il impose, et les contraintes que cela implique, cela limite la construction morphologique des substantifs.

2.4. Les diminutifs¹⁴⁴

Les diminutifs sont représentés par deux préfixes « constituants » au singulier, *ki* et *muâna* et deux préfixes « constituants » au pluriel *bi* et *bâna*. Le diminutif *muâna* se présente parfois sous la forme *muâ*.

2.4.1. Les préfixes « constituants » *ki* et *bi*

On forme le diminutif de certains substantifs en les faisant précéder du préfixe « constituant » *ki*, au singulier, et *bi* au pluriel.

Il est possible de renforcer l'action du diminutif. Le substantif concerné change alors de morphologie. Le substantif, qui sert de radical est dupliqué, soit en entier, soit partiellement. Dans le second cas de figure, il est possible de faire figurer uniquement la première partie du substantif. Voici trois exemples qui illustrent ces propos.

kimuânamuâna ou **kimuâmuâna** : un tout petit enfant.

bibalabala ou **bibabala** : de tous petits enfants.

¹⁴⁴ Ce paragraphe s'inspire de la *Grammaire lâri* du Père Schaub, p. 37-38, paragraphes 51 à 54.

kimbêlembê : un tout petit couteau, un couteau minuscule.

2.4.2. Les mots *muâ/muâna* et *bâna*

Ce procédé est plus utilisé pour former un diminutif que celui décrit précédemment. On place, devant le substantif qui doit être affecté par la marque de la diminution, les substantifs *muâna* (un enfant), qui peut être réduit à la particule *muâ* pour plus de confort et par économie ou le substantif *bâna* (des enfants). Le mot *muâna* représente le singulier et le mot *bâna* représente le pluriel. Les exemples proposés ci-dessous illustrent ces propos.

muâna nsusu : une poulette

muâ nzo *fia* *buzêngi* : une petite maison minuscule.

muâ nzo : une petite maison.

bâna nzo : des petites maisons.

2.4.2.1. La construction de l'appariement

La construction de l'appariement de ces substantifs suit l'alternance singulier/pluriel habituellement reconnue en lâri.

sing. /muâ/muâna ————— pl./bâna.

2.4.3. La particule d'accord simple *fi*

La particule d'accord simple *fi*, marque le singulier d'un substantif. Cette particule d'accord simple indique qu'une personne ou un objet est petit, minuscule où insignifiant et sous-entend une idée de dépréciation et de mépris de l'objet ou de la personne qui est caractérisé par cet accord. La particule d'accord simple *fi* est également utilisée comme particule d'accord ordinaire. Elle prend alors la forme morphologique *fia*. Voici quelques exemples qui illustrent les propos tenus.

Kimbêlembê **fia** me : Ce couteau minuscule est à moi.

Ni **fi** kua ? : C'est tout ? (ce tout petit peu).

2.4.3.1. La construction de l'appariement

La construction de cet appariement est simple, elle se fait avec le préfixe « bi » qui est utilisé comme pluriel.

sing. /20. fi/muâ/muâna _____ pl./8. bi-

2.4.3.2. La morphologie de la particule d'accord.

P-	fi – C	fimuâ muâna fi fia fiboté fié. (Ce tout petit enfant est beau)
	fi – V	

La morphologie de ce préfixe « constituant » ne varie jamais, que ce soit devant une consonne où devant une voyelle. La morphologie de ce préfixe « constituant » a été analysée au paragraphe 2.3.2.8.2.

2.5. Les locatifs et l'adverbe de manière bu

2.5.1. Les locatifs

Le locatif est un cas grammatical qui indique une localisation des objets et des personnes dans l'espace. Il exprime aussi la distance à laquelle se situent les choses par rapport à un repère fixe. Ils ne fonctionnent pas avec un appariement.

2.5.1.1. Le préfixe « constituant » numéro seize, ġu/ġa

Cette catégorie nominale représente un locatif abessif¹⁴⁵. Elle s'utilise pour signifier l'absence de mouvement, le repos. L'association du préfixe et d'un verbe peut être traduite par : ici, près, là en fonction des situations. Voici un exemple qui illustre ces propos et qui montre comment ce préfixe est utilisé comme accord au sein d'une phrase. C'est le substantif *ġûma* qui désigne un lieu, un endroit qui a été choisi.

ġûma ġô ġa ġaboté ġé : Cet endroit-là est agréable.

2.5.1.2. Le préfixe « constituant » numéro dix-sept *ku*

Le préfixe « constituant » numéro dix-sept *ku*, est un locatif qui peut être traduit par : ici, près, là, vers, en fonction du contexte. Il indique un mouvement, un éloignement par rapport au lieu décrit. Voici un exemple d'utilisation de ce préfixe « constituant ».

¹⁴⁵ Cette terminologie utilisée dans le *Dictionnaire de linguistique*, ibidem, p.1. Le locatif abessif indique la privation l'absence de mouvement.

Ku mbazi kua kubi (dehors il fait mauvais), littéralement : là dehors là ou là mauvais.

2.5.1.3. Le préfixe « constituant » numéro dix-neuf, *mu*

Cette catégorie nominale est un locatif inessif.¹⁴⁶ Il s'utilise pour décrire un mouvement vers l'intérieur dans lieu (maison) ou dans récipient (bouteille). Dans toutes les utilisations connues, il y a un sens de pénétration. Un être vivant, un matériau ou un objet peut produire l'action.

Morphologiquement, ce préfixe « constituant » est doté des mêmes caractéristiques que le préfixe « constituant » *mu*, cité au paragraphe 2.3.2.1. Voici un exemple d'utilisation de ce locatif avec le substantif *nzo* (une maison).

Mû nzo mu mua mubote mue. (L'intérieur de cette maison est agréable).

2.5.2 Le préfixe « constituant » numéro dix-huit, *bu*

Cette catégorie nominale représente un adverbe de manière. Il s'utilise pour traduire le concept « de cette façon, ainsi ». Morphologiquement, il est doté des mêmes caractéristiques que le préfixe *bu* cité au paragraphe 2.3.2.13. Voici deux exemples qui illustrent l'utilisation de cette catégorie nominale.

bu bubote. (De cette façon, c'est bien)

bua buingi ka sadidi (il travaille beaucoup), littéralement : ainsi beaucoup il travaille.

Conclusion

Le système de catégorisation nominal est complexe, lexicogrammaticales, et inséparable du complexe radical + suffixe d'un substantif. Chaque catégorie nominale a un ou plusieurs rôles définis et précis à remplir. La fonction la plus évidente, remplie par les catégories nominales numérotées d'un à quinze inclus est d'indiquer la marque du genre par la formation de binômes. La seconde fonction du système de catégorisation nominale est de structurer l'emploi des locatifs. La troisième fonction est de gérer le marquage des augmentatifs et des diminutifs avec la catégorie nominale numéro deux, représentée par le préfixe « constituant », *ba*, la catégorie nominale numéro quatorze,

¹⁴⁶ Cette terminologie utilisée dans le *Dictionnaire de linguistique*, ibidem, p.16. Le locatif inessif indique un lieu à l'intérieur duquel se place le procès du verbe.

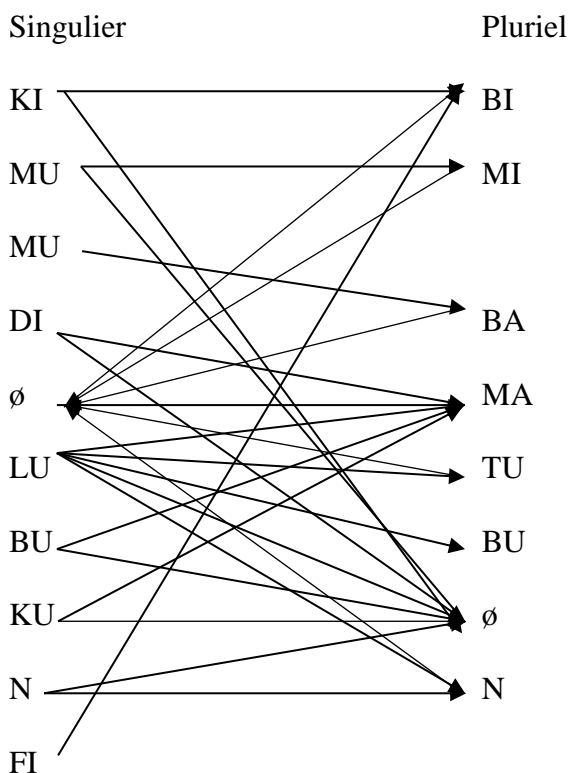
CHAPITRE II La lexicographie lârî : contenu et organisation.

représentée par le préfixe « constituant » *bu*, et la catégorie nominale numéro vingt, représentée par les préfixes « constituant » *fi/muâ*.

La dernière fonction remplie par ces catégories nominales est d'intégrer, pour chacune des quinze premières catégories, un vocabulaire spécifique qui les rend uniques et reconnaissables par un large public de locuteurs locaux. C'est ce système de catégorisation qui est le fondement du fonctionnement de la langue et de l'organisation grammaticale des phrases.

Pour mieux appréhender les enjeux relatifs à la connaissance de ce système, voici un schéma qui récapitule les relations entretenues entre les vingt catégories nominales. Ce schéma est suivi d'un tableau qui résume les fonctions occupées par les catégories nominales et le type de vocabulaire qu'elles intègrent.

Schéma n°29, Récapitulatif des relations concernant la marque du genre entre les catégories nominales.



On remarque sur le schéma de la page précédente que la majorité des catégories nominales est susceptible de contenir des substantifs sans singulier et sans pluriel.

CHAPITRE II La lexicographie lârî : contenu et organisation.

Tableau n°14, Récapitulatif des fonctions des vingt catégories nominales.

n°	Préfixe constituant	Genre	Fonction			
			Intégration du vocabulaire	Augmentatif	Diminutif	Locatif
1	mu	Sing	Concerne les fonctions sociales et familiales des humains uniquement.			
2	ba	Pl	Superlatif Mêmes fonctions que la catégorie n°1.	x		
3	mu	Sing	Intègre des noms d'objets et de végétaux importants Intègre des fonctions secondaires et instables pour l'homme.			
4	mi	Pl	Mêmes fonctions que la catégorie n°3.			
5	di	Sing	Intègre une notion de lourd, massif, compact, dans ce qu'elle désigne. Notion de dangers pour l'homme.			
6	ma	Pl	Mêmes fonctions que la catégorie n°5. Intègre des noms de parties d'objets ayant une vie longue. Intègre des noms de parties d'objets ayant une vie courte. Intègre des noms de partie du corps. Intègre les noms de liquides.			
7	ki		Désigne des objets ou des situations produisant des résultats concrets. Désigne des objets massifs vus comme monobloc. Désigne des objets ou des situations produisant des résultats concrets.			
8	bi	Pl	Mêmes fonctions que la catégorie n°7.		x	
9	n	Sing	Catégorie fourre-tout. Intègre les emprunts.			
10	n	Pl	Mêmes fonctions que la catégorie n°9. Substantifs désignant des collectifs de petite taille.			
11	lu	Sing	Désigne des objets faits de plusieurs parties. Désigne des parties d'objets. Désigne des animaux rares ou ayant un mode de vie peu commun. Substantifs désignant des concepts abstraits avec une durée de vie courte.			
13	tu	Pl	Désigne des objets faits de plusieurs parties ou des êtres vivants faisant parti d'un tout plus grand.			
14	bu	Sing	Intègre les mots à concept abstrait et durée de vie longue. Intègre les noms d'objets ou de situations amenés à grandir à l'infini.	x		
14a	bu	Pl	Spécialisée dans la dénomination des espèces de champignons.			
15	ku	Sing	Très spécialisée Intègre les verbes substantivés			
16	ğü/ğâ		Absence de mouvement			x
17	ku		Mouvement d'éloignement par rapport au lieu décrit.			x
18	bu		Adverbe de manière (de cette façon, ainsi).			
19	mu		Décrit un mouvement vers l'intérieur.			x
20	fi/muâ		Diminutif (petit, minuscule).		x	

Les relations entre les catégories nominales et les marques qui renseignent sur le genre sont complexes car une catégorie nominale représentant un substantif au singulier peut inclure plusieurs appariements pour former des pluriels. C'est le cas avec la catégorie nominale numéro onze qui est représentée par le préfixe « constituant » *lu*. Une catégorie nominale représentant un substantif au pluriel peut elle aussi comprendre plusieurs appariements pour former le singulier des substantifs, à l'exemple de la catégorie nominale numéro six, représentée par le préfixe « constituant » *ma*. Une catégorie nominale peut avoir au singulier et au pluriel la même orthographe. C'est le cas du préfixe « constituant » *bu* qui est présent au singulier dans le cadre de l'appariement [BU-MA] et qui est également présent au pluriel dans le cadre de l'appariement [LU-BU]. C'est aussi le cas du préfixe « constituant » *n*, dans le cadre de l'appariement [N-N].

Le locuteur doit en permanence faire une analyse du discours. Il lui est donc indispensable de connaître l'appariement de chaque substantif utilisé. Il est, dans le cas contraire, dans l'impossibilité de construire grammaticalement une phrase correcte car il ne peut pas faire les accords grammaticaux qui s'imposent et ne peut en aucun cas donner du sens à ses propos. Un soin tout particulier doit être apporté à la mention des différents appariements dans le dictionnaire qui doivent permettre de guider efficacement l'utilisateur dans ses recherches.

La grande difficulté que l'on rencontre lors de l'étude de ce système se trouve dans le repérage des mots dont la marque de la catégorie nominale est omise à l'écrit. Seul l'analyse des particules d'accord des mots qui sont rattachés au substantif qui a la fonction « sujet », permet d'apporter une réponse satisfaisante. Les catégories nominales concernées par cette omission sont le numéro un représentée par le préfixe « constituant » *mu*, la numéro quatre représentée par le préfixe « constituant » *di*, et la numéro six représentée par le préfixe « constituant » *ki*. On constate que dans tous les cas de figure, ce sont des catégories nominales qui portent la marque du singulier.

Pour démontrer la complexité du système, et l'importance de la place accordée aux substantifs dans la grammaire lâri, nous avons schématisé les relations de la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*, avec la totalité des autres catégories nominales existantes.

Il existe trois types d'accord différents en lârî, l'accord simple, l'accord ordinaire et l'accord composé. Cette terminologie est celle adoptée par le Père Gaston Schaub dans sa *Grammaire Lari*¹⁴⁸.

3.1. La particule d'accord simple

3.1.1. Morphologie de la particule d'accord simple

La morphologie de l'accord simple est facile à reconnaître car elle est la simple répétition de la morphologie du préfixe « constituant » utilisé dans la construction d'un substantif. La particule d'accord ne se différencie de la morphologie du préfixe « constituant » que pour les catégories nominales numéro un et trois, représentées par le préfixe « constituant » *mu*, et pour les catégories numéro neuf et dix, représentées par le préfixe « constituant » *n*. Le tableau proposé ci-dessous récapitule la situation de ces quatre catégories nominales.

Tableau n°15, Récapitulatif de la morphologie de la particule d'accord simple pour les cas particuliers.

Numéro de classe	Préfixe « constituant »	Particule d'accord simple
1	mu	wu
3	mu	wu
9	n	yi
10	n	zi

3.1.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord simple

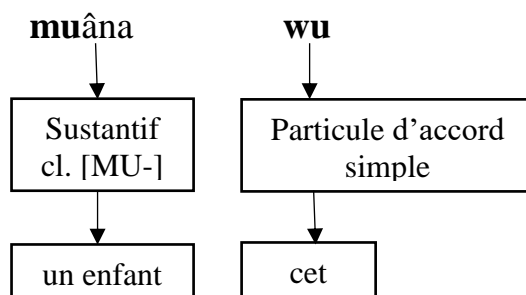
La particule d'accord simple s'emploie de plusieurs manières. Elle est un pilier dans la composition de la phrase en lârî. Sa parfaite connaissance est indispensable pour saisir les nuances du discours et produire les accords qui conviennent grammaticalement. Cette particule d'accord est utilisée dans plusieurs situations.

Premièrement, la particule d'accord simple est utilisée comme démonstratif. Contrairement au français, le démonstratif se place toujours après le nom. Voici quelques exemples d'utilisations qui permettent de mieux comprendre cet état de fait.

¹⁴⁸ R.P. Gaston Schaub, *Grammaire lari*, p. 38.

Schéma n° 31, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme démonstratif.

muâna wu : cet enfant.



nuni yi : cet oiseau.

mvula zi : ces pluies.

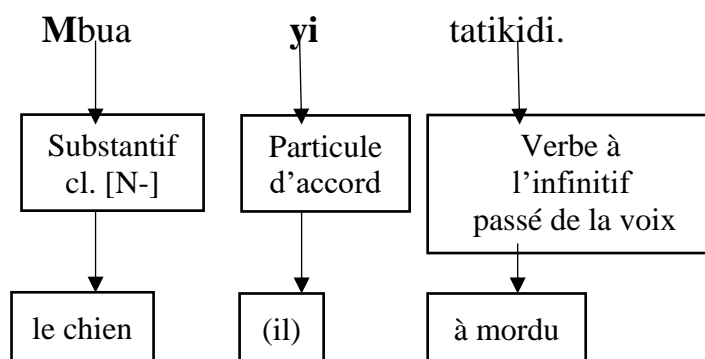
kikuntu ki : ce vêtement.

lukaya lu : cette feuille.

Deuxièmement, la particule d'accord simple est utilisée comme pronom personnel sujet pour les noms de choses, de végétaux et d'animaux, au singulier comme au pluriel. Voici quelques exemples d'utilisations qui permettent de mieux comprendre cet état de fait.

Schéma n° 32, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme pronom personnel.

mbua yi tatikidi : le chien (il) a mordu.



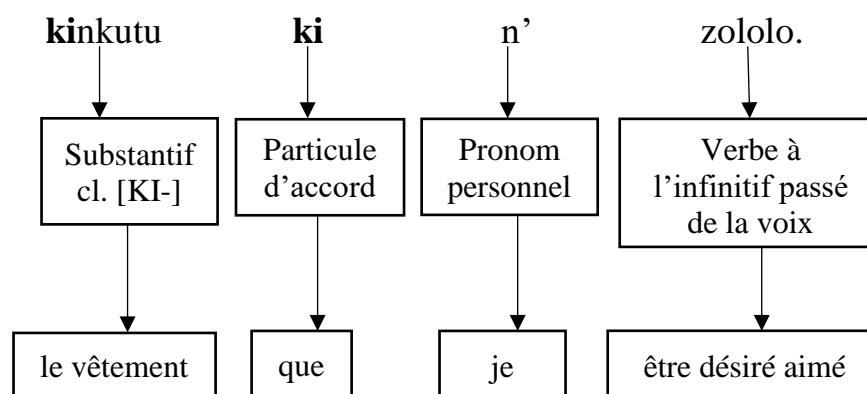
lukaya lu buidi : la feuille (elle) est tombée.

binzu bi tabukidi : les marmites (elles) sont cassées.

Troisièmement, la particule d'accord simple est utilisée comme pronom relatif. Elle permet de traduire les pronoms qui, que, quoi, dont, où. En lâri, les pronoms relatifs s'expriment uniformément par cet accord simple. C'est le contexte ou la forme du verbe qui établit une distinction dans la traduction. Voici un exemple d'utilisation qui permet de mieux comprendre l'utilisation de cette particule d'accord.

Schéma n° 33, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme pronom relatif.

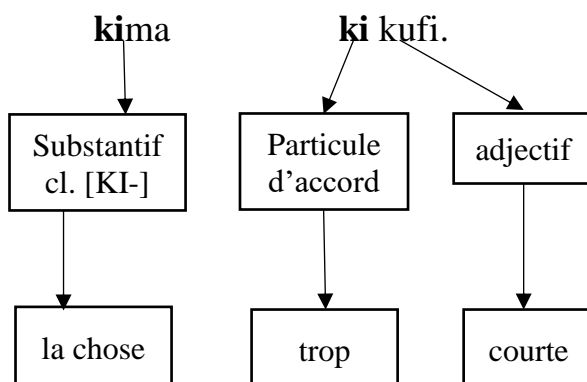
kinkutu ki n'zololo : Le vêtement que je désire.



Quatrièmement, la particule d'accord simple est utilisée avec un adjectif pour marquer un excès, un défaut ou un manque. Cette façon de procéder permet de différencier et de nuancer un accord. La particule d'accord se transforme en préfixe, elle est agglutinée à l'adjectif. Voici quelques exemples d'utilisations qui permettent de mieux comprendre cet état de fait.

Schéma n° 34, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme particule d'accord d'un adjectif.

kima kikufi : la chose est trop courte.



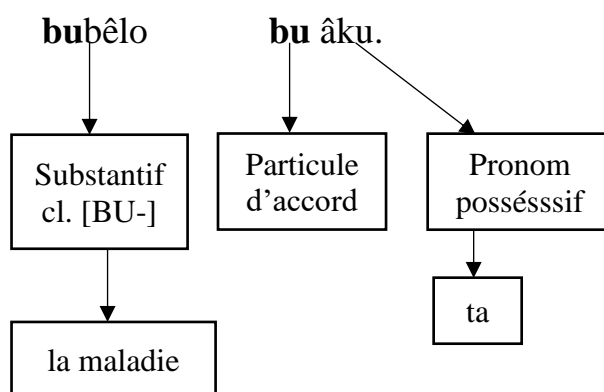
bititi bike : Il y a trop peu d'herbe.

tadi **kinene** : La pierre est trop grosse.

Cinquièmement, la particule d'accord simple est utilisée comme suffixe d'accord avec les pronoms possessifs. Elle s'agglutine avec le pronom possessif. Le tout se place toujours après le substantif qualifié. Le tableau récapitulatif qui concerne les pronoms possessifs est visible au paragraphe 2.1.1.2.1 de la première partie de ce deuxième chapitre.

Schéma n° 35, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme suffixe d'accord avec un pronom possessif.

bubêlo buâku : ta maladie.



malâla m'ânda : ses oranges.

ba **diaku** : ton palmier.

La particule d'accord subit un changement morphologique lorsque le substantif appartient aux catégories nominales numéro neuf, représentée par le préfixe « constituant » *n*, et la catégorie nominale numéro trois représentée par le préfixe « constituant » *mu*.

La particule d'accord qui appartient à la catégorie nominale numéro neuf *n*, la particule *yi* ne s'exprime pas. Le pronom possessif se présente alors sans accord, avec seulement son radical.

nzo êto : nôtre maison.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

Le même phénomène se reproduit, avec la catégorie nominale numéro trois *mu*. La particule *wu* ne s'exprime pas. Le pronom possessif se présente alors sans accord, avec seulement son radical.

m'ti êno : vôtre arbre.

Sixièmement, la particule d'accord simple est utilisée dans le cadre de la flexion du nombre. En lâri, les six premiers nombres cardinaux s'accordent en genre avec le substantif qu'ils qualifient. L'accord se fait avec la particule d'accord simple utilisée comme préfixe. La particule est alors agglutinée avec le radical du mot représentant le chiffre. Voici un tableau qui récapitule la situation et qui montre les différentes morphologies possibles que peut avoir l'écriture d'un chiffre cardinal.

Tableau n°16, Récapitulatif de l'utilisation des particules d'accord simple pour l'accord des nombres cardinaux.

Catégorie nominale	Chiffre 1	Chiffre 2	Chiffre 3	Chiffre 4	Chiffre 5	Chiffre 6
MU	mosi					
BA		bôle	batatu	baya	batânu	basâmbanu
MI		miôle	mitatu	miya	mitânu	misâmbanu
DI	dimosi					
MA		môle	matatu	maya	matânu	masâmbanu
KI	kimosi					
BI		biôle	bitatu	biya	bitânu	bisâmbanu
N	mosi					
N		zôle	tatu	ya	tânu	sâmbanu
LU	lumosi					
TU		tuôle	tutatu	tuya	tutânu	tusâmbanu
BU	bumosi					
KU	kumosi					
MU	mosi					

Quelques exemples sont présentés, ci-dessous, ils permettent d'illustrer ces propos. Les accords avec les noms des chiffres, de un à six inclus, sont présentés dans leur intégralité pour permettre de mieux comprendre le fonctionnement et l'utilisation de la particule d'accord simple. Le nombre devient, dans ce cadre un simple adjectif qui qualifie un nom. Voici une liste d'exemples qui concerne le chiffre un.

mutima mosi **ou m'tima mosi** : un cœur.

dînu dimosi : une dent.

kiâmvu kimosi : un pont.

nsûsu mosi : une poule.

ludimi lumosi : une langue (anatomie).

buâtu bumosi : une pirogue.

kûlu kumosi : une jambe.

Les accords avec les chiffres de deux à six sont présentés afin de montrer la variété des accords produits par les particules d'accord simple et leur utilisation dans le cadre de la flexion du nombre. Il est de tradition de ne pas mentionner la désinence qui marque l'accord simple au singulier, pour les catégories nominales numéro un et trois, représentée par le préfixe « constituant » *mu* et pour la catégorie numéro neuf, représentée par le préfixe « constituant » *n*. Voici une liste d'exemples qui concerne les chiffres de deux à six.

m'tu miôle : deux têtes.

mbu tatu : trois moustiques.

mâtu matatu : trois pirogues.

bâla baya : quatre enfants.

miôngo mitanu : cinq montagnes.

tuse tusâmbanu : six visages.

buwa butatu : trois champignons.

nzo zôle : deux maisons.

La catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant » *n*, fonctionne de façon particulière. La marque de l'accord est omise, le radical du mot se présente nu, sans marque d'accord.

Le chiffre deux fonctionne différent des autres chiffres. Son fonctionnement est une exception. Le radical de ce mot, *ôle*, débute par une voyelle. La règle veut qu'en lâri un substantif, un adjectif ou un verbe ne peut pas débiter par une voyelle. La particule d'accord simple *zi*, est alors utilisée à l'initiale du mot. Une contraction se produit entre la voyelle « i » et la voyelle « o ». Le chiffre deux s'écrit donc *zôle* et non *ziôle*.

3.2. La particule d'accord ordinaire

3.2.1. Morphologie de la particule d'accord ordinaire

La particule d'accord ordinaire est formée en ajoutant une terminaison représentée par la lettre « a » à la particule d'accord simple. Si la particule concernée possède déjà une terminaison en « a », sa morphologie ne se modifie pas. Deux

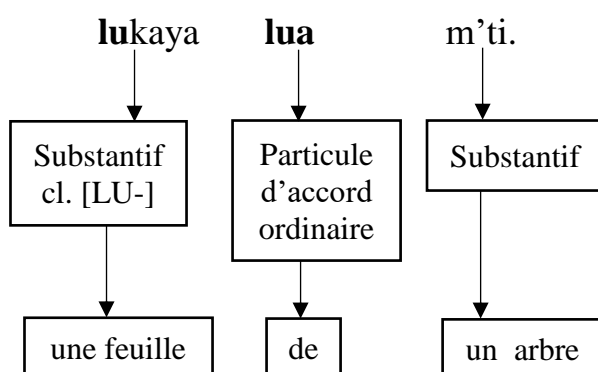
catégories nominales, la catégorie nominale numéro deux, représentée par le préfixe « constituant » *ba* et la catégorie nominale numéro six, représentée par le préfixe « constituant » *ma*, présente cette situation et ne changent donc pas de morphologie. L'orthographe de la particule d'accord simple et de la particule d'accord ordinaire est la même. La particule d'accord ordinaire se place toujours après le nom qu'elle qualifie.

3.2.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord ordinaire

L'accord ordinaire sert à décrire les relations qui peuvent exister globalement, entre les êtres vivants, entre les objets et entre les êtres vivants et les objets. En français, on emploie cet accord pour traduire un complément de nom. Voici quelques exemples d'utilisation de la particule d'accord ordinaire.

Schéma n° 36, Exemple d'utilisation de la particule d'accord ordinaire.

lukaya lua m'ti : la feuille de l'arbre.



Voici une liste d'exemples qui montrent l'utilisations qui est faite de cet accord ordinaire au sein de la phrase. Les exemples sont présentés par binômes. Cela permet de montrer le fonctionnement de la marque du genre.

1. L'appariement [MU-BA].

mûntu wa Nzâmbi : un homme de Dieu.

bântu ba mfumu : les hommes du chef.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

2. L'appariement [MU-MI].

m'lele (mulele) **wa** muâna : le pagne de l'enfant.

milele mia nkênto : les pagnes de la femme.

3. L'appariement [DI-MA].

(**di**)**ba dia** tâta : le palmier du père.

maba ma buko : les palmiers du gendre.

4. L'appariement [KI-BI].

(**ki**)**bâka kia** matadi : un mur de pierres.

bibâka bia m'toto : des murs de terre.

5. L'appariement [N-N].

nsusu ya mâma : la poule de la mère.

nsusu za ġata : les poules du village.

6. L'appariement [LU-TU].

lumbwe lua sângi : l'épervier de la forêt.

tumbwe tua makânga : les éperviers de la brousse.

7. L'appariement [LU-MA].

lukaya lua nti : la feuille de l'arbre.

makaya ma mfuluta : les feuilles du goyavier.

8. L'appariement [LU-N].

lusênde lua mbizi : l'arête du poisson.

nsênde za maba : les épines du palmier.

9. L'appariement [LU-BU].

luwa lua tâta : le champignon du père.

buwa bua tâta : les champignons du père.

10. L'appariement [BU-MA].

buâtu bua mfumu : la pirogue du chef.

mâtu ma mfumu : les pirogues du chef.

11. L'appariement [KU-MA].

kûlu kua mûntu : la jambe de l'homme.

mâlu ma bâla : les jambes des enfants.

12. L'appariement [FI/MUA-BI].

muâna nsusu fi, fia buzêngi : Ce poussin est minuscule.

bâna nsusu bi, bia buzêngi : Ces poussins sont minuscules.

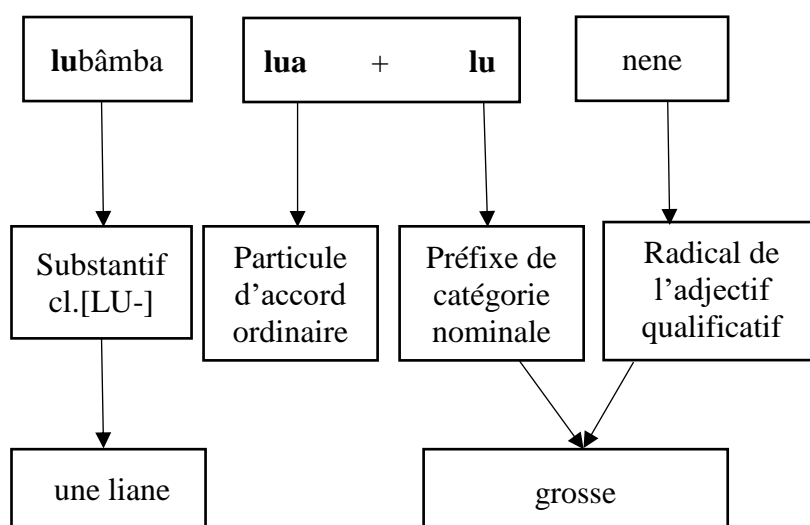
3.3. *La particule d'accord composé*

3.3.1. Morphologie de la particule d'accord composé

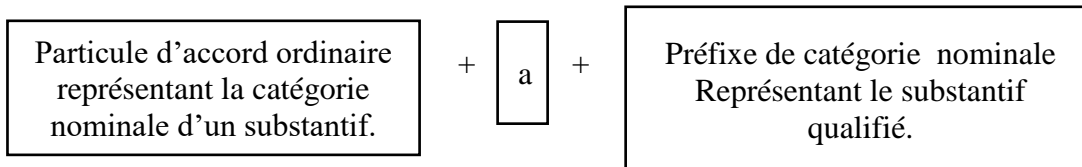
La particule d'accord composé contient deux éléments distincts. Sa morphologie est donc plus complexe. Pour construire un accord composé, on utilise l'accord ordinaire comme base de départ. A cet accord ordinaire, on ajoute le préfixe d'une catégorie nominale ou une marque prédéfinie. Ce préfixe est agglutiné au mot qualifié. Les catégories nominales numéro un et trois, représentées par le préfixe « constituant » *mu* et la catégorie nominale numéro quatre, représentée par le préfixe « constituant » *mi*, sont remplacées à l'initiale des mots par les consonnes « n » ou « m' » en fonction des règles orthographiques énoncées dans les paragraphes précédents. Voici un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n° 37, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé.

lubêmba lua lunene : *une* grosse liane.



Le schéma morphologique général de la particule d'accord composé est le suivant :



La particule d'accord ordinaire est toujours agglutinée avec la voyelle « a ». La particule d'accord est toujours agglutinée à l'adjectif qualificatif.

Une description détaillée de la morphologie de la particule d'accord composé au sein de la phase et dans toutes la catégorie nominale est proposée maintenant. Le préfixe « constituant » est indiqué caractère gras. La particule d'accord composé qui reprend ce préfixe est aussi notée en caractère gras.

Légende concernant les schémas :

« p- » : particule d'accord composé,

C : conconne,

V : voyelle

3.3.1.1. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro un et trois, *mu*

p-	m- C= (b, p, f, v)	m'toto wa mbote : une bonne terre.
	n- C= (C≠ b, p, f, v)	m'lele wa nkufi : un pagne court.
	m'- C (C= m)	muntu wâ m'mosi : l'unique homme.
	w- V	m'lembo wâ wônso : le doigt tout entier.

L'analyse des formules proposée dans le schéma descriptif proposé ci-dessus permet de faire le constat que la particule d'accord composé utilisée pour les catégories nominale un et trois, représentés par le préfixe « constituant » *mu*, a un fonctionnement complexe.

Premièrement, la morphologie de la particule placée en première position dans la formule, a une morphologie très différente du préfixe « constituant » de la catégorie nominale qu'elle qualifie.

Deuxièmement, la seconde particule change de morphologie devant certaines consonnes. On se retrouve ainsi avec deux possibilités morphologiques différentes.

wa + m

wa + n

Les changements opérés dans les deux premières configurations proposées ce font uniquement pour des motifs orthographiques.

Troisièmement, dans le cadre de la numération, lorsque l'on veut désigner une totalité, la première particule qui est comprise dans la formule se voit dotée d'un accent circonflexe et la seconde particule change encore de morphologie lorsqu'elle se trouve placée devant une voyelle ou devant la consonne « m ». On se retrouve ainsi avec deux possibilités morphologiques différentes supplémentaires.

wâ + w

wâ + m'

Il existe donc quatre possibilités morphologiques différentes pour l'utilisation d'une particule d'accord composé pour les catégories nominales numéro un et trois représentée par le préfixe *mu*.

3.3.1.2. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro deux, *ba*

p-	{	ba- C	batântu ba bakulu : de vieux ennemis.
			bâ baratu : tous les trois.
		b- V (V= a, e, o)	basôngi bâ bôle : les deux récolteurs de vin de palme

A l'inverse de la catégorie nominale précédente, la morphologie de la particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro deux, représentée par le préfixe « constituant » *ba*, est d'une utilisation simple.

Premièrement, la morphologie de la particule placée en première position dans la formule, a la même morphologie que celle du préfixe « constituant » de la catégorie nominale qu'elle représente. Elle est donc facilement repérable dans une phrase car elle ne subit aucune altération.

Deuxièmement, la morphologie de la seconde particule qui compose la formule se modifie devant une voyelle. La lettre « a » de la seconde particule disparaît.

Troisièmement, dans le cadre de la numération, lorsque l'on veut désigner une totalité, la première particule qui est comprise dans la formule se voit dotée d'un accent circonflexe. Cela permet de différencier l'utilisation de la particule composée de l'utilisation de la particule simple.

3.3.1.3. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro quatre, *mi*

p-	m- C (C= b, p, f, v)	m'nua mia mbi : de mauvaises bouches.
	n- C (C≠ b, p, f, v)	m'ti mia nla : des grands arbres.
	mi- V	miânzi miâ ntatu : les trois racines.
		m'samu miâ miôle : les trois choses

La morphologie de la particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro quatre, représentée par le préfixe « constituant » *mi*, propose plusieurs cas de figures dans sa configuration morphologique.

La première particule ne subit pas de changement de morphologie, elle se présente toujours sous la forme *mia*. En revanche, la seconde particule subit la règle d'orthographe du changement de lettre. L'accord est représenté par l'ajout de la consonne « m » devant les lettres « b », « p », « f » et « v ». Devant les autres consonnes, c'est la lettre « n » qui représente la marque de l'accord. On se retrouve ainsi avec deux possibilités morphologiques différentes.

mia + m

mia + n

Un accent circonflexe est ajouté à la terminaison en « a » de la particule *mia* lorsque l'on parle d'une totalité en numération.

Placée devant une voyelle, la particule *mi* ne change pas de morphologie.

3.3.1.4. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro cinq, *di*

p-	<div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> </div>	di- C	(di) kânda dia dinene : une grande famille.
		di- V (V ≠ i)	(di) yaya dia dikulûntu : le frère aîné le plus âgé.

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe « constituant » *di*, ne varie pas. On se retrouve toujours dans la même configuration : dia + di.

3.3.1.5. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro six *ma*

p-	<div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> </div>	ma- C	mako ma mabote : des mains propres.
		m- V	mênga mâ mônso : tout le sang.

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro cinq, représentée par le préfixe « constituant » *ma*, varie peu. Devant une voyelle, la particule ma se contracte, la lettre “a” disparaît car la formule a + o = o. Le même phénomène se produit avec la voyelle « i », a + i = i.

3.3.1.6. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro sept, *ki*

p-	<div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> </div>	ki- C	kînzû kia kiġa : une marmite neuve.
		kî- V (V = i)	kima kia kîngi : beaucoup d'une chose.
		ki- V (V ≠ i)	kima kia kiônzo : une chose en entier.

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro sept, représentée par le préfixe « constituant » *ki*, ne varie pas. On se retrouve toujours dans la même configuration : kia + ki. Cependant, devant la voyelle « i », on met un accent circonflexe sur la lettre « i » car cela provoque un redoublement de la voyelle et donc un allongement vocalique.

3.3.1.7. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro huit, *bi*

p-	bi- C	bimême bia bikênto : les brebis.
	bi- V (V≠ i)	bintu biâ biôle : les deux ananas.
	b- V(V=i)	binzembele bia bîngi : beaucoup de boucles d'oreilles.

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro huit, représentée par le préfixe « constituant » *bi*, ne varie pas. On retrouve toujours la même configuration : *bia* + *bi*. Comme pour le préfixe de la catégorie nominale numéro sept, la voyelle « i » se voit pourvue d'un accent circonflexe à cause du redoublement de la lettre qui provoque un allongement vocalique.

3.3.1.8. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro neuf, *n*

p-	n- C (C = d, t, l, s, z)	nzila ya nda : un long chemin.
	n'- C (C= n)	ngo ya n'nene : un gros léopard.
	y- V (V=i)	mbîzi ya yîngi : beaucoup de viande.
	z- (V=o)	nzo ya zôle : la deuxième maison.
	∅ (chiffre ≠ 2)	nzo ya tânu : la cinquième maison.

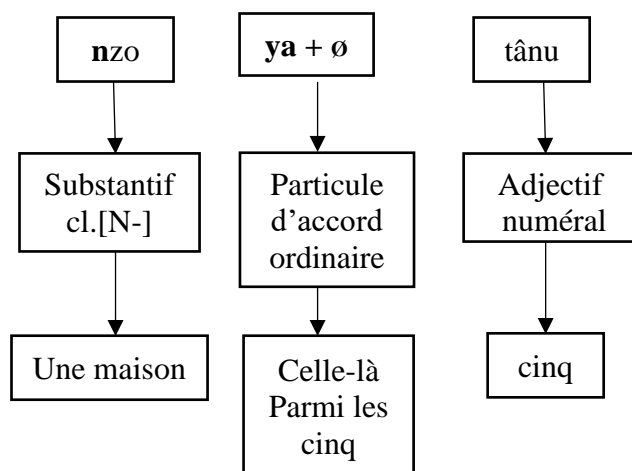
La morphologie de la particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro neuf, représentée par le préfixe « constituant » *n*, varie dans certaines circonstances. Dans la plupart des cas la morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro neuf, se présente sous la forme *ya* + *n*.

Cependant, avec l'adjectif qualificatif *ingi* (beaucoup) qui débute par une voyelle, la morphologie de la particule composée se modifie. Elle se présente sous la forme *ya* + *y*. La semi-consonne « y » de l'accord simple est repris dans ce cas de figure particulier.

On remarque également un fonctionnement particulier qui concerne les chiffres ordinaux. Généralement la morphologie de la particule composée constatée est *ya + Ø*. Le signe \emptyset indique l'absence d'accord. Un chiffre ordinal se présente donc avec son radical dépourvu de marque d'accord, comme dans l'exemple suivant.

Schéma n°38, Exemple d'utilisation du chiffre cinq avec un substantif de la catégorie nominale numéro neuf.

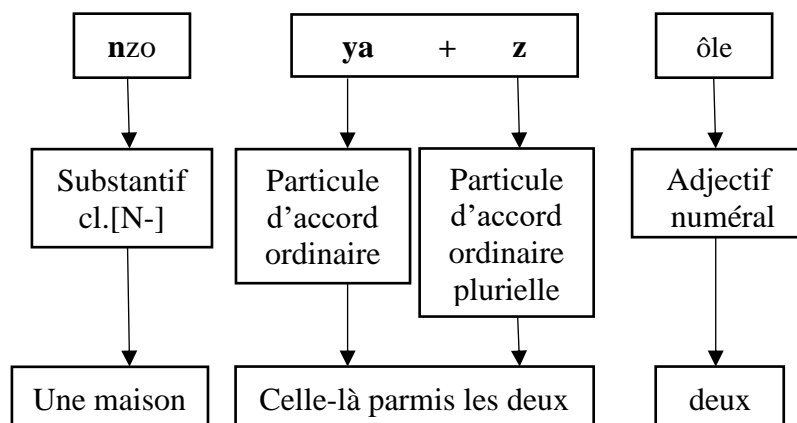
nzo ya tânu : la cinquième maison.



Le chiffre deux, *ôle*, fait exception à la règle car il débute par une voyelle. Dans ce cas précis, la morphologie de la particule composée se modifie. Elle se présente sous la forme *ya + z*. La particule simple *zi*, de l'accord pluriel est reprise.

Schéma n°39, Exemple d'utilisation du chiffre deux avec un substantif de la catégorie nominale numéro neuf.

nzo ya zôlé : la deuxième maison.



3.3.1.9. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro dix, *n*.

p-	N- C (C = d, t, l, s, z)	Nika <i>zad nui</i> : des serpents courts.
	n' - C (C= n)	no se <i>nene</i> : de gros leopardos.
	z- V	mbu <i>za zîngi</i> : beaucoup de moustiques.

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant » *n*, varie dans certaines circonstances. Dans la plupart des cas la morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro dix, se présente sous la forme *za + n*.

Cependant, lorsque l'adjectif qualificatif a pour consonne initiale la lettre « n », la particule d'accord composé se présente alors sous la forme morphologique *za + n'*.

On remarque également un fonctionnement particulier qui concerne les adjectifs qualificatifs qui débutent par une voyelle, *ingi* (beaucoup) et *ônzo* (tout, entier). La particule d'accord composé se présente alors sous la forme morphologique *za + z*. La particule d'accord simple *zi*, est reprise.

3.3.1.10 La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro onze, *lu*

p-	lu- C	lubâmba <i>lua lunene</i> : une grosse liane.
	lu- V	

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro onze, représentée par le préfixe « constituant » *lu*, ne varie pas. On se retrouve toujours dans la même configuration : *lua + lu*.

3.3.1.11. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro treize, *tu*

p-	tu- C	tu sego tua tubote : de bons rires.
	tu- V	

La morphologie de la particule composée de la catégorie nominale numéro treize, représentée par le préfixe « constituant » *tu*, ne varie pas. On se retrouve toujours dans la même configuration : tua + tu.

3.3.1.12. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro quatorze, quatorze a, et dix-huit, *bu*

p-	bu- C	budzûnu bua buboté : la tranquillité est une bonne chose.
	bu- V	

La morphologie de la particule d'accord composé des catégories nominales numéro quatorze, quatorze a et dix-huit, représentées par le préfixe « constituant » *bu*, ne varie pas. On retrouve toujours la même configuration : bua + bu.

3.3.1.13. La particule d'accord composé des catégories nominales numéro quinze et dix-sept, *ku*

p-	ku- C	ku /u kua ku djêdje : un petit pied.
	ku- V	

La morphologie de la particule d'accord composé des catégories nominale numéro quinze et dix-sept, représentées par le préfixe « constituant » *ku*, ne varie pas. On retrouve toujours la même configuration : kua + ku.

Voici un exemple d'utilisation de cette particule d'accord composé pour le préfixe, *ku*, le numéro dix-sept.

ku mbazi, **kua** **kubi** : Dehors, il fait mauvais.

3.3.1.14. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro vingt, *fi/mua*

La morphologie de la particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro vingt représentée par le préfixe « constituant » *fi/mua* présente un fonctionnement un peu particulier, car la particule d'accord composé a une morphologie différente de celle du préfixe « constituant » de la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. Le préfixe « constituant » *mua* s'accorde avec la particule d'accord *fi*. On se retrouve dans la configuration : *fi* + *fi*.

p-	[fi- C	muana nsusu fi, fia buzêngi : Ce poussin est minuscule.
		fi- V	

3.3.1.15. La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro seize, *ǧu/ǧa*

La particule d'accord composé de la catégorie nominale numéro seize représentée par le préfixe constituant *ǧu/ǧa* ne change jamais de morphologie au sein de la phrase. Elle est toujours représentée par la consonne « ǧ ». Voici un exemple qui illustre l'utilisation de cet accord.

ǧa ǧata **ǧâ**, **ǧabote ǧe** : Ici au village, il fait bon.

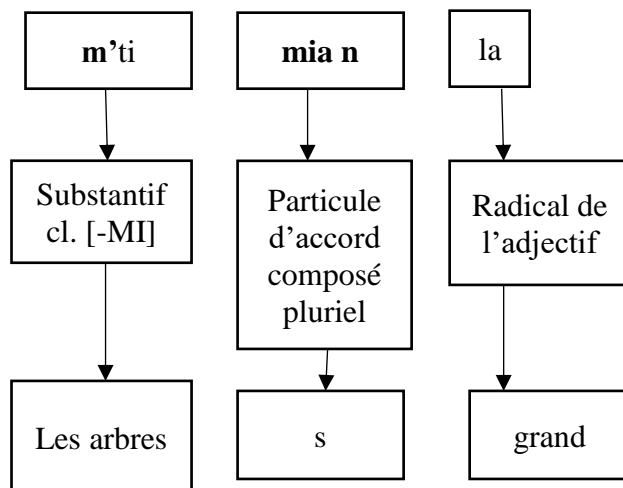
3.3.2. Les conditions d'emploi de la particule d'accord composé

La particule d'accord composé est utilisée dans trois situations distincts, pour marquer l'accord des adjectifs qualificatifs au sein de la phrase et dans le cadre de l'utilisations des chiffres cardinaux, et les chiffres ordinaux.

La particule d'accord composé est utilisée pour marquer l'accord grammatical des adjectifs qualificatifs au sein de la phrase. Le schéma numéro trente-neuf propose un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n° 40, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé pour l'accord grammatical d'un adjectif qualificatif.

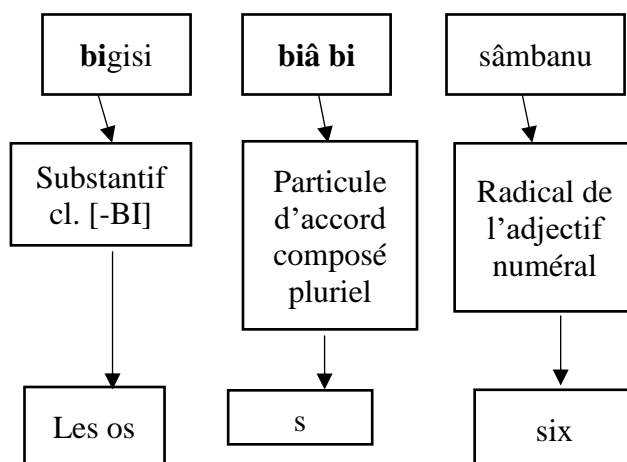
m'ti mia nla : des grands arbres.



La particule d'accord composé est aussi utilisée en numération pour indiquer une totalité ou une collectivité bien déterminée, lorsque l'on évoque les chiffres cardinaux. Dans ce cas précis, la voyelle, qui compose la particule en seconde ou troisième position, subit un allongement vocalique. Dans l'exemple proposé avec le schéma numéro quarante, un accent circonflexe est ajouté à la voyelle « a » qui représente la terminaison de la particule.

Schéma n° 41, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.

bigisi biâ bisâmbanu : les six os.

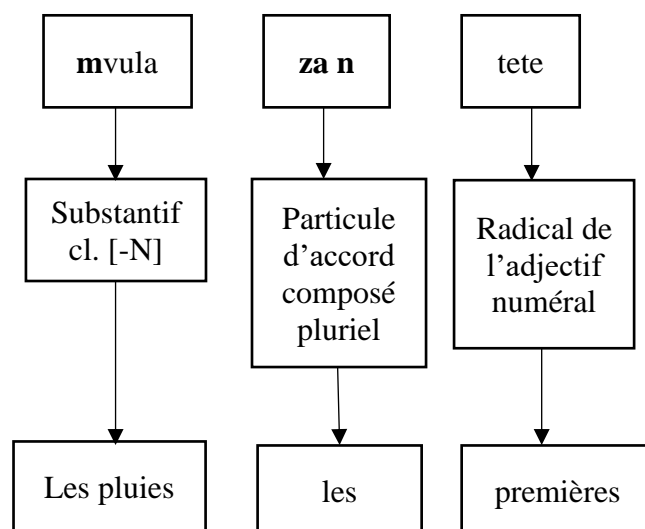


C'est cet allongement vocalique qui permet de faire la différence entre l'accord de l'adjectif qualificatif et celui qui concerne la numération.

On utilise également la particule d'accord composé pour la mention des chiffres ordinaux, dans un cadre très précis. Les nombres ordinaux ne s'utilisent qu'au singulier. La seule exception tolérée est le mot *ntete* (le premier) qui peut s'employer au pluriel. La phrase présentée dans le schéma numéro quarante et un illustre ces propos.

Schéma n° 42, Autre exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.

mvula za ntete : les premières pluies.



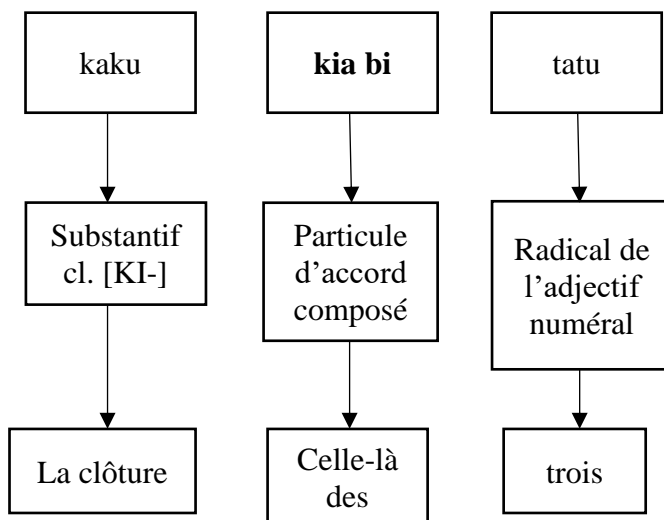
L'utilisation du nombre ordinal est un peu particulière. Elle nécessite quelques explications, car l'utilisation de la particule composée est un peu détournée de son utilisation habituelle¹⁴⁹.

Le schéma numéro quarante-trois propose un exemple commenté qui permet de mieux comprendre la façon dont se construit ce type de chiffre ordinal.

¹⁴⁹ Cette explication provient de la *Grammaire lârî du Père Schaub*, paragraphe 125, p.63-64.

(**ki**)*kaku* **kia** **bitatu** : la troisième clôture.

Schéma n° 43, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.



La traduction littérale de la phrase *kaku kia bitatu* est la suivante : la clôture, celle-là des trois qui sont là. Dans cette phrase le mot *kaku* (une clôture) est normalement suivi de la particule d'accord ordinaire *kia*, puisque c'est un substantif qui appartient à la catégorie nominale numéro quatre qui a pour préfixe « constituant » *ki*. La particule d'accords simple, *bi*, qui s'ajoute ensuite et qui est agglutinée avec le radical de l'adjectif numéral *tatu*, ne fait pas référence à la première clôture dont on parle dans la première partie de la phrase. Cette particule d'accord se rapporte à l'ensemble des trois clôtures qui sont là, parmi lesquelles on en a désigné une en particulier d'où la particule d'accord simple *bi*. La particule d'accord simple *bi* se justifie pleinement dans cette situation, puisque le mot *kaku* a pour appariement [KI-BI]. L'utilisation de la particule d'accord composé est donc modifiée, on se retrouve face à un accord singulier/pluriel lié dans la même phrase.

Tableau n°17 Récapitulatif des schèmes d'accord au niveau sémantique¹⁵⁰.

N° de catégorie	Préfixe "constituant"	Particules d'accords		
		Simple	Ordinaire	Composée
1	mu	wu	wa	wa n..., wa m
2	ba	ba	ba	ba ba ...
3	mu	wu	wa	wa n..., wa m
4	mi	mi	mia	mia n ..., mia mi
5	di	di	dia	dia di ...
6	ma	ma	ma	ma ma ...
7	ki	ki	kia	kia ki ...
8	bi	bi	bia	bia bi ...
9	n	yi	ya	ya n ...
10	n	zi	za	za n ...
11	lu	lu	lua	lua lu ...
13	tu	tu	tua	tua tu ...
14	bu	bu	bua	bua bu ...
14a	bu	bu	bua	bua bu ...
15	ku	ku	kua	kua ku ...
16	ǵu/ǵa	ǵu/ǵa		
17	ku	ku		
18	bu	bu		
19	mu	mu		
20	fi/mua	fi	fia	

La morphologie des particules d'accord ressemble fortement à celle des préfixes « constituants ». On retrouve la marque de chaque catégorie nominale plus ou moins altérée par des contraintes grammaticales orthographiques ou phonétiques. Seules, les catégories nominales numéro un et trois, représentée par le préfixe *mu* et les catégories nominales numéro neuf et dix, représentées par le préfixe *n*, renferment des particules d'accords qui n'ont aucune ressemblance avec la marque de la catégorie nominale d'origine.

Il est important de signaler ici quelques particularités orthographiques du lâri. Ces particularités se retrouvent dans toutes les situations d'écritures. Elles sont nées de difficultés prosodiques.

Après la lettre « n », la consonne « l » se change en « d ». Ainsi on doit écrire :

m'vu wa mla : une longue saison. (catégorie nominale numéro trois *mu*).

nzila ya nda : un long chemin (catégorie nominale numéro neuf *n*).

¹⁵⁰ Ce tableau est reproduit à l'identique, il provient de la Grammaire lâri du Père Gaston Schaub, paragraphe 71, p. 43.

La lettre « g » se change en « p » après le préfixe « constituant » de la catégorie nominale numéro neuf, *n*.

m'lûnga wa nga : un bracelet neuf (catégorie nominale numéro trois *mu*).

mpu ya mpa : un chapeau neuf (catégorie nominale numéro neuf *n*).

Conclusion

Le système de catégorisation nominale est au cœur du système des accords au niveau sémantiques. Sans une parfaite connaissance du préfixe qui caractérise chaque catégorie nominale et sans une parfaite maîtrise des appariements qui constituent le genre, il est impossible de produire une phrase correctement accordée.

Un accord reprend la marque du préfixe qui caractérise chaque catégorie nominale, excepté pour les catégories numéro un représentée par le préfixe « constituant » *mu*, numéro neuf et dix représentées par le préfixe « constituant » *n*.

4. La formation des adjectifs

4.1. Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs qualificatifs s'accordent avec le nom auquel ils se rapportent. Ils sont peu nombreux en lârî car leur liste est fermée, elle est reproduite, ici, dans son intégralité. Les adjectifs sont notés, dans cette liste, avec seulement leur radical. Aucune particule d'accord n'est mentionnée.

bakala : mâle, homme.

bi : mauvais, vilain, méchant.

bote : bon, beau, propre.

buâki : rouge.

djêdje : minuscule.

ğa : neuf, nouveau, frais.

îngi : nombreux, beaucoup, plusieurs.

kaka : autre, différent.

ke : petit.

kênto : femelle, féminin.

kufi : court.

kulu : vieux, ancien, usé.

kulûntu : âgé, ancien, aîné.

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

la : long, haut, profond.

lêke : jeune, cadet.

lômbi : noir.

nene : grand, gros.

ônzo : entier, tout.

En lâri, on ne retrouve jamais les adjectifs avec cette graphie. Une particule d'accord qui représente une catégorie nominale leur est adjointe. Le schéma général du mot est alors : Particule + Radical = adjectif accordé. Voici quelques exemples d'adjectifs accordés :

yevo kia kiğa : une nouvelle barbe *yevo* cl. [KI-BI]

lubâmba lua lunene : une grosse liane. *lubamba* cl. [LU-N]

mbizi za mbote : de bons poissons. *mbizi* cl. [N-N]

Pour bien comprendre la place et la fonction de la particule d'accord de l'adjectif qualificatif au sein de la phrase et le changement de morphologie qu'il engendre pour l'adjectif qualificatif concerné, voici une série d'exemples produite avec l'adjectif *boté*, accordé avec des substantifs provenant de catégories nominales différentes.

m'tima wa mbote : un bon cœur.

mbasa za mbote de bonnes lattes.

kima kia kibote : une belle chose.

bima bia bibote : de belles choses.

môko ma mabote : des mains propres.

tusego tua tuboté : de bons rires.

Cette série d'exemples permet de comprendre la complexité et la fréquence de la variation orthographique du préfixe de cet adjectif. Cela montre également la difficulté de traduction du même mot qui peut être amené à se modifier en fonction du contexte d'utilisation.

Cette série d'exemples permet aussi d'illustrer une des plus grandes difficultés rencontrées pour la constitution de la nomenclature du dictionnaire bilingue lâri-français, celle de la place à accorder à un adjectif qualificatif dans le classement alphabétique initial du vocabulaire qui constitue la nomenclature. Quel critère retenir pour classer ce type de mots, dont la première syllabe varie constamment et quel classement cohérent proposer pour permettre aux futurs lecteurs de se repérer facilement dans ce labyrinthe complexe

qu'est l'accord de l'adjectif qualificatif. Comment construire un article cohérent, avec les informations nécessaires sans en alourdir inutilement le contenu. Des propositions sont faites au troisième chapitre de ce travail pour intégrer cette catégorie grammaticale complexe à la nomenclature.

4.2. *Les adjectifs créés avec une formule comprenant un substantif*

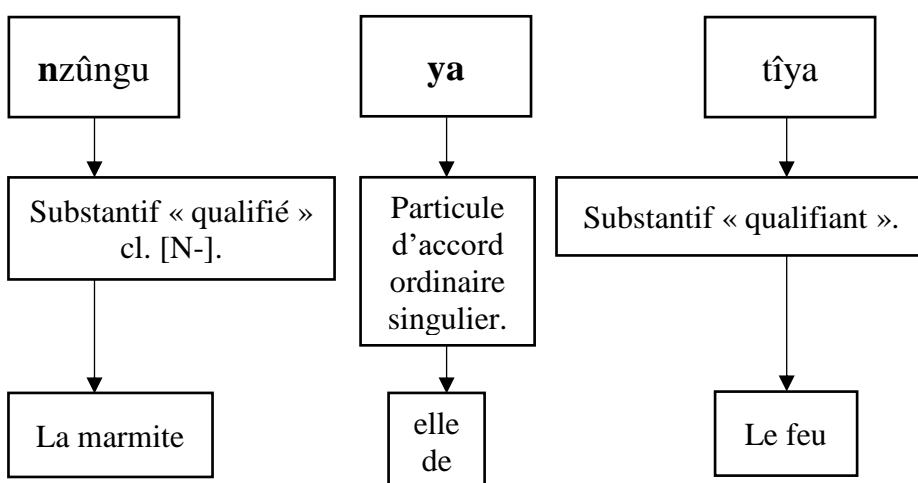
L'analyse de la formation des adjectifs qualificatifs et de leur accord au sein de la phrase nous a appris qu'ils étaient peu nombreux et que la liste de cette catégorie de mots était fermée. Pour pallier à cette limitation, le lâri a mis en place des systèmes permettant de créer des adjectifs à partir du vocabulaire déjà existant. Le substantif fait partie intégrante de ce système.

4.2.1. Les adjectifs créés grâce à l'association d'un accord ordinaire et d'un substantif.

Ce type de formule est très fréquemment utilisé pour composer un adjectif. Il comprend un substantif « qualifié », un accord simple et un substantif « qualifiant ». Le substantif « qualifié » subit la transformation imposée par le substantif « qualifiant ». C'est le substantif « qualifié » qui est toujours le sujet de la phrase et le substantif « qualifiant » qui est utilisé dans la composition de l'adjectif. Le schéma numéro quarante-quatre présente un exemple qui illustre ces propos.

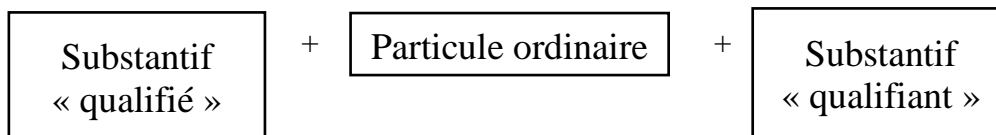
Schéma n° 44, Exemple de création d'un adjectif.

nzûngu ya tîya : une marmite chaude.



Le substantif *nzûngu*, n.cl. [N-] (une marmite), est le substantif « qualifié ». Le substantif *tiya*, n.cl. [KI-] (le feu), est le substantif « qualifiant ».

La morphologie de ce type d'adjectif est donc :



Voici deux autres exemples qui illustrent ces propos et qui permettent de mieux comprendre la construction de ce type d'adjectif.

(*ki*)salu **kia mpasi** : un travail difficile (littéralement : un travail de douleur). Le substantif *mpasi* n.cl. [N] signifie la souffrance

mankondi ma sûmbu : des bananes achetées. Le substantif *sûmbu* (un achat) vient du verbe *sûmba* : acheter.

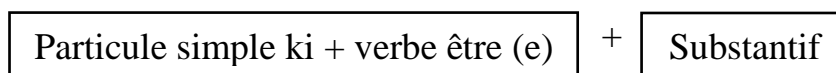
Cette manière de former les adjectifs est très fréquente en lârî et complète de façon conséquente la liste des adjectifs préexistante.

4.2.2. Les adjectifs créés avec le verbe auxiliaire être associé à un substantif

Il existe deux formules différentes qui permettant de former des adjectifs et qui incluent le verbe être. Ces deux formules présentent deux morphologies différentes.

La première formule est composée de l'adjonction du mot *kie*, (qui est), associée à un substantif. Le mot *kie* est formé de la particule simple, *ki*, à laquelle s'agglutine une désinence représentée par la voyelle « e » qui est la marque du verbe être. La morphologie de ce mot est donc la suivante : $ki + e = kie$.

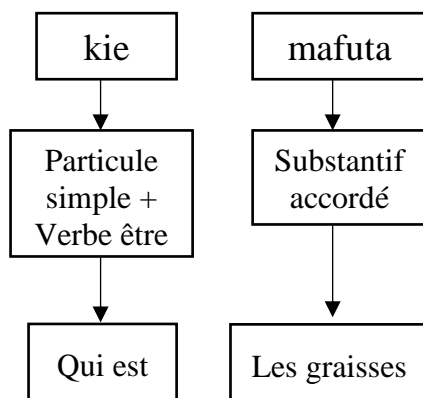
La morphologie générale de ce type d'adjectif est donc :



Le schéma numéro quarante-cinq montre un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la formation de ce type d'adjectif.

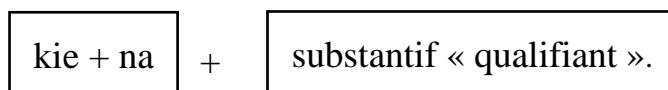
Schéma n° 45, Autre exemple de création d'un adjectif.

kie mafuta : gras.



La formule littérale de la traduction de l'adjectif « gras » est donc : qui est graisses. Le substantif graisse est toujours au pluriel en lâri. C'est un mot qui appartient à la catégorie nominale numéro six représentée par le préfixe constituant *ma*. Le mot *kie* est toujours placé devant le substantif « qualifiant ».

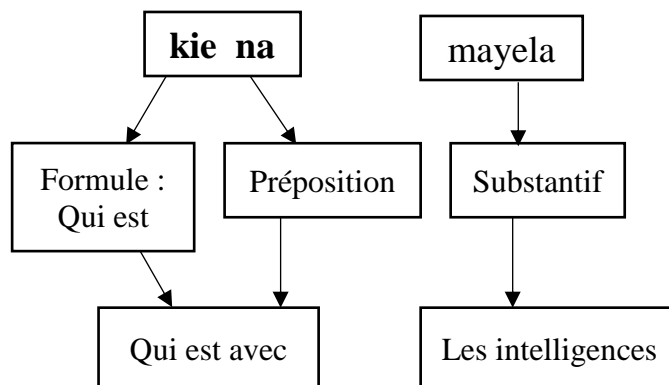
La seconde formule qui existe pour former un adjectif s'utilise avec la formule *kie na* associé à un substantif. Elle se traduit par : « qui est avec ». Le mot *kie* (qui est) se voit complété par la préposition *na* (avec). La morphologie de ce type d'adjectifs est donc la suivante :



Le schéma numéro quarante-six présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre comment est formé ce type d'adjectif.

Schéma n° 46, Troisième exemple de création d'un adjectif.

kie na mayela : qui est intelligent.



La traduction littérale est : « qui est avec les intelligences ». Le substantif *mayela* (intelligences) est un mot qui ne s'utilise qu'au pluriel, le singulier est inexistant dans les usages. Au niveau morphologique, la formule *kie na* est toujours placée devant le substantif « qualifiant ».

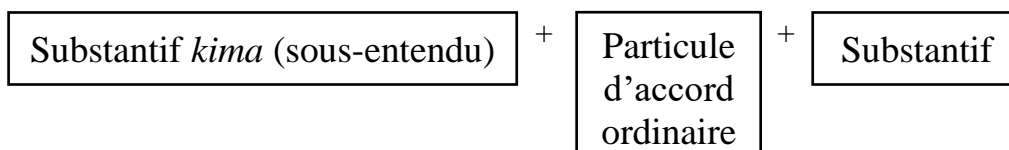
Voici quelques exemples qui permettent de mieux comprendre la formule de construction de ces adjectifs.

kie na bulolo : paresseux. La traduction littérale est : Qui est avec la paresse.

kie na buyelele : malin, rusé. La traduction littérale est : Qui est avec la ruse

4.2.3. Les adjectifs créés avec la formule *kima kia* suivie d'un substantif

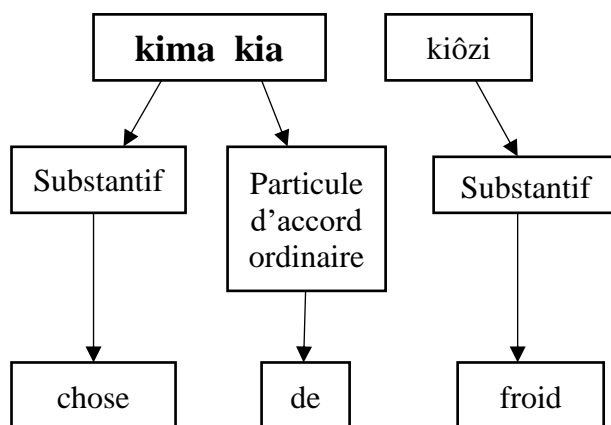
Cette formule est la plus utilisée en lâri. Le substantif *kima* (chose) est systématiquement sous-entendu dans la formule. Sa présence ne transparaît qu'à travers la présence de l'accord ordinaire *kia*. La morphologie de cette formule est donc :



L'exemple illustré par le schéma numéro quarante-sept permet de mieux comprendre la formule de construction de ce type d'adjectifs.

Schéma n° 47, Quatrième exemple de création d'un adjectif.

(kima) kia kiôzi : froid.



La particule d'accord ordinaire se place toujours devant le substantif « qualifiant ». Voici quelques exemples supplémentaires qui permettent de mieux comprendre la façon dont se créent les adjectifs construits avec cette formule.

Traduction \Rightarrow Traduction littérale.

kia ntalu : cher \Rightarrow chose de prix.

kia ngolo : fort \Rightarrow chose de force.

kia ndômbi : noir \Rightarrow chose de noirceur.

Conclusion

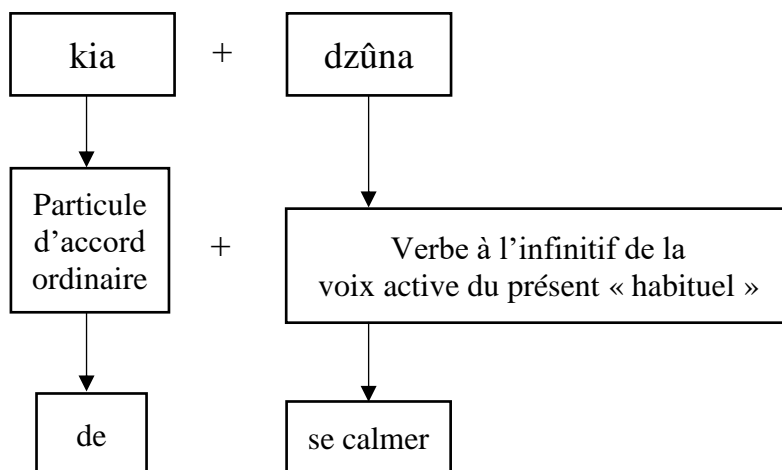
Les quatre formules qui président à la création d'un adjectif et qui contiennent un substantif sont présentées dans ce paragraphe. Ces formules sont assez faciles à reconnaître car la particule d'accord ordinaire est toujours placée devant le substantif « qualifiant ». Il existe encore d'autres formules qui concourent la création d'un adjectif et qui ne contiennent pas de substantifs.

4.3 Les adjectifs créés à partir d'un verbe

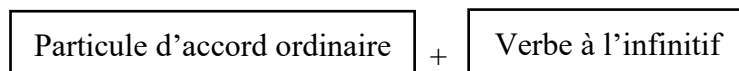
Il est possible de créer des adjectifs à partir d'un verbe. Cela permet de compléter l'offre déjà existante et d'étendre les nuances du vocabulaire. La formule ressemble, dans sa morphologie, à celle décrite au paragraphe 4.2.3. Le schéma numéro quarante-huit présente un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n° 48, Cinquième exemple de création d'un adjectif.

kia dzûna : calme.



La particule d'accord ordinaire se place toujours devant le verbe. La morphologie de la formule est donc la suivante :



Il n'existe pas d'autres formules incluant un verbe pour composer un adjectif. Pour mieux comprendre la construction de cette formule, d'autres exemples sont proposés ci-dessous.

- kia kuba* : dur → du verbe *kuba* (se durcir).
kia nôka : faible → du verbe *nôka* (s'affaiblir).
kia kula : adulte → du verbe *kula* (grandir).
kia kînda : solide → du verbe *kînda* (s'affermir).

4.4 Les adjectifs créés à partir d'un adverbe

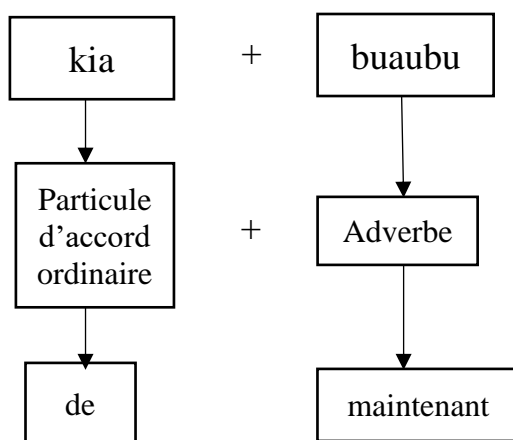
Les adjectifs créés avec un adverbe ont la même morphologie que ceux créés à partir d'un verbe. On retrouve la particule d'accord ordinaire *kia* associée à un adverbe. La formule est donc la suivante :

Particule d'accord ordinaire + adverbe.

Le schéma numéro quarante-neuf présente un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n° 49, Exemple de création d'un adjectif à partir d'un adverbe.

kia buaibu : actuel.



Dans cette formule comme dans toutes les autres présentées dans ce chapitre, le substantif *kima* (chose) est sous-entendu. Comme dans toutes les autres formules qui incluent la particule ordinaire, celle-ci est placée devant l'adverbe.

5. Le déterminant possessif

Les déterminants possessifs compris dans cette liste mentionnent seulement le radical du déterminant. Le déterminant s'accorde avec le mot qu'il représente où qu'il accompagne. Le singulier et le pluriel sont donc marqués par un préfixe qui s'ajoute au radical du mot et forme l'alternance entre deux catégories nominales.

(...) *âni* : mon, ma, mes.

(...) *âku* : ton, ta, tes.

(...) *ândi* : son, sa, ses.

(...) *êto* : notre, nos.

(...) *êno* : votre, vos.

(...) *âwu* : leur, leurs.

Comme pour tous les mots qui doivent être accordés au sein de la phrase, le déterminant possessif utilise de façon systématique la marque des catégories nominales. Le préfixe d'accord simple, qui est la marque d'une catégorie nominale, précède toujours le radical qui représente le déterminant possessif. Le déterminant possessif s'utilise donc sous la forme morphologique Préfixe + Radical.

Le préfixe est souvent agglutiné au radical, excepté pour les déterminants possessifs qui s'accordent avec des substantifs de la catégorie nominale numéro dix, représentée par le préfixe « constituant » *n*, et pour les substantifs des catégories nominales numéro un et trois représentées par le préfixe « constituant » *mu*. Un exemple, qui permet d'illustrer ces propos, est présenté ici avec le substantif *nuni* (un oiseau) qui appartient à la catégorie nominale numéro dix représentée par le préfixe « constituant » *n*.¹⁵¹

nuni z'âni : mes oiseaux.

nuni z'âku : tes oiseaux.

nuni z'ândi : ses oiseaux.

nuni z'êto : nos oiseaux.

¹⁵¹ Exemple extrait de l'ouvrage de Jean de Dieu Nsondé, p. 42.

nuni z'êno : vos oiseaux.

nuni z'awu : leurs oiseaux.

Le déterminant possessif se place systématiquement après le mot qu'il qualifie. Voici un autre exemple d'utilisation du déterminant possessif *âku* (ton, ta, tes), avec la marque des différentes catégories nominales existantes.

dînkondi dîâku : ta banane

mankondi mâku : tes bananes

kiamvu kiâku : ton pont

biamvu biâku : tes ponts

nzenza âku : ton invité

lukaya luâku : ta feuille d'arbre

tumfikini tuâku : tes chauves-souris

buwa buâku : tes champignons

kâlu kuâku : ton oreille

L'accord des déterminants possessifs ne peut être produit si le préfixe d'appartenance d'un substantif à une catégorie nominale déterminée n'est pas connu.

6. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels ont pour fonction de remplacer un nom ou un groupe de noms en étant sujet ou complément d'un verbe. En lâri leur rôle est fondamental au niveau sémantique. Il est encore plus utilisé qu'en français. La tableau numéro dix-huit présenté à la page suivante fait un rapide récapitulatif de la fonction de ces pronoms au niveau sémantique et de leur traduction en lâri.

Tableau n°18, Récapitulatif de la liste des déterminants personnels.

	(3) En lâri	Traduction	SUJET En lâri	Traduction	COMPLEMENT En lâri	Traduction
1ere personne singulier	me (1)	moi	ni, ki ou bien n, m	je	n, m doux	me
2 ^{ème} personne singulier	nge	toi	u	tu	ku	te
3 ^{ème} personne singulier	yândi	lui elle	ka, u (2) et 20 catégories nominales.	on il elle	n, m durs et 20 catégories nominales.	le, la, lui
1ere personne pluriel	bêto	nous	tu	nous	tu	nous
2 ^{ème} personne pluriel	bêno	vous	lu	vous	lu	vous
3 ^{ème} personne pluriel	bâwu	eux	ba (2) et 20 catégories nominales	ils elles eux	ba (2) et 20 catégories nominales.	les, leurs

(1) et également meno

(2) Ou accord simple des 18
catégories nominales.

(3) pronoms personnels qui marquent l'insistance et que l'on trouve après une préposition.

Le déterminant personnel est utilisé en radical pour composer un pronom personnel lorsque l'on veut marquer une insistance. Les accords des catégories nominales sont nécessaires pour l'utilisation de la troisième personne du singulier et du pluriel. Voici deux exemples d'utilisations

Nsusu zêto zâ zôle zi fûidi zâ tudidi : Nos deux poules sont mortes, nous les avons mangées. Traduction littérale : poules (*nsusu*), les nôtres (*zâ zêto*), les deux (*za zôle*) elles (*zi*), être mortes (*fuididi*), nous avoir mangé (*tudidi*).

Kutu dia muâna wa mfumu di luêle : l'oreille de l'enfant du chef est blessée. Littéralement : oreille (*kutu*), celle de (*dia*), enfant (*muâna*), celui de (*wa*), chef (*mfumu*), elle (*di*), être blessée (*luêle*).

Conclusion

Une catégorie nominale est avant tout un schème grammatical qui permet de construire une phrase selon un certain nombre de règles. Le substantif est le centre du système. Les rapports entre les différentes catégories nominales sont complexes.

Quelques principes grammaticaux de base peuvent être appliqués. Premièrement, tous les substantifs ajoutent à leur radical une particule préalablement définie, qui indique la catégorie nominale à laquelle le substantif appartient. Tous substantifs sont rattachés à une des vingt catégories nominales. Aucune exception n'est possible. En revanche, à l'écrit comme à l'oral, la marque de certaines catégories peut être omise. C'est l'accord au sein de la phrase qui permet d'obtenir les informations concernant l'appartenance d'un substantif à une catégorie précise. Il est donc fondamental de bien connaître la catégorie nominale à laquelle chaque substantif est rattaché.

Deuxièmement, tous les mots se rapportant à un même substantif s'accordent avec lui. Cet accord se manifeste par la répétition plus ou moins altérée du préfixe de la classe.

Troisièmement, le genre est indiqué par l'alternance de deux catégories nominales qui forment un appariement. On peut rencontrer des substantifs sans singulier ou sans pluriel.

Quatrièmement, les chiffres d'un à six inclus s'accordent avec le substantif qui leur est attaché. En lâri se sont des substantifs et non des adjectifs numéraux.

Connaître la catégorie nominale à laquelle un substantif appartient est fondamental pour pouvoir construire une phrase accordée correctement. Dans le cas contraire, soit on ne peut pas créer une phrase grammaticalement correcte, soit on prend le risque de se faire mal comprendre.

Les catégories nominales sont donc bien le point de départ de la construction grammaticale des accords au sein de la phrase et son fondement. Il est donc judicieux d'analyser avec précision les substantifs englobés dans chaque catégorie nominale pour en comprendre leur contenu et décrypter le processus qui a permis d'aboutir à ce résultat. Cela permet d'affiner le classement des substantifs au sein de chaque catégorie nominale et de proposer de nouvelles hypothèses de travail sur les conséquences de ce classement au niveau des champs lexicaux, de la création de néologismes et de la perception des nuances de vocabulaire dans l'analyse du discours.

TROISIEME PARTIE : LA FORMATION DES VERBES ET LEUR CONJUGAISON

Cette troisième partie s’inspire en partie du travail effectué par le Père Schaub dans sa *Grammaire lârî*, de la page quatre-vingt à la page cent vingt-quatre.

La conjugaison et la formation des verbes en lârî est un peu différente de ce que nous connaissons en français.

1. La dérivation verbale

La construction des verbes par un procédé de dérivation verbale est une pratique courante et très bien structurée en lârî. Elle doit être considérée comme un système qui possède des règles de fonctionnement très strictes. La dérivation verbale se construit de deux manières, soit par l’ajout d’un suffixe au radical du verbe qui se place entre le radical et la voyelle « a » qui indique que le verbe est à l’infinitif de la voix active du présent « habituel », soit par l’ajout d’un suffixe au verbe à l’infinitif de la voix active ou de la voix passive. L’ajout de ce suffixe modifie le sens initial du verbe. Voici un exemple qui illustre ces propos.

sala (travailler) \Rightarrow *sadila* (prononcer *sarila*), travailler pour.
sala (travailler) \Rightarrow *salana*, travailler avec quelqu’un.

Tous les verbes sans exception peuvent bénéficier du système de dérivation et accepter une modification de leur sens initial.

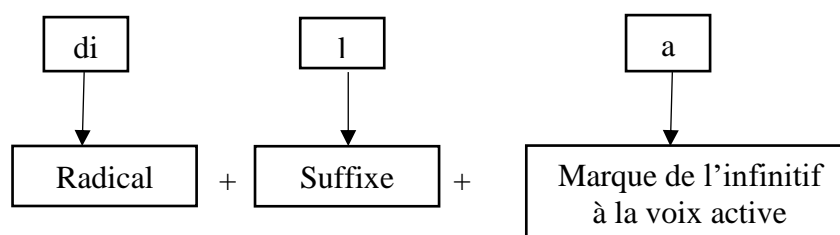
1.1. La dérivation simple

1.1.1. La morphologie de la dérivation simple

La dérivation simple est assez courante en lârî, et assez simple à repérer. Le schéma de construction morphologique associe le radical du verbe, un suffixe de dérivation et une terminaison toujours représentée par la voyelle « a » qui est la marque de l’infinitif de la voix active du présent « habituel ». L’exemple présenté dans le schéma numéro quarante avec le verbe *dia* (manger), illustre ces propos.

Schéma n° 50, Exemple de dérivation simple.

dia (manger) \Rightarrow dila (manger avec).



Dans l'exemple présenté dans le schéma ci-dessus, le suffixe d'application représenté par les lettres « il » est intercalé entre le radical et la marque de l'infinitif de la voix active. Cette méthode permet de dériver de nombreux verbe et d'apporter de nombreuses nuances de traduction supplémentaires à un verbe.

1.1.2. Les différents suffixes de dérivation présents en lârî.

1.1.2.1. Les suffixes applicatifs *il, in, el, en*

Ce suffixe applicatif se rapporte à une circonstance de manière, d'instrument ou de lieu. On applique à une personne ou à une chose l'action marquée par le verbe. Pour traduire la nuance qu'induit l'utilisation de cette forme de dérivation en français, on fait suivre le verbe à l'infinitif d'une préposition. Les prépositions que l'on retrouve le plus fréquemment, pour traduire des nuances, sont : à, par, pour et avec. La forme du suffixe varie en fonction de l'infinitif passé des verbes. Voici un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

ta (dire) \Rightarrow tela (dire à quelqu'un).

Tableau n°19, règles qui président à l'utilisation des suffixes applicatifs.

		Suffixe applicatif	Exemples d'utilisation
Infinitif passé	idi	il	sa (faire) → sila (faire pour). tala (voir) → tadila (tarila, voir pour). lônda (coudre) → lôndela (coudre avec).
	ini	in	tina (éviter) → tinina (éviter pour). nua (boire) → nuina (boire pour).
	ele	el	bêmba (toucher) → bêmbela (toucher pour). kia (cueillir) → kiela (cueillir pour).
	ene	en	mena (germer) → menena (germer pour).
	ê-i	in il	ġâna (donner) → ġanina (donner à, donner pour). nata (porter) → natina (porter pour). diâta (marcher) → diâtîla (marcher pour). tsâla (mépriser) → tsâdîla (tsârila, mépriser pour).
Terminaison en ma		an	yabama (se couvrir, être couvert) → yabamana (être couvert pour). pokama (bouillir) → pokamana (bouillir pour).

L'utilisation des différents suffixes d'application suit toujours les mêmes règles. Les exceptions sont rares. Le verbe *mona* (voir) qui fait *muina* (voir pour) en fait partie.

Les suffixes *in* et *en* donnent une dynamique particulière à l'action qui est entreprise et qui est indiquée par le verbe. L'action entreprise se fait de façon bâclée et assez rapidement. Voici un exemple qui illustre ces propos.

baka (avoir acquérir posséder, attraper, gagner) → bakina (manger à grande bouchée).

1.1.2.2. Les suffixes de causalité *is*, *es*, et *as*

Un suffixe factitif traduit en français l'idée de faire une action. On le retrouve sous la forme morphologique faire + verbe à l'infinitif.

En Lâri, cette nuance est comprise dans trois suffixes de dérivation verbal, *is*, *es* et *as*.

1.1.2.2.1. Les suffixes factitifs *is* et *es*.

Les deux premiers suffixes *is* et *es* sont agglutinés au radical du verbe et suivi de la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel » représenté par la lettre « a ». Pour savoir quel est le dérivé qui doit être utilisé, il suffit de suivre deux règles simples. Le suffixe *is* est employé lorsque la première voyelle du radical du verbe est un « a », un « i » ou un « u ». Le verbe *tala* (regarder) fait *tadisa* (prononcer *tarisa*, faire regarder). Le suffixe *es* est utilisé lorsque la première voyelle du radical du verbe est un « e », ou un « o ». Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

bêmba (toucher) \Rightarrow bêmbesa (faire toucher).
bua (tomber) \Rightarrow buisa (faire tomber, ruiner, abattre).

Seuls quelques verbes font exception à la règle, le verbe *nua* (boire) qui fait *nuika* (faire boire), et le verbe *dia* (manger) qui fait *dika* (faire manger). Les verbes monosyllabiques *sia* (récolter) et *kia* (cueillir) font respectivement *siesa* (faire récolter) et *kiesa* (faire cueillir).

1.1.2.2.2. Le suffixe factitif *as*

Le troisième dérivé qui permet d'exprimer la causalité est le suffixe *as*. Il se place selon la même configuration que les deux suffixes cités dans le paragraphe précédent. Il a le même sens de traduction que les deux suffixes *is* et *es*. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

bula (casser, détruire) \Rightarrow bulasa (faire crier, faire pleurer).
buta (accoucher, enfanter, produire) \Rightarrow butasa (multiplier).
dzuta (tirer, tendre) \Rightarrow dzutasa (tirailleur).

Ce suffixe est très utilisé avec les verbes qui possèdent des dérivations multiples.

1.1.2.3. Le suffixe de dérivation *un*

En lâri, le suffixe *un* associé au radical d'un verbe et suivi de la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel », a plusieurs utilisations possibles.

La première utilisation constatée concerne la traduction du verbe dérivé par rapport au sens verbe initial. Ce suffixe indique que l'attention se porte simultanément sur l'action et le sujet qui la réalise. Cette action est faite dans un contexte particulier. Elle est réalisée avec un mouvement qui va de l'intérieur vers l'extérieur ou de l'extérieur vers l'intérieur. L'action décrite ou produite est souvent négative. Ce qui a été fait est défait, détruit ou traité avec violence. On est donc en présence de verbes à sens "actif négatif". Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

bâka (tailler ou saigner un palmier) \Rightarrow bakuna (abattre, émonder, démolir).
bama (se coller, enduire, plâtrer) \Rightarrow bamuna (écailler, décoller, déchirer).

La seconde utilisation observée concerne également le sens de la traduction du verbe dérivé par rapport au sens du verbe initial. La présence de ce suffixe peut indiquer que l'on trouve en présence d'un verbe antonyme par rapport au sens de traduction initial de celui-ci. Voici des exemples qui illustrent ces propos.

dama (damer, aplatir, aplanir) \Rightarrow damuna (faire rebondir).
buka (soigner) \Rightarrow bukuna (casser, couper un morceau).

La troisième utilisation observée met en relation ce suffixe et les verbes à la voix active ayant un sens passif et se terminant par le suffixe *uk*. Les verbes ayant pour suffixe *un*, représentent la voix active et l'aspect direct de l'action faite par le sujet. Voici quelques exemples qui illustrent ces propos.

sâsuna (déchirer) \Rightarrow sâsuka (être déchiré).
yakuna (mâcher) \Rightarrow yakuka (être mâché)
zingumuna (dérouler) \Rightarrow zingumuka (être déroulé).

La construction morphologique est toujours la même, le suffixe est placé entre le radical du verbe et sa terminaison représentée par la lettre *a* qui est

la marque de l'infinitif de la voix active du verbe au présent "habituel". Le tout est agglutiné pour ne former qu'un seul mot.

1.1.2.4. Le suffixe de réciprocité *an*.

Le suffixe de réciprocité *an* permet de traduire le fait qu'il y a un échange équivalent entre deux personnes ou entre deux groupes d'individus au cours d'une action. Dans ce cas, l'action est faite conjointement par les deux parties. En français, cet échange se traduit par l'utilisation d'un verbe pronominal.

En lâri, cette situation se traduit par le suffixe de dérivation *an*. Comme pour tous les autres dérivés simples, ce suffixe est ajouté au radical du verbe et placé entre le radical et la terminaison du verbe représentée par la lettre « a ». Voici deux exemples qui permettent de mieux comprendre l'utilisation de ce suffixe.

kela (attendre) \Rightarrow kelana (s'attendre mutuellement).
zâba (savoir) \Rightarrow zâbana (se connaître l'un l'autre).

1.1.2.5. Les suffixes duratif *âk* et *ng*

1.1.2.5.1. Le suffixe de dérivation *âk*

Le suffixe *âk* se rapporte à la manière de se comporter et d'agir individuelle d'un individu ou d'un groupe de personnes pris comme une seule entité. Il permet de traduire le fait qu'une action se fait fréquemment et se répète régulièrement sur une certaine durée. Le suffixe *âk* est agglutiné au radical du verbe. La marque de l'infinitif de la voix active, la voyelle « a » est amalgamé à la suite. Le verbe *sala* (travailler), fait donc *salâka* (travailler habituellement).

1.1.2.5.2. Le suffixe de dérivation *ng*

Le suffixe *ng* implique une continuité dans l'action en train de se faire. Ce suffixe indique qu'une action se fait en continu et ne s'est pas encore interrompue au moment où l'on parle. Cette action n'est pas obligatoirement produite par un individu. Elle peut être produite par un objet. Le suffixe *ng* est inséré entre le radical du verbe et la marque de l'infinitif de la voix active. Le verbe *sala* (travailler), fait donc *salanga* (travailler continuellement).

1.1.2.6. Les verbes avec un sens passif

Les balâri n'utilisent les verbes à la voix passive que lorsque cela est absolument nécessaire. Ils préfèrent utiliser la voix active. Pour contourner cet état de fait, le vocabulaire comprend un certain nombre de verbes à la voix active qui ont un sens passif. Les suffixes les plus couramment utilisés pour remplir cette fonction sont *uk* et *ok*. Mais lorsque l'on veut nuancer son discours, il est possible d'utiliser le suffixe *am*.

1.1.2.6.1. Les suffixes de dérivation *uk* et *ok*

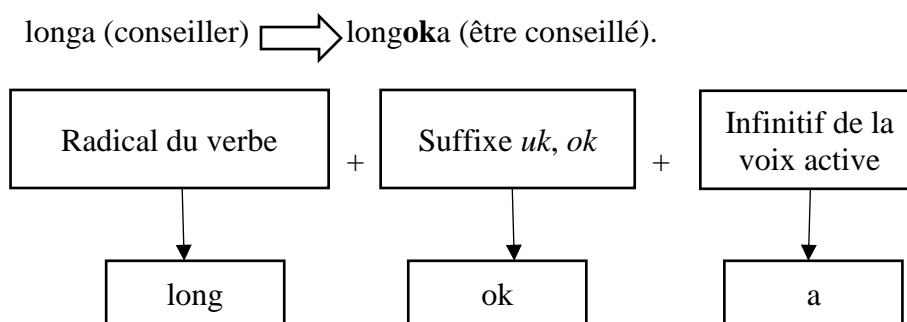
Ces deux suffixes marquent la façon la plus ordinaire en lâri de construire un verbe à la voix active ayant un sens passif. Le suffixe s'ajoute au radical du verbe. Voici quelques exemples qui illustrent ces propos.

diâta (marcher) ⇒ diâtuka (avoir marché).
sala (travailler) ⇒ saluka (avoir travaillé).
buta (enfanter) ⇒ butuka (naître).
zenga (couper) ⇒ zengoka (être coupé).
longa (conseiller) ⇒ longoka (être conseillé).

La même règle d'utilisation que pour les suffixes de causalité est utilisée ici. Le suffixe *uk* est employé lorsque la première voyelle du radical du verbe est un « a », un « i » ou un « u ». Le suffixe *ok* est utilisé lorsque la première voyelle du radical du verbe est un « e », ou un « o ».

La morphologie de cette dérivation est construite à partir du radical du verbe auquel on ajoute les suffixe *uk* et *ok* suivi par la marque de l'infinitif de la voix active. Le schéma numéro cinquante et un présente une construction morphologique qui illustre ces propos.

Schéma n° 51, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe *ok*.



1.1.2.6.2. Le suffixe de dérivation *am*

Le suffixe *am* induit une forme statique de passif. Il concerne principalement des actions faites par des objets ou sur des objets. Il indique très clairement qu'une chose a été mise dans cet état et que cela continue au moment où l'on parle. Aucun changement, aucune évolution ne sont constatés. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

zînga (enroulé) \Rightarrow zîngama (être enroulé).
kuika (enfonce) \Rightarrow kuikama (être enfoncé).
baka (attraper) \Rightarrow bakama (être attrapé).
bênga (mûrir) \Rightarrow bêngama (être mûr).

La configuration de la construction morphologique présente la même disposition que celle des suffixes *uk* et *ok*, décrite au paragraphe 1.1.2.6.1.

1.1.2.7. Les verbes à sens potentiel

L'utilisation de ce type de suffixe sous-entend que l'action dont on parle peut se produire, dans un laps de temps qui n'est pas défini, avec un impact fort sur ce qui l'entoure. Ce suffixe peut aussi être utilisé pour décrire l'état d'un objet. Cette configuration est principalement utilisée pour permettre de marquer l'intensité possible d'une action et de ses conséquences immédiates aux alentours de l'endroit où elle s'est produite. L'utilisation de ce suffixe permet aussi de mettre l'accent sur l'état d'une chose tout en attirant l'attention du locuteur sur le sujet qui fait l'action.

1.1.2.7.1. Le suffixe de dérivation *ik*

Le suffixe *ik* exprime la potentialité dans les dérivations simples. Il se traduit souvent, en français, par le suffixe « able » ajouté au radical d'un verbe. Il exprime la possibilité de faire une action ou l'état d'un objet. On emploie souvent les formules "que l'on peut ..." ou "qui peut être ..." pour traduire ce concept en français. Voici des exemples qui permettent d'illustrer ces propos et qui montrent la difficulté de trouver des traductions exactes pour trouver la nuance voulue.

bula (casser, détruire) \Rightarrow budika (prononcer *burika*, éclater, être cassable, se casser).

bua (tomber, ruiner, atterrir) \Rightarrow buïka (enfonce).

Ce suffixe est également utilisé pour décrire des action ou des gestes qui se font verticalement, du haut vers le bas, de l'extérieur vers l'intérieur ou l'inverse. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

suma (embrocher) ⇒ sumika (enfouir).
 yaba (pêcher par assèchement) ⇒ yabika (couvrir).
 sîmba (tenir, saisir) ⇒ sîmbika (lisser).

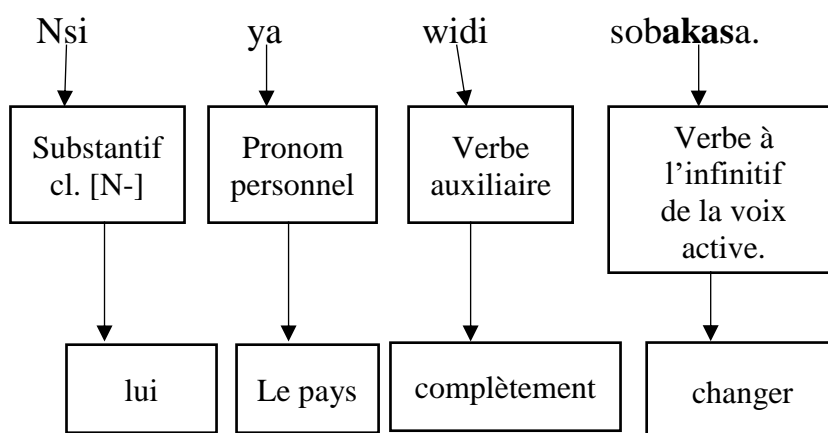
La morphologie de cette dérivation présente une configuration identique à celles décrites dans les paragraphes précédents. Le suffixe qui marque la potentialité *ik* est placé entre le radical du verbe et la marque de l'infinitif du présent « habituel » à la voix active.

1.1.2.7.2. Le suffixe de dérivation, *akas*

Le suffixe *akas* est utilisé pour indiquer une potentialité des verbes à la voix active. Il met l'accent sur l'état d'une chose ou d'une action, tout en attirant l'attention sur le sujet qui fait l'action. Le schéma numéro quarante-deux présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'implique l'emploi de ce suffixe particulier.

Schéma n° 52, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe *akas*.

Nsi ya widi sobakasa : Le pays change complètement.



L'utilisation du suffixe *akas* sous-entend que c'est l'action particulière des habitants qui permet au pays de changer. L'action se produit au moment où l'on parle et aucune précision n'est donnée sur le début et la fin de l'action. Le

résultat final n'est pas connu. La phrase énoncée ici n'est pas le simple constat d'un état de fait. C'est la constatation d'un fait.

Le verbe se construit en ajoutant le suffixe *akas* au verbe à l'infinitif de la voix active. Le schéma numéro cinquante-deux et les quelques exemples présentés ci-dessous illustrent ces propos.

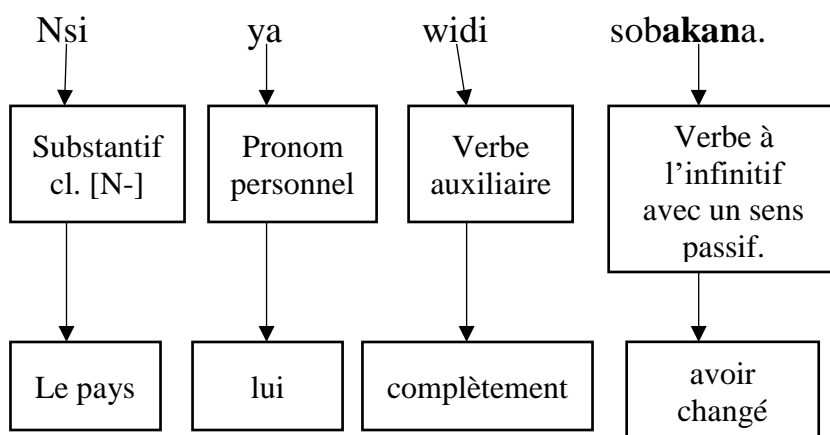
pita (déranger, mettre en désordre, s'assombrir) ⇨ pitakasa (déranger, dérouter, porter malchance).
 tûta (écraser) ⇨ tûtakasa (écraser, piler, broyer complètement).
 kuta (rester calme et silencieux) ⇨ kutakasa (assembler).

1.1.2.7.3. Le suffixe de dérivation, *akan*

Le suffixe *akan* est une forme de passif dynamique et d'insistance. Il est utilisé pour marquer l'état d'une chose ou d'une action, tout en attirant l'attention sur le sujet qui fait l'action. Le schéma numéro cinquante-trois présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos et de mieux comprendre la nuance de traduction qu'implique l'emploi de ce suffixe particulier.

Schéma n° 53, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe *akan*.

Nsi ya widi sobakana : Le pays a complètement changé.



L'utilisation du suffixe *akan* sous-entend que c'est l'action particulière des habitants qui a permis au pays de changer. La phrase énoncée ici n'est pas le simple constat d'un état de fait. C'est le résultat d'une situation déjà analysée.

Le verbe se construit en ajoutant le suffixe *kana* au verbe à l'infinitif de la voix active. Voici quelques exemples qui illustrent ces propos.

lenda (pouvoir) \Rightarrow lenda**kana** (être pu).
 tuma (commander) \Rightarrow tuma**kana** (être commandé).
 tûta (écraser) \Rightarrow tûta**kana** (être écrasé).
 kuta (rester calme et silencieux) \Rightarrow kuta**kana** (être assemblé,
 s'assembler).

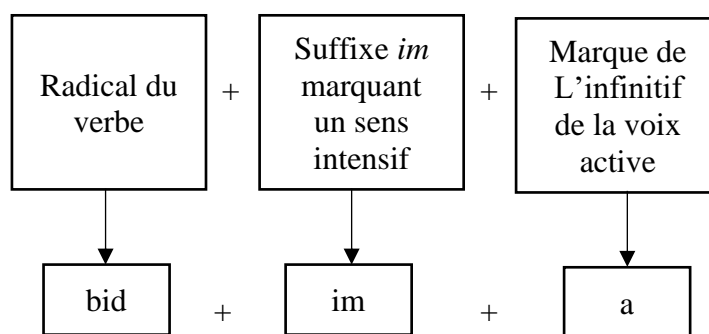
1.1.2.8. Le suffixe de dérivation qui marque l'intensif, *im*

La présence de ce suffixe augmente l'aire d'influence et la puissance de l'action décrite. Cela permet aussi à une action extérieure de modifier l'état d'un objet ou d'une situation. Voici un exemple qui permet de mieux comprendre la nuance qu'apporte la présence de ce suffixe à un verbe.

bila (bouillir, bouillonner) \Rightarrow bila**idima** (être ardent).
 tsita (acheter) \Rightarrow tsita**idima** (flamber fort).

Ce suffixe ne peut pas être confondu avec le suffixe *am* qui correspond à un sens passif de certains verbes car la construction morphologique est différente. Le schéma numéro cinquante-quatre présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n° 54, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe *im*.



La présence des verbes possédant un suffixe intensif est rare en dérivation simple. On les retrouve souvent présents à l'intérieur de verbes qui possèdent une dérivation double ou triple.

1.1.2.9. Le suffixe de dérivation qui marque l'attitude, *al*

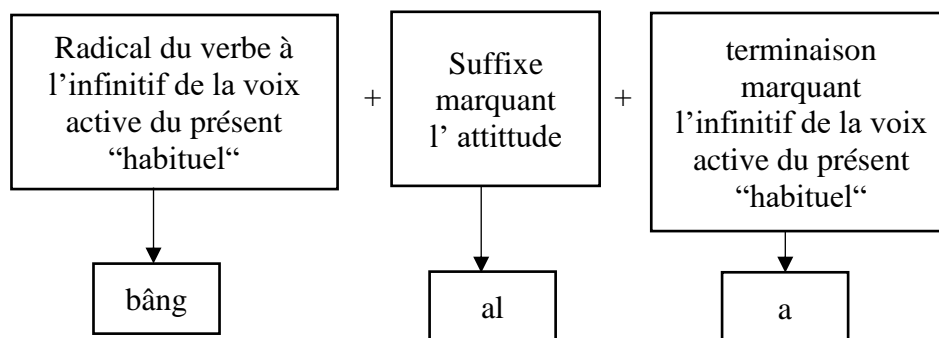
La présence de ce suffixe indique que l'accent est mis sur la manière qu'a une personne ou un objet de faire une action et sur son intensité. C'est ce qui

est perçu de l'extérieur et l'impression donnée qui compte. Voici un exemple qui permet de mieux comprendre la nuance qu'apporte la présence de ce suffixe à un verbe.

bânga (parler fermement) \Rightarrow bângala (parler avec autorité).

La morphologie de ce type de verbe se construit à partir de l'infinitif de la voix active du présent « habituel » auquel on ajoute le suffixe concerné qui se place entre le radical du verbe et la terminaison en a qui représente l'infinitif de la voix active du présent « habituel ». Le schéma numéro cinquante-cinq présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n° 55, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe *al*.



La présence des verbes possédant un suffixe exprimant une attitude est rare en dérivation simple. On retrouve ce suffixe doublé, dans les verbes qui possèdent une dérivation double, de façon plus fréquente.

1.1.2.10. Le suffixe de dérivation *ul*

En lâri, la présence du suffixe *ul* associée au radical d'un verbe indique que l'attention se porte sur le sujet qui fait l'action et l'action elle-même. C'est l'antithèse des verbes à sens passif. L'accent est mis sur l'action décrite et le sujet qui la réalise. Cette action est précisée et rendue plus explicite grâce à l'action du sujet. Le sujet est prêt à assumer toutes les conséquences qui découlent des actions faites par lui. On est donc en présence de verbes à sens "actif" si on met ce type de verbes en parallèle avec les verbes à sens passif. L'action décrite est toujours positive et inclue une volonté de dialogue, d'ouverture et d'explication. Ce type de suffixe fait référence à une action qui présente un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

baka (avoir en provision, acquérir, gagner) \Rightarrow **bakula** (éclaircir une affaire).

bânga (parler fermement) \Rightarrow **bângula** (parler ouvertement, annoncer, rendre clair).

bika (saluer) \Rightarrow **bikula** (entonner un chant, proclamer, annoncer).

yaba (pêcher par assèchement) \Rightarrow **yabula** (ouvrir largement, découvrir).

La construction morphologique est toujours la même, le suffixe est agglutiné au radical du verbe et suivi par la terminaison en « a » qui marque l’infinitif du verbe à la voix active du présent « habituel ».

1.1.3. Les verbes antonymes

Les verbes ayant un sens antonyme sont nombreux et fréquents en lârî. Plusieurs appariements de suffixes permettent de créer ces verbes ayant un sens opposé.

Le binôme le plus fréquemment rencontré, dans ce type de relation, est représenté par les verbes qui ont un suffixe en *ik* et ceux qui ont un suffixe en *ul*. Voici quelques exemples qui permettent d’illustrer ces propos.

Tableau n°20, exemples de verbes à sens antonyme.

	Verbe d’origine	Suffixes en « <i>ika</i> »	Suffixes en « <i>ula</i> »
Verbe en lârî Traduction	kula grandir	kulika agrandir, augmenter	kulula baisser, râcler, raser
Verbe en lârî Traduction	saba piocher, biner	sabika boucher (bouteille)	sabula déboucher
Verbe en lârî Traduction	tamba présenter, offrir, tendre la main.	tambika donner, envoyer	tambula recevoir
Verbe en lârî Traduction	yaba pêcher par assèchement	yabika couvrir, envelopper	yabula découvrir, ouvrir largement
Verbe en lârî Traduction		zibika fermer	zibula ouvrir

Le second binôme observable, dans ce type de relation, est représenté par un verbe à l’infinitif de la voix active du présent « habituel » et un verbe qui possède un suffixe en *ula*. Les deux exemples proposés ci-dessous, permettent de mieux illustrer ces propos.

kânga (lier, amarrer, attacher) \Rightarrow **kângula** (dégager).

tsînda (s'affermir, être audacieux) ⇨ tsîndula (renverser, rouler).

Le troisième binôme rencontré, dans ce type de relation, concerne les verbes qui sont à l'infinitif de la voix active du présent « habituel » et ceux qui ont un suffixe en *una*. Voici quelques exemples qui permettent de mieux illustrer ces propos.

kuzâ (enduire, peindre, badigeonner) ⇨ kuzuna (essuyer, effacer).

bâma (se coller, enduire plâtrer) ⇨ bâmuna (écailler, décoller déchirer).

Le quatrième binôme présent dans ce type de relation concerne les verbes qui possèdent un suffixe en *umun* et ceux qui ont un suffixe en *uzul*. Voici quelques exemples qui permettent de mieux illustrer ces propos.

zingumuna (dérouler) ⇨ zinguzula (enrouler).

bundumuna (réunir) ⇨ bunduzula (être écrasé, être effondré).

La construction morphologique est toujours la même. Le suffixe de dérivation se situe entre le radical du verbe et la terminaison qui marque l'infinitif du verbe.

Ce sont les relations entre certaines formes de dérivation verbale qui permettent l'existence des verbes antonymes. Ce système est d'une grande souplesse et permet la création de nombreux binômes et de nombreuses combinaisons.

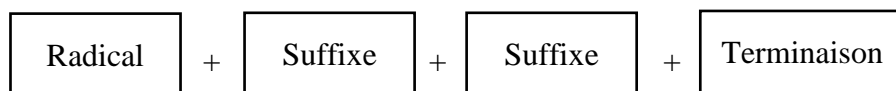
1.2. La dérivation double

1.2.1. La morphologie de la dérivation double

Le lâri offre la possibilité, pour un verbe, d'avoir deux dérivés associés et agglutinés. Le sens de chacun des dérivés s'ajoute pour former un nouveau verbe et une nouvelle traduction. La possibilité de combiner des suffixes de dérivation verbale augmente de façon conséquente les nuances de traductions possibles et donne une grande souplesse au système.

Il existe en lâri une variété considérable de combinaisons qui incluent deux suffixes agglutinés. Certains suffixes ont une graphie qui n'est pas tout à fait la même que celle que l'on trouve dans la dérivation simple.

La construction morphologique de la double dérivation est la suivante :



zênga (couper, faucher) \Rightarrow **zêngesela** (faire couper à quelqu'un).

Le verbe **zêngesela**, cité en exemple, associe le radical du verbe *zêng*, un suffixe factitif représenté par la syllabe *es* et un suffixe applicatif représenté par la syllabe *el*. Ils sont agglutinés. On retrouve la terminaison en « a » qui indique que le verbe est à la voix active du présent « habituel ».

Cette morphologie permet d'associer les différents suffixes étudiés dans les paragraphes qui traitent de la dérivation simple pour permettre de construire tout le système de la dérivation double. Toutes les combinaisons trouvées sont issues de ces schémas de construction.

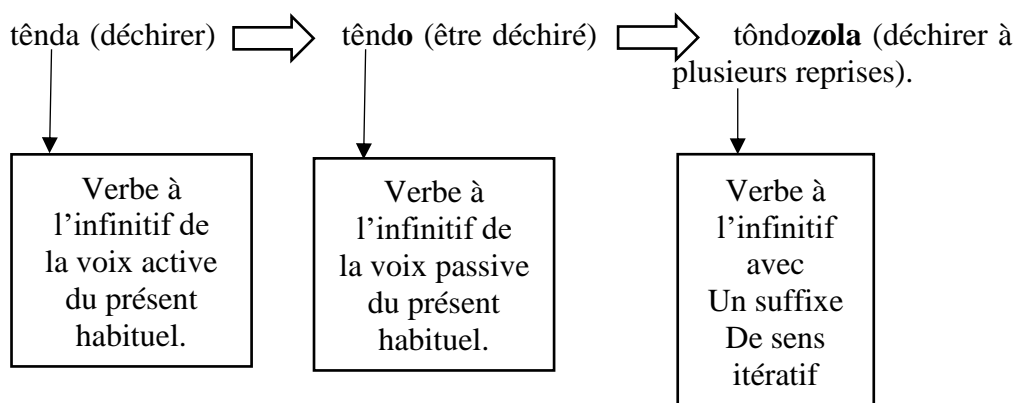
1.2.2. Les différentes combinaisons de suffixes qui permettent la construction de la double dérivation

1.2.2.1. Le suffixe de dérivation qui marque l'itératif

Un suffixe itératif indique que l'action induite par le verbe concerné se répète à plusieurs reprises, dans un laps de temps qui n'est pas déterminé et à une fréquence qui ne l'est pas non plus. Ce suffixe ne se rencontre qu'avec une dérivation double. Sa graphie est représentée par la lettre « z ».

La construction de ce type de verbe est complexe car elle associe la lettre « z » et un autre dérivé à l'infinitif du présent « habituel » du verbe à la voix passive. Le schéma numéro cinquante-six présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n° 56, Exemple de dérivation verbale incluant un le suffixe itératif.



La lettre « z » est toujours placée après l’infinitif du verbe à la voix passive. Elle est toujours suivie par le second suffixe de dérivation. Aucune autre construction n’est possible.

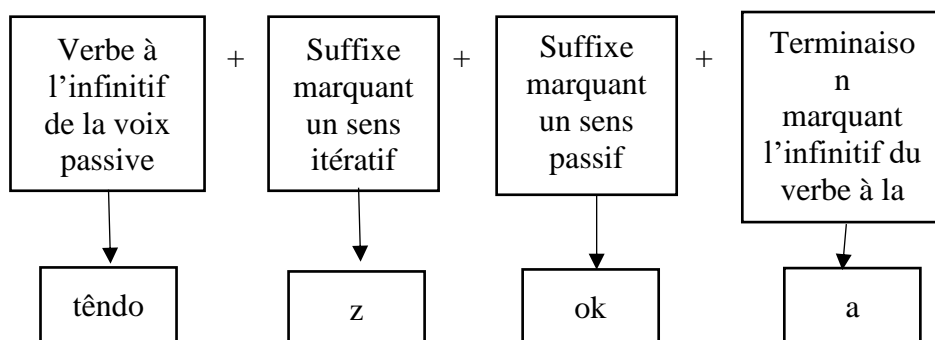
Tableau n°21, récapitulatif de l’utilisation des suffixes itératif, en fonction de l’infinitif passé du verbe au présent « habituel ».

		Suffixe itératif	Exemples d’utilisation
Infinitif passé du présent « habituel »	idi	zula	yula (interroger) ⇨ yuluzula (interroger à plusieurs reprises).
	ini	zuna	yûna ⇨ (enlever la peau) yûnuzuna (enlever la peau à plusieurs reprises).
	ele	zola	bêmba (toucher) ⇨ bêmbozoka (caresser, tâtonner).
	ene	zona	niema (appuyer) ⇨ niemozona (appuyer à plusieurs reprises).
	ê-i	zuna	tiamâ (rompre) ⇨ tiamuzuna (rompre à plusieurs reprises).
	i	zula	wubula (percer) ⇨ wubuzula (percer à plusieurs reprises).

1.2.2.1.1. Le suffixe itératif associé aux suffixes de dérivation *uk* et *ok*

Le lâri offre aussi la possibilité d’associer un suffixe itératif et les suffixes *uk* et *ok* qui donnent un sens passif aux verbes à la voix active pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L’exemple du verbe *têndoka* (être déchiré) illustre parfaitement ces propos. Ce verbe est un dérivé du verbe *tênda* (déchirer, couper un tissu, trancher). Le troisième verbe créé, qui allie le suffixe itératif et le suffixe qui donne un sens passif, s’orthographie *tendozoka*. Il se traduit par : être déchiré à plusieurs reprises. On retrouve, dans la construction de ce verbe, la marque des deux suffixes alliant chacun des deux sens. Le schéma numéro cinquante-sept présente un exemple qui permet d’illustrer ces propos.

Schéma n° 57, Exemple de double dérivation avec le verbe *tendozoka*.



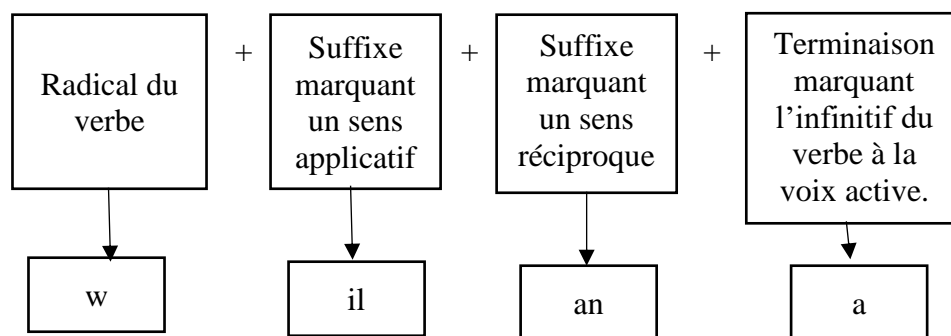
La possibilité de combiner ces deux suffixes ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour nuancer un peu plus la traduction des verbes. Le suffixe qui marque le sens itératif du verbe est toujours placé entre le verbe à l'infinitif de la voix passive et le suffixe qui marque le sens passif d'un verbe. Aucune autre construction n'est admise pour ce type de verbe.

1.2.2.2. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe de dérivation qui marque l'applicatif

1.2.2.2.1. Le suffixe applicatif associé au suffixe réciproque

Le lâri offre la possibilité d'associer un suffixe applicatif et un suffixe réciproque pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *wa* (entendre) illustre parfaitement ces propos. Si l'on ajoute au radical *w* le suffixe qui indique un sens applicatif *il* et la terminaison en « a » qui est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel », on obtient alors le verbe *wila* que l'on peut traduire par écouter. Si l'on veut ajouter à ce premier sens un sens réciproque, on doit inclure le suffixe *an* au verbe initial *wila*. On obtient alors une forme combinée intégrant les deux suffixes agglutinés, qui est la marque de la réciprocité d'une action, à la formule initiale *wila*. Le verbe combinant les deux formes s'orthographe *wilana*. La traduction exacte de ce verbe nouvellement créé est : s'écouter mutuellement. La morphologie de ce type de dérivation double se présente selon le schéma décrit au numéro cinquante-huit.

Schéma n° 58, Exemple de double dérivation avec le verbe *wilana*.

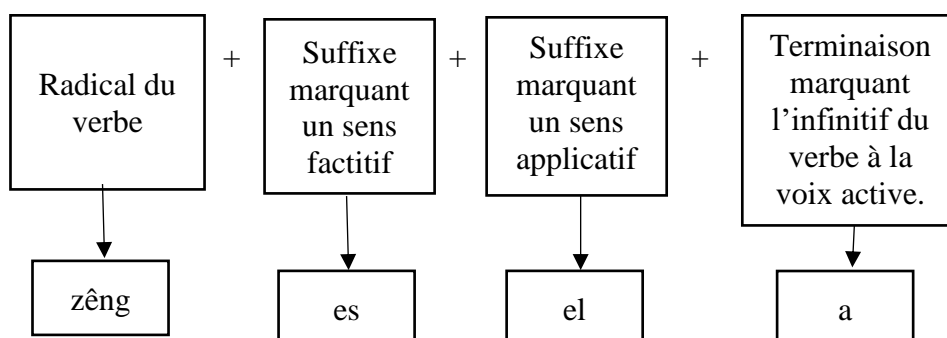


Le suffixe qui donne un sens applicatif au verbe est toujours placé avant le suffixe qui induit un sens réciproque. La combinaison inverse n'a jamais été rencontrée au cours de nos recherches.

1.2.2.2.2. Le suffixe applicatif associé au suffixe factitif

Le lâri offre la possibilité d'associer et de combiner un suffixe factitif et un suffixe applicatif pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *zênga* (couper, faucher) illustre parfaitement ces propos. Le troisième verbe créé s'orthographie *zêngesela*. Il se traduit par : faire couper à quelqu'un, faire couper pour quelqu'un. On retrouve, dans la construction de ce verbe, la marque des deux suffixes alliant chacun des deux sens. La morphologie de ce type de dérivation se présente selon le schéma selon le schéma décrit au numéro cinquante-neuf.

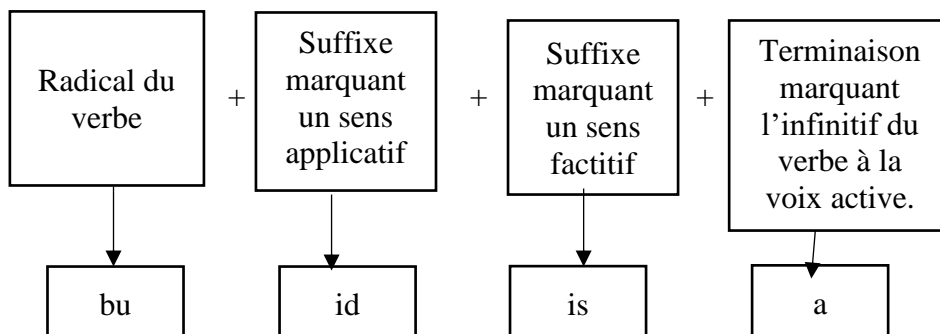
Schéma n° 59, Exemple de double dérivation avec le verbe *zêngesela*.



Il est possible d'inverser la place des deux suffixes. Dans ce cas de figure, le suffixe qui marque l'applicatif vient après le radical du verbe et est suivi par le suffixe factitif. Le schéma numéro soixante, présenté ci-dessous propose un

exemple de construction avec le verbe *buidisa* (faire tomber à), qui est un dérivé du verbe *bua* (tomber).

Schéma n° 60, Exemple de double dérivation avec le verbe *buidisa*.

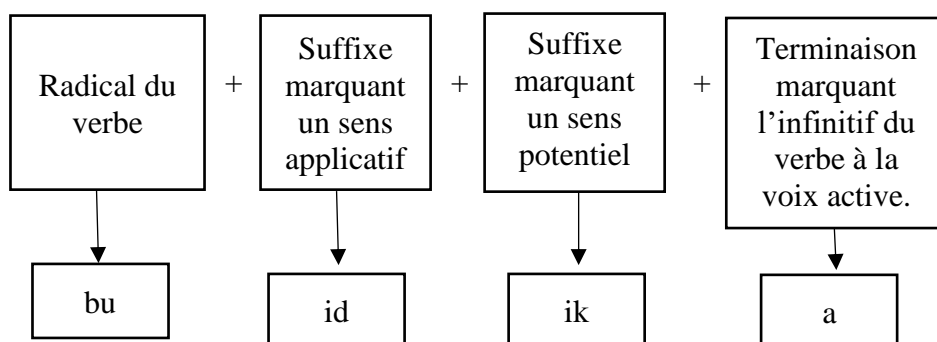


La possibilité de combiner ces deux suffixes et d'inverser les positions des deux suffixes pour former un verbe avec un sens nouveau, ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour nuancer un peu plus la traduction des verbes.

1.2.2.2.3. Le suffixe applicatif associé au suffixe potentiel

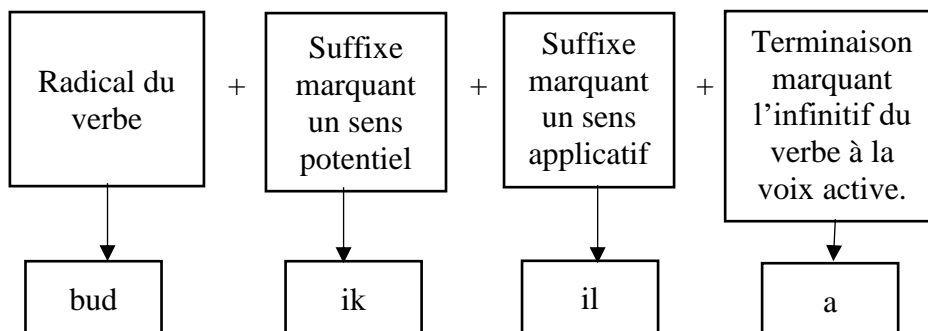
Le lâri offre la possibilité d'associer et de combiner un suffixe applicatif et un suffixe potentiel pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *bua* (tomber) illustre parfaitement ces propos. Le troisième verbe créé s'orthographie *buidika* (prononcer *buirika*). Il se traduit par : se casser. On retrouve, dans la construction de ce verbe, la marque des deux suffixes alliant chacun des deux sens. Le schéma numéro soixante et un donne un exemple de la construction morphologique de ce type de dérivation.

Schéma n° 61, Exemple de double dérivation avec le verbe *buidika*.



Il est possible d'inverser la place des deux suffixes. Dans ce cas de figure, le suffixe qui marque l'applicatif vient après le radical du verbe et est suivi par le suffixe factitif. Le schéma numéro soixante-deux, présenté ci-dessous, propose un exemple avec le verbe *budikila* (se casser facilement à, se casser facilement pour), qui est un dérivé du verbe *bula* (casser, détruire), qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n° 62, Exemple de double dérivation avec le verbe *budikila*.

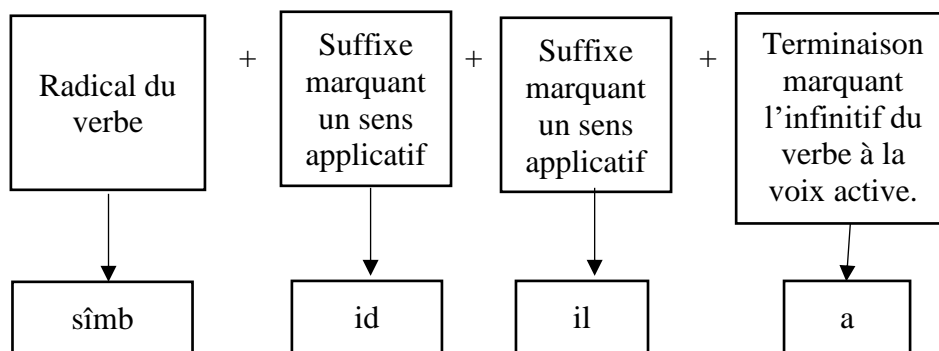


La possibilité de combiner ces deux suffixes et d'inverser les positions des deux suffixes pour former un verbe avec un sens nouveau, ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour nuancer un peu plus la traduction des verbes.

1.2.2.2.4. Le double applicatif

Le double applicatif est facilement reconnaissable. Le verbe dérivé qui contient cette combinaison est pourvu d'une terminaison en *idila* (prononcer *irila*). Cette double dérivation modifie le sens initial d'un verbe pourvu d'un suffixe applicatif. L'exemple du verbe *sîmba* (tenir, saisir), illustre parfaitement ces propos. Ce verbe pourvu d'un suffixe applicatif s'orthographie *sîmbila* et se traduit par : tenir à, tenir pour, garder à, garder pour. Il est possible d'ajouter un second suffixe applicatif qui s'agglutine avec le premier pour créer un troisième verbe, *sîmbidila* qui se traduit par : retenir, tenir bon. Le schéma numéro soixante-trois donne un exemple de la construction morphologique de ce type de dérivation.

Schéma n° 63, Exemple de double dérivation avec le verbe *simbidila*.



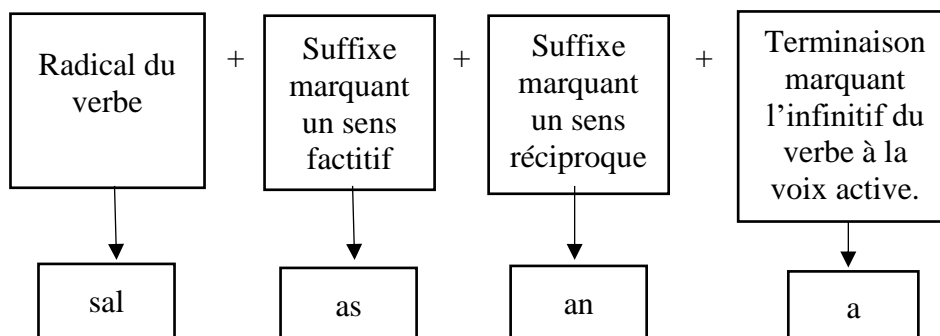
Le suffixe placé à la suite du radical est abrégé. Il devrait se présenter sous la forme “*il*”. Mais depuis de nombreuses années les syllabes « li » et « il » s'écrivent « di » ou « id » et se prononcent « ri » ou « ir ».

1.2.2.3. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe de dérivation qui marque le factitif

1.2.2.3.1. Le suffixe factitif associé au suffixe réciproque

Le lâri offre également la possibilité d'associer un suffixe factitif et un suffixe réciproque pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *sala* (travailler) illustre parfaitement ces propos. Si l'on ajoute au verbe *sala* le suffixe qui marque la réciprocité *an*, et la terminaison en « a » qui marque l'infinitif de la voix active du présent habituel, on obtient alors le verbe *salana* que l'on peut traduire par : travailler avec quelqu'un, travailler ensemble. Si l'on veut ajouter à ce premier sens un sens factitif, on doit inclure le suffixe *as* au verbe initial *salana*. Pour arriver à ce résultat, et obtenir une forme combinée intégrant les deux suffixes agglutinés, il faut ajouter le suffixe *sa* à la formule initiale. Le verbe combinant les deux formes s'écrit *salasana*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : faire travailler ensemble. La morphologie de ce type de dérivation double est présentée dans le schéma numéro soixante-quatre.

Schéma n° 64, Exemple de double dérivation avec le verbe *salasana*.

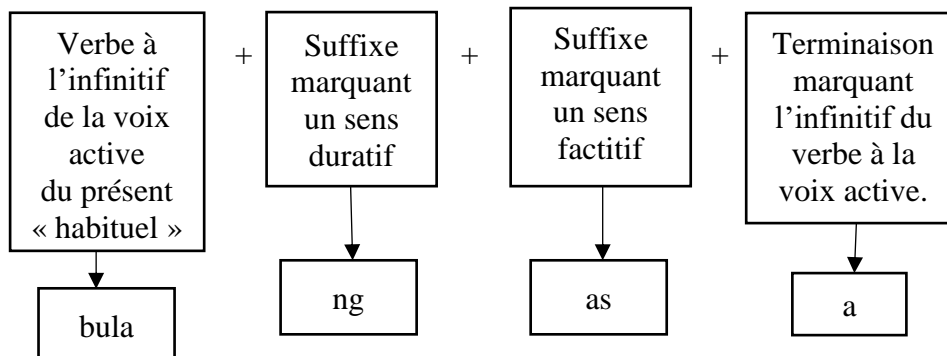


Le suffixe qui donne un sens factitif au verbe est toujours placé avant le suffixe qui induit un sens réciproque. L'inverse n'a jamais été rencontré au cours de nos recherches.

1.2.2.3.2. Le suffixe factitif associé au suffixe duratif.

Le lâri offre également la possibilité d'associer un suffixe factitif et un suffixe duratif pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple su verbe *bula* (casser, détruire) illustre parfaitement ces propos. Si l'on ajoute au verbe *bula* le suffixe duratif *ng*, associé au suffixe factitif *as* et à la terminaison du verbe en « a », on obtient un troisième verbe *bulangasa*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : jeter en désordre. Le schéma numéro soixante-cinq présente la morphologie de ce type de dérivation.

Schéma n° 65, Exemple de double dérivation avec le verbe *bulangasa*.

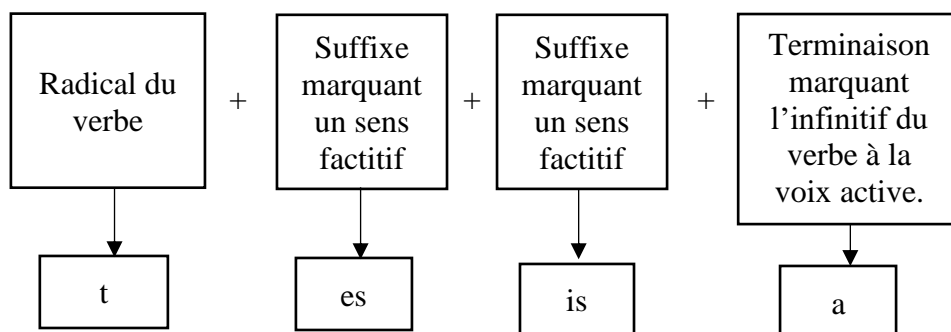


Le suffixe qui donne un sens duratif au verbe est toujours placé avant le suffixe qui induit un sens factitif. L'inverse n'a jamais été rencontré au cours de nos recherches.

1.2.2.3.3. Le double factitif.

Le double factitif est une forme verbale qui existe en français. Il donne au verbe le sens de faire faire quelque chose. En lâri, cette forme verbale existe également. Elle se traduit par une double dérivation. Un verbe peut se voir pourvu de deux dérivés factitifs qui se suivent et s'agglutinent pour former un troisième verbe avec une traduction différente. L'exemple du verbe *ta* (dire) illustre parfaitement ces propos. Ce verbe pourvu d'un suffixe factitif fait *tesa* (faire dire). Il est possible d'ajouter une seconde dérivation factitive pour donner le sens de faire faire dire. Le verbe s'orthographe alors *tesisa*. Un exemple de construction morphologique de ce type de dérivation est présenté dans le schéma numéro soixante-six.

Schéma n° 66, Exemple de double dérivation avec le verbe *tesisa*.



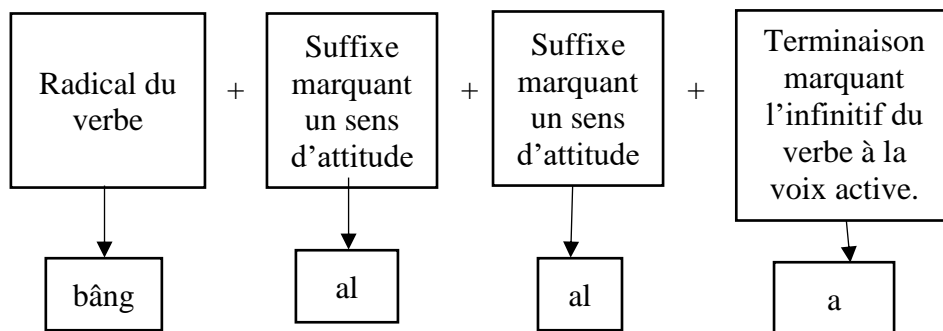
Le suffixe placé entre le radical et le second suffixe est abrégé. Il se présente sous la forme *es*. Aucune autre construction n'est admise pour ce type de verbe.

1.2.2.4. Les suffixes marquant la “double attitude”.

Le lâri offre également la possibilité d'associer deux suffixes qui marquent l'attitude pour former un troisième verbe dérivé qui amplifie le sens de la première dérivation. L'exemple du verbe *bânga* (parler fermement) illustre parfaitement ces propos. Ce verbe pourvu d'un premier suffixe d'attitude s'écrit *bângala* (parler avec autorité). Il est possible d'ajouter une seconde dérivation d'attitude pour renforcer la portée

de l'action entreprise. Le verbe s'orthographie alors *bângalala* et prend le sens de parler fort. Le schéma numéro soixante-sept présente la construction morphologique de ce type de dérivation double.

Schéma n° 67 Exemple de double dérivation avec le verbe *bângalala*.



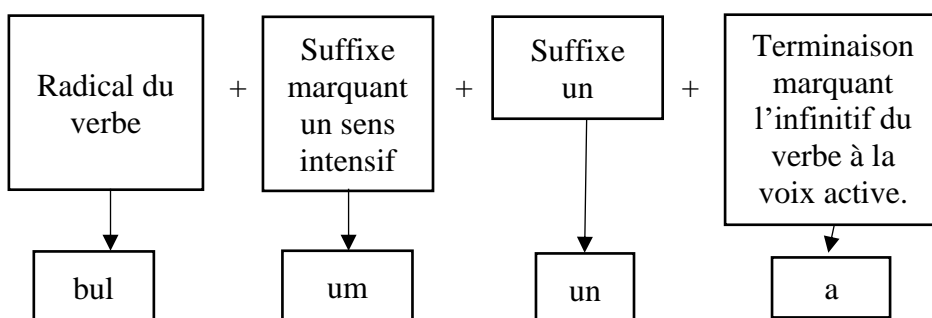
La double dérivation est marquée par le redoublement du suffixe *al* agglutiné et placé entre le radical du verbe et la terminaison en *a* qui est la marque de l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

1.2.2.5. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe de dérivation qui marque l'intensif.

1.2.2.5.1. Le suffixe intensif associé au suffixe de dérivation *un*.

Le lârî offre également la possibilité d'associer un suffixe intensif *um* et le suffixe *un* pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *bula* (casser, détruire) illustre parfaitement ces propos. Si l'on ajoute au radical du verbe *bul*, le suffixe intensif *um*, associé au suffixe *un*, et à la terminaison en *a* ont obtenu un troisième verbe *bulumuna*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : éparpiller, faire tomber, répandre en morceaux. La morphologie de ce type de dérivation double est présentée dans le schéma numéro soixante-huit.

Schéma n° 68, Exemple de double dérivation avec le verbe *bulumuna*.



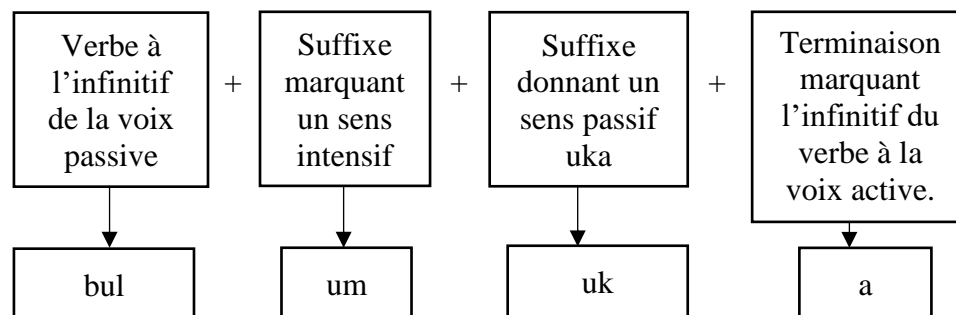
Le suffixe qui marque l'intensif *um* est toujours placé entre le radical du verbe et le suffixe qui marque la seconde dérivation.

L'action produite est intensifiée et recouvre les mêmes caractéristiques que celle décrite au paragraphe 1.1.2.3.

1.2.2.5.2. Le suffixe intensif associé au suffixe passif *uk*.

Le lâri offre également la possibilité d'associer un suffixe intensif et le suffixe *uk* qui donne au verbe un sens passif, pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *bula* (casser, détruire) illustre parfaitement ces propos. Si l'on ajoute au radical du verbe *bul* le suffixe intensif *um* associé au suffixe *uk* et à la terminaison en *a*, on obtient un troisième verbe *bulumuka*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : être éparpillé en tombant, s'éparpiller en tombant. Un exemple de construction morphologique de ce type de dérivation double est présenté dans le schéma numéro soixante-neuf.

Schéma n° 69, Exemple de double dérivation avec le verbe *bulumuka*.



Comme dans la configuration décrite au paragraphe 1.2.2.5.1., le suffixe qui marque l'intensif *um* lorsque la dérivation est double est toujours placé entre le radical du verbe et le suffixe qui marque la seconde dérivation. L'action décrite par le verbe est là aussi intensifiée.

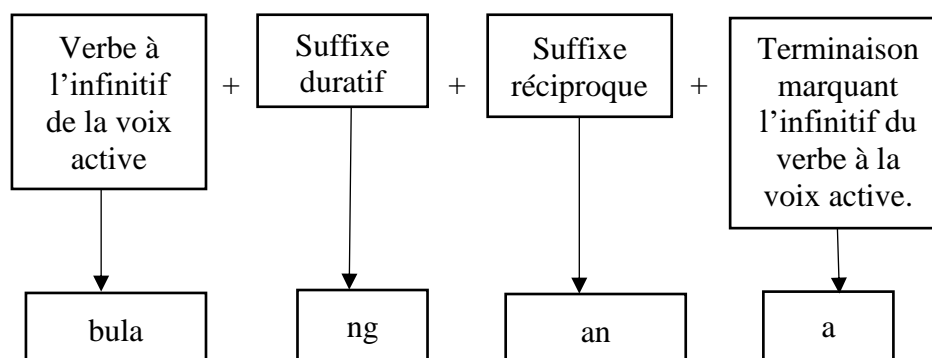
1.2.2.6. Les différentes combinaisons qui incluent un suffixe duratif.

1.2.2.6.1. Le suffixe duratif associé au suffixe réciproque.

Le lâri offre également la possibilité d'associer le suffixe duratif *ng* et le suffixe réciproque *an*, pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'exemple du verbe *bula* (casser, détruire) illustre parfaitement ces propos. Si

l'on ajoute au verbe à l'infinif de la voix active du présent « habituel » *bula* le suffixe duratif *ng*, associé au suffixe réciproque *na* et à la terminaison en *a* on obtient un troisième verbe qui se présente sous la forme *bulangana*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : s'affaler, tituber. Un exemple de construction morphologique de ce type de dérivation double est présenté dans le schéma numéro soixante-dix.

Schéma n° 70, Exemple de double dérivation avec le verbe *bulangana*.



Le suffixe réciproque est souvent traduit en français par un verbe pronominal.

1.2.2.6.2. Le suffixe duratif associé au suffixe factitif.

Le lâri offre également la possibilité d'associer le suffixe duratif *ng* et le suffixe factitif *as* et la terminaison en « a », pour former un troisième verbe dérivé qui allie les deux sens. L'action du suffixe duratif *ng* est décrite au paragraphe 1.1.2.5.2. Cette combinaison recouvre une particularité, celle de proposer deux formules pour une même association en partent de deux radicaux verbaux différents.

Pour illustrer ces propos, l'exemple du verbe *bula* (casser, détruire) est analysé. Si l'on ajoute au verbe à l'infinif de la voix active du présent « habituel » *bula* le suffixe duratif *ng*, associé au suffixe factitif *as*, on obtient un troisième verbe qui se présente sous la forme *bulangasa*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : jeter en désordre. Si en revanche, ajoute au verbe à l'infinif passé, sans le redoublement de la syllabe *di*, du présent « habituel » *budi* le suffixe duratif *ng*, associé au suffixe factitif *isa*, on obtient un troisième verbe qui se présente sous la forme *budingisa*. La traduction exacte de cette nouvelle création est : serrer. Deux exemples de construction morphologique pour chacune des situations rencontrées, pour ce type de dérivation double, sont présentés dans les schéma numéro soixante et onze et soixante-douze.

Schéma n° 71, Exemple de double dérivation avec le verbe *bulangasa*.

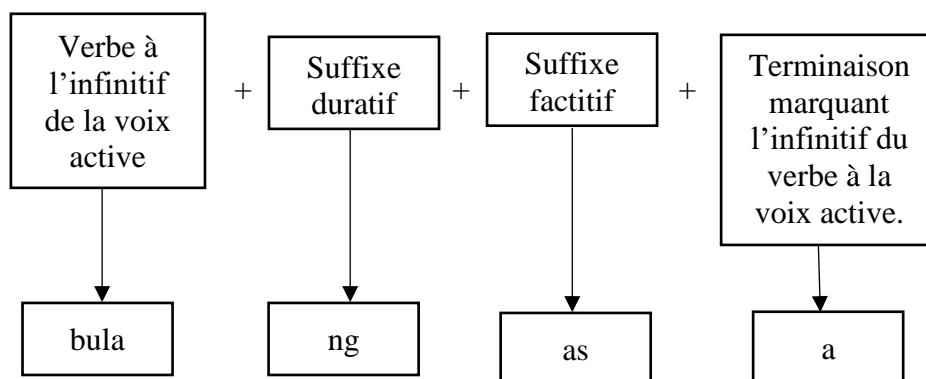
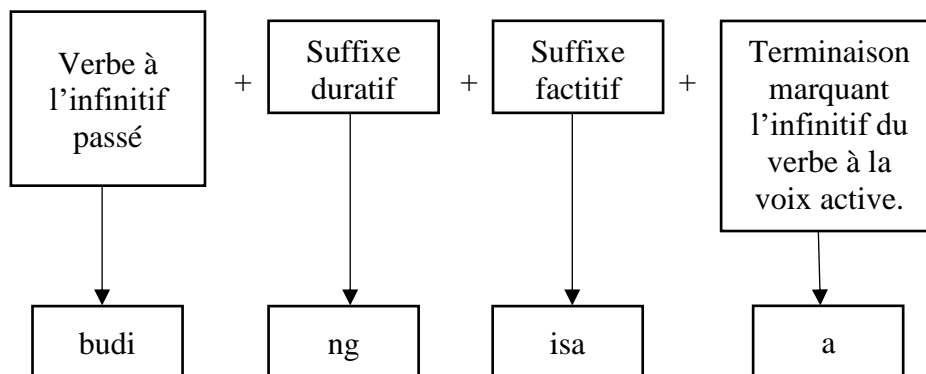


Schéma n° 72, Exemple de double dérivation avec le verbe *budingisa*.



Cette double combinaison montre la richesse, la souplesse et les possibilités multiples de constructions qu'offre le lâri pour décrire une situation au plus près de ce qu'elle est réellement sans faire de périphrases.

Dans la construction morphologique, le suffixe duratif est toujours placé entre le radical du verbe et le suffixe factitif. Aucune autre combinaison n'est envisageable.

La dérivation double permet un nombre de combinaisons conséquent et offre des possibilités de nuances très variées et très précises dans la description des actions et des interactions des hommes, des êtres vivants, des choses et des objets. Elle permet la création de néologismes au gré des besoins permettant un enrichissement constant du vocabulaire.

1.3. La dérivation triple.

La triple dérivation existe en lâri. Elle permet d'associer trois suffixes successifs pour donner un sens nouveau à un verbe. Cette configuration est plus rare que la dérivation simple ou double mais elle existe. Sa fonction est la même que celle décrite au paragraphe précédent, apporter de nouvelles précisions dans la description d'une situation.

1.3.1. La morphologie de la dérivation triple.

La morphologie de la dérivation triple utilise le même schéma de configuration que celui proposé pour la dérivation double. Dans toutes les combinaisons morphologiques s'ajoute un troisième suffixe de dérivation. En règle générale, tout est agglutiné. Le radical du verbe est associé à trois suffixes de dérivation et à la terminaison en « a » qui indique que le verbe est à l'infinitif de la voix active du présent « habituel ».

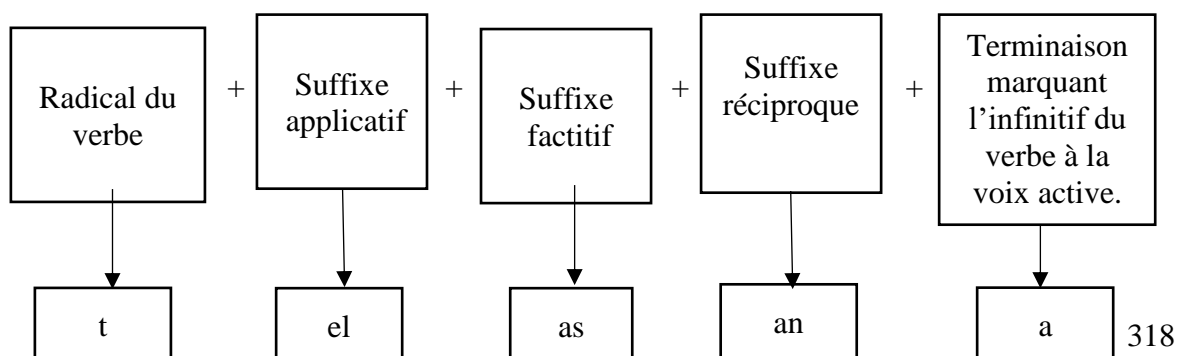
1.3.2. Les différentes combinaisons de suffixes qui permettent la construction de la triple dérivation.

Les combinaisons possibles sont statistiquement importantes, mais dans la pratique quotidienne, peu de combinaisons sont utilisées. Voici une liste qui répertorie toutes les configurations que nous avons rencontrées au cours de nos recherches.

1.3.2.1. Le suffixe applicatif associé à un suffixe factitif et à un suffixe réciproque.

Le lâri offre la possibilité d'associer trois suffixes de dérivation successifs pour former un verbe dérivé qui allie les trois sens. Le verbe *telasana* (se dire mutuellement quelque chose), qui est un dérivé du verbe *ta* (dire), en est un exemple. Ce verbe allie un suffixe applicatif *el*, un suffixe factitif *as*, et un suffixe réciproque *an*. Un exemple de construction morphologique pour ce type de dérivation triple est proposé dans le schéma numéro soixante-douze présenté ci-dessous.

Schéma n°73, Exemple de la triple dérivation avec le verbe *telasana*.

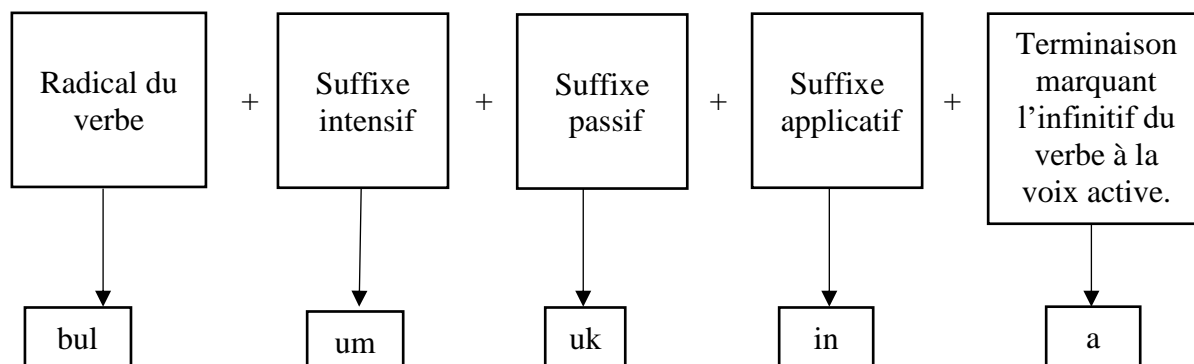


La possibilité de combiner ces trois suffixes ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour nuancer un peu plus la traduction des verbes. Du point de vue morphologique, le suffixe qui donne un sens applicatif au verbe est toujours placé après le radical du verbe. Il est suivi par le suffixe qui donne un sens factitif au verbe. Le suffixe qui induit un sens réciproque est toujours placé en dernière position. Cette combinaison de suffixes ne peut se rencontrer que dans cet ordre. Aucune permutation n'est envisageable.

1.3.2.2. Le suffixe intensif associé à un suffixe passif et à un suffixe applicatif.

Un exemple de l'utilisation d'une triple combinaison peut être proposé avec le verbe *bulumukina* (se ruer en groupe). Ce verbe est un dérivé du verbe *bula* (casser, détruire). Le verbe *bulumukina* associe un suffixe intensif *um*, d'un suffixe passif *uk* et d'un suffixe applicatif *in*. Le schéma numéro soixante-quatorze décrit la construction morphologique de ce type de dérivation.

Schéma n°74, Exemple de la triple dérivation avec le verbe *bulumukina*.



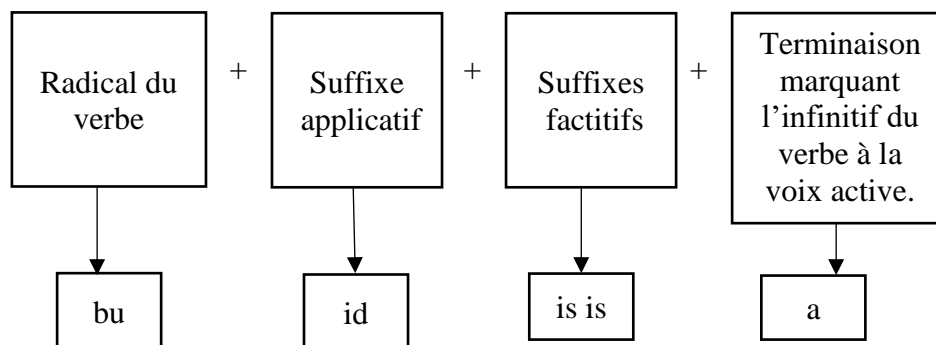
Du point de vue morphologique, cette combinaison est fixe. Le suffixe qui donne un sens intensif au verbe est toujours placé après le radical du verbe. Il est suivi par le suffixe qui marque le passif puis par le suffixe qui marque l'applicatif. Cette combinaison de suffixes ne peut se rencontrer que dans cet ordre. Aucune permutation n'est envisageable.

1.3.2.3. Le suffixe applicatif associé au double factitif.

Un exemple de l'utilisation d'une triple combinaison peut être proposé avec le verbe *buidisisa* (faire provoquer la chute). Ce verbe est un dérivé du verbe *bua* (tomber, atterrir, ruiner). Le verbe *buidisisa* associe un suffixe applicatif qui se présente

sous la forme « *id* » et d'un suffixe qui marque le double factitif *isis*. La construction morphologique de ce type de dérivation est décrite dans le schéma numéro soixante-quinze présenté ci-dessous.

Schéma n°75, Exemple de la triple dérivation avec le verbe *buidisisa*.



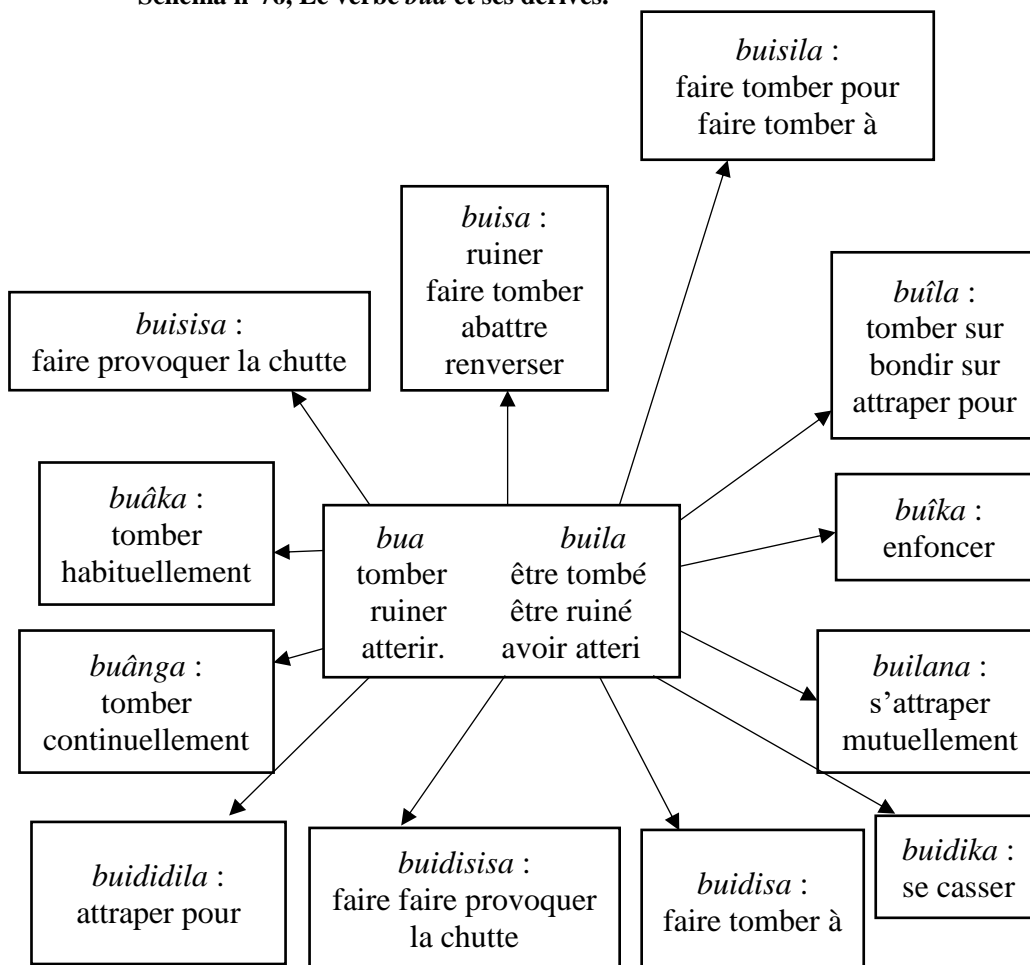
Du point de vue morphologique, cette combinaison est fixe. Le suffixe qui donne un sens applicatif au verbe est toujours placé après le radical du verbe. Il est suivi par les suffixes qui marquent le double factitif. Cette combinaison de suffixes ne peut se rencontrer que dans cet ordre. Aucune permutation n'est envisageable.

Conclusion.

En conclusion de cette première partie consacrée à la dérivation verbale, Le schéma numéro soixante-seize permet d'illustrer la richesse et les possibilités de traductions multiples qu'offre ce système avec la présentation du verbe *bua* (tomber, atterrir, ruiner) et de ses dérivés.

Douze verbes dérivés ont pu être recensés à partir du radical original. Huit verbes sont des dérivés simples, quatre verbes possèdent une double dérivation. Ce schéma permet de montrer la richesse du système. Les possibilités de création sont considérables et simples Il suffit d'ajouter à un radical donné un ou plusieurs suffixes de dérivation qui s'agglutinent les uns aux autres, pour arriver à exprimer au plus près de la réalité de ce que l'on fait, de ce que l'on ressent, de ce que l'on voit ou de ce que l'on constate. On remarque que, comme pour la formation des substantifs, la langue offre aux locuteurs un nombre de possibilités important pour permettre une grande justesse, une grande précision et le souci du détail dans la description narrative et le déroulement des actions, des récits et dans l'analyse des faits qui sont rapportés.

Schéma n°76, Le verbe *bua* et ses dérivés.



2. La morphologie des verbes.

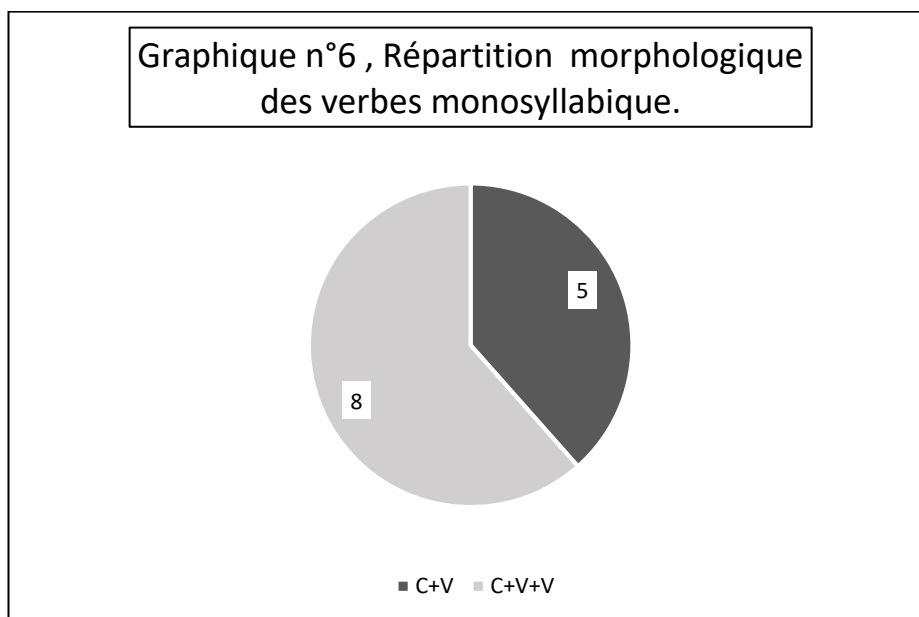
Le système de morphologie des verbes se construit à partir de quatre syllabes C+V, C+C+V, C+V+V, et C+C+V+V. Il est identique à celui proposé pour les substantifs, dans la première partie de ce deuxième chapitre au paragraphe deux. C'est donc la même signalétique et la même organisation qui est reprise dans ce paragraphe.

2.1. Les verbes monosyllabiques.

La liste des verbes qui ne possèdent qu'une seule syllabe, est mentionnée au paragraphe 5.2.1. de cette troisième partie. Elle comprend treize mots.

Deux morphologies sont possibles, C+V avec des verbes comme *sa* (faire) ou *ta* (dire) et C+V+V, avec des verbes comme *dia* (manger) ou *nua* (boire). Le verbe *ya* (brûler) est un peu particulier, car la lettre "y" a valeur de consonne. Cinq verbes sur la totalité de la liste possèdent une morphologie C+V soit 38,46% du total et huit verbes sont

pourvu de la morphologie C+V+V soit 61,54% du total. Le Graphique proposé ci-dessous illustre ces propos.



Les verbes monosyllabiques ne contiennent pas de dérivation. Ils sont constitués par un radical agglutiné à une terminaison représentée par la voyelle “a” qui indique que le verbe est à l’infinitif de la voix active du présent “habituel”

2.2. Les verbes formés de deux syllabes.

Cette combinaison morphologique inclus de nombreux verbes en lâri. Le tableau numéro vingt-deux, présenté à la page suivante fait la synthèse des combinaisons morphologiques rencontrées, accompagnées par un exemple qui illustre chaque configuration présentée.

Tableau n°22, la morphologie des verbes bisyllabiques.

Morphologie	Exemple de verbe	Traduction	Découpage syllabique
C+V/C+V	pêpa	flotter au vent	pê-pa
C+V/C+C+V	fûmba	courber	fû-mba
C+C+V/C+V	bvuka	unir	bvu-ka
C+C+V/C+C+V	tsotsa	vexer	tso-tsa
C+V+V/C+V	fiêla	deviner chercher	fiê-la
C+V+V/C+C+V	vuanza	gaspiller	vua-nza
C+V+V/C+V+V	miamia	scintiller briller	mia-mia
C+C+V+V/C+V	tsuîka	s’arranger se fixer définitivement	tsuî-ka

Une analyse détaillée de ce tableau permet de faire un certain nombre de constats sur la morphologie des verbes incluant deux syllabes.

Premièrement, on note que sur les seize possibilités de combinaisons morphologiques offertes, seules la moitié de ces combinaisons, huit au total, est utilisée. Les combinaisons C+V/C+C+V+V, C+C+V/C+V+V, C+C+V/C+C+V+V, C+C+V+V/C+C+V+V, C+C+V+V/C+C+V, C+C+V+V/C+V+V, C+C+V+V/C+C+V+V n'ont pas été rencontrées lors de nos recherches.

Deuxièmement, la plupart des combinaisons trouvées possèdent des verbes qui ont une terminaison composée de la formule C+V, cinq sur huit au total.

Troisièmement, la première syllabe admet les quatre combinaisons qui existent en lâri, C+V, C+C+V, C+V+V et C+C+V+V. On retrouve donc une certaine variété dans l'utilisation des combinaisons morphologiques à ce niveau. En revanche, la seconde syllabe n'admet que trois combinaisons morphologiques sur les quatre reconnues. La formule C+C+V+V n'a jamais été rencontrée au cours de nos recherches.

Quatrièmement, il y a peu de verbes dérivés parmi les verbes qui sont composés de deux syllabes. Les verbes dérivés rencontrés possèdent originellement une seule syllabe.

On remarque donc une utilisation beaucoup plus restrictive des combinaisons morphologiques pour les verbes comprenant deux syllabes que pour les substantifs de cette même catégorie. La prosodie et la grammaire sont en grande partie responsables de cet état de fait.

2.3. Les verbes contenant trois syllabes.

Les verbes formés de trois syllabes est la catégorie qui contient le plus de mots en lâri. Sur les soixante-quatre combinaisons morphologiques possibles répertoriées, seules douze combinaisons sont utilisées, soit à peine 5,3% des possibilités totales offertes. Le tableau présenté ci-dessous détaille toutes les combinaisons découvertes au cours de nos recherches. Chaque combinaison est accompagnée d'un verbe qui sert d'exemple.

Tableau n°23, la morphologie des verbes incluant trois syllabes.

Morphologie	Exemple de verbe	Traduction	Découpage syllabique
C+V/C+V/C+V	bakisa	aider	ba-ki-sa
C+V/C+V/C+C+V	kadinga	rotir	ka-di-nga
C+V/C+C+V/C+V	bîndama	désirer ardemment	bî-nda-ma
C+C+V/C+V/C+V	dzakuna	mâcher	dza-ku-na
C+C+V/C+C+V/C+V	tsotsola	bouger	tso-tso-la
C+C+V/C+C+V/C+C+V	tsundinga	boiter	tsu-ndi-nga
C+V+V/+C+V/C+V	diâmisa	immerger	dîa-mi-sa
C+V+V/C+V/C+C+V	buaninga	marcher lentement	bua-ni-nga
C+V+V/C+C+V/C+V	diêngela	rôder aller de ci de là	diê-nge-la
C+V+V/C+V+V/C+V	suaswana	se mettre en désordre	sua-sua-na
C+C+V+V/C+V/C+V	pfuâmina	cracher	pfuâ-mi-na
C+C+V+V/C+C+V/C+V	tsiantika	aligner	tsia-nti-ka

Une analyse détaillée de ce tableau permet de faire un certain nombre de constats sur la morphologie des verbes contenant trois syllabes.

Premièrement, tous les verbes contenus cette catégorie présentent au minimum une dérivation simple.

Deuxièmement, la syllabe initiale admet les quatre combinaisons morphologiques de base, C+V, C+C+V, C+V+V, C+C+V+V, On retrouve donc une certaine variété dans l'utilisation des combinaisons morphologiques. En revanche, la seconde syllabe ne peut être composée que de trois combinaisons morphologiques sur les quatre existantes. La combinaison C+C+V+V n'a pas été rencontrée au cours de nos recherches dans cette configuration.

Troisièmement, la dernière syllabe ne peut être composée que de deux combinaisons morphologiques, C+V ou C+C+V. Les combinaisons C+V+V et C+C+V+V ne peuvent occuper la place finale dans la construction d'un verbe composé de trois syllabes. Cette situation est due au système de dérivation verbale qui ne comprend comme terminaison que des syllabes composées des combinaisons morphologiques C+V ou C+C+V. C'est pour cette raison que la morphologie de la dernière syllabe ne peut contenir les quatre combinaisons initiales.

On constate que, comme pour les substantifs, plus le nombre de syllabes comprises dans les verbes augmente, plus le nombre de combinaisons morphologiques utilisé est restreint, par rapport aux possibilités offertes.

2.4. Les verbes de plus de trois syllabes.

2.4.1. Les verbes contenant quatre syllabes.

Cette combinaison morphologique est assez courante en lâri. Elle inclut principalement des verbes qui contiennent une double dérivation. Un nombre très restreint de combinaisons morphologiques est utilisé, quatorze seulement, au regard du nombre total de possibilités de combinaisons offertes, qui est de deux cent cinquante-six. Le tableau numéro vingt-quatre, présenté à la page suivante, fait la synthèse des combinaisons morphologiques rencontrées, accompagnées par un exemple qui illustre chaque configuration présentée.

Tableau n°24, la morphologie des verbes incluant quatre syllabes.

Morphologie	Exemple de verbe	Traduction	Découpage syllabique
C+V/C+V/C+V/C+V	bulumuka	s'écrouler s'effondrer	bu-lu-mu-ka
C+V/C+V/C+C+V/C+V	vulangana	se chicaner	vu-la-nga-na
C+V/C+C+V/C+V/C+V	bundakasa	rapprocher	bu-nda-ka-na
C+V/C+C+V/C+C+V/C+V	bendengela	ne pas courir trop vite	be-nde-nge-la
C+V/C+C+V+V/C+V/C+V	bumfuêkena	avoir l'habitude de manger comme un goinfre en secret	bu-mfuê-ke-na
C+C+V/C+V/C+V/C+V	tse-somona	être beau	tse-so-mo-na
C+C+V/C+C+V/C+V/C+V	tsungutila	boiter marcher sur la pointe des pieds	tsu-ngu-ti-la
C+V+V/C+V/C+V/C+V	fua-sakana	s'embrouiller se mettre en désordre	fua-sa-ka-na
C+V+V/C+V/C+C+V/C+V	bualangana	s'écraser s'affaler s'affaïsser	bua-la-nga-na

Tableau n°24, la morphologie des verbes incluant quatre syllabes (suite).

Morphologie	Exemple de verbe	Traduction	Découpage syllabique
C+V+V/C+C+V/C+V/C+V	vuanzakana	se gaspiller s'âbimer	vua-nza-ka-na
C+V+V/C+V+V/C+V/C+V	fuofuokota	marcher dans un endroit touffu fouiller un tas d'objets	fuo-fuo-ko-ta
C+C+V+V/C+V/C+V/C+V	tsualumuna	introduire vite faire passer vite	tsua-lu-mu-na
C+C+V+V/C+V/C+C+V/C+V	tsuabangana	commencer (intr.)	tsua-ba-nga-na
C+C+V+V/C+C+V/C+V/C+V	bvuanganana	se redresser se hérissier	bvua-nga-na-na

Une analyse détaillée de ce tableau permet de faire un certain nombre de constats sur la morphologie des verbes contenant quatre syllabes.

Premièrement, tous les verbes contenus cette catégorie présentent principalement une dérivation double.

Deuxièmement, la syllabe initiale admet les quatre combinaisons morphologiques de base, C+V, C+C+V, C+V+V, C+C+V+V, On retrouve donc une certaine variété dans l'utilisation des combinaisons morphologiques. La seconde syllabe ne peut être composée que de trois combinaisons morphologiques sur les quatre existantes. La combinaison C+C+V+V n'a pas été rencontrée au cours de nos recherches dans cette configuration.

Quatrièmement la troisième syllabe n'admet que deux combinaisons morphologiques C+V et C+C+V.

Cinquièmement, la dernière syllabe des verbes ne peut être composée que de d'une seule combinaison morphologiques, C+V. Les trois autres combinaisons n'ont pas été rencontrées dans ce type de construction verbale. Cette situation est due au système de dérivation verbale des verbes de plus de trois syllabes qui ne comprend comme terminaison que la combinaison morphologique C+V. C'est pour cette raison que la morphologie de la dernière syllabe ne peut contenir les trois autres combinaisons initiales.

2.4.2. Les verbes contenant cinq syllabes.

Cette configuration de verbe existe en lâri mais elle est beaucoup plus rare. Les verbes compris dans cette configuration morphologique possèdent tous une triple dérivation. Le nombre de combinaisons possibles est de 1024. Très peu sont utilisées, environs 1% seulement. Le tableau présenté ci-dessous propose deux exemples de combinaisons morphologiques.

Tableau n°25, Exemples de verbes dont la morphologie comprend cinq syllabes.

Morphologie	Exemple de verbe	Traduction	Découpage syllabique
C+V/C+V/C+V/C+V/C+V	bulumukina	tâtonner tituber	bu-lu-mu-ki-na
C+V/C+C+V/C+V/C+V/C+V	bumbalakana	se jeter sur se précipiter sur	bu-mba-la-ka-na

Conclusion.

On constate que l'utilisation des combinaisons morphologiques pour la constitution d'un verbe est restreinte et très régentée. La composition d'un verbe varie entre une et cinq syllabes. Seule la première syllabe des verbes admet toutes les combinaisons morphologiques existantes. Plus la combinaison se complexifie, plus l'utilisation des combinaisons morphologiques se restreint, par rapport à l'offre existante. Cette situation est due principalement à des difficultés prosodiques et au système de dérivation verbal très réglementé qui limite l'association des différentes combinaisons morphologiques existante.

3. Les différents types de verbes.

3.1. Les verbes auxiliaires.

3.1.1. Propos introductifs.

En grammaire, un verbe auxiliaire est un verbe qui se combine à un verbe principal pour constituer un temps composé ou périphrastique¹⁵². L'utilisation des verbes

¹⁵² Un temps périphrastique, ou périphrase verbale, est un tiroir verbal qui se construit à partir d'un semi-auxiliaire et d'un verbe à l'infinitif. Par exemple, le futur proche est un temps périphrastique car il se compose du semi-auxiliaire *aller* et d'un infinitif : *je vais manger*.

Il ne faut pas confondre *temps composé*, où l'auxiliaire a perdu son sens initial et n'est plus qu'un outil pur, et *temps périphrastique*, où le semi-auxiliaire a gardé une partie de son sens, tout en étant un outil

CHAPITRE II La lexicographie lâri : contenu et organisation.

auxiliaires en lârî est un peu différente de celle faite en français. Il n'y a qu'un seul verbe auxiliaire en lârî, le verbe *ba* (être) qui est l'équivalent de ce qui existe en français. Tous les autres verbes auxiliaires sont en réalité des semi auxiliaires. Il en existe vingt et un au total.

Un verbe semi auxiliaire est un verbe qui est associé à un verbe à l'infinitif, dans la construction de la phrase pour indiquer les conditions dans lesquelles une action se produit et préciser le temps dans lequel cette action sera ou a été réalisé.

Pour illustrer ces propos, voici un exemple d'utilisation d'un verbe semi auxiliaire en français.

Dans la phrase « je vais faire un peu de café », le verbe aller est utilisé comme semi auxiliaire. Il indique un mouvement et une action dont le début est imminent.

Nous détaillons, ici, la liste des vingt et un verbes semi auxiliaires qui existent en lârî et des différentes nuances qu'ils apportent dans un texte. Cette connaissance est fondamentale pour produire des traductions de qualité. Le schéma numéro soixante-dix-sept présenté ci-dessous propose un exemple qui permet de mieux comprendre la construction morphologique de la phrase en lârî et la manière dont se positionne le verbe auxiliaire au sein de la phrase.

grammatical modifiant le sens du processus exprimé, à travers par exemple un aspect ou une modalité. Ainsi le futur proche est un temps périphrastique parce que le semi-auxiliaire *aller* permet d'exprimer l'action sous l'aspect inchoatif (*je vais manger*).

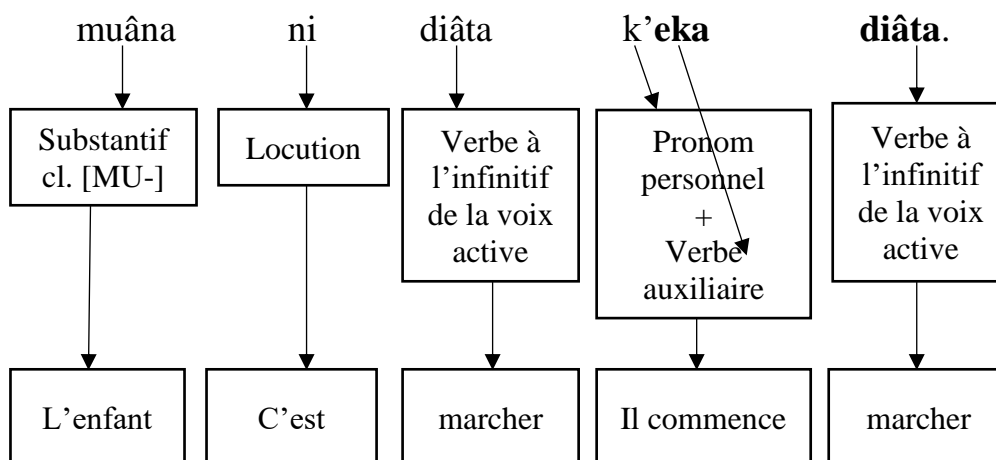
De fait (mais en conséquence de ce qui précède et non une règle), un temps périphrastique ne se construit pas morphologiquement avec un auxiliaire, mais avec un semi-auxiliaire. Les temps composés à l'aide des auxiliaires être et avoir ne sont pas des périphrases, malgré leur souplesse syntaxique.

On parle aussi de périphrases aspectuelles et modales pour différencier certaines catégories de périphrases verbales.

Wikipédia article temps périphrastique. https://fr.wikipedia.org/wiki/Temps_périphrastique

Schéma n°77, Exemple d'utilisation d'un verbe auxiliaire dans une phrase.

Muâna ni diâta k'eka diâta : L'enfant commence à marcher.



En lâri, le verbe auxiliaire et le verbe semi auxiliaire se placent toujours avant le verbe à l'infinitif auquel il est associé pour définir les conditions dans lesquelles une action se produit et la place de celle-ci au niveau temporel.

Dans l'exemple présenté ci-dessus, le verbe auxiliaire *eka* est bien placé avant le verbe *diata* (marcher) qui est présenté à l'infinitif de la voix active. Le verbe auxiliaire et le pronom personnel sont, dans l'exemple présenté, agglutinés. Des précisions temporelles sont données ici pour le verbe marcher. La présence du verbe auxiliaire *eka* permet d'affirmer que l'action débute.

Les verbes auxiliaires se divisent en deux catégories, les verbes auxiliaires et les verbes ordinaires appelés à être utilisés comme auxiliaires dans certaines conditions.

3.1.2. Les verbes qui ne font fonction que d'auxiliaires.

Les verbes auxiliaires, considéré comme des verbes auxiliaires en lâri, sont en français des semi auxiliaires. Ils sont au nombre de huit. Voici leur liste détaillée, accompagnée du contexte de leur utilisation et de leur traduction. Un exemple commenté est proposé pour chaque verbe afin de mieux comprendre les nuances qu'ils apportent à la langue.

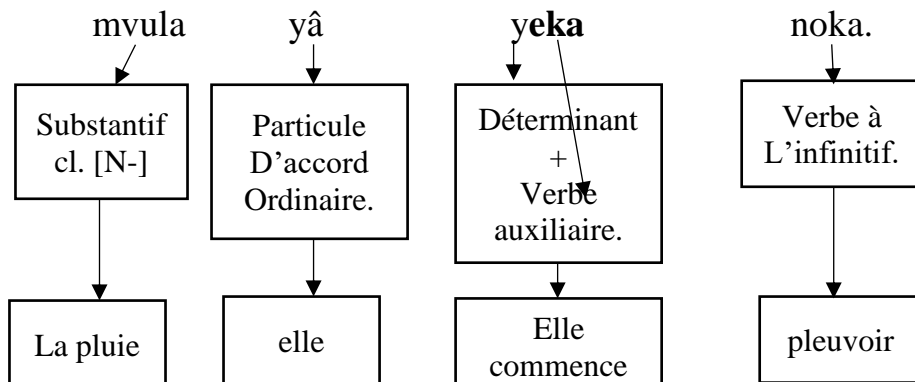
3.1.2.1. Le verbe auxiliaires *eka*.

Le verbe auxiliaire *eka*, indique qu'une action est en train de commencer. Il traduit, en français, les nuances enfin, déjà, sur le point de et voici que.

L'exemple proposé dans le schéma numéro soixante-dix-huit, présenté ci-dessous, permet de mieux comprendre la nuance de traduction que ce verbe auxiliaire apporte au niveau sémantique.

Schéma n°78, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *eka*.

Mvula yâ **yeka** noka : Voici que la pluie se met à tomber.

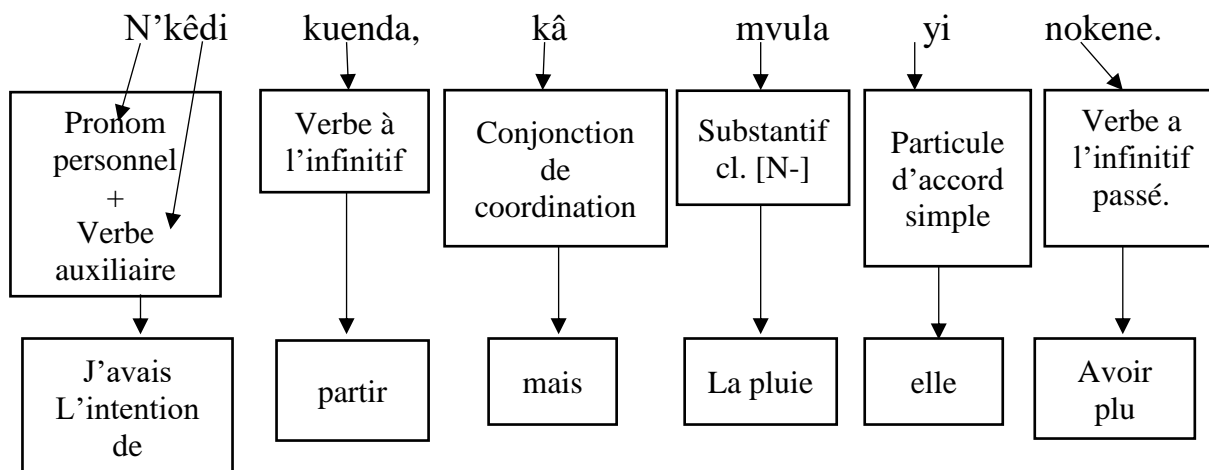


3.1.2.2. Le verbe auxiliaire *kêdi*.

Ce verbe auxiliaire traduit ordinairement le conditionnel français. Il exprime une idée vague qui se traduit par « avoir l'intention de ». Au sein de la phrase, Il est suivi de la conjonction de coordination *kâ* (mais). L'exemple proposé dans le schéma numéro soixante-dix-neuf, présenté ci-dessous, permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe auxiliaire au niveau sémantique.

N'kêdi kuenda, kâ mvula yi nokene : je serai parti, mais la pluie survint.

Schéma n°79, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *kêdi*.

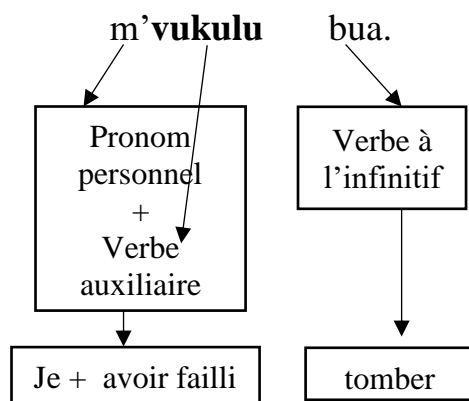


3.1.2.3. Le verbe auxiliaire *vuku*.

Ce verbe auxiliaire traduit une idée d'accident évité de peu. En français il se traduit par la formule : on a failli. En lâri, ce verbe auxiliaire s'emploie surtout à la voix passive, c'est donc la forme *vukulu* qui est la plus fréquemment rencontrée. Le schéma numéro quatre-vingt présente un exemple qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction que ce verbe auxiliaire apporte au niveau sémantique.

Schéma n°80, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *vuku*.

M'vukulu bua : j'ai failli tomber.



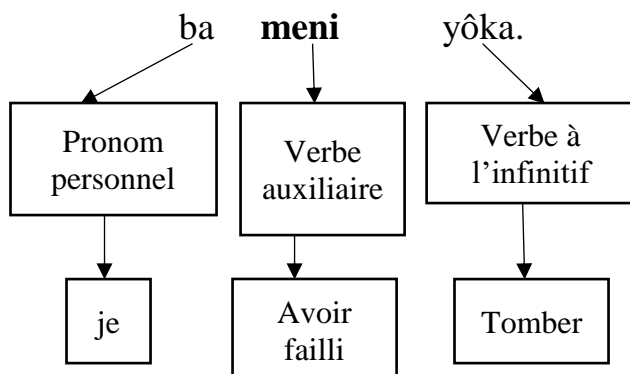
3.1.2.4. Le verbe auxiliaire *mana*.

Ce verbe auxiliaire est un verbe défectif¹⁵³. Il traduit le fait qu'une action est terminée. Il se retrouve surtout dans la traduction de la formule avoir fini de. A l'infinitif passé, sa forme est *meni*. Le schéma numéro quatre-vingt-un présente un exemple qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction que ce verbe auxiliaire apporte au niveau sémantique.

¹⁵³ Un verbe défectif est un verbe qui ne possède pas tous les temps de conjugaison.

Schéma n°81, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *eka*.

Ba **meni** yôka : ils ont fini de passer.

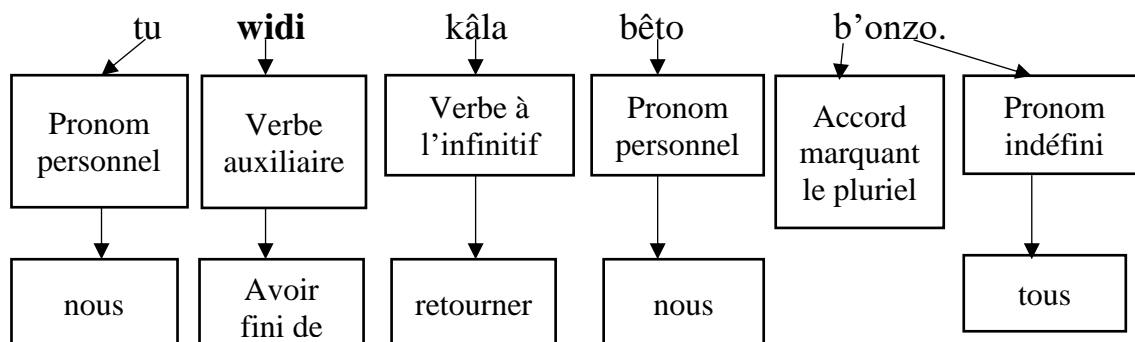


3.1.2.5. Le verbe auxiliaire *widi* (prononcer wiri).

Ce verbe auxiliaire traduit l'idée d'achèvement total d'une action. Il se traduit par avoir fini, avoir terminé complètement quelque chose. Il a donc un peu le même sens que le verbe auxiliaire *mana*. Il s'emploie toujours au passé. Le schéma numéro quatre-vingt-deux, présenté à la page suivante, propose un exemple qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction que ce verbe auxiliaire apporte au niveau sémantique.

Tu **widi** kâla bêto b'onzo : nous sommes tous de retour.

Schéma n°82, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *widi*.



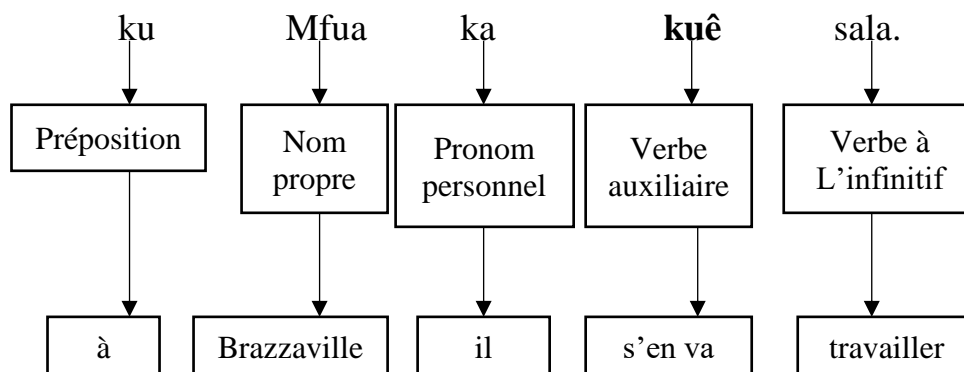
3.1.2.6 Le verbe auxiliaire *kuê*.

Le verbe auxiliaire *kuê* est un défectif d'une utilisation complexe. Son sens varie en fonction du verbe qui le suit. Deux cas peuvent se présenter.

Premièrement, le verbe auxiliaire *kuê* traduit un mouvement dans l'action en train de s'accomplir, s'il est suivi d'un verbe à l'infinitif de la voix active qui possède une terminaison en a. Le schéma numéro quatre-vingt-trois présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°83, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *kuê*.

Ku Mfua ka **kuê** sala : Il s'en va travailler à Brazzaville.

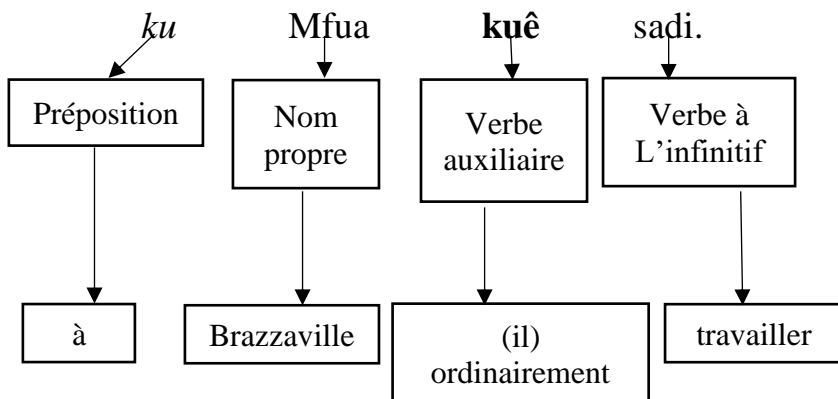


Dans ce cas précis, le verbe auxiliaire *kuê* correspond en français à la formule aller + verbe l'infinitif, dans une phrase telle que : je vais aller manger.

Deuxièmement, le verbe auxiliaire *kuê* exprime un présent « fréquentatif ». Il induit une idée de répétition, une action qui dure et qui revient souvent. Dans ce cas de figure, il est suivi d'un verbe dont la désinence est représentée par la voyelle « i » ou la voyelle « e ». Le schéma numéro quatre-vingt-quatre propose un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°84, Au exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *kuê*.

Ku Mfua **kuê** sadi (prononcer sari) : Il travaille ordinairement à Brazzaville.



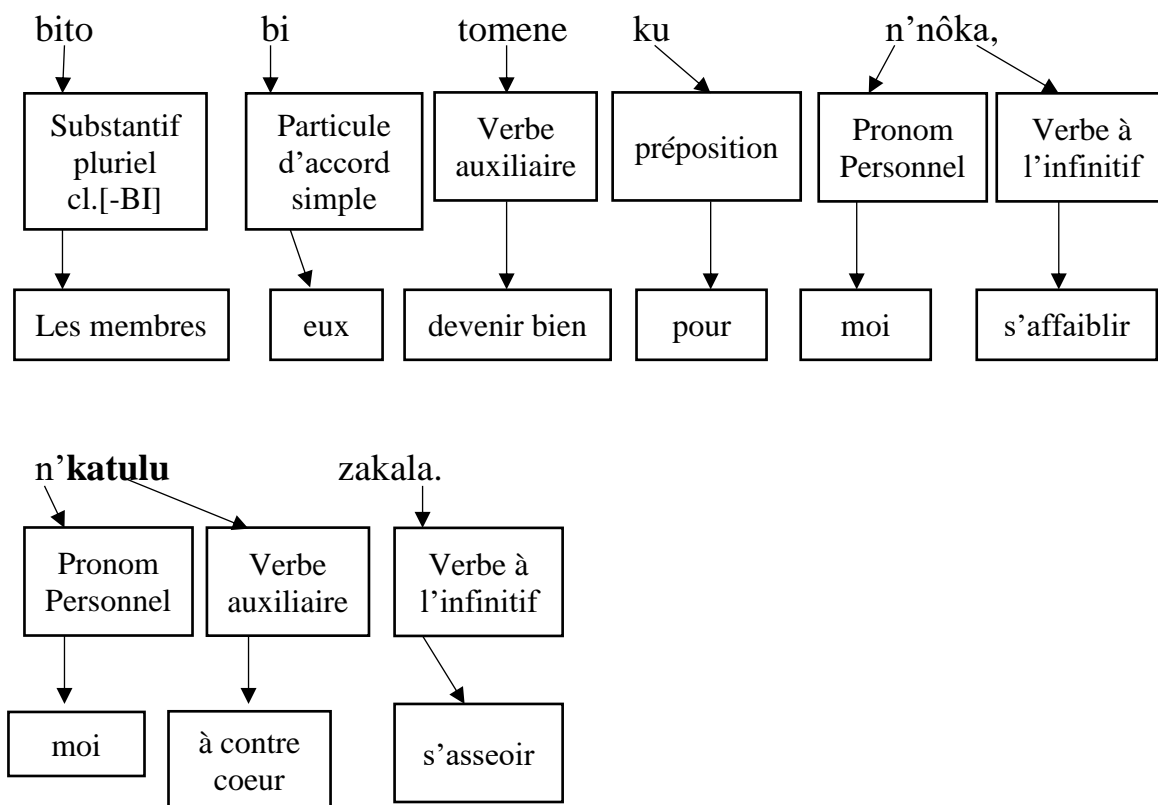
Dans ce cas le verbe auxiliaire *kuê* permet de préciser les conditions dans lesquelles une action peut se faire dans le présent et sa fréquence.

3.1.2.7. Le verbe auxiliaire *katu* (*katulu*).

Ce verbe auxiliaire exprime une idée d'action faite à contre cœur, faute de mieux, bon gré, mal gré et permet aussi d'exprimer des regrets. Il peut s'utiliser au présent (*katu*) ou au passé (*katulu*). Le schéma numéro quatre-vint-cinq, présenté à la page suivante, propose un exemple qui permet d'illustrer ces propos. Il permet de préciser la nuance de traduction que ce verbe introduit au niveau sémantique.

Bito bi tomene ku n'nôka, n'**katulu** zakala : Mes membres sont biens affaiblis, je suis obligé de m'asseoir .

Schéma n°85, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *katu*.

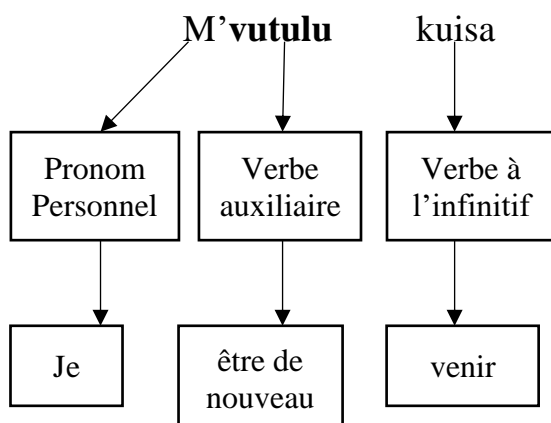


3.1.2.8. Le verbe auxiliaire *vutu* (*vutulu*).

Ce verbe auxiliaire exprime l'idée d'une action qui se répète une fois. Il se traduit par les mots encore, de nouveau, d'avantage. Le schéma numéro quatre-vingt-six présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos et de préciser la nuance de traduction que ce verbe introduit au niveau sémantique.

Schéma n°86, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *vutulu*.

M'vutulu kuisa : je suis revenu de nouveau.



Les verbes auxiliaires ont, en lârî, des fonctions plus étendues et plus diverses qu'en français. Ils peuvent servir à construire un mode, préciser la durée d'une action ou les conditions dans lesquelles cette action est amenée à se produire. On constate encore une fois que le verbe auxiliaire permet une grande précision dans la description de la durée d'une action et les conditions dans lesquelles celle-ci se produit. Cette langue pousse encore plus loin l'utilisation des verbes auxiliaires car un certain nombre de verbes couramment utilisés dans le langage quotidien peuvent, dans certaines circonstances, être utilisés comme verbes auxiliaires.

3.2. Les verbes ordinaires utilisés comme auxiliaires.

Les verbes ordinaires utilisés comme auxiliaires sont au nombre de onze. Ils ont le même mode de fonctionnement que les verbes auxiliaires classiques. Un verbe auxiliaire est toujours associé à un verbe à l'infinitif de la voix active. Le duo est toujours situé en fin de phrase.

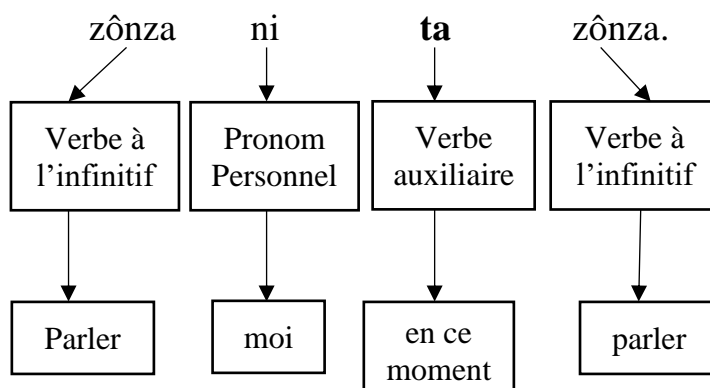
*3.2.1. Le verbe *ta*.*

Le verbe *ta* utilisé de façon ordinaire possède une multitude de sens, les principaux sont cités ici : **1.** dire, mentionner, rapporter, expliquer, conter, raconter, énoncer, divulguer, dévoiler, ébruiter, prononcer, lancer, **2.** piquer (pour un insecte), **3.** percer, transpercer, **4.** frapper d'un projectile.

Le verbe *ta*, utilisé comme auxiliaire, permet d'indiquer que l'action se déroule au moment où l'on parle. Il peut se traduire par les formules « est en train de », actuellement, en ce moment. Le schéma numéro quatre-vingt-sept présenté à la page suivante, propose un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction que peut apporter ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°87, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *ta*.

Zônza ni **ta** zônza : Je parle en ce moment.



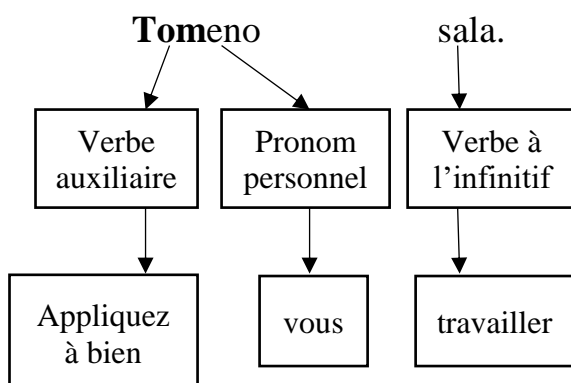
3.2.2. Le verbe *toma*.

Le verbe *toma* utilisé de façon ordinaire a le sens de devenir bien, devenir comme il faut.

Le verbe *toma* utilisé comme auxiliaire, s'emploie pour traduire l'adverbe bien. Ce verbe auxiliaire indique qu'une action est faite avec application et qu'elle est menée à son terme sans encombre. Le schéma numéro quatre-vingt-huit présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°88, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *toma*.

Tomeno sala : appliquez-vous à bien travailler.



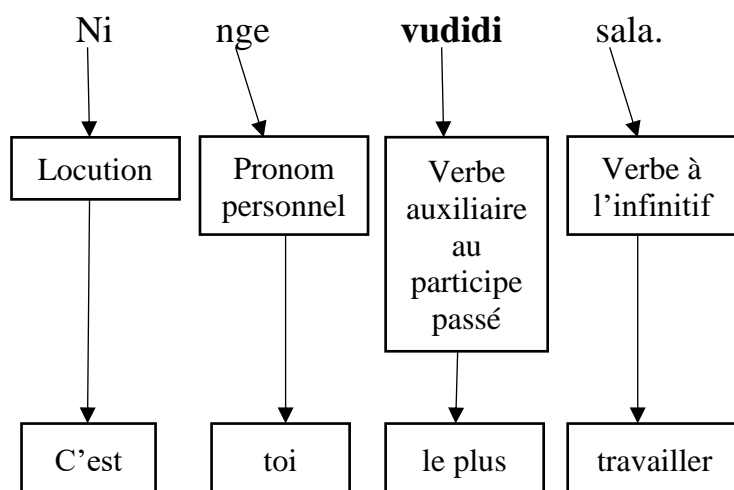
3.2.3. Le verbe *vula* (*vudidi*) prononcer (*viridi*).

Le verbe *vula*, utilisé de façon ordinaire, a le sens de surpasser, faire plus, il est utilisé pour faire des comparatifs de supériorité.

Le verbe *vula*, utilisé comme verbe auxiliaire, remplace les adverbes trop, plus et surtout. Il exprime une idée de comparaison soit par rapport à une autre action, soit par rapport à une autre personne. Le schéma numéro quatre-vingt-neuf présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°89, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *vula*.

Ni nge **vudidi** sala : c'est toi qui a le plus travaillé.



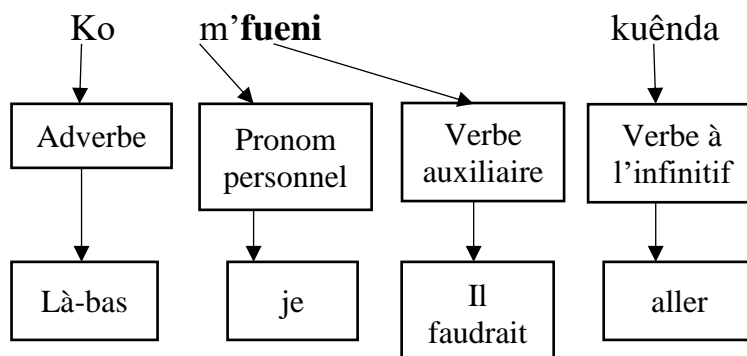
3.2.4. Le verbe *fueni*.

Le verbe *fueni* est un verbe défectif. Il ne s'utilise qu'au passé. Utilisé de façon ordinaire, il exprime une suffisance.

Le verbe *fueni*, utilisé comme verbe auxiliaire, indique une idée d'obligation. Il traduit les expressions françaises il faut, il faudrait, il est convenable que. Le schéma numéro quatre-vingt-dix présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°90, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *fueni*.

Ko m'**fueni** kuênda : il faudrait que j'aille là-bas.



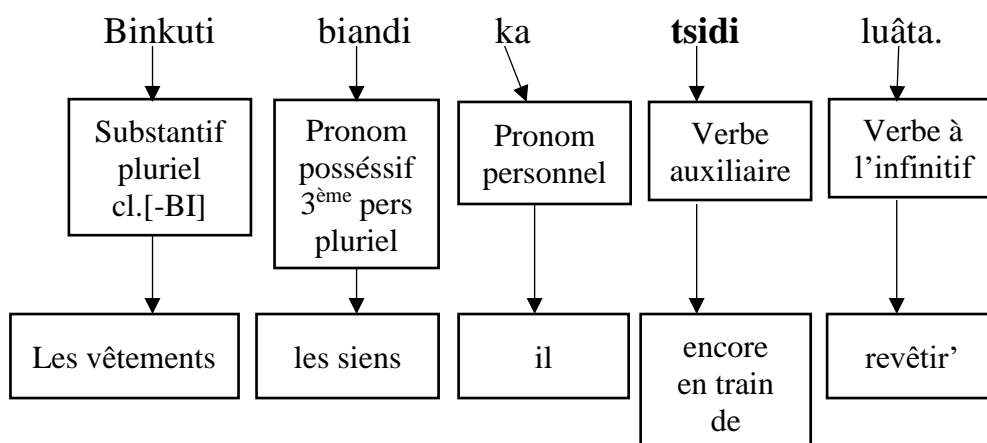
3.2.5. Le verbe *tsidi*.

Le verbe auxiliaire *tsidi* est un verbe défectif, il ne s'utilise que sous sa forme passée. Utilisé de façon ordinaire, ce verbe signifie être encore.

Le verbe *tsidi* utilisé comme verbe auxiliaire indique qu'une action dure encore mais qu'elle touche à sa fin. Le schéma numéro quatre-vingt-onze présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe dans une phrase.

Schéma n°91, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *tsidi*.

Binkuti biandi ka **tsidi** luâta : Il est encore en train de revêtir ses vêtements.



3.2.6. Le verbe *kula* (*kudidi*) prononcer *kuridi* et *kulu* (*kululu*).

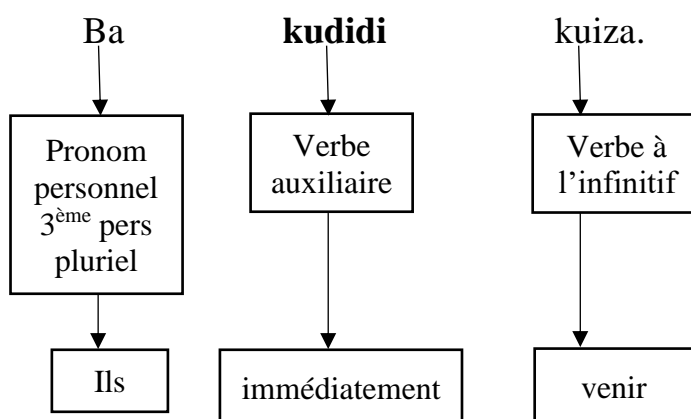
Ce verbe est présenté à l’infinitif de la voix active, *kula*, accompagné de son infinitif passé, *kudidi*, et à l’infinitif de la voix passive, *kulu*, accompagné lui aussi, de son infinitif passé, *kululu*.

Utilisé comme verbe ordinaire, il possède deux sens : **1.** Grandir et **2.** chasser (les mouches).

Utilisé comme verbe auxiliaire, le verbe *kula* exprime le fait qu’une action est faite tout de suite, immédiatement, dans la hâte. Quand on parle au présent, on utilise beaucoup la forme à l’infinitif de la voix passive *kulu*. Le schéma numéro quatre-vingt-douze présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu’apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°92, Exemple d’utilisation du verbe auxiliaire *kula*.

Ba **kudidi** kuiza : Ils sont venus immédiatement.



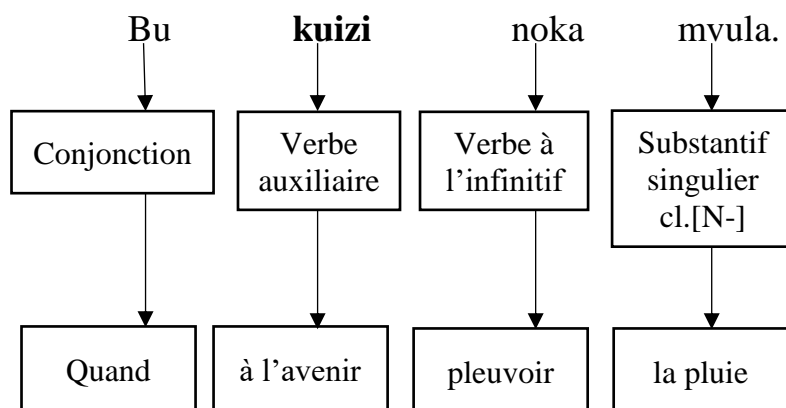
3.2.7. Le verbe *kuizi*.

Le verbe *kuizi*, utilisé de façon ordinaire est une forme particulière du verbe *kuiza*, venir.

Utilisé comme verbe auxiliaire, le verbe *kuizi* exprime le futur à travers les expressions : désormais et à l’avenir. Le schéma numéro quatre-vingt-treize présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu’apportée ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°93, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *kuizi*.

Bu **kuizi** noka mvula : Quand les pluies arriveront.



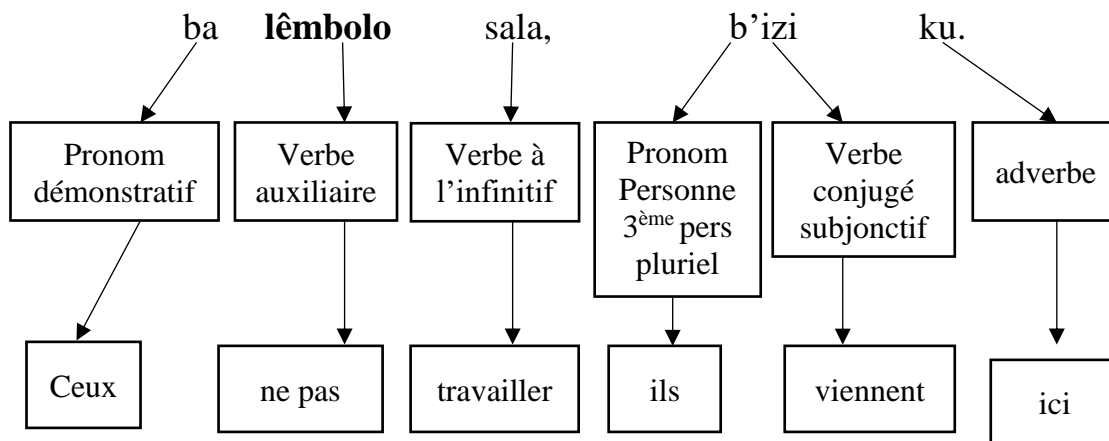
3.2.8. Le verbe *lêmbô* (*lêmbolo*).

Le verbe *lêmbô* utilisé de façon ordinaire se traduit par : omettre, ne pas faire.

Utilisé comme auxiliaire le verbe *lêmbô* exprime l'omission, l'abstention, la négation. Il peut remplacer la formule habituelle de négation *ka..a..ko*, lorsque celle-ci est proscrire. Le schéma numéro quatre-vingt-quatorze présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°94, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *kula*.

Ba **lêmbolo** sala, b'izi ku : Ceux qui n'ont pas travaillé, qu'ils viennent ici.



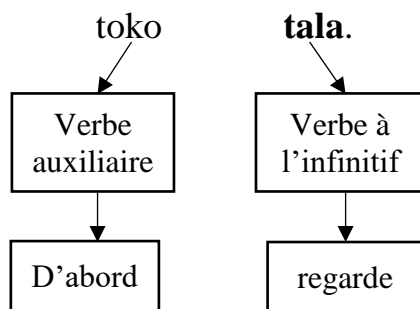
3.2.9. Le verbe *toko* (*tokoto*).

Le verbe *toko* ne s'emploie qu'à l'impératif, de façon ordinaire. Il traduit l'expression : partir en avant.

Utilisé comme verbe auxiliaire, le verbe *toko* exprime une priorité de temps, l'antériorité d'une action produite par rapport à une autre ou une action faite par une personne avant une autre personne. Le schéma numéro quatre-vingt-quinze présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°95, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *toko*.

Toko tala : regarde d'abord.



Ce verbe est l'antonyme d'un autre verbe auxiliaire traité au paragraphe 2.2.13. *lânda*.

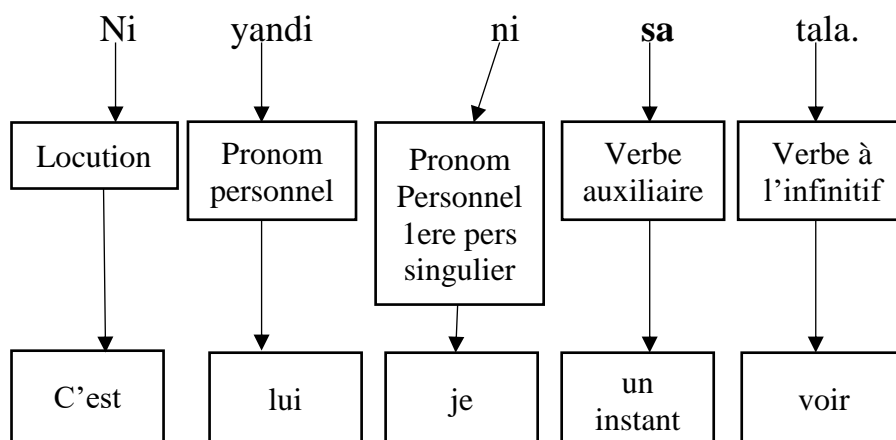
3.2.10. Le verbe *sa* (*sidi*).

Le verbe *sa* utilisé de façon ordinaire se traduit par : faire.

Utilisé comme auxiliaire, le verbe *sa* indique qu'une action est faite rapidement, en passant, sans qu'on s'y arrête vraiment. Le schéma numéro quatre-vingt-seize présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°96, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *sa*.

Ni yandi ni **sa** tala : je vais le voir un instant.



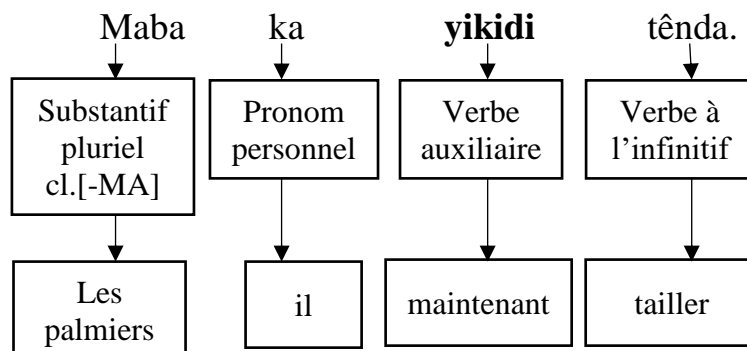
3.2.11. Le verbe *yikidi*.

Ce verbe défectif n'existe qu'au passé. Utilisé comme verbe ordinaire, il exprime l'idée d'être actuellement après avoir été ailleurs.

Utilisé comme verbe auxiliaire, le verbe *yikidi* indique qu'une action est nouvelle et qu'elle succède à une autre. Le schéma numéro quatre-vingt-dix-sept présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°97, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *yikidi*.

Maba ka **yikidi** tênda : maintenant il taille les palmiers.



La phrase sous-entend qu'avant cette action, la personne qui taille les palmiers faisait autre chose et que maintenant, elle a changé d'activité.

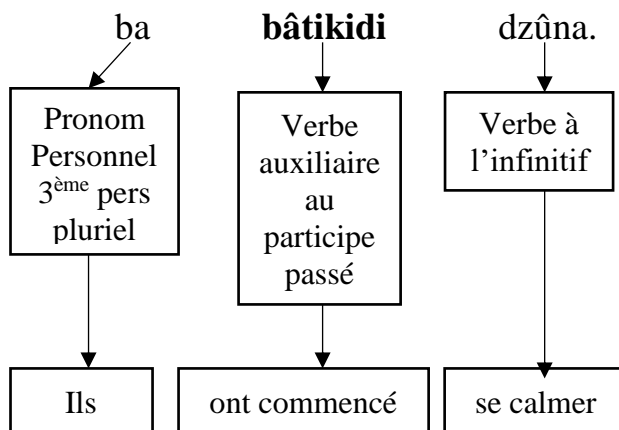
3.2.12. Les verbes *bântika* (*bântikidi*) ou *batika* (*batikidi*).

Utilisé comme verbe ordinaire le verbe *bântika* a le sens de commencer. Les deux orthographe *bântika* et *batika* correspondent au même verbe.

Utilisé comme auxiliaire, ce verbe ajoute le sens de commencer au verbe qu'il précède. Le schéma numéro quatre-vingt-dix-huit présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°98, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *bâtikidi*.

Ba **bâtikidi** dzûna : Ils commencent enfin à se calmer.



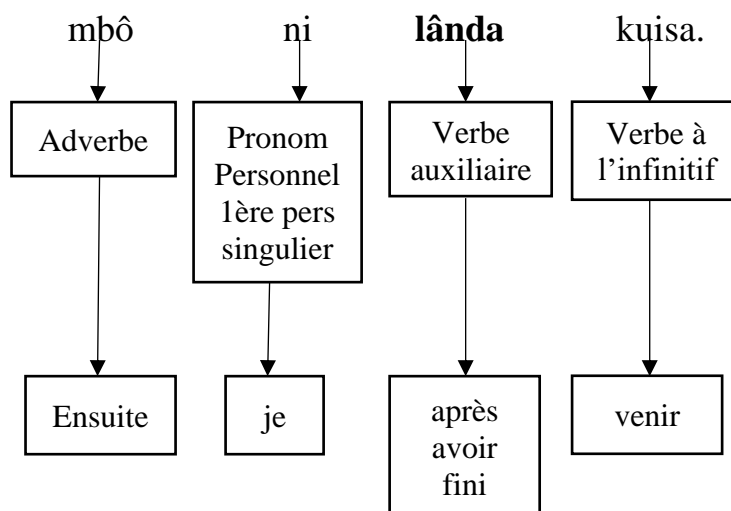
3.2.13. Le verbe *lânda*.

Le verbe *lânda*, utilisé ordinairement signifie : venir après.

Utilisé comme auxiliaire, le verbe *lânda* traduit l'idée de postériorité d'une action par rapport à une autre. C'est l'antonyme du verbe auxiliaire *toko*, examiné au paragraphe 2.2.9. Le schéma numéro quatre-vingt-dix-neuf présente un exemple qui illustre ces propos et qui permet de mieux comprendre la nuance de traduction qu'apporte ce verbe au niveau sémantique.

Schéma n°99, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire *lânda*.

Mbô ni **lânda** kuisa : ensuite je viendrai après avoir fini.



Les verbes auxiliaires ont des fonctions beaucoup plus étendues et beaucoup plus précises qu'en français. Ils permettent de préciser la durée de l'action, le moment où celle-ci débute et où elle se termine. Ils permettent également de définir les modalités d'une action et une hiérarchisation des actions entre elles. Ce sont des outils qui permettent de proposer des nuances qui précisent la chronologie du déroulement des actions et qui apportent une grande précision dans les traductions.

Un tableau récapitulatif qui fait la synthèse de l'utilisation des différents verbes auxiliaires en lârî est présenté ci-dessous. Il permet comprendre les nuances apportées par chaque verbe auxiliaire.

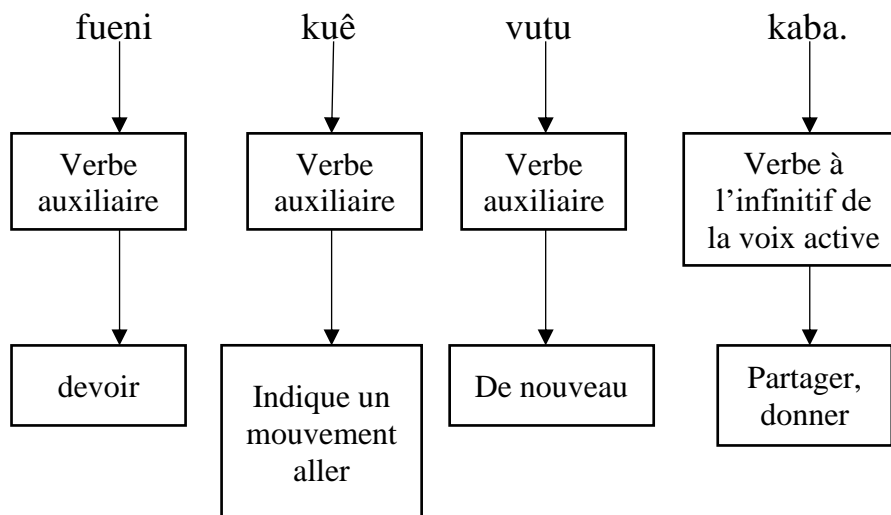
Tableau n°26, Récapitulatif résumant l'utilisation des différents verbes auxiliaires.

Verbe	Utilisation	Traduction
bântika/batika	Action qui débute.	Commencer.
eka	Action en train de commencer.	Le schéma numéro présente que, afin, déjà.
fueni	Indique une obligation.	Il faut, il faudrait, il est convenable que, devoir.
katu	Indique une action faite à contre-cœur.	A défaut, faute de mieux, bon gré mal gré.
kêdi	Exprime le conditionnel, une idée vague.	Avoir l'intention de, être sur le point de.
kuê + désinence en a	Indique un mouvement	Aller faire quelque chose, se préparer à.
kuê + désinence en e et i	Indique une action fréquente qui se répète	Continuellement.
kuizi	Indique le futur	A l'avenir, désormais.
kula kulu	Indique une action faite tout de suite, en hâte	Immédiatement, rapidement.
lânda	Traduit la postériorité d'une action par rapport à une autre.	
lêmbo	Indique une omission, une abstention, une négation.	Omettre
mana	Indique une action terminée	Après avoir fini de
sa	Action faite rapidement sans que l'on s'y arrête.	
ta	Action qui se fait au moment où l'on parle	Etre en train de, actuellement
toko	Exprime l'antériorité d'une action par rapport à une autre.	Accomplir d'abord
toma	Action faite avec application et menée à son terme.	Bien accompli, bien fait
tsidi	Action qui dure mais qui touche à sa fin.	
vuku	Traduit une idée d'accident.	On a failli, il s'en est fallu de peu
vula	Introduit une idée de comparaison par rapport à une autre action ou à une autre personne.	Remplace les adverbes trop, plus et surtout.
vutu	Introduit une idée de quantité qui augmente	Encore, de nouveau, d'avantage
widi	Indique qu'une action est totalement achevée	Avoir fini de, avoir terminé complètement.
yikidi	Action nouvelle qui succède à une autre.	

Plusieurs verbes auxiliaires peuvent être utilisés successivement pour préciser les conditions dans laquelle une action se produit. Le schéma numéro cent présente un exemple tiré du livre d'André Jacquot *Etude descriptive de la langue laadi*¹⁵⁴.

Schéma n°100, Exemple d'utilisation d'une succession de verbes auxiliaires.

Fueni kuê vutu kaba : devoir aller partager de nouveau.



Conclusion.

En lâri, le seul verbe auxiliaire qui existe avec un contenu grammatical identique au français est le verbe *ba* (être). Tous les autres verbes utilisés comme auxiliaires sont en réalité des semi-auxiliaires au sens grammatical français.

Le rôle du verbe auxiliaire est beaucoup plus développé qu'en français. Il sert à nuancer de manière précise les conditions dans lesquelles sont réalisées des actions. Il sert également de marqueur temporel et est aussi utilisé, comme nous allons le voir au paragraphe 4, pour construire certains temps de conjugaison.

Le fait de pouvoir utiliser plusieurs verbes auxiliaires dans une même phrase donne au système une grande souplesse et permet une grande précision narrative et descriptive dans le déroulement des faits et des actions et dans leur façon d'être exécutés ou subis. Les possibilités de combinaisons sont très variées.


¹⁵⁴ Ibidem p.205.

4. La conjugaison.

4.1. Quelques remarques introductives.

Conjuguer un verbe est une opération assez simple en lârî. On place le pronom personnel devant le verbe à l’infinitif ou à l’infinitif passé. La particule qui représente le pronom personnel s’agglutine généralement avec verbe conjugué.

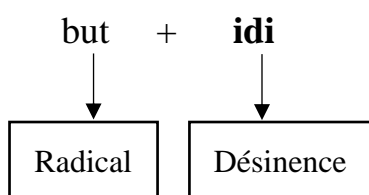
Les groupes de verbes ne se définissent pas par rapport à l’infinitif de la voix active, comme en français, mais par rapport à la forme de leur infinitif passé. Ce qui est appelé infinitif passé recouvre, en lârî, un fonctionnement et une utilisation beaucoup moins cloisonnée qu’en français. C’est un temps composé au passé qui se traduit en français par avoir ou être associé à un verbe à l’infinitif passé. Le schéma numéro présente un exemple donné avec le verbe *buta* (accoucher).

buta (accoucher, mettre au monde)  *butidi* (être accouché, être mis au monde).

4.2. Etude des infinitifs passé des verbes.

La morphologie d’un infinitif passé se compose d’un radical associé à une désinence qui varie en fonction de la catégorie à laquelle le verbe appartient. Les deux sont toujours agglutinés. Le schéma numéro cent-un présente un exemple qui permet d’illustrer ces propos.

Schéma n° 101, Morphologie des verbes à l’infinitif passé.



4.2.1. Les verbes monosyllabiques.

Ce type de verbe possède presque toujours un infinitif passé avec une désinence en *idi*. Il y a néanmoins quelques exceptions. Le schéma numéro présente la liste des verbes monosyllabiques qui possèdent un passé composé formé d’une désinence en *idi*.

bua	→	buidi (être tombé).
dia	→	didî (être mangé).
fua	→	fuidi (être mort, avoir coûté).
sa	→	sidi (être fait).
tua	→	tuidi (être frappé).
vua	→	vuidi (avoir possédé).
wa	→	widi (être entendu, être terminé).
ya	→	yidi (être brûlé).

La liste présentée ci-dessous concerne les verbes monosyllabiques qui possèdent un infinitif passé formé d'une désinence autre.

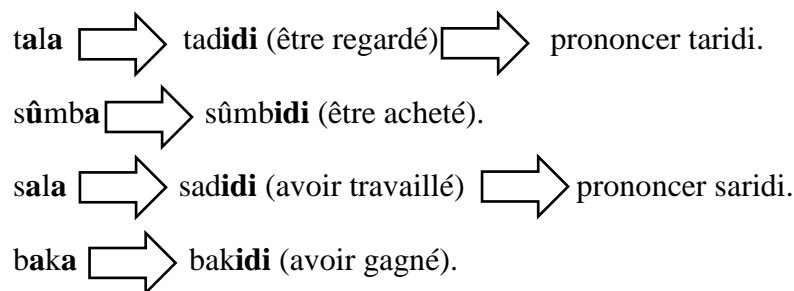
ba	→	bêle (avoir été).
kia	→	kiêle (être cueilli, être éclairci).
nua	→	nuini (être bu).
sia	→	siele (avoir récolté du vin de palme).
ta	→	tele (être dit).

La liste complète des verbes monosyllabique existant en lârî comprend au total treize verbes.

4.2.2. Les verbes composés de deux syllabes.

4.2.2.1 Les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *idi*.

Les verbes qui forment leur infinitif passé avec la désinence *idi* possèdent un radical ayant une morphologie de trois lettres C+V+C. Les voyelles qui se trouvent présentes dans la composition du radical sont obligatoirement « a », « i » ou « u ». Le verbe ne peut pas avoir une terminaison comprenant les syllabes « na » ou « ma ». Voici quelques exemples qui illustrent ces propos.



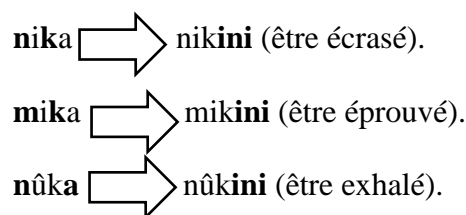
Un changement orthographique et phonétique est constaté pour les verbes qui se terminent par la syllabe « la ». La consonne « l » subit une transformation, elle est remplacée par la consonne « d » à l'écrit. Au lieu d'écrire *talidi* on écrit *tadidi*. Mais, à l'oral, la prononciation est encore différente. La consonne « d » se prononce « r » [taridi], un son proche de notre consonne « r » en français.

4.2.2.2. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence *ini*.

Les verbes qui forment leur infinitif passé avec la désinence *ini* possèdent un radical qui présente une morphologie de trois lettres C+V+C. Les voyelles qui se trouvent présentes dans la composition du radical sont obligatoirement « a », « i » ou « u ». Le verbe a obligatoirement une terminaison comprenant les syllabes « na » ou « ma ». Le schéma numéro présente quelques exemples de verbes dont l'infinitif passé est formé avec la désinence *ini*.



Une autre catégorie de verbes de deux syllabes possède un infinitif passé en *ini*. Les verbes dont le radical débute par les consonnes « m » et « n » et qui se finit par la lettre « k ». Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.



4.2.2.3. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence *ele*.

Les voyelles qui sont comprises dans le radical sont obligatoirement le « o » et le « e ». Le verbe ne peut pas avoir de désinences se finissant par « ma » ou « na ». Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.

bêmba → bêmbe**le** (avoir touché).
seġa → seġe**le** (avoir ri).
tonda → tonde**le** (avoir remercié).

Le verbe *lêka* (être couché) possède une forme irrégulière.

lêka → lê**le**.

4.2.2.4. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec la désinence *ene*.

La voyelle comprise dans le radical est obligatoirement un « e » ou un « o ». La désinence du verbe est « ma » ou « na ». Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.

yema → yeme**ne** (avoir tété).
koma → komene (être cloué).
toma → tome**ne** (être bonifié).

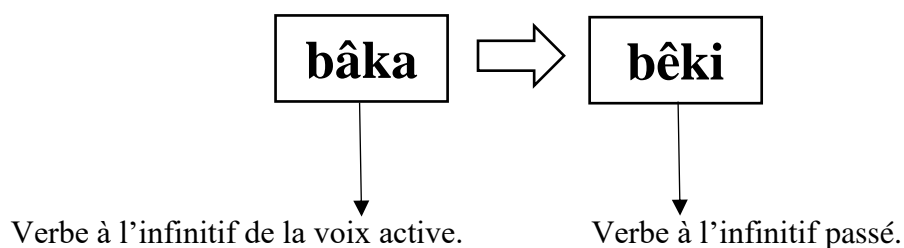
Une autre catégorie de verbes de deux syllabes possède un infinitif passé composé d'une terminaison en *ene*. Les verbes dont le radical débute par les consonnes « m » et « n » et finissent par la lettre « k ». Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.

noka → nokene (avoir plu).
nôka → nôkene (être affaibli).
moka → mokene (avoir bavardé).

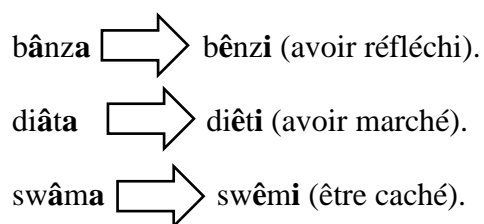
4.2.2.5. Les verbes qui ont un infinitif passé formé avec comme terminaison les voyelles ê et *i*.

Généralement, la première syllabe de ce type de verbes possède la voyelle « a » avec un allongement vocalique. Pour former l'infinitif passé, la voyelle « â » qui marque l'allongement vocalique est remplacée par la voyelle « e ». La lettre « a » qui marque la terminaison du verbe à l'infinitif de la voix active est remplacée par la voyelle « i ». La morphologie de cet infinitif passé est donc un peu plus complexe que pour les autres verbes. Seules la ou les consonnes intercalées entre les deux « à » ne se modifient pas entre la forme du verbe à l'infinitif de la voix active et celle de l'infinitif passé. Le verbe *bâka* (tailler un palmier), présenté dans le schéma numéro cent-deux sert ici d'exemple pour illustrer ses propos.

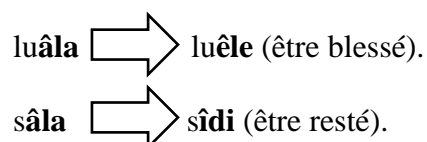
Schéma n°102, Exemple d'utilisation du verbe qui possède un infinitif passé avec une terminaison en « i ».



Quelques exemples supplémentaires sont proposés ci-dessous pour mieux comprendre la transformation constatée.



Deux verbes peuvent être considérés comme irréguliers car ils remplissent les conditions morphologiques pour avoir un infinitif passé de type ê-*i*, mais ils possèdent une désinence différente.



Trois autres verbes possèdent un infinitif passé avec une désinence ayant la forme *ê-i* alors que la morphologie de leur radical n'entre pas dans la catégorie des verbes ayant cette désinence à l'infinitif passé.

nata → nêti (avoir porté).
mana → mêni (être fini).
môna → mueni ou muini (être vu).

4.2.3. Les verbes polysyllabiques.

Le terme polysyllabique sous-entend que l'on parle de verbes composés de plus de deux syllabes.

4.2.3.1. Les verbes polysyllabiques qui ont une terminaison en *ka*.

Cette catégorie de verbes suit les règles précédemment énoncées. L'infinitif passé prend donc la forme *idi*, *ini*, *ele* et *ene* en fonction des situations rencontrées. Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.

bûlumuka → bûlumukini (être éparpillé en tombant, être écroulé).
vûmbuka → vûmbukidi (être redressé).
têndoka → têdokale (être déchiré).
tsoneka → tsonekene (être écrit).

4.2.3.2. Les verbes polysyllabiques qui ont une terminaison en *ma*.

La formation de l'infinitif passé de ce type de verbes est particulière. On ajoute au verbe à l'infinitif la désinence *ne*. Le schéma numéro présente quelques exemples qui illustrent ces propos.

pokama → pokamane (être bouilli).
telama → telamane (être tenu debout).
tukama → tukamane (être agenouillé).

4.2.3.3. Les autres verbes polysyllabiques.

L'infinif passé des autres verbes polysyllabiques se compose en enlevant au radical du verbe la terminaison en *a* de l'infinif du présent « habituel » de la voix active, pour la remplacer par une terminaison en *i* ou en *e*. Deux formes d'infinif passé existent donc pour les verbes polysyllabiques qui ne possèdent pas une désinence en *ka* ou *ma*. Les verbes qui se terminent par la syllabe « la » ont un infinitif passé en *le*.

Tékéla → têkele (avoir précédé).
zakala → zakale (être assis).

Les verbes dont la dernière voyelle du radical est un « a », un « e » ou un « u », ont une désinence en *i*.

kakula → kakudi (être secouru).
tinguna → tinguni (avoir trompé)
nânguna → nânuni (avoir levé).

On dénombre donc huit groupes différents de verbes. Le premier groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *idi*. Le second groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *ini*. Le troisième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *ele*. Le quatrième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *ene*. Le cinquième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec les voyelles *ê* et *i*. Le sixième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *ne*. Le septième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *le*. Le huitième groupe inclus tous les verbes qui ont un infinitif passé avec la désinence *i*.

4.3. Les différents modes et les différents temps de conjugaison.

4.3.1. Les modes personnels.

4.3.1.1. Le mode indicatif.

4.3.1.1.1. Les temps qui marquent le présent.

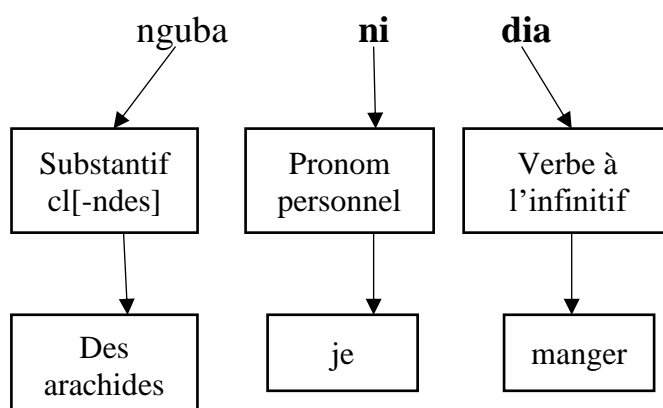
En lârî, le présent est un temps d'utilisation beaucoup plus complexe qu'en français. La conjugaison du présent se décline sous quatre formes différentes. La terminologie adoptée pour nommer ces différents présents, provient de la *Grammaire lârî* du Père Gaston Schaub.¹⁵⁵

4.3.1.1.1.1 Le présent « habituel ».

La première forme de présent que l'on peut rencontrer est appelée présent « habituel ». Ce temps de conjugaison ne donne aucune précision sur la durée de l'action et n'indique que de façon très vague le moment où l'action se déroule. Les faits peuvent être inachevés et fait de façon ordinaire. Le présent « habituel » se forme en ajoutant devant le verbe à l'infinitif le pronom personnel sujet. Le schéma numéro cent-trois présente un exemple avec le verbe *dia* (manger) qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°103, Exemple d'utilisation du présent "habituel".

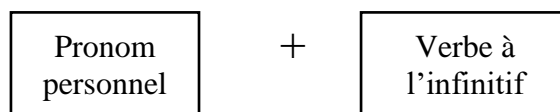
Nguba **ni dia** : je mange des arachides.



Au niveau morphologique, la conjugaison en lârî, au présent de l'indicatif, est différente de celle du français. Le verbe reste à l'infinitif et sa désinence ne se modifie pas. Le pronom personnel, en revanche varie selon les circonstances,

¹⁵⁵ *Grammaire lârî*, pages 86-88.

en fonction du nombre de personnes impliquées, de leur âge et de leur statut social. La composition morphologique du présent habituel est la suivante :



Lorsqu'il n'y a pas de complément au verbe, le verbe se répète. La formule est alors la suivante, verbe à l'infinitif + pronom personnel + verbe à l'infinitif.

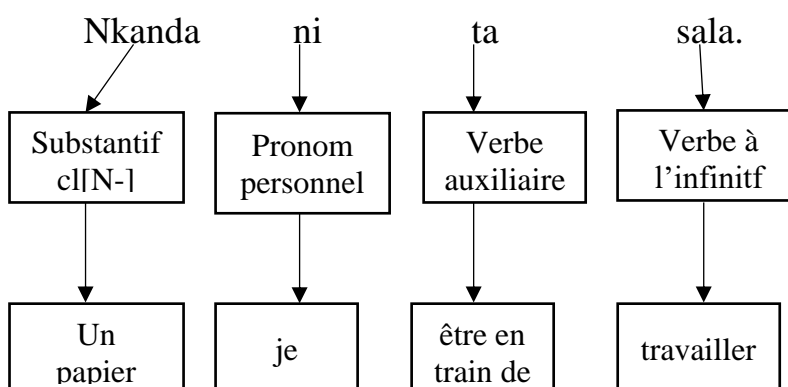
Dia ni dia : je mange.

4.3.1.1.1.2. Le présent « actuel ».

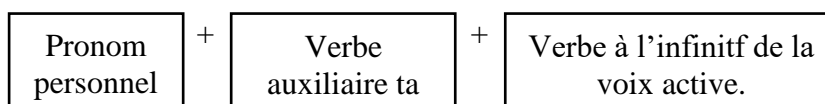
La seconde forme de présent que l'on peut rencontrer est nommée présent « actuel ». Il indique qu'une action est en train de se faire. Il est l'équivalent de la forme *be + ing* en anglais. On utilise le verbe auxiliaire *ta* pour composer ce présent, voir le paragraphe 2.2.1. Le verbe auxiliaire est intercalé entre le pronom personnel et le verbe à l'infinitif. Le schéma numéro cent-quatre présente un exemple avec le verbe *sala* (travailler) qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°104, Exemple d'utilisation du présent "actuel".

Nkanda **ni ta sala** : je suis actuellement occupée à rédiger une lettre.



La morphologie du présent « actuel » se présente donc sous la forme suivante :

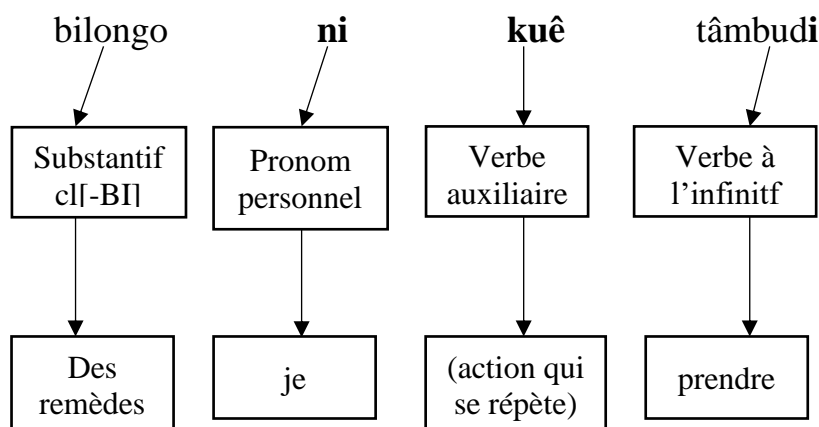


4.3.1.1.1.3. Le présent « fréquentatif ».

La troisième forme de présent que l'on peut rencontrer est appelée présent « fréquentatif ». Elle est utilisée pour indiquer qu'une action se répète souvent. Le verbe auxiliaire *kuê* est utilisé pour composer ce présent (se référer au paragraphe 2.1.1.6.). Celui-ci est intercalé entre le pronom personnel et le verbe à l'infinitif. La désinence du verbe à l'infinitif est modifiée, à la voyelle « a » se substitue les voyelles « e » ou « i ». Le schéma numéro cent-cinq présente un exemple avec le verbe *tamboula* (prendre) qui illustre ces propos.

Bilôngo **ni kuê tâmbudi** : je prends des remèdes (depuis quelques temps déjà et cela continue).

Schéma n°105, Exemple d'utilisation du présent « fréquentatif ».



La morphologie de cette forme de présent se présente donc sous la forme suivante :



4.3.1.1.1.4. Le présent « duratif ».

La quatrième forme de présent que l'on peut trouver est prénommée présent « duratif ». Elle indique qu'une action dure et qui se fait avec ardeur et persévérance. Trois possibilités sont offertes pour marquer ce type de présent. On peut allonger la finale du verbe. Un accent circonflexe est alors ajouté à la désinence qui marque l'infinitif, la voyelle « a ». Il est également possible d'ajouter au radical du verbe

avec les terminaisons « *ka* » ou « *nga* », pour composer ce présent. Le verbe *zônza* (parler) peut alors prendre les formes *zônzâ*, *zônzâka* ou *zônzanga*.

La terminaison en « *aka* » indique que l'action se fait habituellement. La terminaison en « *nga* » indique que l'action se fait continuellement.

On constate que la conjugaison au présent de l'indicatif est différente de la conjugaison en français. Seule, la première forme analysée, le présent « habituel » correspond au présent de l'indicatif français.

L'utilisation de verbes auxiliaires pour marquer la fréquence dans le temps d'une action (*kuê*) et donner des précisions sur les conditions dans lesquelles se déroule l'action (*ta*). Cette utilisation particulière des verbes auxiliaires permettant de moduler le temps d'une action est inconnue du français. Cette possibilité offerte permet de décrire avec précision la durée d'une action, sa fréquence et l'intensité avec laquelle une personne peut agir. Il permet une plus grande précision dans la narration d'un récit et donne la possibilité de décrire le présent de façon extrêmement précise, sans avoir besoin d'ajouter des artifices divers et variés au discours.

4.3.1.1.2. Les temps qui marquent le passé.

Le passé comporte trois temps différents. La première forme de passé est un passé qui indique qu'une action s'est faite récemment. Selon la terminologie adoptée par le père Gaston Schaub¹⁵⁶, il est nommé passé « immédiat ». La seconde forme de passé est un passé qui décrit des actions plus anciennes que le passé « immédiat ». Il est nommé passé « moyen ». La troisième forme de passé situe les actions dans un temps très lointain. Elle est appelée passé « éloigné ».

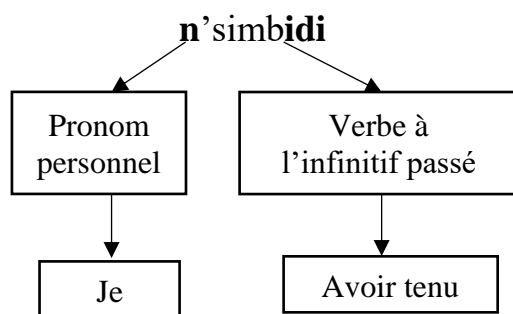
4.3.1.1.2.1 Le passé « immédiat ».

La première forme de passé, est dénommée passé « immédiat ». Elle décrit une action qui s'est déroulée à l'instant ou dans la journée. La limite extrême est atteinte la veille au soir. Cette configuration peut aussi indiquer qu'une action n'est pas encore faite, mais qu'elle va se faire immédiatement. Le passé « immédiat » sert de passé narratif lorsque plusieurs verbes se suivent. Le schéma numéro cent-six présente un exemple avec le verbe *simbidi* (avoir tenu) qui illustre ces propos.

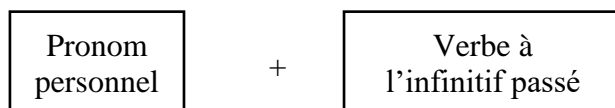
¹⁵⁶ *Grammaire lârî*, p.89, 90, 92 et 97.

Schéma n°106, Exemple d'utilisation du passé "immédiat".

N'simbidi : j'ai tenu.



La conjugaison du passé « immédiat » s'obtient en associant le pronom personnel et le verbe à l'infinitif passé. La désinence du verbe ne se modifie jamais, seul, le pronom personnel varie. La morphologie de ce passé se présente donc sous la forme :

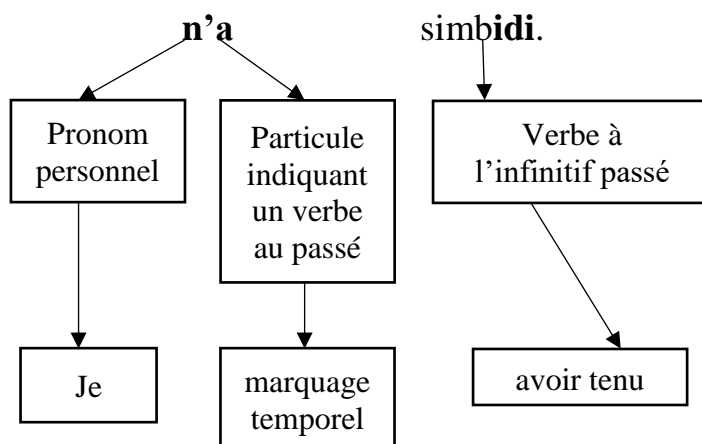


4.3.1.1.2.2. Le passé « moyen ».

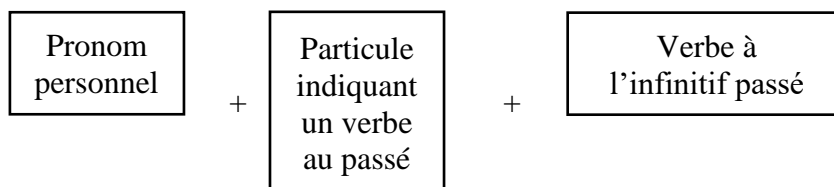
La seconde forme de passé que l'on peut rencontrer est nommée passé « moyen ». Dans ce type de configuration, on peut être certain que l'action s'est déroulée au plus tôt la veille, dans l'après-midi, à la tombée de la nuit. Le schéma numéro cent-sept présente un exemple avec le verbe *simbidi* (avoir tenu) qui illustre ces propos.

Schéma n°107, Exemple d'utilisation du passé "moyen".

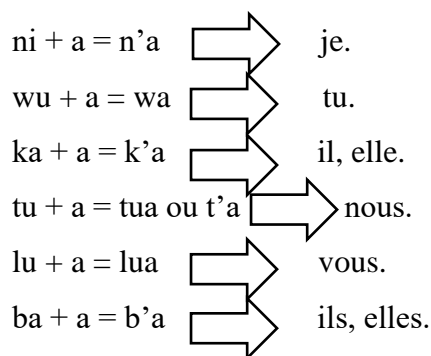
N'a simbidi : j'avais tenu (hier).



La conjugaison du passé « moyen » s’obtient en associant le pronom personnel, la particule d’accord ordinaire et le verbe à l’infinitif passé. La désinence du verbe ne se modifie jamais, seul, le pronom personnel et la particule d’accord ordinaire varient. La morphologie de ce passé se présente donc sous la forme suivante :



La particule qui marque le passé est représentée par la voyelle « a ». A l’écrit, comme à l’oral, elle s’agglutine au pronom personnel. Elle se place toujours entre le pronom personnel le verbe à l’infinitif de la voix active ou à l’infinitif passé. L’apostrophe marque une élision comme on peut le voir dans l’exemple présenté ci-dessous.

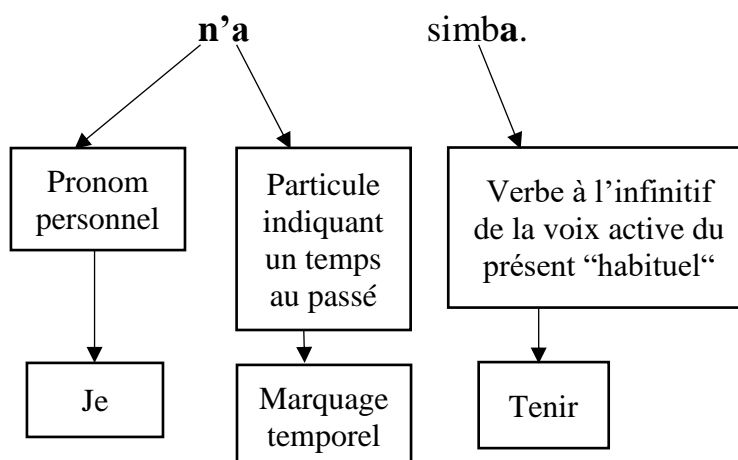


4.3.1.1.2.3. Le passé « éloigné ».

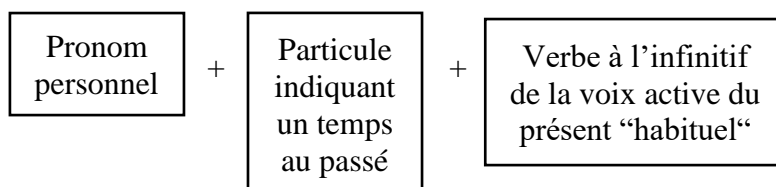
Le troisième forme de passé est appelée passé “éloigné”. On utilise cette forme de passé pour des actions très anciennes Pour des actions qui ont eu lieu il y a quelques jours seulement, on utilise le passé « moyen ». Le schéma numéro cent-huit présente un exemple avec le verbe *simba* (tenir) qui illustre ces propos.

Schéma n°108, Exemple d'utilisation du passé "éloigné".

N'a simba : j'avais tenu (autrefois).



La conjugaison du passé « éloigné » s'obtient en associant le pronom personnel, la particule d'accord ordinaire et le verbe à l'infinitif du présent « habituel » à la voix active. La désinence du verbe ne se modifie jamais, seul, le pronom personnel et la particule d'accord ordinaire varient. La morphologie de ce passé est présente donc sous la forme suivante :



Conclusion.

On constate ici, en lârî, que la description des nuances du passé est beaucoup plus précise qu'en français. Le passé « immédiat » décrit une action qui se déroule à court terme, le jour même où la veille au soir. Le passé « moyen » couvre une période assez longue qui finit en fin d'après-midi, la veille. Le passé « éloigné » est utilisé pour décrire des temps anciens. Ce découpage du temps permet de donner une grande précision aux récits et évite les erreurs d'interprétation.

4.3.1.1.3. Les temps qui marquent l'imparfait.

L'imparfait comporte sept nuances de temps différentes. La terminologie utilisée pour décrire les différents temps de l'imparfait est toujours empruntée au du Père Gaston Schaub¹⁵⁷. L'imparfait exprime généralement, en français, une action passée en cours de déroulement, sans indication ni sur le début, ni sur la fin de l'action. En lâri, l'imparfait donne beaucoup plus de précisions sur la chronologie des évènements et sur la façon dont ils se déroulent. Sur la totalité des temps que comporte ce temps, un seul correspond réellement à ce que recouvre l'imparfait français.

4.3.1.1.3.1. L'imparfait « immédiat ».

Le Père Schaub utilise comme terminologie pour définir cet imparfait, « imparfait récent ». Nous proposons « imparfait immédiat » en référence au passé immédiat proposé comme terme terminologique par l'auteur de la *Grammaire lâri*, car cela nous semble mieux refléter la réalité de la traduction de ce temps de conjugaison.

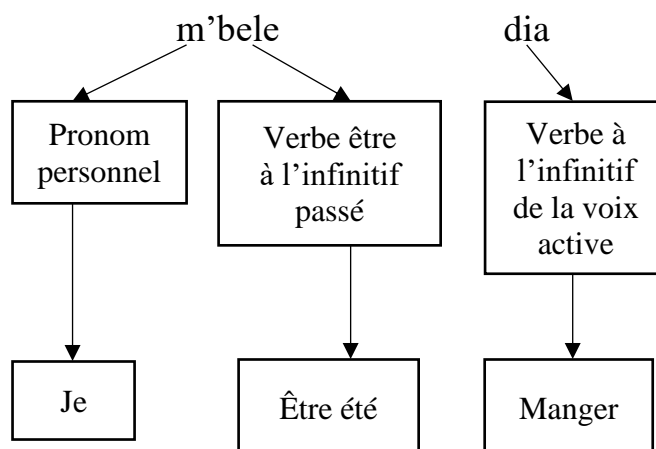
La première forme d'imparfait que l'on peut rencontrer est dénommée imparfait « immédiat ». Ce temps, qui correspond à un passé immédiat, décrit une action passée qui s'est déroulée le jour même. Le début et la fin de l'action ne sont pas précisés. Mais un évènement imprévu va interrompre l'action.

L'imparfait « immédiat » se construit avec la forme passée du verbe *ba* (être), *bele*, associée à un verbe à l'infinitif de la voix active du présent « habituel ». Le schéma numéro cent-neuf, proposé ci-dessous, avec le verbe *dia* (manger), présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

¹⁵⁷ *Grammaire lâri*, p.90, 91, 92,et 97.

Schéma n°109, Exemple d'utilisation de l'imparfait "immédiat".

M'bele dia : je mangeais (à l'instant).



Lorsque l'on conjugue un verbe en lârî, seul le pronom personnel change. Un exemple, extrait de la grammaire lârî du Père Gaston Schaub¹⁵⁸, avec le verbe *simba* (tenir), est présenté ci-dessous.

m' bele simba	→ je mangeais (à l'instant),
wu bele simba	→ tu mangeais (à l'instant),
ka bele simba	→ il, elle mangeait (à l'instant),
tu bele simba	→ nous mangions (à l'instant),
lu bele simba	→ vous mangiez (à l'instant),
ba bele simba	→ ils, elles mangeaient (à l'instant).

4.3.1.1.3.2.L'imparfait « moyen »¹⁵⁹.

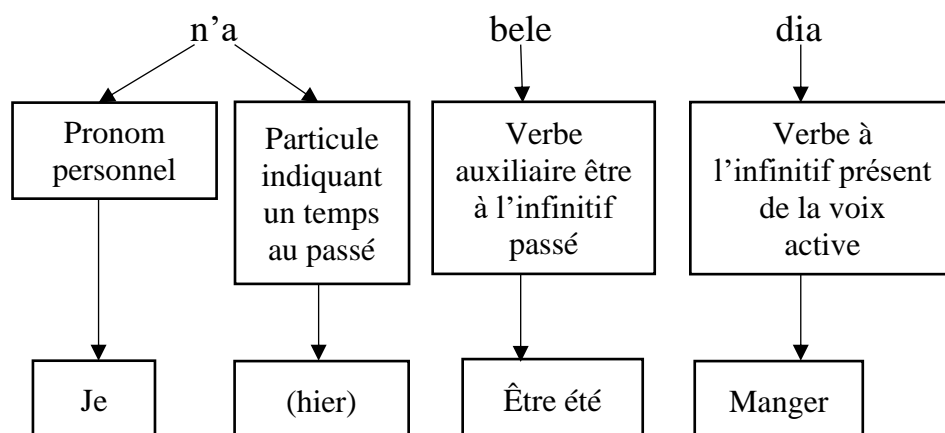
La seconde forme d'imparfait que l'on peut rencontrer est nommée imparfait « moyen ». Ce temps décrit une action passée qui s'est déroulée au mieux la veille du jour auquel on est. Elle est formée avec la forme passée du verbe *ba* (être), *bele*, associée à une particule indiquant le passé représenté par la voyelle « a » et à un verbe à l'infinitif de la voix active. Le schéma numéro cent-dix, proposé à la page suivante, avec le verbe *dia* (manger), présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

¹⁵⁸ Ibidem, p.98.

¹⁵⁹ Terminologie utilisée dans la Grammaire lârî, p.90 et 92.

Schéma n°110, Exemple d'utilisation de l'imparfait « moyen ».

N'a bele dia : je mangeais (hier).

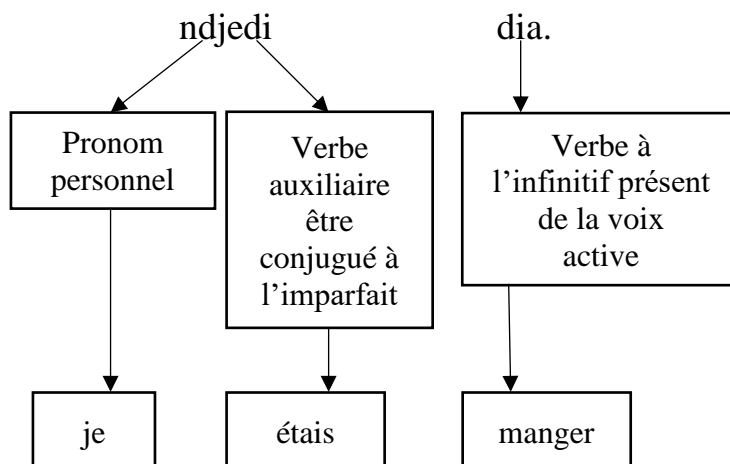


4.3.1.1.3.3.L'imparfait « ordinaire »¹⁶⁰.

Cette forme d'imparfait décrit une action qui est terminée et qui s'est déroulé l'avant-veille. Elle est formée par l'association du verbe être conjugué à l'imparfait et d'un verbe à l'infinitif de la voix active. Le schéma numéro cent-onze, proposé ci-dessous, présente un exemple avec le verbe *dia* (manger) qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°111, Exemple d'utilisation de l'imparfait ordinaire.

Ndjedi (prononcer *ndjeri*) dia : je mangeais (avant-hier).



¹⁶⁰ Terminologie utilisée dans la Grammaire lârî, p.91 et 92.

Le verbe auxiliaire *ba* (être) fait partie des quelques verbes irréguliers qui existent en lâri. Il possède une conjugaison particulière à l'imparfait qui est reproduite ici.

ndjedi (prononcer njderi)	→	j'étais,
wedi (prononcer weri)	→	tu étais,
k'edi (prononcer k'eri)	→	il, elle était,
tuedi (prononcer tueri)	→	nous étions,
luedi (prononcer lueri)	→	vous étiez,
b'eri (prononcer b'eri)	→	ils, elles étaient.

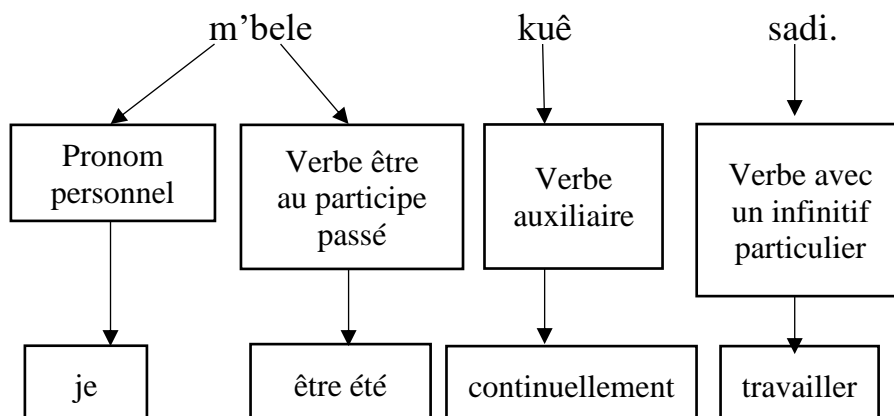
4.3.1.1.3.4. L'utilisation du verbe auxiliaire *kuê*.

4.3.1.1.3.4.1. L'imparfait « fréquentatif immédiat ».

En introduisant le verbe auxiliaire défectif *kuê* à tous les temps de l'imparfait, on ajoute au sens initial de chacun des temps une nuance supplémentaire qui introduit une idée de durée ou de répétition de l'action. Le schéma numéro cent-douze, proposé ci-dessous, présente un exemple avec le verbe *sala* (travailler), qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°112, Exemple d'utilisation de l'imparfait "fréquentatif immédiat".

M'bele **kuê** sala : je travaillais continuellement à l'instant.



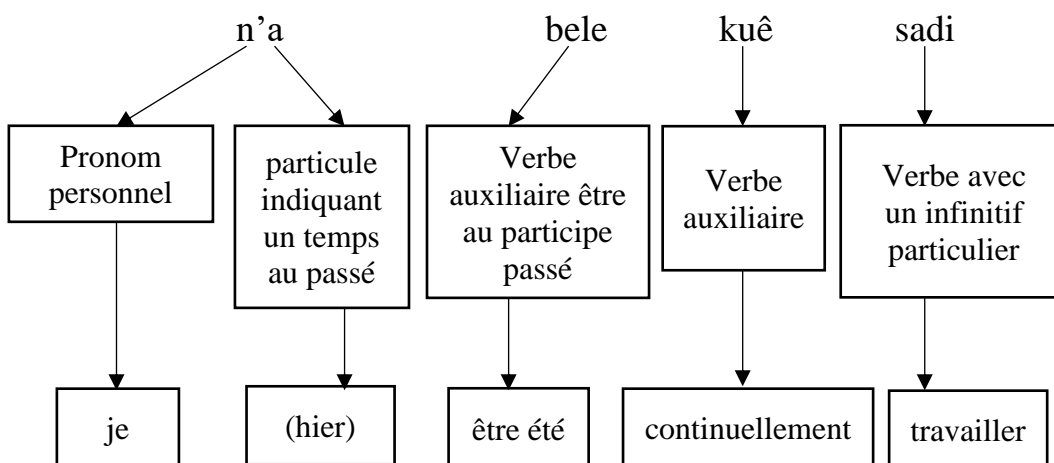
L’infinitif du verbe qui accompagne le verbe auxiliaire *kuê* se modifie selon les règles énoncées dans le paragraphe 2.1.1.6 qui traite de ce verbe auxiliaire.

4.3.1.1.3.4.2. L’imparfait « fréquentatif moyen ».

L’introduction du verbe auxiliaire défectif *kuê* apporte les mêmes nuances à l’imparfait « fréquentatif moyen » que celles décrites au paragraphe précédent avec l’imparfait « fréquentatif immédiat ». Le schéma numéro cent-treize, présenté à la page suivante, propose d’illustrer ces propos avec un exemple qui inclut le verbe *sala* (travailler).

Schéma n°113, Exemple d’utilisation de l’imparfait “fréquentatif moyen“.

N’a **bele kuê sala** : je travaillais continuellement hier.

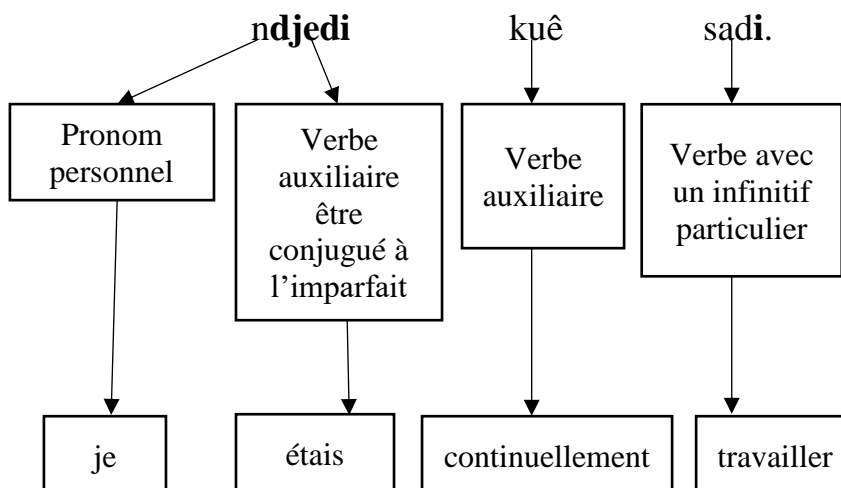


4.3.1.1.3.4.3. L’imparfait “fréquentatif ordinaire“.

L’ajout du verbe auxiliaire *kuê* à l’imparfait « ordinaire » apporte à ce temps, comme aux autres temps de l’imparfait, une nuance de durée ou de répétition de l’action. Il décrit une action passée qui a durée, mais qui s’est achevée. Le schéma numéro cent-quatorze présente un exemple avec le verbe *sala* (travailler) qui permet d’illustrer ces propos.

Schéma n°114, Exemple d'utilisation de l'imparfait "fréquentatif ordinaire".

Ndjedi (prononcer *ndjeri*) kue sadi (prononcer *sari*) : je mangeais (continuellement avant-hier).

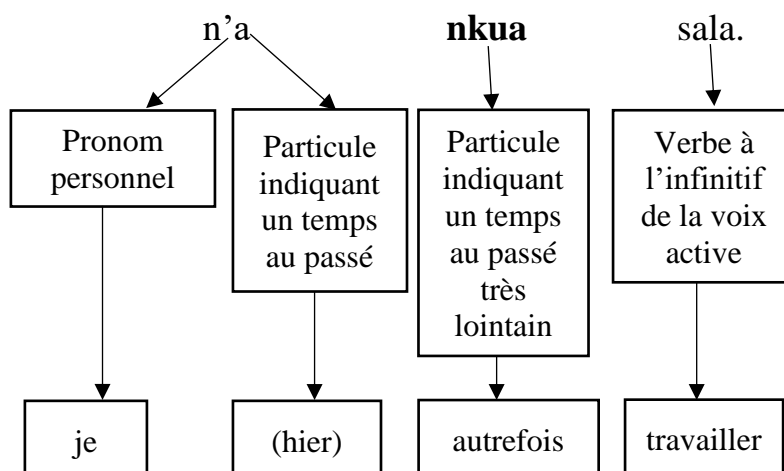


4.3.1.1.3.5.L'utilisation de la particule *nkua*.

Grâce à l'introduction de la particule *nkua* dans les temps de l'imparfait, on obtient un passé très lointain, qui dure plus ou moins dans le temps, mais qui est achevé au moment où l'on parle. Le schéma numéro cent-quinze propose un exemple avec le verbe *sala* (travailler), qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°115, Exemple d'utilisation de la particule *nkua*.

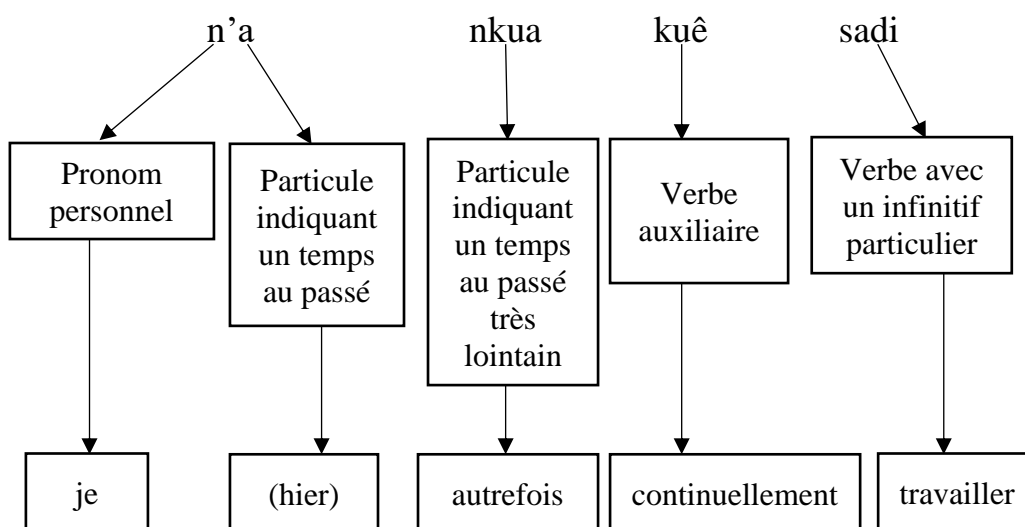
N'a **nkua** sala : je travaillais (autrefois, il ya très longtemps).



Les particules *nkua* et le verbe auxiliaire *kuê* peuvent être insérées dans la même phrase. Dans ce cas de figure, la valeur de durée et de répétition du verbe auxiliaire *kuê* s'ajoute à la valeur de passé très éloigné de la particule *nkua*. Le schéma numéro cent-seize, présenté à la page suivante, montre un exemple qui inclut le verbe *sala* (travailler). Il permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°116, Exemple d'utilisation des particules *nkua* et *kuê*.

N'a **nkua kuê** sadi (prononcer sari) : je travaillais continuellement autrefois.



La particule *nkua* est toujours placée avant le verbe auxiliaire *kuê*. Le verbe à l'infinitif est toujours placé après le verbe auxiliaire et se modifie selon les règles énoncées au paragraphe 2.1.1.6.

Conclusion.

L'utilisation de l'imparfait en lâri est assez différente de celle constatée en français. Le début et la fin de l'action ne sont pas précisés, mais les limites temporelles possibles pour le déroulement de cette action sont, lui, très bien délimités. Quatre possibilités sont offertes, aujourd'hui, hier, avant-hier et autrefois. L'imparfait en lâri donne, en plus d'un découpage du temps détaillé, la possibilité de préciser la fréquence de cette action dans le temps. Cette possibilité est offerte avec l'ajout du verbe auxiliaire *kuê*. La langue offre ainsi la possibilité de mieux nuancer un récit et d'être beaucoup plus précise dans la chronologie de celui-ci, sans avoir à ajouter beaucoup de mots de vocabulaire et sans avoir constamment recours à des adverbes.

Pour conclure ce paragraphe consacré aux temps du passé et de l'imparfait, Le schéma numéro présente un tableau récapitulatif des différents temps de ces conjugaisons et de leurs nuances.

Tableau n°27, Récapitulatif des temps du passé et de leurs nuances.

	Immédiat	Moyen	Ordinaire	Éloigné
Passé	n'sadidi	n'a sadidi		n'a sala
Imparfait	m'bele sala	n'a bele sala	ndjedi sala	n'a nkua sala
Nuances	m'bele kue sadi	n'a bele kue sadi	ndjedi kuê sadi	n'a nkua kuê sadi

Ce tableau est extrait de la *Grammaire lâri* du Père G. Schaub¹⁶¹. L'orthographe des mots a été modifiée pour se conformer aux normes adoptées dans le Nouveau Testament traduit en lâri *Nsângu za kiêse*. Il présente les différents temps à la première personne du singulier.

4.3.1.1.4. Le conditionnel.

Ce mode qui décrit l'irréel et l'hypothétique, en français, n'existe pas en lâri. Pour reproduire ces conditions, on utilise en lâri des verbes auxiliaires et la particule *nga*.

4.3.1.1.4.1. L'utilisation des verbes auxiliaires

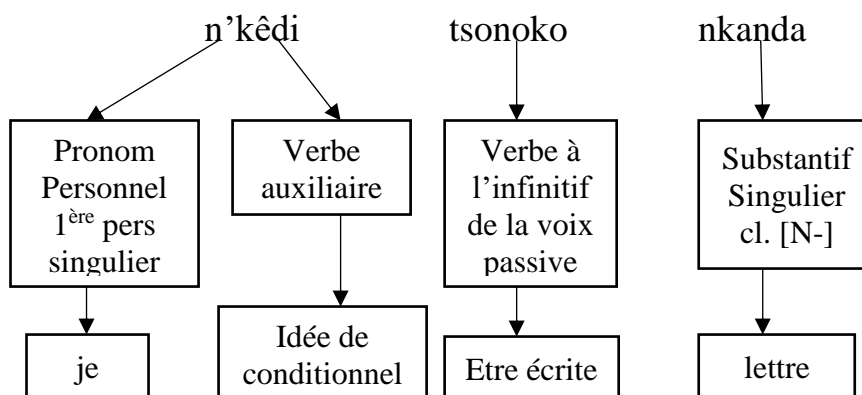
Les verbes auxiliaires *mana* (voir paragraphe 2.1.1.4) et *lêmbo* (voir paragraphe 2.2.8.) conjugués au subjonctif renferment une idée de conditionnel en se traduisant par les locutions à supposer que, au cas où et si.

Le verbe auxiliaire *kêdi* (voir paragraphe 2.1.1.2.) est le plus fréquemment utilisé pour marquer le conditionnel. Le schéma numéro cent-dix-sept présente deux exemples qui permettent d'illustrer ces propos. Le premier exemple permet la traduction d'une phrase au conditionnel présent, le second exemple, qui se trouve à la page suivante, permet la traduction d'une phrase au conditionnel passé.

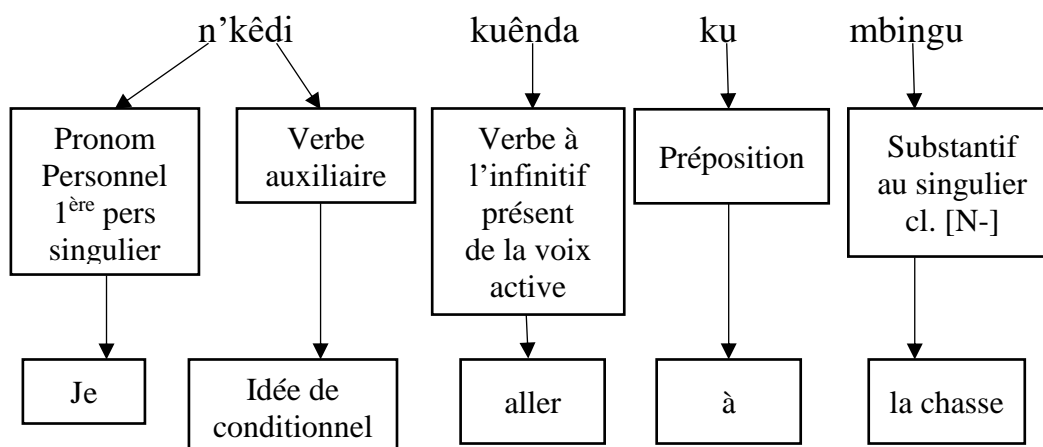
¹⁶¹ Ibidem, p. 92.

Schéma n°117, Deux exemples d'utilisation de la particule *kêdi* qui marquer le conditionnel.

N'**kêdi** tsonoko nkanda : j'écrirais une lettre.



N'**kêdi** kuênda ku mbingu : je serais allé à la chasse.

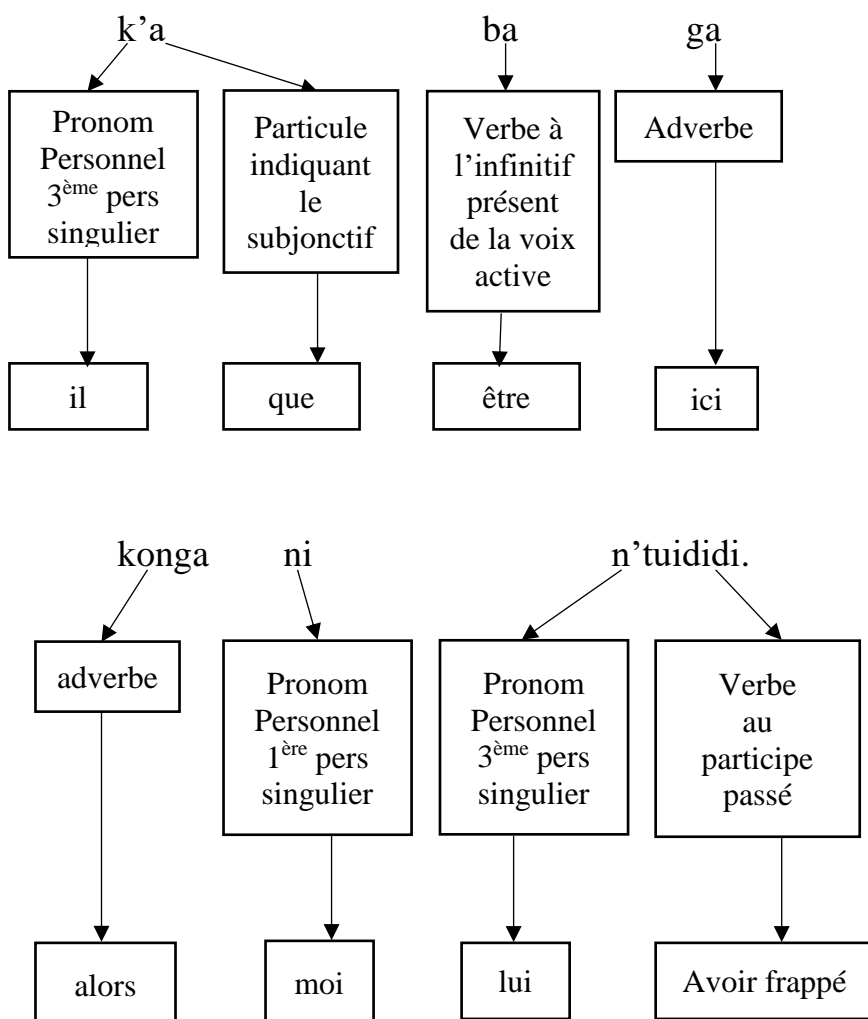


4.3.1.1.4.2. La particule *konga*.

La dernière possibilité qui permet de marquer le conditionnel en lâri est d'utiliser la particule *konga*, que l'on retrouve plus souvent sous sa forme abrégée *nga*, et que l'on peut traduire par la locution dans ce cas ou l'adverbe alors. Le schéma numéro cent-dix-huit présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°118, Exemple d'utilisation de la particule *konga*.

K'a ba ga, **konga** ni n'tuididi : s'il était ici, je le frapperai.



Le mode conditionnel n'existe donc pas en lâri.

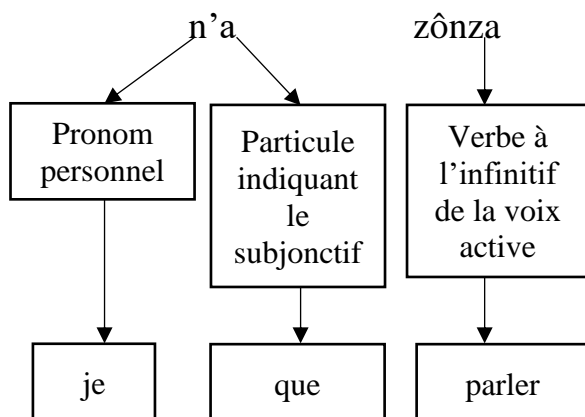
La condition s'exprime avec les verbes auxiliaires *mana*, *lêmbo* et *kêdi* et avec la particule *konga*.

4.3.1.1.5. Le subjonctif.

Le subjonctif exprime généralement en français, un fait simplement envisagé en idée et non en réalité. Il est souvent utilisé dans les propositions subordonnées. Le mode subjonctif est d'une utilisation plus large en lâri. Pour conjuguer un verbe, le lâri utilise la même conjugaison que celle décrite au passé éloigné. Seuls, les verbes irréguliers qui ont une conjugaison spéciale font exception à la règle. Le schéma numéro cent-dix-neuf présente, avec le verbe *zônza* (parler) un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°119, Exemple de construction du subjonctif.

N'a zônza : Que je parle où faut-il que je parle (si optatif).

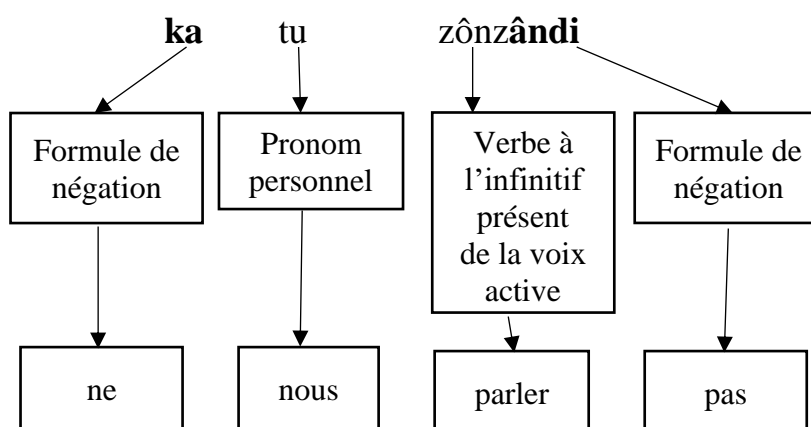


C'est souvent l'intonation ou le contexte d'énumération de la phrase qui permet de choisir entre le passé éloigné et le subjonctif.

En lârî, le subjonctif a souvent un sens d'optatif. Il exprime un souhait, un désir ou un doute. S'il est nécessaire d'introduire une négation qui accompagne l'optatif, une formule spéciale est utilisée pour marquer cet état de fait. Elle se présente sous la forme *ka.....andi*. Le schéma numéro cent-vingt proposé à la page suivante, présente, avec le verbe *zônza* (parler), un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°120, Exemple d'utilisation du subjonctif avec un sens optatif.

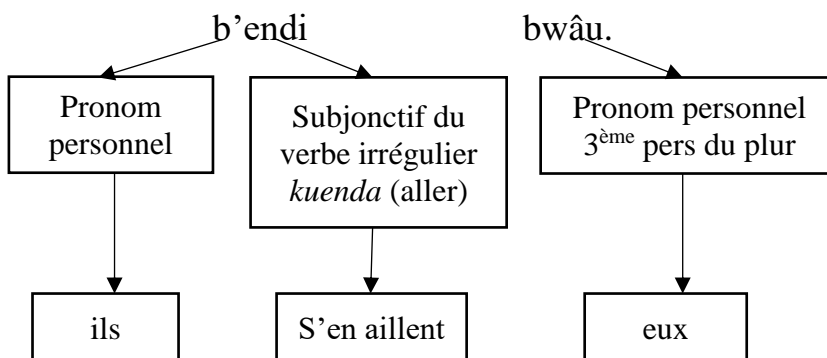
Ka tu zônzândi : il ne convient pas que nous parlions.



Le subjonctif peut aussi exprimer un ordre et remplacer l'impératif. Le schéma numéro cent-vingt et un présente un exemple avec le verbe *kuenda* (aller), qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°121, Exemple d'utilisation du subjonctif avec un sens d'impératif.

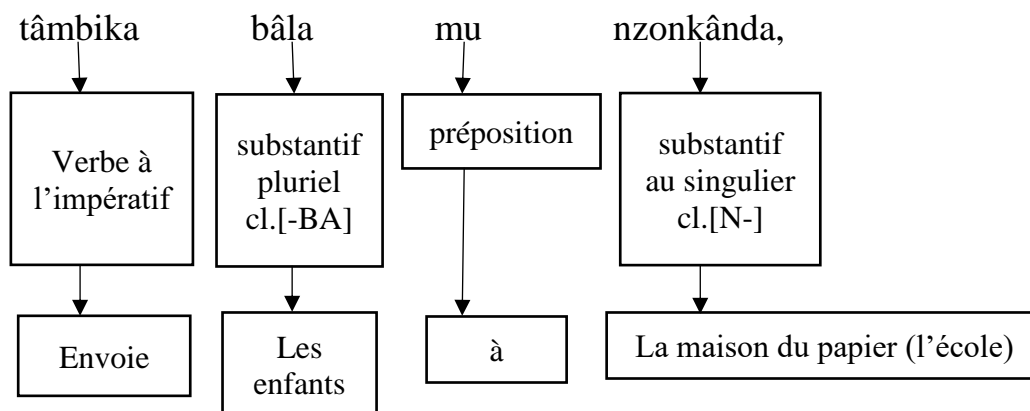
B'endi bwâu : qu'ils s'en aillent !

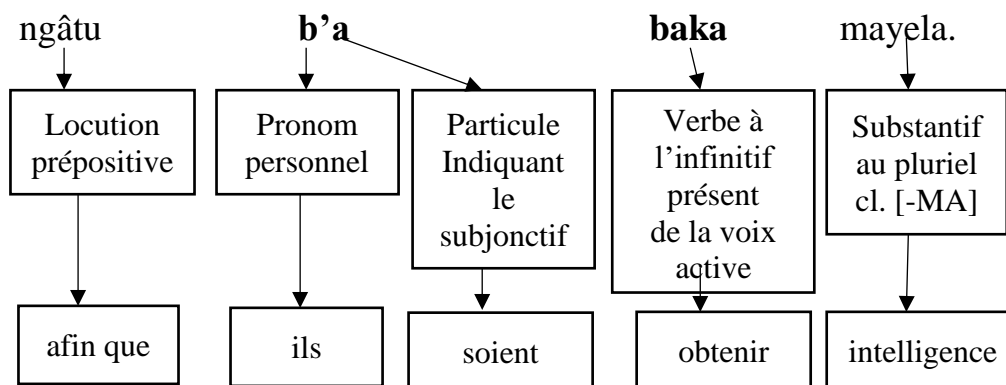


On utilise aussi le subjonctif après la locution prépositive *ngâtu* (afin que) qui indique un but à atteindre. Le schéma numéro cent-vingt-deux présente un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n°122, Exemple d'utilisation du subjonctif avec la locution prépositive *ngâtu*.

Tâmbika bâla mu nzonkânda **ngâtu b'a baka** mayela : Envoie les enfants à l'école, afin qu'ils deviennent intelligents.

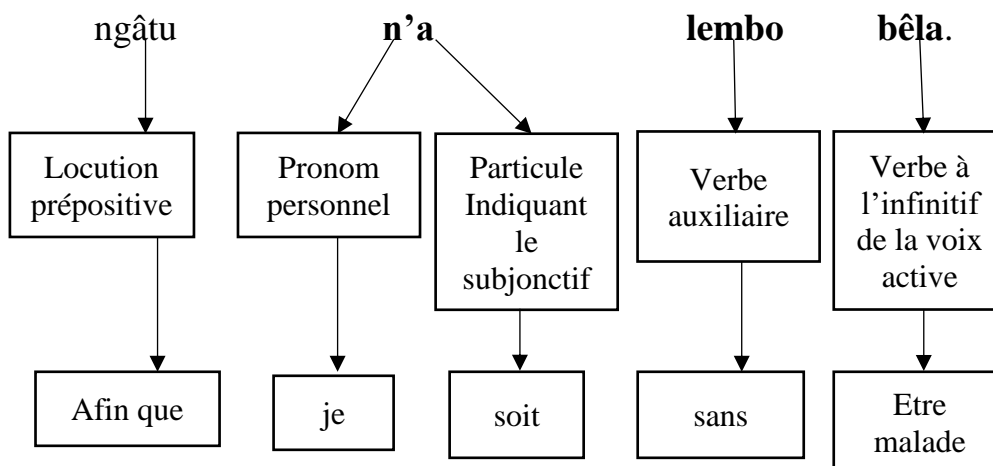




La négation *ka a ko* ne peut pas être utilisée avec le subjunctif. Comme pour le futur, le verbe auxiliaire *lembo* (omettre) est employé pour marquer un subjunctif négatif. Le schéma numéro cent-vingt-trois présente un exemple qui illustre ces propos.

Schéma n°123, Exemple d'utilisation du subjunctif avec une négation.

Ngâtu n'a **lembo** bêla : afin que je ne sois pas malade.



Le subjunctif, en lâri, est un mode qui est utilisé fréquemment et qui inclus des utilisations beaucoup plus vastes et assez différentes de ce qui est constaté en français car, il se confond parfois avec l'impératif et est utilisé pour exprimer le conditionnel dans certaines circonstances.

4.3.2. Les modes impersonnels.

4.3.2.1. Le mode infinitif.

L'infinitif est un mode impersonnel et intemporel. Il exprime l'idée de l'action, sans indication de personne, de nombre ou de temps. Il n'indique pas non plus si l'action est réelle ou si elle ne l'est pas.

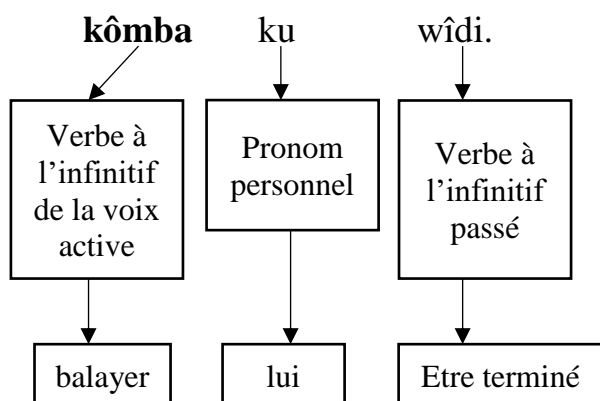
Comme en français, ce mode comprend deux temps, un qui marque le présent et un autre qui marque le passé. Le schéma numéro présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

bua → tomber
buidi → être tombé

En lârî, le mode infinitif peut avoir valeur de nom comme en français lorsque l'on parle du boire et du manger. Dans ce cas, l'accord se fait avec la catégorie, nominale numéro quinze, *ku*. On peut retrouver dans cette position des verbes à l'infinitif de la voix active, de la voix passive et à l'infinitif passé. Le schéma numéro cent-vingt-trois présente des exemples qui permettent d'illustrer ces propos.

Schéma n°124, Premier exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.

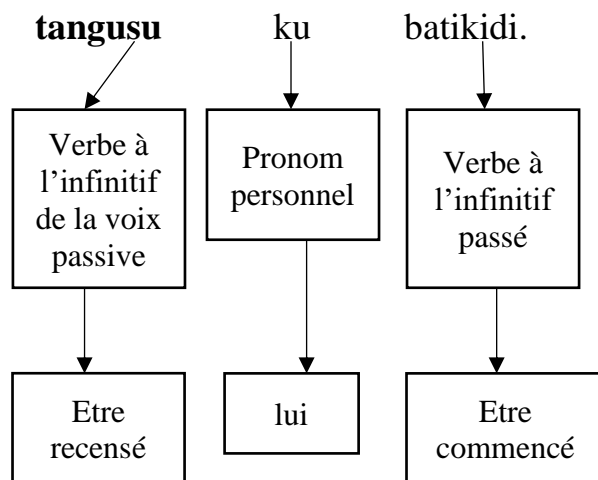
Kômba ku wîdi : le balayage est terminé.



Dans ce premier exemple, le verbe *kômba* (balayer) a valeur de substantif et se présente à l'infinitif de la voix active.

Schéma n°125, Deuxième exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.

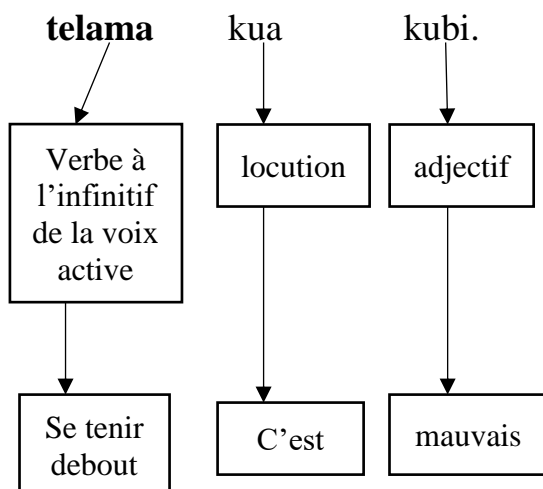
Tangusu ku batikidi : le recensement vient de commencer.



Dans ce second exemple, le verbe *tangusu* (être commencé) a valeur de substantif et se présente à l'infinitif de la voix passive du présent « habituel ».

Schéma n°126, Troisième exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.

Telama kua kubi : se tenir debout est mauvais.



Dans ce troisième exemple, le verbe *telama* (se tenir debout) a valeur de substantif et se présente à l'infinitif de la voix active. Il est suivi par une locution et un adjectif qualificatif.

Le mode infinitif est très important en lâri car il est très utilisé en conjugaison.

4.3.2.2. L'impératif.

En lâri, l'impératif est le mode du commandement. Comme en français, il sert à donner des ordres. Il existe trois formes d'impératifs.

4.3.2.2.1. Les différentes formes d'impératif.

La première forme d'impératif que l'on peut rencontrer est la plus couramment utilisée. Elle comprend un singulier et un pluriel. Le verbe, au singulier à la même terminaison qu'un verbe à l'infinitif du présent « habituel » de la voix active. La voyelle « a » est donc ajoutée au radical du verbe. Elle s'agglutine à celui-ci. Le Verbe *zônza* est présenté comme exemple pour illustrer ces propos.

Zônza ! Parle !

Au pluriel, on remplace la marque de l'infinitif du présent « habituel » de la voix active, représenté par la voyelle « a », par le pronom personnel *êno* (vous). Celui-ci est également agglutiné au radical du verbe. L'exemple, proposé ci-dessous, illustre ces propos.

Zônzêno !: Parlez !

La seconde possibilité pour construire un impératif est d'ajouter au radical d'un verbe la terminaison *eti* au singulier et de rajouter à cette forme initiale le pronom personnel de la deuxième personne du pluriel *eno* pour former le pluriel. L'exemple, proposé ci-dessous, illustre ces propos.

Zônzeti : parles

Zônzeti eno : parlez.

Cette forme d'impératif est un peu familière et enjouée. Elle est surtout utilisée par les enfants.

La troisième et dernière possibilité qui est offerte pour construire un impératif, est d'ajouter au radical d'un verbe la terminaison *ândi* au singulier et de rajouter à cette forme initiale le pronom personnel de la deuxième personne du pluriel *eno* pour former le pluriel. L'exemple, proposé ci-dessous, illustre ces propos.

Zônzândi : parles

Zônzândi eno : parlez.

Cette forme d'impératif permet de marquer une insistance, surtout après un refus ou une attente.

4.3.2.2.2. Les us et coutumes de l'impératif en lâri.

Lorsqu'il n'y a pas de complément et que l'on veut marquer une petite insistance, il est possible de mettre le pronom personnel redondant à la suite de l'impératif. Le pronom personnel redondant est formé de la particule *kua* (seulement), associée aux différentes formes de l'adjectif possessif. Le schéma numéro présente la liste complète des pronoms redondants.

kuâni

kuâku

kuândi

kuêto

kuêno

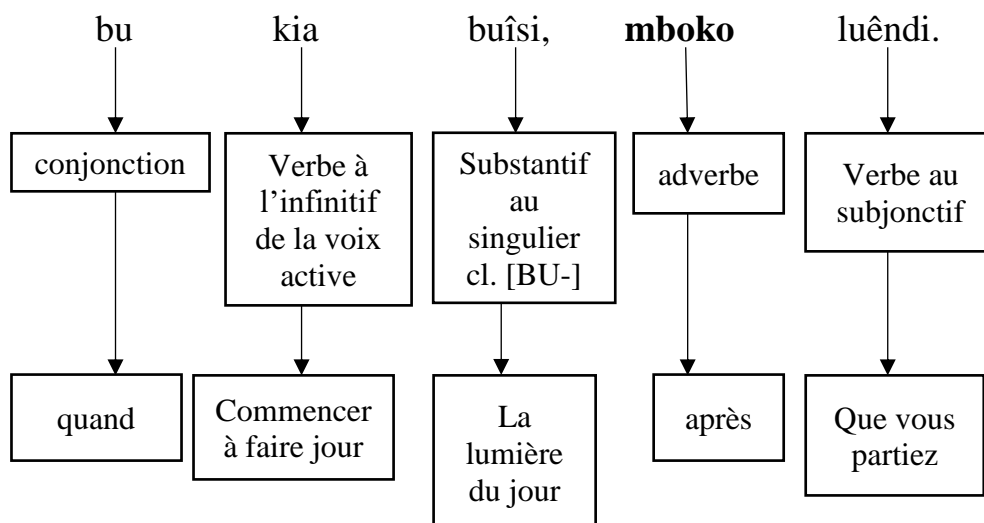
kuâtu

A l'impératif, on peut donc avoir les formes *zônza kuâku* au singulier et *zônzêno kuêno* au pluriel.

Il est impossible d'utiliser l'impératif après un adverbe de temps. Dans ce cas, l'adverbe *mboko* (ensuite, après) est utilisé pour remplacer l'impératif. L'adverbe est obligatoirement suivi du subjonctif. Le schéma numéro cent-vingt-sept, proposé à la page suivante, présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°127, Exemple d'utilisation de la particule *mboko*.

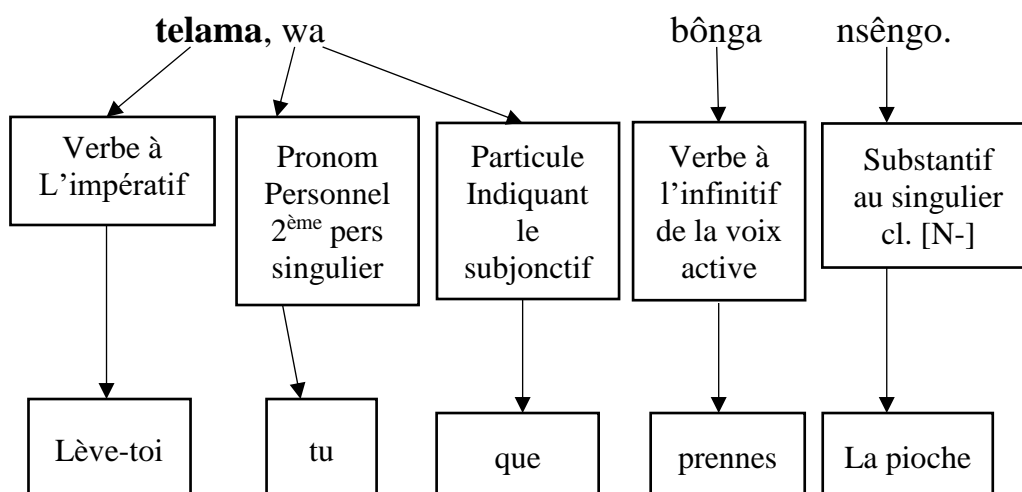
Bu kia buîsi, **mboko** luêndi : Quand le jour se lèvera, vous partirez.



Un impératif ne peut pas être suivi d'un verbe à l'infinitif, ni d'un second impératif. Dans ce cas de figure, le subjonctif est utilisé pour construire une phrase. Le schéma numéro cent-vingt-huit présente un exemple qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°128, Exemple d'utilisation du subjonctif pour remplacer l'impératif.

Telama, wa bônga nsêngo : lève-toi, va chercher la pioche.



4.3.2.2.3. L'impératif et la négation.

L'impératif négatif se construit avec la formule *ka...ândi*. Le schéma numéro cent vingt-huit présente deux exemples qui permettent d'illustrer ces propos. Le premier exemple est au singulier, le second est au pluriel.

Schéma n°129, Premier exemples d'utilisation de l'impératif négatif.

K'u simbândi : ne prends pas.

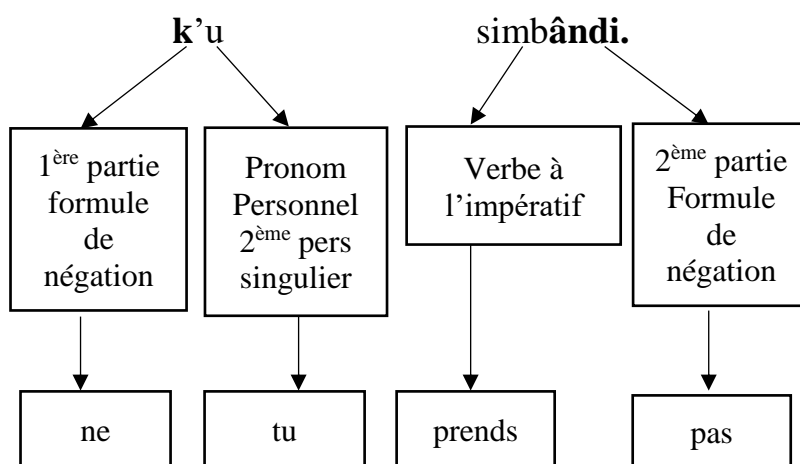
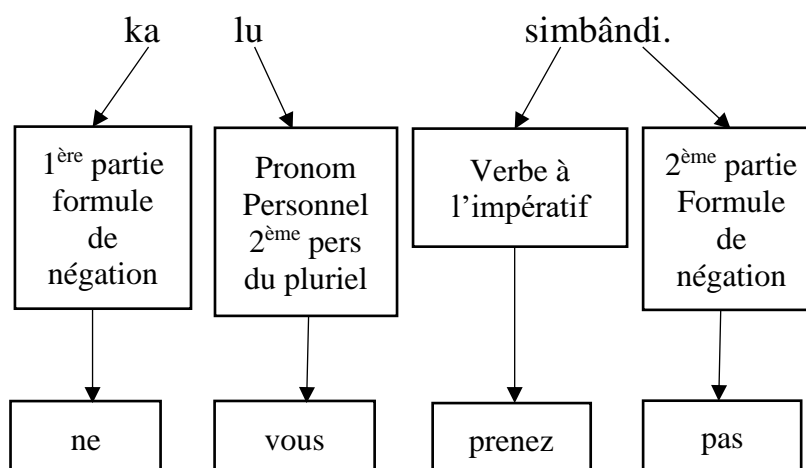


Schéma n°130, Deuxième exemples d'utilisation de l'impératif négatif.

Ka lu simbândi : ne prenez pas.



Le verbe à l'impératif et la seconde partie de la négation sont agglutinés. Cela provoque l'allongement de la syllabe et donc l'apparition d'un accent circonflexe sur la lettre « a ». Normalement, le mot devrait s'écrire simbaandi.

Les conditions d'utilisation du mode impératif sont donc très encadrées. Elles sont précises et très nuancées.

4.3.2.3. Le futur.

Le futur permet généralement d'exprimer un fait à venir, proche ou lointain. Ce temps existe mais le locuteur lâri le contourne dès qu'il le peut.

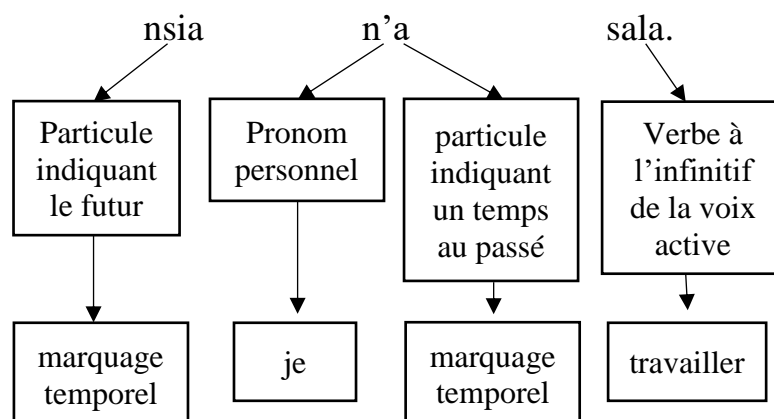
Le futur se construit à partir de la conjugaison du passé éloigné à laquelle on ajoute la particule *nsia*. Cette particule est invariable. La morphologie de la conjugaison du futur est donc la suivante :



Le schéma numéro cent-trente et un, proposé à la page suivante, décompose un exemple et permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°131, Exemple d'utilisation de la particule *nsia*.

Nsia n'a sala : Je travaillerai.

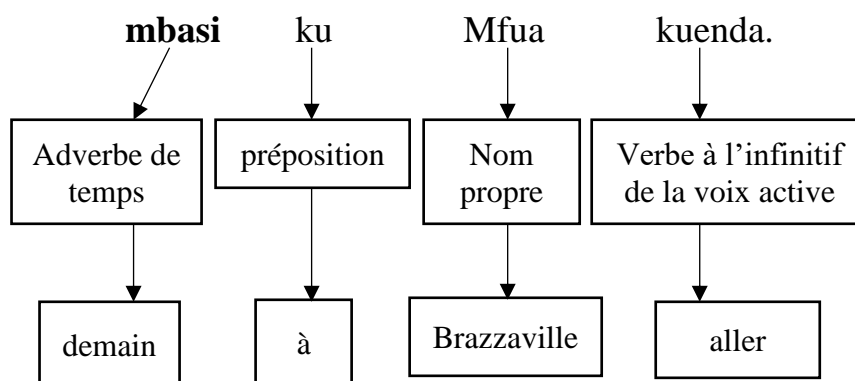


La forme avec la particule *nsia*, n'est utilisée que lorsque les circonstances l'y obligent et que cela est absolument nécessaire. La plupart du temps, les Bâleri

préfèrent utiliser le présent « habituel » accompagné d'un adverbe de temps. Le schéma numéro cent-trente-deux présente un exemple concret qui permet d'illustrer ces propos.

Schéma n°132, Exemple d'utilisation d'un adverbe de temps et du présent "habituel".

Mbasi ku Mfua kuenda : Demain, j'irai à Brazzaville.



L'adverbe de temps est toujours en première position à l'intérieur de la phrase, suivi par la préposition et le substantif auquel elle se rapporte. Le verbe se place généralement à la fin de la phrase.

On ne peut donc pas utiliser le futur après les adverbes *mboko* (ensuite, après) qui peut être abrégé en *mbo*, *mbasi* (demain), et *bu* (quand, lorsque).

Le futur est incompatible avec la particule de la négation "*ka a ko*". Si l'on veut exprimer un futur qui comprend une négation, il faut alors recourir au verbe auxiliaire *lembo* (omettre). Ce verbe auxiliaire est décrit au paragraphe 2.2.8.

Conclusion.

En lârî, la conjugaison comprend des modes personnels, l'indicatif, le subjonctif, et des modes impersonnels, l'infinitif, l'impératif et le futur. Le conditionnel n'existe pas dans l'utilisation qui en est faite en français. D'autres formules sont utilisées pour exprimer la condition. Le présent comprend quatre temps, le passé trois temps et l'imparfait sept temps. On constate donc une grande précision dans la description du présent et un imparfait extrêmement développé. Le futur est peu utilisé et contourné dès que cela est possible.

La construction de la conjugaison est différente de celle du français. Le verbe conjugué ne change pas de désinence après chaque pronom personnel. Dans les temps du présent, la variation se fait avec la présence des verbes auxiliaires *ta* et

kuê et de l'infinitif du présent « habituel » ou de l'infinitif modifié associé au verbe auxiliaire *kuê*. Le présent duratif se reconnaît grâce à la présence de deux terminaisons associées au radical *ka* et *nga*.

La construction des temps passé se fait avec les particules d'accord simples et ordinaires et les verbes à l'infinitif à la voix active du présent « habituel » ou à l'infinitif passé.

Le rôle des pronoms possessifs est important pour la construction de l'impératif. La présence du verbe auxiliaire être est fondamentale dans les temps qui come l'imparfait. Le lârî s'appuie beaucoup sur différents verbes auxiliaires pour construire les temps de conjugaisons et apporter des nuances supplémentaires qui permettent d'obtenir un découpage du temps plus précis.

Conclusion.

Le lârî est une langue riche en vocabulaire. Les substantifs et les verbes sont nombreux et variés. Le système de classe nominale, organisé et précis, permet la création de nombreux mots à partir d'un seul radical. Il permet également, par la liberté de création qu'il offre et la souplesse du système rencontré, l'élaboration de nombreux néologismes et la possibilité d'adapter au monde contemporain des mots vieux de plusieurs siècles.

Les verbes se multiplient grâce à un système de dérivation très bien organisé. La même souplesse et les mêmes possibilités de création se retrouvent pour la création de néologismes.

La construction sémantique est stable et là encore très bien organisées. Des règles grammaticales précises existent pour effectuer les accords au sein de la phrase et la conjugaison. Cette conjugaison est d'une extrême précision dans le découpage du temps et de la succession des actions. Elle permet une narration pointue et claire.

Cette langue, possède déjà des textes écrits. Elle a donc tous les atouts pour passer à définitivement à l'écrit, en fixant les règles de grammaire et d'orthographe déjà existantes, en et en analysant le vocabulaire. La création d'un dictionnaire bilingue est donc tout à fait envisageable. Cela permettra de diffuser la langue et de faire le travail que Richelet et ses successeurs ont fait pour la langue française.

Diverses difficultés ont été soulevé au cours de ce chapitre concernant l'organisation de la nomenclature et le contenu des articles du futur dictionnaire. La première est le fait qu'un certain nombre de substantifs sont susceptibles de se retrouver deux fois dans le classement par ordre alphabétique de la nomenclature du fait de l'appariement de deux

CHAPITRE II La lexicographie lârî : contenu et organisation.

catégories nominales pour marquer l'alternance entre le singulier et le pluriel. La seconde concerne les adjectifs et leur place dans la nomenclature. La troisième concerne la dérivation verbale. Comment la marquer sans alourdir la nomenclature. La dernière concerne un certain nombre de règles d'orthographe qu'il faut expliquer car l'oral et l'écrit divergent sur un certain nombre de points. Enfin, il ne faut pas oublier que la phonétique oblige, à l'écrit, à expliquer un certain nombre de contraintes différentes de l'oral. Toutes ces questions sont reprises dans le chapitre III qui s'ouvre maintenant.

CHAPITRE III

**REFLEXIONS PREALABLES ET PROPOSITIONS
POUR AIDER A LA CREATION D'UN
DICTIONNAIRE BILINGUE LÂRI-FRANÇAIS.**

INTRODUCTION

Le dictionnaire est « un recueil de mots rangés par ordre alphabétique et suivi de leur définition ou de leur traduction dans une autre langue ».¹⁶² Il appartient à l'histoire des genres littéraires au même titre que le théâtre, le roman ou la poésie. C'est un ouvrage lié à la communication écrite et un objet culturel. Il est le reflet d'une époque et d'une ou plusieurs civilisations. Dans l'hypothèse où le dictionnaire est bilingue ou plurilingue, il est une passerelle entre deux ou plusieurs mondes. Il a pour vocation première de donner des définitions aux mots, d'expliquer leur utilisation au sein du discours et de traduire des items d'une langue source vers une langue cible, selon une organisation particulière et un certain nombre de codes et de conventions qui doivent être minutieusement analysés. La particularité la plus singulière du dictionnaire est de ne pas être lu du début à la fin, contrairement à un écrit classique, mais de façon discontinue, morcelée et anarchique. La lecture se développe en fonction des besoins et des questions posées par les utilisateurs. Elle peut se faire du début vers la fin du livre où à l'inverse, de la fin vers le début. L'ouvrage doit donc proposer un tout cohérent qui peut se lire dans les deux sens, sans que cela ne nuise aux recherches effectuées par le lecteur. La vocation principale du dictionnaire bilingue est de répondre à des questions sur la langue et son utilisation et de traduire des items d'une langue source vers une langue cible.

Ce chapitre se divise en trois parties distinctes. La première partie de ce chapitre est consacrée à l'analyse du corpus utilisé pour bâtir la macrostructure et la microstructure du dictionnaire lâri-français. La seconde partie détaille la problématique qui se dégage et la méthodologie utilisée pour répondre à ces questions et proposer un ouvrage cohérent. La troisième partie est constituée d'un exemple qui illustre les propos tenus dans les deux premières parties. La lettre « B » est présentée dans son intégralité.

¹⁶² Définition donnée par *Le petit Larousse illustré 2012*, p.342.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU CORPUS RETENU POUR CREER LE DICTIONNAIRE BILINGUE LÂRI-FRANÇAIS.

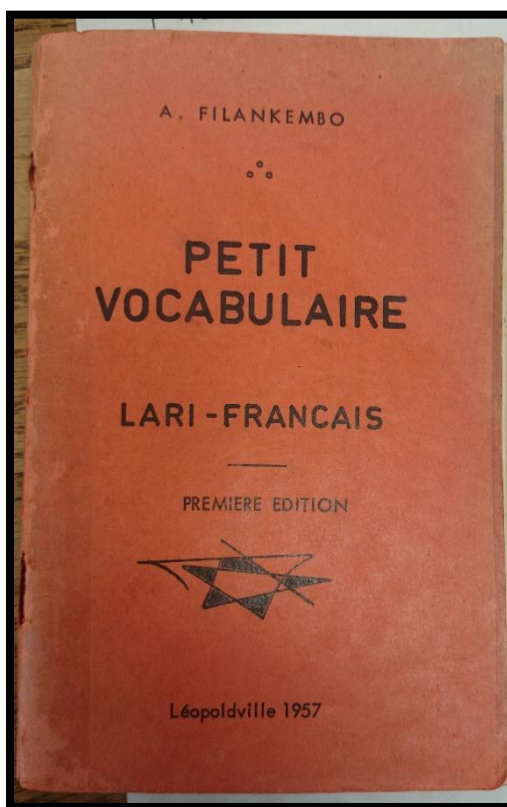
Comme nous l'avons signalé dans les chapitres précédents, un certain nombre de lexiques ont été rédigés en lâri. Il nous est apparu que cela pouvait former une base solide à la création d'un premier dictionnaire bilingue. Il est nécessaire de diviser les auteurs de ces lexiques en trois catégories. On retrouve en premier lieu les auteurs qui proviennent de congrégations religieuses. Ces personnes ne sont pas des linguistes de formation, mais, elles ont vécu de longues périodes en Afrique, à Brazzaville et aux alentours dans les villages balâri. Ces Pères ont acquis des connaissances, sur la structure du lâri et sur ses usages, précises et précieuses grâce à leur expérience du terrain, leur proximité avec les populations autochtones et au fait que certains spiritains sont devenus bilingues. Ce sont des observateurs privilégiés et avertis à prendre en considération pour la rédaction d'un dictionnaire. En second lieu, sont retenus des lexiques écrits par des linguistes francophones qui proposent une analyse scientifique de la langue. Ces rédacteurs de lexique travaillent dans les domaines de la phonétique et de la morphologie. Ils ne parlent pas couramment la langue étudiée mais travaillent beaucoup avec des autochtones pour valider leurs observations. En troisième lieu, sont retenus des lexiques produits par des auteurs dont la langue maternelle est le lâri. Ces auteurs ont une connaissance étendue de la langue à l'oral. Sont ajoutés à ces lexiques deux dictionnaires, une grammaire et le manuel pratique du lâri écrit par le Père Côme Jaffré. Tous ces ouvrages sont observés sous trois aspects techniques particuliers qui sont fondamentaux pour la constitution d'un dictionnaire, la macrostructure, la microstructure, et la traduction des items. La macrostructure concerne l'organisation générale du dictionnaire et plus particulièrement la constitution de la nomenclature et son organisation. L'analyse du corpus doit répondre à deux questions : Comment classer le vocabulaire afin de permettre au lecteur de faire des recherches rapides et efficaces. Quelle mise en page adopter pour que le lecteur puisse retrouver toutes les informations qui peuvent lui être utiles. La seconde analyse concerne la microstructure. La microstructure concerne l'organisation interne du dictionnaire. Elle concerne la rédaction de l'article à la suite du mot vedette proposé dans la nomenclature. L'analyse du corpus doit répondre à la question suivante : Quelles rubriques doivent être incluses dans cet article pour permettre, au lecteur, d'avoir les explications et les informations les plus complètes possibles sur le vocabulaire proposé. La dernière analyse concerne la traduction des items de la langue source, le lâri vers la langue cible, le français.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Deux questions se posent de façon récurrente, elles concernent la traduction des mots et l'utilisation qui en est faite au sein de la langue. L'analyse du corpus doit apporter une réponse à ces deux questions : « Est-ce que ce mot est bien traduit » et « Est-ce que tous les contextes d'utilisations connus de ce mot sont proposés au lecteur ». Cette analyse du corpus doit permettre d'apporter des réponses qui permettent la construction de l'architecture du dictionnaire et du contenu des rubriques.

1. Les lexiques rédigés par des religieux.

1.1. *Le lexique de A. Filankembo.*



Photographie n°9, Première de couverture du lexique de A. Filankembo.

Le premier lexique retenu est celui de A. Filankembo qui propose un *Petit vocabulaire lari-français* de 130 pages édité à Léopoldville et datant de 1957. Cet ouvrage de petit format contient dix-huit chapitres. Il comprend 2441 entrées classées, soit par thèmes, soit par catégorie grammaticale. Les seize premiers chapitres traitent exclusivement du vocabulaire. Le chapitre XVII recense quelques expressions courantes et permet de faire une première analyse sémantique de certains mots et de certaines tournures de phrases. Le chapitre XVIII recense et traduit treize proverbes. Le proverbe est un des

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

traits de la civilisation des balâri. Ces proverbes servent surtout à l'éducation de la jeunesse et permettent aussi de se souvenir de conseils donnés par les anciens. Par ce biais, toutes ces informations sont transmises de générations en générations. Les proverbes sont la référence culturelle commune à tout le groupe ethnique. Ils peuvent être intégrés comme exemples, pour présenter des utilisations du vocabulaire dans un certain nombre d'articles et dans certaines situations particulières.

- 13 -

IV
MBIZI ZA MAMBA
LES POISSONS

Lari	-	Français
m'mouala	=	la petite grenouille
moundoubou	=	le fretin
mpangou	=	la grenouille
nfoulou	=	la tortue
ngola	=	le cilure
n'tondia	=	l'anguille
nziomo	=	le lamproie
taka	=	le têtard
tsoula	=	le poisson électrique

V
LES INSECTES

dintoubou (ma)	=	la guêpe
foundi (ma)	=	le ver palmiste
foungounounou (ma)	=	le bourdon
loubou (mbou)	=	le moustique
loumboumbou (ma)	=	la fourmi ailée
kouaka (ma)	=	la chenille
mboumbou	=	l'insecte rongeur
moungouanvoula	=	la cigale
ngoulou	=	le taon

Photographie n°10, Page 13 du lexique de A. Filankembo.

Le lexique, de format A5, est typographié recto-verso. Il est confortable à lire grâce à un papier de qualité et à une présentation claire. On peut le constater grâce à la photographie de la page 13 de l'ouvrage proposée ci-dessus. La taille de la police d'écriture est assez grosse pour ne pas poser de problèmes de décryptage. L'ordre alphabétique est assez bien respecté à l'intérieur des chapitres.

Nous présentons ici des données statistiques concernant cet ouvrage. Les graphiques et les tableaux dévoilent la répartition des entrées dans les seize chapitres qui décrivent le lexique, par rapport au nombre d'entrées total.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

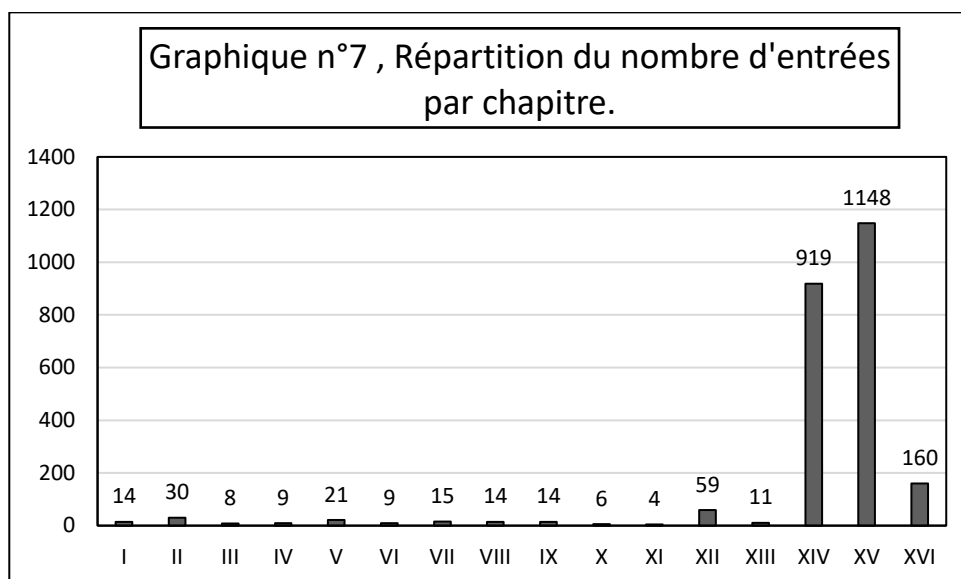


Tableau n°28, Récapitulatif du nombre d'entrées par chapitre.

Numérotation des chapitres	Titre des chapitres	Nombre d'entrées
1	Les animaux et oiseaux domestiques	14
2	Les animaux et oiseaux sauvages	30
3	Les serpents, les reptiles	8
4	Les poissons	9
5	Les insectes	21
6	Les arbres	9
7	La terre	15
8	Les instruments de travail	14
9	La salle à manger, la cuisine	14
10	L'équipement de la maison	6
11	Les instruments de musique	4
12	Les parties du corps	59
13	Les parties de l'arbre	11
14	Noms divers	919
15	Les verbes	1148
16	Supplément	160
Total		2441

On constate une très grande inégalité dans la répartition du nombre d'entrées en fonction des chapitres. Les chapitres quatorze et quinze qui regroupant des catégories grammaticales sous les titres *Noms divers* et *Les verbes*, sont les plus fournis avec respectivement 919 et 1148 entrées. Le chapitre douze est assez fourni avec 59 entrées. Les chapitres qui comportent le moins d'entrées sont les numéros onze et dix qui concernent les

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

instruments de musique et l'équipement de la maison. Ils ne contiennent, respectivement, que quatre et six entrées.

Cinq chapitres sont consacrés à l'énumération de la faune, c'est le champ lexical le mieux représenté. Deux chapitres sont consacrés aux arbres, trois chapitres traitent de la vie quotidienne. Un chapitre évoque les instruments de musique et un décrit l'anatomie humaine.

Tableau n°29, Récapitulatif du nombre total d'entrées par chapitre et par lettres de l'alphabet.

Lettres	Chapitres																Total
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	
B	4					1	1	1				3	2	102	126	22	262
D		1			1	1	1					2		41	65	6	118
F					2							2	1	15	72	2	94
G										1		2	1	24	61	4	93
K		2	1		1		2	2	2	1		8	1	41	136	13	210
L		2			2			1	3			9	1	61	90	7	176
M	2	5	4	3	2	1	2		3	3		7	2	143	28	25	230
N	6	18	2	4	7	6	4	6	3		3	19	2	267	47	40	434
O					1									12	27		40
P								2						6	18	4	30
S							2	1		1	1	1		9	145	4	164
T	1	2	1	2	5		3	1	2			5	1	134	178	17	351
V	1													11	39	1	52
Y									1			1		25	72	15	114
Z														28	44		72
Total	14	30	8	9	21	9	15	14	14	6	4	59	11	919	1148	160	2441

Une première constatation peut être faite, la composition de la nomenclature sera différente de celle du français. Les voyelles sont ici absentes à l'exception de la lettre « O ». On ne retrouve pas les consonnes « C », « H », « J », « Q », « R » et « X ». La semi-consonne « W » est également absente. Cette constatation doit être confirmée par l'analyse des autres lexiques. Mais elle peut laisser présager une nomenclature composée majoritairement de consonnes. Il est presque certain que le nombre de lettres contenu dans la nomenclature sera inférieur aux vingt-six lettres de l'alphabet français.

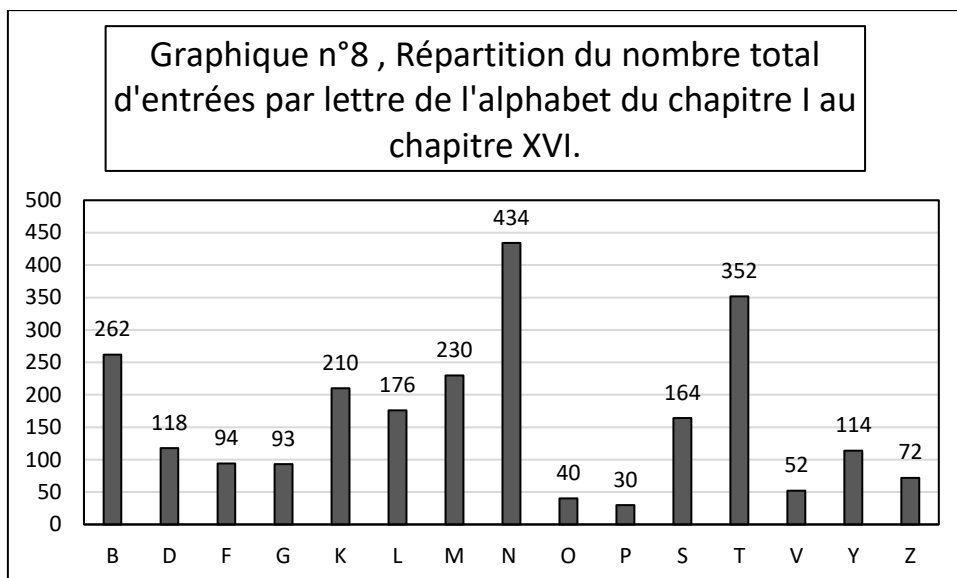


Tableau n°30, Récapitulatif de la répartition par lettre du nombre total d'entrées du chapitre I au chapitre XVI inclus, par ordre décroissant.

Lettres	Total des entrées
N	434
T	352
B	262
M	230
K	210
L	176
S	164
D	118
Y	114
F	94
G	93
Z	72
V	52
O	40
P	30
Total	2441

Le graphique et le tableau permettent de constater que les lettres qui totalisent le plus d'entrées sont les consonnes « N », « T » et « B » avec respectivement 434, 352 et 262 entrées. Celles qui en comptent le moins sont « V », « O », et « P » avec respectivement 52, 40 et 30 entrées.

Le contenu des chapitres XIV, XV et XVI est analysé en profondeur. Ils totalisent à eux trois 2227 entrées soit plus des trois-quarts de la totalité du lexique contenu dans l'ouvrage.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Le chapitre XV concerne les verbes. Il se présente sous la forme d'un glossaire bilingue. Il possède un nombre d'entrées conséquent 1148 au total. Ces entrées sont réparties de la façon suivante :

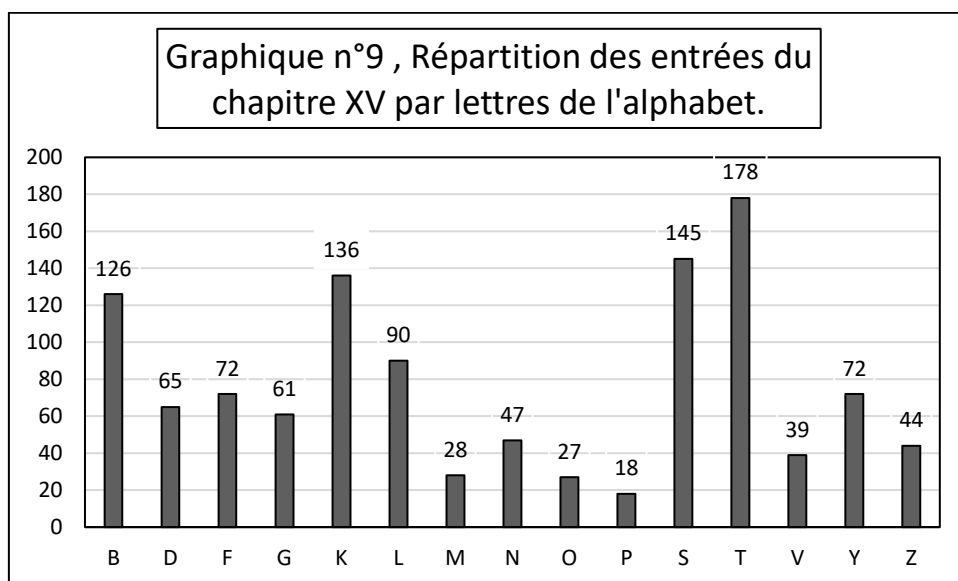


Tableau n°31, Récapitulatif du nombre d'entrées proposé par lettre de l'alphabet dans le chapitre XV par ordre décroissant :

Lettre	Nombre D'entrée
T	178
S	145
K	136
B	126
L	90
F	72
Y	72
D	65
G	61
N	47
Z	44
V	39
M	28
O	27
P	18
Total	1148

Le graphique et le tableau nous apprennent que dans ce chapitre les lettres qui et possèdent le plus d'entrées sont « T », « S » et « K » avec respectivement 178, 145 et 136 entrées. La lettre « B » arrive en quatrième position avec 126 entrées. Les lettres qui contiennent le moins d'entrées sont « M », « O » et « P » avec respectivement, 28, 27 et 18 entrées. Une seule voyelle est représentée le « O ». On peut donc en conclure que dans ce

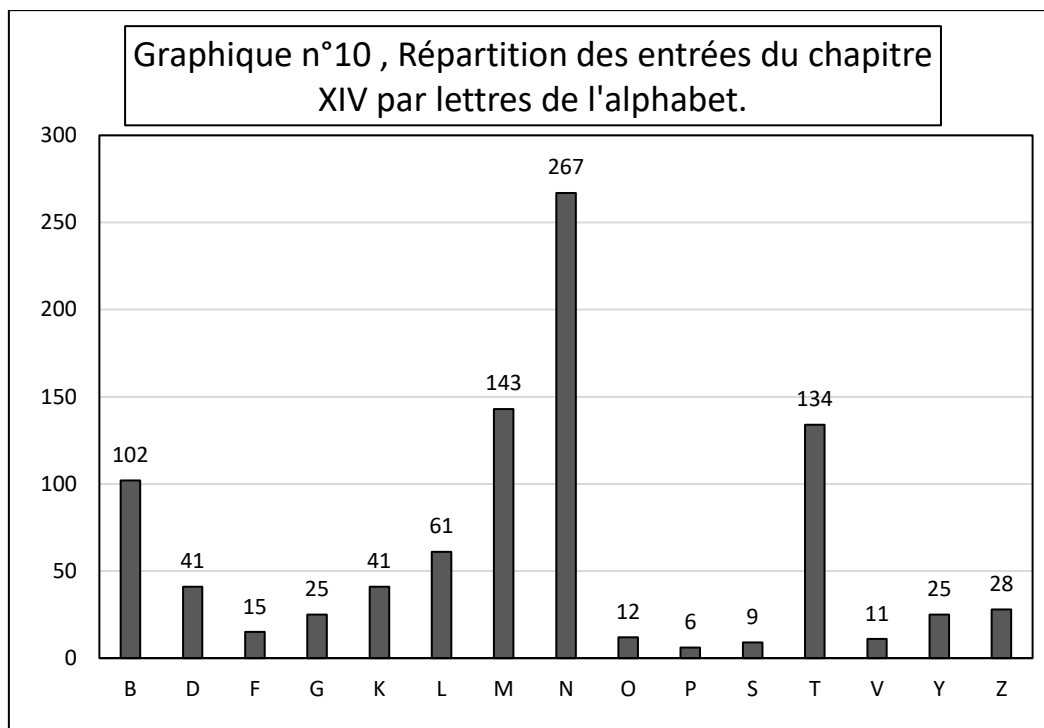
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

lexique, la quasi-totalité des verbes débutent par une consonne. Les verbes sont classés par ordre alphabétiques strictes.

Malgré une lecture facile, des problèmes apparaissent. L'orthographe adoptée par A. Filankembo est assez éloignée de celle adoptée par les rédacteurs du Nouveau Testament en lâri en 2007. Cet ouvrage, incontournable, institue une norme orthographique pour l'écriture du lâri. Un travail de rectification de l'orthographe considérable est à accomplir. Un certain nombre de données sont omises et compliquent la rédaction des articles. L'infinif passé des verbes, la mention de l'allongement vocalique et des tons, dans le cas où des homographes sont constatés ne sont pas indiqués. Les dérivations verbales ne sont pas mentionnées non plus. Le chapitre est intéressant du point de des traductions proposées mais complexe à comprendre car il est trop pauvre en informations complémentaires pour permettre au rédacteur du dictionnaire l'ajout d'indications grammaticales indispensables, de l'étymologie et de la phonologie des mots. Le futur lecteur ne peut pas être correctement guidé dans ses recherches et trouver les réponses aux questions qu'il peut être à se poser. Ce lexique demande un travail d'approfondissement complémentaire considérable avant pouvoir produire des articles de qualité.

Le chapitre XIV intitulé noms divers est composé de mots classés par ordre alphabétique. On retrouve, dans ce chapitre, toutes les classes grammaticales que peut contenir une langue à l'exception des verbes. Chaque mot doit être analysé avec précision car la nature grammaticale de chacun d'entre eux n'est pas spécifiée. De plus, les catégories nominales des substantifs sont rarement indiquées. Quand un substantif est cité au pluriel on ne sait pas si celui-ci possède un singulier ou s'il n'existe qu'au pluriel. L'orthographe est parfois difficile à déchiffrer. La forme adoptée par le rédacteur du lexique est très archaïque Il en résulte une certaine confusion. Un certain nombre de traductions sont approximatives ou incomplètes et posent question.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Le graphique présenté ci-dessus nous révèle que dans ce chapitre, les lettres qui possèdent le plus grand nombre d'entrées sont « N », « M » et « T » avec respectivement, 267, 143 et 134 entrées. La lettre « B » arrive en quatrième position avec 102 entrées. Les lettres qui ont le moins d'entrées sont « V », « S » et « P » avec respectivement, 11, 9, et 6 entrées. Une seule voyelle est mentionnée le « O ».

Tableau n°32, Récapitulatif du nombre d'entrées réparties par lettres de l'alphabet et par catégories grammaticales dans le chapitre XIV.

Lettres	sub	Adj	Adv	Pronom	Det	Prep	Conj	Divers	Total
B	72		3	15	4			8	102
D	18	4		8	2	1		8	41
F	15								15
G	4	1	2			18			25
K	19		6	1	1	6	1	7	41
L	50	3		4				4	61
M	119	9	3	2		1		9	143
N	247	7	1	1		2	2	6	267
O	1	1		7	1			2	12
P	6								6
S	9								9
T	100	2		23				9	134
V	9	2							11
Y	8	1		10				6	25
Z	11			14		1		2	28
Total	688	30	15	82	8	29	3	64	919

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

On constate que les substantifs sont les plus représentés, ils totalisent 75% des entrées. Il ne reste que 25% de possibilités pour toutes les autres catégories grammaticales hormis les verbes qui sont décrits au chapitre XV et analysé au paragraphe précédent. On peut en conclure que, malgré les statistiques qui indiquent que le nombre de substantifs est supérieur aux autres catégories grammaticales, le terme de noms choisi pour le titre ne reflète pas la réalité constatée dans le chapitre. Le graphique proposé ci-dessous vient confirmer nos propos.

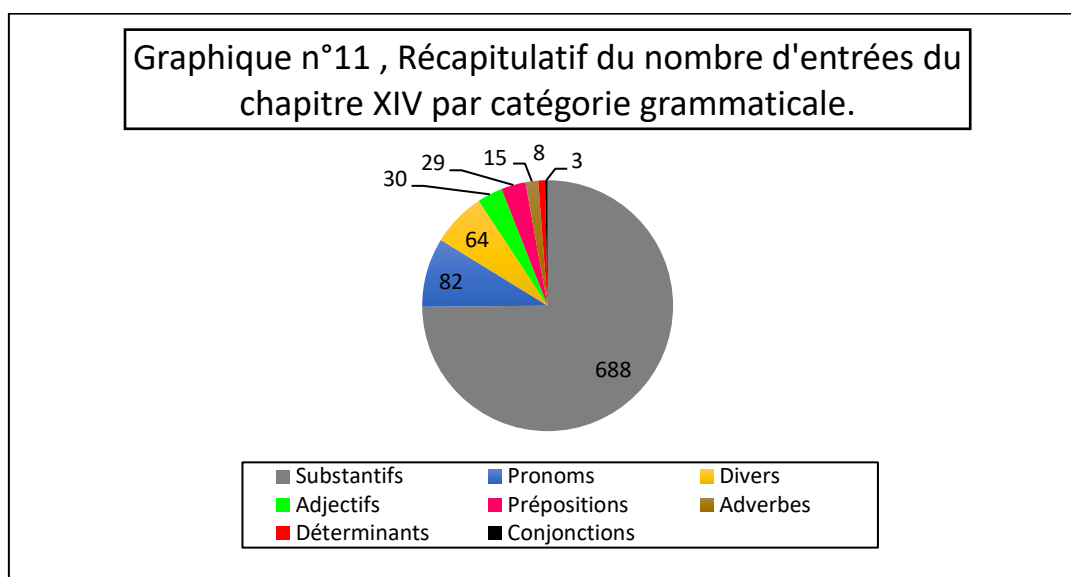


Tableau n°33, Récapitulatif du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.

1	Substantifs	688
2	Pronoms	82
3	Divers	64
4	Adjectifs	30
5	Prépositions	29
6	Adverbes	15
7	Déterminants	8
8	Conjonctions	3
Total		919

Le chapitre XIV est peu exploitable. Il contient beaucoup d'approximations dans les traductions ainsi que dans les informations qui composent les entrées et les gloses. Un problème concernant les mots qui s'accorde au niveau sémantique en lâri transparait ici. Il est provoqué par le système des classes nominales. Comme nous l'avons vu au chapitre II, ce système, qui fonctionne avec des préfixes d'accord, induit que la morphologie de certaines catégories grammaticales se modifie en fonction de la catégorie

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

nominales à laquelle il se rattache. C'est le cas des pronoms, des adjectifs. Ainsi, dans une nomenclature ou l'ordre alphabétique des mots a été choisie comme type de classement, le même mot, avec un préfixe d'accord différent, est susceptible de se retrouver un certain nombre de fois à l'intérieur de celle-ci sous des lettres différentes. Il faut, dans ce cas précis faire des choix et les expliciter afin de ne pas alourdir inutilement le contenu du dictionnaire par des redondances de vocabulaire inutiles qui provoquent des redites de traduction. L'exemple présenté ici avec les pronoms démonstratifs prouve la complexité du problème posé.

En français, « la forme des pronoms démonstratifs varie selon le genre et le nombre des êtres ou des choses qu'ils représentent »¹⁶³. En lâri le même phénomène se produit. La morphologie du mot varie en fonction de la catégorie nominale à laquelle le substantif avec lequel il doit s'accorder appartient. Ainsi à la page 22 de ce lexique, nous avons à la lettre « B », dix entrées concernant ces pronoms relatifs sur le total de 23 entrées que compte la page.

baouba	= ceux-ci
baoubo	= ceux-là
baubana	= ceux-làbas
baoueba	= ceux-ci (entre autres)
baouebo	= ceux-là (entre tous)
baya (ma)	= la planche
beno	= vous
beno-bene	= vous-mêmes
beto	= nous
beto-nene	= nous-mêmes
bi (bina bi)	= ces (ces choses-ci)
bia (bina bia)	= de (les choses de)
biaoubi	= ceux-ci
biaoubio	= ceux-là
biaoubina	= ceux-là-bas
biaouebi	= ceux-ci (entre autre)
biaouebio	= ceux-là (entre tous)
bibimbou	= les dettes
bibouisi	= les sœurs
bidia ra	= les grandes herbes
bimboulou	= la paille servant à la couverture des cases
bimpangaza	= les pharces
bimpongo	= les pharces

Photographie n°11, Page 22 du lexique de A. Filankembo.

¹⁶³ Bescherelle (2006), *la grammaire pour tous*, Hatier, Paris, paragraphe 163.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

A la page 24 du même lexique, sur un total de 25 entrées, cinq sont encore consacrées au pronom démonstratif. L'auteur couvre ainsi, pour la lettre « B », les trois ordres nominaux, « BA », « BI », et « BU ». Sur le total de 102 entrées que compte la lettre « B » quinze sont consacrées aux pronoms démonstratifs. C'est trop. L'auteur fait le choix d'alourdir sa nomenclature par des répétitions inutiles pour l'utilisateur du lexique. Dix entrées auraient pu être utilisées pour proposer plus de mots de vocabulaire traduits.

Le chapitre XVI contient 160 entrées. Il propose un supplément qui comprend des substantifs, des verbes, des adjectifs oubliés et rajouté par l'auteur. Ces entrées supplémentaires viennent enrichir les données fournies dans les quinze premiers chapitres. Ces mots sont classés par ordre alphabétique stricte.

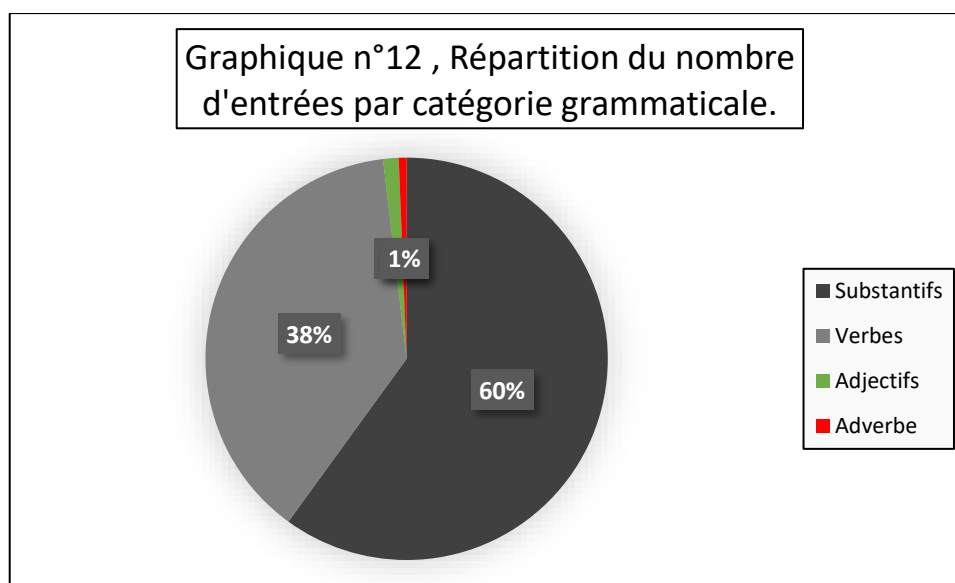


Tableau n°34, Récapitulatif du nombre d'entrées, dans le chapitre XVI, par catégorie grammaticale.

Substantifs	96
Verbes	61
Adjectifs	2
Adverbe	1
Total	160

Le schéma et le tableau présentés ci-dessus permettent de se rendre compte que, dans ce chapitre, les substantifs sont les plus nombreux avec 96 entrées. Les verbes viennent en seconde position avec 61 entrées. La présence de deux adjectifs et d'un adverbe est anecdotique. Les substantifs représentent 60% et les verbes 38% du total des entrées présentées dans ce chapitre.

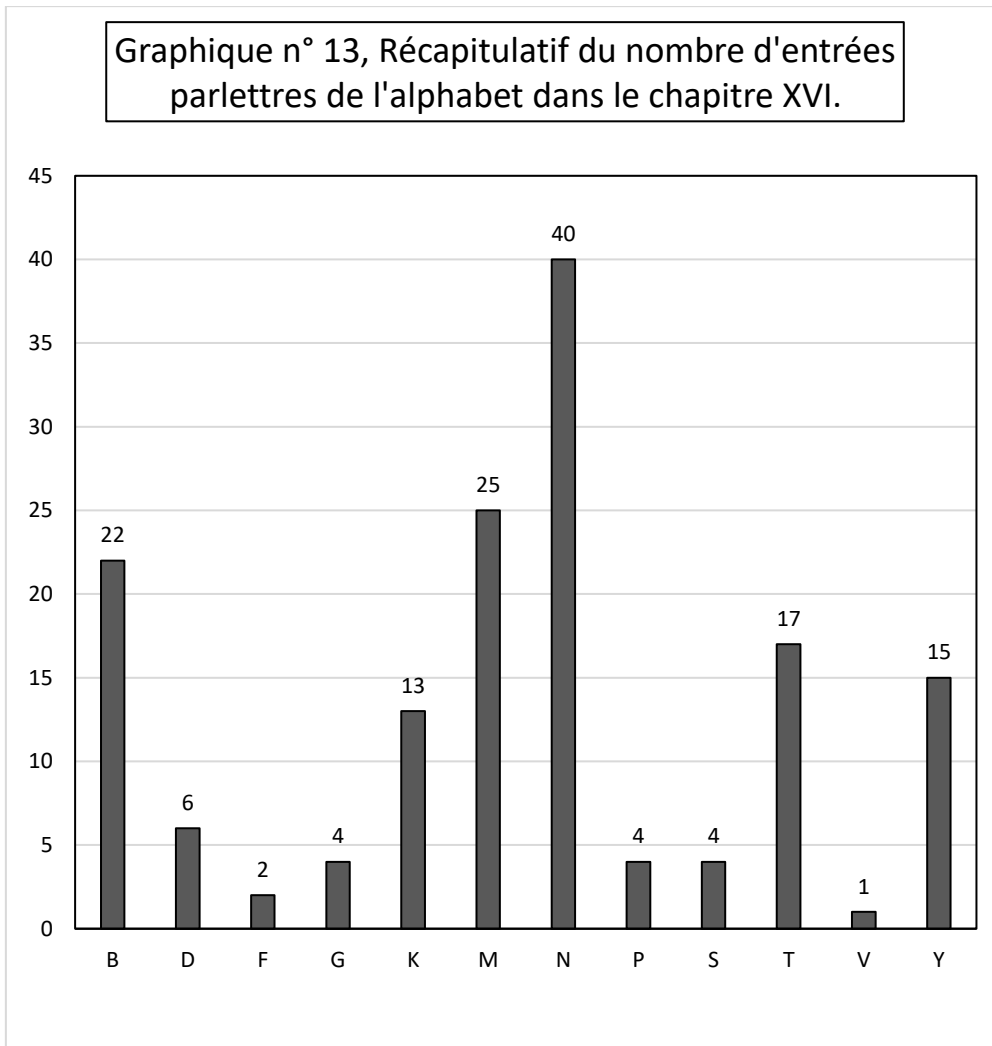


Tableau n° 35, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet, dans le chapitre XVI. Le classement est présenté dans l'ordre décroissant.

Lettres	Nombre d'entrées
N	40
M	25
B	22
T	17
Y	15
K	13
D	6
G	4
P	4
S	4
F	2
V	1
Total	160

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Dans ce chapitre, les lettres qui possèdent le plus grand nombre d'entrées sont « N », « M » et « B » avec respectivement, 40, 25 et 22 entrées. Les lettres qui ont le moins d'entrées sont à égalité « G », « P », et « S », suivies de « F » et « V » avec respectivement, 4, entrées pour les trois lettres à égalité et deux et une entrée pour les deux suivantes. Aucune voyelle n'est mentionnée dans ce chapitre.

En conclusion, il nous semble que cette séparation, en différents domaines lexicaux, est intéressante pour la constitution d'un dictionnaire. Le regroupement des noms et des verbes dans deux rubriques différentes est également un gain de temps pour le lexicographe qui peut ainsi, dès le départ, noter la nature grammaticale des mots.

Les noms et les verbes sont classés par ordre alphabétique. Cela rend le repérage plus facile pour la constitution de la nomenclature.

Mais des manques, des difficultés de compréhension, et une orthographe parfois incertaine, aussi bien en lâri qu'en français, apparaissent rapidement. Ainsi on trouve le mot farce écrit en français « pharces » à la page 22, ce qui est incorrect. Le *bibusi* qui est traduit par « les sœurs » en lâri est écrit *biouisi*, ce qui est erroné. Des mots sont répertoriés à la lettre « O », alors qu'ils devraient se retrouver sous la lettre « W », l'adjectif « fade » se trouve écrit « *outoutou* » au lieu de « *ğututu* », à la page 54. En lâri, aucun verbe, ni aucun substantifs ne peuvent débiter par une voyelle.

Les tons et l'allongement vocaliques ne sont pas indiqués. On se retrouve donc avec des homographes. On peut prendre comme exemple, à la page 101, le verbe *sokola* qui se répète trois fois avec trois acceptations différentes, verser de l'eau dans, arracher (dent), égrener le maïs. Il est impossible de savoir si le verbe est polysémique ou si ce sont des mots recouvrant des étymologies distinctes qui peuvent se différencier orthographiquement par la mention de l'allongement vocalique ou de la tonalité. Là encore une enquête doit être menée pour pouvoir proposer au lecteur des articles clairs et cohérents.

Enfin aucun infinitif passé n'est mentionné dans la rubrique des verbes, or il est essentiel que cette indication soit évoquée dans le dictionnaire, car l'utilisation de l'infinitif passé, en lâri, est beaucoup plus fréquente qu'en français et l'étymologie d'un certain nombre de substantifs en découle.

Certains chapitres sont pauvres en contenu. Le chapitre 11 qui concerne les instruments de musique est un exemple révélateur de cet état de fait. Il ne contient que quatre mots. Le chapitre numéro onze, présente à la page suivante, est restitué à l'identique de la forme rédigée par l'auteur.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

XI BIA TSININA

Les instruments de musique

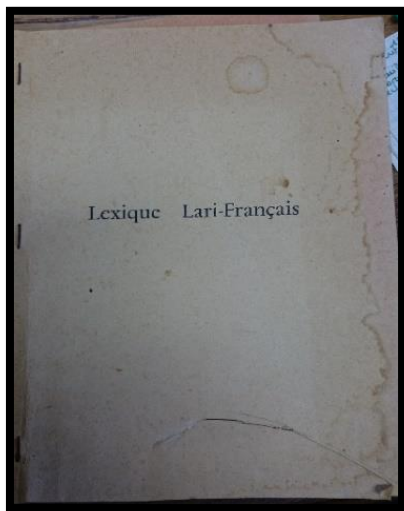
ngoma	= le tam-tam
nsakala	= la castagnette
nsambi	= la cithare
sansi	= la musique à lamelle

Cette rubrique pose beaucoup de questions. La première est celle de l'appartenance à un ordre nominal. Les trois premiers mots laissent supposer un vocabulaire se rattachant aux ordres nominaux 9 et 10 formant l'appariement [N-N]. Mais pour le second mot on peut aussi envisager un substantif ne s'utilisant qu'au pluriel, comme en français où l'on dit « des castagnettes ». Le quatrième mot nous plonge dans un certain flou. On remarque une omission de classe. Mais il est impossible de savoir si le substantif appartient à l'ordre [KI] ou à l'ordre [DI]. Le substantif désignant l'objet n'est pas remis dans un contexte permettant de résoudre la question posée par l'analyse du discours. Le second problème que soulève cette rubrique est celui de la traduction. Elle est sommaire, voire incompréhensible pour le quatrième mot. On peut s'interroger ici sur les compétences de l'auteur concernant la traduction des mots du lâri en français. Il ne semble pas toujours connaître la langue française dans ses nuances les plus ténues. Une enquête et la comparaison avec d'autres lexiques est indispensable pour proposer des articles bien documentés pour ces quatre items. La dernière question qui est soulevée provient du champ lexical proposé. Pourquoi seulement quatre mots dans cette rubrique. Dans un continent où la musique a une importance fondamentale dans la vie quotidienne des habitants cela surprend.

Ce lexique sera donc utilisé en complément seulement de certains autres plus fournis en informations et plus précis dans le contenu.

1.2. Les lexiques du Père. Gaston Schaub.

1.2.1. Le lexique lari-français.

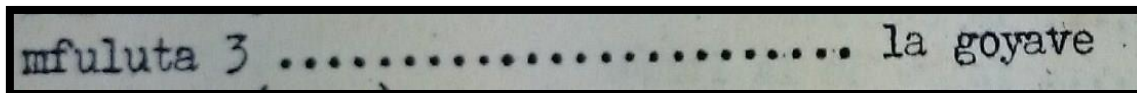


Photographie n°12, Première de couverture du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Le Père. Gaston Schaub propose deux lexiques. Le premier est rédigé avec le lâri comme langue source et le français comme langue cible. Il contient quarante pages. Il a été écrit en 1961. Ce lexique Lari-Français contient 1962 entrées classées par ordre alphabétique de racines de mots. Ce classement des entrées rend lecture du lexique complexe car le passage d'une lettre à l'autre n'est pas clairement indiqué. Il faut donc une certaine connaissance de la langue lâri pour cerner les limites attribuées à chacune des lettres de l'alphabet. Le classement choisi par le religieux rend assez complexe la rédaction d'un dictionnaire par ordre alphabétique stricte, car tout est mélangé. Pour se repérer à l'intérieur d'un tel ouvrage, il faut déjà une connaissance approfondie du fonctionnement, de la grammaire en lâri et de la construction des mots. Mais ce classement est intéressant pour comprendre l'étymologie des substantifs, le fonctionnement du système des classes nominales et de la dérivation verbale.

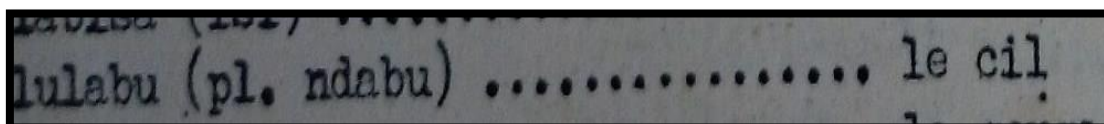
Chaque page contient deux colonnes. La première comprend le mot en lâri, la seconde la traduction du mot en français. L'organisation adoptée pour la présentation du vocabulaire est très précise. Nous proposons une analyse approfondie de l'organisation proposée par le Père Schaub pour rédiger son lexique et décrire les différentes catégories grammaticales.

Si le mot à traduire est un substantif, la ligne se décompose selon l'ordre indiqué par la photo.



Photographie n°13, Extrait de la page 9 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

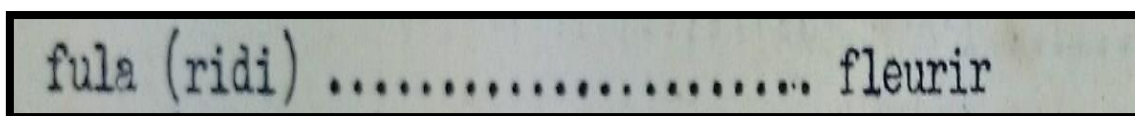
Le mot en lâri est mentionné en premier. Il est suivi d'un numéro qui correspond à l'appariement singulier pluriel. Le code 3 correspond à l'appariement [N-N]¹⁶⁴. Cela sous-entend que ce mot ne change pas de morphologie qu'il soit utilisé au singulier ou au pluriel. Ce sont les accords constatés au niveau sémantique qui permettent d'apporter une réponse. La traduction du mot est donnée en face. Le déterminant français est souvent proposé. Il permet au locuteur qui n'est pas français de se repérer dans la catégorisation féminin/masculin.



Photographie n°14, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Tout substantif présentant un pluriel considéré comme difficile voit celui-ci orthographié dans son intégralité, afin que le lecteur ne soit pas induit en erreur. C'est le cas du mot *lulabu* illustré par la photo ci-dessus. Le substantif *lulabu* a un appariement [LU-N] mais le pluriel peut être confondu avec un mot de la catégorie [N-N]. Ce constat justifie la mention de l'auteur.

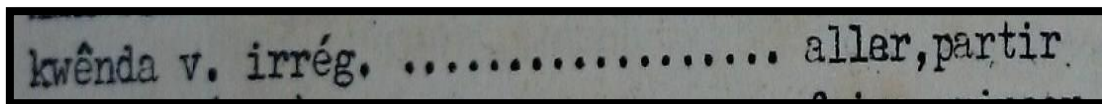
Si le mot présenté est un verbe, l'organisation de la ligne est la suivante :



Photographie n°15, Extrait de la page 9 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Le mot en lâri est cité en premier, il correspond à l'infinitif du verbe à la voix active du présent "habituel". Il est suivi, entre parenthèses, des quatre dernières lettres de l'infinitif passé. La traduction du mot en français est donnée à la suite. L'infinitif passé du verbe *fula* est donc *furidi*.

¹⁶⁴ Cette référence est donnée par le Père Schaub dans sa *Grammaire Lari* p.12, paragraphe 25. La lecture du lexique ne peut se faire sans celle de sa grammaire.



Photographie n°16, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Si un verbe présente une particularité, elle est signalée après la mention de celui-ci.

Si le mot présenté est un adjectif, une présentation particulière est adoptée. La catégorie grammaticale n'est pas nommée explicitement.



Photographie n°17, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Un adjectif s'accorde avec le substantif qu'il qualifie. Une convention est prévue pour permettre de connaître la catégorie grammaticale du mot sans alourdir la présentation de l'ensemble. Cette convention veut que, dans ce cas ou un adjectif doit être intégré à la nomenclature, le mot « chose » traduit par *kima* est sous-entendu pour produire l'accord. Le mot entre parenthèse (*kia*) rappelle cette règle. Il est donc placé en premier entre parenthèses, au début de la ligne, suivi du mot en lâri et de sa traduction en français. Cette convention permet de savoir que la catégorie grammaticale du mot présenté est un adjectif et qu'il concerne un objet.

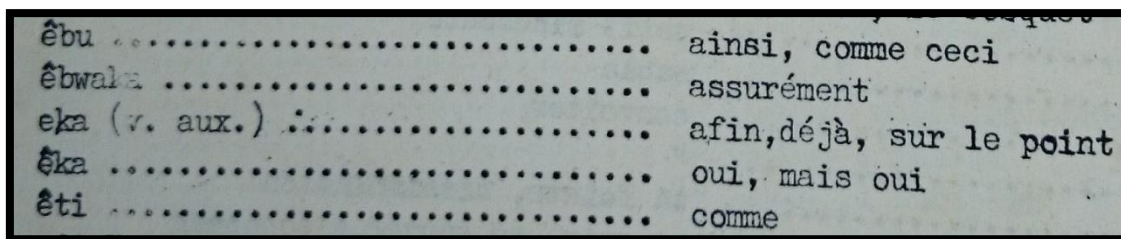
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

3.	
(mê)-bene.....	moi-même
mbenenge 3.....	le fourmilier
bénga 5.....	le précipice
bénga (ole).....	devenir jaune
(kia) béngi.....	jaune
bénga 5.....	la bordure
bétama (ane).....	se baisser
béte 4 (bibete).....	la courge
bete 5 (mabete).....	la goutte
batoka (ele).....	s'abaisser
betola (ole).....	abaïsser
(kia ki) bi.....	mauvais, vilain
biâla (biéri).....	devenir chef
biâmvu (sg. kiâmvu).....	les ponts
biârika (idi).....	établir chef
biâriila (ridi).....	héritier
biâvulu (sg. Kiavulu).....	les portes
biâzi (sg. kiazî).....	les régimes de palme
lubiénga 8 pl. mbiénga.....	la dame Jeanne (10.L.)
biéta (sg. kiéta).....	défauts du corps
bika (idi).....	saluer
bika (idi).....	laisser, lâche
mbiki 3.....	l'oracle
bila (ridi).....	bouillir
bila 4.....	conjuratîon des morts
mbila 3.....	l'appel
ta mbila.....	appeler
bîma (sg. kîma).....	les choses
bîmba (idi).....	gôûter
bîmbu (pl. mbîmbu).....	la dette
bînda 4.....	la hernie
bîndema (sine).....	désirer ardemment
mbîndî (za).....	difficultés qu'on fait pour ne pas céder
bîndîma (idi).....	mettre en travers
bîndukulu (kia).....	la targette
bînga (sg. kînga).....	les torches
mbîngî (mbîngî).....	le chasseur
bîngîla (idi).....	se hâter
mbîngu 3.....	la chasse
biôka (ele).....	roter
kîbirîki.....	la brique
bîrîsa (isi).....	faire bouillir
bîsî (sg. mbîsî).....	gens d'une même collectivité
" gâtr.....	gens du village
".....	les indigènes
" kânda.....	membres de la même famille maternelle
bîti (kîbîti 4).....	la vallée
ku bî.....	en bas
diûbî (sg. kiûbî).....	les haches
biûla (sg. kiûlla).....	les crapauds
mbîzî 3.....	viande, animal comestible
" a mamba.....	poisson
" la yuma.....	poisson fumé

Photographie n°18, Page 3 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Les choix faits concernant l'organisation de la nomenclature sont pertinents pour la lettre » E ». Nous retiendrons la même politique que celle proposée par le Père Schaub.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



êbu	ainsi, comme ceci
êbwala	assurément
eka (v. aux.) :.....	afin, déjà, sur le point
êka	oui, mais oui
êti	comme

Photographie n°19, Extrait de la page 8 du lexique lari-français du Père G. Schaub.

Le vocabulaire proposé ici est tout à fait pertinent. Cette voyelle doit figurer dans la nomenclature, même si son nombre d'entrées contenu est restreint.

En revanche les deux racines des mots incluses à la lettre « O » qui sont *ole* et *onzo* indiquant respectivement le chiffre 2 et la traduction de l'adverbe beaucoup seront traitées différemment dans notre dictionnaire. Nous reviendrons sur cet aspect dans le paragraphe traitant de l'architecture du dictionnaire et de la structure de la nomenclature.

L'allongement vocalique est spécifié, il est reconnaissable par l'ajout d'un accent circonflexe sur la voyelle concernée. La classification nominale d'un substantif est notée, dans la plupart des cas par un code chiffré ou directement si le pluriel est jugé difficile. Ce code est expliqué dans la grammaire faite par l'auteur. Les participes passés des verbes sont mentionnés. L'orthographe est relativement juste. Les traductions proposées sont globalement bonnes.

Ce lexique est rédigé recto, verso, et paginé avec soin. Le papier utilisé pour la rédaction de l'ouvrage est qualité supérieure, cependant, une usure prononcée des caractères typographiques rend certains mots illisibles. Nous avons été obligés de travailler avec une copie du lexique trouvée dans le fond Diebold. De nombreuses erreurs de frappe sont relevées en lâri comme en français, obligeant le lecteur à consulter d'autres lexiques pour vérifier l'orthographe. La dernière remarque que l'on peut formuler concerne l'utilisation des déterminants en français. Elle est aléatoire ce qui engendre parfois des interrogations sur la traduction à adopter concernant certains mots. Il est nécessaire de connaître la morphologie des mots en lâri pour trouver une réponse appropriée.

Néanmoins, cet ouvrage est l'un des fondements de la création du dictionnaire, que nous nous proposerons de rédiger, par la quantité et la qualité des informations fournies.

Le schéma numéro présente quelques statistiques qui permettent mieux appréhender la composition de l'ouvrage et la répartition des entrées.

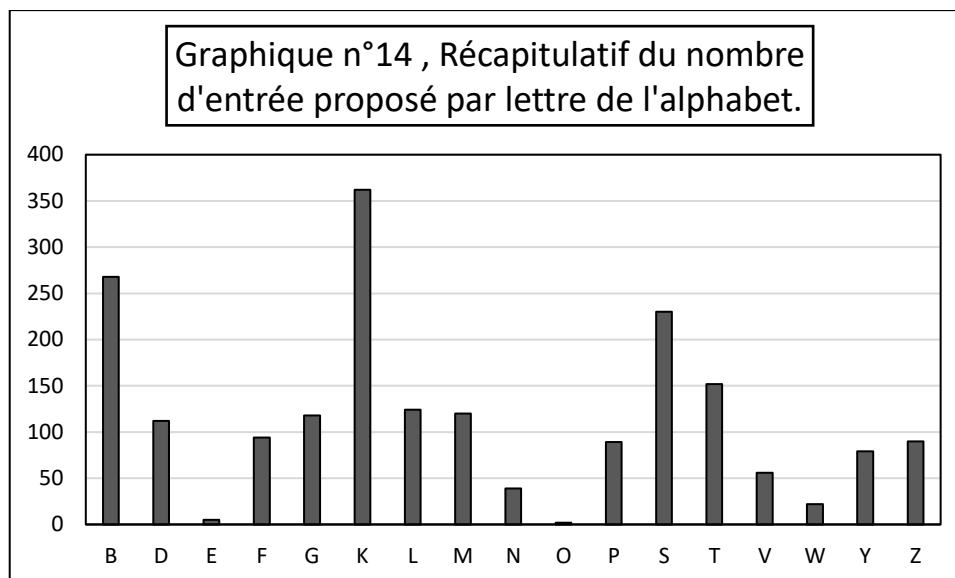


Tableau n°36, Récapitulatif du nombre d'entrées proposé par lettre de l'alphabet. Les lettres sont classées dans ordre décroissant.

Lettre	Nombre D'entrée
K	362
B	268
S	230
T	152
L	124
M	120
G	118
D	112
F	94
Z	90
P	89
Y	79
V	56
N	39
W	22
E	5
O	2
Total	1962

Nous constatons sur ce graphique et dans ce tableau que les lettres contenant le plus grand nombre d'entrées sont « K », « B », et « S » avec respectivement, 362, 268 et 230 mots inclus. Les voyelles « E » et « O » sont les lettres qui possèdent le plus petit nombre d'entrées avec respectivement 5 et 2 mots.

L'organisation de la nomenclature entrevue dans le lexique de A. Filankembo se confirme. On retrouve peu de voyelles, seules les lettres « E » et « O » sont représentées, en revanche le nombre de consonnes est conséquent quinze au total. Les lettres

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

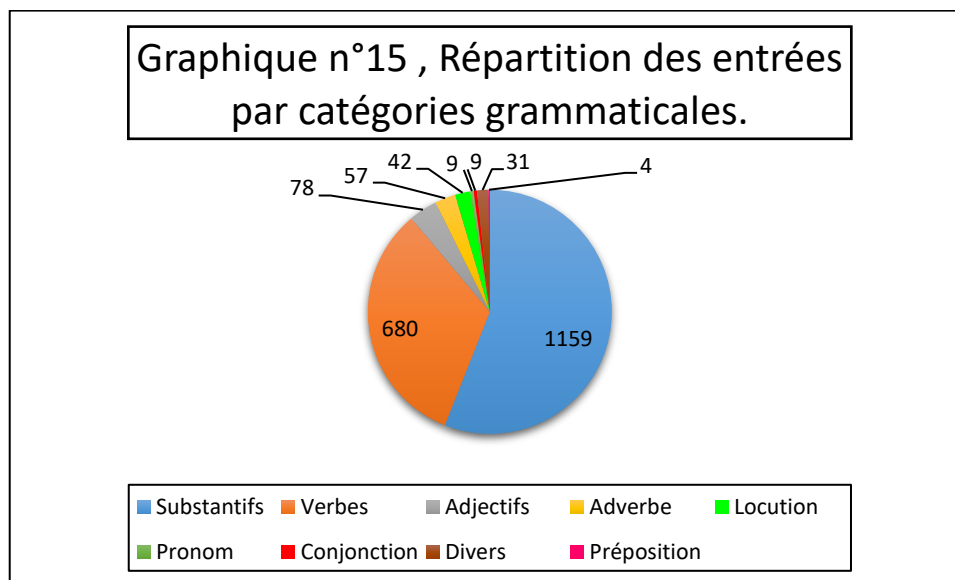
« C », « H », « J », « Q », « R » et « X » présentes dans l'alphabet français sont absentes de l'alphabet lâri. On peut en conclure que la nomenclature à présenter dans le dictionnaire ne contiendra pas plus de seize ou dix-sept lettres au total.

Tableau n°37, Récapitulatif de la répartition des entrées par catégorie grammaticale et par pages.

Page	Substantif	Verbe	Adjectif	Adverbe	Locution	Pronom	Conjonction	Divers	Préposition	Total
1	25	9	1	3						38
2	31	13	1	3	2			1		51
3	31	18	2	1		1				53
4	34	10	4	3						51
5	30	13	2		1		2			48
6	32	14	4	2						52
7	32	12	1		3		1			49
8	32	11	4	3			1			51
9	34	17	2							53
10	34	15	1					1		51
11	40	7	2	1				1		51
12	23	23	1	2	1			2		52
13	28	15	3	2	1	1	1	1		52
14	27	19	2	2	4					54
15	28	20	3			1	1	1		54
16	35	11	2	2				1		51
17	28	14	2	1	1	1		4	1	52
18	24	20	5	1	2					52
19	23	19	1	6	2			1		52
20	27	23	1		2					53
21	27	20	2	2				1		52
22	31	9	1	6		1		3		51
23	26	8	7	4	2			3	1	51
24	29	12	3	2	1	2		3	2	54
25	19	17	4	7		1	2	4		54
26	34	13	4	1	1					53
27	43	7			1			1		52
28	35	14	2							51
29	38	16								54
30	30	22	1		1			1		55
31	29	21		1	1					52
32	26	19			6			1		52
33	22	25	3		2			1		53
34	26	23	2	1	1	1				54
35	31	24								55
36	24	26		1	2					53
37	21	30	2							53
38	12	40	1				1			54
39	28	19	2		3					52
40	30	12			2					44
Total	1159	680	78	57	42	9	9	31	4	2069

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

La lecture de ce tableau, nous permet de constater que la catégorie grammaticale la plus représentée est celle des substantifs. La catégorie placée en seconde position dans le classement est celle des verbes.



On constate qu'au sein du lexique *lari-français* proposé par le Père Schaub, les substantifs représentent 57% des mots qui composent la nomenclature et les verbes 33%. Il ne reste que 10% de représentation pour toutes les autres catégories grammaticales contenue dans l'ouvrage. On peut donc en déduire que la place réservée aux substantifs et aux verbes va être considérable et qu'une analyse minutieuse de leur formation, de leur emploi et de leur traduction est indispensable à la constitution de la nomenclature de notre dictionnaire lâri-français. Cette analyse préalable formera la colonne vertébrale de l'ouvrage.

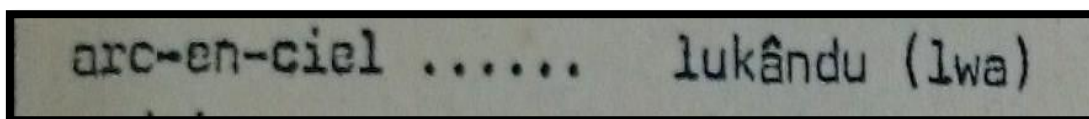
L'analyse de ce lexique permet de dégager quelques indications pour l'organisation et la mise en forme de la nomenclature. La présence des consonnes « B », « D », « F », « G », « K », « L », « M », « N », « P », « S », « T », « V », et « Z » comme fondement de l'architecture du dictionnaire est acquise. Les semi-consonnes « W » et « Y » trouvent leur place au sein de la nomenclature. Le sort des voyelles est incertain. Leur importance semble minime dans la constitution de la nomenclature. Une analyse d'autres lexiques est nécessaire pour confirmer ou infirmer cette tendance. Certaines remarques faites dans le lexique de A. Filankembo se confirment. La marque des catégories nominales doit être indiquée dans la rubrique catégorie grammaticale, sont absence entraine de grandes confusions dans les traductions et dans la compréhension du lexique. La marque de l'allongement vocalique est indispensable pour éviter des confusions entre homographes.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

1.2.2. *Le lexique français-lari.*

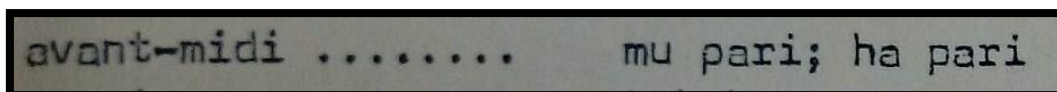
Le second lexique rédigé par le Père Gaston Schaub est un lexique qui a pour langue source le français et le lari pour langue cible. Il est doté de quarante-deux pages et contient 2112 entrées classées dans l'ordre alphabétique stricte. Il date de 1961. Il se présente sous la forme classique d'un lexique bilingue. Une page comprend deux colonnes celle de gauche contient les mots vedettes qui constituent les entrées, celle de droite contient la traduction du mot vedette.

Il est de meilleure facture que le premier lexique. La catégorie nominale des substantifs est bien précisée, ainsi que l'allongement vocalique. L'allongement vocalique est spécifié lorsque des homographes sont repérés. Les participes passés des verbes sont mentionnés. Les pages ne sont écrites que sur le recto, ce qui donne une grande facilité de lecture et un grand confort pour le déchiffrement. Ce lexique est une bonne base pour rédiger des articles de dictionnaire. Le contenu est explicite et peu sujet aux confusions diverses et variées. L'organisation adoptée ressemble beaucoup à celle décrite dans le premier lexique.



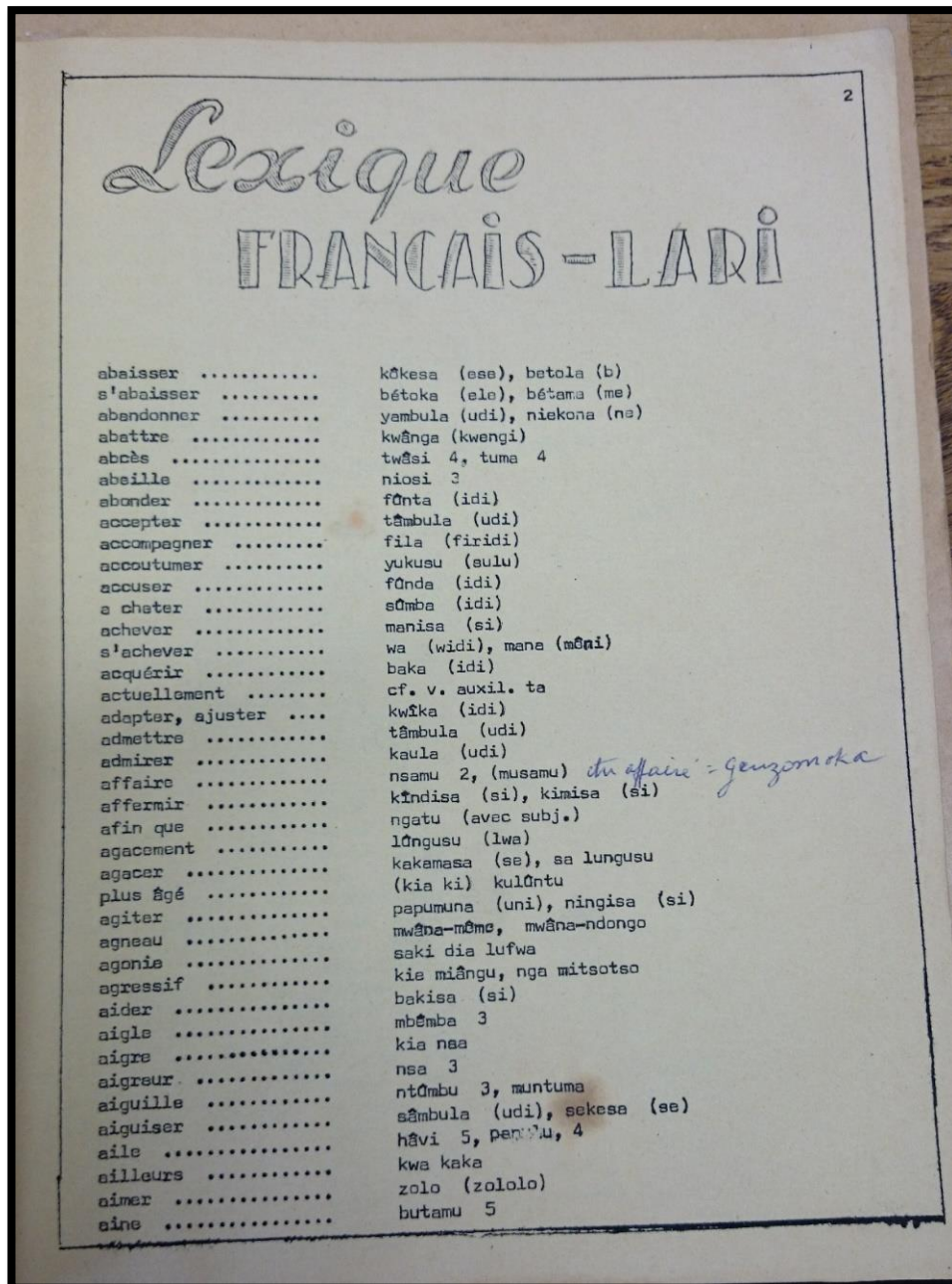
Photographie n°20, Extrait de la page 4 du lexique français-lari du Père G. Schaub.

Le mot en français est écrit dans la première colonne. La traduction en lârî est proposée dans la seconde colonne. La mention faite entre parenthèses est celle de l'accord du substantif au niveau sémantique. Cette mention sous-entend que ce substantif ne possède pas de pluriel.



Photographie n°21, Extrait de la page 6 du lexique français-lari du Père G. Schaub.

Cette indication de temps est bien traduite, mais l'orthographe adoptée en lârî n'est pas la bonne. L'orthographe adoptée par le Père Schaub est proche de la phonétique. Les lettres « R » et « H » n'existent pas dans l'alphabet lârî et ne peuvent être utilisées à l'écrit. Le mot *pari* s'écrit traditionnellement *padi* et *ha* se transcrit *ġa*. Ainsi nous proposons l'orthographe suivante pour cette séquence *mu padi ; ġa padi*.



Photographie n°22, Page 2 du lexique français-lari du Père G. Schaub.

Cette photographie permet de montrer l'organisation adoptée par le rédacteur de l'article et montre les mentions qui figurent dans le lexique.

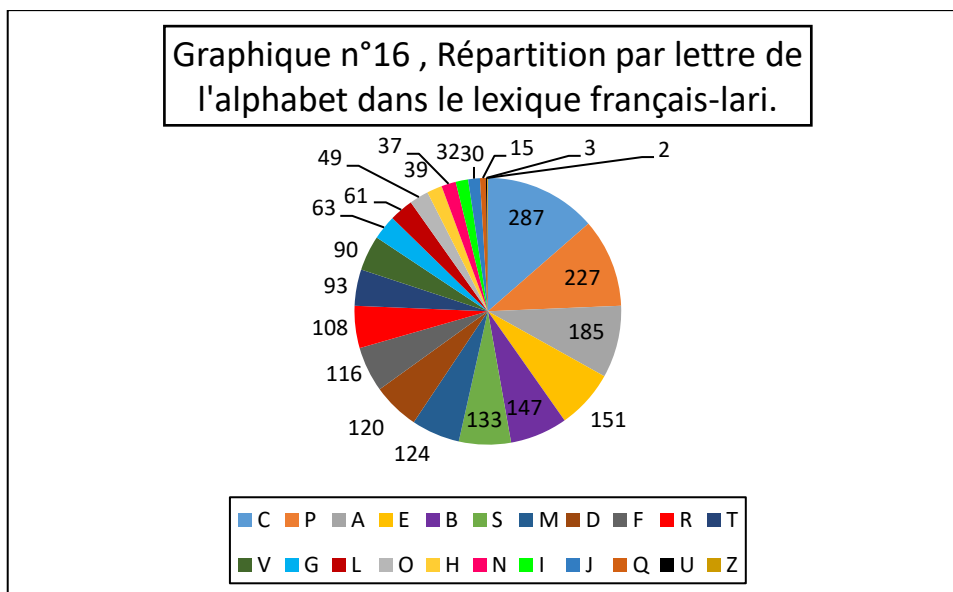


Tableau n°38, Récapitulatif de la répartition des entrées par lettres de l'alphabet dans l'ordre décroissant.

Lettres	Nombre D'entrée
C	287
P	227
A	185
E	151
B	147
S	133
M	124
D	120
F	116
R	108
T	93
V	90
G	63
L	61
O	49
H	39
N	37
I	32
J	30
Q	15
U	3
Z	2
Total	2112

Dans ce lexique, on peut constater que c'est la lettre « C » qui totalise le plus d'entrées et la lettre « Z » qui en compte le moins. Les entrées proposées ne sont pas systématiquement mêmes que celles que l'on trouve dans le lexique lari-français. Cela donne un grand intérêt à l'ouvrage et permet un complément d'information utile.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

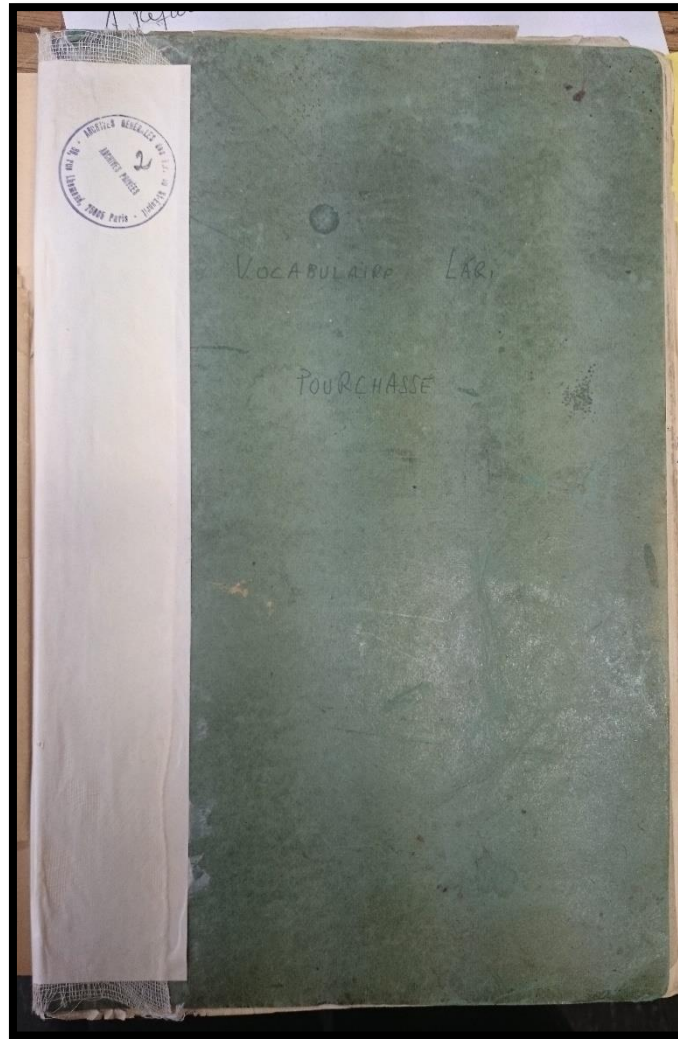
Les deux lexiques composés par le Père Schaub sont une bonne base pour constituer un dictionnaire lâri-français. Leur organisation est précise et même si cela demande du travail, ils permettent de constituer une nomenclature par ordre alphabétique strict. Les informations contenues concernant les catégories grammaticales, et les participes passés des verbes permettent la construction de la rubrique de la catégorie grammaticale. Les traductions sont intéressantes et précises. Ces deux lexiques par leur contenu et leur précision permettent de rédiger un nombre considérable d'articles. Il reste néanmoins à chercher des compléments d'informations concernant l'étymologie, la phonétique, les tons, des utilisations particulières du vocabulaire et des exemples d'utilisation pour les mots polysémiques. Ces deux ouvrages sont l'un fondement de la constitution de la nomenclature et du contenu des articles de notre dictionnaire.

1.3. Le Lexique du Père. Vincent Pourchasse.

Ce lexique lâri-français a été découvert par hasard lors de l'exploration du fond Diebold menée par nous aux archives privées de la congrégation spiritaine à Chevilly-Larue. Il se présente sous la forme d'un cahier d'écolier, grand format petits carreaux, entièrement manuscrit. Ce lexique est une découverte faite par nous. Aucune analyse de ce document n'a jamais été faite auparavant. Il n'est pas répertorié dans les bases de données concernant les lexiques d'Afrique. Ce lexique justifie le surnom du Père Pourchasse par son contenu et la précision des informations fournies.

Ce lexique a été écrit à Voka au sud de la République du Congo. Aucune date n'est précisée, mais selon nos informations, le Père Vincent Pourchasse surnommé « *Ya dzoma* », le chercheur en lâri, arrive à Brazzaville en novembre 1922. Il est, dans un premier temps, affecté à Linzolo au sud de la capitale comme second du Père Kranitz, remplaçant du Père Côme Jaffré à la direction de la mission de Linzolo. Cette mission est au centre du territoire des balâri. Elle a été dirigée par le Père Côme Jaffré auteur de la première *Méthode pratique de lari-français* et initiateur du courant qui va permettre aux religieux spiritains de s'intéresser aux Balâri durant neuf ans jusqu'en 1923. Entre 1926 et 1934, il est nommé dans plusieurs missions au sud du Congo. Il est affecté à Voka en 1934. Il y reste jusqu'à son décès qui survient en 1969. On peut en déduire que c'est entre 1934 et 1969 que le lexique a été rédigé.

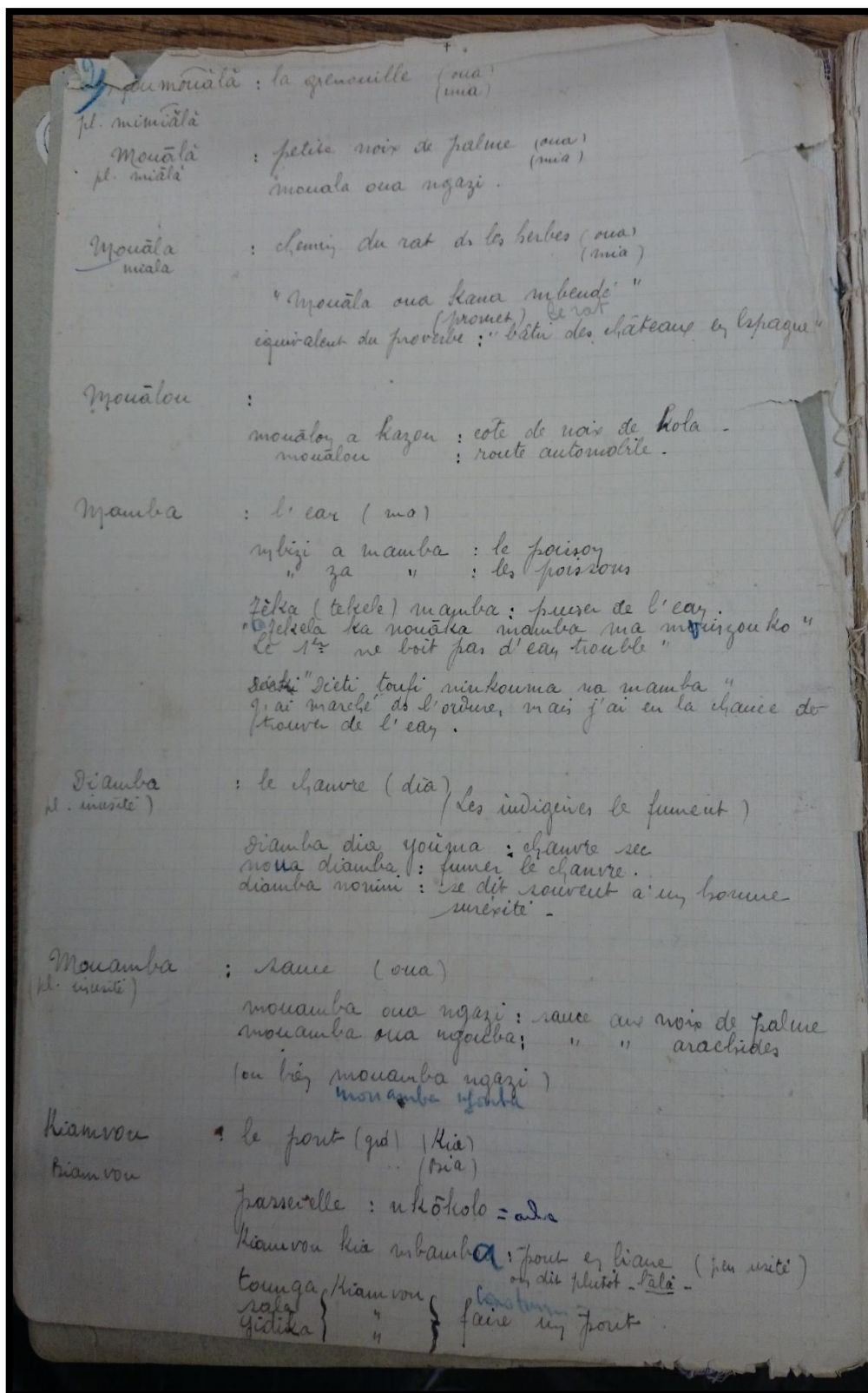
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Photographie n°23, Première de couverture du lexique du Père V. Pourchasse.

Cette première de couverture cache un véritable trésor de savoir et d'observation. Le lexique est entièrement manuscrit, il comprend 3207 entrées réparties sur 149 pages au total. Il est divisé en trois parties. La première comprend les articles rédigés de la page 1 à la page 61 incluse. Elle a probablement été rédigée par le Père Pourchasse lui-même. Elle comprend, dans l'ordre alphabétique, les entrées allant du début de la lettre "A" à la fin de la lettre "K". Cette première partie est extrêmement riche en vocabulaire, en expressions diverses et variées et en remarques sur la langue et son utilisation. La seconde concerne les pages 62 à 118, et les articles rédigés de la lettre "L" à la lettre "Z". L'auteur est inconnu, ce n'est pas le Père Pourchasse car l'écriture est très différente de celle de la première partie. La troisième partie concerne les pages 119 à 149. Un troisième auteur a rédigé cette troisième partie. Son nom n'est mentionné nulle part.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



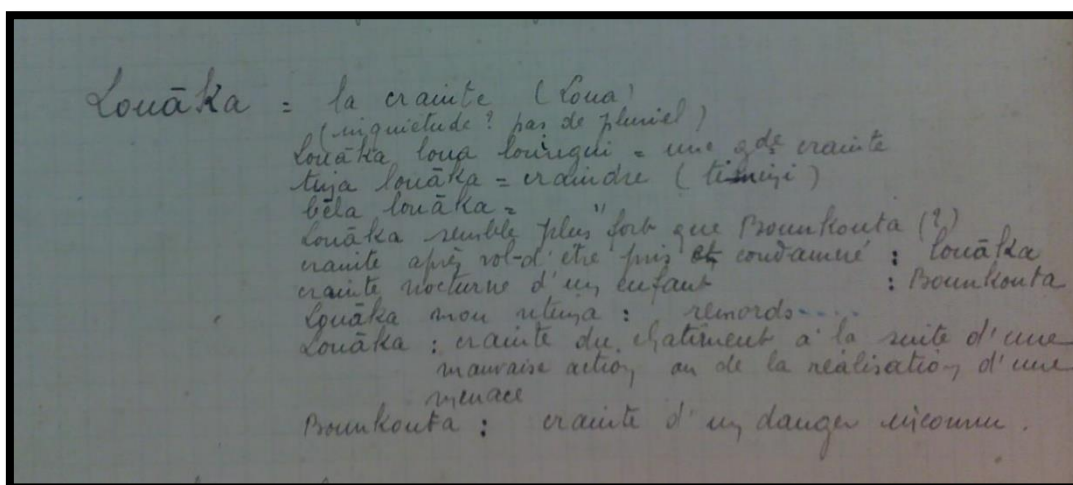
Photographie n°24, Page 2 du lexique du Père V. Pourchasse.

Cette photographie donne une illustration de la structure et de la mise en page de cette première partie du lexique, proposée par le Père Pourchasse. L'architecture

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

adoptée est plus proche du dictionnaire que du lexique, car le religieux ne se contente pas de faire correspondre la traduction d'un item de la langue source à celui de la langue cible. Il organise ses entrées, il argumente, décrit et exemplifie tout ce qu'il présente. Ce lexique est riche, fourni et particulièrement précis dans son contenu. Les deux premières parties de l'ouvrage mentionnent les catégories nominales, les infinitifs passés des verbes, dans la mesure où ils sont connus, l'allongement vocalique et la tonalité. Certains articles sont d'une grande précision. Ils contiennent des exemples d'utilisation des mots, des nuances d'utilisation du vocabulaire, des locutions verbales et des expressions figées. Cette affirmation est illustrée par l'exemple suivant :

L'entrée *louâka* est le second article de la première page du lexique. Elle est intégrée à la lettre "A".



Photographie n°25, Article *louâka* extrait de la page 1 du lexique du Père V. Pourchasse.

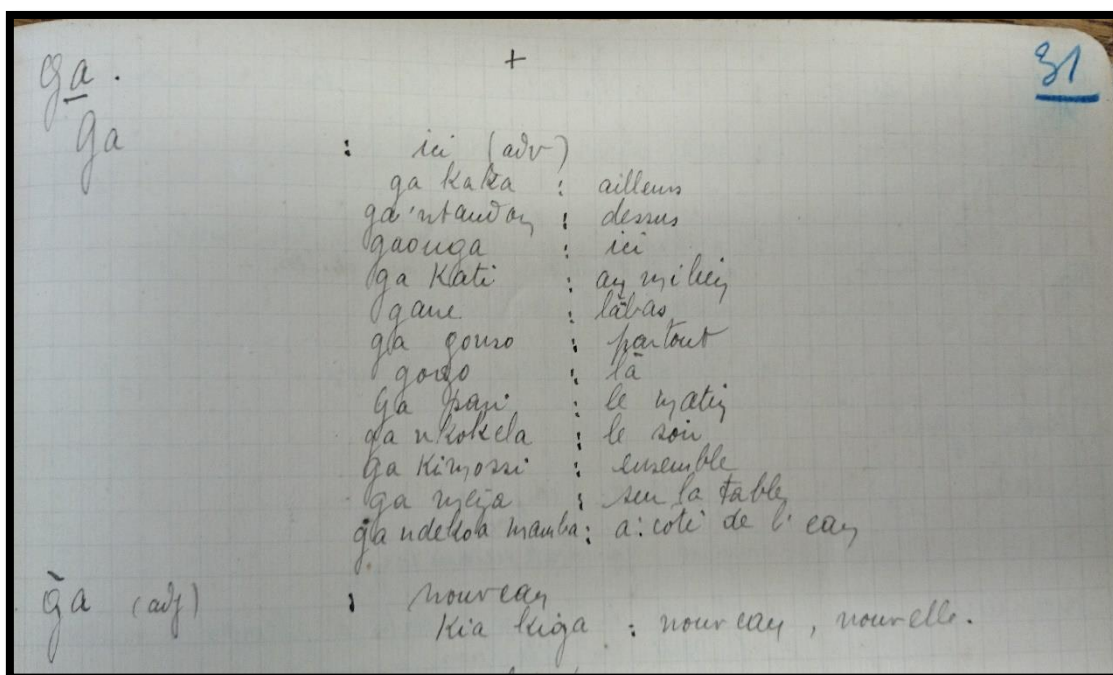
L'analyse permet de constater qu'une organisation bien définie est adoptée par le rédacteur de l'article. Il mentionne, en premier lieu, le mot vedette qui constitue l'entrée de l'article. Vient, à la suite de cette mention, la traduction du mot et la mention de l'accord que l'on doit utiliser pour ce substantif si l'on veut l'inclure dans une phrase. On constate que l'utilisation de cet accord sous-entend que ce mot n'a pas de pluriel. La seconde ligne propose une autre traduction que celle admise officiellement et contient la mention explicite de l'absence de pluriel. La troisième ligne propose un exemple d'utilisation du substantif, forgé par l'auteur lui-même. Les quatrième et cinquième lignes font mention de deux locutions verbales existant pour traduire le verbe craindre. Les trois lignes suivantes signalent un synonyme et expliquent la nuance de traduction à apporter entre les deux termes. La neuvième ligne mentionne une expression figée contenant le mot vedette.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Les deux dernières lignes résument les nuances de traductions apportées aux deux synonymes précédemment cités dans l'article. Cette organisation est lisible et complète. Il ne manque que deux rubriques pour faire un article de dictionnaire bilingue complet, la prononciation et l'étymologie du substantif.

Cette organisation nous inspire pour la rédaction des articles du dictionnaire et nous permet de préciser la structure et le contenu de la microstructure qui sera adoptée ultérieurement.

Un autre exemple est tiré du lexique et illustré par la photographie suivante tirée de la page 31 du lexique. Sur la photographie proposée ci-dessous deux articles bien distincts sont présentés, l'adverbe ici traduit en lâri par *ga* et l'adjectif nouveau traduit par *`ga*



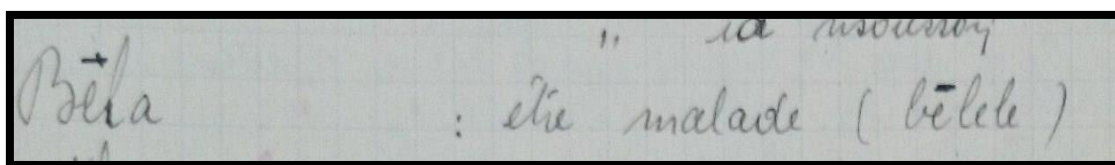
Photographie n°26, Présentation des articles concernant l'adverbe ici et l'adjectif nouveau extraite de la page 61 du lexique du Père V. Pourchasse.

Une analyse sémantique a été réalisée concernant cet adverbe et tous les emplois possibles sont mentionnés. Cela permet à celui qui doit effectuer une recherche et une traduction de bien repérer les associations possibles et de restituer le sens trouvé correctement. L'article est construit de la façon suivante : La première ligne présente le mot vedette en exergue, à sa suite deux rubriques sont représentées, la traduction et, entre parenthèses, la mention de la catégorie grammaticale à laquelle ce mot appartient. Les douze lignes suivantes présentent les différents emplois possibles du mot vedette. L'auteur de

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

l'article prend soin de proposer un emploi par ligne pour permettre au lecteur de ne pas se perdre à la lecture du contenu. Il fait ainsi le choix de perdre de la place pour mieux guider le lecteur et répondre le plus précisément possible aux questions que celui-ci est en droit de se poser. Cela donne un article clair, facile à comprendre et à utiliser, qui ne laisse pas de place à l'incertitude concernant les traductions proposées.

Le second article concerne l'adjectif nouveau est bien décrit et bien distinct de l'adverbe. L'article ne fait que deux lignes. La première mentionne le mot vedette, entre parenthèses sa catégorie grammaticale, suivie de la traduction. La seconde ligne propose un exemple d'utilisation de mot.



Photographie n°27, Extrait de la page 9 du lexique du Père V. Pourchasse.

La photographie présentée ci-dessus permet de mieux comprendre la manière dont est organisée la présentation d'un verbe. Le verbe en lâri est présenté dans la première colonne à gauche de la page, la traduction en français fait suite aux deux points sur la même ligne. L'infinitif passé du verbe est mentionné entre parenthèses à la suite de la traduction du mot en français. L'organisation proposée par le Père Pourchasse n'est pas judicieuse. La mention de l'infinitif passé à la suite du verbe traduit en français entraîne une certaine confusion chez le lecteur. Cette mention aurait dû être placée à côté du verbe écrit en lâri.

Cette première partie est riche en vocabulaire, et est particulièrement instructive. Elle propose des articles bien construits et très lisibles. On le voit avec le premier article *ga* aucune confusion n'est possible entre l'adverbe et l'adjectif. Cette première partie permet de répondre à un certain nombre de questions que nous avons formulé sur le contexte d'emploi des mots, sur des précisions de traduction en rapport avec l'usage de la langue au quotidien, sur les appariements de certains substantifs et nous permet de proposer un certain nombre d'exemples très révélateur des difficultés qui peuvent s'offrir à nous et provoquer des erreurs de traduction où d'interprétation des mots rencontrés. Cette première partie permet d'étoffer considérablement notre ouvrage et s'avère indispensable à sa rédaction.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

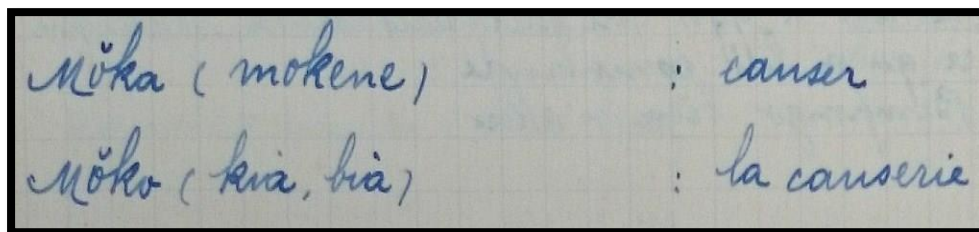
Toualakassa (toualakassa)	: entraîner
Touassa (touessi)	: apporter, emmener
Stouari (ia)	: ensemble, association, communauté
Touassi (kia, bia) = vimba (kia, bia)	: abcis
Touayji (kia, bia)	: la serviette
Touba (toubidi)	: envoyer une balle, lancer
Touendi	: allons (impérat. de Kouenda)
Toue of Koue	
Touika (touikidi)	: charger, mettre qqch. sur la tête, le dos d'un homme flâner
Kitouizi (kia, bia)	: le troupeau
Touka (toukidi)	: insulter
Toukou (kia, bia)	: l'insulte
Toukouma (toukoumi)	: ruer
Toukouma (toukoumi) = vouza	: arracher
Toukouta (toukouti)	: suer
Touila (touridi)	: mettre
Touila (touridi)	: arriver kia ntangou ba touila ?
Touila (touridi)	: couper touila ulengui : couper les cheveux
Stouila (ia)	: l'arrivée
Kitoulou (kia-bia)	: le tronc
Stoulou (ia-za)	: la poitrine
Touiloulou (kia, bia)	: l'étape touloulou kia massoua : le port
Touma (toumini)	: commander, gouverner
Touma (dia, ma)	: la vague
Touma (dia, ma) = Oua (dia-ma)	: la tribu, la race Touma dia bantou
Toumba (tombidi)	: consacrer, sacer confier
Stoumbi (ia, za)	: le mulot
Toumbika (tombikidi)	: attacher, placer une calabasse en haut du palmier
Stoumbou (ia-za)	: l'aiguille

Photographie n°28, Page 107 du lexique du lexique du Père V. Pourchasse.

Une personne, dont l'identité n'est pas révélée, prend la succession du Père Pourchasse afin de finir la rédaction du lexique. L'écriture change totalement de la page 62 à la page 118. La photographie de la page 107 de l'ouvrage illustre ces propos. Ce

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

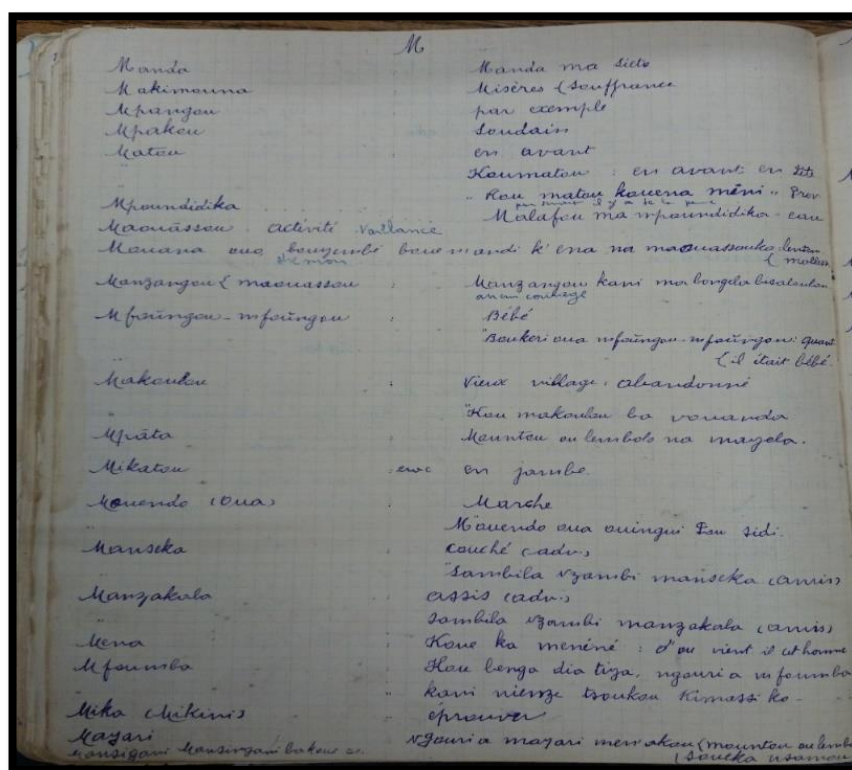
changement concerne la rédaction des articles allant de la lettre "L" à la lettre "Z". Cette seconde partie est de moins bonne facture que la première.



Photographie n°29, Extrait de la page 73 du lexique du Père V. Pourchasse.

On retrouve ici le format classique du lexique avec un mot vedette illustré par un équivalent de traduction. La mention de la catégorie nominale et de l'infinitif passé des verbes est toujours présente. Cette seconde partie reste une source d'informations fiable et facile à lire. Elle peut, elle aussi, servir de base à la rédaction d'un dictionnaire bilingue.

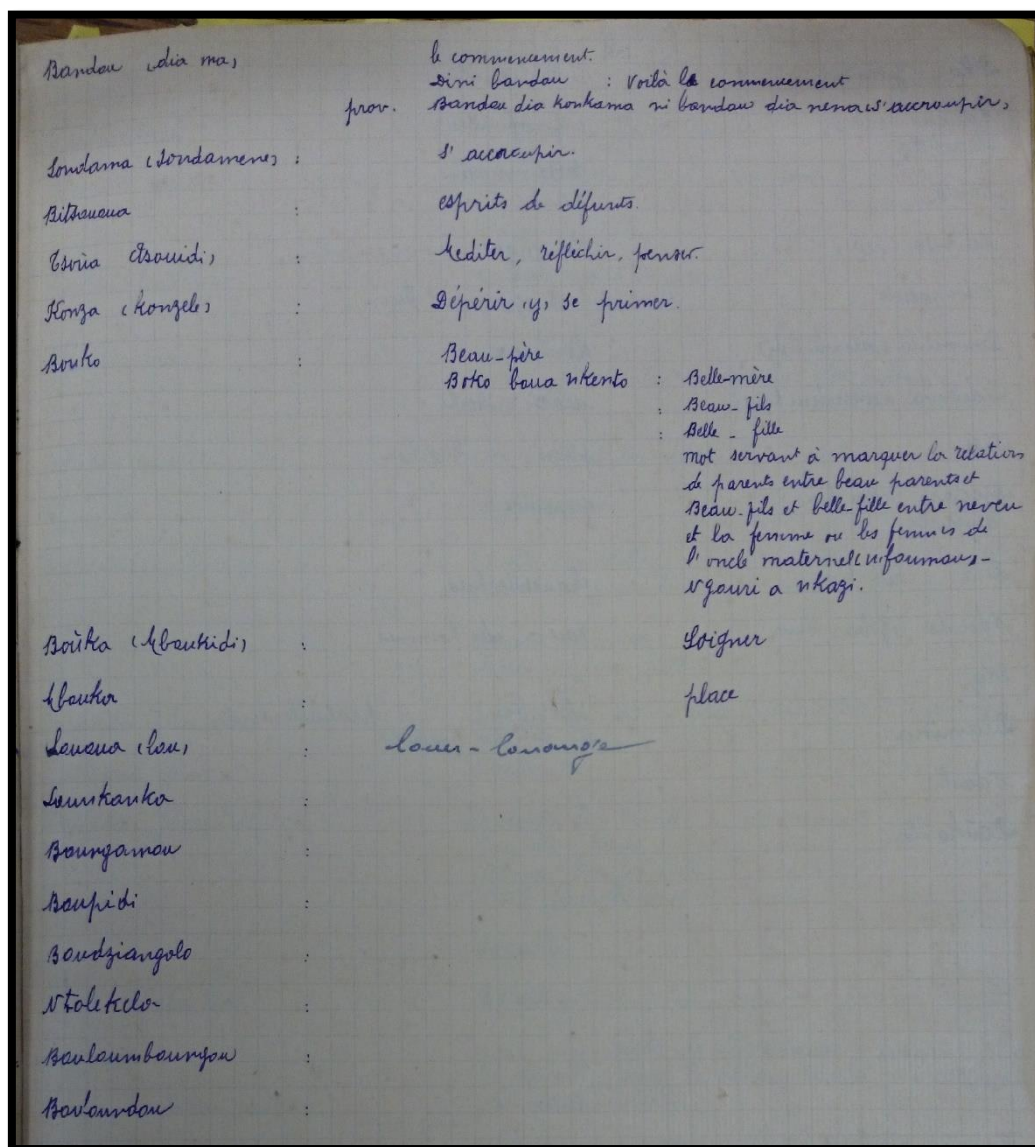
La troisième partie reprend l'ordre alphabétique de A à Z et complète ce qui a été fait précédemment. Ce changement concerne tous les articles de la page 119 à la page 149. L'écriture de rédaction change de nouveau. L'auteur de cette troisième est aussi un inconnu dont le nom n'est pas mentionné.



Photographie n°30, Page 134 du lexique du Père V. Pourchasse.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

L'organisation de base du lexique est toujours la même, mais les traductions sont moins précises. Parfois même, l'explication donnée est entièrement en lâri.



Photographie n°31, Page 122 du lexique du Père V. Pourchasse.

Cette photographie permet de constater que cette troisième partie n'a jamais été terminée. Certains articles ne sont pas finis, seul, le mot vedette a été écrit, aucune traduction ne figure à sa suite. La mention de la catégorie grammaticale et des infinitifs passés des verbes n'est pas systématique. Cette dernière partie est plus difficile à exploiter et demande un travail d'enquête plus approfondi sur les mots qui sont présentés. Les informations fournies ne sont plus aussi complètes et aussi fiables que dans les deux premières parties.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Quelques statistiques sont proposées ici. Elles concernent la répartition des entrées.

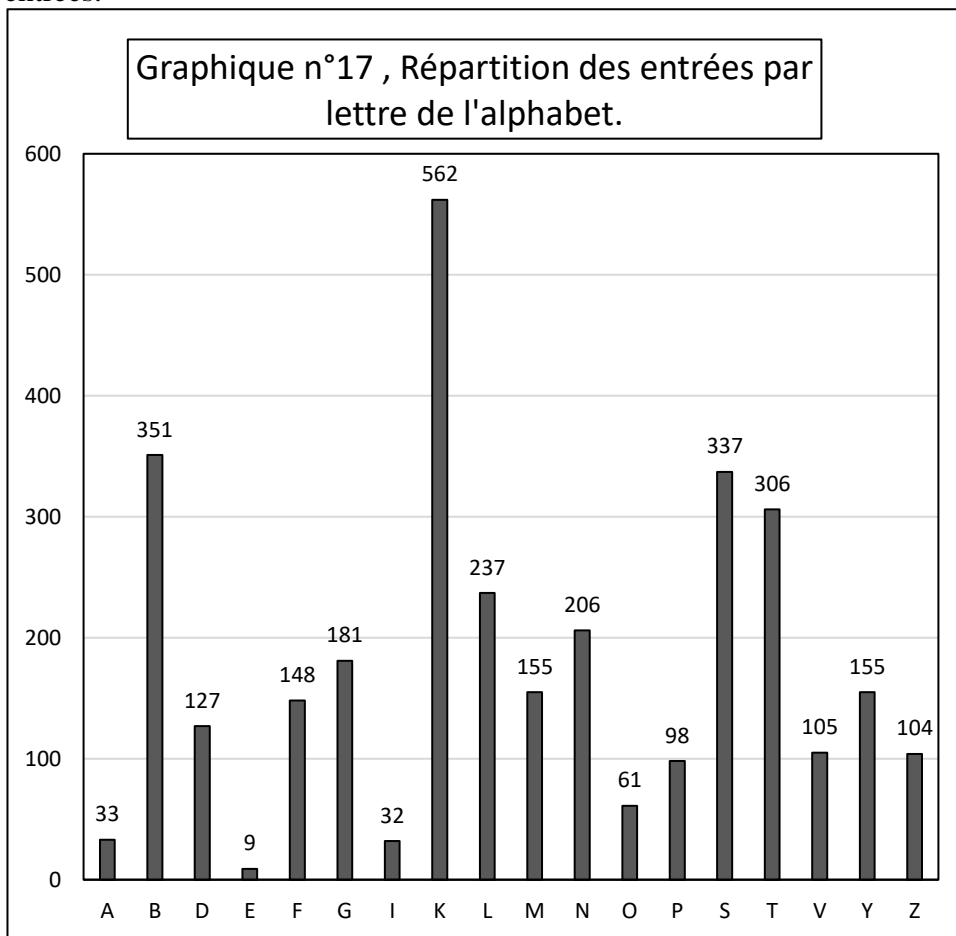


Tableau n°39, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet.

Lettres	Nombre d'entrées
K	562
B	351
S	337
T	306
L	237
N	206
G	181
M	155
Y	155
F	148
D	127
V	105
Z	104
P	98
O	61
A	33
I	32
E	9
Total	3207

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

Le classement du nombre d'entrées par lettre est effectué dans l'ordre décroissant. Les résultats contenus dans ce tableau nous dévoilent que les lettres qui présentent le nombre d'entrées le plus élevé sont "K", "B" et "S" comme dans le lexique lârî-français du Père Schaub et que les lettres qui comptent le nombre d'entrée le plus réduit sont les voyelles « A », « I », et « E ». Les quatre premières lettres du classement représentent un total de 50% des entrées du lexique présent dans l'ouvrage avec respectivement, 18%, 11%, 11% et 10 % pour les lettres "K", "B", "S" et "T". L'hypothèse selon laquelle la nomenclature sera composée principalement de consonne se confirme définitivement ici.

La seule difficulté réelle rencontrée dans l'analyse de ce lexique est liée au fait que le document est manuscrit. L'écriture des religieux qui l'ont rédigé n'est pas toujours facile à déchiffrer. L'orthographe est parfois fantaisiste, les mots commençant par la lettre "A", qui sont peu nombreux, doivent être rattachés, pour la majorité d'entre eux à d'autres lettres de l'alphabet. Les mots débutant par "O" doivent être rattachés à la lettre "W".

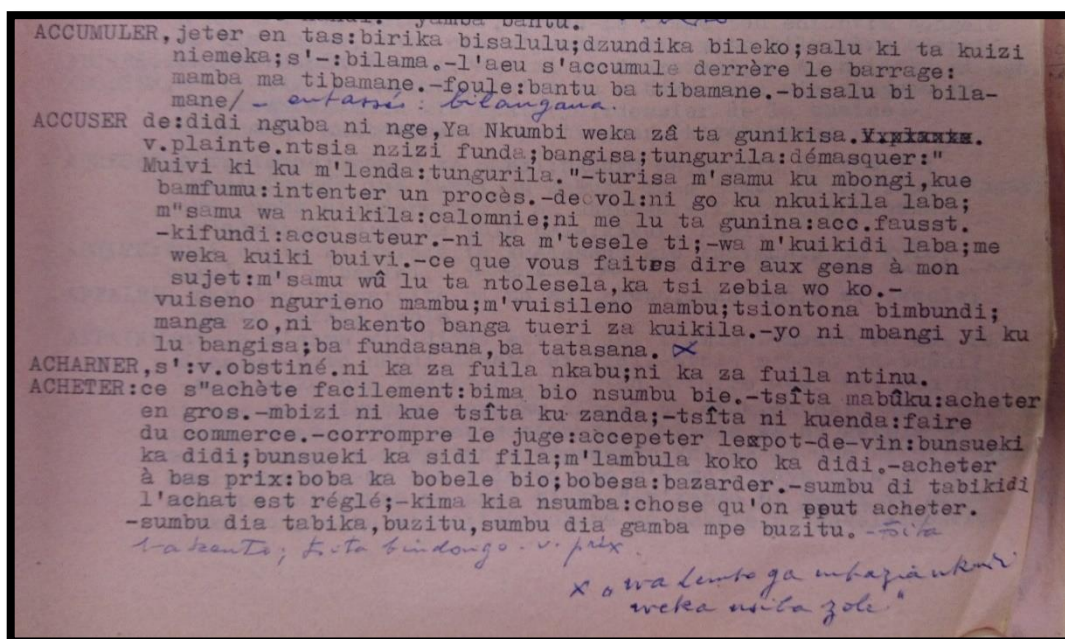
Ce lexique constitue l'une des pierres angulaires de notre dictionnaire bilingue lârî-français. Il est retenu pour la qualité des traductions proposées dans des deux premières parties et pour la richesse du vocabulaire décrit. Le contenu et les précisions des informations grammaticales que l'on peut trouver sont précieux. La qualité de la structure des articles permet de poser les fondements de la microstructure du dictionnaire. La rubrique indiquant la catégorie grammaticale doit comporter un certain nombre de précisions. Pour les substantifs, doit apparaître en plus de la mention de la catégorie grammaticale, la mention des catégories nominales qui composent l'appariement qui correspond à la marque du singulier et du pluriel et qui permet d'accorder le substantif au niveau sémantique. Cette rubrique se présente sous la forme suivante « n.cl [MU-BA] ». Pour les verbes en plus de la mention de la catégorie grammaticale, la voix, active ou passive est indiquée, ainsi que l'infinitif passé du verbe et pour les verbes dérivés, le type de dérivation. La rubrique se présente sous la forme suivante « (ele) v.act. n.pass ».

Ce lexique est un très bon complément aux deux lexiques du Père Schaub. Il permet de construire une nomenclature solide et variée. Il permet de proposer une rubrique sur la catégorie grammaticale bien finie et des traductions intéressantes. En revanche aucune mention n'est faite concernant la phonétique et l'étymologie des mots.

1.4. Le Lexique du Père Marcel Diebold.

Ce lexique français-lâri est également une découverte au même titre que celui du Père Pourchasse. Il a été repéré par nous en analysant le fond Diebold aux archives privées des Spiritains à Chevilly-Larue. Les mots sont classés par ordre alphabétique. Le lexique se présente sous la forme de feuillets non reliés, tapés à la machine réunis dans deux chemises l'une allant de la lettre « A » à la lettre « N », l'autre de la lettre « O » à la lettre « Z ». Le verso de certains feuillets est complété par des entrées manuscrites qui mentionnent des compléments ou des oublis faits par l'auteur.

Le Père Marcel Diebold est resté vingt ans au Congo entre 1952 et 1972. Professeur au Grand et au Petit séminaire de Brazzaville, on lui doit une bonne partie des traductions de la Bible en lâri et l'édition d'un recueil de proverbes balâri publiés par le CNRS¹⁶⁵. On peut supposer que le lexique trouvé dans les archives de la congrégation spiritaine date de cette période, aucune mention spécifique de date n'étant faite à un quelconque endroit.



Photographie n°32, Bas du recto du troisième feuillet de la lettre « A », illustrant les articles, Accumuler, Accuser, Acharnier, Acheter, du lexique du Père M. Diebold.

Ce lexique comprend 3717 entrées et 236 feuillets. Cela fait un total de 471 pages. Il est extrêmement fourni mais très difficile à exploiter. La première raison réside dans l'extrême finesse du papier sur lequel le lexique a été produit. Les caractères

¹⁶⁵ Père Marcel Diebold, *Wa dia fua yika dio*, proverbes des balari, CNRS, Brazzaville, 120p.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

séparation entre les différentes rubriques, traductions, catégorisation grammaticale du mot, et les exemples précisant les différents emplois n'est pas toujours bien nette ni bien explicitée. L'utilisation des signes de ponctuation qui servent de séparation provoque des troubles et amène à se poser beaucoup de questions. Ce manque de rigueur dans la microstructure des articles entraîne une certaine confusion dès qu'un article possède une certaine longueur.

Le schéma numéro présente un exemple qui illustre nos propos avec l'article qui concerne le verbe abattre. L'article original est reproduit ici dans son intégralité. Il se trouve sur le premier feuillet à la lettre « A ». Cet article comprend sept lignes.

ABATTRE, renverser un arbre : bindula m'ti (avec ses racines) ; kuanga m'ti ; m'ti wa kuangula.- "kue bangembo kue na bikuangi"- "Kiganzi kuangamane, gulukusu mu kati."- fumba m'ti : achever de le tomber, en l'entaillant du côté opposé ; - fumba kua ki sidi, nsûnsunia yi sidi : faible reste qui le maintient juste avant la chute
- silangasa, buisa, bumuna, buongola.V. tomber.-abattus, découragé : Yezu bu ka fuidi, bapôtre dunga beri kue dungame.

La première ligne de cet article comprend, le mot vedette Abattre qui se distingue du reste de l'article par sa typographie en majuscule. Il est suivi par un premier sens de traduction « renverser un arbre ». Sur la même ligne on retrouve une deuxième mention non traduite *kuanga m'ti*. La deuxième ligne mentionne un exemple où on retrouve un dérivé du verbe cité à la ligne précédente *kuangula*. Suit sur la même ligne une phrase entre guillemets qui n'est pas traduite mais où l'on peut repérer le substantif au pluriel *bikuangi*. A la suite de cet exemple une autre phrase entre guillemets débute et se termine sur la troisième ligne. Elle n'est pas traduite et on ne sait pas à quoi la rattacher. Suit sur la troisième et la quatrième ligne une mention traduite *fumba m'ti* « achever de le tomber, en l'entaillant du côté opposé ». Une faute de français est relevée, le verbe faire a été oublié dans la formule. On dit généralement « achever de le faire tomber ». Suit la mention d'un exemple traduit qui se prolonge sur la cinquième ligne. La sixième ligne mentionne quatre verbes non traduits et fait référence à un renvoi : tomber. Suit immédiatement la notification d'un autre sens du mot abattu, découragé illustré par un exemple non traduit qui se trouve à la septième ligne.

Nous le voyons avec l'exemple du verbe Abattre cité au paragraphe précédent. En français, le verbe abattre est polysémique. Il a quatre sens différents selon le Petit Larousse illustré édition 2012. « Le premier sens proposé est « faire tomber », le second est « tuer un animal », le troisième est « tuer quelqu'un avec une arme à feu » et le dernier

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

« est ôter ses forces physiques ou morales à un être vivant »¹⁶⁶. La première ligne du lexique donne un emploi et une précision qui n'existe pas en français *bindula m'ti* « renverser un arbre avec ses racines ». L'arbre est ici perçu dans sa totalité. La question qui se pose est la suivante, parle-t-on d'un arbre à chacune des étapes de son développement ou cela ne concerne-t-il que certaines étapes seulement. Ce n'est pas la notion que nous français avons du verbe abattre. Le sens que nous donnons au verbe abattre est proposé dans la même ligne de l'article avec la formule *kuanga m'ti* « abattre un arbre ». Un troisième sens nous est proposé *fumba m'ti* « achever de faire tomber l'arbre en l'entaillant du côté opposé ». En français cette étape est comprise dans le verbe abattre et n'est pas détaillée de façon particulière. Le verbe abattre couvre un seul des quatre sens donnés en français, celui de faire tomber un arbre. En lâri le vocabulaire associé à ce champ lexical est plus précis et prend plus d'étapes de l'abattage en compte. Transparaît dans cet article, la façon dont les arbres sont abattus. L'intérêt majeur de ce lexique, réside dans les analyses qui peuvent être faites concernant l'utilisation du vocabulaire et les champs lexicaux qu'il recouvre.

On peut faire plusieurs constats. Le premier est que beaucoup de mots ne sont pas traduits. Cela engendre donc des problèmes de compréhension et de décodage du texte. Il faut recueillir beaucoup de connaissances annexes pour pouvoir produire une analyse correcte et cela nécessite un travail de longue durée. Les parties traduites présentent un intérêt certain, mais doivent être vérifiées. Deuxièmement l'article est très compact et son organisation est peu claire. Les différentes rubriques ne sont pas clairement indiquées et les différents sens et emplois des mots ne sont pas toujours clairement délimités. Ainsi, avec cet article, on se retrouve avec beaucoup de questions non résolues concernant les traductions du vocabulaire employés et des exemples choisis. On remarque aussi l'absence de certaines mentions comme la catégorie grammaticale des mots en lâri. Cet article demande donc un travail de recherche important pour compléter les traductions manquantes et proposer des analyses fiables.

La troisième raison qui entrave le traitement des données contenues dans les articles vient des informations contenues dans ceux-ci. Elles sont très inégales. Certains articles sont bien construits et bien documentés. L'emploi du mot dans différents contextes est bien explicité et la polysémie rencontrée en français ou en lâri est bien détaillée. En revanche d'autres articles sont incomplets, mal construits et manquent de précision dans les traductions afin de préciser les différents emplois d'un mot. Les exemples ne sont pas

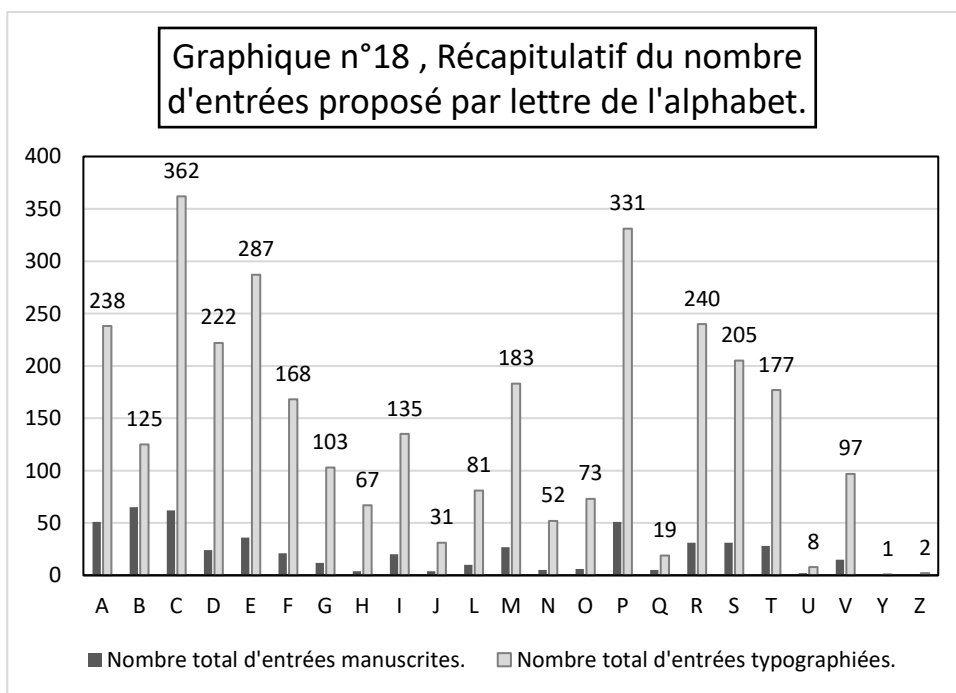
¹⁶⁶ Article Abattre p.1.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

toujours bien délimités ni bien explicités. On se perd donc facilement dès qu'un article atteint une certaine longueur. Cela peut conduire à des erreurs de traduction et d'interprétation ou des incompréhensions. La méthode utilisée pour analyser ces articles et en restituer le plus grand nombre d'informations possible est expliquée dans le paragraphe méthodologie.

La quatrième raison qui rend difficile traitement de ce lexique est l'éparpillement des entrées. Certains mots sont repartis dans plusieurs articles complémentaires entre eux, qui se trouvent à différents endroits du feuillet, comme si l'auteur voulait pallier à un oubli. Ainsi pour reconstituer à un article complet il faut aller chercher à plusieurs endroits différents. C'est, par exemple, le cas du mot « vite » à la lettre « V », dans le cinquième feuillet consacré à cette lettre de l'alphabet. Il est mentionné dans six entrées différentes qui s'avèrent être toutes complémentaires.

Le schéma numéro présente quelques statistiques qui concernent les entrées du lexique.



CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

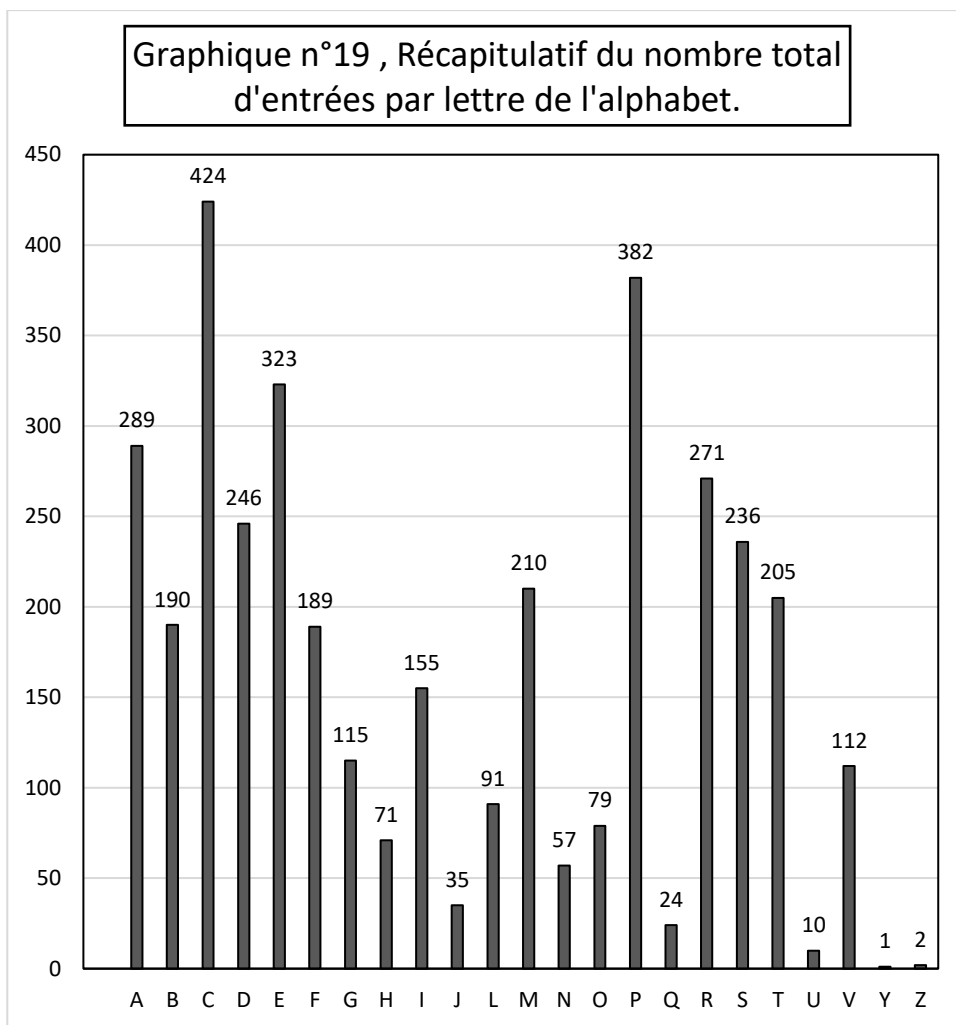
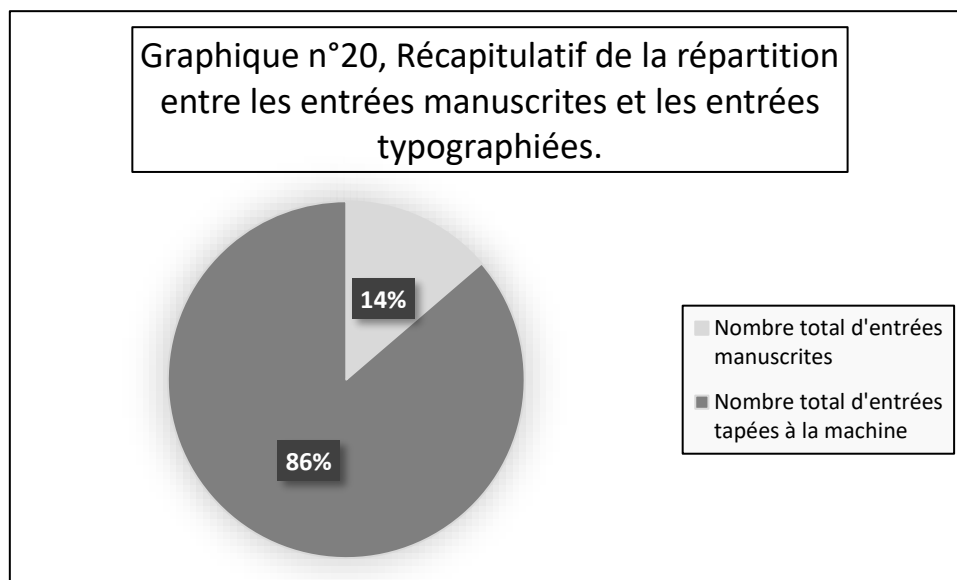


Tableau n°40, Récapitulatif du nombre d'entrées et de l'organisation du lexique du Père Diebold.

Lettres	Nombre de feuillets.	Nombre total d'entrées.	Nombre total d'entrées manuscrites	Nombre total d'entrées tapées à la machine
A	14	289	51	238
B	10	190	65	125
C	24	424	62	362
D	16	246	24	222
E	19	323	36	287
F	14	189	21	168
G	7	115	12	103
H	4	71	4	67
I	8	155	20	135
J	3	35	4	31
L	6	91	10	81
M	16	210	27	183
N	3	57	5	52
O	6	79	6	73
P	28	382	51	331
Q	3	24	5	19
R	17	271	31	240
S	17	236	31	205
T	13	205	28	177
U	1	10	2	8
V	7	112	15	97
Y	0	1	0	1
Z	0	2	0	2
Total	236	3717	510	3207

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Les résultats inscrits sur ce tableau nous indiquent que les lettres de l'alphabet qui contiennent le plus grand nombre d'entrées sont « C », « P », et « E » avec respectivement, 424, 382 et 323 entrées. Les lettres de l'alphabet qui contiennent le moins d'entrées sont « Z » et « Y », avec respectivement, deux et une seule entrée. Les lettres « K » et « X » ne sont pas mentionnées.



Ce schéma nous indique que le nombre des entrées manuscrites trouvé n'est pas négligeable par rapport au volume total des entrées du lexique. L'analyse de ces entrées manuscrites nous apprend que l'on trouve trois sortes de mots vedettes. Les premiers sont des mots qui ont été oubliés dans la nomenclature des entrées typographiées et qui sont ajoutés par la suite au verso, pour combler un manque, constaté par le rédacteur du lexique. Les seconds sont des mots qui apportent des compléments de traduction et d'utilisation à des mots déjà signalés dans les entrées de la nomenclature typographiée au recto du feuillet. Les derniers mots sont de simples ajouts qui mentionnent des exemples d'utilisation du mot vedette que l'on trouve au recto d'un feuillet. Ce sont des compléments apportés aux rubriques.

Cette organisation morcelée et anarchique rend l'utilisation de ce lexique par ailleurs, très fourni, extrêmement complexe à déchiffrer et à exploiter. Cela nécessite une très bonne connaissance du lâri au niveau du vocabulaire et de l'analyse sémantique. Le nombre très important d'annotations manuscrites trouvées et le manque de rigueur dans la rédaction des articles nous amène à penser que ce lexique est une version non finie, un brouillon sans doute destiné à être révisé et réécrit par la suite. En conclusion nous pouvons affirmer que ce lexique ne peut être utilisé que ponctuellement pour la rédaction des articles

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

du dictionnaire, et pour des compléments d'information. Trop d'informations majeures manquent pour que ce lexique soit vraiment exploitable. La prononciation phonétique est omise, les catégories grammaticales ne sont pas systématiquement signalées. L'allongement vocalique n'est pas mentionné. Les dérivations verbales ne sont pas systématiquement indiquées.

En conclusion générale, on peut affirmer que les quatre lexiques présentés ici sont complémentaires et d'une grande valeur documentaire. Ils permettent la construction de bon nombre d'articles du dictionnaire. Le choix opéré par ces rédacteurs de lexiques, pour la constitution de la nomenclature, sont de deux ordres. Soit l'ordre alphabétique strict est proposé, soit l'ordre alphabétique par racine de mots est adopté. Pour une rédaction plus claire nous optons pour le classement par ordre alphabétique stricte avec des aménagements que nous expliciterons ultérieurement. Les rubriques suivantes sont mentionnées, catégorie grammaticale, infinitif passé des verbes, traduction, exemple d'utilisation et synonymes. Les seules mentions à compléter sont celle de l'étymologie et de la prononciation, aucun des Pères n'a de connaissances suffisantes en phonétique et en phonologie pour proposer des références. Des mentions sont à éclaircir concernant et les noms scientifiques d'un certain nombre d'espèces végétales et animales. Une base solide de travail est proposée par tous ces religieux qui ont su nous transmettre leurs observations de terrain et leur amour de la langue des balâri par un travail minutieux, précis et concis.

2. Les lexiques rédigés par des linguistes.

2.1. Le lexique d'André Jacquot.

Le lexique d'André Jacquot est dense et fourni, environ deux mille neuf cents lexèmes répertoriés en entrées d'articles proposant, au total, 5111 mots à la traduction. Le lexique se présente sous la forme d'un livre de 270 pages au total. Le lexique débute à la page 31 et se termine à la page 261. Il est précédé des pages 9 à 30, d'un avant-propos suivi d'annexes comprenant la phonologie et la morphologie du lâri. Dans son avant-propos, le rédacteur de l'ouvrage explique comment il a conçu ce lexique :

« Le lexique laadi [...] exploite le fichier de vocabulaire constitué au cours de la période 1960-1964. [...] Destinée à une analyse phonologique d'abord, à une étude morphologique des unités lexicales ensuite, cette documentation ne couvre pas l'ensemble du matériel lexical [...].

La transcription de tous les termes est phonologique.

Ce lexique répertorie environs 2900 formes lexicales (racines et bases) [...] ; ces formes sont citées dans un ordre phonologique ainsi défini :

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

- les lexèmes à consonne initiale sont classés en premier lieu, suivi des lexèmes à initiale vocalique ;

- le classement consonantique s'effectue par séries successives dans chaque ordre articuloire allant des articulations d'avant à celles d'arrière ;

- le classement vocalique se fait par degrés d'aperture croissants dans les ordres antérieur, postérieur et moyen de la série brève d'abord, longue ensuite.

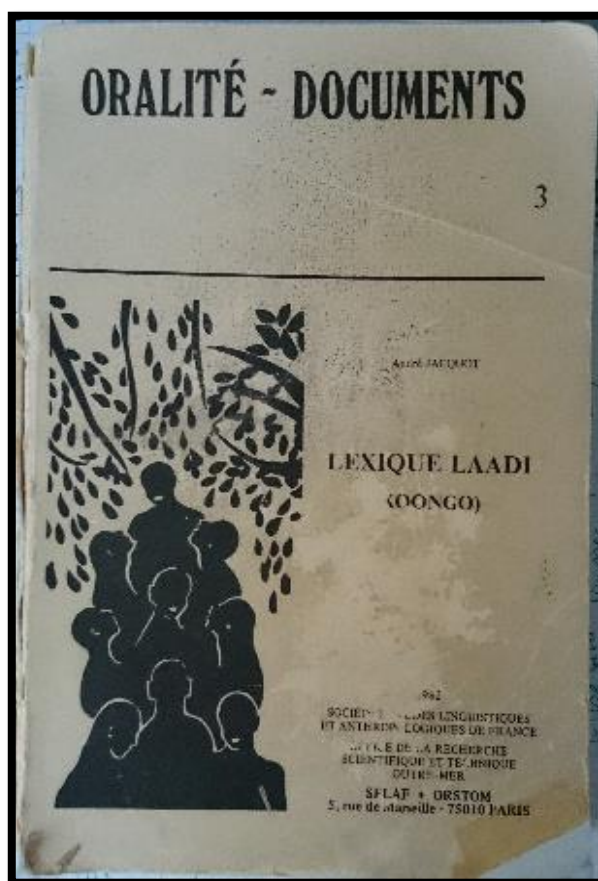
Chaque lexème ou forme lexicale introduit une rubrique qui :

- renvoie le cas échéant à la forme de base (variante) ;

- indique éventuellement les variantes complémentaires (forme de base) ou libre ;

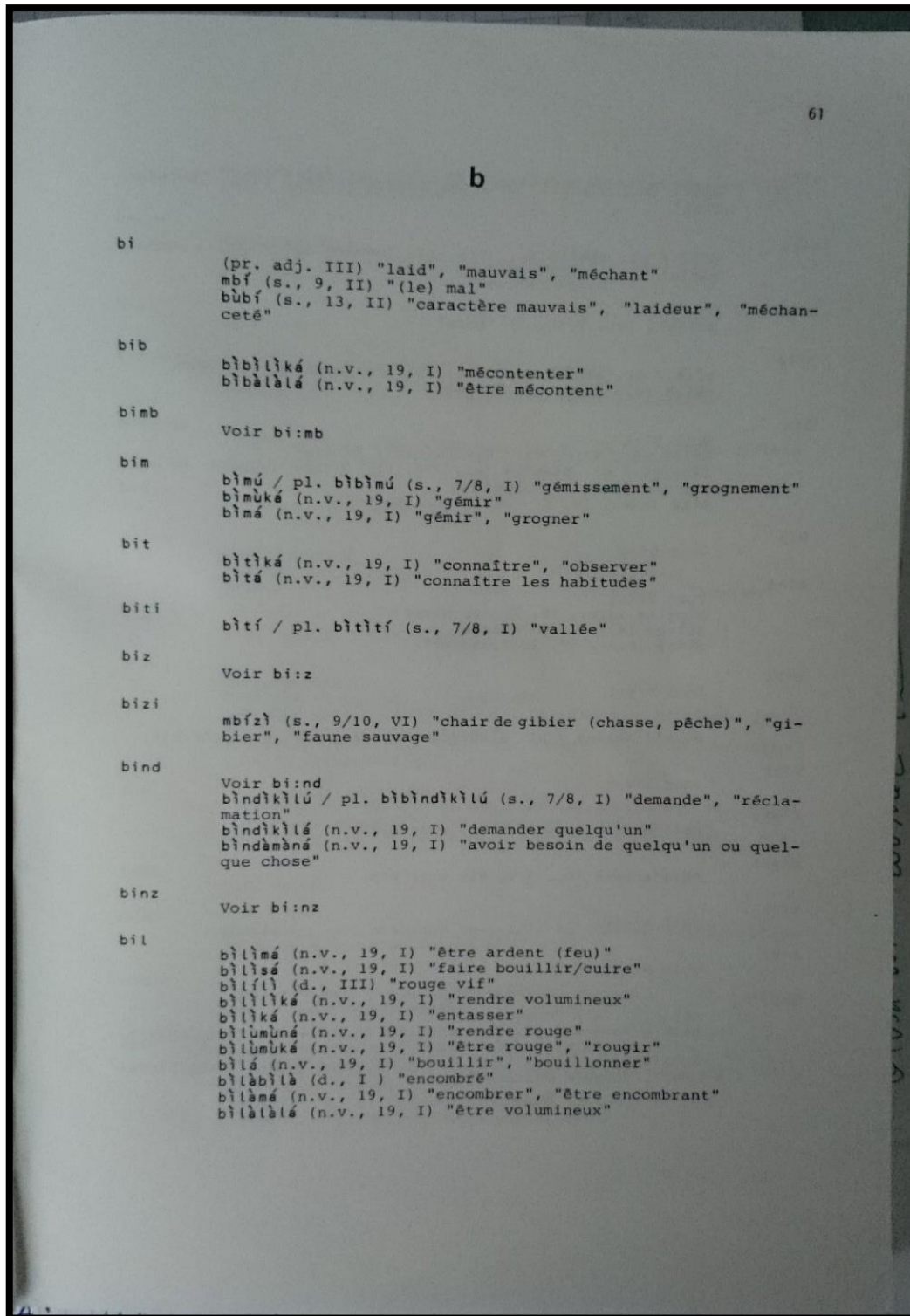
- inventorie les mots rencontrés qui ne sont pas des séries à structure systématiquement définissable et ne présentent pas une dérivation productive, dans lequel est attesté l'élément lexical en question. [...]. »¹⁶⁷

André Jacquot est le seul rédacteur de lexique qui explique sa démarche scientifique avec précision et détaille ses choix concernant le classement de la nomenclature. Il fait un choix atypique en adoptant comme base de classement un ordre phonologique.



Photographie n°35, Première de couverture du lexique d'André Jacquot.

¹⁶⁷ André Jacquot, *Lexique laadi*, p 9-10.

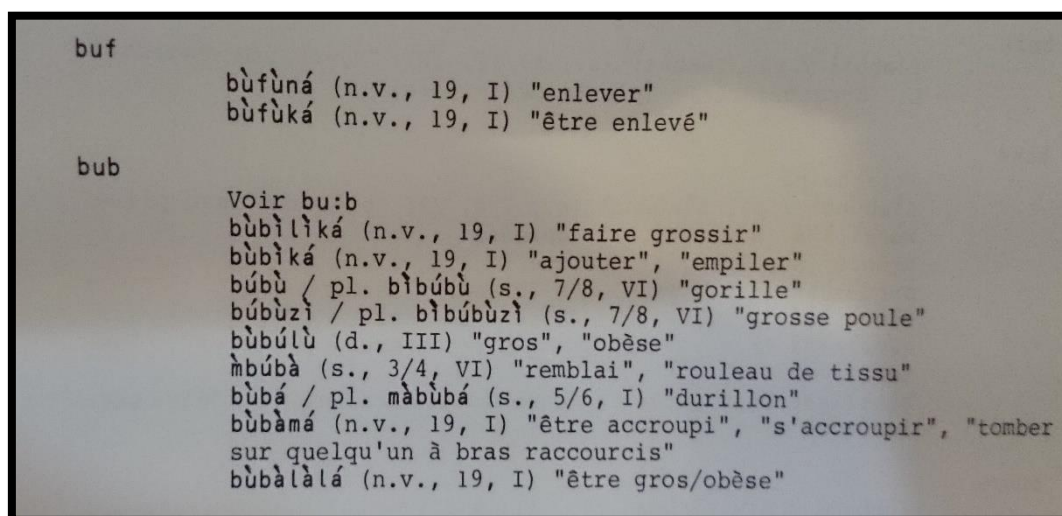


Photographie n°36, Page 61 du lexique d'André Jacquot.

La photographie présentée ci-dessus correspond au début de la lettre "B". Le lexique est typographié à la machine recto/verso. Comme expliqué ci-dessus, il n'est pas par ordre alphabétique mais dans l'ordre phonologique. L'ordre des phonèmes est le suivant : « p », « pf », « f », « b », « bv », « v », « m », « t », « s », « d », « j », « z », « n »,

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

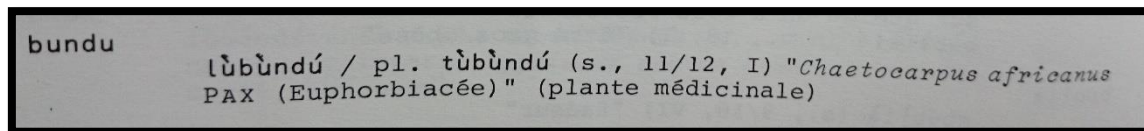
« l », « k », « g », « i », « e », « u », « o », « a », « i : », « e : », « u : », « o : », « a : ». Il débute son classement par les consonnes labiales puis, il continue avec les consonnes alvéolaires et fini par les consonnes palatales. Il finit son classement par la mention des voyelles en commençant par les voyelles antérieures et finit avec les voyelles postérieures. On constate que les entrées ne correspondent, la plupart du temps, à aucune traduction. Ce ne sont que de simples lexèmes. Pour pouvoir travailler efficacement, il est impératif de prendre comme référence les sous-entrées. C'est à cet endroit que sont regroupés les mots vedettes et les traductions des items.



Photographie n°37, Extrait de la page 65 du lexique d'André Jacquot.

La photographie proposée ci-dessus, permet de montrer que l'ordre alphabétique strict n'est pas respecté à l'intérieur des sous-entrées. L'ordre phonétique prédomine là aussi. L'infinitif passé des verbes n'est pas mentionné, en revanche les catégories nominales sont toujours citées avec un code chiffre, ainsi que la catégorie grammaticale du mot et la classe tonale. Ces précisions permettent de compléter avec certitude la rubrique « catégorie grammaticale » des mots et de préciser l'appariement qui correspond à chaque substantif.

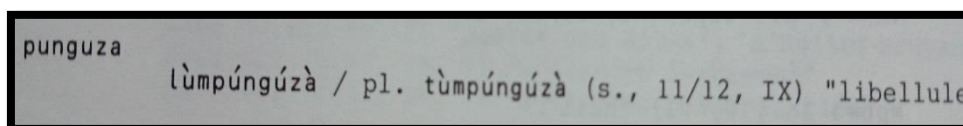
L'organisation à l'intérieur de chaque rubrique est détaillée et analysée. Ces observations permettent de mieux comprendre les choix du rédacteur et son organisation. Une recherche particulièrement approfondie a été faite concernant les plantes. C'est l'un des intérêts majeurs de ce lexique. La photographie présentée ci-dessus permet de comprendre comment il construit un article du lexique.



Photographie n°38, Extrait de la page 66 du lexique d'André Jacquot.

La mention du nom scientifique de chaque plante permet une recherche rapide et efficace. Les noms de plantes étant des substantifs comme les autres, André Jacquot mentionne, la catégorie nominale à laquelle le mot appartient et son appariement, suivi entre parenthèses la famille à laquelle la plante appartient et son domaine d'utilisation quand celui-ci est connu.

Ce lexique est riche en informations. Une étude de la présentation des articles permet de mettre en valeur toutes les informations fournies. Le schéma numéro présente la manière dont ils sont présentés.



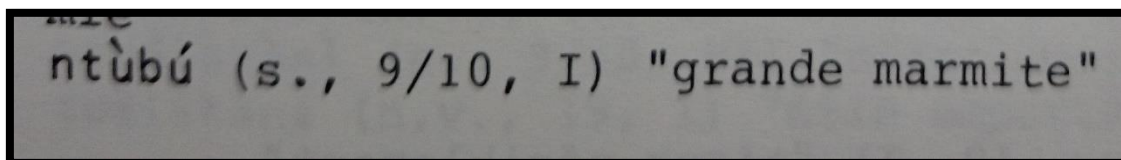
Photographie n°39, Extrait de la page 35 du lexique d'André Jacquot.

La photographie présentée ci-dessus permet de mieux comprendre la présentation adoptée par le rédacteur du lexique concernant les substantifs. Le mot inscrit le plus à gauche correspond au lexème phonétique auquel le mot est intégré. Comme nous l'avons spécifié au paragraphe précédent, ce lexème n'est pas d'une grande utilité pour la construction des articles et des rubriques inclus à l'intérieur de ceux-ci. Le premier mot utile est celui placé avant le slash. C'est le mot qui fait office de mot vedette, celui dont la traduction est proposée à la fin de cette ligne. Ce mot se différencie des autres par sa typographie en gras. Après le slash, on trouve mentionné le pluriel du substantif écrit intégralement. Cette précaution est parfaitement justifiée ici. Ce mot possède un appariement en [LU-TU]. La classe des mots appartenant à la catégorie [LU] est la plus complexe concernant les pluriels. Par cette mention complète du pluriel, André Jacquot évite à celui qui est peu familier avec ce système de faire une erreur. Entre parenthèses sont mentionnés, dans l'ordre, la catégorie grammaticale, le « s » est l'abréviation de substantif, l'appariement¹⁶⁸, placé entre deux virgules, sous forme d'écriture chiffrée séparée par un

¹⁶⁸ La numérotation choisie est précisée dans un tableau consultable à la page 21 du même ouvrage.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

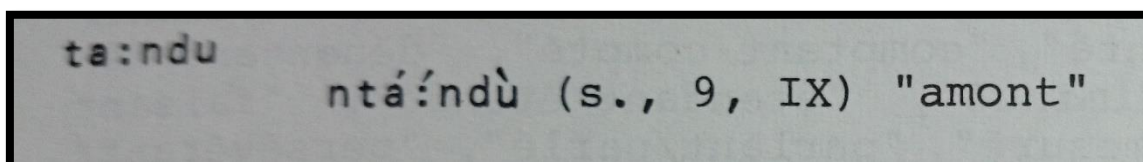
slash. Cette mention est suivie d'un chiffre romain qui correspond à la classe tonale¹⁶⁹. A la suite des indications fournies dans la parenthèse vient la traduction du substantif placée entre guillemets. Cette présentation des substantifs est reprise dans tout l'ouvrage avec quelques variantes.



ntùbú (s., 9/10, I) "grande marmite"

Photographie n°40, Extrait de la page 103 du lexique d'André Jacquot.

La disposition est la même que celle décrite précédemment. L'auteur du lexique n'a pas précisé le pluriel en entier. Ce mot est un substantif dont l'appariement est [N-N]. Cet appariement a pour particularité d'avoir un singulier et un pluriel qui ont la même graphie. Cette mention n'est donc pas nécessaire ici. Le substantif appartient au groupe I du tableau de la classe tonale.

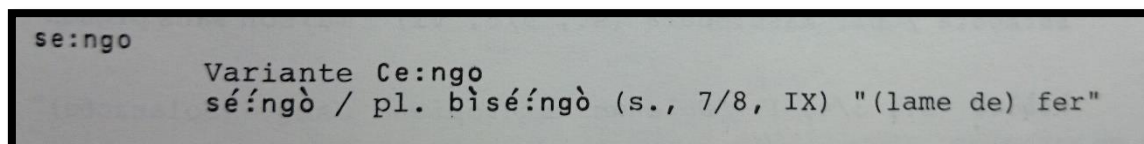


ta:ndu ntá:ndù (s., 9, IX) "amont"

Photographie n°41, Extrait de la page 116 du lexique d'André Jacquot.

La photographie présentée ci-dessus indique que la disposition adoptée par le rédacteur du lexique est toujours la même. Nous sommes en présence d'un substantif qui ne possède pas de pluriel. Un seul chiffre est indiqué et non deux. Le chiffre 9 correspond au singulier [N-]. Le codage adopté par A. Jacquot est facile à lire et permet de bien mentionner toutes les informations concernant la classification nominale dans un espace réduit. Le seul inconvénient que l'on peut trouver à ce système de codage est qu'il faut à chaque fois se référer au tableau proposé par l'auteur. Cela est fastidieux et risque de décourager certaines personnes. Il faut donc trouver un système qui ne nécessite pas l'obligation de se référer à un codage chiffré et qui est compréhensible immédiatement.

¹⁶⁹ Un tableau de référence est proposé à la page 24 du même ouvrage.

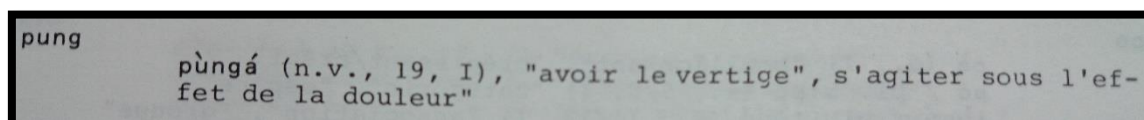


Photographie n°42, Extrait de la page 149 du lexique d'André Jacquot.

La photographie proposée ci-dessus présente l'omission de la catégorie nominale au singulier. Le mot vedette est écrit *sé : ngò* au lieu de *ki sé : ngò*. Cette omission est fréquente pour les mots inclus dans cette catégorie nominale. Mais grâce à l'indication du pluriel dans sa totalité, et au rappel fait par l'indication de l'appariement par code chiffré, le lecteur comprend bien que ce substantif a un appariement [KI-BI].

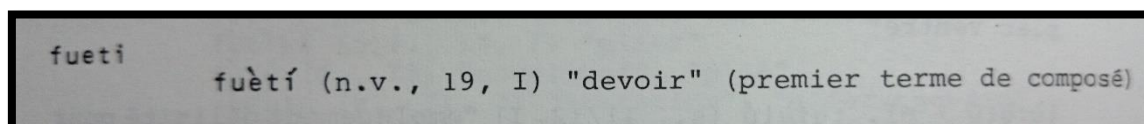
Les indications fournies par le lexique d'André Jacquot sont très fiables et très précieuses concernant les substantifs. Elles permettent de compléter les rubriques de la catégorie grammaticale de façon précise et de donner les appariements qui permettent l'alternance du singulier et du pluriel.

Une présentation identique est adoptée pour la présentation des verbes. La même graphie et le même système est utilisé pour transmettre les informations. Le verbe est appelé nom verbal et possède l'abréviation « n.v. ».



Photographie n°43, Extrait de la page 35 du lexique d'André Jacquot.

Comme le montre la photographie présentée ci-dessus, le mot vedette est indiqué en premier, suivi, entre parenthèses de la catégorie grammaticale, de la catégorie nominale et de la classe tonale¹⁷⁰. Les différents sens de traduction sont précisés entre guillemets à la suite des parenthèses. Nous pouvons constater dans cet exemple que le verbe *pùngá* a deux sens de traduction possible.



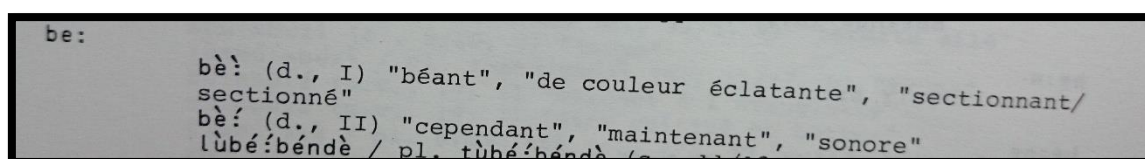
Photographie n°44, Extrait de la page 56 du lexique d'André Jacquot.

¹⁷⁰ Le tableau de référence pour la classe tonale des noms verbaux se situe à la page 25 de l'ouvrage.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

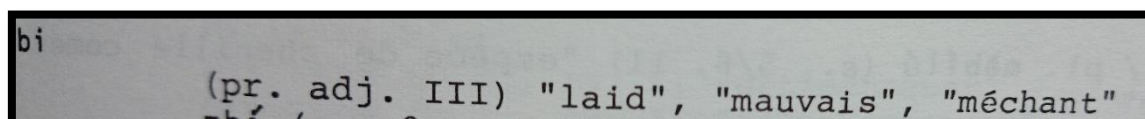
La présentation proposée sur la photographie présentée ci-dessus est la même que celle expliquée précédemment. Le changement vient de la mention (premier terme de composé). Cela veut dire que ce verbe est un auxiliaire. Nous avons vu au second chapitre que le lâri dispose de plus de verbes auxiliaires que le français. Ainsi par cette mention le lecteur est averti sur la nature particulière de ce verbe et de son utilisation.

La classe des mots appelés « déterminants » comprend deux catégories de mots, les articles et les adjectifs. Une classe grammaticale est étudiée en particulier, les adjectifs. Les adverbes qui sont classés parmi les déterminants par André Jacquot sont aussi analysés.



Photographie n°45, Extrait de la page 75 du lexique d'André Jacquot.

La présentation est la même que celle expliquée précédemment comme le démontre cette photographie. Le système de référence tonal est expliqué au paragraphe 3.2.1. de la page 23 de l'ouvrage. La fonction du déterminant n'est jamais précisée, cette notion reste floue. Cela engendre une difficulté pour la construction des articles et des rubriques. On le voit ici sur cette photographie. Deux rubriques différentes sont présentées pour un adjectif et un adverbe. Cela clarifie la situation et permet au lecteur une meilleure compréhension. Mais, le second mot vedette prête à confusion. La traduction comprend deux adverbes et un adjectif. Un travail approfondi sur la nature grammaticale des mots est nécessaire ici pour proposer des articles complets qui ne permettent aucun doute sur la nature des mots et leur utilisation. Il pourrait être envisagé de proposer un article par fonction grammaticale différente, même si cela demande un peu plus de place dans le dictionnaire. Cette disposition permettrait rendre les informations plus claires pour le lecteur.



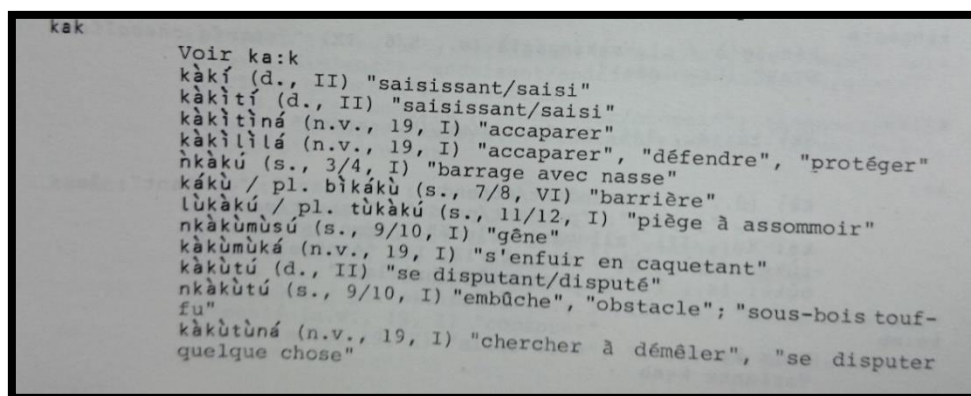
Photographie n°46, Extrait de la page 61 du lexique d'André Jacquot.

La photographie présentée ci-dessus illustre un des rare cas où un lexème utilisé en phonétique correspond à un mot du vocabulaire. Cet adjectif qualificatif est noté,

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

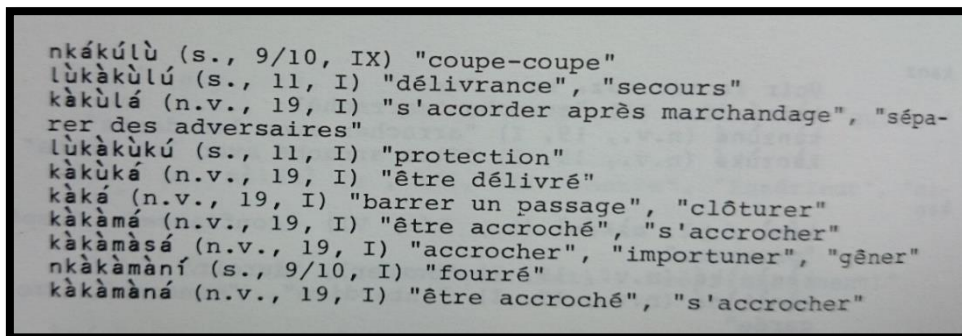
ici, sous la mention « pr. adj. » pronom adjectif. La classe tonale est spécifiée en chiffre romain. Les diverses traductions sont présentées entre guillemets. Cette présentation présente un inconvénient majeur, elle ne précise à aucun moment que la racine des adjectifs qualificatifs se voit pourvu d'un suffixe qui précise l'accord en fonction de la catégorie nominale du substantif qu'il représente. André Jacquot change le système de présentation en prenant le parti de proposer la racine du mot et non la première lettre, qui est amenée à varier à chaque changement d'accord. Il ne donne aucune explication sur cet aspect de la grammaire en lâri et change de système sans en avertir le lecteur. Aucune mention de ce fait n'apparaît ici. Cela crée une difficulté et un manque d'information pour le lecteur qui risque de faire des erreurs de traduction et des fautes d'accord. Il faut donc trouver un moyen graphique pour attirer l'attention du lecteur sur cet aspect particulier de la grammaire lâri et ne pas alourdir la présentation du dictionnaire.

Le lexique d'André Jacquot permet également un travail approfondi sur l'étymologie des substantifs et sur la dérivation verbale grâce au classement par phonème adopté par celui-ci. Il permet de mettre en place une méthodologie de recherche dans les deux domaines. Nous présentons cette méthodologie à partir des deux photographies présentées ci-dessous. Le phonème pris en exemple est /kak/. Trois catégories grammaticales sont présentes, les déterminants, les substantifs et les verbes.



Photographie n°47, Extrait de la page 217 du lexique d'André Jacquot.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Photographie n°48, Extrait de la page 218 du lexique d'André Jacquot.

La liste de mots proposée par les deux photographies présente un grand intérêt car elle est extrêmement fournie. On dénombre, dans cette liste, un total de vingt-deux mots. Ce total est subdivisé en trois sous catégories, correspondant aux trois catégories grammaticales citées ci-dessus. Les déterminants sont au nombre de trois, les substantifs incluent neuf mots et les verbes comptent dix mots.

L'analyse de la liste des verbes permet de proposer le schéma suivant. Le point de départ de ce schéma est le verbe *kàkà* qui est considéré comme le verbe qui a la forme la plus simple. Il est au présent "habituel" à la voix active. La construction est la plus simple racine + marque de l'infinitif (*kàk* + *á*). C'est le point central du schéma proposé. On trouve dans ce schéma deux types de dérivation. Des dérivations « simples » et des dérivations « doubles ». Les verbes *kàkàmá*, *kàkùlá* et *kàkùká* sont des dérivations « simples ». La construction est la suivante :

racine + dérivatif + marque de l'infinitif.

kàk + *àm* + *á*

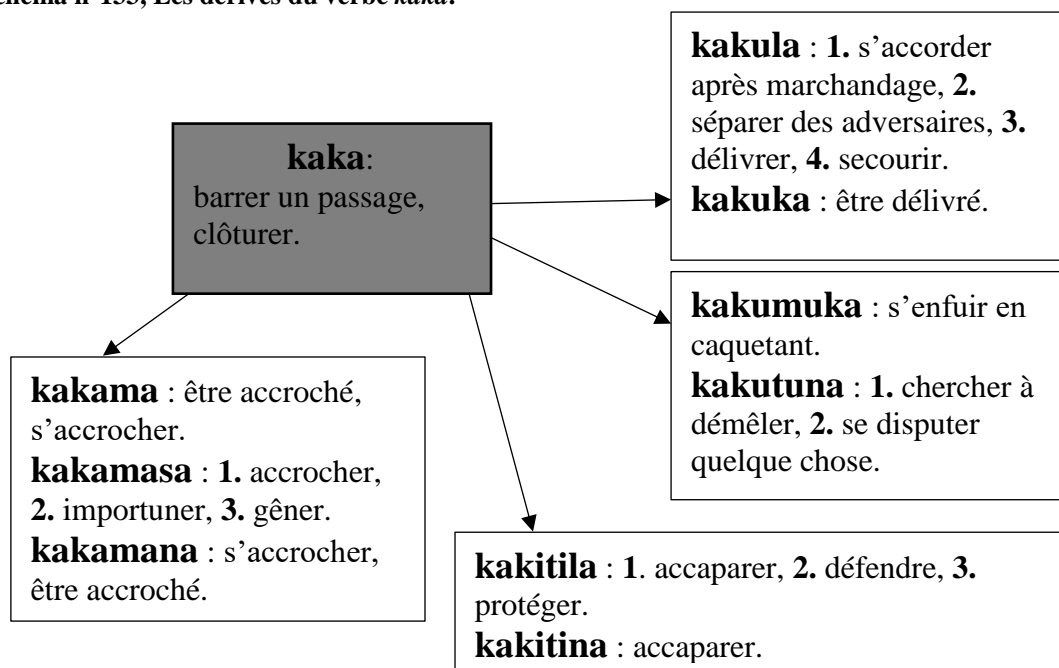
Les autres sont des dérivatifs « double » car ils utilisent deux morphèmes de dérivations associés. La construction est la suivante :

racine + dérivatif + dérivatif + marque de l'infinitif.

kàk + *àm* + *às* + *á*

La combinaison de plusieurs dérivatifs permet une infinité de nuances.

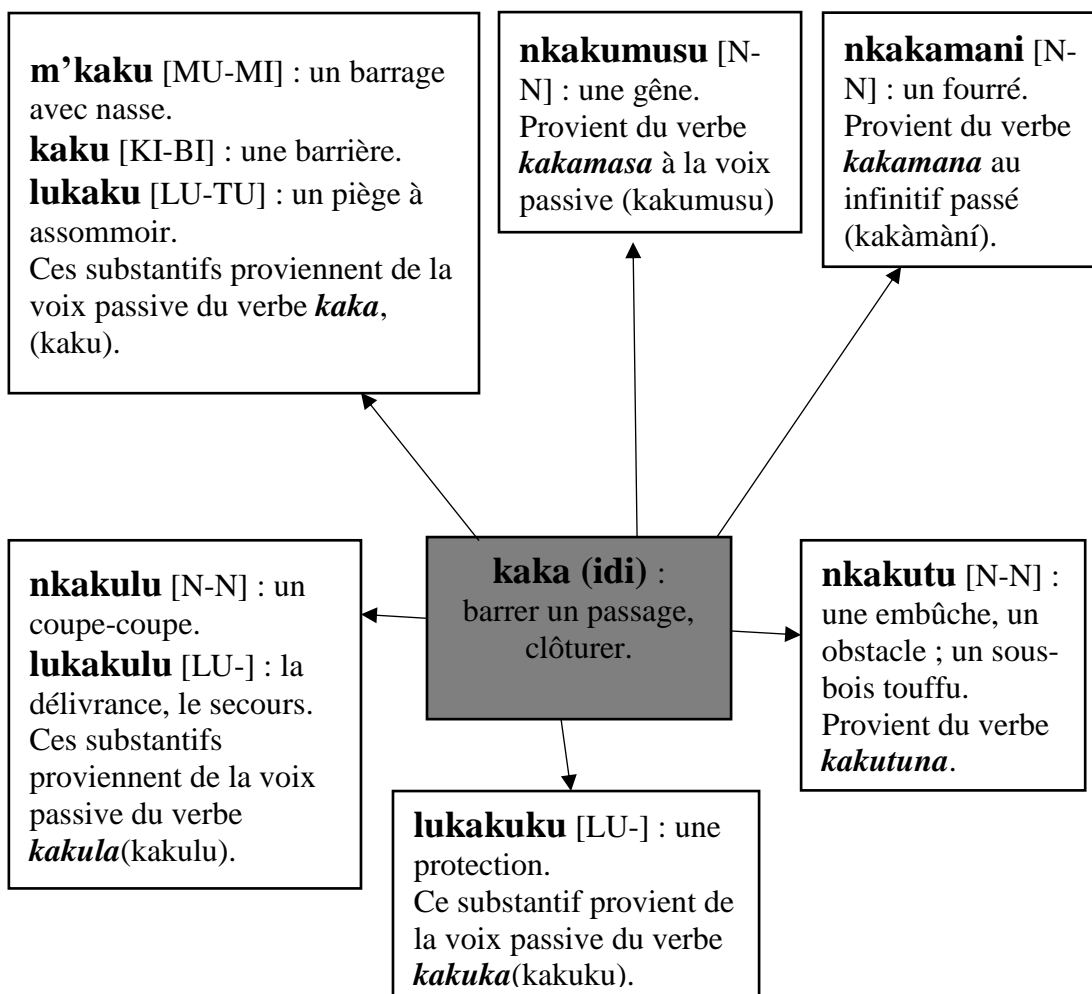
Schéma n°133, Les dérivés du verbe *kaka*.



On constate sur le schéma numéro cent-trente et un que les champs lexicaux couverts par les verbes comprenant cette racine /kak/ concernent la protection, la défense et l'attaque. Cette racine donne de nombreux verbes dérivés. L'étymologie des verbes est ainsi bien visible. Il est ainsi possible de savoir si un verbe provient d'une dérivation simple ou double.

Le même procédé est utilisé concernant les substantifs. Il est intéressant de voir qu'un substantif est créé à partir d'une base verbale. Mais, mentionner l'infinitif passé du verbe, n'est pas suffisant pour connaître l'étymologie exacte d'un substantif. Il faut également connaître la graphie de la voix active et la voix passive d'un verbe et retrouver le plus de dérivés verbaux possibles pour mieux comprendre l'origine et l'étymologie d'un mot.

Schéma n°134 , Récapitulatif des étymologies des substantifs créés à partir de la racine du verbe *kaka*.



Cette analyse proposée à travers le schéma numéro cent-trente-deux permet de mettre en avant les substantifs et leur rapport au verbe. Ces schémas permettent une meilleure compréhension du système de classification nominale et sont à l'origine d'une partie de la construction du chapitre II de cet ouvrage sur l'étude de la classification nominale.

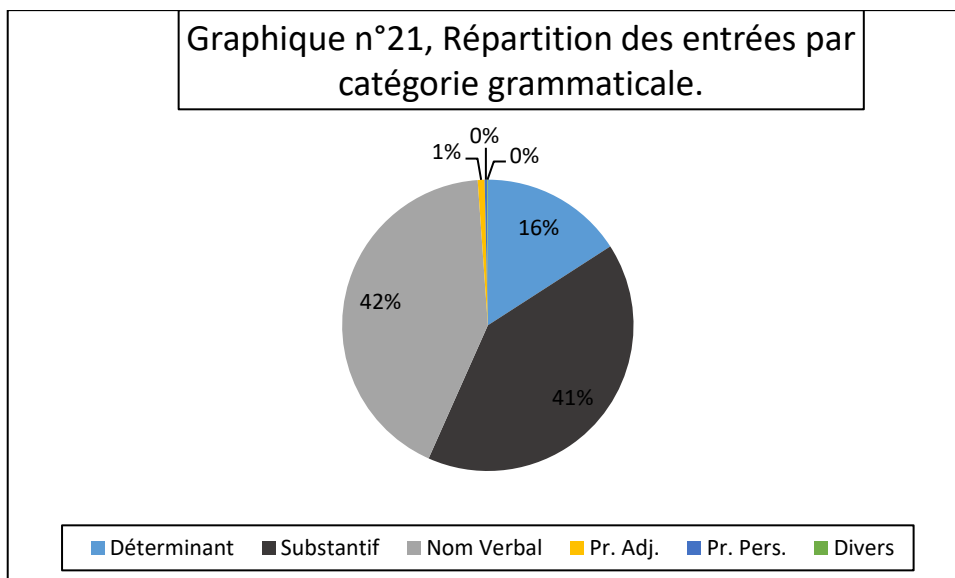
L'analyse statistique proposée relative à l'ouvrage d'André Jacquot concerne le nombre total d'entrées et leur répartition par lettre de l'alphabet et par catégorie grammaticale.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

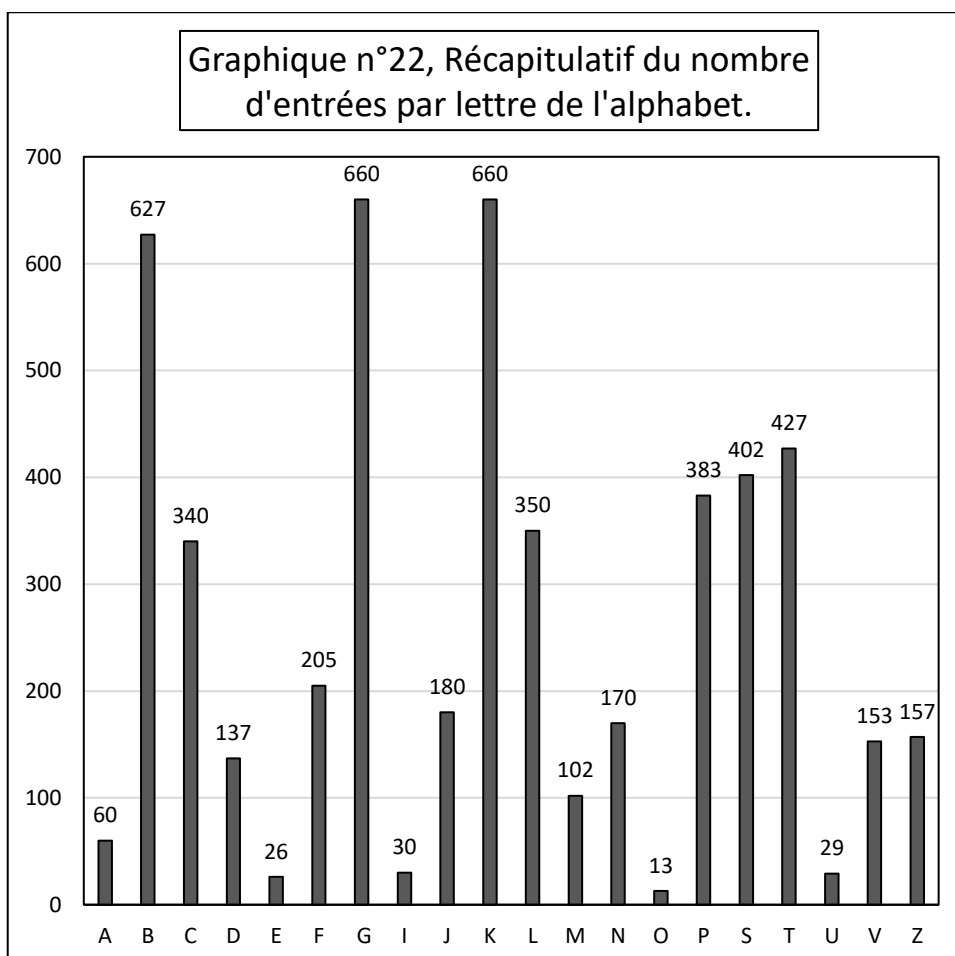
Tableau n°41, Récapitulatif de la répartition des entrées par phonème et par catégorie grammaticale.

Phonème	Déterminant	Substantif	Nom Verbal	Pr adj	Pr pers	Divers	Total
a		2		2			4
a:	7	41		7	1		56
b	62	259	237	2			560
bv	15	26	26				67
c	55	172	113				340
d	16	80	41				137
e	2	4		1			7
e:	3	12		2	2		19
f	30	65	110				205
g	127	182	345	2	4		660
i		2		2			4
i:		23		3			26
j	36	86	57	1			180
k	83	308	259	3	3	4	660
l	61	119	167	2	1		350
m	26	21	52	1	2		102
n	39	52	77	1	1		170
o		1		1			2
o:		9		2			11
p	65	138	107				310
pf	6	55	12				73
s	54	142	205	1			402
t	65	180	180	2			427
u		2		2			4
u:		23		2			25
v	24	41	88				153
z	36	39	82				157
Total	812	2084	2158	39	14	4	5111

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



On constate ici que la majorité des entrées est constituée par des substantifs et des noms verbaux. Cela confirme les résultats obtenus par les lexiques des Pères Schaub et Diebold sur les catégories grammaticales rencontrées dans la constitution de la nomenclature.



CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

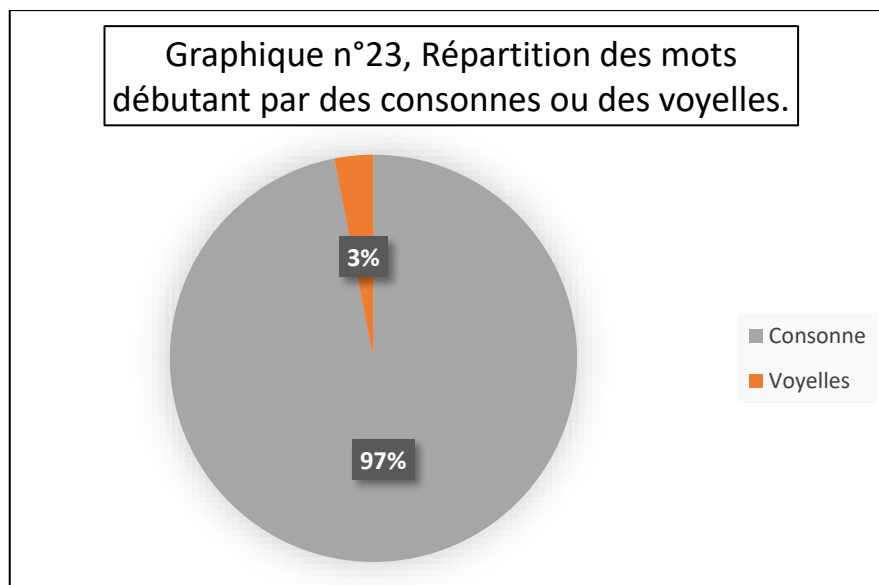
Des regroupements ont été opérés pour le décompte final. Les phonèmes p et pf, totalisant respectivement 313 et 73 entrées ont été regroupés sous la lettre « P ». Les phonèmes b et bv, totalisant respectivement 560 et 67 entrées sont regroupés sous la lettre « B ». Les phonèmes a et a:, totalisant respectivement 4 et 56 entrées sont regroupés sous la lettre « A ». Les phonèmes i et i:, totalisant respectivement 4 et 26 entrées sont regroupés sous la lettre « I ». Les phonèmes u et u:, totalisant respectivement 4 et 25 entrées sont regroupés sous la lettre « U ». Les phonèmes e et e:, totalisant respectivement 7 et 19 entrées sont regroupés sous la lettre « E ». Les phonèmes o et o:, totalisant respectivement 2 et 11 entrées sont regroupés sous la lettre « O ».

Certains phonèmes demandent un travail d'analyse approfondi. Ils ne peuvent être intégrés à la nomenclature. Le phonème c correspond au son /ts/, une orale sourde affriquée alvéolaire. Ainsi un certain nombre de mots inscrits dans cette liste doivent intégrer les lettres « T » et « K » dans la nomenclature. Le phonème j correspond au son /dz/ un certain nombre de mots inscrits dans cette liste doivent intégrer la lettre « D ».

Tableau n°42, Récapitulatif de la répartition des entrées par lettre de l'alphabet par ordre décroissant.

Lettres	Nombre d'entrées
G	660
K	660
B	627
T	427
S	402
P	383
L	350
C	340
F	205
J	180
N	170
Z	157
V	153
D	137
M	102
A	60
I	30
U	29
E	26
O	13
Total	5111

Le tableau présenté ci-dessus préfigure la constitution et le contenu de la nomenclature. On constate que les lettres les plus fournies ne sont pas les mêmes que celles rencontrées en français. Les consonnes « G », « K » et « B » arrivent largement en tête du classement. Les cinq voyelles sont classées dernières.



Les voyelles totalisent peu d'entrées par rapport aux consonnes. On dénombre 4953 entrées pour les consonnes et 158 seulement pour les voyelles. Les trois consonnes qui totalisent le plus d'entrées sont les consonnes « G » et « K » avec chacune 660 entrées suivies de la lettre et « B » qui totalise 633 entrées. Les consonnes « H », « Q », « R » et « X » sont absentes de la nomenclature, ainsi que les semi consonnes « W » et « Y ».

En conclusion nous pouvons affirmer que cet ouvrage est le troisième lexique pilier de la création de ce dictionnaire. Même si sa lecture est assez ardue, Il apporte le complément phonétique permettant de rédiger la rubrique prononciation et des précisions sur les catégories nominales précieuses. Il permet aussi un travail approfondi sur l'étymologie des substantifs et sur la dérivation verbale. Il contribue grandement à mieux appréhender le fonctionnement de cette langue et apporte une grande richesse concernant le vocabulaire. La grande difficulté de ce lexique réside dans l'orthographe. Un travail approfondi est nécessaire pour adapter l'orthographe phonétique, proposée par l'auteur, à l'orthographe pratiquée couramment. C'est une tâche immense et assez difficile à réaliser, faute de normes nationales reconnues. Notre point de départ pour instaurer une norme sera donc bien le Nouveau Testament paru en 2007 sous le titre « *Nsângu za kiêse* ».

2.2. *Le lexique d'Edouard Eliet.*

Ce lexique est tiré d'un ouvrage qui traite des langues spontanées dites commerciales du Congo. ¹⁷¹C'est un lexique quadrilingue français-lingala, munukutuba, lâri

¹⁷¹ Edouard Eliet, *Les Langues Spontanées dites Commerciales du Congo*, Brazzaville, Victor Simarro, 1953, p.67-118.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

de quarante-neuf pages. Il est écrit recto/verso sur un papier de mauvaise qualité qui se dégrade considérablement dès que l'ouvrage est consulté. Trois langues sont comparées, le lingala, le munukutuba et le lâri. Chaque item est présenté en français avec un équivalent de traduction dans chacune des langues. Une page comporte quatre colonnes. Les langues sont présentées dans un ordre précis. La première colonne comprend les mots en français qui est utilisé comme langue source. Elle sert d'entrée. La seconde colonne propose la traduction du mot en lingala, la troisième colonne donne l'équivalent de traduction en munukutuba et la dernière colonne présente la traduction de l'item en lâri. Ce lexique compte au total 1581 items en lâri.



Photographie n°49, Première de couverture du lexique d'Edouard Eliet.

Ce lexique est simplement à présenter et facile à comprendre. Mais l'orthographe, en lâri, est fluctuante et peut entraîner des erreurs dans la constitution de la nomenclature. Ainsi à la page 83 l'adjectif facile est traduit par la locution *ki lombolo pasi*. L'item *pasi* n'existe pas en lâri c'est *mpasi*, un substantif pluriel qui peut être traduit par « les souffrances, les difficultés ». Littéralement cette locution se traduit par « une chose sans souffrances », *ki* « abrégé de *kima* : une chose », *lombolo* indique « l'absence, le manque de quelque chose » et *mpasi* « les souffrances ». L'erreur est préjudiciable et demande une certaine connaissance du lâri pour être relevée. Les informations proposées sont extrêmement sommaires, aucune indication n'est mentionnée concernant les catégories

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

grammaticales, les catégories nominales, les infinitifs passés des verbes. La mention de l'allongement vocalique n'est indiquée à aucun moment.

	LINGALA	MONOKOTUBA	LARI
CO-CR			
CORDE	SINGA	Singa	SINGA
CORPS	NZOTO	Nzutu	NITU
CORVEE	MOSALA	Kisalu	SALU
CORYZA	MIYOYO, KOSOKOSO	Miyoyo, Kosokoso	FUKUTILA, NTULU, KOSOKOSO
COSTUME	BILAMBA	Lele	BINKUTU
COTE (à)	NA EPAY	Na ndambu	GA NDAMBU
COTON	COTON	Coton	BFUDI
COU	KINGO	Singu	NSINGU
COUCHER (se)	LALA	Lala	SEKA
COUDRE	TONGA, SONA	Tunga	LONDA
COULER (de l'eau)	SOPA	Sopa	NSAMUNA, NSAMUKA
COUPER	KATA	Zenga	ZENGA
COUPLE	BILOKO (ou) BANTO MIBALE	Zole	BOLE, BYOLE
COUR	LIBANDA	Nganda	MBAZI
COURGE	MPAKA	Mbika	NSUDYA
COURIR	KIMA	Kima	DJYOKA
COURT (adj.)	MOKUSE	Nkufi	KIKUFI
COUPEAU	MBELI	Mbele	MBELE
COUVERCLE	MONOKO YA NZUNGU	Inwa ya nzungu	BA
COUVERTURE	MOLANGITI	Vunga	VUNGA
COUVRIR	NZIPA	Kanga, Yabika	FUKA, YABIKA
CRACHER	BWAKA SOY	Bwaka soy	LOBOLA MANTE
CRAINdre	BANGA, KIMA	Tina	TINA
CRAPAUD	LIBOLOLO	Kyola	KYULA
CREUSER	TIMOLA	Tima, Timuna	TIMA
CREVER	TOBOLA	Tobola, Toboka	TOBOLA, TOBOKA
CRIER	NGANGA	Sala makelele	LOKA
CROIRE	YAMBA, NDIMA	Ndima	WIDIKILA
CRU (adj.)	MOBESU	Ya nkunzu	NKUNZU
CUEILLIR	BUKA	Buka	TSYA
CUILLER	LOTO	Luto	LUTO
CUIRE	LAMBA	Lamba	LAMBA
CUISINE	KUKU	Kuku	KUKU

Photographie n°50, Page 78 du lexique d'Edouard Eliet.

Des données statistiques sont proposées concernant le nombre la répartition du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

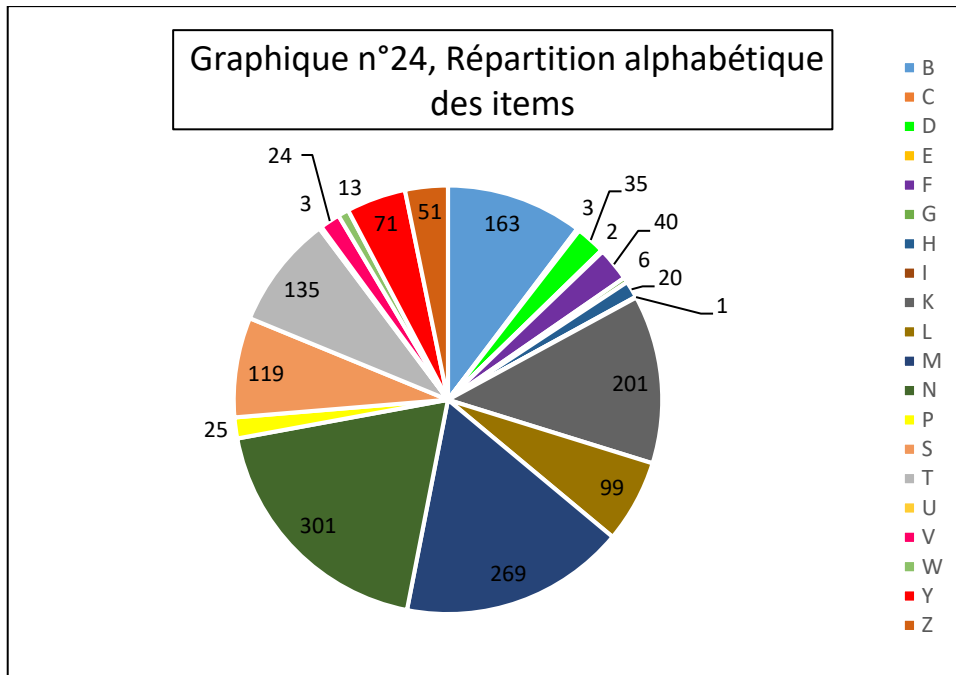
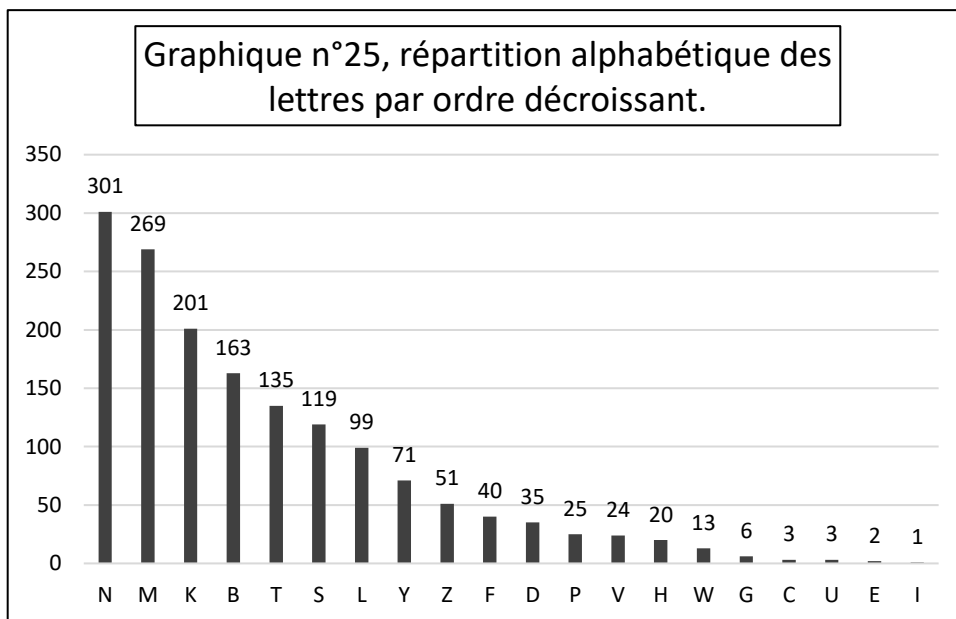


Tableau n°43, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet.

Lettres	Nombre D'
B	163
C	3
D	35
E	2
F	40
G	6
H	20
I	1
K	201
L	99
M	269
N	301
P	25
S	119
T	135
U	3
V	24
W	13
Y	71
Z	51
Total	1581



Les statistiques présentées ci-dessus indiquent qu'encore une fois la présence de voyelles est anecdotique puisque les lettres « a » et « o » sont absentes et que les lettres « e », « i » et « u » ne représentent qu'un total de six items sur les 1581 présents au total.

Les consonnes les plus représentées sont les lettres « n » avec 301 items présents, soit 19% du total. Il est suivi par la lettre « m » qui compte 269 items soit 17% du total. En troisième position on trouve la lettre « k » qui inclue 201 items soit 13% du total. Les trois premières lettres représentent 49% du volume total des vingt lettres présentes. Il ne donc que 51% pour toutes les autres lettres

L'intérêt de ce lexique réside dans la comparaison qu'il fait avec le munukutuba et le lingala. Cette comparaison nous donne de précieuses indications sur l'étymologie d'un certain nombre de mots provenant de ces deux langues. La présence de locutions nominales, de locutions verbales et de mots composés présent également un certain intérêt. Malheureusement, malgré un nombre d'entrées respectable et d'un accès facile, ce lexique ne peut être utilisé que comme un ouvrage de complément pour la rédaction de la nomenclature et du contenu des articles du dictionnaire. Les traductions sont bonnes mais les indications fournies concernant la catégorie grammaticale des mots sont inexistantes et les autres mentions sont trop peu nombreuses. Ce lexique ne permet pas de proposer des compléments aux rubriques en dehors de l'étymologie. En revanche, l'absence de ces indications nous conforte dans le choix des rubriques à rédiger à l'intérieur de chaque article.

3 Les lexiques rédigés par des auteurs dont la langue maternelle est le lâri.

3.1. Les lexiques de Noël Nsama¹⁷²

Ces documents nous ont été offerts par notre belle-famille. Ils proviennent directement de Brazzaville en République du Congo. Ils se présentent sous la forme de deux livrets de 18 et 20 pages, de format A5.

3.1.1. Le lexique numéro un.

Le premier livret comporte deux parties bien distinctes. La première est un lexique lâri-français. Elle débute à la page cinq et se fini au bas de la page neuf. Il faut ajouter à cette partie l'intégralité de la page 12. Ce lexique est composé de mots et de locutions. Aucun de classement, n'est proposé, ni par ordre alphabétique, ni sous aucune autre forme que ce soit. Les mots et les locutions sont disposés les uns à la suite des autres, sur deux colonnes, la première contenant les écrits en lâri qui est langue source de l'ouvrage, la seconde, les équivalents de traduction en français qui est la langue cible. Cette première partie comprend au total 197 entrées La seconde partie comprend les pages 10 à 16 incluses, à l'exception de la page 12. Elles concernent la traduction de proverbes et contient 45 entrées.



Photographie n°51, Première de couverture du premier livret.

¹⁷² Premier livret : *Culture et connaissance*, Plus de 300 mots et proverbes laris traduits en français, Papeterie Roma Service, Brazzaville, 2008, 18p.

Second livret : *Culture et connaissance*, Plus de 350 mots et proverbes laris traduits en français, Papeterie Roma Service, Brazzaville, 2008, 20p.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Plusieurs constats peuvent être faits. Le premier est que le nombre d'entrées indiqué sur le titre de l'ouvrage n'est pas atteint. On constate l'absence de 58 entrées pour atteindre les 300 entrées annoncées. Le second est que ce lexique n'est que partiellement utilisable. Beaucoup de traductions en français sont erronées. Ainsi à la page 5, *Ndouta za mu nitu* est traduit par « gerçures ». Le mot n'existe pas en français. Le même phénomène se reproduit à la page 9, *wagansa bilongo* est traduit par « tonitrier le sirop ». Deux possibilités s'offrent à nous, soit l'auteur de ce lexique ne maîtrise pas bien la langue française, soit nous, nous trouvons devant une utilisation du français très congolaise. L'orthographe est aléatoire et correspond plutôt au langage parlé. A la page 5, le mot dont la traduction est une chouette, est écrit *tchi kaka* au lieu de *kikaka* ou *kaka*. Les catégories nominales ne sont pas spécifiées. On ne sait donc pas si les substantifs indiqués au pluriel ont un singulier et vice et versa. Ce lexique comporte beaucoup de lacunes dans la partie traduction des items de vocabulaire.

Une statistique et un tableau de répartition sont proposés pour le calcul du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.

Graphique n°26 Répartition du nombre total des entrées par catégorie grammaticale.

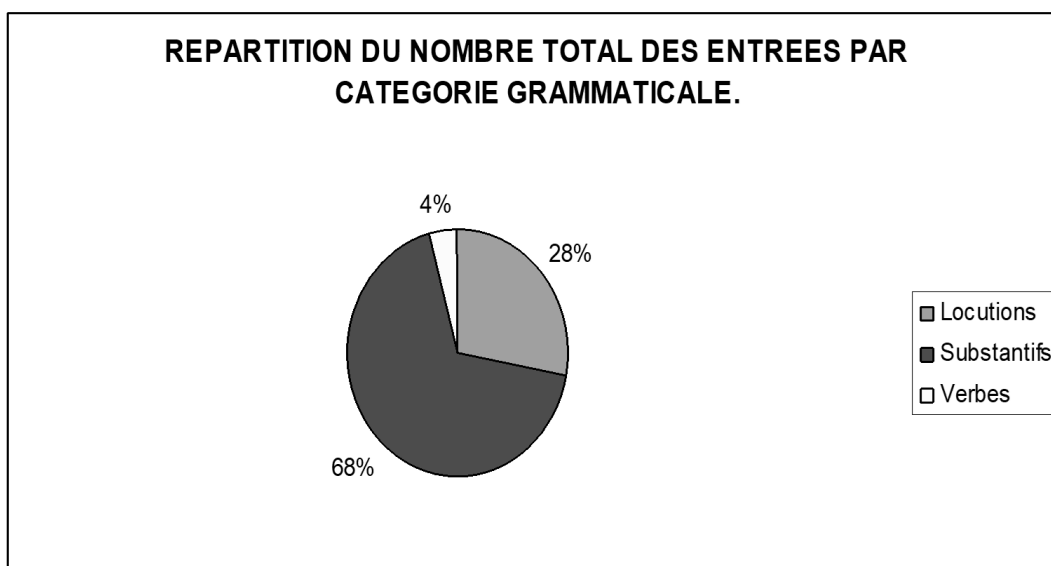


Tableau n°44, Récapitulatif du nombre d'entrées par page et par catégorie grammaticale du lexique contenu dans les pages 5 à 9 inclus et 12.

Pages	Locutions	Substantifs	Verbes	Total
5	11	13	5	29
6	5	27	2	34
7	9	23	1	33
8	2	34	0	36
9	19	15	0	34
12	9	22	0	31
Total	55	134	8	197

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Comme nous pouvons le voir sur le Graphique proposé ci-dessus, la catégorie grammaticale la plus représentée est celle des substantifs, elle représente 68% du total des entrées. La présence de verbes est anecdotique. En revanche, le nombre de locutions est assez important. C'est cette catégorie grammaticale qui donne tout son intérêt à ce lexique. Elles reflètent une certaine réalité dans le discours et permet une analyse des structures grammaticales qui aide à mieux comprendre le fonctionnement du lâri.

S = SS	
Mingouna bikoba	= renouffler les lèvres
- Diafouna	= faire la moue
Nziomo	= le lamproie
- Toufinia	= le pus
Manga ya mfuba	= une mangue acide
- Nsaba ya losso	= une rizière
Wangasa bilongo	= tonitrier le sirop
- Mpakani	= les aisselles
- Foutikila	= la maurve maurve
Mbele nsamba	= la gillette
Nimi	= le roi
- Ntinou	= empereur
Ntangou ya mbata	= midi
Nouéta ti mfinia	= tâter quelqu'un
Nioka ginguiri nkata	= le serpent s'est levé
Sa mouana mounkata	= laine l'enfant
Zou dia nsousou ya nkéto	= caqueter
Zou dia bala ba nsoussou	= pépiller
- Zou dia mbouma	= miauler
- Zou dia mpangou	= croisser
- Zou dia mboua	= aboyer
Dama ya diéto	= enliser
- Kinsoukina	= hoquet
Géta dia nzo	= véranda
- Tiyengosso	= le tamis
Tissari tia nzoungou	= le fendeur
Tissari tia leko	= seaudonier
- Tipaki	= le pétrin
Masola	= les friperies
Ta kouba(botana)	= heurter
Zou dia bembé	= roucoulement
Bala ba nouni	= les oisillons
- Tintonguie	= insomnie
- Nkalou	= laalebasse
Youki	= la gargoulette

Photographie n°52, Page 9 du lexique n°1 de Noël Nsama.

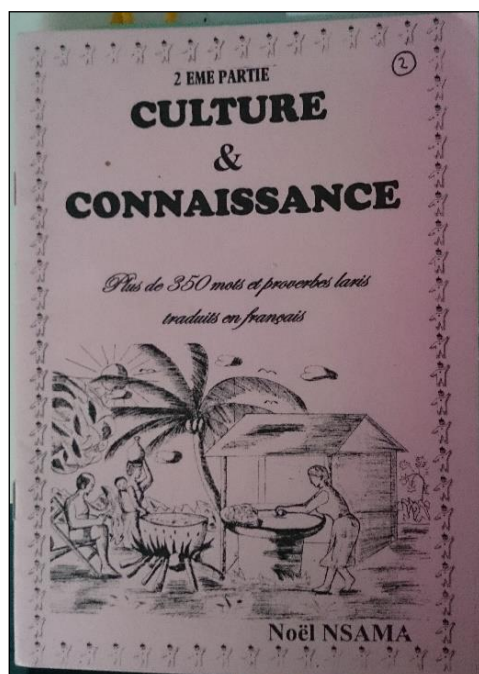
La différence entre le nom composé et la locution est particulièrement facile à comprendre à travers ce lexique. *Zu dia mbouma*, est une locution nominale qui est traduite par « miauler ». En réalité il faut la traduire par un miaulement. Elle veut dire littéralement « le langage du chat ». *Zu* est le terme hypéronymique pour traduire le langage, la voix, *mbouma* est le terme qui désigne le chat. *Dia* est l'accord qui va avec le mot *zu* qui est un substantif de la classe [DI-MA]. Chaque bruit provoqué par un animal est traduit par une locution dont la morphologie est équivalente à celle-ci. Ainsi pour désigner un croassement on aura *zu dia mpângu*, le mot *mpângu* désigne une grenouille. *Wangasa bilongo* qui doit

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

être traduit par « mélanger les remèdes » est une locution verbale, *wangasa* correspond au verbe mélanger et *bilongo* est un substantif que l'on retrouve surtout au pluriel et qui veut dire « les remèdes ». Ce lexique est donc utilisé comme annexe pour fournir des exemples dans l'utilisation du vocabulaire à travers diverses locutions. La seconde partie présente des proverbes qui peuvent être utilisés comme exemple dans le futur dictionnaire.

3.1.2. Le lexique numéro deux.

Le second livret présente les mêmes caractéristiques que le premier. Il compte 20 pages au total. Il comporte encore beaucoup de fautes de français et de fautes d'orthographe en lâri. Il comprend trois parties. La première débute à la page 3 et se fini à la page 11. C'est un lexique qui comprend 242 entrées. La présentation est la même que celle décrite dans le premier livret. La seconde partie débute à la page 12 et se termine à la page 17. Elle comprend 43 entrées qui correspondent à la traduction de proverbes, la troisième partie qui comprend les pages 18 et 19 contient 11 entrées. Ce sont des devinettes en lâri. Elles ne sont pas traduites. On peut constater que le total des entrées présentes est de 296 et non 350 entrées. Là encore le nombre d'entrées indiqué sur la première de couverture est erroné.



Photographie n°53, Première de couverture du second livret de Noël Nsama.

Un Graphique et un tableau sont proposés pour illustrer la répartition du nombre d'entrées par catégories grammaticales.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Graphique n°27, Répartition du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.

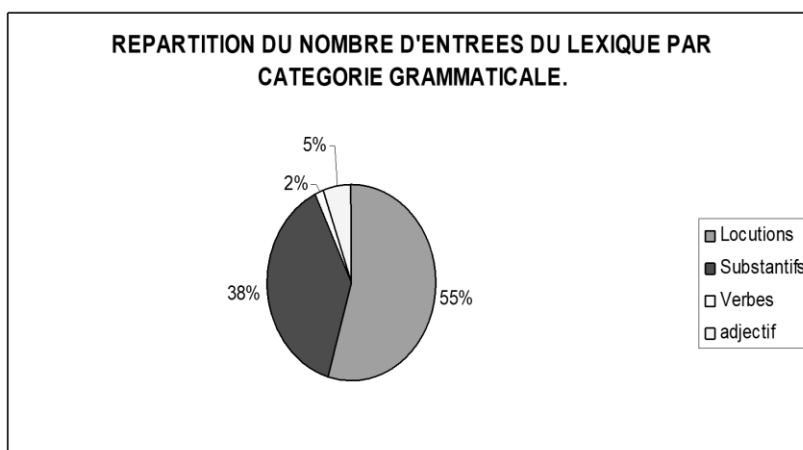


Tableau n°45, Récapitulatif du nombre d'entrées par page et par catégorie grammaticale du lexique contenu dans les pages 3 à 11 inclus.

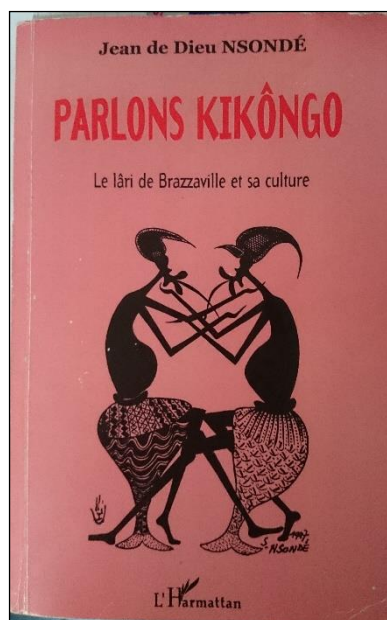
Pages	Locutions	Substantifs	Verbes	Adjectif	Total
3	19	10	0	0	29
4	18	8	0	0	26
5	17	10	2	0	29
6	22	8	0	0	30
7	17	12	0	0	29
8	21	6	2	0	29
9	8	22	0	0	30
10	6	17	0	1	24
11	4	0	0	12	16
Total	132	93	4	13	242

Dans ce second fascicule, le nombre de locution est plus important que celui des substantifs. Une nouvelle catégorie apparaît, celle des adjectifs. Ce lexique, comme le premier est utilisé en annexe pour des rajouts. Il manque trop de rubriques et les informations fournies sont trop souvent incomplètes pour pouvoir servir de base sérieuse à la création du dictionnaire lâri-français.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

3.2. L'ouvrage de Jean de Dieu Nsonde¹⁷³

L'ouvrage, de format A5, se présente sous la forme d'un livre de facture classique. Il comporte 192 pages. Il est subdivisé en quatre parties. La première comprend un bref résumé de la situation de la langue en République du Congo actuellement, donne quelques rappels historiques et fait mention de quelques aspects culturels. Tous ces aspects sont compris entre la page 3 et la page 36. La seconde partie occupe les pages 37 à 59. Un rappel succinct de quelques règles de grammaire y est proposé. La troisième partie comprend des éléments de conversation courante. Elle se situe des pages 61 à 74. La quatrième partie est composée de deux lexiques l'un en lâri-français, des pages 75 à 148, l'autre en français-lâri des pages 149 à 183. Le livre se termine par une courte bibliographie et par la table des matières.



Photographie n°54, Première de couverture de l'ouvrage de Jean de Dieu Nsonde.

L'ouvrage comprend au total 2058 entrées. Elles sont réparties de la façon suivante : le chapitre concernant la conversation courante contient 163 entrées, le lexique lâri-français comprend 1375 entrées, le lexique français-lâri est composé de deux parties. L'une concerne uniquement les verbes et inclue 350 entrées. L'autre ne concerne que les substantifs et possède 333 entrées. Le livre est doté d'une typographie facile à lire et à déchiffrer.

¹⁷³ Né en République du Congo, Docteur en histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur indépendant spécialisé sur les aspects précoloniaux des peuples de langue kôngo et de la diaspora. Il est professeur d'histoire et de géographie au lycée Ducharmoy de Saint Claude en Guadeloupe. Références de son ouvrage : Jean de Dieu Nsonde, *Parlons kikôngo, le lâri de Brazzaville et sa culture*, L'Harmattan, Paris, 1999, 192 p.

3.2.1. Le lexique lâri-français.

Le lexique lâri-français comprend 1375 entrées. La mise en page est classique. Elle se présente sous la forme de parties différentes. L'une est typographiée en caractère gras et présente l'item en lâri qui est la langue source, l'autre est typographiée en écriture maigre et propose la traduction en langue cible qui est le français. Un item et sa traduction sont toujours placés face à face et séparé par deux points. Le schéma numéro présente quelques statistiques qui permettent de préciser la composition de ce lexique.

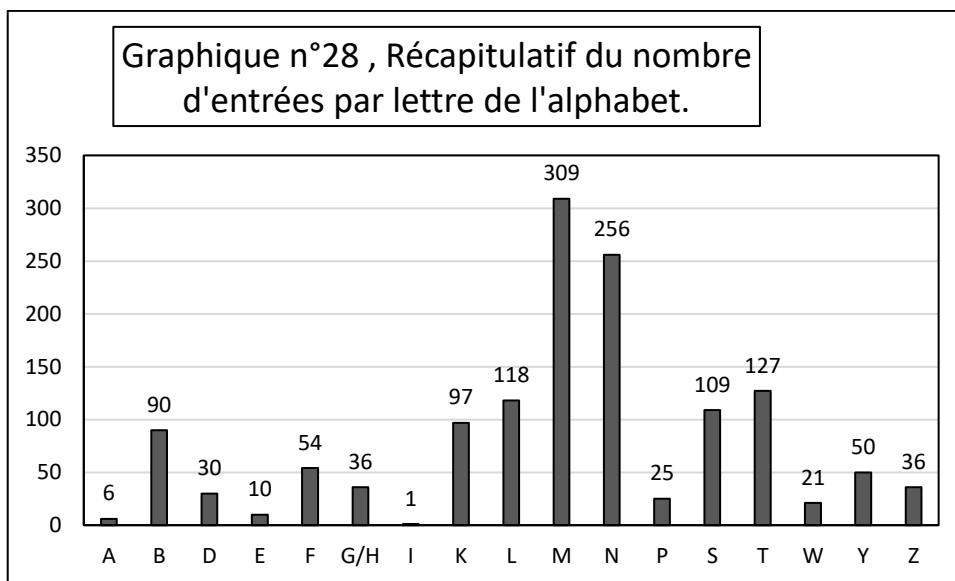


Tableau n°46, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet dans le lexique lâri-français.

Lettres	Nombre d'entrées
M	309
N	256
T	127
L	118
S	109
K	97
B	90
F	54
Y	50
G/H	36
Z	36
D	30
P	25
W	21
E	10
A	6
I	1
Total	1375

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Les lettres sont classées dans l'ordre décroissant par rapport au nombre d'entrée présentes dans le lexique.

Les constats suivants peuvent être faits. Les lettres qui incluent le plus grand nombre d'entrées sont les consonnes « M » et « N », elles représentent respectivement 22% et 19% des entrées. Viennent ensuite les lettres « T », « L », « S », « K » et « B » qui représentent respectivement 9%, 9%, 8%, 7% et 7% des entrées. La proportion de mots débutant par des voyelles est faible. Contrairement au français, Les semi-consonnes « W » et « Y » ont une grande importance car elles contiennent un nombre de mots qui n'est pas à négliger. L'absence de la lettre « V » est surprenante. Cette statistique confirme l'importance des mots débutant par une consonne.

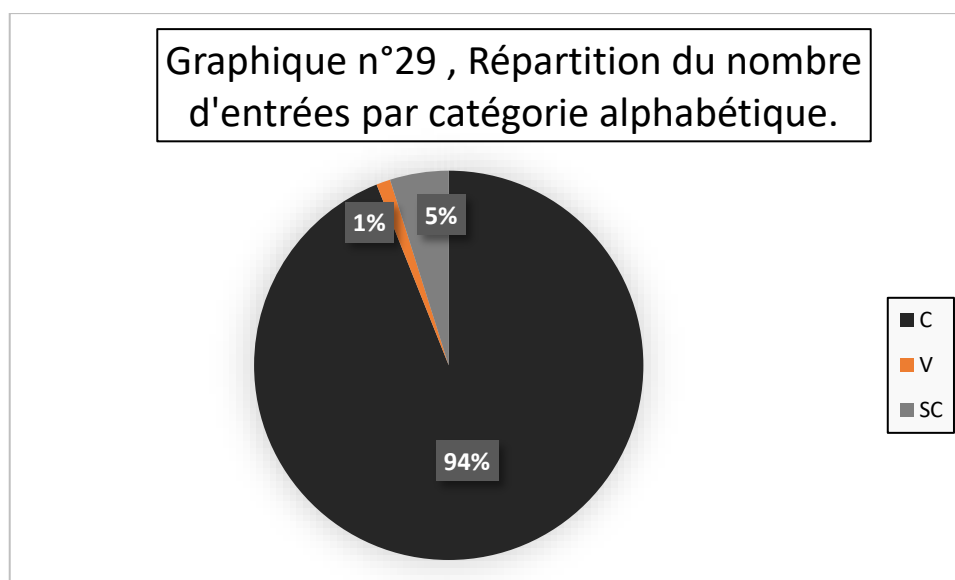


Tableau n° 47, Récapitulatif de la répartition du nombre d'entrées par catégorie alphabétique.

C	V	SC
1368	17	71

Légende : C = Consonne ; V= Voyelle ; SC= Semi-consonne.

On remarque que, dans le lexique lâri-français, le vocabulaire est principalement constitué de mot débutant par des consonnes. L'importance de la présence des consonnes dans la constitution de la nomenclature est définitivement confirmée. L'absence des consonnes « C », « H », « J », « Q », « R », « X » dans la constitution de la nomenclature est acquise. L'absence de la lettre « V » est plus surprenante. Elle peut être expliquée par les choix orthographiques opéré en lâri par les rédacteurs du Nouveau Testament en 2007 qui se différencient des choix fait pour l'orthographe en kikongo. Cet

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

aspect particulier est analysé dans le second chapitre de cette thèse. L'auteur du lexique fait des confusions entre les deux orthographe. Cette lettre est incluse dans la nomenclature définitive, elle comprend un nombre de mots important.¹⁷⁴ Les voyelles « A », « E » et les deux semi-consonnes « W » et « Y » sont comprises dans la nomenclature, les voyelles « I », « O » et « U » ne sont pas retenues dans la constitution de la nomenclature. La nomenclature du dictionnaire lâri-français comprend donc dix-sept lettres au total dont Le schéma numéro présente la liste « A », « B », « D », « E », « F », « G », « K », « L », « M », « N », « P », « S », « T », « V », « W », « Y » et « Z ».

Le Petit lexique lâri-français dévoile une présentation trop succincte. Il ne mentionne que très rarement la rubrique grammaticale complémentaire précisant la catégorie nominale des substantifs. Cela engendre des confusions qui remettent en question la présentation de tous les substantifs et rend le lexique difficilement exploitable faute de repères suffisants. Le schéma numéro présente un exemple de présentation difficilement exploitable sans enquête complémentaire. Le mot *lubu* : un moustique est présenté ainsi, sans aucune autre mention supplémentaire. L'appariement n'est pas mentionné et aucune indication ne nous permet de le trouver dans le lexique. La catégorie nominale « LU » est une catégorie complexe puisqu'elle admet quatre pluriels différents « MA », « TU », « N » et « BU » et comprend aussi des substantifs qui ne possèdent pas de pluriel. Le substantif présenté ainsi ne permet pas au lexicographe qui projette de faire un dictionnaire de proposer un article complet et cohérent. Beaucoup de questions restent non résolues et obligent le lecteur de l'ouvrage à faire des enquêtes complémentaires approfondies. Ainsi on découvre des erreurs une arachide est traduite par le mot *lunguba*. Ce terme est du kikongo. En lâri, une arachide se traduit par *nguba* et l'appariement est [N-N]. Ce lexique est utilisé en annexe comme complément.

3.2.2. Le lexique français-lâri.

Le lexique français-lâri est composé de deux parties. L'une concerne les verbes, elle comprend 350 entrées. L'autre ne concerne que les substantifs, elle possède 333 entrées. La typographie et la présentation des items est la même que celle décrite dans le lexique lâri-français.

¹⁷⁴ Voici le nombre d'entrées constatées en fonction des divers lexiques retenus. *Petit vocabulaire lari-français* d A. Filankembo : 52 entrées, *Lexique lari-français* du Père G. Schaub : 56 entrées, *Lexique lari-français* du Père V. Pourchasse : 105 entrées, *Lexique laadi* d'A. Jacquot : 153 entrées.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

La première partie du lexique ne concerne que les verbes. Elle est classée par ordre alphabétique stricte. Le schéma numéro présente quelques statistiques qui permettent de mieux appréhender la répartition par lettres de l'alphabet.

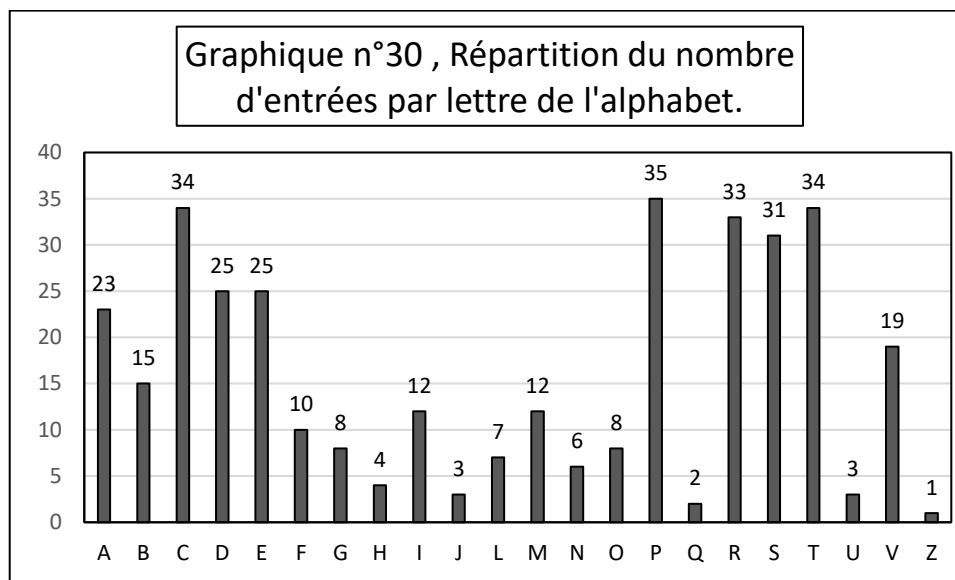


Tableau n°48, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet.

Lettres	Nombre d'entrées
A	23
B	15
C	34
D	25
E	25
F	10
G	8
H	4
I	12
J	3
L	7
M	12
N	6
O	8
P	35
Q	2
R	33
S	31
T	34
U	3
V	19
Z	1
Total	350

La première partie de ce lexique est très exploitable. L'allongement vocalique est signalé par un accent circonflexe. Cela permet d'éviter les confusions et la

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

présence d'homographes. On peut regretter l'absence de la mention des infinitifs passés et de la nature de chaque verbe.

La seconde partie du lexique ne concerne que les substantifs. Le classement est effectué par thème. On dénombre vingt-cinq thèmes différents. A l'intérieur de chaque thème les mots sont classés par ordre alphabétique.

Tableau n°49, Récapitulatif des thèmes proposés et du nombre d'entrées contenu à l'intérieur de chaque champ lexical.

Les différents thèmes	Nombre d'entrées
Eléments du ciel	16
Eléments de la terre	10
Les points cardinaux, les lieux	10
Les végétaux	11
Les plantes, l'herbe	6
Les arbres, les arbustes	1
Les plantes vivrières	18
Fruits et légumes	11
La faune	
* L'anatomie animale	16
* Les insectes	15
* Les reptiles	9
* Les oiseaux	10
* Les animaux sauvages courants	22
* Les animaux domestiques	17
* Les volailles	5
Les parties du corps	34
Organes génitaux mâles	4
Organes génitaux féminins	12
Organes internes	5
Liquides biologiques	10
Quelques maux du corps	21
Vie domestique	15
Objets courants	32
La nourriture	13
Les boissons	10
Total	333

Ce sous-chapitre est difficilement exploitable car la catégorie nominale des substantifs est rarement indiquée. Les appariements qui forment l'alternance entre le singulier et le pluriel ne sont pas explicités. Cela engendre une grande confusion. Certains substantifs sont indiqués sous leur forme graphique « singulier ». Il est impossible de savoir si ces substantifs ont un pluriel. A contrario, d'autres substantifs sont mentionnés sous leur graphie « pluriel » et il est impossible de savoir si un singulier existe pour ces mots. Il faut déjà avoir une bonne connaissance du système de classification nominale de la langue

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

pour pouvoir faire la part des choses et établir les bons appariements. Cela demande un énorme travail d'enquête.

Cet ouvrage récent est globalement utilisé comme complément. Les informations proposées sont trop lacunaires et trop imprécises pour pouvoir permettre la construction d'articles de dictionnaires. Les indications les plus intéressantes sont celle recueillies dans la première partie qui concerne l'histoire et la culture du Congo.

4. Les autres ouvrages consultés.

4.1. Le dictionnaire kikongo-français de Karl Laman.

L'objectif de cette consultation est de proposer une analyse lexicographique de l'ouvrage qui permette comprendre comment Karl Edvard Laman a construit son dictionnaire. Ce dictionnaire a été choisi car il est, aujourd'hui encore, un des ouvrages de référence pour les langues kikongo et ses dérivés. Il a paru important d'analyser la macrostructure et la microstructure de l'ouvrage pour montrer comment le rédacteur a



rédigé ses articles et la manière dont est présentée le contenu. Le contenu lui-même n'est pas analysé de façon systématique, puisque le rédacteur ne cite pas le lâri comme l'un des dialectes émanant du kikongo. Entre 1891 et 1919, date des enquêtes de terrain menées par le missionnaire, le groupement ethnique balâri est naissant et inconnu des européens.

Photographie n°55, Karl Edward Laman.

Source

https://en.wikipedia.org/wiki/Karl_Edvard_Laman#/media/File:Karl_Edvard_Laman.jpg

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

4.1.1. Analyse de la macrostructure.

Le dictionnaire de Karl Edvard Laman¹⁷⁵ contient environ soixante mille entrées. Il est le résultat du travail effectué par l'auteur sur le terrain entre 1891 et 1919 et d'une analyse des documents recueillis, menée entre 1919 et 1936, date de la parution de l'ouvrage. La rédaction de ce dictionnaire a été supervisée par Carl. Meinhof¹⁷⁶ éminent professeur de linguistique allemand. Les objectifs du rédacteur sont clairs, il les explicite dans son avant-propos.

« Le but de cet important lexique est de satisfaire à la fois aux intérêts scientifiques et pratiques ; de donner, en remontant aux radicaux, des notions en même temps fondamentales et générales sur le vocabulaire, sur les origines et sur la formation de la langue congolaise ; de donner une idée par le choix des phrases de la marche et de l'expression de la pensée du peuple ; de rendre, par l'indication des différents dialectes, le vocabulaire utilisable, non seulement pour les Européens, mais aussi pour les indigènes et les écoles des divers domaines linguistiques, de façon à préparer la formation d'une langue écrite uniforme, en vue d'œuvres littéraires ultérieures. Par ses riches possibilités d'évolution, la langue Kongo est toute désignée pour devenir la langue cultivée de l'Afrique Orientale. »

Les objectifs de ce dictionnaire sont triples. Il doit permettre d'accroître les compétences linguistiques de l'utilisateur et lui permettre de vérifier ses connaissances techniques et grammaticales. Il doit servir de passerelle entre deux mondes très différents. Il doit enfin permettre une analyse scientifique menée selon les méthodes linguistiques allemandes promues après la première guerre mondiale pour développer la langue écrite. Cet ouvrage est très influencé par l'étude comparative des langues, très à la mode à cette époque-là.

Le dictionnaire, qui totalise 1183 pages, est composé de trois tomes. Le premier inclut les lettres de A à L. Il débute par une étude phonétique des dialectes les plus importants dérivés du kikongo. Il contient également une carte linguistique qui permet de situer les dialectes traités dans le dictionnaire. Cette importante partie préliminaire fait quatre-vingt-quatorze pages. Pour différencier cette partie de la partie dictionnaire, la

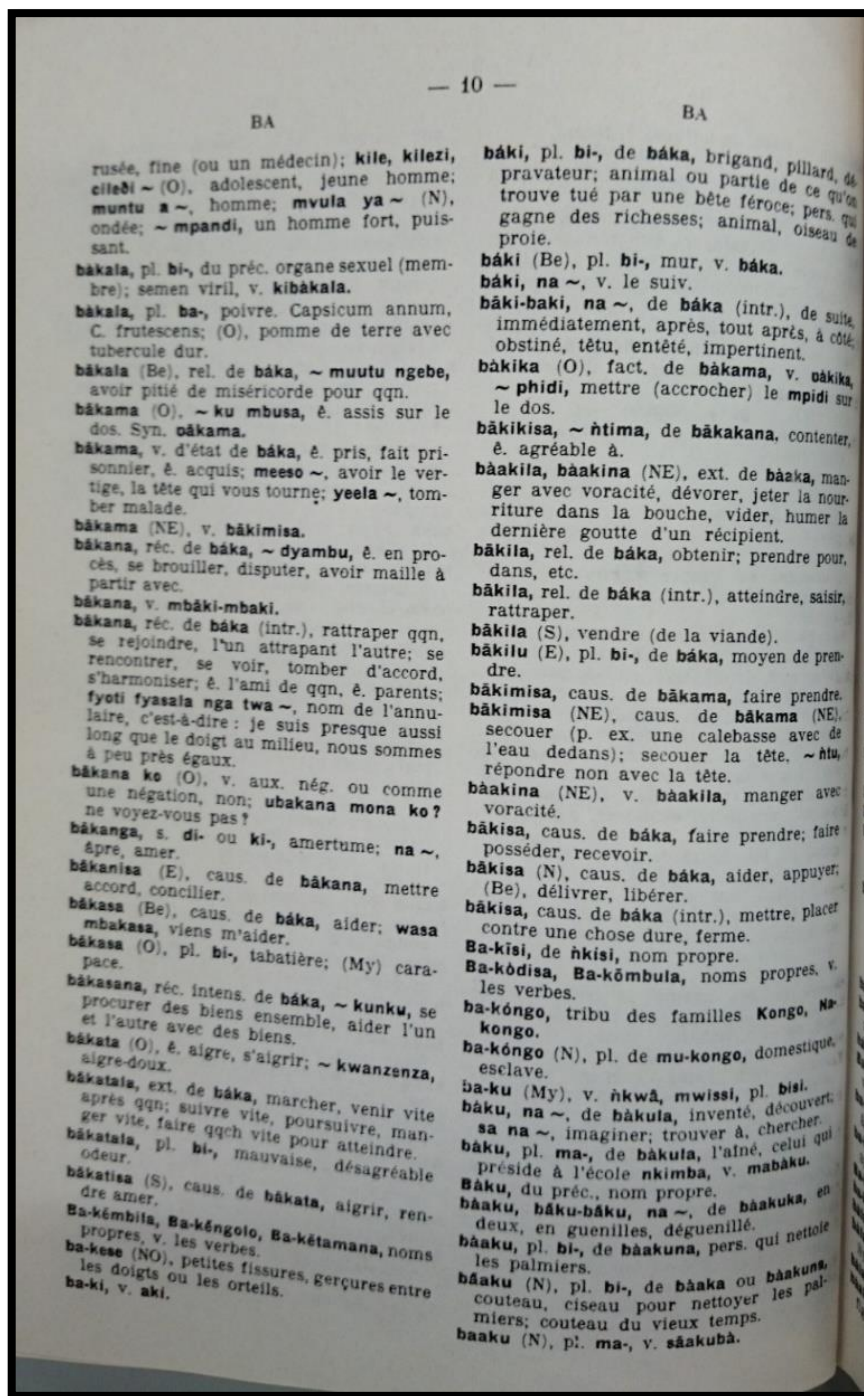
¹⁷⁵ Karl Edvard Laman (Smidjebacken 1867- Stjärnorp 1944) est un missionnaire chrétien suédois envoyé en RDC à la mission Pacte Eglise de Suède entre 1891 et 1919. Devenu linguiste et ethnologue, il écrit une grammaire du kikongo en 1912, traduit la Bible en kikongo, produit un ouvrage en collaboration avec le zoologiste Einar Lönnen « *Remarques sur certains mammifères recueillis dans les Etats indépendants du Congo* » en 1908 et publie un dictionnaire kikongo-français en 1936. Il officie surtout dans la province du Bas-Congo Il travaille surtout avec des natifs locaux pour exploiter des questionnaires d'enquêtes rédigés par ses soins. Son épouse et lui rapportent à leur retour en Suède une collection d'environ deux-milles objets archivés dans différents musées suédois. Il a reçu la médaille de la Linné Académie Royale suédoise des sciences et un doctorat honorifique de l'université d'Uppsala.

¹⁷⁶ Carl Friedrich Michael Meinhof (1857-1944), est un linguiste allemand. Il est l'un des premiers linguistes à étudier les langues africaines. Son œuvre la plus notable est le développement de la grammaire comparée des langues bantoues à partir du travail de Wilhelm Bleek. Meinhof a aussi étudié d'autres langues africaines dont notamment des groupes classifiés à l'époque comme langues kordofaniennes, bushman, khoikhoi, et hamites.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

numérotation des pages est faite en chiffres romains. La partie dictionnaire comprend 470 pages. Les pages sont numérotées en chiffres arabes. Le premier tome totalise donc 560 pages, si l'on additionne le tout. Le second tome se divise en deux parties formant chacune un livre. La première partie inclut les lettres M et N. Elle va de à la page 471 à la page 838. Elle totalise 367 pages. La seconde partie couvre la fin de l'alphabet de la lettre O à la lettre Z. Elle débute à la page 839 finit à la page 1183. Elle regroupe donc 344 pages.

Les premières et quatrième de couverture sont peu attractifs au regard. L'analyse de l'aspect extérieur de la macrostructure montre une volonté de proposer au lecteur le plus de vocabulaire possible traduit. Il n'y a pas réellement d'objectif commerciaux dans la rédaction de l'ouvrage. Le dictionnaire est tourné vers la science et s'adresse d'abord à des scientifiques et des personnes rompues à l'usage d'un dictionnaire. Le souci de l'auteur est lexicographique. Il cherche à recueillir le plus de mots possibles pour proposer aux lecteurs un panorama aussi complet que possible de la langue et de ses dialectes. La présentation générale est sobre. La pagination du dictionnaire est classique. Le vocabulaire est présenté sur deux colonnes par page comme l'illustre la photographie proposée ci-dessous. Les pages sont rédigées recto-verso et un ordre alphabétique stricte est respecté. Les différents articles se succèdent sans interruption sur une page. Le mot vedette est présenté en premier typographié en gras et en minuscule avec une taille de police de caractère qui ne doit pas dépasser le dix. Le contenu des articles est écrit en maigre avec la même police et la même taille que celle du mot vedette.



Photographie n°56, Page 10 du dictionnaire kikongo-français de Karl E. Laman.

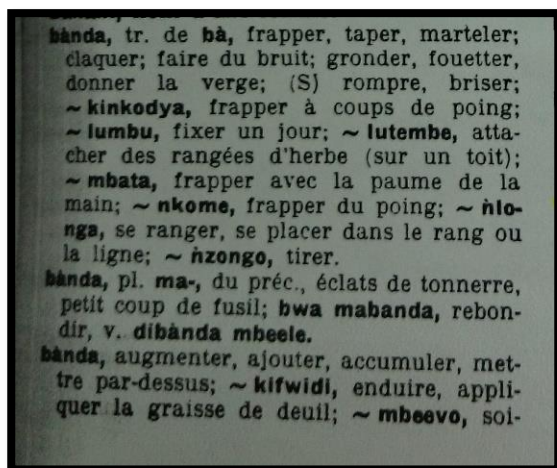
La plus grande difficulté de lecture ne réside pas dans la manière dont sont construits les articles, ce point est développé dans l'analyse de la microstructure, il provient du choix fait par l'auteur de la marque des différentes classes tonales. Il distingue quatre classes tonales différentes. Chacune est signalée par une accentuation différente. En première position, on trouve la classe grave de mélodie montante, notées (à), en second on trouve la classe aiguë double de mélodie descendante notée (ä), troisièmement, on trouve la

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

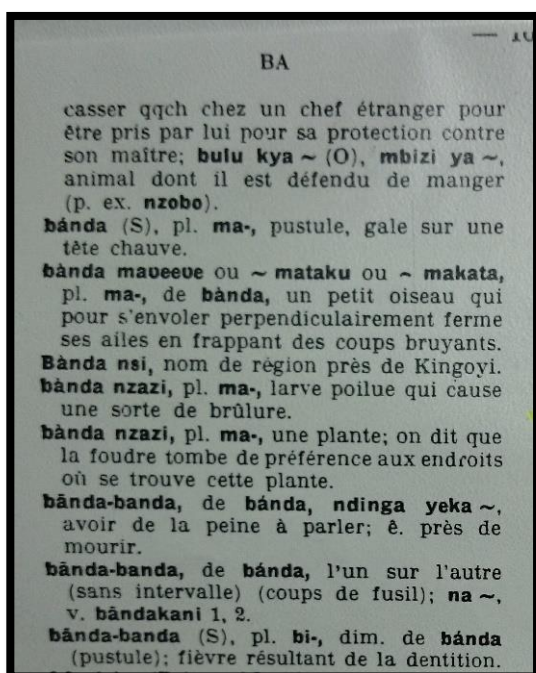
classe aigüe de mélodie descendante notée (á), enfin, on trouve la classe (aigüe) moyen de mélodie uniforme, notée (ā). Malheureusement, la taille relativement petite de la police de caractère choisie rend la typographie peu claire et peu lisible dans certains cas. Les indications tonales des mots vedettes se confondent. La lecture d'une page est rendue difficile car la différence typographique entre les mots compris dans la classe aigüe double de mélodie descendante et la classe (aigüe) moyen de mélodie uniforme est trop ténue. Cela rend difficile la compréhension de certaines traductions car les mots vedettes se confondent graphiquement et les indications concernant les verbes dérivés deviennent floues. Cette particularité impacte la lecture globale de la macrostructure sur une page.

Le schéma numéro présente un exemple concret illustré par les photographies proposées ci-dessous. Une seule graphie est illustrée ici, *banda*. Les trois articles de la première photographie sont situés à la fin de la première colonne de la page quinze. La seconde photographie illustre la totalité de la seconde colonne de la page quinze. La troisième photographie décrit le début de la première colonne de la page seize. Dix-neuf entrées sont consacrées exclusivement au mot *banda* seul. Elles couvrent la page quinze et un article de la page seize. Quatre articles mentionnent des expressions contenant le mot *banda* en première position. Trois articles mentionnent des mots composés avec inclus le mot *banda*. Cette seule graphie *banda* totalise donc vingt-six entrées. Les six premières entrées concernent la classe grave de mélodie montante. On y trouve deux verbes et quatre substantifs. Les quatre substantifs recensés forment tous le même appariement [DI-MA]. Ce fait est impossible. Si l'on exclue le mot *banda* provenant du (NE) qui est considéré comme une particularité dialectale, les trois autres substantifs posent un problème. En kikongo comme en lâri toutes les voyelles sont normalement accentuées, or Karl Laman ne mentionne l'accentuation que de la première voyelle des mots, il ne mentionne pas les autres accentuations. Dans ce cas précis cette information serait très utile pour savoir si le mot est polysémique ou s'il s'agit bien de deux mots différents par les tons employés. Ce procédé de transcription, crée un doute chez l'utilisateur au lieu de lui proposer des réponses claires et des solutions concrètes aux questions qu'il est susceptible de se poser. Il ne permet pas à l'utilisateur d'accroître ses compétences linguistiques totalement, il laisse planer un doute qui va poursuivre le lecteur qui ne peut aller au bout de sa recherche.

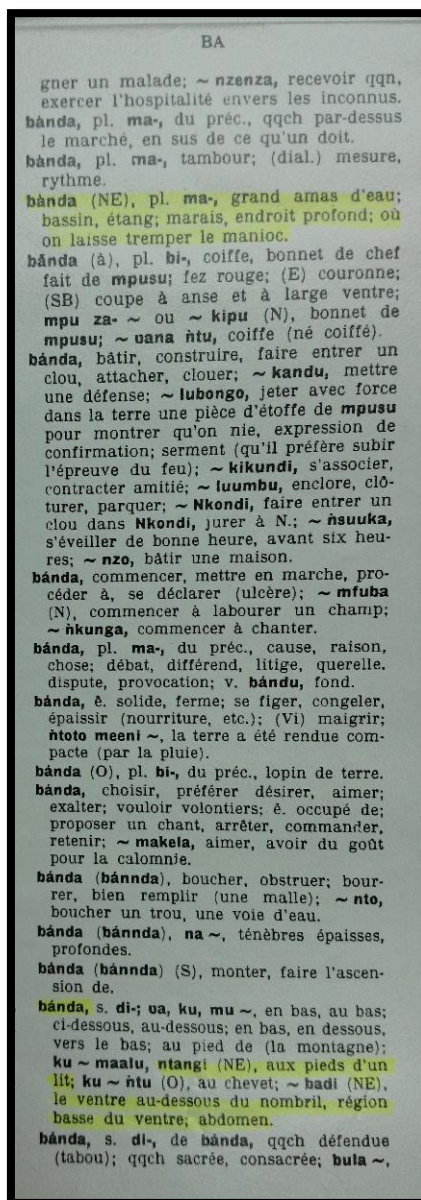
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Photographie n°57, p.15.



Photographie n°59, p.16.



Photographie n°58, p.15.

Les douze entrées suivantes concernent classe (aigüe) moyen de mélodie uniforme. On dénombre ici cinq verbes, un adjectif, deux substantifs. Viennent ensuite les expressions et les mots composés. Les mêmes problèmes que ceux évoqués précédemment se répètent ici avec les verbes et les deux substantifs tous deux proposant l'appariement [DI-MA]. Transparaît ici un problème d'organisation. On a l'impression que l'auteur a placé ses articles les uns derrière les autres avec chacun d'entre eux la volonté de donner au lecteur un maximum d'information. Mais malheureusement, il oublie de poser des jalons clairs pour que le lecteur, qui n'est pas forcément aussi avancé que lui dans sa compréhension du kikongo, puisse se repérer aisément. Il crée ainsi le doute au lieu de proposer des certitudes. Il ne permet pas au lecteur de poursuivre son activité. Les deux

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

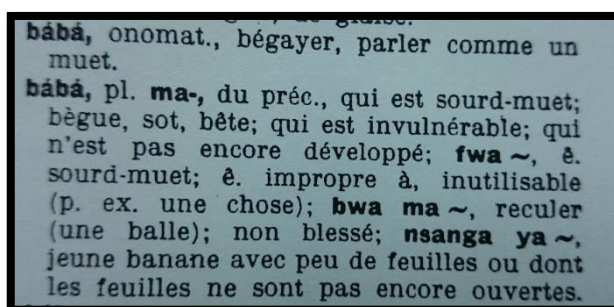
premiers objectifs qui sont de satisfaire aux intérêts scientifiques et pratiques et de donner des notions fondamentales et générales sur le vocabulaire ne peuvent être atteints. La composition et l'organisation générale d'une page n'est pas assez affinée, pas assez claire et la recherche d'information devient un véritable obstacle pour l'utilisateur. La macrostructure ne répond pas aux attentes que le lecteur est en droit d'attendre du dictionnaire. Ces attentes sont analysées dans la seconde partie de ce chapitre.

4.1.2. Analyse de la microstructure.

Avant de pouvoir comprendre l'organisation globale d'une page, il est nécessaire de s'intéresser à la composition de chaque article. Une analyse de la microstructure permet de décomposer avec précision le contenu des articles. Elle aide aussi à mieux appréhender les articulations qui permettent à l'information de circuler et dissèque l'organisation interne de chacun d'entre eux. Toutes les informations contenues dans un article se décomposent en rubrique. Chaque rubrique apporte une information supplémentaire qui permet, en théorie, au lecteur, de posséder une connaissance plus approfondie du mot, de son utilisation et de sa traduction.

Une première analyse de la microstructure montre une certaine rigueur dans la construction des articles. Pour mieux comprendre le fonctionnement d'un article, une séparation a été faite entre les articles concernant les substantifs, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les autres mots. Ainsi ont pu mieux se rendre compte de ce qui est commun à tous les articles et de ce qui change en fonction de la catégorie grammaticale d'un mot.

Nous allons, dans un premier temps, analyser des articles contenant des substantifs. L'article présenté, dans la photographie reproduite ci-dessous, comprend huit lignes au total.

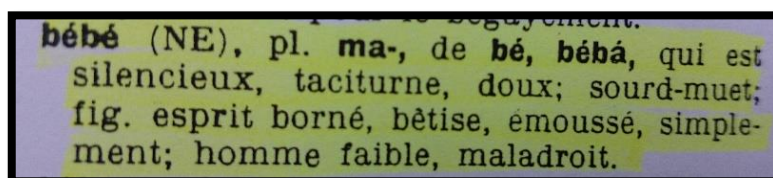


Photographie n°60, Article *bábá*, extrait de la page 5 du dictionnaire de Karl E. Laman.

La première ligne comprend trois rubriques différentes. Elles sont placées à la suite du mot vedette et séparées chacune par une virgule typographiée en caractère gras. La première rubrique concerne la catégorie grammaticale. Est mentionné ici,

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

le pluriel du mot. Cela permet ainsi de construire l'appariement adéquat pour les accords au singulier et au pluriel au niveau sémantique. Cela permet aussi de définir la nature grammaticale du mot. En kikongo comme en lâri, seul, un substantif peut avoir cette caractéristique. La seconde rubrique mentionne l'étymologie du mot. Dans le cas présent, l'origine du mot renvoi à l'article précédent dans le dictionnaire. La troisième rubrique mentionne les différentes traductions du mot en français. Chaque rubrique est séparée par une virgule. Dans la troisième rubrique, chaque sous-partie, qui correspond à un sens de traduction est séparée par un point-virgule pour éviter les confusions. Cette troisième rubrique se prolonge sur deux lignes supplémentaires. La quatrième et dernière rubrique occupe les lignes numérotées de trois à huit. Cela correspond à la fin de l'article. Elle décrit un certain nombre d'expressions contenant le substantif décrit dans le mot vedette. Chaque expression est notée en gras. La typographie est la même que celle du mot vedette. Une expression est séparée de la traduction en français par une virgule. La traduction est écrite avec des caractères typographiques en maigre. Chaque sous-partie correspondant à une expression différente est séparée d'une autre par un point-virgule, comme dans la troisième rubrique. Cet article a une construction claire et précise. Chaque rubrique est bien définie et bien délimitée par la ponctuation. Le changement de typographie entre l'écriture en gras et celle en maigre met en exergue les mots écrits en kikongo et permet au lecteur de les repérer facilement. Le mot-vedette est bien repérable par rapport au reste de l'article grâce au petit décalage adopté dans le paragraphe explicatif, dès la seconde ligne de l'article. L'économie typographique est partout. Ainsi, dans la rubrique expression, le mot vedette n'est pas répété, mais remplacé par un signe typographique particulier qui permet de ne pas alourdir et de ne pas allonger l'ensemble de l'article. Dans la rubrique traduction, le verbe être est remplacé par un signe typographique « ê ». Dans cet article, tout est pensé pour être efficace, économique, confortable et clair, pour le lecteur.

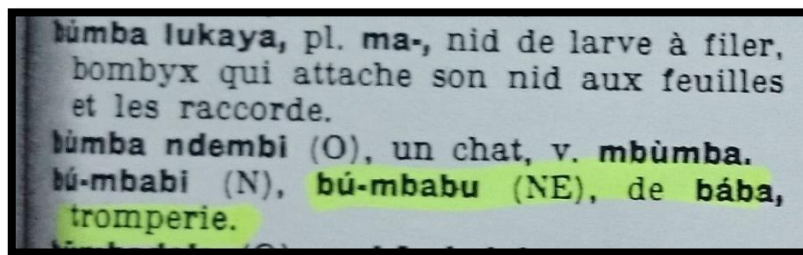


Photographie n°61, Article *bébé*, extrait de la page 25 du dictionnaire de Karl E. Laman.

L'organisation des articles présentés sur la photo proposée ci-dessous est la même que celle citée précédemment. Deux différences sont à notées. Premièrement, l'ajout d'une rubrique, celle de la région d'origine du mot avec la mention

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

(NE), nord-est permettant de situer le groupe ethnique qui emploie ce vocabulaire sur la carte, et l'absence d'expressions contenant le mot cité.



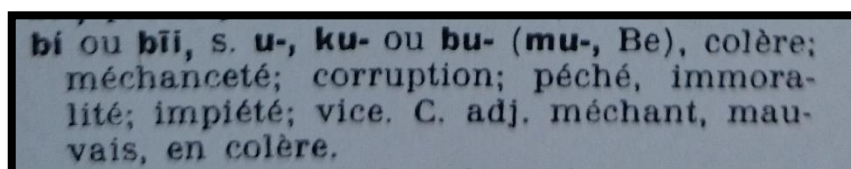
Photographie n°62, Extrait de la page 71 du dictionnaire de Karl E. Laman.

L'intérêt des trois articles présentés cette la photo réside dans les détails qui permettent de guider le lecteur. La présentation globale ne prête pas à confusion. La séparation entre les trois articles est clairement indiquée par le point à la fin de chacun d'entre eux. La présentation est conforme à ce qui a été décrit dans les deux paragraphes qui précèdent. Toutefois, cette présentation permet de faire encore quelques remarques. Le premier article présente un nom composé contenant deux mots. D'après les indications du rédacteur, les deux substantifs s'accordent au pluriel. La traduction est de type encyclopédique, ce type de nid de larve étant inconnu en Europe, cette explication est la bienvenue. Le second article est succin dans sa présentation, mais propose un renvoi, placé à la suite de la traduction, en fin d'article et signalé par le sigle « v. ». Ce renvoi permet un complément d'information à celui qui souhaite avoir de plus amples informations sur le sujet. Le troisième article propose deux mots vedettes provenant de deux régions différentes pour une seule traduction. Ce type de présentation permet une économie typographique et un gain de place. Cela n'alourdi pas la présentation de l'article. En revanche la mention de l'appariement n'est pas précisée. Un problème se pose ici. Il s'agit vraisemblablement d'un substantif qui n'a pas de pluriel mais aucune indication ne va dans ce sens. Il faut donc enquêter pour en savoir plus sur le sujet. La présentation typographique du mot-vedette est particulière, un tiret sépare la mention de la classification nominale de celle de la racine du mot. Cette présentation prête à confusion. Il est possible de croire que le substantif s'écrit en deux parties alors qu'il n'en est rien.

L'analyse des articles contenant des substantifs permet de mettre l'accent sur un certain nombre de faits concernant l'organisation d'un article de dictionnaire. Premièrement, le mot vedette doit être visible et son orthographe doit être claire et définie. Il doit se détacher par sa typographie du reste de l'article pour être immédiatement visible

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

par le lecteur. Deuxièmement, les rubriques doivent être bien séparées les unes des autres par un signe particulier. Il en est de même avec les sous-rubriques. Troisièmement, les rubriques proposées dans les différents articles traitant des substantifs sont : la mention de l'appariement, l'étymologie, la localisation géographique de l'ethnie qui utilise l'une de ces langues, la traduction suivie de toute explication qui permet d'éclairer le lecteur, la mention d'expressions permettant de préciser les contextes d'utilisation d'un mot. Un article doit suivre une logique précise. Cette logique est le résultat des choix fait par le lexicographe au moment de la rédaction de l'ouvrage. Cette logique doit être maintenue du début à la fin de l'ouvrage. Le non-respect de ce fait entraîne des difficultés pour le lecteur qui peut se retrouver perdu. Le schéma numéro présente un exemple illustré avec la photographie de l'article qui définit le mot *bi*.



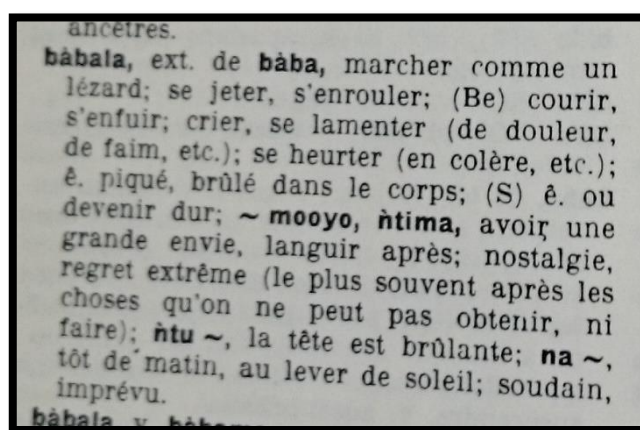
Photographie n°63, Article *bí*, extrait de la page 34 du dictionnaire de Karl E. Laman.

Le mot *bi* couvre deux catégories grammaticales différentes, les substantifs et les adjectifs qualificatifs. Il fait partie de la liste fermée des dix-neuf adjectifs qualificatifs répertoriés en kikongo. L'article décrit comprend quatre lignes. La première mentionne le mot-vedette. On constate ici, que deux orthographes différentes sont proposées. A la suite du mot vedette on trouve la nature grammaticale du mot, « s » pour substantif. A la suite de cette mention, toujours sur la première ligne, est proposée une succession de quatre préfixes représentant des catégories nominales. Seul le dernier de ces préfixes possède une mention géographique de localisation. Cette mention des catégories nominales est incompréhensible, on ne sait pas pourquoi cette mention est faite à cet endroit, ni à quoi elle se rattache. Aucun indice n'est laissé dans l'article. Cette mention est suivie, de la première à la troisième ligne, des différentes traductions. Mais, un nouveau problème apparaît dans la construction de l'article et une question se pose, comment interpréter ces traductions. Comment rattacher les préfixes cités précédemment aux traductions proposées à la suite. Le lecteur est complètement perdu. Il ne peut savoir si les traductions se rapportent toutes au mot-vedette ou si certaines parmi elles se rapportent aux préfixes. Il n'y a aucune possibilité, pour le lecteur, de trouver une réponse car il n'y a pas d'indices suffisant pour le guider. L'utilisateur est frustré dans sa recherche. A ce stade de lecture, l'article devient

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

incompréhensible. La seconde catégorie grammaticale, celle de l'adjectif, est citée à la moitié de la troisième ligne et se poursuit sur la dernière ligne. Un autre problème transparaît ici. Karl Laman ne rappelle pas au lecteur qu'un adjectif qualificatif s'accorde avec le substantif qu'il qualifie. Ce mot est donc susceptible de changer de préfixe en fonction de l'accord qui doit être fait. Si l'on se réfère au classement par ordre alphabétique, le mot est donc susceptible de se retrouver un certain nombre de fois dans le dictionnaire. Le lexicographe doit effectivement faire un choix de présentation afin de ne pas alourdir son ouvrage. Mais, il faut que ce choix soit expliqué, pour que le lecteur possède les clés de décryptage de l'article. Le mot « *bi* », présenté dans cet article de dictionnaire, n'est représenté que par sa racine et non son dans son intégralité. Dans la présentation proposée, la mention de la catégorie nominale est omise. L'utilisateur n'a aucun moyen de savoir qu'il y a eu un changement. Il ne peut que tourner dans le vide concernant sa recherche. Il ne sait pas qu'il doit rajouter un préfixe à la racine décrite dans le mot-vedette et qu'il ne peut pas trouver le mot écrit sous cette simple forme dans un texte. Cet article n'est pas bien construit puisqu'il ne permet pas au lecteur de faire une recherche satisfaisante susceptible de répondre à ses questions. On constate donc ici qu'il y a une faille concernant le guidage de l'utilisateur et la logique qui se rapporte à la construction de l'article.

Analysons maintenant quelques articles contenant des verbes. Sur la photo ci-dessous proposée, l'article décrit le verbe *bábala*. Il comprend douze lignes

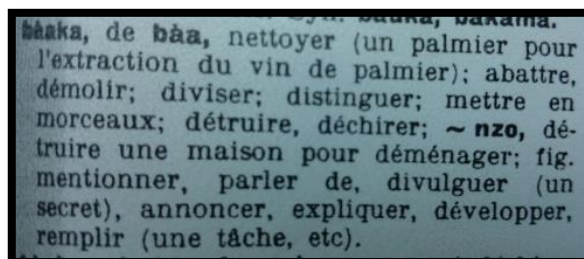


Photographie n°64, Article *bábala*, extrait de la page 6 du dictionnaire de Karl E. Laman.

La présentation adoptée ne change pas par rapport à ce qui a été décrit précédemment. On retrouve dans la rubrique catégorie grammaticale les sous-rubriques correspondant à la nature de la dérivation verbale et à l'étymologie mêlée, suivi de la rubrique traduction, qui se prolonge sur les quatre lignes suivantes. La suite de l'article

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

est consacrée à la présentation d'expressions diverses contenant le mot-vedette. La rubrique catégorie grammaticale comprend la mention de la dérivation verbale et la mention du verbe d'origine mais ne mentionne pas la nature grammaticale du mot proprement dite. Il s'agit d'un verbe.



Photographie n°65, Article *b̃aka* extrait de la page 9 du dictionnaire de Karl E. Laman.

La photographie présentée ci-dessus permet de mettre l'accent sur la graphie utilisée pour noter l'allongement vocalique dans le mot-vedette. Celle-ci est indiquée par le doublement de la voyelle. Un certain nombre d'homographes sont ainsi évités. Cette mention est importante car elle concerne un nombre considérable de mots. Une sous-rubrique spéciale dans la rubrique traduction est ajoutée. Elle indique une utilisation possible du verbe au sens figuré. Cette mention apporte une information complémentaire qui permet de bien guider le lecteur pour effectuer une opération de décodage ou d'encodage. Néanmoins, cet article, qui contient huit lignes au total, présente une organisation déroutante et peu logique dans les cinq dernières lignes. Le rédacteur du dictionnaire fait le choix de séparer en deux la rubrique traduction avec des sous-rubriques qui ne se suivent pas. Il intercale, entre les deux sous-rubriques qui concernent la traduction du mot-vedette, une autre rubrique qui est celle mentionnant une expression utilisant le mot-vedette. Le lecteur peut se perdre car la logique de l'organisation de la microstructure est altérée.

L'analyse de l'organisation de la microstructure des articles de ce dictionnaire montre que pour construire un article qui puisse répondre aux questions que peuvent se poser les utilisateurs, il faut avoir une connaissance très approfondie de la structure grammaticale de la langue source et de son vocabulaire et trouver une logique d'organisation. Il faut adapter le contenu des articles à la morphologie de la langue source et à la place que dont on dispose pour leur rédaction. Chaque rubrique doit avoir une fonction bien précise et une place bien déterminée à l'intérieur de l'article pour permettre au lecteur de se repérer vite et de recueillir un maximum d'informations. Le lexicographe doit donc être clair par rapport nombre de rubriques retenues, à la place qu'elles occupent dans l'article

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

et à leurs fonctions. Chaque rubrique doit apporter une information supplémentaire au lecteur. Il ne doit pas y avoir de redondance. Le premier souci du lexicographe est de guider le lecteur dans sa recherche. Pour mener à bien sa mission, il doit poser les bonnes balises pour permettre à l'utilisateur de progresser dans sa quête et de ne jamais se lasser. Les balises sont représentées par les rubriques et les sous-rubriques.

En conclusion, on a l'impression que le rédacteur du dictionnaire a construit son œuvre article par article sans se soucier réellement de l'architecture globale de celui-ci. Ainsi on trouve beaucoup de mots cités deux fois, au singulier et au pluriel. Le dictionnaire en est alourdi. La logique de construction d'un article n'est pas toujours très claire. Cela peut induire le lecteur en erreur. On peut en conclure que tous les choix opérés doivent être expliqués au lecteur sans aucune ambiguïté et respectés d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Toute transgression du code adopté au départ par le lexicographe se traduit par une perte de repères du lecteur qui éprouve alors les plus grandes difficultés à mener à bien sa recherche. La construction de la macrostructure et de la microstructure doit donc prendre en compte dès le départ les spécificités de la langue source. Il est aussi très important d'avoir réfléchi au public ciblé et aux objectifs que l'on veut assigner au dictionnaire.

4.2. *Le dictionnaire kikongo et kituba-français de Pierre Swartenbroeckx.*

L'objectif de cette partie est de mener une analyse de la structure générale du dictionnaire pour comprendre la manière dont il a été conçu et pour pouvoir retenir ce qui nous semble intéressant dans la démarche retenue et proposer des améliorations pour les points qui nous semblent insuffisamment expliqués. Le rédacteur, chercheur du Centre d'étude ethnologique Bandundu (CEEBA)¹⁷⁷ en RDC, propose une étude de vocabulaire comparé des langages Kongo traditionnels et véhiculaires. Ce dictionnaire est une reprise, une modernisation et un complément au travail réalisé par Karl Edvard Laman. Un soin particulier est apporté au lâri, dialecte inconnu du dictionnaire de Karl E. Laman. Un découpage géographique des différents dialectes est proposé, accompagné d'une carte de géographie qui permet au lecteur de situer les différents parlés. Pierre Swartenbroeckx est un spécialiste des langues kongo parlées en RDC.

4.2.1. Analyse de la macrostructure.

Le dictionnaire, édité en 1973, à Bandundu, ne possède qu'un seul volume de 815 pages au total. Pour distinguer la partie introductive de la partie dictionnaire,

¹⁷⁷ CEEBA : Centre d'Etudes Ethnologiques de Bandoundu.

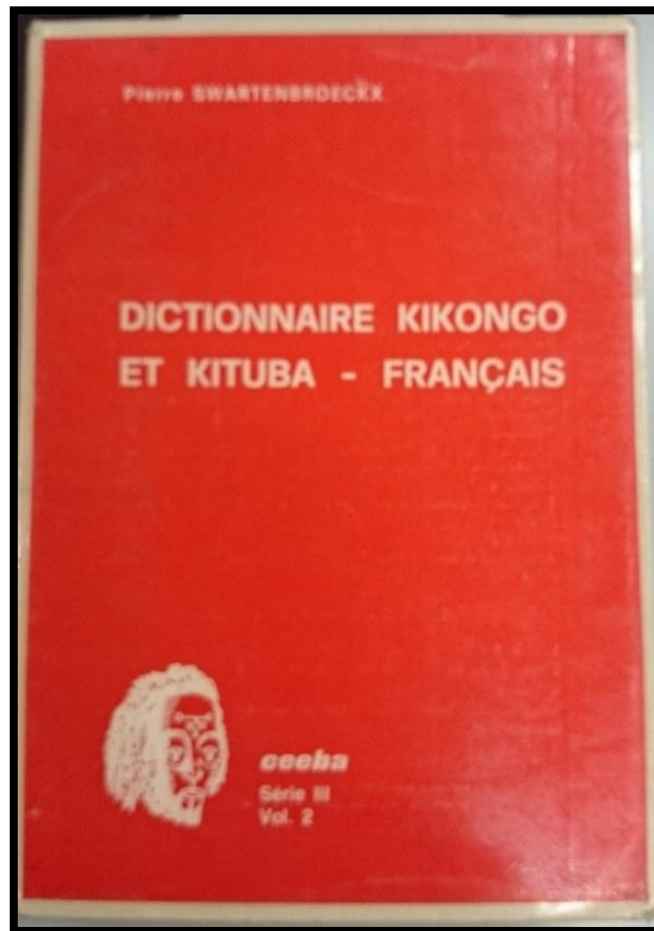
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

l'auteur a choisi de différencier la numérotation des pages comme son prédécesseur Karl E. Laman. Les quinze premières pages sont donc numérotées en chiffre romain. L'introduction comprend quatre parties différentes, la première suit l'introduction et fait mention d'une distinction typographique qui est expliquée dans la suite de ce paragraphe. Cette partie comprend les pages IV et VI. La seconde fait référence à la situation géographique des différents parlars, elle inclut les pages IV à VI. La troisième propose une méthode pour employer ce vocabulaire et occupe une partie de la page VIII. La quatrième explique la fonction des accents toniques et des tonalités et la façon dont ils sont notés, elle comprend les pages VIII à X. Une numérotation des préfixes nominaux est expliquée pages XI et XII, et une table des abréviations est proposée de la page XIII à la page XV.

La partie dictionnaire, qui concerne le reste de l'ouvrage, est numérotée en chiffre arabe. Elle totalise 800 pages. Toutes les pages sont écrites recto-verso. Chaque page est séparée en deux colonnes distinctes. Le classement par ordre alphabétique stricte est adopté pour la rédaction de la nomenclature. Les mots-vedettes sont écrits en gras. Le rédacteur du dictionnaire opère une distinction typographique concernant l'origine des mots à l'intérieur de la nomenclature. « Les caractères gras droits, ou le sigle Kg. sont réservés au Kikongo correct, y compris le vocabulaire que lui emprunte le Kituba, et dont l'emploi est proportionné à la culture des usagers. L'italique gras, ou le sigle Kw. (Kikwango) indiquent les mots hybrides de source étrangère ou incertaine. »¹⁷⁸ Les articles sont rédigés avec des caractères maigres. Le mot-vedette est immédiatement repérable grâce au petit décalage adopté dans la rédaction d'un article dès la seconde ligne et à la différence typographique. Les articles se succèdent sur les deux colonnes sans séparation supplémentaire. L'entête de page indique à gauche le premier mot que l'on peut trouver sur une page et à droite, le dernier. Cette mention permet une recherche plus rapide. Au centre de l'entête, le numéro de chaque page est indiqué.

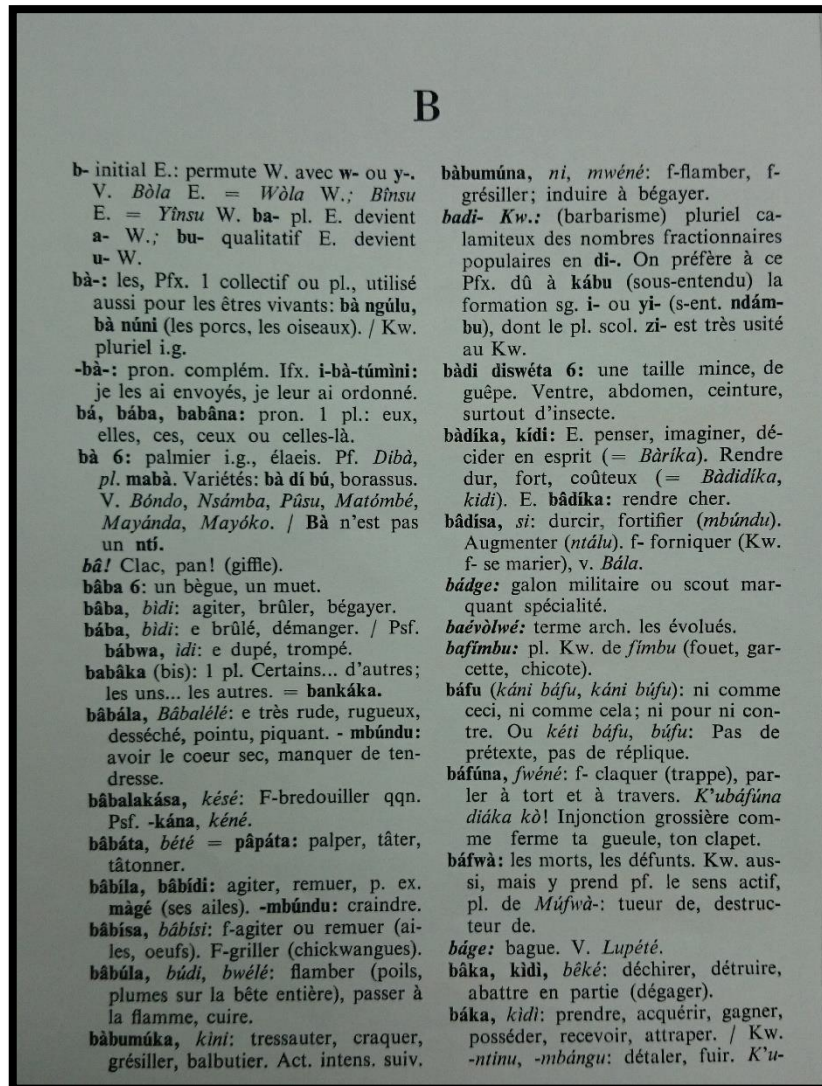
¹⁷⁸ *Dictionnaire kikongo et kituba-français*, p. V.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Photographie n°66, Première de couverture du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.

Une photographie de la première page de la lettre « B », présentée ci-dessous, montre la manière dont sont organisés les articles. La taille de la police est de 12, ce qui donne un certain confort de lecture. Les lettrines sont simples.



Photographie n°67, Page 4 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.

4.2.2. Analyse de la microstructure.

Une analyse globale de la microstructure montre une grande rigueur dans la construction des articles. Comme pour le dictionnaire de Karl E. Laman, une distinction est faite entre les articles qui concernent les substantifs, ceux qui concernent des verbes et les articles qui concernent les autres catégories grammaticales.

La photographie proposée ci-dessous présente l'exemple d'un article décrivant un substantif.

bèka 6: crime, faute, oubli, interruption, inachèvement (aussi adj., adv.).
Personne querelleuse: *kwéla mabéka*, épouser une incapable. *Nàta mabèka*: ê reconnu coupable. S. Pan d'habit.
/ 5: poêle ou tôle à rôtir. Tesson.

Photographie n°68,
Article *bèka*,
extrait de la page
12 du dictionnaire
de Pierre
Swartenbroeckx.

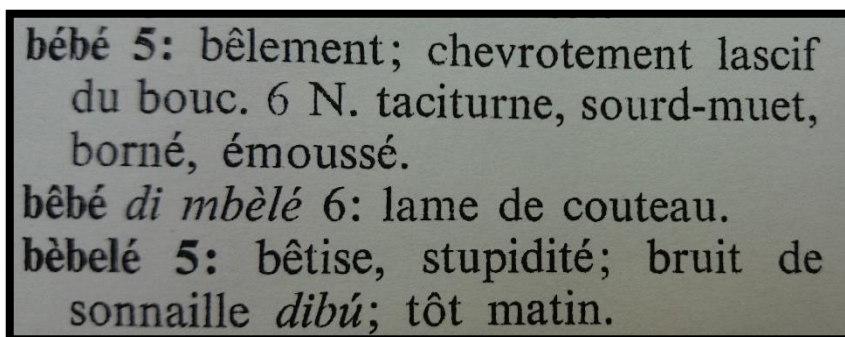
Cet article comporte six lignes au total. Le mot-vedette est facilement repérable car il est écrit en gras. Il est suivi d'un chiffre, lui aussi typographié en gras, qui indique l'appariement auquel le substantif appartient. Le numéro 6 correspond à l'appariement [DI-MA]. Cette mention est suivie de deux points. Cette précision typographique marque la frontière avec la rubrique suivante qui est celle de la traduction et qui occupe la première et une partie de la seconde ligne. La fin de la seconde ligne et le début de la troisième sont occupés par une rubrique mentionnant un adjectif et un adverbe. La délimitation de cette rubrique pose question car elle se termine par le signe « : » et non par un point. L'interprétation de la troisième ligne prête alors à confusion. La rubrique suivante, qui occupe la fin de la troisième, la quatrième et une partie de la cinquième ligne est consacrée à la mention des expressions contenant le mot-vedette. Cette rubrique se termine également par un point. La rubrique suivante précise une traduction particulière d'un dialecte le *kindibu* qui chevauche la frontière RDC/Angola vers la ville de Matadi. Elle occupe la fin de la cinquième ligne. Un slash débute la dernière rubrique. Elle fait mention d'un substantif qui est un homographe, qui a un appariement, numéroté 5, qui correspond à [KI-BI] et une traduction différente. Cet article comprend au total six rubriques à la suite du mot-vedette, la catégorie grammaticale, la traduction, la mention d'un adjectif, la mention d'expressions contenant le mot-vedette, la mention d'une particularité dialectale, et la mention d'un homographe.

Cet article est complexe dans sa construction. Le rédacteur n'a pas séparé le mot-vedette et la mention de la catégorie grammaticale (mentionnée sous forme de chiffre) par une typographie différenciée. Le rédacteur du dictionnaire mentionne les appariements sous forme de code chiffre expliqué, comme nous l'avons souligné plus haut, aux pages XI et XII de l'introduction. Ce parti pris est le même que celui d'André Jacquot dans son lexique. Cette manière de procéder entraîne un problème de guidage du lecteur. Celui-ci doit constamment se référer au tableau pour trouver à quelle catégorie nominale renvoi le chiffre mentionné. C'est une perte de temps pour lui et une manipulation complexe. Cette façon de procéder est lourde pour un ouvrage amené à être lu de façon discontinue.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

L'information cherchée n'est pas immédiatement disponible. Un effort est demandé au lecteur pour trouver ce qu'il cherche. Ce procédé risque de le décourager et de lui faire interrompre sa recherche, or, le but recherché, est de faciliter la recherche. Cette façon de procéder doit être améliorée pour le confort du lecteur. La parenthèse qui se situe à la fin de la seconde rubrique pose de nombreuses questions. La rubrique traduction n'est pas facile à lire, car la ponctuation est curieusement utilisée. Il faut au lecteur un petit temps d'adaptation pour comprendre que l'expression « personne querelleuse » ne fait pas partie de la seconde rubrique. La dernière rubrique qui mentionne un homographe est discutable. Cette façon de procéder permet de faire des économies. Mais là encore le lecteur a besoin d'un petit temps d'adaptation pour comprendre qu'il est question d'un mot homographe, différent du mot vedette initial. La différence vient de l'appariement et de la traduction. La dernière rubrique pourrait faire l'objet d'un nouvel article *bèka*.

On peut en conclure que le guidage du lecteur à l'intérieur de l'article manque de rigueur et de logique. La ponctuation qui sépare les rubriques, et qui est le premier jalon que le lecteur perçoit n'est pas utilisée de façon judicieuse. Les solutions proposées ne sont pas toujours claires et manquent d'efficacité dans la recherche d'informations. Le lecteur est susceptible de se lasser, de ne pas tout comprendre, d'abandonner sa recherche, ou de se méprendre sur le sens de certaines informations. Une réflexion doit être menée sur l'organisation d'un article et son contenu pour permettre au lecteur de trouver ce qu'il est venu chercher, une réponse à une question qu'il se pose dans un délai bref.



bébé 5: bêlement; chevrottement lascif
du bouc. 6 N. taciturne, sourd-muet,
borné, émoussé.
bêbé di mbèlé 6: lame de couteau.
bèbelé 5: bêtise, stupidité; bruit de
sonnaille *dibú*; tôt matin.

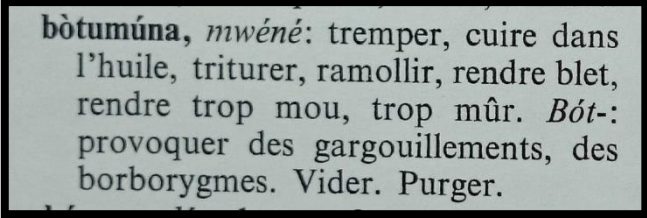
Photographie n°69, Extrait de la page 12 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.

La photographie proposée ci-dessus permet de comprendre le point de vue adopté par l'auteur concernant les accents toniques, les tonalités et l'allongement vocalique. On le remarque ici, les accents n'ont pas la même fonction qu'en français. Ils ne permettent pas à une lettre de changer de sonorité. Ils servent à préciser la tonalité d'un mot et un éventuel allongement vocalique. On trouve deux tonalités, une basse, émise en voix de poitrine ou en

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

voix profonde, notée avec un accent grave (̀), et une haute, produite du haut de la bouche ou en voix de tête, notée avec un accent aigu (́). Ces tonalités peuvent être indépendantes de l'accent tonique. « L'accent tonique principal se porte toujours sur la première voyelle du radical. Dans les mots courts comprenant une ou deux syllabes, le sens de ce radical change selon qu'il est émis en note grave ou aiguë ». ¹⁷⁹La mention de l'allongement vocalique se fait par l'ajout d'un accent circonflexe sur la voyelle concernée. Il n'est plus indiqué par un redoublement de la voyelle comme dans le dictionnaire de Karl Laman. Ce procédé est ingénieux car il permet de faire des économies typographiques et allège la présentation du mot. Il sera donc retenu pour la rédaction de notre dictionnaire.

Analysons maintenant la structure d'un article contenant un verbe.



bòtumúna, *mwéné*: tremper, cuire dans l'huile, triturer, ramollir, rendre blet, rendre trop mou, trop mûr. *Bót-*: provoquer des gargouillements, des borborygmes. *Vider*. Purger.

Photographie n°70, Article *bòtumúna* extrait de la page 26 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.

Cet article comprend cinq lignes. La première ligne comprend le mot-vedette, une première rubrique indiquant l'infinitif passé du verbe et le début de la seconde rubrique qui indique les différentes traductions de celui-ci. Fidèle à sa présentation, le rédacteur de l'article met en exergue le mot-vedette en le typographiant en caractère gras. Il sépare par une virgule, elle aussi typographiée en caractère gras, le mot vedette de la première rubrique qui possède une écriture italique maigre. Cette rubrique mentionne l'infinitif passé du verbe et indique par ce détail la nature grammaticale du mot-vedette. La première et la seconde rubrique sont séparées par deux points. La seconde rubrique est typographiée en caractère maigre et couvre les deux lignes suivantes. Un point met fin à cette seconde rubrique. La dernière rubrique débute par une majuscule et une écriture en caractère maigre et en italique. Elle fait mention d'un homographe. Cette rubrique couvre la fin de l'article et se termine par un point.

Cet article nous permet de mieux comprendre l'architecture de la microstructure et l'usage qui peut être fait de la ponctuation et des différences de caractères typographiques. La ponctuation a trois fonctions principales, séparer les différentes rubriques entre elles, séparer les différents termes d'une sous-rubrique et indiquer la fin de

¹⁷⁹ Pierre Swartenbroeckx, *Dictionnaire kikongo et kituba-français*, p. IX.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

l'article. Les différents caractères typographiques permettent aussi de différencier les rubriques. Cette manière de procéder est très intéressante, car elle permet de jalonner de façon efficace le parcours de recherche du lecteur. Cela lui donne l'opportunité de percevoir en un seul coup d'œil l'organisation d'un article et les différentes rubriques proposées. Il peut ainsi faire une recherche plus rapide et donc avoir une réponse rapide aux questions qu'il se pose. Il peut aussi faire une recherche ciblée par rubrique sans perte de temps.

En conclusion, on peut affirmer que les articles ce dictionnaire sont plus lisibles que ceux du dictionnaire de Karl Laman car ils sont écrits en caractère typographique plus gros. La différenciation des rubriques est plus claire car elle est double, elle se fait par la typographie et par la ponctuation. Le mot vedette se repère facilement par sa typographie. En revanche, le guidage du lecteur au travers des différentes rubriques est parfois flou, incertain faute de jalons suffisant. L'architecture des articles n'est pas assez rigoureuse. On a l'impression que le rédacteur du dictionnaire cherche à donner au lecteur un maximum d'informations sur les mots sans vérifier que le lecteur a les moyens de décoder son travail. La recherche d'information peut être parfois parsemée d'obstacles comme nous l'avons souligné avec l'article *bèka*.

4.2.3. Analyse statistique de l'ouvrage.

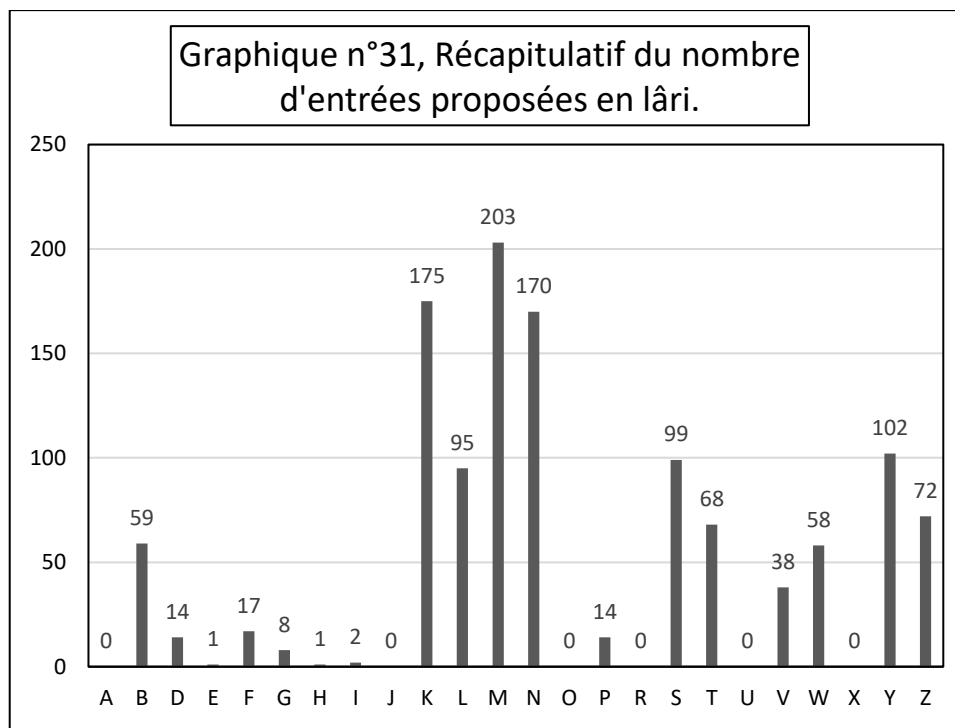
L'analyse statistique de cet ouvrage est intéressante car elle met en lumière plusieurs éléments importants qui confirme ce qui a été dit précédemment sur la structure de la nomenclature et son contenu.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Tableau n°50, Récapitulatif de la structure et du contenu du dictionnaire kikongo et kituba-français.

Lettre	Nombre de pages par lettre.	Numéro des pages.	Nombre d'entrées par lettre.	Nombre d'entrées en lâri.
A	3	1 à 3	119	0
B	40	4 à 44	1502	59
D	19	45 à 64	691	14
E	3	65 à 68	117	1
F	22	69 à 91	741	17
G	12	92 à 104	433	8
H	1	105	32	1
I	2	106-108	71	2
J	1	108	0	0
K	118	109 à 227	2212	175
L	57	228 à 285	2027	95
M	110	286 à 396	3837	203
N	125	397 à 522	4030	170
O	2	523 à 524	49	0
P	20	525 à 545	686	14
R	1	546	27	0
S	61	547 à 608	1702	99
T	62	609 à 671	1713	68
U	1	672 à 673	31	0
V	44	674 à 718	1186	38
W	15	719 à 734	452	58
X	1	734	0	0
Y	40	735 à 775	1102	102
Z	39	776 à 815	1115	72
TOTAL			23875	1196

Le livre totalise 23875 entrées. Le vocabulaire spécifique au lâri représente 5% du vocabulaire total contenu dans l'ouvrage, soit 1196 entrées. La lettre « m » est celle qui contient le plus d'entrées, 203 au total. Viennent ensuite la lettre « k » qui comprend 175 entrées, la lettre « n » qui comporte 170 entrées et la lettre « z » qui possède 102 entrées. Les lettres « a », « j », « o », « u », et « x » ne totalisent aucune entrée.



Toutes les autres lettres de l'alphabet comptent moins de cent entrées. Six lettres ont un nombre d'entrées situées entre 50 et 99, quatre lettres ont un nombre d'entrées situé entre 10 et 49 et quatre lettres ont un nombre d'entrées situé entre 1 et 10. La lettre « c » n'est pas mentionnée dans le dictionnaire.

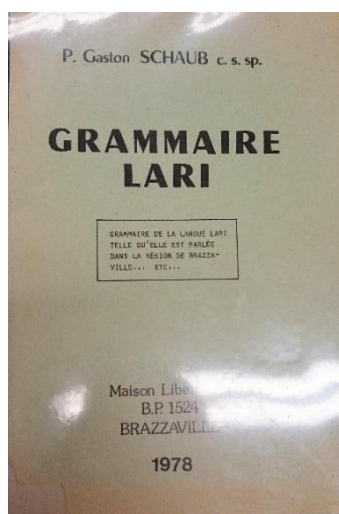
Conclusion.

L'analyse des dictionnaires de Karl Laman et de Pierre Swartenbroeckx permet de mieux comprendre le travail du lexicographe et le fonctionnement de ce type d'ouvrage. Un dictionnaire qui se veut utile pour ses lecteurs doit réunir plusieurs paramètres. Le premier paramètre dont on doit tenir compte tient à la nature du dictionnaire. Ici, c'est le dictionnaire bilingue qui est privilégié. L'objectif final est de fournir des informations qui permettent une bonne traduction des items, en thème comme en version. Le second paramètre à prendre en compte, pour son architecture globale, concerne la structure grammaticale de la langue source et de la langue cible et les alphabets qui vont être mis en présence. Le contenu de la macrostructure découle de ces deux éléments. Le lexicographe doit absolument faire des choix concernant le classement des mots à l'intérieur de la nomenclature, et les respecter par la suite du début à la fin de son ouvrage, même si celui-ci rencontre des difficultés. Un changement de stratégie entraîne systématiquement une perte de repères pour le lecteur qui est alors susceptible d'être frustré dans sa recherche. Un changement de stratégie doit être expliqué et jalonné pour le confort du lecteur. Le troisième

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

paramètre à ne pas oublier concerne l'architecture de la microstructure du dictionnaire. Elle doit être tout aussi rigoureuse que celle de la macrostructure. Le lexicographe doit définir les rubriques qu'il veut inclure dans son article et les délimiter correctement grâce à la ponctuation, ou par tout autre procédé qu'il jugera utile. Là aussi les choix qui sont faits et la logique de présentation qui est adoptée doivent être respectés tout au long de l'ouvrage. L'objectif d'un dictionnaire est de permettre au lecteur de trouver un maximum d'information le plus rapidement possible. Le lexicographe doit fournir un maximum d'information dans un minimum de place. Il doit donc proposer une trame qui permet de poser les bons jalons pour que le lecteur soit satisfait de sa recherche. L'avant-dernier paramètre à prendre en compte est de déterminer le public ciblé et le dernier paramètre qui doit être présent est la définition des objectifs qui sont assignés au dictionnaire. Le lexicographe doit être perçu comme un guide qui permet au lecteur de résoudre des problèmes qui se posent à lui, dans un ouvrage qui se lit de façon discontinue et parcellaire.

4.4. La grammaire lâri du P. Gaston Schaub.



Photographie n°71, Première de couverture de la Grammaire lâri.

La grammaire du P. Gaston Schaub est fondamentale pour la constitution de la nomenclature du dictionnaire bilingue lâri-français car elle est la seule qui existe pour cette langue. Cet ouvrage est publié en 1978.

Le schéma numéro présente ce qu'il écrit sur le lâri dans l'avant-propos de sa grammaire :

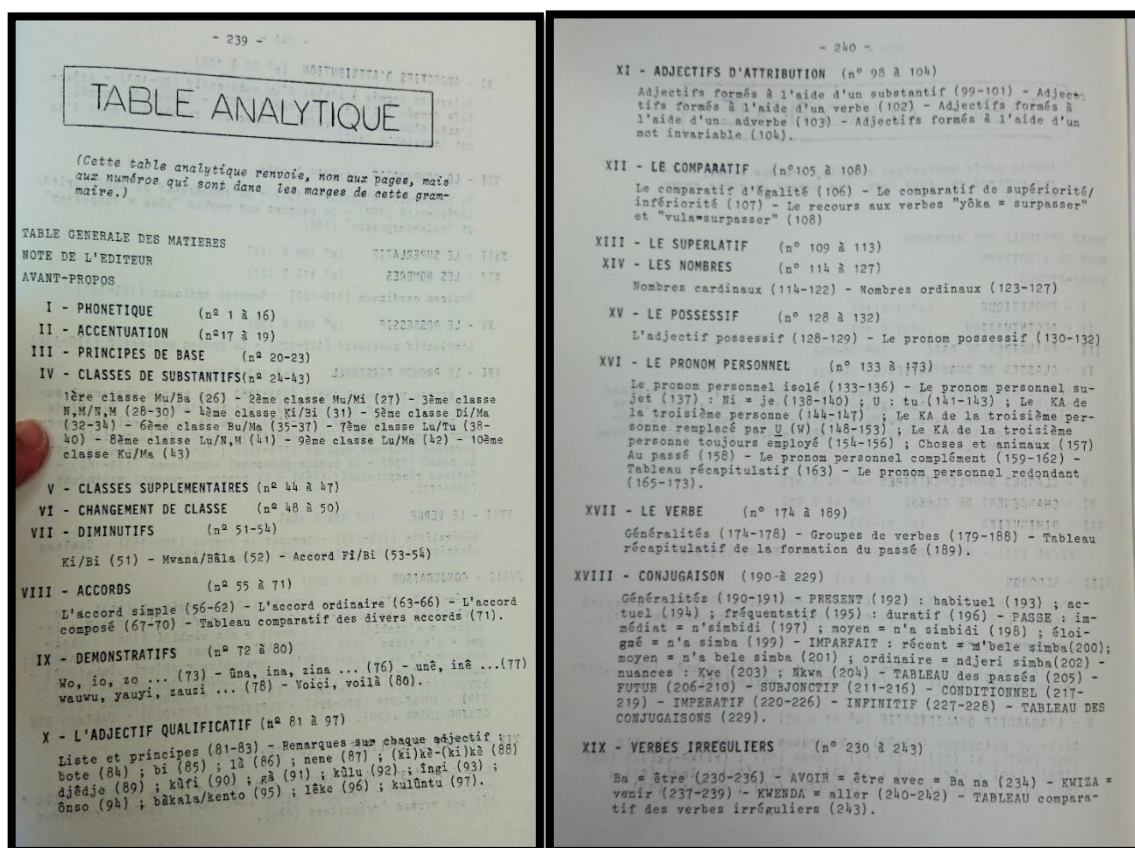
« Le lâri, de tous les dialectes kikongo, est l'un des mieux conservés. En 1947, un spécialiste, le p. VAN BULCK¹⁸⁰, jésuite, [...] m'écrivait depuis Kisantu (Zaire) [...] « Vous

¹⁸⁰ Gaston Van Bulck (1903-1966) est un prêtre jésuite de nationalité belge. Il est linguiste et ethnologue, spécialiste du kikongo. Il est nommé professeur d'anthropologie, d'ethnographie et d'ethnologie à l'université

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

avez de la chance, votre dialecte est « un des mieux conservé » de tous les dialectes kikongo : tout juste à cause de cela, votre grammaire va vous rendre de précieux services. Vous travaillez dans des conditions bien meilleures que nous ici : nous devons restituer nous devons restituer les formes anciennes ; vous avez encore les formes non altérées ». Il est en effet sûr que la rigueur des règles grammaticales existant en lâri donne à cette langue une précision, une clarté qu'on retrouve difficilement dans les autres dialectes africains. La variété des mots, souvent très nuancés et le nombre surprenant de proverbes (dans les 1500 !) permettent de donner à la conversation un charme et une saveur auxquels on ne s'attendait peut-être pas. »¹⁸¹

Cet ouvrage comprend 242 pages typographiées recto-verso. Le format des pages est proche de la norme A4. Il est divisé en trente-cinq chapitres. La table analytique est proposée ici pour montrer l'organisation des chapitres et leur contenu.



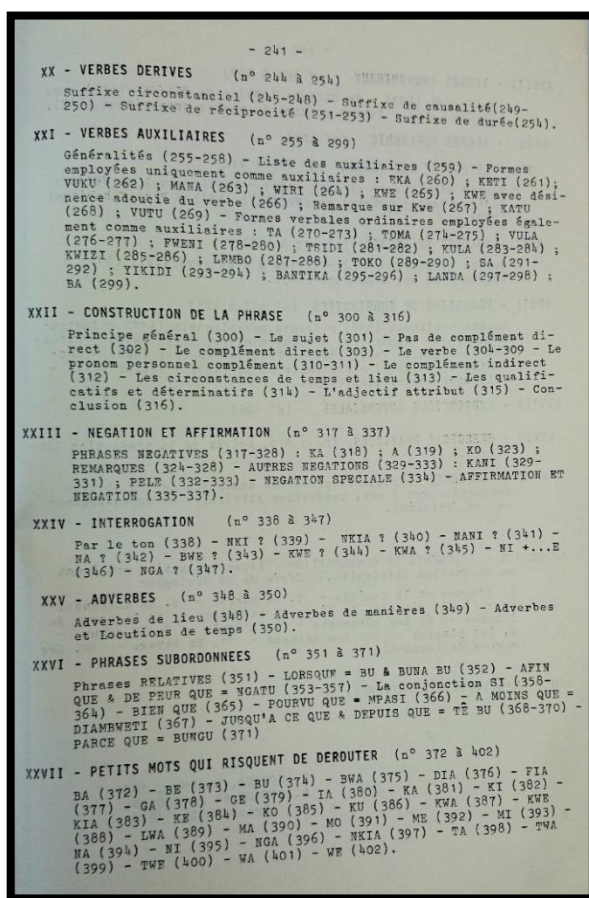
Photographie n°72, p. 239 de la Grammaire lâri.

Photographie n°73, p. 240 de la Grammaire lâri.

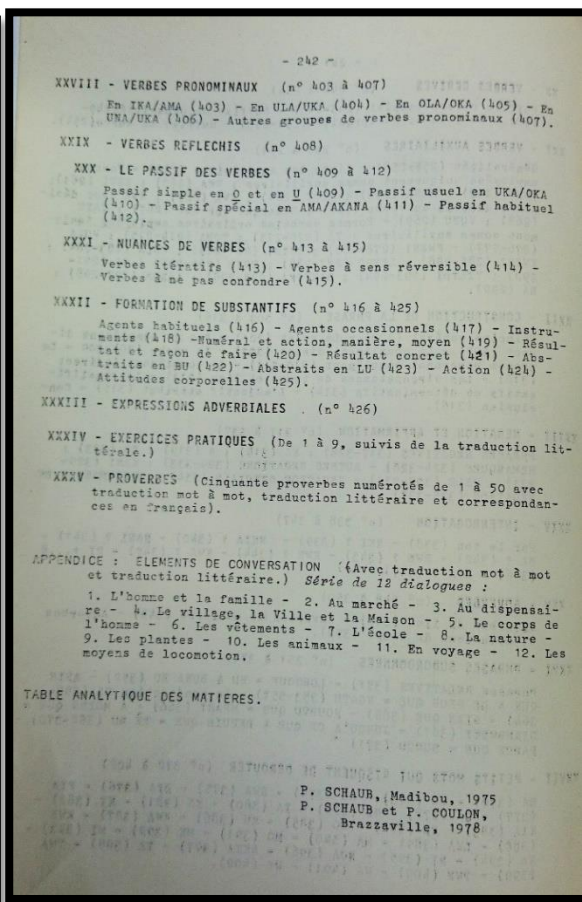
pontificale Grégorienne de Rome. En 1951 Il est nommé président de l'institut africain récemment créé à Louvain. Travailleur acharné, il meurt d'épuisement au travail en 1966.

¹⁸¹ P. G. Schaub, *Grammaire lâri*, p. VI.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.



Photographie n°74, p. 241 de la Grammaire lâri.



Photographie n°75, p. 242 de la Grammaire lâri.

Cet ouvrage est très complet. Il aborde tous les aspects de la langue du point de vue grammatical. Chaque chapitre et chaque sous-rubrique sont illustrés par des exemples d'utilisation. Des tableaux récapitulatifs sont proposés pour l'utilisation des catégories nominales¹⁸², les divers accords au niveau sémantique¹⁸³ et les pronoms personnels¹⁸⁴. Un tableau comparatif des verbes irrégulier est proposé à la page 104. En fin d'ouvrage sont proposés des exercices pratiques au chapitre XXXIV et quelques proverbes, au chapitre XXXV. Quelques éléments de conversation sont aussi proposés à partir de la page 195. Ils permettent d'avoir une référence pour pouvoir formuler correctement un certain nombre de questions utilisées au quotidien. Ces éléments de conversation sont divisés en rubriques abordant chacun un aspect de la vie quotidienne.

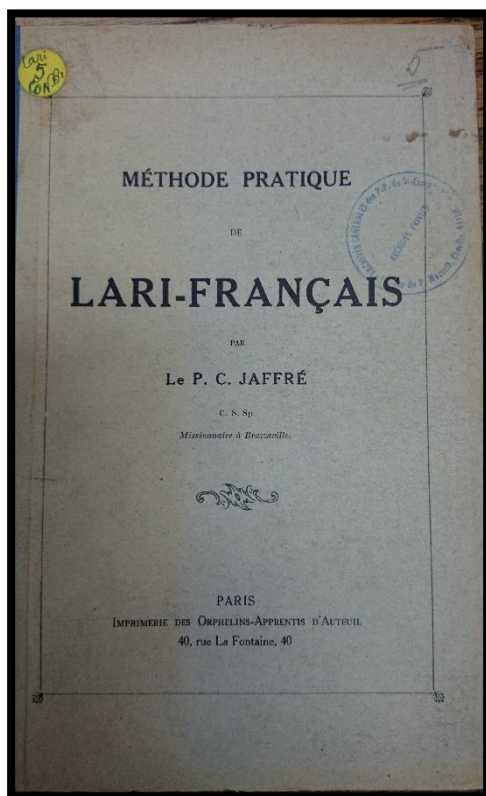
¹⁸² p. 12

¹⁸³ p. 43

¹⁸⁴ p. 77

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

4.5. *La Méthode pratique lari-français du père Côme Jaffré.*



Photographie n°76, Première de couverture de la Méthode pratique lari-français.

Cet ouvrage est le témoin d'une pensée originale et novatrice. Edité en 1924. Il est de format A5, typographié recto-verso et comprend 118 pages. Il est édité à Brazzaville.

Le schéma numéro présente ce qu'écrit l'auteur de cet ouvrage dans son introduction sur les raisons qui l'on amené à produire ce travail

« Nul n'ignore le rôle important de la langue dans l'œuvre de la colonisation. Les progrès de celle-ci suivent le degré de facilité des relations entre colonisateur et colonisé.

Il ne suffit pas que l'indigène apprenne notre langue, il faut encore que nous apprenions la sienne, si du moins nous voulons connaître sa vie intime, toucher son âme, gagner sa confiance [...].¹⁸⁵

Dans son introduction, il précise l'organisation adoptée dans son ouvrage et les objectifs assignés à celui-ci.

« Dans l'exécution de ce plein développement, parallèlement une double méthode, une méthode de français pour les indigènes, une méthode de langue indigène pour les européens.

L'une et l'autre sont essentiellement progressives, allant du connu à l'inconnu, du simple au complexe. [...] Notre livre s'adresse à des sujets dépourvus de toute notion préalable [...].¹⁸⁶

¹⁸⁵ Père Côme Jaffré, *Méthode pratique lari-français*, p. 4 et 5.

¹⁸⁶ Père Côme Jaffré, *Méthode pratique lari-français*, p. 6 et 7.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Cet auteur se propose de créer une passerelle entre le monde des français et celui des balâri. Il a compris que l'évangélisation de la population locale passe par une compréhension linguistique mutuelle. Cette idée est très novatrice pour l'époque. Le Père Côme Jaffré, qui fait preuve de capacités peu communes en linguistique, apprend donc le lâri et décide de former ses pairs. Le Père Gaston Schaub qui est son successeur raconte qu'à peine arrivé dans la paroisse de Linzolo, les nouveaux venus avaient obligation de suivre ses cours intensifs de langue lâri.

L'ouvrage se divise en deux parties distinctes. La première se présente sous la forme de quatre chapitres qui traitent chacun d'une catégorie grammaticale de mots. Le premier chapitre concerne le nom. Il est divisé en deux articles. Le premier article traite du vocabulaire. Il est divisé en quatorze sous parties qui incluent chacune un champ lexical particulier. Le second article propose des exercices grammaticaux.

Le second chapitre concerne les adjectifs et les pronoms. Il est divisé en sept articles. La première traite des pronoms personnels. Il est divisé en deux sous parties. Chacune des sous parties comprends deux subdivisions. La première traite du vocabulaire, la seconde propose des exercices grammaticaux sur la notion enseignée dans la sous partie pour permettre un approfondissement de la notion traitée. Toute la méthode est basée sur cette configuration. Tout se fait à l'oral. L'enseignant dicte, l'élève répète et mémorise les mots et les notions grammaticales. Il approfondit ses connaissances par des exercices de grammaire et de vocabulaire qui sont, eux aussi, pratiqués à l'oral dans un premier temps puis à l'écrit dans un second temps.

Le troisième chapitre concerne les verbes. Il est subdivisé en quatre articles. Le premier concerne le vocabulaire ayant trait aux différentes catégories de verbe en français, le second article concerne la conjugaison des verbes. Le troisième article propose des exercices d'applications qui traitent de tous les sujets abordés dans les deux premiers articles.

Le quatrième chapitre concerne les mots invariables. Il est divisé en trois articles. Le premier à pour sujet les adverbes. Le second traite des prépositions et le dernier passe en revue les conjonctions.

La seconde partie de l'ouvrage est un guide de conversation. Elle liste un certain nombre de phrases usuelles et les classes par champ lexical. Cette seconde partie permet une mise en contexte des connaissances apprises et donne des bases pour la conversation courante.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

La table des matières, présentée ci-dessous, montre l'organisation générale de l'ouvrage.

TABLE DES MATIÈRES	
PRÉFACE	5
INTRODUCTION	7
PRÉLIMINAIRES	
PRÉLIMINAIRES	11
FORMULES DE POLITESSE	14
CHAPITRE I. — LES NOMS.	
Art. I. VOCABULAIRE	17
§ 1. L'Homme	17
I. Le Corps	17
II. L'Âme	18
III. Qualités	19
IV. Appellations	19
V. La Parenté	20
§ 2. Les Animaux	21
I. Description	21
II. Énumération	22
§ 3. Les Végétaux	24
I. Description	24
II. Énumération	24
§ 4. Le Monde	26
I. La Terre	26
II. Le Ciel	27
III. Le Temps	27
§ 5. La Maison	28
I. Description	28
II. La Chambre	28
III. La Salle à manger	29
§ 6. L'École	30
I. Les Fournitures	30
II. L'Enseignement	30
§ 7. L'Église	31
I. Description	31
II. Objets du culte	31
§ 8. L'Habillement	32
§ 9. Travaux et métiers	33
§ 10. Les Maladies	34
I. Énumération	34
II. Malades et Infirmes	35
III. Remèdes	35
§ 11. La Vie sociale	35
I. Le Village	35
II. La Fête païenne	36
III. Le Marché	36
IV. La Palabre	37
V. Le Voyage	37
VI. L'Argent	37
§ 12. La Vie publique	38
§ 13. La Vie religieuse	38
I. La Religion chrétienne	38
II. Le Fétichisme	39
§ 14. Les Mesures	39
Art. II. EXERCICES	41
§ 1. Genre et Nombre	41
§ 2. Accords des Noms	44
CHAPITRE II. — LES ADJECTIFS ET PRONOMS.	
Art. I. PRONOMS PERSONNELS	46
§ 1. Isolés	46
§ 2. Verbaux	47
Art. II. ADJECTIFS QUALIFICATIFS	49
§ 1. Forme positive	49
§ 2. Degrés de Comparaison	51
Art. III. NOMS DE NOMBRE	54
§ 1. Nombres cardinaux	54
§ 2. Nombres ordinaux	56
Art. IV. DÉMONSTRATIFS	58
§ 1. Adjectifs	58
§ 2. Pronoms	59
Art. V. POSSESSIFS	61
§ 1. Adjectifs	61
§ 2. Pronoms	62
Art. VI. INTERROGATIFS ET RELATIFS	64
Art. VII. INDÉFINIS	67
CHAPITRE III. — LES VERBES.	
Art. I. VOCABULAIRE	69
I. Verbes en er	69
II. Verbes en ir	71
III. Verbes en oir	72
IV. Verbes en re	72
II. Verbes en ir	82
III. Verbes en oir	83
IV. Verbes en re	84
V. Exercices	85
§ 3. Verbes irréguliers	86
I. Aller	86
II. Venir	87
III. Autres	88
Art. II. CONJUGAISON	73
§ 1. Verbes auxiliaires	73
I. Verbe Être	73
II. Verbe Avoir	76
§ 2. Les quatre conjugaisons	80
I. Verbes en er	80
Art. III. EXERCICES GÉNÉRAUX	90
§ 1. La proposition	90
§ 2. Pronoms pers. régimes	91
CHAPITRE IV. — LES MOTS INVARIABLES.	
Art. I. LES ADVERBES	95
§ 1. Adverbes de lieu	96
§ 2. Adverbes de temps	96
§ 3. Adverbes de manière	97
§ 4. Adverbes de quantité	97
§ 5. Adverbes d'affirmation	98
Art. II. LES PRÉPOSITIONS	99
Art. III. LES CONJONCTIONS	100
Art. IV. LES INTERJECTIONS	101
PHRASES USUELLES	
I. L'Homme	103
II. Les Serviteurs	104
III. A la Mission	109
IV. Chez le Docteur	111
V. Chez l'Administrateur	112
VI. Chez le Commerçant	114
VII. En voyage	115
1417-24. — Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, PARIS.	

Photographie n°77, Table des matières p. 117. Photographie n°78, Table des matières p. 118.

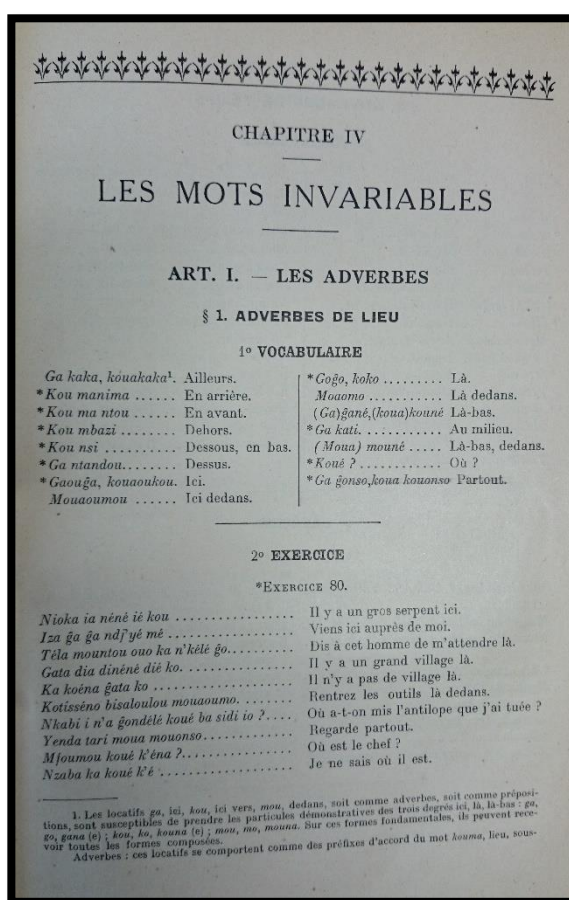
Cette division en catégories grammaticales permet d'aborder toutes les notions de grammaire centrales qui régissent les deux langues. Le vocabulaire proposé en lâri est assez riche et bien traduit, il démontre que l'auteur a une connaissance approfondie du sujet.

La photographie présentée à la page suivante permet de mieux comprendre la présentation, l'organisation et le contenu des différents chapitres qui sont tous organisés selon le même principe.

Il faut replacer l'ouvrage selon les deux points de vue proposés par l'auteur. L'acquisition du vocabulaire lâri pour les religieux et du français pour les autochtones est une priorité. Si on est un religieux, plus on possède de vocabulaire, plus on

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

devient autonome dans la pratique de la langue et plus on est amené à être efficace dans son ministère. Cette méthode est donc un outil de travail à destination de ses confrères, faite pour faciliter leur acclimatation et pour permettre leur intégration plus rapidement. Pour les autochtone la pratique du français permet un lien plus étroit avec le colonisateur et permet de mieux intégrer sa façon d'être et de penser. La pratique de la grammaire vient dans un second temps pour structurer, mettre en contexte et consolider les connaissances nouvellement acquises. Si l'on est un autochtone cette méthode doit permettre d'apprendre les fondamentaux du français afin de mieux comprendre les missionnaires évangélistes et faciliter l'accès à la compréhension des textes religieux. Si l'on est un missionnaire, on doit plus facilement toucher les autochtones et les amener à se tourner vers le christianisme.



Photographie n°79, Présentation de la page. 95 de la Méthode pratique lari-français.

La méthode proposée est donc une première. Elle se concentre sur la pratique pour amener les élèves vers la grammaire et la complexité des langues étudiées. Les autochtones apprennent les leçons à l'oral et mémorisent le vocabulaire et la grammaire. La pratique de l'écrit est quasi inexistante. Les missionnaires en revanche bénéficient d'un

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

enseignement européen traditionnel basé sur l'écrit. Cette différenciation dans la méthode d'apprentissage montre combien le Père Côme Jaffré était observateur et pédagogue.

Conclusion.

Le double objectif proposé par cette méthode est donc original et ambitieux. Le vocabulaire proposé dans cet ouvrage est celui de la vie quotidienne et de la pratique religieuse. Ce vocabulaire est aussi le témoignage des préoccupations et d'une manière de vivre d'une époque aujourd'hui révolue. Il est néanmoins précieux car il permet de compléter les connaissances ou de préciser certains usages.

La partie grammaticale est d'un abord assez complexe car elle revêt un aspect vieillot. La terminologie actuelle et la façon d'analyser la grammaire d'une langue a beaucoup évolué. Il est donc parfois nécessaire de reprendre les données fournies pour les réactualiser. L'orthographe proposée est souvent fantaisiste. Elle doit aussi être revue et actualisée en fonction des directives proposées dans le Nouveau Testament traduit en lâri.

Cette méthode a obtenu un vif succès et a été utilisée par des générations de missionnaires spiritains jusqu'à l'apparition de la Grammaire lâri du Père Gaston Schaub en 1978.

DEUXIEME PARTIE : LA METHODOLOGIE UTILISEE POUR LA REDACTION DU DICTIONNAIRE BILINGUE.

La création d'un dictionnaire engendre un questionnement approfondi sur ce que représente ce type d'ouvrage, et sur l'impact qu'il provoque dans le public qui souhaite le lire. Son aspect général, dénommé contenant ou macrostructure, le pourquoi de sa création, son aspect intérieur, appelé contenu ou microstructure, sont analysés de façon systématique par ses futurs lecteurs. Il est donc indispensable de conduire des analyses préalables avant l'édition d'un tel ouvrage pour bien cerner le public concerné, les questions auxquelles le livre doit répondre et les prévisions de la viabilité économique de celui-ci sur le long terme. Le lexicographe doit donc réfléchir à une organisation et à un contenu qui répondent aux besoins du public qu'il cible et également à ceux d'une maison d'édition. Son projet doit être clair et précis pour lui-même mais aussi pour les autres. Le but ultime est de vendre un nombre conséquent d'ouvrages et de satisfaire le plus grand nombre de lecteurs possibles. Nous avons pu le constater dans la partie précédente, une erreur dans la conception équivaut, pour le lecteur, à une perte de repère et à une interruption du guidage. Le lecteur est abandonné à lui-même, sans solution pour trouver une réponse à sa question. Il y a de fortes

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

probabilités que le lecteur abandonne sa recherche ou se tourne vers un autre ouvrage. Le lexicographe doit donc proposer une trame qui prend en compte tous les paramètres qu'il a préalablement définis.

1. Les raisons qui président à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

Le professeur Carla Marello de l'université de Turin définit le dictionnaire bilingue de la façon suivante :

« Un dictionnaire bilingue est un dictionnaire dans lequel des expressions dans une langue (dite langue source où langue de départ) sont traduites dans une autre (dite langue cible où langue d'arrivée).

Mais ce n'est pas seulement la présence des deux langues qui fait d'un dictionnaire un dictionnaire bilingue. C'est la raison pour laquelle les deux langues sont mises en contact, c'est-à-dire la communication, par traduction entre deux communautés qui ne partagent pas la même langue »¹⁸⁷.

La question que pose Carla Marello est fondamentale. Pour quelle raison, le dictionnaire lârî-français doit-il être rédigé. La réponse première que l'on peut apporter est très simple. Ce dictionnaire doit être rédigé parce qu'il n'en existe aucun. Des écrits existent, des lexiques ont été rédigés, mais il n'y a pas de dictionnaire. Il faut donc combler un vide, pour le lecteur qui ne sait vers quoi se tourner s'il rencontre une difficulté, et pour permettre la valorisation de ce patrimoine linguistique. La seconde raison qui doit prévaloir découle de la première. Si le dictionnaire n'existe pas, la passerelle qui peut permettre aux deux univers de se rencontrer n'existe pas non plus. Ou du moins elle n'est que partielle car il faut tenir compte des lexiques qui existent déjà. Les écrits qui existent déjà doivent être classés, catégorisés et complétés pour former une base solide qui permette une construction durable. Dès la fin de la construction de la passerelle, il faut penser à son développement, à sa consolidation et à son entretien afin de promouvoir une connaissance mutuelle. On peut en déduire que la valeur du dictionnaire dépend de la qualité de la passerelle construite entre les deux mondes et de sa durabilité. Pour proposer un travail de qualité, il est indispensable de s'appuyer sur un corpus de lexiques et de textes conséquent pour réunir des informations fiables et claires. Nous avons expliqué dans la première partie nos choix concernant le corpus utilisés, les atouts et les inconvénients de chaque ouvrage retenu. C'est ce corpus de base qui est le matériau nécessaire à la construction de cette passerelle. Ce matériau est brut, il a le mérite d'exister, il faut juste le travailler.

¹⁸⁷ Henri Béjoint et Philippe Thoiron, *Les dictionnaires bilingues*, Editions Duculot, Louvain la neuve, p. 31.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

La troisième raison qui pousse à la création d'un dictionnaire bilingue est de proposer un travail sur les normes de la langue à l'écrit. Les normes existent déjà, mais elles ne sont pas explicitées, elles ne sont pas clairement écrites et clairement posées.

Nous avons pris la décision de rédiger, en premier, le dictionnaire lâri-français car, comme nous l'avons souligné au paragraphe précédent, aucun dictionnaire n'existe dans cette langue et il nous a semblé plus judicieux de choisir comme langue source le lâri. Cette langue est plus susceptible de captiver un large public. Le nombre de locuteurs Balâri existant au Congo et dans le monde étant conséquent, c'est pour eux que le travail doit être fait en priorité. Le second volume français-lâri sera proposé à la lecture ultérieurement. Les décisions prises au niveau de la nomenclature sont donc adaptées à la langue source le lâri et l'organisation des articles suivra une logique adaptée à celle-ci. L'objectif final est de créer un dictionnaire accessible en priorité à tous les Balâri.

Les questions à résoudre sont de trois ordres, commerciale, lexicographique et culturelle. Elles concernent le contenant, la macrostructure de l'ouvrage, le contenu, la microstructure, le marketing qu'il va falloir développer pour attirer le lecteur et la capacité du rédacteur à répondre aux questions concernant les écarts culturels et les problèmes de traduction que l'ouvrage est susceptible de rencontrer. La qualité de la passerelle qui va unifier les deux mondes dépend de ces questions fondamentales.

2. Le traitement des écarts culturels.

Comment construire cette passerelle et sur quoi faire reposer son argumentation. Comme le stipulent Jean et Claude Dubois¹⁸⁸ le dictionnaire implique une analyse de la langue source, de la langue cible et des cultures auxquelles elles se réfèrent. Les champs lexicaux se modifient et évoluent avec le temps. Les écarts culturels s'amenuisent ou se creusent en fonctions des époques. Il y a, donc dans le dictionnaire, une dialectique du changement et du maintien. Dans le cas du dictionnaire bilingue, de par la mise en contact de deux cultures, cette dialectique est encore plus présente. Elle est encore renforcée dans le cas où les deux cultures mises en présence ont des origines et des systèmes de fonctionnement différents.

La lexicographie bilingue s'appuie très souvent sur la recherche des équivalents de traduction entre les items de la langue source et ceux de la langue cible. Mais elle est très vite confrontée à un phénomène bien connu de tous les linguistes l'écart culturel.

¹⁸⁸ Jean et Claude Dubois, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Larousse, Canada, 1971, p. 8-9.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Cet écart est provoqué par deux conceptions du monde différentes mises en regard. Pour chacun des locuteurs des langues mise en présence, cela se traduit par l'impossibilité de superposer les lexiques dans un certain nombre de situations ou de faire des superpositions qui amènent à une interprétation erronée. Plusieurs cas de figures peuvent se présenter. Dans la plupart des cas, l'impossibilité de traduire un concept, un mot ou une idée est partielle. Elle relève de deux regards différents possédant deux conceptions du monde différentes pour une situation donnée. La superposition du lexique ne recouvre que partiellement une situation et oblige le lexicographe à préciser les emplois d'un mot et le pourquoi de cette situation. Le lexicographe doit donc procéder à une analyse linguistique et sémantique, qui peut parfois déboucher sur des enquêtes historiques et ethnologiques. Les normes culturelles des deux langues mises en présence doivent être parfaitement assimilées par le rédacteur du dictionnaire, pour que les nuances à apporter puissent être répercutées et expliquées dans la définition d'un article. L'information proposée doit être précise et pertinente. Le recours à des exemples doit être le plus systématique possible, afin de ne pas induire en erreur certains locuteurs qui ne possèderaient pas ces connaissances.

Le cas le plus extrême est rencontré lorsque le concept, l'objet, la situation où la faune et la flore qui sont décrit dans la langue source n'existe pas dans la langue cible. Cette impossibilité de traduire entraîne d'importants problèmes de communication. En effet, comment expliquer l'intraduisible, comment mettre en mots l'idée, l'objet, la situation ou le concept que l'autre n'a pas développé. Comme le stipule Alain Rey¹⁸⁹ :

« L'appartenance culturelle n'est pas le fait de la langue, mais des usages de la langue repérables par des discours. D'où le caractère essentiel du discours littéraire, qui transmet, outre un exemple riche et pertinent d'un usage de la langue, des contenus rationnels et affectifs, personnels et collectifs, de nature culturelle ».

Le lexicographe, confronté à ces obstacles linguistiques, palie aux divergences culturelles en utilisant des gloses contextuelles, des emprunts, et en ordonnant les différentes acceptions d'un mot de la forme la plus fréquemment rencontrée à la moins utilisée. Nous nous conformerons à cet usage. Les différentes acceptions seront notées du sens le plus fréquent au sens le plus rare. Lorsque cela nous semblera judicieux, nous n'hésiterons pas à produire des articles de type encyclopédique quand nous le jugerons nécessaire. Nous utiliserons l'illustration, en particulier la photographie, pour combler des manques éventuels

¹⁸⁹ Actes de la première journée italienne des dictionnaires, article d'Alain Rey, *Le pont interculturel*, p7. Livre paru sous le titre : *L'architecture du dictionnaire bilingue et le métier de lexicographe*, sous la direction de Giovanni Dotoli, collection biblioteca della ricerca, linguistica 28, schena editoré, Fasano, 2007, 300 p.

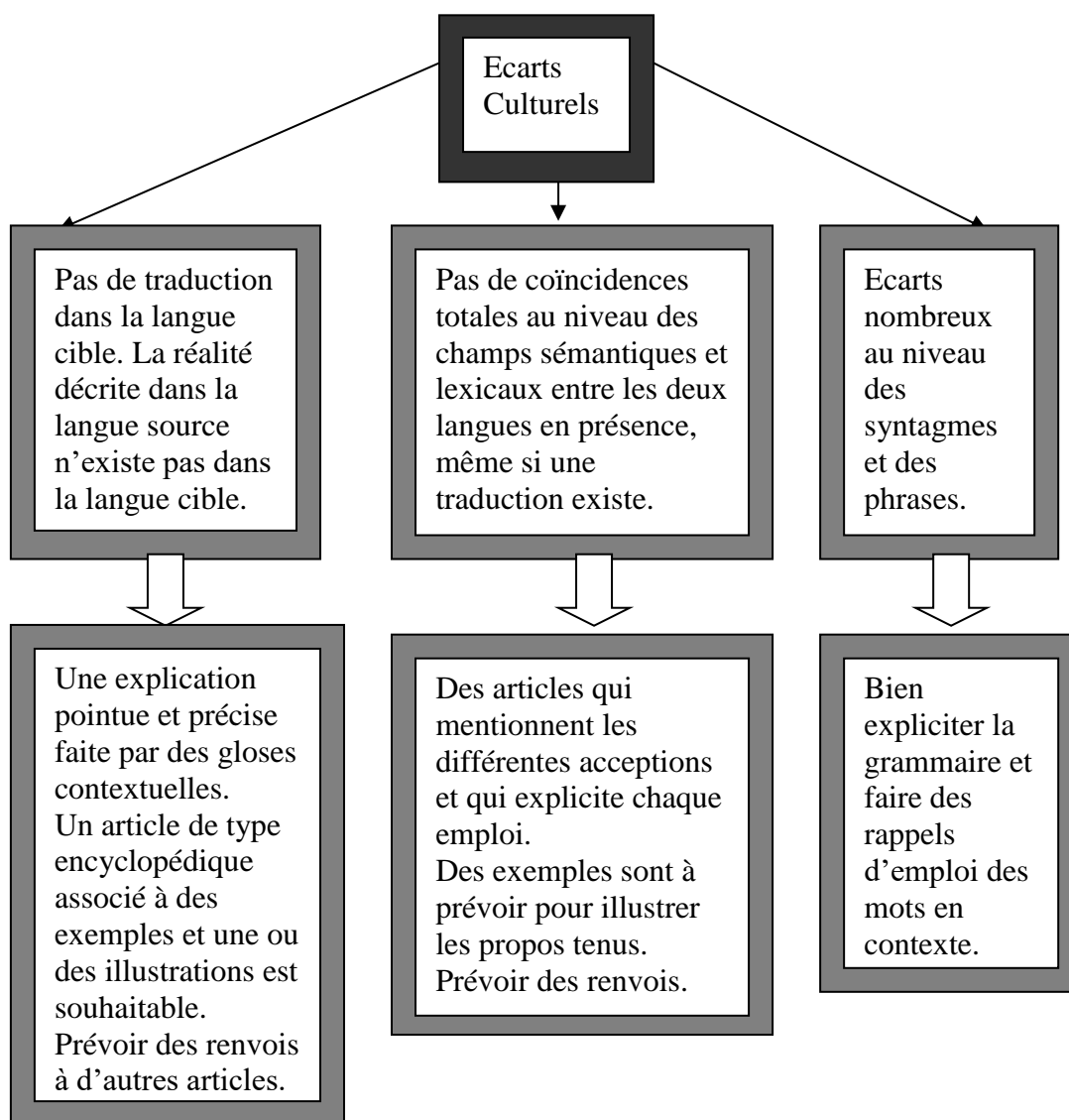
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

et réduire les écarts culturels. Cela concernera surtout les champs lexicaux couvrant la vie quotidienne, la flore et la faune ainsi que les coutumes.

En conclusion, on peut affirmer que le dictionnaire bilingue doit placer la réduction de l'écart culturel au cœur de sa problématique. C'est autour de cette question et pour pallier à toutes les difficultés que cela engendre que le lexicographe doit bâtir son classement et l'agencement de son dictionnaire. Il doit proposer aux utilisateurs du dictionnaire des solutions qui apportent des réponses aux questions que peuvent se poser les deux communautés concernées.

Le schéma numéro cent-trente-trois présente sous forme résumée la problématique posée par les écarts culturels et solutions possibles que l'on peut envisager.

Schéma n°135, Les problèmes posés par les écarts culturels.



CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Ainsi cette passerelle doit être construite sur des informations solides et bien expliquées. Il est donc possible retrouver des informations culturelles dans la macrostructure au niveau de la nomenclature, dans la microstructure au niveau de la rédaction des articles et dans les illustrations qui pourront être proposées.

Le schéma numéro présente un exemple de traitement d'un écart culturel concernant un fruit typiquement africain, le safou. Cet exemple est tiré de notre dictionnaire lâri-français non encore publié.

lusafu *n.ci.* [LU-N] **pl. nsáfù** du kikongo *n'safu* (le safoutier) :

Le safou est le fruit du safoutier. Son nom scientifique est *dacryode edulis*. Il fait partie de la famille des Burseraceae, genre : *Dacryode*, espèce : *Edulis*. Il pousse en Afrique tropical et équatoriale. C'est un fruit africain inconnu en Europe. Plusieurs variétés sont connues. Il est de forme oblongue, renferme un gros noyau comme l'avocat et la couleur de sa peau varie du bleu nuit, au violet passant par le rose et le bleu ciel. Comestible, il est consommé cuit ou cru, selon les régions. Il se déguste comme un légume. Il arrive à maturité au mois de février. En République du Congo, c'est un met de choix souvent offert à des invités de marque lors leur passage, lorsque c'est la saison.



Photographie n°80, Des safous dans un safoutier. Wikipédia, article safou.

Nous choisissons, dans l'exemple proposé ci-dessus, de combler l'écart culturel par un article détaillé. Un simple équivalent de traduction ne peut pas suffire à un français qui n'a aucune référence sur le sujet. Le fruit dont nous parlons n'est pas cultivé en Europe. Le mot par lequel il est désigné en français est un emprunt au kikongo. Pour compléter les connaissances de l'utilisateur du dictionnaire, une photographie représentative et réaliste du fruit dans son contexte est proposée. Ainsi le français qui ne connaissait pas le safou peut se faire une idée plus précise de l'apparence que peut avoir ce fruit. Dans ce cas précis l'image vient compléter le texte pour apporter au lecteur une information plus précise et plus complète.

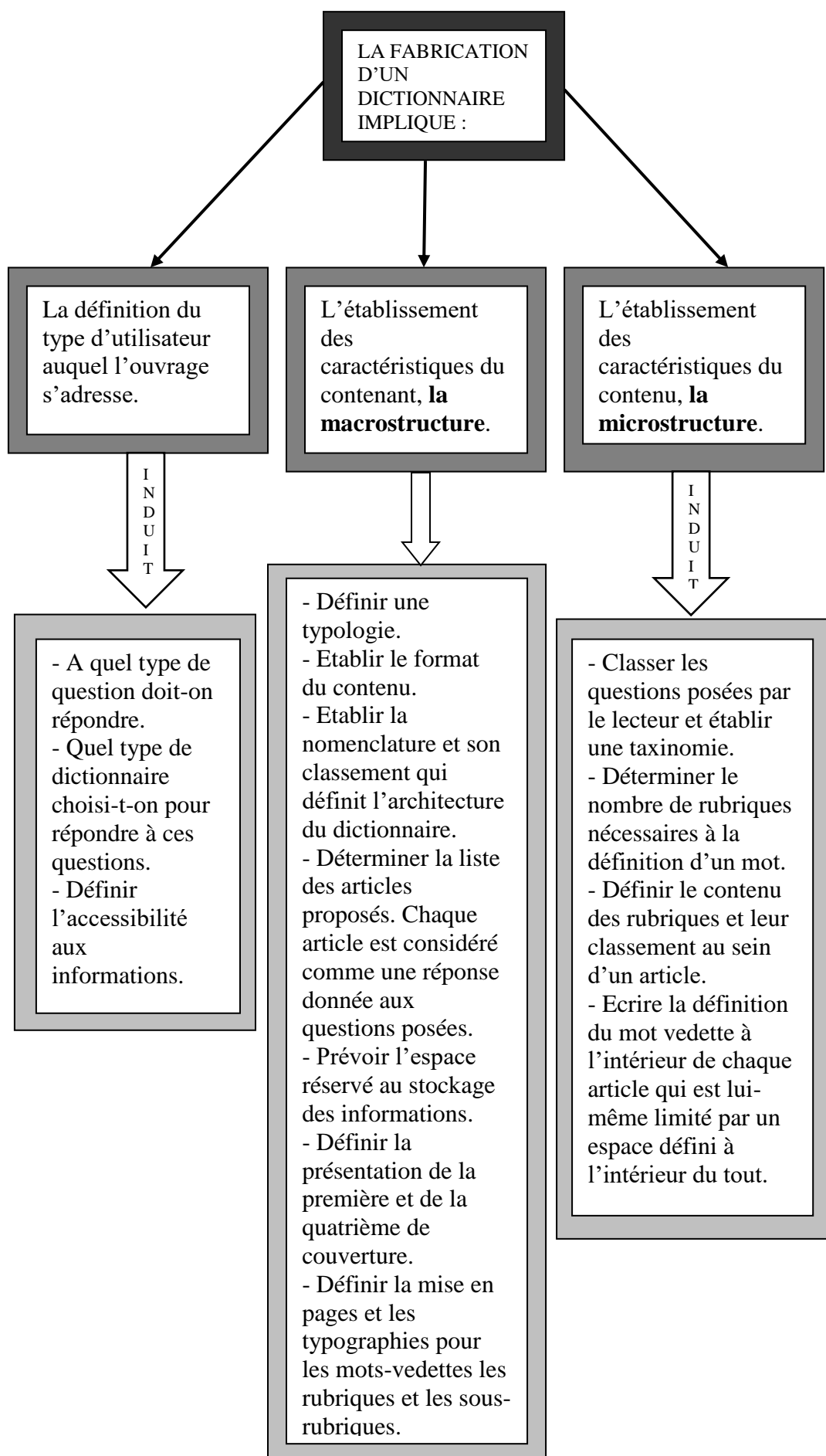
3. Les étapes qui concourent à la création d'un dictionnaire.

La création d'un dictionnaire nécessite donc un travail en trois phases. Il est nécessaire dans un premier temps définir le type de public auquel l'ouvrage est destiné. Cette réflexion autour du futur acheteur induit un questionnement auquel l'ouvrage doit répondre. Ce questionnement conditionne le contenant, la partie dictionnaire qui permet d'organiser, de présenter et de commercialiser le livre. Il est nécessaire de réfléchir à la présentation du livre, à sa mise en page et à l'architecture globale du dictionnaire. Ce contenant est la vitrine de la publication et la première vision qu'aura le lecteur du dictionnaire. Il doit donc être attractif, fonctionnel et donner envie aux potentiels futurs utilisateurs de le consulter et de l'acheter. Cette phase de travail sur l'objet et sa finalité précède la phase de commercialisation. Elle nécessite un travail approfondi en marketing, une réflexion sur l'aspect extérieur de l'ouvrage, l'étude minutieuse de la composition du marché visé et des attentes des utilisateurs. Il faut ensuite prévoir la promotion du produit, le cadre dans lequel il sera vendu, et la publicité qui doit être faite pour permettre la promotion de l'ouvrage. Des caractéristiques du contenant dépendent celui du contenu. Il est essentiel de proposer un contenu, organisé et logique, qui répond aux questions et aux attentes du public ciblé. C'est le travail du lexicographe qui rédige les articles du dictionnaire permettant de proposer des définitions qui apportent des réponses et des explications conformes aux attermoiments formulés par les utilisateurs. Dans le cas du dictionnaire bilingue, les définitions sont souvent remplacées par des équivalents de traduction pour permettre un décodage ou un encodage de textes, en fonction de la langue source et de la langue cible choisie, et des précisions d'emploi de vocabulaire dans un certain nombre de situations spécifiques.

On peut donc en conclure que la mission première d'un dictionnaire est de plaire au plus grand nombre d'utilisateur possible et de répondre à un certain nombre de questions posées par ces mêmes utilisateurs.

Le schéma numéro cent-trente-quatre permet de proposer un résumé des étapes nécessaires à la fabrication d'un dictionnaire et de montrer que le contenu et le contenant doivent être façonnés ensemble, dès le départ, afin de former un tout cohérent.

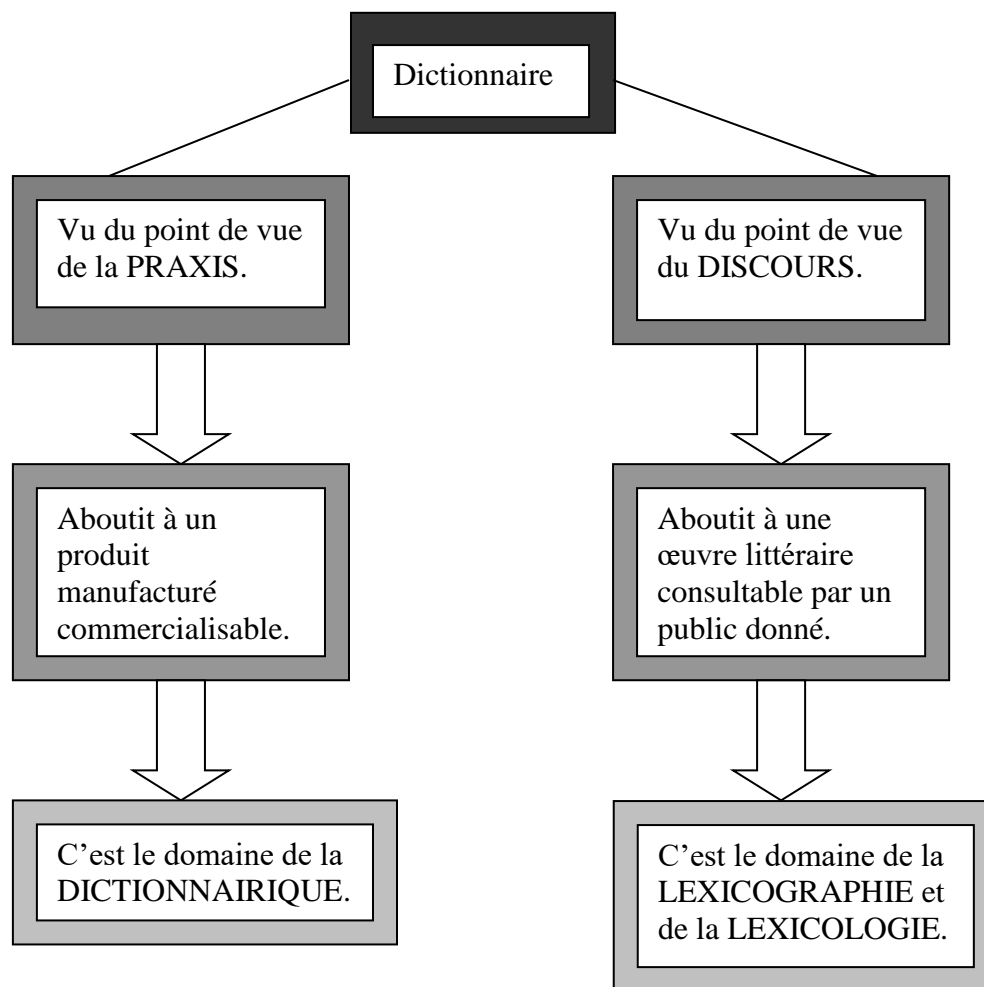
Schéma n°136, Les différentes étapes qui concourent à la fabrication d'un dictionnaire.



CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

La rédaction d'un dictionnaire doit donc être considérée sous deux aspects bien distincts qui peuvent se résumer par le schéma suivant :

Schéma n°137, Les disciplines qui concourent à l'élaboration d'un dictionnaire.



Le dictionnaire a donc, dès le début, une triple vocation littéraire, commerciale et financière. Cette réalité financière ne peut pas être ignorée par le lexicographe, car, dans la plupart des cas, elle conditionne le contenant et le contenu de l'ouvrage que l'on veut éditer. L'aspect commercial doit, lui aussi être bien analysé, car c'est la rentabilité de l'ouvrage qui est mise en jeu et la crédibilité de la maison d'édition qui l'a produit. Ces trois aspects doivent donc toujours être pris en compte ensemble. Ainsi le créateur de dictionnaire doit penser à la fois à la satisfaction du public et à celle de sa maison d'édition. Il doit donc faire des choix concernant l'ouvrage qu'il souhaite produire. Ses aspirations premières sont conditionnées par les moyens financiers qui lui sont alloués. Il doit proposer un ouvrage cohérent qui doit apparaître irréprochable du point de vue de la macrostructure et de la

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

microstructure. Les objectifs du rédacteur de dictionnaire sont à la fois financiers et littéraires. Ces deux aspects sont au cœur de la problématique de notre dictionnaire et vont être développés dans les paragraphes suivants.

4. Méthodologie utilisée pour la rédaction du dictionnaire bilingue.

4.1 Le recueil des données.

Nous avons débuté notre recherche, en faisant l'inventaire des écrits et lexiques existant sur le sujet. Nous avons consulté une base de données en cours de constitution prénommée Maquette pour le projet lexique d'Afrique, faite par le CNRS, qui recense tous les ouvrages écrits sur les langues africaines dans le monde. Nous avons constaté qu'un nombre de lexique conséquent existait concernant le lâri, six au total. Notre premier travail a donc été de nous procurer tous ces ouvrages et de les comparer. Nous avons ajouté deux lexiques fruit de nos recherches en bibliothèque, deux lexiques qui nous ont été gracieusement offerts par notre belle famille et qui proviennent directement de Brazzaville, une grammaire rédigée par le R.P. Schaub et un manuel pratique rédigé par le Père Jaffré¹⁹⁰. Nous avons aussi consulté le dictionnaire de Karl Laman¹⁹¹ et celui de Pierre Swartenbroeckx¹⁹².

Nous avons systématiquement photographié tout ce qui n'était pas photocopiable pour pouvoir retravailler les données à notre domicile.

Nous avons choisi comme lexique de base ceux des Pères Gaston Schaub et Vincent Pourchasse, complété par celui d'André Jacquot et du Père Marcel Diebold. Les autres lexiques ont été utilisés en complément, soit pour inscrire de nouveaux mots inconnus, soit pour ajouter une précision de traduction dans un contexte donné, soit pour compléter les rubriques retenues pour figurer dans l'ouvrage, soit pour compléter la production d'exemples ou l'ajout d'expressions figées.

4.2. Le traitement des données pour la rédaction de la nomenclature.

Nous avons ainsi classé toutes les données recueillies par ordre alphabétique stricte en rédigeant la liste de tous les mots vedette trouvés. Nous avons consigné, à la suite de ces mots, toutes les données disponibles, dans l'ordre qui a été déterminé par nos soins. Cet ordre est expliqué dans la suite de ce chapitre. Ainsi ont été

¹⁹⁰

¹⁹¹ Voir la bibliographie en annexe.

¹⁹² Voir la bibliographie en annexe.

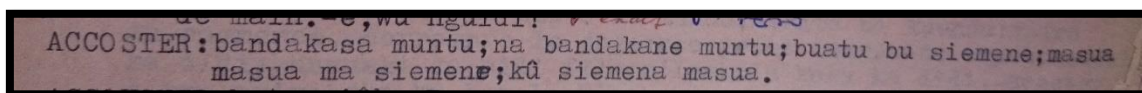
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

constitués les articles. Des rajouts successifs aux différentes rubriques ont été faits en fonction de nos découvertes dans les différents lexiques compulsés. Dans la mesure du possible, nous avons composé une pagination directement sur le traitement de texte Word pour avoir le moins de choses possibles à rédiger par la suite concernant la mise en page du dictionnaire lâri-français.

Nous nous sommes rendu compte que le volume de vocabulaire était extrêmement important et qu'il occupait une place considérable. Il nous est apparu très vite que la totalité du dictionnaire ne pourrait pas être présentée dans cette thèse faute de place. Nous avons donc fait le choix de ne présenter que la lettre « B ». Cette lettre a de nombreux atouts développés en quatrième partie de ce chapitre. Nous signalons simplement que, comme nous avons pu le constater dans les statistiques des paragraphes précédents, la lettre « B » arrive en seconde position dans les statistiques des lexiques lâri-français des Pères Schaub et Pourchasse et dans celui d'André jacquot pour le volume d'entrées proposées.

4.3 La méthodologie utilisée pour traduire des articles du lâri en français.

Nous avons choisi de présenter un article tiré du lexique du Père Diebold. Ce lexique nous semble le plus approprié pour souligner l'importance de la méthodologie et les difficultés de traduction que nous avons rencontrée en raison d'une présentation souvent brouillonne et morcelée. Nous avons souligné qu'un certain nombre d'articles étaient intégralement écrits en lâri. Seul, le mot vedette était en français. Pour illustrer nos propos, nous avons choisi de présenter et de décomposer l'article ACCOSTER. Nous reproduisons ici l'intégralité de l'article ACCOSTER qui se situe sur le deuxième feuillet des mots inclus dans la lettre « A ».



Photographie n°81, Extrait du feuillet n°2 lettre « A », article accoster du tapuscrit de M. Diebold.

ACCOSTER : bandakasa muntu ; na bandakane muntu ; buatu bu siemene ; masua
masua ma siemene ; kû siemena masua.

Dans cet article, seul le mot vedette est écrit en français, la suite de l'article est, dans son intégralité, rédigée en lâri. Pour proposer une traduction fiable et faire une analyse constructive et correcte des superpositions de lexique, il est nécessaire, dans un

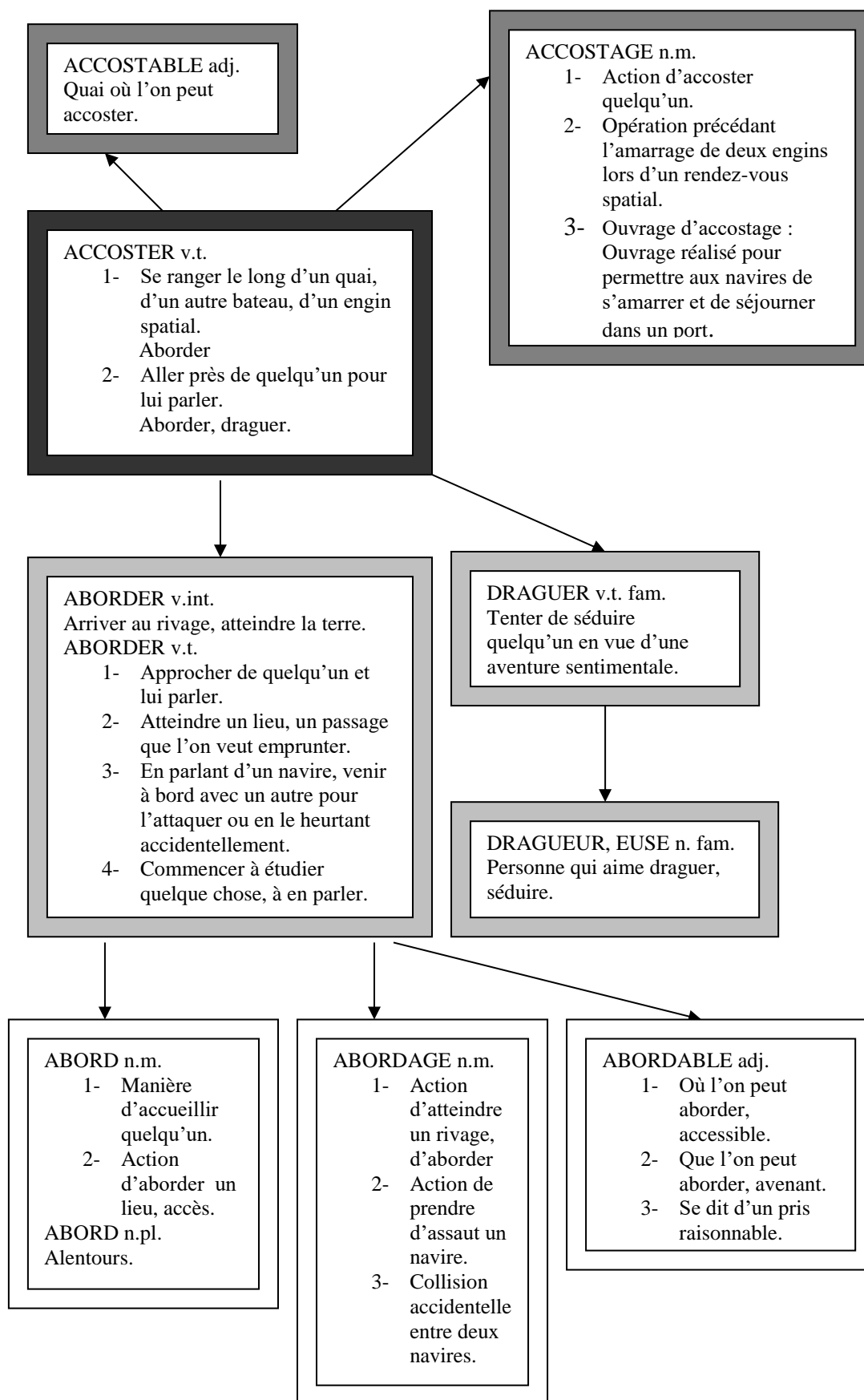
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

premier temps, d'effectuer un travail autour de la définition du mot « accoster » en français. Cette analyse autour du mot vedette a pour objectif de déterminer précisément la définition du mot, ses conditions utilisation en français et les limites de cette utilisation. La finalité de cette analyse est de voir si en lâri, ce mot recouvre les mêmes champs lexicaux qu'en français et si ce mot est utilisé dans des conditions semblables à celles constatées en français, ou s'il y a des différences qui doivent être soulignées et expliquées. Nous avons choisi de schématiser les données recueillies pour plus de clarté. Le schéma proposé ci-dessus résume les conditions de définition et d'utilisation du verbe « accoster » en français. Toutes les définitions comprises dans ce schéma, sont extraites de trois dictionnaires, Le Petit Larousse illustré 2012, le Dictionnaire Hachette 2013 et Le Petit Robert 2011 Le schéma signale les extensions envisagées dans le vocabulaire français.

Le schéma numéro cent-trente-six, proposé à la page suivante, présente les différents sens du verbe accoster en français et ses dérivés.

L'encadrement gris foncé mentionne les définitions du mot accoster. L'encadrement gris moyens signale les mots dérivés du verbe « accoster ». L'encadrement gris clair signale la présence de deux verbes synonymes. L'encadrement blanc signale des mots dérivés des deux verbes synonymes.

Schéma n°138, Les mots dérivés du verbe accoster et ses différents sens en français.



CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

On constate que la définition du verbe « accoster » est assez précise et que le vocabulaire qui gravite autour de cette notion est relativement restreint. Le verbe « accoster » ne recouvre que deux acceptions, en français, premièrement « aller près de quelqu'un pour lui parler »¹⁹³deuxièmement « Se ranger le long d'un quai, d'un autre bateau, d'un engin spatial »¹⁹⁴ Le verbe possède deux dérivés, un adjectif « accostable »¹⁹⁵ et un nom « accostage »¹⁹⁶. Deux synonymes sont à signaler, « aborder »¹⁹⁷ et « draguer »¹⁹⁸.

Le champ lexical couvert par ce terme est celui de la rencontre. La thématique de la rencontre est décrite dans trois domaines spécifiques, la marine, l'astronautique et la vie quotidienne des humains. La marine propose cinq situations différentes sous les termes « accoster » et « aborder ». Dans les deux premiers cas, le navire rencontre le quai, ou un rivage. L'action se déroule du « loin » vers le « près ». Les conditions dans lesquelles l'action se déroule et la position de chacun des objets en présence sont définies. Un objet mouvant s'approche d'un objet fixe pour s'y fixer et rester quelques temps. C'est un terme technique qui demande une manœuvre spécifique de celui qui conduit un bateau ou un engin spatial. Dans les trois autres cas, deux navires se rencontrent bord à bord. Dans cette situation, les deux objets sont mouvants et convergent vers un point fixe qui est le lieu de rencontre. Ce qui diffère, dans les trois cas, c'est le résultat de la rencontre. Dans les troisièmes et cinquième cas, la rencontre est pacifique. Dans le troisième cas la rencontre est prévue, dans le cinquième, elle est inopinée et le résultat est désastreux, la situation conduit à un accident. Dans le quatrième cas, le navire est attaqué. Il y a une volonté de destruction. Les deux objets sont assez proches, la situation finale est incertaine mais désastreuse. Que la rencontre soit prévue ou non, cela ne change pas le résultat final, beaucoup de dégâts en perspective, voire même dans un cas extrême, la disparition totale de l'un ou des deux protagonistes. Dans le domaine de l'astronautique, la manœuvre d'accostage est spécifique, elle décrit la rencontre de deux engins spatiaux. Cela peut être deux navettes, une navette avec une station spatiale, une fusée avec un satellite. La condition première pour que ce terme soit utilisé dans ce contexte, est que les deux engins soient dans l'espace. Les conditions de la rencontre de deux individus sont très explicites, l'un des deux protagonistes s'approche de l'autre pour lui parler. On peut considérer que « draguer » est une

¹⁹³Extrait de l'article ACCOSTER : Le Petit Robert p.19.

¹⁹⁴ Extrait de l'article Accoster : Dictionnaire Hachette p.9.

¹⁹⁵ ACCOSTABLE, Robert p.19.

¹⁹⁶ ACCOSTAGE, Larousse p.11, Robert p.19.

¹⁹⁷ ABORDER, Larousse p.4.

¹⁹⁸

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

« évolution » particulière de la rencontre. L'un des participant se fait insistant dans un domaine spécifique.

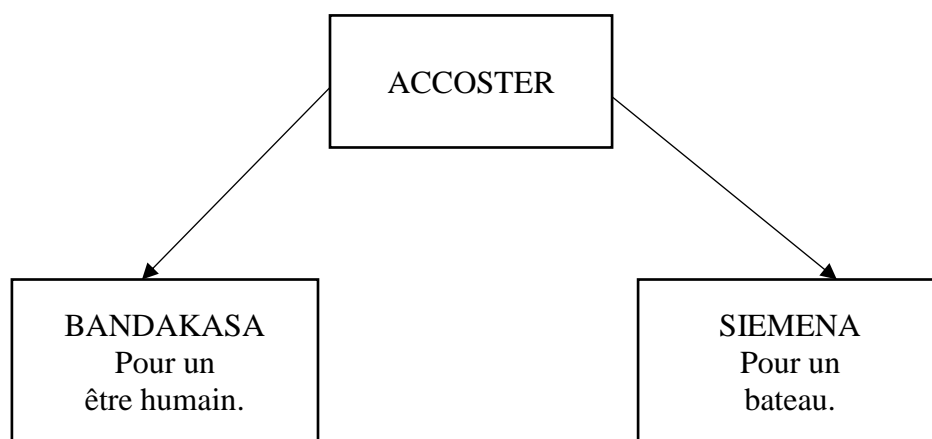
Par cette analyse, les conditions d'utilisation du mot « accoster » sont bien définies et délimitées. Le vocabulaire qui se rattache à cet adjectif est bien cerné. Il est maintenant possible commencer la traduction de l'article « ACCOSTER » en lâri pour voir si les traductions et les conditions d'utilisation du lexique rattaché à ce mot sont superposables, en totalité, en partie ou pas du tout au vocabulaire utilisé en français.

Pour obtenir des réponses, sur le vocabulaire employé, la première observation doit se porter sur la structure globale de l'article. L'utilisation de la ponctuation nous donne quelques indications sur le découpage adopté par le rédacteur de celui-ci. On peut supposer qu'à la suite du mot vedette et des deux points, vient la traduction du mot « accoster ». Les points virgules marquent les délimitations de diverses acceptations. Nous procédons à la décomposition ligne par ligne pour essayer de comprendre la définition de ce mot en lâri et ce qu'il recouvre du point de vue lexical.

Première ligne : ACCOSTER : *bandakasa muntu ; na bandakane muntu ; buatu bu siemene* ; Le schéma numéro présente les traductions des différentes unités qui sont écrites dans les deux lignes que contient l'article. Première ligne : *bandakasa muntu* « accoster une personne ». *na bandakane muntu* « une personne proche ». *buatu bu siemene* « La pirogue est abordée ». Première et seconde ligne : *masua masua ma siemene* « les bateaux sont abordés par des bateaux » Seconde ligne : *kû siemena masua*. « Le bateau peut être coulé ».

On constate que les deux acceptations qui existent dans le vocabulaire français se retrouvent en lâri mais avec deux verbes différents. Quand on parle d'une rencontre entre êtres humains on utilise le verbe *bandakasa* qui a lui-même un sens polysémique. Il se traduit par les verbes suivants « **1.** rapprocher, mettre côte à côte, **2.** surprendre sur le fait et saisir, **3.** accoster, **4.** trouver par chance quelqu'un que l'on cherchait, **5.** persuader, chercher à, **6.** proposer ». Si l'on parle de bateaux et que l'on accède au champ lexical de la marine, le verbe *siemena* est utilisé. Sa traduction est « abordée par ». C'est un dérivé applicatif du verbe *siêma* qui veut dire « aborder ». Ainsi, on se rend compte que le terme « accoster » n'est pas polysémique en lâri. Selon la situation proposée, la traduction est différente. La situation est résumée avec le schéma numéro cent-trente-sept proposé à la page suivante.

Schéma n°139, Les champs lexicaux couverts par le verbe accoster.



Cette méthodologie est toujours utilisée pour traduire un article intégralement écrit en lâri. Elle permet de réutiliser les données recueillies pour rédiger les articles du dictionnaire lâri-français. Elle comporte cinq phases.

La première phase inclue une analyse de toutes les acceptions possibles du mot vedette en français et permet de proposer un schéma qui résume le contenu des recherches. Elle permet de faire l'inventaire de tous les champs lexicaux couverts par un mot.

La seconde phase consiste à examiner les conditions d'utilisation du mot à l'intérieur du lexique et de recenser tous les mots dérivés existants.

La troisième phase est celle de la traduction de l'article du lâri en français.

La quatrième phase consiste en l'analyse du contenu de l'article traduit du lâri. Les acceptions et les conditions d'utilisation du mot sont étudiées minutieusement.

La dernière phase du processus concerne la rédaction de l'article de notre futur dictionnaire. Un article qui intègre toutes les données recueillies est proposé. Les différentes traductions et des exemples sont classés de l'utilisation la plus fréquente à l'utilisation la plus rare. C'est l'aboutissement de tout le processus de recherche. La même méthodologie est utilisée pour les tous mots vedettes en lâri.

Conclusion.

Le dictionnaire ne se résume pas à un simple ouvrage qui serait le compromis entre les aspirations du lexicographe, celles de sa maison d'édition. Il est avant tout le fruit d'une recherche scientifique, une proposition de classement alphabétique des mots rencontrés. Il ne se résume pas non plus à une de traduction des items de la langue

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

source vers la langue cible. Il est une réflexion pour proposer un outil clair, agréable et efficace permettant de mettre en contact deux mondes différents et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.

5. Les objectifs du dictionnaire bilingue lârî-français, les buts poursuivis et le public concerné.

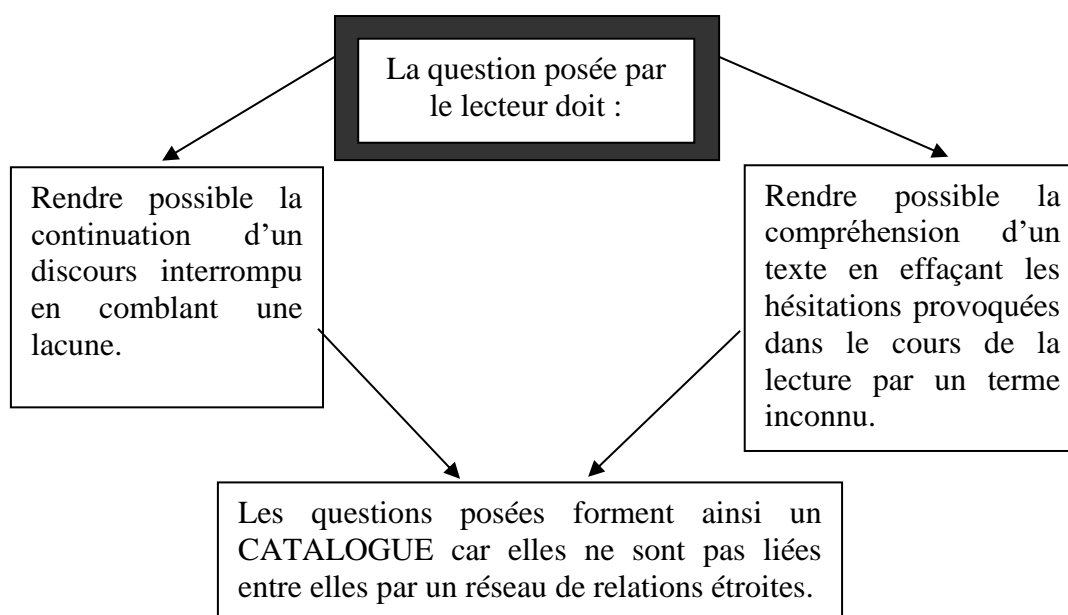
5.1. La nature des questions posées par les utilisateurs de dictionnaire.

Comme le stipulent Jean et Claude Dubois dans leur ouvrage¹⁹⁹ :

« Les questions posées à un dictionnaire forment un ensemble disparate car elles sont provoquées par des difficultés très diverses que les lecteurs rencontrent dans des textes hétérogènes qui n'ont pour seul trait commun que celui d'appartenir à la culture d'une même communauté linguistique pour un dictionnaire unilingue ou à une culture différente pour un dictionnaire bilingue ».

Les questions doivent résoudre deux types de problèmes qui peuvent se poser au lecteur et fournir deux types de réponses résumé par le schéma suivant : Le lecteur ne doit subir aucune frustration. Si une question reste sans réponse, il doit penser que cela vient de l'ouvrage qu'il consulte et non de son incapacité à faire une recherche. Le schéma numéro cent-trente-huit fait un résumé des situations qui peuvent être rencontrées par un utilisateur de dictionnaire.

Schéma n°140, Les objectifs ciblés par les questions posées par un dictionnaire.



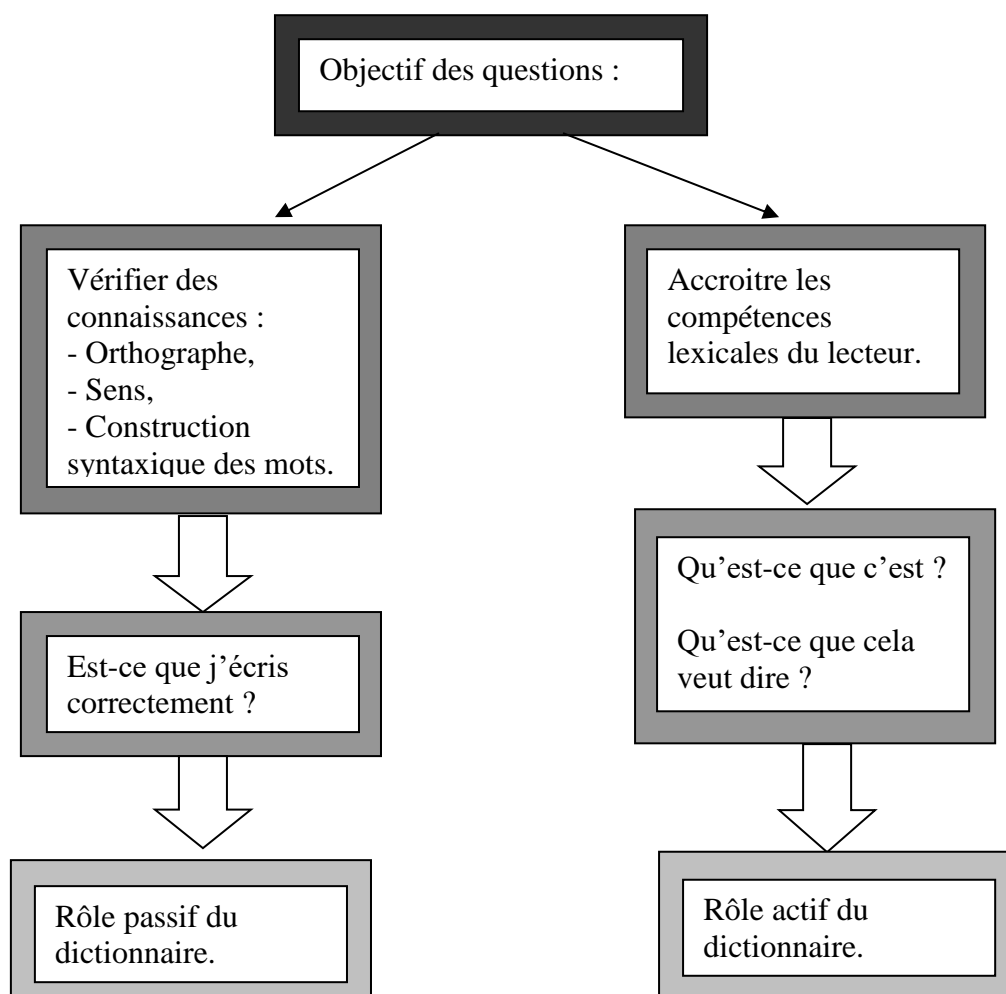
¹⁹⁹ Jean et Claude Dubois, Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Larousse, Canada, 1971, p. 11-12.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

L'objectif des questions a deux fonctions principales, vérifier des connaissances dans les domaines de l'orthographe, du sens et de la construction syntaxique des mots et accroître les compétences lexicales du lecteur. Deux types de questionnements sont dévoilés, « Est-ce que je parle correctement la langue ? », ou « Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que cela veut dire ? ». Ces questions posées couvrent le plus grand nombre de domaines possibles. Ce désir d'apprendre et de connaître conduit à une certaine exhaustivité.

Le schéma proposé ci-dessus, permet de mieux cerner le rôle que joue le dictionnaire auprès du public et les objectifs généraux attendus par les lecteurs. Dans le dictionnaire bilingue, la question de la traduction est au cœur de l'ouvrage. La première question que se pose l'utilisateur est : « Comment traduire ce mot ? », la seconde est « Comment orthographier ce mot », la troisième est : « Est-ce que j'utilise ce mot correctement ? ». On voit apparaître ici les fonctions principales du dictionnaire bilingue à savoir l'encodage, faire un thème et le décodage, faire une version.

Schéma n°141, Rôle des questions contenues dans un dictionnaire.



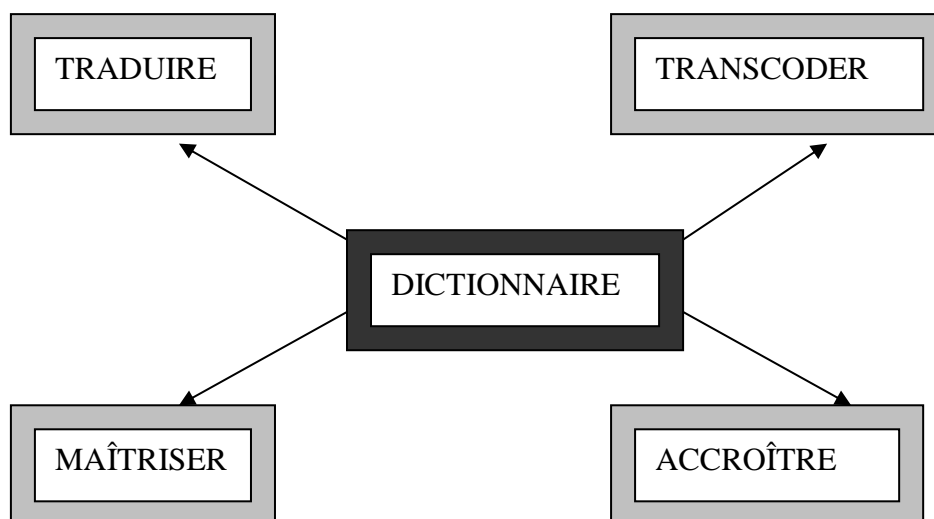
CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Le schéma numéro cent-trente-neuf permet de synthétiser les questions posées par les utilisateurs. Elles sont de trois ordres. Premièrement, elles concernent la traduction des items de la langue source vers la langue cible. Deuxièmement elles ont trait aux conditions d'utilisation du vocabulaire de la langue source vers la langue cible. Troisièmement, elles doivent répondre à des questions techniques concernant l'orthographe et la grammaire. L'utilisateur d'un dictionnaire bilingue cherche avant tout à accroître ses compétences linguistiques et techniques.

5.2. Les objectifs généralistes d'un dictionnaire.

Selon Jean et Claude Dubois,²⁰⁰ un dictionnaire poursuit quatre objectifs résumés dans le schéma numéro cent-quarante proposé à la page suivante.

Schéma n°142, Les objectifs d'un dictionnaire bilingue.



Bien traduire est la vocation des dictionnaires bilingues et plurilingues qui doivent mettre en contact différentes communautés linguistiques et décrypter leurs messages. L'ouvrage se présente ici comme une passerelle entre deux mondes qui, par ce biais, ont la possibilité de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Le transcodage concerne une même communauté linguistique. Il s'agit de traduire en langage courant du vocabulaire technique ou du vocabulaire provenant d'un niveau de langue différent de la norme commune.

²⁰⁰ Jean et Claude Dubois, Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Larousse, Canada, 1971, p. 7.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Le dictionnaire a pour objectif de proposer une norme en rappelant constamment les règles de grammaire et d'orthographe. C'est à travers ces deux éléments clés que des jalons peuvent être proposés au lecteur pour progresser et mieux maîtriser la langue. Le dictionnaire sert à combler des lacunes et répondre à des questions que peut formuler un utilisateur sur le contexte grammatical d'utilisation du vocabulaire.

Enfin, le dictionnaire permet d'accroître son savoir dans différents domaines linguistiques et techniques par le contenu des articles. Il permet au lecteur de mieux appréhender les conditions d'utilisation du vocabulaire au quotidien ou dans des situations plus spécifiques.

Le dictionnaire bilingue est donc un outil pédagogique qui permet d'accroître les compétences lexicales du lecteur. Il a pour vocation d'améliorer la transmission du savoir et des informations entre deux cultures. Il a un rôle actif dans la construction du savoir d'un individu. Il est aussi un rappel des normes en vigueur de la langue source. Dans ce cas, le dictionnaire a rôle passif. Il sert d'ouvrage de consolidation des savoirs. Il pallie à un oubli ou à un manque concernant une norme d'utilisation. Le dictionnaire bilingue est donc à la fois un outil de progression, une clef qui permet de mieux comprendre l'autre et un outil de normalisation qui permet à des personnes extérieures d'apprendre une langue ou de se perfectionner.

5.3. Les objectifs du dictionnaire bilingue lâri-français.

Cet ouvrage a pour vocation première de proposer une nomenclature, des définitions, des traductions et des références sur la langue écrite là où il n'y a que des lexiques. Il s'agit d'un premier travail d'approfondissement des connaissances concernant le lâri afin de débiter la construction de la passerelle qui va permettre aux deux mondes de s'instruire mutuellement.

Le second objectif est d'intéresser un le plus vaste public africain possible à un type d'ouvrage particulier, le dictionnaire.

Le troisième objectif est de recenser les normes écrites existantes, de les promouvoir, là où elle qui n'existe pas institutionnellement, en tenant compte des usages, des coutumes et des contraintes liées à la langue elle-même et de les diffuser.

Le quatrième et dernier objectif est de participer la conservation du patrimoine lexicographique extrêmement riche que possède cette langue et participer à la promotion du développement de la langue écrite.

6. Le public intéressé par cet ouvrage.

Cet ouvrage s'adresse aussi bien à des enfants de six à sept ans qui débutent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, qu'à des personnes plus âgées, ayant une grande expérience des deux langues ou de l'une des deux.

Ce dictionnaire possède un profil particulier car il concerne une frange de lecteurs balâri potentiels d'âges diversifiés, inconnus en France. Ces utilisateurs sont des locuteurs qui parlent parfaitement leur langue maternelle, mais ne l'écrivent quasiment pas ou de façon aléatoire, puisqu'il n'y a pas de normes officielles. La tradition orale est, en l'état actuel des choses, prépondérante. Ce public n'a jamais utilisé un dictionnaire et ne voit pas réellement l'utilité d'un tel ouvrage. Il a une idée très imprécise de la façon dont il fonctionne. Il faut donc que l'ouvrage que nous proposons soit explicatif mais aussi pédagogique. Il doit permettre à tout utilisateur potentiel d'être guidé de façon rapide et efficace dans sa recherche d'informations et de comprendre rapidement l'utilité d'un dictionnaire. Pour arriver à cet objectif, il est impératif de proposer un fonctionnement simple et accessible au plus grand nombre.

Ce livre doit avoir le souci du détail et une grande simplicité d'utilisation. Une partie expliquant l'organisation, le fonctionnement du dictionnaire et les usages possibles de celui-ci doit être développée. Une partie grammaticale conséquente en lâri doit être présentée.

Le public concerné par cet ouvrage provient de deux cultures très différentes, l'une avec une tradition orale très ancienne et très bien construite qui a su se passer de l'écriture pour transmettre les informations, l'autre à l'inverse, qui privilégie l'écrit et le développement des livres au détriment de l'oralité qui a pris au fil de temps une place secondaire dans la transmission des informations. Ainsi plusieurs types de locuteurs très distincts peuvent être rencontrés.

Nous pouvons être confrontés à des français et des balâri parfaitement lettrés, bilingue dans les deux langues qui manient parfaitement l'écrit. Ils recherchent des détails ou des compléments d'informations à ce qu'ils savent déjà. Ils vivent en France ou au Congo, ils sont cultivés, manient les livres depuis leur enfance et savent utiliser un dictionnaire. Ils se sont déjà interrogés sur les écarts culturels et ont une vision assez juste de ce qui se passe dans les deux mondes. Ils sont les moins nombreux et les plus faciles à convaincre de l'utilité d'un tel dictionnaire. Pour eux, le détail doit être soigné et l'information précise et concise.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Il est possible de rencontrer des balâri qui parlent parfaitement et écrivent régulièrement leur langue, mais qui ont un niveau en français scolaire. Ils cherchent une information pour traduire un mot ou compléter leurs connaissances. Ils manient bien ou non l'usage d'un dictionnaire. Il faut mettre ici l'accent sur le décodage, opération qui permet d'interpréter et traduire un message, la compréhension des mots et l'encodage, qui consiste à composer un message pour le communiquer. On peut classer dans la même catégorie de personnes un français qui a le français comme langue maternelle et parlera un lâri sommaire. Les écarts culturels ne sont pas toujours maîtrisés. Des explications précises s'imposent dans le contenu de certains articles afin qu'aucune confusion ne soit possible dans l'emploi du vocabulaire et de la grammaire. Le recours à une explication de type encyclopédique peut s'avérer nécessaire. La nomenclature doit être soignée et le repérage des informations facile. L'utilisateur ne doit pas se sentir frustré dans sa recherche et doit trouver une réponse rapide à ces questions.

Nous pouvons ensuite rencontrer une catégorie de personnes qui possède un faible niveau, aussi bien dans la langue source que la langue cible. Ces personnes ont besoin d'illustrations convaincantes pour les aider à progresser et à s'informer efficacement et rapidement. Peu habituées à l'usage d'un dictionnaire, l'ouvrage doit pouvoir leur servir de guide dans l'apprentissage de la langue. L'organisation de la macrostructure doit être simple et la mise en page doit être soignée afin de permettre un repérage rapide des informations. Chaque détail a son importance. L'organisation de la microstructure du dictionnaire doit être rigoureuse. Il ne faut pas hésiter à proposer des illustrations pour compléter informations contenues dans les articles présentés.

Nous pouvons rencontrer les locuteurs balâri évoqués plus hauts, qui ne pratiquent que l'oral et ont peu de contacts avec l'écrit en général. L'utilisation du dictionnaire doit être simple, expliquée et abondamment illustrée. Le modèle à suivre pour la macrostructure est plutôt *Le Petit Larousse Illustré*, car il se présente sous la forme d'un volume unique abondamment illustré. La mise en page doit être très lisible sur une seule colonne, elle ne ressemble ni au *Petit Robert* qui présente les articles sur deux colonnes, ni au *Petit Larousse Illustré* qui propose le vocabulaire sur trois colonnes. C'est un challenge que de mener ce public vers l'écrit.

Nous pouvons nous trouver face à des lecteurs qui ne connaissent que l'une des deux langues et veulent apprendre l'autre. La grammaire dans les deux langues ne doit pas être négligée, ainsi que des renvois qui permettent de guider l'utilisateur utilement et

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

rapidement. La traduction et les explications fournies pour chaque mot devront être simples et précises.

Conclusion

On remarque ici que ce dictionnaire est susceptible d'intéresser un large public hétérogène en âge et dans ses origines sociales et culturelles. Ces personnes proviennent d'horizons divers. Cette constatation soulève des problématiques multiples et variées. Nous nous trouvons confrontés à un certain nombre de questions portant sur l'organisation de la nomenclature, le contenu du dictionnaire, son contenant, sur la traduction des écarts culturels, les illustrations, la commercialisation et la fidélisation du public.

Rédiger un dictionnaire c'est réfléchir au genre que représente ce type d'ouvrage, aux présupposés qu'il véhicule, au public auquel il est destiné. Ces deux présupposés influencent les conditions de rédaction de celui-ci. C'est aussi adopter une méthodologie de travail pour recueillir le plus de mots possibles, les analyser, en proposer des traductions fiables et les classer afin que le futur lecteur puisse effectuer sa recherche dans les meilleures conditions. Nous allons donc dans une troisième partie nous intéresser à la conception du dictionnaire lârî-français, à son architecture et à son contenu.

TROISIEME PARTIE : LA CONCEPTION DU DICTIONNAIRE BILINGUE.

1. La configuration générale du dictionnaire.

Nous avons défini ultérieurement, ce domaine comme celui de la dictionnaire. Il détermine la taille du dictionnaire, sa forme, le nombre de pages possibles, la longueur maximum d'un article, les moyens typographiques alloués, la macrostructure et par extension, le contenu du dictionnaire et la microstructure. La dictionnaire par ses contraintes à une influence directe sur l'architecture du dictionnaire et sur le contenu proposé aux lecteurs.

1.1 Le modèle retenu.

Du dictionnaire d'apprentissage pour les enfants, se basant sur les mots les plus fréquemment utilisés d'une langue, à l'encyclopédie en plusieurs volumes proposant une description minutieuse du vocabulaire, le choix est vaste et difficile à faire. Ce dictionnaire étant le premier du genre en lârî/français, aucun modèle, aucune référence connue ne couvre toutes les difficultés qui se posent à nous. Le modèle du volume unique, à

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

l'image du Petit Larousse illustré ou du petit Robert est retenu, car il nous semble plus pertinent et plus pratique pour les utilisateurs. Cela permet à ceux-ci d'avoir la totalité des informations disponibles avec eux. D'un point de vue pratique, le stockage et la prise en main sont plus faciles à réaliser.

C'est un dictionnaire bilingue²⁰¹ de langue, avec comme langue source le lâri et pour langue cible le français. Il doit donc proposer, en premier lieu, des traductions qui permettent à l'utilisateur de faire le lien entre la langue source et la langue cible. Il favorise ainsi le décodage d'un texte écrit. Il apporte, en second lieu, des informations sur le mot, sa nature grammaticale, son genre, sa prononciation, sa forme graphique, son étymologie, sa polysémie et son appartenance à un registre de langue. Ce dictionnaire est amené à proposer des tendances encyclopédiques pour certains articles ayant trait à la culture de chacun des pays pour apporter des précisions permettant d'éviter des confusions, des traductions approximatives, des interprétations erronées ou des quiproquos. Des exemples d'utilisation du mot vedette sont proposés quand cela s'avère utile. Cela permet de multiplier les jalons pour mieux guider le lecteur et faciliter l'encodage d'un texte.

Cet ouvrage est extensif et général. Il tend en effet à mentionner un maximum de mots de la langue sans tenir compte de la fréquence d'utilisation, aucune étude sérieuse et scientifique ayant été faite sur le sujet. Il est à la fois normatif car il est nécessaire de créer une norme pour l'orthographe et descriptif car il est indispensable d'inclure un maximum de mots eu sein de la nomenclature.

Le dictionnaire est synchronique, la diachronie n'ayant aucun sens puisqu'aucun autre dictionnaire existe.

Le décodage, qui concerne l'explication des mots, et l'encodage, qui explique les usages du mot dans la langue, doivent se trouver au même niveau. L'ouvrage doit pouvoir servir à traduire un texte de la langue source, le lâri, à la langue cible, le français, et à en créer un. L'opération inverse doit être également possible, à savoir traduire un texte du français en lâri ou créer un message dans ce même ordre de langue.

Il comporte une partie grammaticale fournie concernant lâri et une introduction qui explique le fonctionnement et les objectifs du dictionnaire. Ces deux parties précèdent le classement des mots.

²⁰¹ La définition du dictionnaire bilingue donnée par *Le petit Robert*, Paris, édition 2011, p. 733. est la suivante : « *Dictionnaire bilingue*, qui donne la traduction d'un mot d'une langue dans une autre en tenant compte du sens, des emplois. »

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Il est envisageable sur le long terme de créer un site internet régulièrement enrichi, contenant des vidéos, des photos permettant un plus grand approfondissement des connaissances lexicographiques, culturelles, ethnologiques, phonétique et historiques. Il permettrait une approche plus ludique et plus moderne du sujet.

1.2. La première et la quatrième de couverture.

Il est essentiel de proposer une première et une quatrième de couverture qui permettent au potentiel futur lecteur de retrouver facilement l'ouvrage en rayon, dans un magasin. Le titre de l'ouvrage doit donc être accrocheur pour l'œil, sans proposer des écrits agressifs. La première de couverture est écrite en gros caractère et présente la photo du drapeau congolais. L'ouvrage doit retenir l'attention du public, faire comprendre le sujet dont il est question et donner envie à celui-ci de le feuilleter et de l'acheter. Nous le concevons comme un livre qui doit apporter gaîté, bonne humeur et culture à celui qui veut le lire, sans aucune ostentation. Il doit donc se montrer sous un aspect convivial et accueillant tout en indiquant au lecteur que l'ouvrage s'appuie sur des bases scientifiques. Le schéma numéro présente un exemple de proposition pour la première de couverture.

Nous avons choisi comme illustration de fond le drapeau de la République du Congo. Le titre est bilingue et de couleur gris clair, en caractère majuscule, arial. La taille de la police de caractère est de 40. Une carte de la répartition des régions de la République du Congo est présentée au centre. Le nom de l'auteur est écrit avec les mêmes caractères que le titre de l'ouvrage mais en plus petit. La taille de la police de caractère est de 12.

La première de couverture est proposée ci-dessous.

DICTIONNAIRE BUKU DIA MBOMBO LÂRI-FRANÇAIS LÂRI- LUMPUTU



Par Catherine RENOARD-KIVOVOU

1.3. Les matériaux utilisés pour la confection du dictionnaire.

La première et la quatrième de couverture doivent être cartonnées, rigides et solide. En effet, un certain nombre d'utilisateurs ne sont pas familiers de ce type d'ouvrage et peuvent faire des erreurs en le manipulant. Une couverture présentant le même matériau avec des qualités identiques à celles du *Petit Robert*, édition 2011 est judicieuse.

Le livre présente des pages en papier légèrement glacé possédant une certaine épaisseur et une certaine solidité à la manipulation. Il peut suivre, dans ce domaine, l'exemple du *Le Petit Larousse Illustré*. Dans la mesure du possible, le papier doit avoir une certaine résistance face à l'humidité. Les illustrations sont proposées en couleur et en noir et blanc en fonction des besoins et du vocabulaire représenté, de l'objet ou du domaine défini.

1.4. La mise en page retenue pour la présentation des articles et le format proposé.

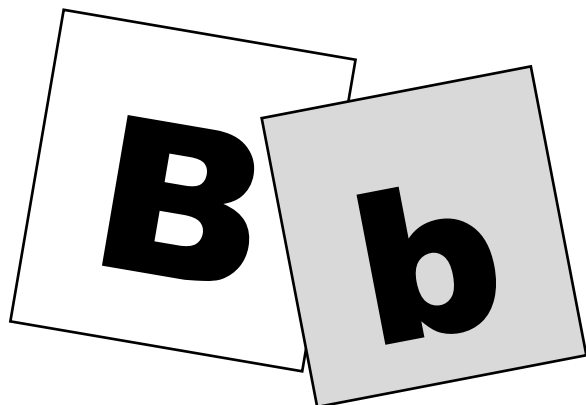
Le format A5, c'est-à-dire la moitié d'une feuille de papier format A4 semble judicieux. Il peut être pris en main facilement et transporté dans un sac. Un dictionnaire bilingue doit pouvoir être emporté partout sans trop de difficultés.

Chaque page contient une seule colonne. Plus de colonnes deviendrait une source de difficultés importante pour les lecteurs peu habitués à ce type d'ouvrage. Les illustrations sont placées à droite de la définition. Une partie du texte de la définition est susceptible d'entourer une illustration pour permettre un gain de place et une présentation plus claire.

1.5. La lettrine.

Selon le Trésor de la Langue Française une lettrine est « un groupe de lettres majuscules placé en haut de chaque colonne ou de chaque page d'un dictionnaire et qui indique les initiales des mots qui y figurent »²⁰². Chaque lettre présente dans le dictionnaire a donc sa lettrine. Nous avons choisi la simplicité, la fonctionnalité et la clarté pour présenter chacune des lettres. Cette lettrine doit faciliter la recherche du lecteur et lui permettre de se repérer dans la nomenclature. Le schéma numéro présente la lettrine qui illustre la lettre « B ». Cette lettrine est composée en police de caractère arial black noir et gras, de taille 80. Elle est placée en haut, au centre de la première page consacrée à la lettre. La nomenclature et les articles viennent à sa suite

²⁰² Trésor de la Langue Française informatisé, article lettrine.



Cette lettrine présente la typographie de la lettre « B » en majuscule et en minuscule. Elle nous est inspirée par la présentation de la lettrine du dictionnaire Hachette édition 2013.

2. L'architecture du dictionnaire.

Le dictionnaire se compose de deux parties distinctes qui s'assemblent pour former la totalité de l'ouvrage, la macrostructure et la microstructure. Le genre dictionnaire ne peut exister sans la présence complémentaire de ces deux parties.

2.1. La macrostructure.

Selon la définition de Jean et Claude Dubois²⁰³ « la nomenclature constitue la somme des entrées lexicales ». La macrostructure du dictionnaire est représentée par la nomenclature²⁰⁴ à laquelle correspond des mots présents sous la forme d'une vedette. Ce mot vedette constitue une adresse. L'adresse selon Jean Pruvost, « c'est le lieu où l'on vient entrer dans l'article pour bénéficier des informations recherchées ».²⁰⁵ Ce sont ces mots vedettes qui servent d'entrée aux articles. Cette suite de mot est organisée selon une logique choisie par le lexicographe. Dans un dictionnaire bilingue, l'organisation de la nomenclature est souvent subordonnée à la structure de la langue source. La nomenclature étant définie, il faut lui faire correspondre des articles eux-mêmes subdivisés en rubriques. Ces articles constituent la définition et la traduction du mot vedette et permettent de donner toutes les informations nécessaires à l'utilisateur pour être guidé dans sa recherche. La macrostructure constitue la colonne vertébrale du dictionnaire car d'elle dépend toute l'organisation interne

²⁰³ Jean et Claude Dubois, Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Larousse, Canada, 1971, p. 57.

²⁰⁴ Ensemble des adresses figurant dans un dictionnaire et constituant la liste des unités de signification définies dans ce dictionnaire. TLF article Nomenclature.

²⁰⁵ Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture, ophrys, p.170.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

de l'ouvrage. Elle est également la première indication que l'utilisateur de dictionnaire voit, pour se guider dans ses recherches, quand il consulte un dictionnaire.

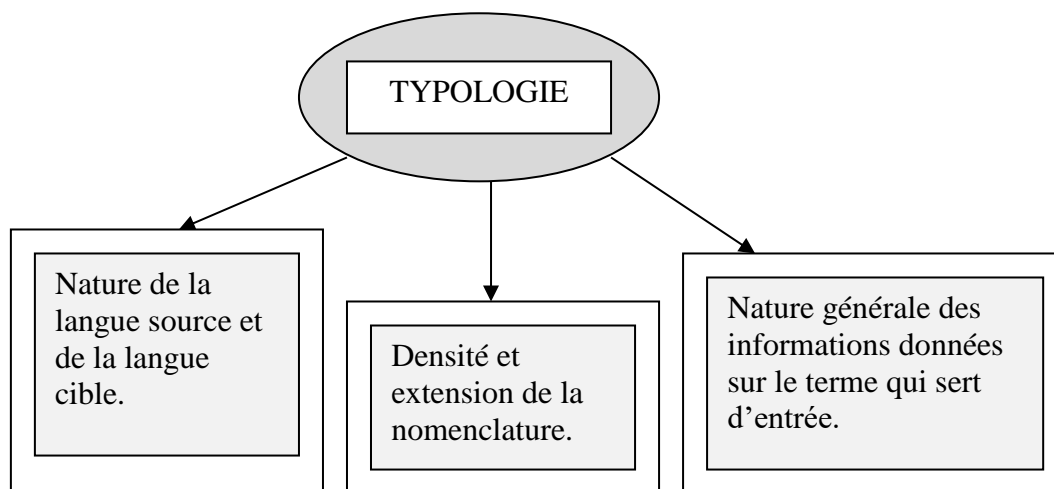
2.1.1. La typologie du dictionnaire.

La typologie c'est selon *Le Petit Larousse illustré 2012*, « L'étude des traits caractéristiques dans un ensemble de données, en vue d'y déterminer des types de systèmes ».²⁰⁶Cette science a son importance dans la rédaction d'un dictionnaire. Jean et Claude Dubois donnent la définition suivante de la typologie des dictionnaires :

« Elle est fondée sur la nature des informations, leur quantité et leur étendue, fait entrer dans une classification d'ensemble des textes qui tiennent leur homogénéité de leur caractère pédagogique et de leur disposition sous forme d'une succession d'entrées sans autres relations de contiguïté que l'ordre alphabétique et leurs constituants graphiques ».

Cette typologie comprend trois critères fondamentaux résumés par le schéma numéro cent-quarante et un.

Schéma n°143, La typologie d'un dictionnaire.



Ces trois critères, fondamentaux pour la constitution d'un dictionnaire, sont analysés de façon approfondie dans les sous-parties suivantes.

²⁰⁶ *Le Petit Larousse illustré 2012*, p.1117.

2.1.1.1. La nature de la langue source et de la langue cible.

Comme nous l'avons décrit au second chapitre, les deux langues mises en présence fonctionnent selon des systèmes grammaticaux différents. Mais un point commun aux deux langues vient faciliter la tâche du lexicographe pour la l'élaboration d'un dictionnaire, la transcription. En effet selon l'historique proposé au chapitre premier, le lâri, à l'image du kikongo, a toujours été transcrit en alphabet latin. Ainsi l'adoption d'une nomenclature classée par ordre alphabétique et composée de mots écrits en alphabet latin, ne doit, en principe, pas poser de problèmes aux futurs utilisateurs, l'alphabet latin étant connu par les deux populations concernées. En revanche des problèmes concernant l'orthographe du lâri apparaissent, car aucune norme officielle n'est proposée. Intégrer certains sons à la nomenclature oblige à faire des choix par rapport à tout ce qui a été écrit auparavant et qui donne des solutions très différentes d'un texte à l'autre pour une situation comparable.

2.1.1.2. L'extension du registre dans le temps et les limites du corpus.

Le vocabulaire recueilli concerne la deuxième moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e. Ce dictionnaire décrit le temps présent. Il ne peut y avoir qu'une faible variation diatopique²⁰⁷ dans cette édition puisque les parlés régionaux n'ont pas encore fait l'objet d'une étude complète. En revanche les variations diastratiques²⁰⁸ sont indiquées lorsqu'elles sont connues.

2.1.2. L'organisation de la nomenclature et son extension.

Selon le Trésor de la Langue Française, la nomenclature est définie comme « l'ensemble des adresses figurant dans un dictionnaire et constituant la liste des unités de signification définie dans ce dictionnaire. »²⁰⁹ La nomenclature est donc représentée par les mots classés dans un certain ordre choisi par le lexicographe. C'est l'architecture du dictionnaire. Il est, à l'heure actuelle, difficile de définir l'extension de la nomenclature et le nombre de mots exact à inclure. Nous avons indiqué ultérieurement ne

²⁰⁷ Une variation diatopique est celle qui fait observer le lexique dans des espaces différents au sein d'une même langue. *Les dictionnaires français outil d'une langue et d'une culture*, Jean Pruvost, p.163.

²⁰⁸ Une variation diastratique concerne l'extension du registre de langue, elle s'étend de l'argot aux technolectes.

²⁰⁹ Trésor de la Langue Française informatisé, article nomenclature.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

pas vouloir nous limiter au vocabulaire de base. En revanche, nous n'incluons que peu de noms propres et évitons le vocabulaire technique trop poussé. Concernant les noms des plantes et des animaux, nous proposons de transcrire les noms hypéronymes et ceux des plantes et des animaux rencontrés fréquemment dans la vie quotidienne, ou qui ont un impact culturel ou historique important.

2.1.3. La morphologie des unités lexicales retenues et leur classement.

L'unité lexicale retenue est le mot. Il peut être composé d'une ou plusieurs syllabes, de plusieurs mots formant un composé. Par exemple *bêmbé* (un pigeon) ne comporte qu'un mot, *kûmi dimosi* (une dizaine) est une unité lexicale qui comporte deux mots. Dans la constitution de la nomenclature, le mot simple est toujours classé en premier, le mot composé vient toujours en seconde position.

Les syntagmes figés sont traités avec parcimonie et dans la mesure où ils sont très représentatifs d'un état de fait de la langue dans son utilisation quotidienne.

La lemmatisation²¹⁰ est systématiquement adoptée, des tableaux de conjugaison étant fournis dans la partie grammaire.

Le traitement sémantique des unités lexicales retiendra la création d'un article unique. A l'intérieur de celui-ci chaque sens est explicité, numéroté avec un chiffre arabe et illustré, si cela semble nécessaire. Ainsi, la polysémie des mots à l'exemple du *Petit Robert* est bien indiquée. Le dégroupement homonymique est peu utilisé.

En revanche, dans la rubrique prononciation, la longueur vocalique est mentionnée et l'utilisation des tons lorsqu'elle nous est connue. Ainsi un mot ayant la même graphie de base pourra faire l'objet de plusieurs articles car l'allongement vocalique indique que ce mot a un sens différent et une étymologie propre. Le mot *bula* est présenté à titre d'exemple.

bula [bula] *n.sg.cl. [BU-]*, du kikongo *bula* (longueur, distance) : 1. la hauteur, 2. la longueur, 3. la grandeur.

bûla [bù:lá] *n.cl. [KI-BI]* : une écorce, une enveloppe.

²¹⁰ Lemmatisation : Opération consistant à regrouper les formes occurrentes d'un texte ou d'une liste sous des adresses lexicales. TLF

bûla [bù:lá] *v.act.* du kikongo *bûla* (pratiquer une ouverture dans une digue pour laisser passer l'eau) : 1. ouvrir, 2. éventrer, 3. percer.

bulâ [bula:] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la noirceur, 2. l'obscurcissement, 3. l'obscurité.

Une remarque supplémentaire s'impose concernant le classement des unités lexicales à l'intérieur de la nomenclature. Si l'homographie concerne un verbe et un substantif, le substantif sera toujours placé avant le verbe dans la nomenclature.

2.1.3.1. Les choix proposés concernant le classement pour les catégories nominales.

L'organisation interne de l'ouvrage et le choix de la nomenclature doit être fait en fonction du public concerné et des langues mises en présence. Nous avons proposé au paragraphe 2.1.1. de ce chapitre, une présentation des lemmes²¹¹ par ordre alphabétique. C'est le système le plus couramment utilisé et le plus simple pour retrouver un mot à l'intérieur d'un dictionnaire qui se présente comme une suite d'adresses. L'ouvrage débute donc par la lettre « A » pour finir par la lettre « Z ». L'ordre alphabétique s'impose comme le classement qui permet la recherche la plus rapide et la plus sûre. Le lâri étant transcrit en alphabet latin, tout comme le français, il est plus aisé pour les utilisateurs des deux langues de comprendre ce type de classement puisque les deux populations concernées connaissent cet alphabet. Mais le système des catégories nominales impose de faire des choix concernant le classement des substantifs à l'intérieur de la nomenclature car potentiellement, un substantif a la possibilité de se présenter deux fois dans la constitution de la nomenclature, sous sa forme au singulier et sous sa forme au pluriel. Pour illustrer ces propos, nous pouvons prendre comme exemple le mot banane, qui s'écrit au singulier *dinkondi* et au pluriel *mankondi*. Le même mot peut potentiellement se retrouver à deux endroits différents de la nomenclature, à la lettre « D » et à la « M ». Ce constat nous oblige à faire un choix, permettant de ne pas alourdir le dictionnaire par des redondances inutiles, qui n'apporte pas d'informations supplémentaires au contenu de l'article. Nous avons pris la décision de présenter les substantifs au singulier et d'en indiquer le pluriel. La nature grammaticale des mots est indiquée dans une rubrique de couleur rose fuchsia. Elle doit être comprise de la façon suivante : la nature grammaticale du mot est citée en premier suivie de l'abréviation « cl » qui signifie classe. Cette indication est suivie de la mention de

²¹¹ Lemme : Forme graphique choisie conventionnellement comme adresse dans un lexique. TLF.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

l'appariement entre crochet. Pour l'exemple décrit ci-dessus *n.cl. [DI-MA]*. Ce qui signifie que le substantif est un nom et qu'il appartient à la catégorie nominale [DI] pour exprimer le singulier et à la catégorie nominale [MA] pour exprimer le pluriel. Cela sous-entend que le mot s'écrit *dinkondi* au singulier et *mankondi* au pluriel. Le schéma numéro présente la présentation de l'article tel que l'on pourra le consulter dans le dictionnaire.

dinkondi [dɪnkòndí] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *dinkondi* (même sens) : 1. une banane, 2. un bananier.

De même, si un substantif ne se rencontre qu'au singulier ou qu'au pluriel, l'indication sera fournie sous la forme suivante :

bulêke [bùlè:ké] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bulêke* (même sens) : 1. la jeunesse, l'adolescence, 2. un enfantillage.

Dans ce cas précis et pour éviter toute confusion « sg. », qui est l'abréviation choisie pour indiquer le singulier d'un substantif, est précisé avant la mention de l'ordre nominal et à la suite de la catégorie grammaticale. La même information est redonnée dans l'indication de l'ordre nominal. On peut constater ici qu'il n'y a pas d'appariement seul l'ordre [BU-] est cité. A la suite du trait d'union, il n'y a aucune mention d'un pluriel.

La même logique est utilisée pour les substantifs que l'on ne retrouve qu'au pluriel. Pour éviter toute confusion, l'abréviation « pl. » est utilisée, à la suite de l'indication de la catégorie grammaticale, pour les substantifs n'ayant pas de singulier. On peut le constater ici, aucun singulier n'est mentionné pour [-TU] avant le trait d'union.

tuseğo [tùsèyó] *n.pl. cl. [-TU]* : 1. les rires, 2. les moqueries, les railleries.

Grace à ce dispositif, chaque substantif ne sera cité qu'une seule fois. Les substantifs ne se retrouvent inclus dans la nomenclature au pluriel seulement dans le cas où ils ne possèdent pas de singulier. Le problème d'une potentielle double présentation d'un substantif est ainsi écartée.

Nous n'avons pas choisi d'écritures chiffrées pour indiquer les ordres nominaux et les appariements, comme le font André Jacquot et le Père. G. Schaub dans leurs lexiques. Cela nous semble peu pratique et contraignant. En effet il faut, dans ce

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

cas précis, se baser sur un référentiel qu'il faut connaître parfaitement si l'on ne veut pas perdre de temps dans ses recherches. Cela engendre une difficulté supplémentaire pour l'utilisateur, qui doit constamment avoir le référentiel sous les yeux, et effectuer ses recherches en même temps. La compréhension du système des classes nominales déjà très complexe devient encore plus difficile.

2.1.3.2. Les omissions de catégories nominales.

Cette différenciation entre singulier et pluriel est encore plus utile lorsque le singulier est aussi sous-entendu et qu'il peut mener le locuteur étranger non averti à des confusions. Ainsi le mot lâri seul peut entrer dans cette catégorie. Si le mot *lâri* est cité hors contexte, il est légitime de se demander si l'on parle d'un individu appartenant au groupement ethnique lâri *mulard/balâri* ou de la langue lâri le *lâri*. Un dégroupement est opéré pour bien spécifier que ces deux mots qui sont seulement homographes.

lâdi [lâ:Rí] *n.sg.cl. [KI-]* : langue parlée par l'ethnie lâri.

Lâdi [lâ:Rí] *n.cl. [MU-BA]* : membre de l'ethnie lâri.

Comme on peut le constater ici, la mention de la catégorie nominale permet de clarifier la catégorie à laquelle le substantif appartient et permet par la suite de bien accorder le mot au niveau sémantique. Cela permet aussi de comprendre que l'on ces homographes sont bien substantifs mots distincts, avec chacun une traduction propre. Aucune erreur n'est possible sur la catégorisation du substantif et sa traduction.

2.1.3.3. Tons, homographes et allongements vocaliques.

A l'intérieur de la nomenclature, des aménagements sont nécessaires. Les accents, en lâri, ne signalent pas un changement d'ordre phonétique, comme en français. Ils signifient soit un allongement vocalique, soit l'utilisation de tons musicaux. Comme le signale pierre Swartenbroeckx dans l'introduction de son dictionnaire, « il n'y a pas de correspondance entre l'accent tonique principal (le plus lourdement scandé) et le ton le plus aigu ».²¹²Ce qui est important pour le classement, à l'intérieur de la nomenclature, c'est l'indication des tonalités musicales. Le système proposé par Pierre Swartenbroeckx est

²¹² Dictionnaire kikiongo et kituba-français, p. VIII.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

retenu pour les substantifs ne possédant qu'une seule syllabe ou pour les cas particuliers. Il note le ton bas, émis en voix de poitrine, par un accent grave, typographié (̀) et le ton aigu, produit par le haut de la bouche ou en voix de tête, par un accent aigu typographié (́). Le classement au sein de la nomenclature est le suivant : en premier, sont présentés les mots homographes ayant un accent grave sur la première voyelle de la première syllabe. En second, on retrouve dans le classement, les mots ayant un accent aigu sur la première voyelle de la première syllabe. En troisième position on retrouve les mots ayant un accent circonflexe sur une voyelle du mot qui peut être placée de la première à la dernière voyelle. Cet accent circonflexe signale l'allongement vocalique. Pour démontrer l'utilité d'un tel classement à l'intérieur de la nomenclature, Le schéma numéro présente un exemple qui montre cette nécessité de classement rigoureux, avec le lexème « *ba* ».

ba : particule préfixielle qui indique la marque du pluriel de certains substantifs des classes [MU-BA], [DI-BA], et [-BA].

ba [bà] *pron.ind.* : on.

bà *n.cl. [KI-BI]* : 1. un couvercle, 2. tout ce qui est plat.

bà *n.cl. [DI-MA]* : un palmier à huile (*Elaeis guineensis*).

bá *n.cl. [KI-BI]* : 1. un aiguillon, 2. un dard.

bá (bele) *v.aux.* : 1. être, 2. demeurer, rester, habiter ♦ *syn.* vuânda, zakala, 3. subsister, vivre, exister.

Il est possible de constater ici que les mots *bà* et *bá* traduits respectivement par un couvercle et un dard seraient bien difficiles à distingués à l'écrit sans cette accentuation même si la catégorie nominale à laquelle ils appartiennent est différente. Cet autre exemple des verbes *vuka* et *vûka*, montre l'utilité de bien noter l'allongement vocalique.

bvuka (idi) [bvùkáj] *v.act.* : 1. réunir, rassembler, mettre en commun, 2. mélanger.

- **bvukana** [bvùkàná] *v.act.* : s'unir, s'assembler.
- **bvukasa** [bvùkàsá] *v.act.* : unir, grouper.
- **bvukila** [bvùkìlá] *v.act.* : mélanger à quelque chose, mélanger pour quelqu'un.
- **bvukisa** [bvùkìsá] *v.act.* : grouper.

bvûka (idi) [bvù:ká] *v.act.* : 1. échapper, s'échapper, 2. être sauvé.

- **bvûkisa** [bvù:kísá] *v.act.* : perdre, rater.

Cette manière de noter l'allongement vocalique permet de différencier les homographes et de bien comprendre que ces deux verbes sont deux mots bien distincts. L'allongement vocalique n'a pas une place aussi strictement définie que celle des accents musicaux, mais on remarque cependant quelques constantes dans le système.

biâla [bià:lá] *v.act.* : 1. être élu, 2. être nommé, être ordonné, 3. être initié à un fétiche, 4. être revêtu d'un pouvoir.

bibânzulu [bìbà:nzùlú] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *bânza* (penser, réfléchir) : 1. des soupçons, 2. des pensées à propos de quelque chose.

bugê [bùgè:] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un caractère éblouissant, 2. l'essoufflement.

Pour les mots contenant une seule syllabe l'allongement vocalique se fait sur la voyelle, lorsque la morphologie du mot est C+V ou C+C+V. Elle se fait sur la seconde voyelle si la morphologie du mot est C+V+V ou C+C+V+V.

2.1.3.4. Le classement des adjectifs au sein de la nomenclature.

Le classement des adjectifs est le problème le plus difficile à résoudre concernant la constitution de la nomenclature, car comme le stipule le Père. G. Schaub dans sa *grammaire lari* : « Tous les mots se rapportant à un même substantif s'accordent avec lui : cet accord se marque par la répétition plus ou moins altérée du préfixe de la classe. »²¹³Cela sous-entend que le préfixe varie en fonction de l'accord. Pour illustrer cet état de fait, Le schéma numéro présente un exemple qui illustre ce propos. L'adjectif qui a pour racine [bote]

- **tuseğo tua tubote** : un bon rire.
- **môko ma mabote** : des mains propres.
- **kîma kia kiboté** : une belle chose ou une bonne chose.
- **yebela kua kubote** : se baigner c'est agréable.

²¹³ *Grammaire Lari*, P.Gaston Schaub, Maison Libermann, Brazzaville, p.9.

Un problème similaire à celui des substantifs au singulier et au pluriel se pose. L'adjectif peut se retrouver à plusieurs endroits différents de la nomenclature en fonction du substantif avec lequel il s'accorde. Nous avons donc choisi de présenter la racine du mot et de préciser par des exemples à l'intérieur de l'article, les différentes formes sous lesquelles l'adjectif peut se rencontrer. Des renvois sont proposés pour guider le lecteur quand cela s'avère nécessaire. En effet en lâri la liste des adjectifs qualificatifs est prédéfinie et fermée. Elle ne contient pas plus de dix-sept mots. Les autres adjectifs sont des substantifs, des verbes, des adverbes ou des mots invariables utilisés adjectivement. Ce classement et cette mention à l'intérieur de l'article permet de poser les jalons permettant de guider le lecteur.

2.1.3.5. Le classement des verbes et de leurs dérivés.

Les verbes sont indiqués à l'infinitif de la voix active du présent "habituel". Ils sont suivis, entre parenthèses, de l'infinitif passé des verbes, beaucoup plus employé en lâri qu'en français. Les dérivés verbaux sont placés dans la suite de l'article pour une plus grande logique et pour éviter des confusions entre homographes possibles. Le schéma numéro présente une illustration par l'exemple avec les verbes *dûka* et *duka*.

- duka** (idi) [dùkà] *v.act.* du kikongo *duka* (même sens) : 1. obstruer, fermer, boucher, 2. renforcer le pouvoir d'un fétiche.
- **dukama** [dùkàmá] *v.act.s.pass.* du kikongo *dukama* (être fermé) : 1. être bouché, 2. être renforcé.
 - **dukuta** [dùkùtá] *v.act.n.pass.* : faire un bruit sourd.

- dûka** [dù:ká] (idi) *v. act.* du kikongo *dûka* (sortir de) : 1. sortir, 2. apparaître.
- **dûkila** [dù:kilá] *v.act.* : sortir à, sortir pour.
 - **dûkisa** [dù:kisá] *v.act.caus.* : 1. traire, 2. faire sortir, chasser.
 - **dûkisa mênga** *loc.* : saigner.

Le regroupement morphologique d'unités lexicales dans la nomenclature est systématique pour présenter les dérivés d'un verbe à l'infinitif de la voix active. Ce regroupement forme un « nid »²¹⁴ à l'intérieur duquel les dérivés sont classés par ordre alphabétique. Nous illustrons nos propos par l'exemple suivant :

²¹⁴ Cette notion de « nid » est décrite par Carla Marelló, article : *les différents types de dictionnaires bilingues*, dans l'ouvrage de H. Béjoint et P. Thoiron, *les dictionnaires bilingues*, p.41. Elle définit le « nid » comme :

baka [bàká] (**idi**) *v.act* du kikongo *baka* (même sens) : 1. avoir (au sens de posséder), acquérir, 2. attraper, prendre, 3. gagner, vaincre, 4. avoir en provision, 5. être ivre.

- **bakama** [bàkàmá] *v.act.s.pass.* du kikongo *bakama* (être pris, avoir compris) : 1. être pris, être attrapé, 2. être secoué, se secouer, 3. être ivre.
- **bakamana** [bàkàmáná] *v.act.recí.* : être secoué réciproquement.
- **bakamasa** [bàkàmàsá] *v.act.* : secouer.
- **bakana** [bàkàná] *v.act.recí.* : 1. s'adapter, 2. s'accorder, 3. s'entendre.
- **bakasa** [bàkàsá] *v.act.* : 1. aider, 2. comprendre, saisir une idée, 3. permettre, 4. secourir.
- **bakasana** [bàkàsáná] *v.act.rec.* : s'entraider.
- **bakila** [bàkìlá] *v.act.appl.* : 1. attraper quelque chose pour quelqu'un, 2. obtenir pour, 3. obtenir à cause.
- **bakisa** [bàkìsá] *v.act.caus.* du kikongo *bakisa* (même sens) : 1. faire acquérir, 2. faire prendre, 3. aider.
- **bakuka** [bàkùká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bakuka* (être pris, être déchiré) : être élucidé.
- **bakula** [bàkùlá] *v.act.* : 1. éclaircir une affaire, 2. élucider une affaire.

Un renvoi est proposé pour que l'utilisateur du dictionnaire puisse retrouver la place exacte du mot à l'intérieur de la nomenclature. L'exemple proposé ci-dessous présente un exemple de renvoi tel qu'il est présenté dans l'ouvrage. Le renvoi est indiqué par le mot voir écrit dans son intégralité, en majuscule, de couleur orange clair.

babakana VOIR. bàbá.

2.1.3.6. L'extension du registre de langue.

Le registre de langue est noté lorsqu'il nous est connu. Nous pouvons ainsi proposer des mots dans divers registres, langage soutenu, langage familier, langage insultant si cela est nécessaire à la précision de certains types d'emplois. Nous n'avons dans ce domaine posé aucune limite spécifique.

2.1.3.7. Le traitement formel, orthographique.

La graphie d'entrée doit être simple et facile à repérer pour les utilisateurs. Une partie importante du travail se situe dans ce paragraphe car un certain nombre de choses doivent être fixées. Quelle norme adopter, à quelle logique linguistique se fier, quels critères prendre en compte.

« un bloc lexicographique qui regroupe des mots composés ou dérivés à la suite du mot de base. A l'intérieur du « nid », ces mots sont disposés par ordre alphabétique.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Le premier critère à prendre en compte est de rendre les choses simples et de faire des économies en simplifiant l'écriture partout où cela est possible.

Un exemple concret *laari* s'écrit *lâri* ; un accent circonflexe sur la lettre « a » indique l'allongement vocalique et fait économiser une lettre à l'impression. Cet état de fait est valable pour toutes les voyelles qui doivent être doublées, *muuntu* (un homme) s'écrit *mûntu*. Cela rend plus lisible l'écriture.

Le second critère à prendre en compte est l'historique de la langue. Le lâri est un dérivé du kikongo. Nous l'avons vu précédemment, le système des classes nominales est prépondérant et doit être la première chose prise en compte pour la constitution de la nomenclature. Mais au fil du temps, des évolutions phonétiques se sont manifestées. A l'heure actuelle, on observe une palatalisation de la langue qui induit la modification d'un certain nombre de sons. Ces nouvelles pratiques sont entrées dans les usages à l'oral et des questions se posent dans la transcription des usages pour la langue écrite. Doit-on tenir compte de ces modifications ou doit-on s'en tenir à la langue originale et indiquer les transformations phonétiques constatées actuellement. Ce questionnement est une réalité pour les syllabes [KI], [SI], [TSA], [TSI], [TSO] et [DI], [LI]. Nous avons pris le parti de garder l'orthographe originelle, confortée dans ce choix par les décisions prises par les rédacteurs du *Nouveau Testament* en Lâri.

Le troisième critère à prendre en compte est la phonétique. Comme nous l'avons vu précédemment, le lâri doit sa naissance à deux mondes, celui des Batéké et celui des Bakôngo. Si au niveau du vocabulaire, on retrouve beaucoup de mots d'origine kongo, au niveau de la phonétique, beaucoup de son batéké sont venus se mélanger à la langue kikongo originale posant alors des problèmes de transcription phonétique et orthographique. L'apparition du son [R], comme dans le mot lâri écrit à l'origine *laali* ou *laadi*, précédant la voyelle « i », remet en cause l'orthographe originelle du mot car cet usage est devenu systématique. Il en est de même avec un son inclus dans le mot *ğâta* « village » qui débute par un son combinant la jota espagnole et le « h » aspiré. En phonétique, cette sonorité est parfois notée [ɣ]. Ce son, inconnu des occidentaux, a été transcrit de façon très diverse, car il n'existe ni en français, ni en kikongo. On peut le retrouver transcrit [gh], [h], [g], [ğ]. Le schéma numéro présente un exemple précis avec le mot *ğata* (le village).

ğata, lexique du Père Schaub.

gâtà, lexique d'André Jacquot.

gata lexique Pourchasse.

hata lexique Jean de Dieu Nsonde.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Chaque graphie est spécifique et pose un problème de transcription qui peut amener le lecteur à se fourvoyer sur la prononciation du mot. La transcription du père Schaub se confond avec la marque de l'allongement vocalique. En principe, l'allongement vocalique ne concerne que les voyelles. Mais un signe typographique identique sur une consonne peut créer des confusions. Pour toutes ces raisons, cette orthographe ne peut pas être retenue. L'orthographe proposée par A. Jacquot prête à confusion du point de vue de la phonétique. Un français va prononcer le son [ga] et assimiler cette graphie avec la lettre « G ». La graphie proposée par le Père Pourchasse induit les mêmes problèmes que celui cité précédemment. L'orthographe proposée par Jean de Dieu Nsonde pose un problème de transcription. La lettre « h » n'existe pas dans l'alphabet lâri. Cette orthographe est donc impossible. Pour toutes les raisons citées ci-dessus, nous proposons l'orthographe [ġ] pour traduire ce son spécifique. La lettre [G] existe dans l'alphabet lâri, et le signe ne se confond pas avec la signalétique de la mention de l'allongement vocalique et des tons musicaux.

2.2. *La microstructure.*

Selon le Trésor de la langue française, On donne le nom de microstructure à certains systèmes qui, à l'intérieur d'une structure plus large, présentent des régularités spécifiques et une organisation qui leur assurent une relative autonomie de fonctionnement. La microstructure concerne l'organisation interne de l'article subdivisé en rubriques. La rubrique représente la partie d'un article de dictionnaire traitant de point particulier²¹⁵. La microstructure s'intéresse au contenu des rubriques et à leur organisation. Comme le rappelle Jean Pruvost dans son ouvrage *Les dictionnaires français outil d'une langue et d'une culture* : « la microstructure dépend des constituants essentiels de l'article qui restent la définition et l'exemple ».

2.2.1. La composition d'un article.

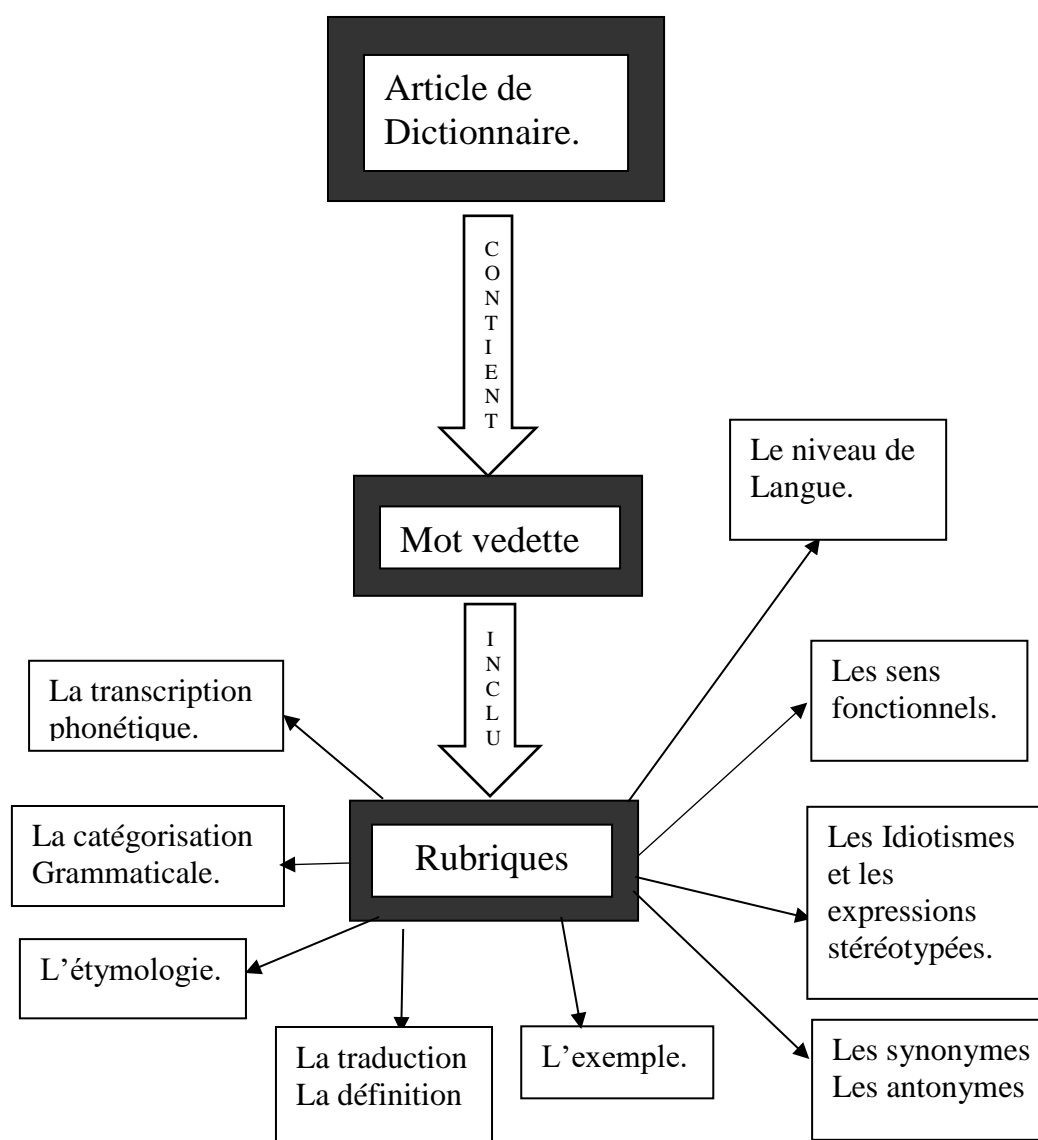
Un article de dictionnaire est une suite ordonnée de phrases et d'indications qui permettent de donner une définition et des renseignements sur un mot appelé mot vedette. Dans un dictionnaire bilingue, l'article permet de proposer un équivalent de traduction du mot vedette d'une langue source vers une langue cible.

²¹⁵ Selon le TLF article Rubrique b) usuel.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

L'article est subdivisé en rubriques qui permettent de fournir des renseignements sur le mot vedette. Ces rubriques sont placées à la suite du mot vedette et sont ordonnées selon une logique choisie par le lexicographe. Elles se suivent les unes et les autres. Il faut donc pouvoir les distinguer facilement dès le premier regard. Le schéma numéro cent-quarante-deux, proposé ci-dessous, permet de faire un récapitulatif des différentes rubriques susceptibles d'être rencontrées dans un dictionnaire bilingue.

Schéma n°144, Récapitulatif des différentes rubriques que l'on peut trouver dans un article de dictionnaire bilingue.



2.2.1.1. Le traitement du bloc-entrée.

Le bloc-entrée permet de distinguer les différentes rubriques qui définissent le mot vedette. Ces rubriques doivent être lisibles et se distinguer facilement

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

les unes des autres. Nous avons choisi de traiter le bloc entré dans l'ordre suivant : en premier est mentionné le mot vedette, suivi de la prononciation phonétique, en troisième lieu est mentionné la catégorie grammaticale. La classe nominale est indiquée à la suite de la catégorie grammaticale pour les substantifs. L'infinitif passé des verbes est mentionné à la suite du mot vedette. Suit la mention de l'étymologie lorsqu'elle nous est connue. Les traductions viennent ensuite classées de l'utilisation la plus courante à l'utilisation la plus rare. Les synonymes sont signalés quand ils nous sont connus. Ils sont précédés d'un losange noir et de la mention « syn » écrite en police arial de taille douze et de couleur rouge. Des exemples d'utilisation des mots peuvent être proposés. Ils sont précédés d'un signe Ex. de couleur mauve et écrits en police de caractère arial de taille douze en caractère italique. Nous avons fait le choix de distinguer les différentes rubriques par des codes couleur et typographiques. Nous pensons que par ce procédé, le lecteur sera à même de trouver plus rapidement l'information qu'il cherche. Le schéma numéro présente quelques exemples, tirés de certains articles du dictionnaire lâri/français, qui illustrent les propositions que nous formulons.

badika (idi) [bàriká] *v.act.* du kikongo *badika* (même sens) : penser, méditer, réfléchir ♦ *syn.* bânza.

bâsi [bà:ʃi] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bâsi* (même sens) : 1. la calvitie, 2. une tonsure, 3. le contour des cheveux entre les tempes.
Ex. *muntu we na bâsi* : un homme chauve.

fofolo [fófòlò] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *fosforo* (même sens) : 1. une boîte d'allumettes, 2. une allumette.

nua [nwá] *v.act* du kikongo *nwa* (boire, avaler) : boire.

tadisa (isi) [tàrìsá] *v.act.caus.* du verbe lâri *tàlá*, du kikongo *tadisa* (faire regarder, faire examiner, se diriger vers, donner une direction (à une construction), mettre l'un vis-à-vis de l'autre) : 1. faire regarder, 2 exposer, 3. consulter un guérisseur.

2.2.1.2. Le traitement typographique du mot vedette.

Le mot vedette est un mot placé en tête d'un article de dictionnaire et sous lequel sont groupées les informations le concernant²¹⁶. Le choix de la

²¹⁶ Selon le TLF article Vedette 2 LEXICOGR.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

police de caractère est essentiel pour trois raisons : l'esthétique, la lisibilité et la rapidité avec laquelle l'information doit être transmise. Nous n'avons pas choisi la majuscule pour l'entrée de la vedette. Cette configuration ne peut convenir car, avec cette typographie, il est impossible de mentionner les allongements vocaliques et les tons musicaux correctement. Le choix se porte donc sur la police de caractère arial en minuscule, de taille vingt, de couleur bleu électrique, de style gras, pour bien attirer l'œil et permettre à l'utilisateur une recherche et une localisation spatiale du mot rapide. Une police de caractère très grosse par rapport au reste du texte est indispensable pour un repérage immédiat du mot au sein de la liste. Cette couleur est utilisée dans le dictionnaire Hachette, pour différencier les noms propres et les noms communs.

2.2.1.3. Le traitement typographique des attributions de la vedette.

Du fait de leur position très proche, les différentes rubriques du bloc entrée doivent être extrêmement lisibles et bien distinctes les unes des autres afin que les lecteurs puissent retrouver facilement et rapidement l'information cherchée. Nous l'avons vu avec les dictionnaires de Karl Laman et de pierre Swartenbroeckx, une différenciation des rubriques insuffisante entraîne une perte de repère pour le lecteur qui ne peut poursuivre sa recherche dans les meilleures conditions et peu se retrouver bloqué. Nous avons donc privilégié la couleur et la ponctuation pour différencier les rubriques. Le schéma numéro présente un exemple avec le mot *zoba*.

zoba [zòbá] *n.cl.* [KI-BI] du kikongo *kizoba* (même sens) : 1. un imbécile, un idiot, un insensé ♦ *syn.* zèngi, yùmba, 2. un fainéant, un vaurien.

Nous avons pris le parti de jouer à la fois sur la typographie, la ponctuation et la couleur pour bien séparer les différentes attributions de la vedette. La police de caractère choisie est arial pour tout l'article. La taille de la police de caractère pour les différentes rubriques est de douze, excepté pour le mot vedette qui, comme nous l'avons mentionné précédemment possède une police de caractère de taille vingt. Le mot vedette est typographié en bleu électrique, de style gras et droit. Les indications sur la prononciation sont mentionnées entre crochets, et typographiées en police de caractère noir, maigre et droit. Les indications sur la nature grammaticale du mot sont en rose fuchsia avec une police de caractère de style italique maigre, l'étymologie est de couleur vert/marron avec une police de caractère de style normal, maigre et droit. En revanche, le mot d'origine est pourvu d'une

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

typographie en italique pour une visibilité immédiate du mot. La traduction française est marquée par une police de caractère arial dix en noir de style normal, maigre et droit. Le déterminant est toujours indiqué pour les noms français afin de marquer le genre. Les synonymes sont indiqués par un petit losange noir suivi de l'abréviation syn. avec une police de caractère rouge de style normal, maigre et droit suivi du mot en lâri. La ponctuation est réduite au minimum, seul deux points séparent la rubrique étymologie et la rubrique traduction. L'accent est mis sur le visuel par l'intermédiaire des couleurs choisies. C'est la couleur qui délimite la place allouée à chaque rubrique et non la ponctuation. La ponctuation est réservée au contenu des rubriques pour séparer différents items.

vûmba (idi) [vù:mbá] *v.act.* du kikongo *vûmba* (même sens) : cuire sous la cendre.

Dans Les articles qui concernent des verbes, la mention de l'infinitif passé est écrite entre parenthèses, en bleu électrique, avec une police de caractère arial droite et maigre de taille douze, suivie de la prononciation, de la nature grammaticale du mot et de la mention de la voix active ou passive. Vient ensuite l'étymologie avec le même code que celui décrit au paragraphe précédent et la traduction qui est écrite avec une police de caractère arial de taille dix droite et maigre.

vuâza (vuêzi) [wà:zá] *v.act.* : délayer, remuer pour mélanger ♦ *syn.* vûza, sânga.

L'infinitif passé peut-être intégralement écrit s'il présente une forme irrégulière susceptible de dérouter le lecteur. C'est le cas ici concernant le verbe *vuâza*. Il peut être fait mention de synonymes s'ils nous sont connus comme dans l'exemple ci-dessus.

2.2.2. Les traductions, les définitions et les exemples.

2.2.2.1. Les traductions et les définitions.

Un dictionnaire bilingue implique la présence de traductions et de définitions. Il ne faut pas confondre ces deux notions. Selon le Trésor de la langue Française, article *Définition* :

« Les définitions de mots, chez les lexicographes, ont pour but de faire connaître le sens d'un mot à ceux qui ont déjà une notion plus ou moins claire ou obscure, plus ou moins

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

superficielle ou approfondie, de la chose que ce mot désigne. S'il s'agit d'un mot nouveau, la définition de mot a pour objet de désigner le mot dont un auteur a fait choix ».

La définition « est un système en contexte, avec une attention constante pour les niveaux syntagmatiques – liens substantiel avec la phrase- et pour le paradigmatic – association solidaire avec d'autres mots- saussuriens »²¹⁷. Elle sert à expliquer un mot et à préciser les utilisations sémantiques de celui-ci. Elle permet également de proposer la présence de synonymes qui permettent de préciser l'emploi d'un mot dans une langue.

La traduction exprime le « fait de transposer un texte d'une langue dans une autre »²¹⁸. C'est cet aspect qui engendre souvent des difficultés lorsqu'un mot n'existe pas dans la langue source où dans la langue cible. Il faut alors trouver des palliatifs pour permettre au lecteur de comprendre malgré tout le concept.

Les traductions et les définitions doivent être courtes, simples, traduire le mot le plus justement possible et éviter les confusions possibles dues aux écarts culturels. Comme le stipule M.T. Zezeze Kalonji dans son ouvrage *La lexicographie bilingue en Afrique francophone, l'exemple français-cilubà* :

« Le problème que tout dictionnaire bilingue doit résoudre n'est pas, comme on le sait, un problème de définition, mais d'équivalence entre les mots et les tours des deux langues considérées. [...] les correspondances qui s'établissent d'une langue à l'autre ne reposent pas nécessairement sur un découpage identique de la réalité et c'est de ces différences de découpage qu'il importe de tenir compte en rédigeant les articles d'un dictionnaire bilingue ».

L'objectif est donc de délimiter les écarts entre les aires sémantiques de façon à prévenir et à prévoir les confusions et les incompréhensions qui peuvent se créer dans l'esprit des usagers. Pour cela, le recours à la *synonymie inter linguistique*²¹⁹ est abondamment utilisé. Ainsi, le mot éléphant *nzau* sera simplement traduit, sans ajout de précisions supplémentaires car la référence à cet animal est la même pour les deux cultures en ce qui concerne la perception globale de l'animal. La référence à ce mot produit une image mentale identique dans les deux langues.

²¹⁷ Giovanni Dotoli, *Discours et mémoire du dictionnaire bilingue*, in L'architecture du dictionnaire bilingue et le métier de lexicographe, Schena editore, Fasano, p76.

²¹⁸ Trésor de la langue Française informatisé, article *Traduction*.

²¹⁹ Terminologie utilisée dans l'ouvrage de M.T. Zezeze Kalonji, *La lexicographie bilingue en Afrique francophone, l'exemple français-cilubà*, Paris, L'Harmattan, 1993, p 267.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

nzau [nzàwú] *n.cl.* [N-N] du kikongo *nzau* (même sens) : un éléphant.

Mais un mot tel que *m'tete* (sorte de panier) demande des explications de type encyclopédique car, dans notre culture, cet objet n'existe pas. Dans ce cas précis, la traduction proposée est aussi une définition.

m'tete [m'tèté] *n.cl.* [MU-MI] du kikongo *mutete* ou *m'tete* (panier) : panier de forme allongée, fait en rotin, qui se porte sur la tête et qui permet de transporter des charges de 20 à 30 kilos.

La différence entre un simple lexique et un dictionnaire est visible dans ce paragraphe. Le lexique se contente de proposer un mot et sa traduction sans autres explications et sans avoir systématiquement un classement rigoureux. Un dictionnaire présente un classement abouti fruit de la réflexion du lexicographe. Les mots ne sont pas seulement traduits, ils sont expliqués et replacés dans leur contexte d'utilisation. Ils sont reliés aux faits de langue.

2.2.2.2. L'exemple.

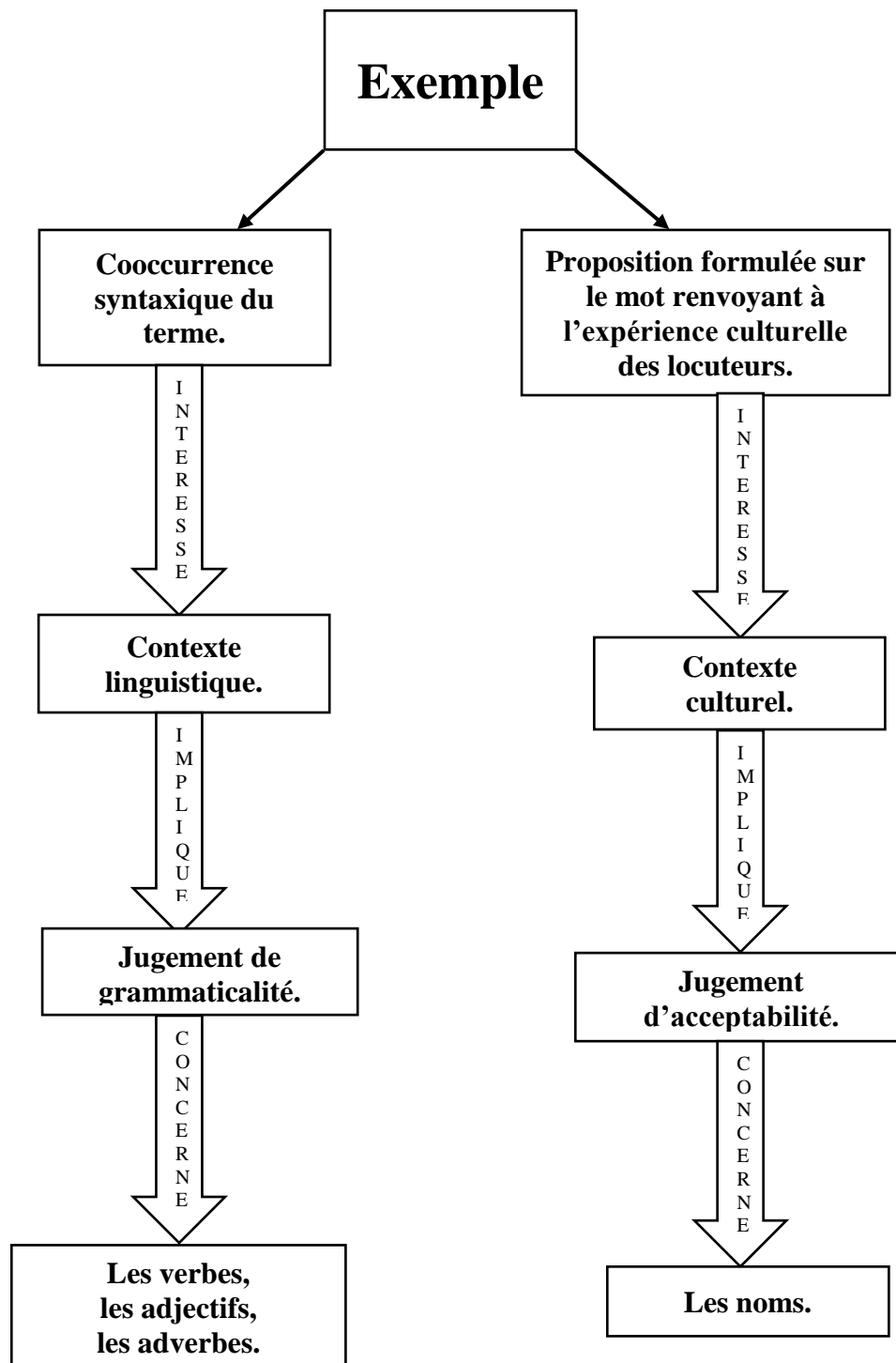
L'exemple est selon le Trésor de la Langue Française : « Un énoncé forgé ou tiré d'un auteur, qui sert à montrer le fonctionnement d'une règle de grammaire correctement appliquée ou, dans un article de dictionnaire, la justesse d'une définition proposée ». ²²⁰ C'est l'une des rubriques indispensables à la rédaction d'un article. Il doit permettre au lecteur d'affiner sa compréhension du mot et/ou de son utilisation. Il a deux fonctions possibles, soit il est utilisé pour illustrer une occurrence, ²²¹ soit il illustre l'utilisation d'un mot au sein du discours. Il doit être simple. Il doit permettre au lecteur « de disposer d'un modèle incitatif de réalisation discursive » ²²² et être adapté à la réalité socioculturelle des deux pays. Le schéma numéro présente un schéma qui résume la fonction de l'exemple dans un article de dictionnaire. Le schéma numéro cent-quarante-cinq a été créé à partir du texte de Jean et Claude Dubois extrait de leur ouvrage *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, pages 88 et 89.

²²⁰ Le Trésor de la Langue Française informatisé, article *Exemple*.

²²¹ Occurrence : apparition d'une unité linguistique dans un énoncé. *Dictionnaire Hachette*, édition 2013, p.1141.

²²² *La lexicographie bilingue en Afrique francophone, l'exemple français-cilubà*, p.270.

Schéma n°145, les fonctions de l'exemple.



Tous les types d'écrits peuvent être présentés, sans limitations. Les exemples forgés, c'est-à-dire créés sans références à un auteur connu, pour les besoins d'un article, peuvent être proposés. Un exemple a donc pour objectif de répertorier et préciser tous les emplois d'un mot au sein d'une langue et toutes les formes syntaxiques et grammaticales qu'il peut recouvrir. Il a une fonction essentielle dans un dictionnaire bilingue pour permettre les opérations de décodage et d'encodage d'un texte.

Il ne faut pas confondre exemple et illustration. L'illustration fait référence à un schéma, à un dessin, à une peinture ou à une photographie qui permet de compléter la composition d'un article qui peut contenir des exemples.

3. L'illustration.

Elle est fondamentale car elle permet de compléter une série d'informations proposée. Par ce biais, il est possible de mieux présenter certains objets, d'expliquer certains concepts, de compléter une traduction, de réduire les écarts culturels et d'explicitier ce qui est parfois intraduisible. Il existe plusieurs types d'illustrations qui ont des fonctions différentes et qui transmettent des informations différentes. Cette partie de l'étude sur l'illustration est inspirée par l'ouvrage de Jean Pruvost.²²³

3.1. *Les différentes manières de présenter une illustration.*

Il existe deux façons de présenter une illustration. Elle peut être mono figurale. Dans cette configuration, un référent donné est illustré avec un dessin ou une photo. La photo qui illustre l'article *safu*²²⁴ en est un parfait exemple.

Elle peut aussi être polyfigurale. Un même référent peut être illustré par plusieurs figures. La photographie ci-dessous représentant un canapé convertible en est un parfait exemple.



Photographie n°82 Exemple d'une illustration polyfigurale.

http://www.meublesandco.com/le-salon_51_canapes-convertibles_les-canapes-convertibles-tissu_.html

²²³ Jean Pruvost, *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Editions Ophrys, Paris, 2006, 200p.

²²⁴ Un *safu* est un petit fruit oblong et bleu nuit ou violet appelé safou en français local et consommé comme légume avec du *fufu* ou de la *chikwange*.

3.2. *Le traitement du référent représenté.*

3.2.1. L'illustration totale ou partielle.

L'illustration est "totale" si le référent représenté est donné dans son intégralité. En revanche, l'illustration est "partielle" si une seule partie significative du référent est représentée. Les photographies numéro quatre-vingt-trois et quatre-vingt-quatre présentent un exemple qui illustre bien la différence entre les deux types d'illustrations. Ces deux photographies ont été réalisées par nous-même et proviennent de notre répertoire personnel.

Une orchidée



Photographie n°83, Exemple d'une illustration totale.



Photographie n°84, Exemple d'une illustration partielle.

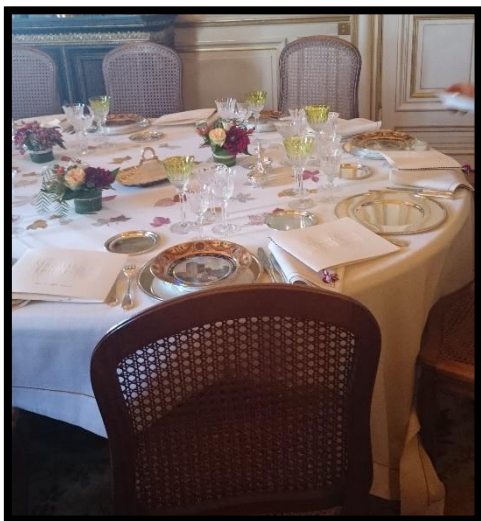
3.2.2. L'illustration syntagmatique ou paradigmatique.

L'illustration syntagmatique permet de présenter le référent dans son contexte. A l'inverse l'illustration est paradigmatique si le référent est présenté hors contexte.

Un exemple est proposé ici avec la photographie numéro quatre-vingt-cinq, qui montre une table bien décorée, prête à recevoir ses invités, sur laquelle repose une vaisselle de présentation de grande qualité, et la photographie numéro quatre-vingt-six, qui présente une assiette provenant du service présent sur la table de la première photo, prise en gros plan et sortie de son contexte initial. Dans la première photo, l'objet est présenté, dans sa situation d'utilisation habituelle. Cette illustration permet de comprendre la fonction

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

de l'objet et son utilisation quotidienne. Le second cliché met l'accent sur l'assiette et les détails de sa décoration. Le contexte initial n'est plus présent, c'est l'objet en tant que tel qui est le centre d'intérêt.



Photographie n°85, Exemple d'une illustration syntagmatique.



Photographie n°86, Exemple d'une illustration paradigmaticque.

3.2.3. L'illustration scalaire ou ascalaire.

Dans l'illustration scalaire, le référent bénéficie d'une échelle perceptible. Elle peut être expliquées par son contexte ou donnée en légende.

La photographie numéro quatre-vingt-sept permet d'illustrer ces propos. La taille exceptionnelle d'un baobab est mise en valeur par la présence d'un éléphant à ses côtés. Cela rend explicite la taille gigantesque du baobab adulte par rapport à l'animal, lui-même d'une taille respectable.



Photographie n°87, Exemple de photographie scalaire, Un éléphant sous un baobab.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Baobab_africain

Dans l'illustration ascalaire, le référent est représenté sans échelle. Dans la photographie ci-dessous, la coccinelle photographiée de près peut donner l'illusion d'être un insecte d'une certaine taille alors que la réalité est très différente. Aucune échelle n'étant proposée, on ne possède pas de référent qui permette d'avoir une idée précise de la taille réelle de l'animal.



Photographie n°88, Exemple de photographie ascalaire, une coccinelle. <http://dictionnaire1905.u-cergy.fr/imagelarousse/coccinelle.jpg>

3.2.4. L'illustration anaphorique.

Ce type d'illustration reprend un détail présenté dans un encadré au sein de l'image à la manière d'une loupe. L'exemple de la photographie de la rose trémière, proposé ci-dessous, illustre parfaitement ce procédé. Cela permet d'attirer l'attention du spectateur sur un détail en particulier, sur une particularité quelconque, ou sur un aspect technique difficilement visible à l'œil nu.



Photographie n°89, Exemple d'illustration anaphorique avec une rose trémière.

3.3. Le signifié de l'illustration.

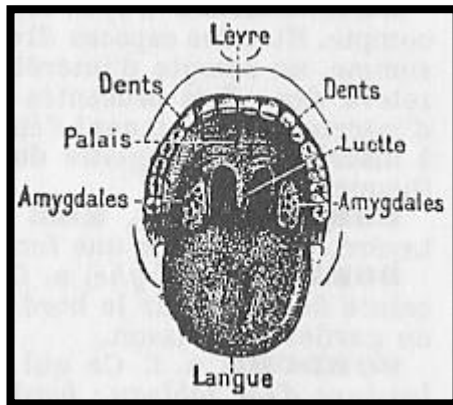
Il s'agit ici de penser la manière de traiter l'information apportée par le référent. L'illustration est « simple », si elle n'a pas d'autre objet que la représentation du référent. En revanche elle est « complexe » si elle constitue un relais pour d'autres informations. L'illustration complexe est divisée en quatre sous-rubriques.

3.3.1. L'illustration complexe terminologique.

Le référent, dans ce type d'illustration est accompagnée d'une nomenclature technique. Ce peut être le cas pour le corps humain vu de l'intérieur et de l'extérieur. Elle est souvent présente dans des dictionnaires de spécialités. Un exemple permettant d'illustrer ces propos est présenté ici, avec la photographie numéro quatre-vingt-dix qui représente une planche de l'intérieur de la bouche d'un homme. Le vocabulaire technique associé à l'image, permet de nommer les différentes parties qui compose cet ensemble. Cette photographie est extraite du Petit Larousse illustré 1905, numérisé par l'équipe de notre laboratoire universitaire à Cergy-Pontoise.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

Photographie n°90, Exemple d'illustration complexe terminologique.
<http://dictionnaire1905.u-cergy.fr/imagelarousse/bouche.jpg>



3.3.2. L'illustration complexe ordonnée.

L'illustration complexe ordonnée présente les illustrations de façon organisée, dans un ordre chronologique ou logique. On retrouve souvent cette manière de présenter les informations dans les livres de cuisine pour suivre pas à pas la fabrication d'une recette où dans les notices de constructions d'objets. Les photographies numéro quatre-vingt-onze à quatre-vingt-seize propose une manière de présenter ce type d'illustration avec la recette de la tarte aux pommes provenant du site internet, <http://lacuisinedannie.20minutes.fr/recette-tarte-aux-pommes-classique-318.html>.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârri-français.

Photographies n° 91 à 96, exemple d'une illustration complexes ordonnées.



Préparer la pâte brisée avec la farine le beurre coupé en petits morceaux, le sel et le sucre. Mélanger avec un demi- verre d'eau jusqu'à obtenir une boule et laisser reposer 20 minutes si possible.

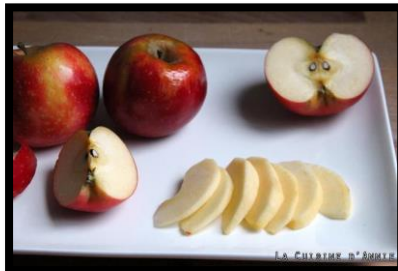


Préparer une petite compote de pommes: faire cuire dans une petite casserole 2 pommes coupées en petits morceaux avec le sucre, un peu d'eau, la cannelle ou un bâton de vanille fendu pendant 15 mn environ à feu doux (ou 8 mn au micro-ondes) puis mixer la compote.

1. Préchauffer le four à 200°.



2. Étaler la pâte dans le moule à tarte et la piquer à l'aide d'une fourchette. Déposer une couche de compote de pommes sur le fond de la tarte.



Disposer dessus les 3 autres pommes coupées en fines lamelles.



Saupoudrer de sucre selon son goût.



Faire cuire à 200°C pendant 30 mn environ.

3.3.3. L'illustration complexe typologique.

Elle offre la représentation de différents individus d'un hyperonyme. La photographie numéro 92, présente un exemple d'illustration complexe typologique, provenant du *Larousse médical* daté de 1912, présentant différentes variétés de champignons. Ce type d'illustration est surtout présent dans les ouvrages de botanique, de sciences et de technologie pour décrire une catégorie complète d'êtres vivants ou d'objets. Elle est particulièrement adaptée aux dictionnaires.

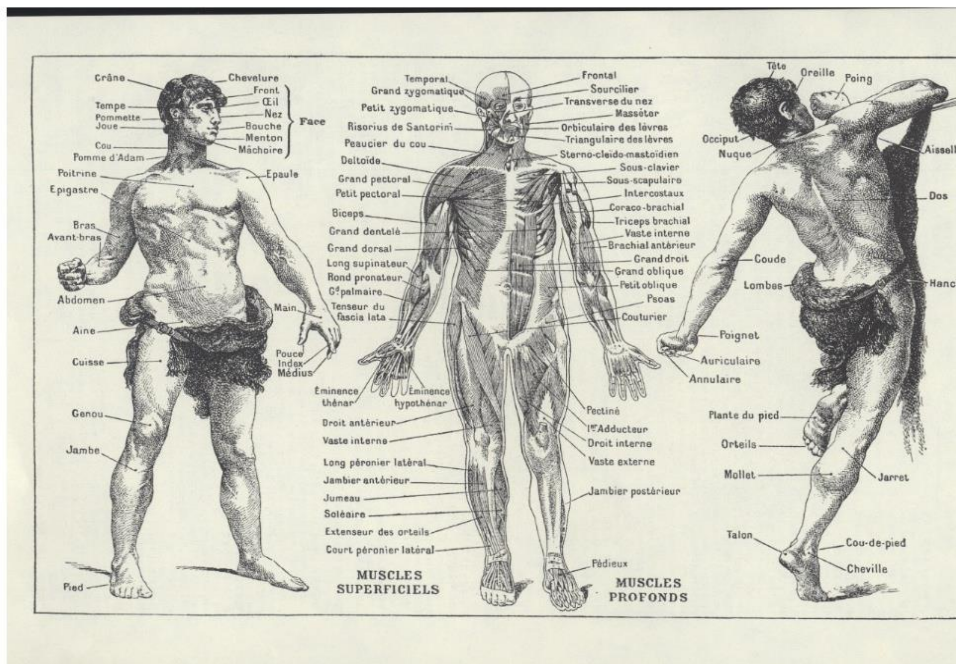
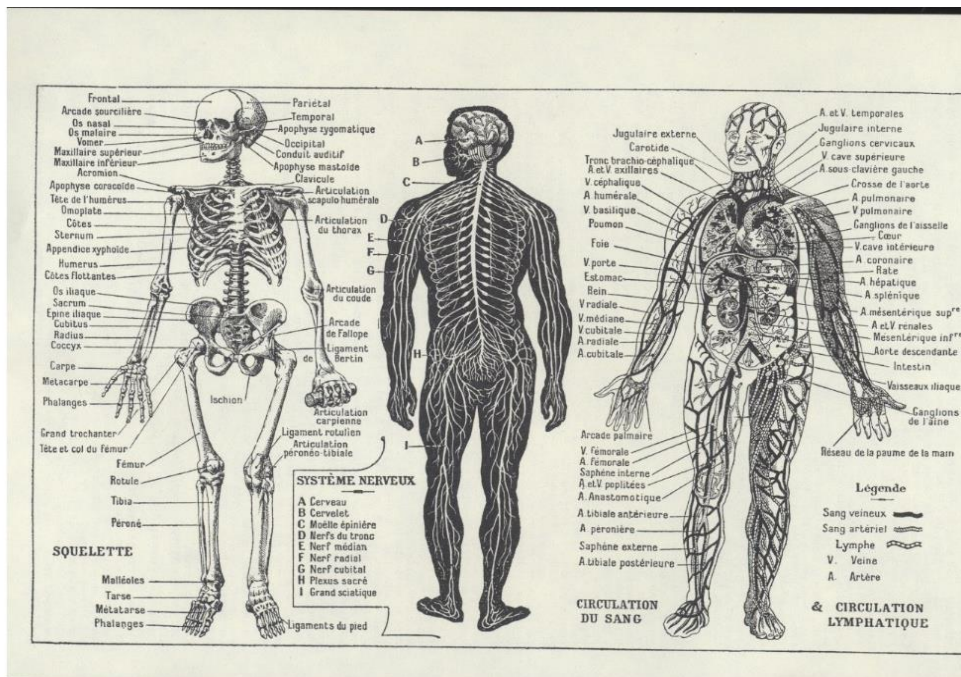


Photographie n°92, Exemple d'illustration complexe plurielle tirée du Larousse médical de 1912 (Champignons), auteur Galtier-Boissière.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

3.3.4. L'illustration complexe plurielle.

Elle permet de découvrir un même référent sous différentes facettes. Un exemple est présenté ici avec la présentation du corps humain, vu de l'intérieur et de l'extérieur. Ces deux planches d'illustrations sont extraites du petit Larousse illustré 1905, édition numérisée.



Photographie n°93 et 94, Exemple d'illustration complexe plurielle, extraite du Petit Larousse 1905.

<http://dictionnaire1905.u-cergy.fr/imagelarousse/homme.jpg>

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

Ces diverses façons d'illustrer un référent doivent être utilisées pour donner des informations précises et rapides, permettre à ceux qui ont des difficultés avec les références écrites de mémoriser des renseignements et du vocabulaire. L'illustration doit simplifier la recherche, la rendre distrayante, attractive et permettre des compléments d'informations concis, impossible à transcrire dans un texte qui prendrait trop de place.

CONCLUSION

La conception d'un dictionnaire bilingue lâri-français comprend donc de nombreuses normes à respecter. C'est un ouvrage doté d'une construction complexe, avec une macrostructure dont les points d'assises sont l'organisation de la nomenclature que l'on peut assimiler à l'ossature de l'ouvrage et l'aspect extérieur du livre qui doit être attractif et valoriser le contenu. La nomenclature suit l'ordre alphabétique stricte. Elle est complétée par des articles qui permettent de donner les informations sur le mot vedette et de répondre aux questions posées par un public ciblé, le contenu de ces articles constitue la microstructure qui est alimentée par des rubriques où sont proposées des réponses aux questions posées par le lexicographe en résonance avec celles produites par le public. Ces rubriques peuvent être complétées par des illustrations qui ont pour fonction donner une meilleure compréhension du mot traité dans l'article et de réduire les écarts culturels. L'enveloppe extérieure de l'ouvrage et le contenant, doivent être faits pour attirer le public ciblé par l'ouvrage. Le dictionnaire doit tenir compte, pour être un projet viable, de l'aspect scientifique du contenu, mais aussi de l'aspect financier, la rentabilité de l'ouvrage. Le dictionnaire bilingue lâri/français est donc un « tout » complexe, passerelle entre deux mondes parfois très différents. Il crée l'union entre deux univers éloignés de neuf mille kilomètres à vol d'oiseau. C'est à la fois un ouvrage de chercheur pour sa partie lexicographique et de commerçant pour sa partie dictionnaire. L'un ne va pas sans l'autre. Chacun est le reflet de l'autre. L'ouvrage doit à la fois plaire, informer et guider un public vaste et hétérogène pour un coût raisonnable. C'est une invitation à la connaissance d'autrui et à sa compréhension. C'est aussi un outil qui permet le développement, la diffusion et la conservation d'une langue à l'écrit, le lâri.

QUATRIEME PARTIE : LA REALISATION DU DICTIONNAIRE

LARI-FRANÇAIS.

Pour clore cette quatrième partie une maquette présentant la lettre B est présentée. Avant de proposer une première mouture de cette maquette du dictionnaire lâri-français, un dernier sujet est abordé dans cette quatrième partie, les emprunts. Elle est suivie par un schéma qui explique la mise en page pressentie.

1. Un aspect particulier de la lexicographie lâri : les emprunts.

Un emprunt est selon la définition du Petit Larousse illustré 2012, « un élément ou un mot pris à une autre langue »²²⁵. Cet aspect de la lexicographie est fondamental pour comprendre l'étymologie d'un mot. Nous l'avons vu dans le premier chapitre de cette thèse, l'histoire des Balâri est riche de rencontres et de contacts avec des populations étrangères. Ces divers contacts ont laissé des traces dans le vocabulaire. André Jacquot dans son ouvrage *Etude linguistique laadi*²²⁶ fait un premier inventaire de ces emprunts

1.1. Les emprunts issus du portugais.

Les Portugais sont les premiers européens à fouler le sol congolais. Ils ont laissé des traces dans le vocabulaire courant. La liste principale des emprunts retrouvés dans le vocabulaire du lâri est présentée ci-dessous.

balu [bàlú] *n.ci. [DI-MA]* du portugais *cavallo* (cheval) : un cheval.

bôla [bò:lá] *n.ci. [DI-MA]* du portugais *cebola* (oignon) : un oignon.

buâtu [bwa:tu] *n.ci. [BU-MA]* (pl. mâtu), du portugais *bote* (bateau, pirogue) : 1. une pirogue, 2. une auge, 3. une navette (tissage).

dedede [dèrédè] *adj.* du portugais *direito* (droit) : 1. Droit, droite, 2. Egal, égale, identique.

dînta [dì:ntá] *n.ci. [DI-MA]* du portugais *tinta* (couleur) : 1. la peinture (matériau), 2. la couleur.

finatu [fínátù] *n.ci. [DI-MA]* du portugais *alfinete* (épingle) : 1. une épingle, 2. une aiguille pour coudre .

²²⁵ Le Petit Larousse illustré 2012, p.392.

²²⁶ André Jacquot, *Etude linguistique laadi*, p. 37 à 49.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lârî-français.

fofolo [fófòlò] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *fosforo* (même sens) : 1. une boîte d'allumettes, 2. une allumette.

fuayeta [fwájètà] *n.cl. [KI-BI]* du portugais *alfaiate* (tailleur) : un tailleur (profession).

fûmu [fù:mú] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *fumo*(fumée) ou (tabac) en portugais du Brésil : 1. le tabac, 2. la fumée du tabac.

kôpa [kò:pá] *n. cl [DI-MA]* du portugais *copo* (verre à boire) : un verre (récipient pour boire), un gobelet.

kulumênta [kùlùmè:ntá] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *corneta* (trompette) : une trompette, un clairon.

lânta [là:ntá] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *lata* (fer blanc) : 1. une tôle ondulée, 2. une boîte de conserve, 3. un récipient en fer blanc, 4. une grande boîte en tôle.

lapi [lápì] *n.cl. [KI-BI]* du portugais *lapi* (crayon) : un crayon.

lôso [lò:sò] *n.sg.cl. [LU-]* du portugais arros (riz) : le riz.

lumîngu [lùmìngù] *n.cl. [LU-TU]* du portugais *domingo* (dimanche) : 1. le dimanche, 2. un jour de fête.

makayabo [màkájábò] *n.pl.cl. [-MA]* du portugais *bacalhão* (morue) : le poisson salé.

malênda [màlé:dá] *n.pl.cl. [-MA]* du portugais *renda* (dentelle) : la dentelle.

manga [màŋgá] *n.cl. [N-N]* du portugais *manga* (mangue) : une mangue.

mêza [mè:zá] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *mesa* (table) : une table.

mpalata [mpàlátá] *n.cl. [N-N]* du portugais *prata* (argent) : une médaille.

Mputu [mpútù] du portugais *portu* (portugais) dans la langue populaire : 1. la France, 2. l'Europe, 3. par extension le pays des blancs.

m'pata [mpátá] *n.cl. [MU-MI]* du portugais *pataca* (piastre) : cinq francs CFA.

mukristu [mùkrìstù] *n.cl. [MU-MI]* du portugais *cristão* (même sens) : un chrétien.

m'manga [màŋgá] *n.cl. [MU-MI]* du portugais *manga* (mangue) : un manguier.

nsompâti [nsòm páti] *n.cl [N-N]* du portugais *sapato* (chaussure) : une chaussure, un soulier.

siâbala [siá:bàlà] *n.cl. [KI-BI]* du portugais *sabbado* (samedi) : samedi.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

sikôti [siko:ti] *n.cl. [-]* du portugais *chicote (fouet)* : une chicotte est un fouet en cuir fait de lanières de peau d'hippopotame ou de rhinocéros séchées. Il est utilisé, en Afrique, pour les châtimements corporels.

sukâdi [sùká:Ri] *n.cl. [N-N]* du portugais *açucar (sucre)* : le sucre.

vînu [vi:nú] *n.cl. [-]* du portugais *vinho (même sens)* : le vin.

yaka [jaka] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *mahiaca (même sens)* : le manioc, un pain de manioc.

zabuni [zábúni] *n.cl. [N-N]* du portugais *sabão (savon)* : un savon.

Cette liste montre combien les portugais ont modifié les habitudes et la vie quotidienne des autochtones. L'introduction de nouveaux aliments comme le riz, le sucre et le poisson salé ont modifié de façon durable et définitive les habitudes alimentaires. L'introduction d'une nouvelle monnaie et la modification du découpage de la semaine qui ne comprenait initialement que quatre jours influent sur la perception et le découpage du temps. La mise à disposition de nouveaux objets tel que la table pour manger, contribue aussi à modifier le déroulement de la vie quotidienne.

1.2. Les emprunts issus du français.

La langue française étant la langue officielle du pays, il est parfaitement logique de retrouver un certain nombre de mots intégrés au lexique lâri. La liste présentée ci-dessous inclue tout le vocabulaire que nous avons rencontrés au cours de nos recherches.

boloko [bólókò] *n.cl. [DI-MA]* du français *bloc* : une prison.

bule [bùlé] *adj. du français bleu* : bleu, bleue.

bvuâku [bwà:kú] *n.cl. [DI-MA]* du français *wagon* : un wagon.

dimpa [dimpá] *n.cl. [DI-MA]* (pl. mampa) de la séquence en français *du pain* : le pain.

dindadina [dindàriná] *n.cl. [DI-MA]* du français *mandarine* : une mandarine.

dokotôlo [dòkòtó:lò] *n.cl. [DI-MA]* du français *docteur* : un médecin.

kinkutu [kìnkútù] *n.cl. [KI-BI]* du français *coutil* : 1. un vêtement, 2. un vêtement de toile (coupe européenne), 3. un costume.

ğângala [yáŋgálà] *n.cl. [KI-BI]* du français *hangar* : 1. une charpente, 2. un hangar.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

kapita [kàpità] *n.cl. [KI-BI]* du français *capitaine* : conducteur de travaux, contremaitre, chef d'équipe, capitaine.

lukôlo [lùkó:lò] *n.cl. [LU-TU]* du français *l'école* : une école.

lupitâlu [lùpítàlù] *n.cl. [LU-TU]* du français *l'hôpital* : un hôpital, une clinique, un dispensaire, une infirmerie.

mangazini [màŋgàzini] *n.cl. [-]* du français *magasin* : un magasin.

masîni [màsí:nì] *n.pl.cl. [-MA]* du français *machine* : 1. une machine, 2. une locomotive, 3. un train, 4. une machine à coudre.

mfatikidi [mfàtikidí] *adj.* du français *fatigué* : fatigué, fatiguée.

m'fisú [mfísù] *n.cl. [MU-MI]* du français *ficelle* : 1. un fil (à coudre), 2. une ficelle.

miziki [mìzikí] *n.cl. [KI-BI]* du français *musique* : une musique.

petoloyi [pètòlòjí] *n.cl. [-]* du français *pétrole* : le pétrole.

pôsi [pò:sí] *n.cl. [N-N]* du français *poche* : la poche d'un vêtement.

sâki [sà:kì] *n.cl. [N-N]* du français *sac* : un sac.

savôka [sàvókà] *n.cl. [N-N]* du français « *les avocats* » : un avocat (fruit).

sopisi [sópìsì] *n.cl. [-]* du français *chaude pisse* : une blennorragie.

sosujete [sòswèté] *n.cl. [-]* du français *chaussette* : une chaussette.

tono [tònó] *n.cl. [N-N]* du français *tonneau* : un tonneau.

zadimêta [zàdòmétà] *n.cl. [DI-MA]* de la séquence en français *des allumettes* : une allumette.

Les champs lexicaux couverts par ce vocabulaire concernent les services publics, les vêtements, l'alimentation et le domaine du technique.

1.3. Les emprunts issus des autres langues européennes.

1.3.1 Les emprunts issus de l'anglais.

bûku [bù:kú] *n.cl. [DI-MA]* de l'anglais *book* (livre) : un livre.

kimpokoti [kìmpòkòtí] *n.cl. [KI-BI]* de l'anglais *pocket* (poche) : une sacoche.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

mbuâta [mbwà:tá] *n.cl. [N-N]* de l'anglais *bottle* (bouteille) : une bouteille.

bulangûtu [búlɛŋgú :tù] *n.cl. [DI-MA]* de l'anglais *blanket* (couverture) : une couverture.

panu [pà:nú] *n.cl. [KI-BI]* de l'anglais *pan* (casserole) : un seau.

sidiki [sídíki] *n.cl. [KI-BI]* de l'anglais *silk* (soie) : 1. un foulard, 2. de la soie.

Les emprunts provenant de l'anglais proviennent de trois champs lexicaux spécifiques, celui des accessoires vestimentaires, de la désignation d'objets qui sont des contenants de liquides et un objet qui révolutionne la pensée africaine, le livre.

1.3.2. L'emprunt issu du flamant.

Un seul mot rencontré a pour origine cette langue, mais c'est le plus fondamental de l'histoire africaine, celui qui désigne un "blanc", d'origine occidentale.

mundele [mùndélè] *n.cl. [MU-MI]* du néerlandais *mijnheere* (monsieur)²²⁷ : une personne à la peau blanche de type occidental.

1.3.3. Les emprunts issus de langues européennes possédant une origine incertaine.

L'origine commune ou cousine des langues européennes et le fait qu'il est parfois difficile de retrouver la première attestation écrite d'un mot, provoque une zone d'incertitude sur l'origine de certains d'entre eux. Le schéma numéro présente une liste de ceux qui ont été répertoriés par André Jacquot²²⁸.

buluku [bùlùkú] *n.cl. [DI-MA]* du français *bourricot* ou du portugais *burrico* (âne) : un âne, un baudet.

mundaya [mùndájà] *n.cl. [MU-MI]* du français *médaille* ou du portugais *medalha* (médaille) : 1. une médaille, 2. un reçu de taxe d'impôts.

ngela [ŋgèlá] *n.cl. [N-N]*, du néerlandais *geld* (argent) ou de l'allemand *gelder* (argent) : 1. l'argent (au sens de monnaie), 2. monnaie ancienne consistant en un anneau en laiton.

paluka [pàlùkà] *n.cl. [KI-BI]* du français *plaque* ou du portugais *placa* (plaque) : une plaque, un pièce de tissu.

²²⁷ André Jacquot, *Etude descriptive de la langue laadi*, Editions de l'ORESTOM, Paris, 1985, p 47.

²²⁸ André Jacquot, *Etude linguistique laadi*, p.49.

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

1.3.4 Les emprunts issus de langues africaines et de langues autres que les langues occidentales.

Cette étude est très incomplète, un gros travail de recherche reste faire dans ce domaine. Notre connaissance des autres langues d'Afrique subsaharienne est trop incomplète pour pouvoir proposer un travail abouti.

fufu [fúfù] *n.cl.* [DI-MA] d'origine ouest-africaine incertaine (farine) : 1. farine de manioc, 2. pâte bouillie cuite à partir de la farine de manioc.

m'lîma [mli:ma] *n.cl.* [MU-MI] du téké lima (même sens) : un petit poisson qui ressemble à une sardine.

m'lîmba [mli:mba] *n.cl.* [MU-MI] du kikongo du téké *limba* (même sens) : Le nom scientifique de cette espèce d'arbre tropical est *Terminalia superba*. Il appartient à la famille des *Combretaceae*. Il est communément connu sous le nom de *limba* chez les autochtones.

sanduku [sándúkù] *n.cl.* [DI-MA] de l'arabe *asandug* (coffre) : 1. une caisse, 2. une valise.

nzadi *n.cl.* [N-N] du téké *nzadi* (même sens) : le fleuve, une grande étendue d'eau.

Conclusion.

Le palmier représente pour le peuple des Balâri la même chose que ce que le chêne représente dans l'imaginaire du peuple français. C'est l'arbre le plus important.

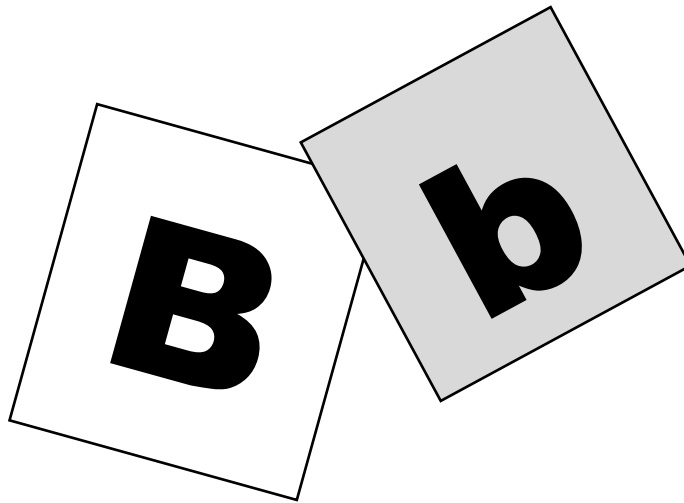
Les emprunts rencontrés au cours de nos recherches ont des origines variées et sont assez nombreux. Ils sont le fruit de l'histoire de la langue et de la rencontre avec d'autres civilisations. Cette langue, installée dans un lieu originel de passage incontournable, de par sa position géographique, a su s'approprier des nouveautés qui ont changé son histoire et le cours de la vie des autochtones. Les linguistes africains considèrent qu'un emprunt est intégré définitivement dans le répertoire du vocabulaire d'une langue lorsque celui-ci est définitivement intégré à une ou deux catégories nominales qui ne forment pas obligatoirement l'appariement [N-N].

2. Présentation de la maquette de la lettre B.

Cette maquette comprend l'intégralité de la lettre B. Nous n'avons pu présenter une autre lettre faute de place et de temps. L'ampleur du vocabulaire à étudier est considérable et alourdirai de façon incongrue cette présentation.

Cette consonne est particulièrement intéressante, car elle regroupe un volume et une variété de mots considérable qui illustre parfaitement la physionomie globale que pourrait avoir le dictionnaire lâri-français. Cette lettre n'est pas la plus fournie du vocabulaire lâri, mais elle arrive toujours en troisième ou quatrième position dans les lexiques étudiés. Tous les atouts pour montrer ce à quoi pourrait ressembler le futur dictionnaire lâri-français. Elle permet d'illustrer tout ce qui a été dit à propos de la rédaction de ce dictionnaire bilingue au chapitre III de cette thèse.

La lettre B inclut toutes les classes grammaticales, substantifs, verbes, adjectifs, déterminants et autres mots invariables. Plusieurs catégories nominales sont représentées trois catégories plurielles [BA], [BI] et [BU], et une catégorie singulier [BU]. Les champs lexicaux présents sont d'une grande diversité et très représentatifs. Ils permettent de se rendre compte de la variété du vocabulaire et de son étendue. La maquette de cette consonne permet aussi de se rendre compte de la structure de la langue au niveau sémantique, morphologique et phonétique.



ba particule préfixielle qui indique la marque du pluriel de certains substantifs des classes [MU-BA], [DI-BA], et [-BA].

Ex. *bântu ba bala* : les grands hommes.

ba *pron.ind.* : on.

ba [bá].*n.cl. [KI-BI]* : un couvercle.

- **ba kia mfulu** : une carapace de tortue.
- **ba kia niosi** : un rayon de miel.

ba [bá].*n.cl. [DI-MA]* du kikongo *ba* (même sens) :

Un palmier à huile (*Elaeis guineensis*). C'est un monocotylédone, la plantule typique ne présente qu'un seul cotylédon sur l'embryon, qui évolue en donnant une préfeuille. L'arbre est de la famille des Arécacées, largement cultivé pour ses fruits et ses graines riches en huile à usage alimentaire et industriel, appelée huile de palme.

Elaeis guineensis. [photo John E. Burrows ©]
Site biodiversity explorer.



ba [bá].*n.cl. [KI-BI]* : 1. un aiguillon, 2. un dard.

ba (bele) [bá].*v.aux.act. du kikongo ba* (même sens) : 1. être, 2. demeurer, rester, habiter ♦ *syn.* *vuânda, zakala*, 3. subsister, vivre, exister.

- **bâka** (idi) [bâ:ká] *v.inf.act.* : 1. rester régulièrement.
- **bêla** [bè:lá] *v.act.appl.* : désigne l'endroit où l'on vit.
- **bêsa** [bè:sá] *v.act.caus.* : 1. faire exister, faire être, 2. faire rester.
- **bêsana** [bè:sàná] *v.act.recip. 1* : être rapproché (temps) ♦ *syn.* *batana*.

- **bêsasa** [bè:sàsá] *v.act.* : faire faire rapprocher.
- **be** [bé] *v.pass.* : pouvoir rester.
- **belu** [bèlú] *v.pass.* : manière d'aller (être).
- **besu** bè:sú] *v.pass.* : manière de paraître.
 - **ba moyo** : vivre.
 - **ba na** *v.irr.* : avoir.
 - **kia ba banso** : public. (c'est à tout le monde).

baba [bábà] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *baba* (même sens) : 1. un muet, une muette, un sourd-muet, 2. une personne taciturne.

Ex. *baba kabele* : il est resté muet.

baba [bàbá] (*idi*) *v.act.* : 1. bégayer, 2. être cuit avec une croute, 3. brûler légèrement (peau), 4. être desséché (peau).

- **babakana** [bàbàkàná] *v.act.* : parler en bredouillant.
 - **babala** (ele) [bàbálà] *v.act.* : 1. être très rude, 2. être très rugueux, 3. être desséché, 4. être piquant, être pointu, 5. être en relief, être proéminent.
 - **babalakasa** (ese) [bàbàlàkàná] *v.act.* : faire bredouiller quelqu'un.
 - **babalala** (ele) [bàbàlálá] *v.act.att.* du kikongo *babala* (être rugueux) : 1. offrir un relief marqué, être proéminent, 2. s'étaler.
 - **babidika** [bàbìriká] *v.act.n.pass.* : 1. desserrer les dents, entrouvrir la bouche, 2. exposer, s'exposer.
 - **babila** (*idi*) [bàbìlá] *v.act.rel.* : 1. agiter, remuer, 2. brûler sur, brûler avec.
 - **babisa** (*isi*) [bàbìsá] *v.act.caus.* : 1. faire agiter, faire remuer, 2. faire griller, faire roussir.
 - **babuka** [bàbùká] *v.act.n.pass.* : 1. être asséné, être frappé (coup).
 - **babula** (*udi*) [bàbùlá] *v.act.ite.* : 1. donner une petite tape, 2. faire tomber des mains, 3 changer, 4 flamber (poils ou plumes sur une bête entière), passer à la flamme, cuire.
 - **babumuka** (*ini*) [bàbùmùká] *v.act.n.pass.* : 1. tressauter, 2. craquer, grésiller, 3. balbutier.
 - **babumuna** (*uni*) [bàbùmùná] *v.act.* : 1. faire flamber, 2. faire grésiller, 3. induire à, 4. bégayer.
 - **babala mbundu** *loc.* : avoir le cœur sec, manquer de tendresse.
- Ex.** *ludimi lu babidi* : la langue est empâtée.

bâba *v.act.* : agiter.

- **bâbuka** [bà:buá] *v.act.* : être chassé avec les mains.
- **bâbula** [bà:bulá] *v.act.* : 1. attraper au vol, 2. chasser avec les mains.

bâba [bà:bá] *n.cl. [KI-BI]* : un battoir, une palette.

babakana VOIR. baba.

babala VOIR. baba.

babala (na) *adj.* du verbe lâri *babalala* (être proéminent) : en relief, proéminent.

babalakasa VOIR. baba.

babalala VOIR. baba.

babidika VOIR. baba.

babila VOIR. baba.

babisa VOIR. baba.

babuka VOIR. baba.

babula VOIR. baba.

babumuka VOIR. baba.

babumuna VOIR. baba.

badi [bàrɪ] *n.cl.* [DI-MA] :

L'amarante hybride (*Amaranthus hybridus*) est une plante herbacée annuelle assez grande de la famille des Amaranthacées. Elle est cultivée comme légume indigène. Elle est aparentée à la famille de l'oseille, avec des feuilles. Elle se cuisine comme les épinards. ♦ **syn.** ntoba.

Amarante hybride. [photo Peter Greenwood ©]
Site Wilsscrenn Arkive.



badika (idi) [bàriká] *v.act.* : être endommagé.

- **baluka** [bàlùkà] *v.act.n.pass* du kikongo *baluka* (même sens) : 1. être renversé, se renverser, 2. se retourner, virer, changer, dévier (véhicule), 3. devenir, 4. s'éclipser.
- **balula** [bàlùlá] *v.act.rev.1* du kikongo *balula* (même sens) : 1. retourner, changer de côté ♦ *syn.* vutuka, 2. remuer (un mélange) ♦ *syn.* kâla, 3. enlever, 4. changer (intr.) en mal, 5. renverser, 6. traduire.
- **balumuka** (ini) [bàlùmùkà] *v.act.n.pass.* : crier au cours d'une discussion, parler fort avec irritation.
- **balumukina** (ini) [bàlùmùkiná] *v.act.* : revenir.
Ex. lubienga lu badikidi : la dame-jeanne est endommagée.
Ex. mvula yi balumukini : les premières pluies reviennent.
Ex. balula koko : tordre le bras.

badika (idi) [barika] *v.act.* du kikongo *badika* (même sens) : penser, méditer, réfléchir ♦ *syn.* bânza.

- **badidika** (idi) *v.act.* : 1. rendre dur, 2. rendre fort, 3. rendre couteux.
- **badisa** (isi) *v.act.* : 1. durcir, fortifier, 2. augmenter (un prix).

bafuka [bàfùkà] *v.act.n.pass.* : 1. se fendre, se lézarder, 2. être enlevé (un morceau), 3. se crever.

- **bafuna** [bàfùnà] *v.act.rev.2* : 1. fendre, 2. crever, 3. enlever un morceau, enlever en décollant.

bafuka (kia) *adj.* du verbe lâri *bafukla* (se fendre) : 1. fendu, 2. lézardé.**baka** (idi) [bàkà] *v.act.* du kikongo *baka* (même sens) : 1. avoir (au sens de posséder), acquérir, obtenir, recevoir 2. réussir, 3. attraper, atteindre, 4. gagner, vaincre, 5. avoir en provision, 6. convaincre, 7. surprendre.

- **bakama** (ane) *v* [bàkàmá] *.act.s.pass.* du kikongo *bakama* (être pris, avoir compris) : 1. être pris, être attrapé, 2. être secoué, se secouer, 3. être ivre.
- **bakamana** (ane) [bàkàmàná] *.v.act.rec.* : être secoué réciproquement.
- **bakamasa** [bàkàmàsá] *.v.act.* : 1. faire attraper, 2. secouer.
Ex. bakamasa m'ti : secouer un arbre.
- **bakana** (ane) [bàkàná] *.v.act.rec.* : se quereller, se chamailler, se disputer ♦ *syn.* yumuna.
- **bakasa** [bàkàsá] *.v.act.* : chercher des noises, quereller.
- **bakasana** [bàkàsàná] *.v.act.rec.* : s'entraider.
- **bakila** [bàkilá] *.v.act.appl* : 1. attraper quelque chose pour quelqu'un, 2. obtenir pour, obtenir à cause, 3. gagner à, gagner pour un autre, 4. rattraper.
- **bakimisa** [bàkìmìsá] *.v.act.* : secouer (la tête ou un récipient).
- **bakina** [bàkìná] *.v.act.* : manger à grandes bouchées.
- **bakisa** (isi) [bàkìsá] *v.act.caus.* du kikongo *bakisa* (même sens) : 1. faire acquérir, faire obtenir, 2. faire prendre, 3. aider, soulager, assister ♦ *syn.* niakisa.
- **bakisila** [bàkìsìlá] *.v.act.* : faire gagner par.

- **bakisina** [bàkìsìná]. *v.act.* : 1. tourmenter un plus faible, dominer quelqu'un, affaiblir, 2. brimer, opprimer, 3. frimer.
 - **baku** (ulu) [bàkú]. *v.pass.* : être gagné par.
 - **bakuka** [bàkùká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bakuka* (être pris, être déchiré) : 1. être élucidé., être éclairci.
 - **bakula** [bàkùlá] *v.act.* : éclaircir une affaire, élucider une affaire.
 - **bakulula** (ele) [bàkùlùlá]. *v.act.itér.* : reprendre, récupérer.
 - **bakumuka** (ini) *v.* [bàkùmùká]. *act.* : être maigrelet.
 - **bakusa** (ese) [bàkùsá]. *v.act.* : 1. rappeler à quelqu'un, 2. expliquer, prouver, convaincre.
 - **baka bisadi** : embaucher des travailleurs.
 - **baka dika m'nua** *loc.* : tomber en admiration.
 - **baka mpêmba** : avoir raison.
 - **baka tolo** : s'endormir, prendre le sommeil.
 - **baka bunkuta** : avoir peur.
 - **baka malavu** : se saoûler.
 - **baka nkesi** : se fâcher.
- Ex.* *bakamasa m'ti* : secouer un arbre.

baka [bákà]. *n.cl. [KI-BI]* du kikongo *kibaka* (même sens) : un mur, une cloison, une enceinte, une paroi.

Ex. *báka kia ntela nkufi* : un mur peu élevé.

bâka (bêki) [bà:ká] *v.act.* du kikongo *bâka* (nettoyer le palmier) : 1. saigner un palmier, 2. émonder, 3. tailler le palmier.

- **bâkina** [bà:kìná] *v.act.* : engloutir sans mâcher.
- **bâkuka** (idi) [bà:kùká] *v.act.* : 1. être déchiré (étoffe), 2. être émondé (palmier), 3. être annulé (contrat), 4. se dédire.
- **bâkula** (ele) [bà:kùlá] *v.act.* : 1. déchirer, 2. démolir.
- **bâkuna** (ene) [bà:kùná] *v.act.* : 1. abattre, émonder, démolir, 2. diviser, 3. déchirer, 4. défaire, répudier, annuler, se dédire, lâcher, briser, interrompre, 5. divulguer.
 - **bâka maba** : émonder des palmiers.

bâka *VOIR.* bá.

bakabaka (kia) [bàkàbàká] *adj.* : secoué

bakaka (ni) *adj.* : amer.

bakala [bàkàlá]. *n.cl. [MU-BA]* du kikongo *bakala* (même sens) : 1. une personne de sexe masculin, 2. un époux, un homme ♦ *syn.* mulumi, 3. un mâle d'animal.

bakala (kia ki) [bàkàlá]. *adj.* : masculin, mâle.

bakama

balu

bakama VOIR. baka.

bakamana VOIR. baka

bakamasa VOIR. baka.

bakila VOIR. baka.

bâkila [bà:kilà] *n.cl. [DI-MA]* : un bloc de sel.

bâkila VOIR. baka.

bakisila VOIR. baka.

bakisina [bàkìsìná] *n.cl. [MU-BA]* (pl. babakisina) du verbe lâri *babakisina* (tourmenter quelqu'un) : un faible.

bakisina VOIR. baka.

bâku [bà:kú] *n.cl. [KI-BI]* : du verbe lâri *bâka* (tailler un palmier) : couteau à lame courbe pour la saignée des palmiers.

bakuka VOIR. baka ou baka.

bakula VOIR. baka ou baka.

bakulula VOIR. baka.

bakumuka VOIR. baka.

bâkuna VOIR. baka.

bakusa VOIR. baka.

balu [bálù] *n.cl. [KI-BI]* : un tournant.

balu [bàlú] *n.ci [DI-MA]* du portugais *cavallo* (cheval) : un cheval.

- **djokesa balu** : mettre le cheval au galop.

baluka *VOIR.* badika.

balula *VOIR.* badika.

balumuka *VOIR.* badika.

balumukina *VOIR.* badika.

bama (*ene*) [bàmá] *v.act.* : se coller, enduire, plâtrer.

- **bamama** [bàmámá] *v.act.* : être fixé.
- **bamatana** [bàmàtáná] *v.act.reci.* : être appliqué, être collé, être joint.
- **bamatasa** [bàmàtásá] *v.act.* : appliquer, coller, joindre.
- **bamika** [bàmìká] *v.act.n.pass.* : 1. boucher des fissures, 2. crépir.
- **bamuka** (*ini*) [bàmùká] *v.act. n.pass.* : 1. s'écailler, 2. être décollé, se décoller, 3. enlever (qui a disparu), 4. se fendre.
- **bamuna** [bàmùná] *v.act. rev.2* : 1. écailler, 2. décoller, déchirer ♦ *syn.* vuna, bufuna, bânguna.

bâma [bà:má] *v.act.* du kikongo *bâma* (même sens) : 1. crier fort, vociférer, 2. réprimander, tonner, admonester, gronder ♦ *syn.* : bâmina, 3. bramer.

- **bâmina** (*ini*) [bà:míná] *v.act.* : 1. gronder, faire des reproches, blâmer, réprimander, 2. tonner ♦ *syn.* bâma.
- **bâmu** [bà:mú] *v.pass* : 1. être tonnant, 2. être grondé.
- **bâmukina** [bà:mùkíná] *v.act.* : recevoir un coup.
- **bâmuna** [bà:mùná] *v.act.* : 1. gifler, 2. frapper.
 - **bâmukina mbângala** : recevoir un coup de trique.

bâmba (*ele*) [bà:mbá] *v.act.* : 1. coudre, raccomoder ♦ *syn.* lônda, 2. toucher avec la main.

- **bâmbila** [bà:mbìlá] *v.act.* : raccomoder à, raccomoder pour.
- **bâmbisa** [bà:mbìsá] *v.act.* : faire coudre.

bambalakana *v.act.* : 1. longer les murs, 2. s'esquiver.

bambana (ene) [bàmbàná] *v.act.* : se rappeler mutuellement.

- **bambuka** [bàmbilá] ou **bâmbuka moyo** *v.n.pass.* du kikongo *bâmbuka* (même sens) : 1. se rappeler, se souvenir, 2. être rappelé au souvenir.
- **bambukisa** [bàmbùkìsá] *v.act.* : rappeler, faire se souvenir.
- **bambula** [bàmbùlá] ou **bâmbula moyo** *v.act.rev.1* du kikongo *bâmula* (même sens) : 1. rappeler quelque chose à quelqu'un, 2. faire souvenir.

bâmbi *n.cl [KI-BI]* du verbe lâri *bâmba* (coudre) : une couturière.

bâmbila *VOIR.* bâmba.

bâmbisa *VOIR.* bâmba.

bambukulu [bàmbùkùlú] *n.cl [KI-BI]* du verbe lâri *bambukla* (faire se souvenir) : un mémorial.

bamika *VOIR.* bama.

bâmina *VOIR.* bâma.

bâmu [bà:mú] *n.cl [DI-MA]* :

C'est un arbre fruitier exotique appelé communément caïmitier du genre *chrysophyllum* et de la famille *Sapotaceae*. Le Il donne un fruit appelé communément la pomme de lait ou caïmite. Ce fruit est comestible. Son écorce est riche en latex.



Photos ©Godofredo Stuart / StuartXchange



bâmu *VOIR.* bâma.

bamuka *VOIR.* bama.

bâ mukina *VOIR.* bâma.

bamuna VOIR. bama ou bâma.

bâmvuka [bà:mvùká] *v.n.pass.rev.2* : 1. être décollé, se décoller ♦ *syn.* bamuka, 2. se détacher.

- **bâmvula** [bà:mvùlá] *v.act.* : décoller ♦ *syn.* bâmuna, bânguna.
- **bâmvuna** [bà:mvùná] *v.act.* : arracher.
- **bâmvumina** [bà:mvùmìná] *v.act.* : arracher.
 - **bâmvumina mu mbele** : arracher avec un couteau.

bâmvuka (kia) [bà:mvùká] *adj.* : 1. décollé, 2. arraché.

bâmvula VOIR. bâmvetica.

bâmvumina VOIR. bâmvetica.

bana [bà:ná] *n.cl. [DI-MA]* : 1. un étang, 2. un ruisseau.

bâna [bà:ná] *v.act.* : 1. avaler d'un seul coup, engloutir sans mâcher, 2. manger avec voracité.

banda [bà:ndá] *n.cl. [DI-MA]* : 1. un lac, un étang, une mare, une flaque ♦ *syn.* zanga, zinga, 2. un trou d'eau stagnante, 3. un marécage, 4. un barrage, 5. le bras d'un fleuve.

bânda [bá:ndà] *n.sg.cl. [DI-]* du kikongo *bânda* (même sens) : 1. une base, 2. le dessous, 3. le bas de, 4. le sud (par extension), l'aval, l'ubac.

- **ku bânda** : 1. le sud, 2. vers le bas, 3. en aval.

bânda (bêndi) [bà:ndá] *v.act.* du kikongo *bânda* (clouer, frapper) : tasser, damer la route.

- **bândika** [bà:ndiká] *v.act.* du kikongo *bândika* (même sens) : commencer.
 - **bânda m'toto** : damer le sol.
 - **bânda ngoma** : jouer du tam-tam ♦ *syn.* sika ngoma.
 - **bânda m'nua** : fermer la bouche à quelqu'un, faire se taire quelqu'un ♦ *syn.* kutisa.

Ex. *bânda m'toto mu bikaka* : crêpir des murs

bandakana (ane) [bàndàkàná] *v.act.recip.* du kikongo *bandakana* (même sens) : 1. Etre tout proche de, être auprès de, mettre côte à côte, 2. se rapprocher, 3. être coincé.

- **bandakasa** (ase) [bàndàkàsá] *v.n.pass.* : 1. rapprocher, mettre côte à côte ♦ *syn.* finkisa, 2. surprendre sur le fait et saisir, 3. accoster, 4. trouver par chance quelqu'un que l'on cherchait, 5. persuader de, chercher à, 6. proposer.
- **bandala** [bàndàlá] *v.act.* : 1. qui est bien appliqué, 2. qui est serré sur.
- **bandalala** *v.a*[bàndàlálá] *ct.* : se tenir courbé.
- **bandamana** [bàndàmàná] *v.act.* : être près de, : se rapprocher ♦ *syn.* besana.
- **bandikisa** [bàndikìsá] *v.act.* : 1. surprendre, 2. se taire.
- **bandumuka** [bàndùmùká] *v.n.pass.* : fuir, être en fuite, s'enfuir.
- **bandumuna** [bàndùmùná].*v.act.rev.* : faire fuir, s'enfuir, se sauver brusquement et vite.
 - **bandakana muntu** : fréquenter quelqu'un.
 - **bandakasa m'nua** : faire se taire quelqu'un.
 - **bandikisa m'nua** : se taire, se tenir coi.

bândika *VOIR.* bânda.

bandikisa *VOIR.* bandakana.

bându [bá:ndù] *n.cl. [DI-MA]* : un commencement.

bandumba *v.act.* : se maquiller, se grimer.

bandumuka *VOIR.* bandakana.

bandumuna *VOIR.* bandakana.

bangá [bàngá] *v.act.* du kikongo *bânga* (contredire, nier): parler fermement.

- **bangala** [bàngàlá] *v.act.* : 1. parler avec autorité, 2. parler avec détermination, 3. parler avec colère.
- **bangalala** [bàngàlálá] *v.act.* : parler fort.
- **bangasa** [bàngàsá] *v.act.* : faire parler fermement.
- **bangila** [bàngìlá] *v.act.* : 1. accuser, 2. soupçonner.
- **bangisa** [bàngìsá] *v.act.caus.* du kikongo *bângisa* (réfuter, convaincre quelqu'un) : 1. faire témoigner, témoigner contre, 2. faire dire la vérité, 3. accuser, 4. réfuter (un jugement).
- **banguka** (idi) [bàngùká] *v.n.pass.* : 1. être décollé, 2. être expliqué, 3. être ouvert.
- **bangula** [bàngùlá] *v.act.rev.1* du kikongo *bângula* (expliquer, rendre clair, découvrir un sens caché) : 1. parler ouvertement, annoncer, ♦ *syn.* bikula, wakasa, 2. expliciter, expliquer, rendre clair, 3. ouvrir (un panier).

- **bangumuka** (ini) [bàŋgùmùká] *v.n.pass.* du kikongo *bângumuka* (être roulé ou retourné complètement) : être expliqué (quelque chose qui peut être), être informé.
- **bangumuna** (uni) [bàŋgùmùná] *v.act.* du kikongo *bângumuna* (faire rouler ou retourner sans dessus dessous, écarter violemment, séduire) : 1. expliquer, informer, 2. justifier, 3. examiner sous tous les aspects.
- **banguna** [bàŋgùná] *v.act.rev.2* : enlever, décoller, ôter ♦ *syn.* bufuna, vuna, bânuna.
 - **bangâ bumbâki** : être de mauvaise foi.
 - **bangisa meso** : faire l'arbitre.
 - **banguka mu muamvu** : la fente s'est ouverte.
 - **bangula meso** : ouvrir les yeux.
 - **bangula ngana** : expliquer un proverbe.

bânga [bá:ŋà] *n.cl. [KI-BI]* (pl. bimbanga) du verbe lâri *bânga* (parler fermement) : la mâchoire.

- **bula bimbânga** : briser les mâchoires.
- **tungumuna bânga** : serrer la mâchoire.

bangala *VOIR.* bânga.

bangalala *VOIR.* bânga.

banganga [bàŋàŋà] *n.cl. [KI-BI]* du verbe lâri *bânga* (parler fermement) : le menton.

bangasa *VOIR.* bânga.

bângazi [bà:ŋàzì] *n.cl. [KI-BI]* : 1. la fermeté, 2. la détermination.

bangila *VOIR.* bânga.

bangisa *VOIR.* bânga.

bângisu [bà:ŋìsú] *n.cl. [KI-BI]* du verbe lâri *bângisa* (témoigner) : un fait dont on témoigne, une preuve.

bangumuka *VOIR.* bânga.

bangumuna *VOIR.* bânga.

banguna **VOIR.** bângá.

bansîmba [bà:nsîmbá] *n.pl.cl. [-BA]* : premier né de jumeaux ou de jumelles.

bantika *v.act.* : commencer.

banza *v.act.* : 1. regretter, 2. se plaindre, 3. supposer.

bânza (idi) [bà:nzá] *v.act.* du kikongo *bânza* (penser, croire, estimer) : 1. imaginer, 2. penser, réfléchir, songer à ♦ **syn.** badika, 3. se souvenir.

- **bânzakasa**[bà:nzàkàsá] *v.act.* : 1. penser à beaucoup de choses, 2. réfléchir profondément.
- **bânzila** [bà:nzilá] *v.act.appl.* : 1. penser à la place de quelqu'un pour quelqu'un, 2. penser à un sujet, 3. s'illusionner.

bânza *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bânza* (même sens) : 1. une pensée, une idée, une réflexion, 2. un sentiment.

banzakasa **VOIR.** bânza.

banzila **VOIR.** bânza.

bânzu [bànzú] *n.cl. [DI-MA]* du verbe lâri *bânzá* (penser, réfléchir) : un projet.

banzûzi [bànzùzí] *n.pl.cl. [-BA]* : nom donné au dernier-né des jumeaux.

basa [básà] *n.cl. [KI-BI]* du kikongo *bâsi* (morceau d'une chose qui a été coupée dans le sens de la longueur) : 1. une moitié, ♦ **syn.** luêka, 2. une claie, 3. un grillage, 4. une persienne.

- **tunga basa** : faire un grillage.

Ex. *kibasa kia yaka* : un gros morceau de manioc.

bâsa (bêsi) [bà:sá] *v.act.* du kikongo *bânza* (couper, scier, déchirer en deux dans le sens de la longueur) : 1. fendre en long, 2. séparer ♦ **syn.** pasula, 3. s'initier à un fétiche, 4. recourir à un fétiche.

- **bâsana** *v.act.* : se séparer.
- **bâsuka** (idi) *v.act.* : se fendre, être fendu, se briser.
Ex. *matadi ma bâsukidi* : les pierres sont fendues.
- **bâsula** (ele) *v.act.* : fendre.

bâsa [bàsá] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bâsila* (morceau, fragment) : granules de minerai servant de plomb à fusil.

basâmbanu *VOIR.* sâmbanu.

bâsana *VOIR.* bâsa.

bâsi [bà:ʃi] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bâsí* (même sens) : 1. la calvitie, 2. une tonsure, 3. le contour des cheveux entre les tempes.

Ex. muntu we na bâsi : un homme chauve.

bâsu (kia) [bà:ʃú] *adj.* du verbe lâri *bâsa* (fendre en long) : fendu, fendue.

bâsuka *VOIR.* bâsa.

bâsula *VOIR.* bâsa.

bata [bàtá] *n.cl. [KI-BI]* : une mèche de cheveux tressée.

bata *n.cl. [DI-MA]* : un canard.

bata (idi) [bàtá] *v.act.* du kikongo *bata* (s'enfuir) : 1. s'enfuir, s'échapper, 2. courir.

- **batika** (idi) [bàtiká] *v.act.n.pass.* : 1. commencer (tr.), pouvoir commencer, 2. regarder, examiner, 3. créer, organiser, inaugurer.
- **batuku** [bàtùkú] *v.pass.* : être commencé.

bâtana [bà:táná] *v.recip.* du kikongo *bâtana* (être l'un contre l'autre) : 1. être joint, être en contact, 2. s'unir.

- **bâtanasa** *v.ac.* : s'entrechoquer.
- **bâtasa** ou **bâtisa** [bà:tísá] *v.act.* du kikongo *bâtasa* ou *bâtisa* (mettre l'un contre l'autre) : 1. joindre, mettre en contact, réunir ♦ *syn.* bvukasa, bündümuna, 2. juxtaposer, 3. fermer.
- **bâtila** [bà:tílá] *v.act.* : pétrir.
 - **bâtasa moko** : joindre les mains.
 - **bâtasa nzo** : fermer soigneusement la porte.

bâtana (kie na) *adj.* : état de deux objets biens assemblés, juxtaposé.

bâtanasa *VOIR.* bâtana.

bâtas/bâtisa VOIR. bâtana.

batika VOIR. bata.

bâtila VOIR. bâtana.

batuku VOIR. bata.

bau [bà:wú] *n.sg.cl. [DI-]* : une petite fièvre sans gravité.

bâu [ba:wu] *n.cl. [DI-MA]* : une balafre, une cicatrice.

bauka (idi) [bàwùká] *v.act.n.pass.* : 1. être prisonnier, 2. être pris, être attrapé, être surpris, 3. être dopé.

bavu [bàvú] *n.cl. [DI-MA]* : une herminette.

bawu *pron.pers.* : lui.

- **ni bawu** : c'est lui.

baya [baja] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *baya* (planche) : 1. une planche, 2. du bois de construction, 3. un tableau d'école.

- **baya di ba tsonekena** *loc.* : un tableau noir.
- **baya di ba zakala** *loc.* : un banc ♦ **syn.** mbata.

be VOIR. ba

bê [be:] *adv.* : cependant, maintenant.

bê [be:] *adj.* : béant, béante, de couleur éclatante.

beba (ele) [bèbá] *v.act.* : 1. détruire, 2. gâter, salir, 3. fragiliser, 4. être gaspillé, 5. être rassasié, être repus.

- **bebe** [bèbé] *v.pass.* : 1. être gaspillé, 2. être rassasié.
- **bebisa** *v.act.* : 1. gâcher, 2. pervertir.
- **bebela** [bèbèlá] *v.act.appl.* : 1. se déplacer maladroitement en raison d'un poids excessif, 2. marcher derrière, ♦ **syn.** nèngeta, 3. se rassasier.

beka [bèká] *n.cl. [DI-MA]* : une rate enflée par le paludisme.

beke [beke] *n.cl. [DI-MA]* : le bec verseur d'une cruche.

bekela [bèkèlâ] *v.act.appl.* : marcher difficilement par suite de difformité.

- **bekita** [bèkìtâ] *v.act.* : bredouiller.
- **bekitila (beketele)** [bèkìtìlâ] *v.act.* : se dandiner, marcher comme un canard.
- **bekoka** [bèkòkâ] *v.act.n.pass.* : 1. s'effondrer, 2. s'évanouir.
- **bekola (ele)** [bèkòlâ] *v.act.* : 1. faire s'effondrer, 2. faire s'évanouir.

bela (belele) [bèlâ] *v.act. du kikongo bêla (même sens)* : 1. abandonner, 2. donner tort, 3. haïr, mépriser, détester, rejeter, 4. blasphémer.

- **belana** [bèlânâ] *v.act.* : se haïr.
- **belesa** [bèlèsâ] *v.act.* : 1. faire haïr, 2. faire mépriser ♦ *syn.* tsâdisa.
- **beloka** [bèlòkâ] *v.act.n.pass.* : être orgueilleux.
- **belola** [bèlòlâ] *v.act.* : diminuer, baisser.

bêla [bé:lâ] *n.cl. [DI-MA] du kikongo bêla (être malade)* : une maladie.

bêla (bêlele) [bè:lâ] *v.act. du kikongo bêla (être malade)* : 1. être malade ♦ *syn.* yêla, 2. demeurer.

- **bêlesa (ese)** [bè:lèsâ] *v.act.* : soigner (un malade).
- **bêloka (ele)** [bè:lókâ] *v.act.n.pass. du kikongo bêluka (même sens)* : guérir (intr.), être guéri ♦ *syn.* wasa.
- **bêlokesa (ese)** [bè:lòkèsâ] *v.act.* : faire guérir ♦ *syn.* wasisa.
- **bêlola** [bè:lòlâ] *v.act. du kikongo bêlula (même sens)* : guérir (tr).
 - **bêla luâka** : avoir peur, craindre.
 - **bêla m'gûmbu** : avoir des abcès.
- **Ex.** *beloka m'batikidi* : je me porte mieux.

bêla *VOIR.* ba.

bêlesa *VOIR.* bêla.

bélo [bé:lò] *n.cl. [KI-BI]* : 1. un groupe d'habitation, 2. un quartier.

beloka *VOIR.* bela.

bêloka *VOIR.* bêla.

bêlokesa *VOIR.* bêla.

belola **VOIR.** bela ou bêla.

belu **VOIR.** ba.

besu **VOIR.** ba.

bêmba (ele) [bè:mbá] **v.act.** du kikongo *bêmba* (même sens) : 1. palper, tâter, 2. effleurer, 3. toucher.

- **bêmbela** [bè:mbèiá] **v.act.** : toucher avec, toucher pour.
- **bembozola** [bè:mbòzòlá] **v.act.** : 1. tâtonner, 2. caresser.

bêmbe [bé:mbè] **n.cl.** [DI-MA] du kikongo *bêmbe* (même sens) : un pigeon.

- **bêmbe dia sangui** : un pigeon sauvage.

Bêmbe [be:mbe] **n.cl.** [MU-BA] : population d'origine kôngo habitant dans la région du Niari.

bêmbela **VOIR.** bêmba.

bembozola **VOIR.** bêmba.

benda (ele) [bèndá] **v.act.** du kikongo *benda* (tirer, tendre, étirer) : 1. tirer vers soi, traîner, tirer, ♦ **syn.** dzuta, koka, 2. attirer (au propre comme au figuré), 3. tendre, bander (un arc), 4. hâter.

- **bendana** [bèndàná] **v.act.** : ramper ♦ **syn** kokozola.
 - **bendalala** [bèndàlàlá] **v.act.att.** du kikongo *bendalala* (même sens) : 1. être penché en avant, être incliné, pencher (intr.) ♦ **syn.** têngama, 2. dresser obliquement, 3. dejeter.
 - **bendeleka** [bèndèlèká] **v.act.n.pass.** : incliner.
 - **bendengela** [bèndènɛlə] **v.act.** : ne pas courir trop vite.
 - **bendisa** (ese) [bèndìsá] **v.act.** : faire tirer, faire traîner sur le sol.
 - **bendoka** [bèndòká] **v.act.** : 1. être incliné, 2. baisser.
 - **bendola** [bèndòlá] **v.act.** : incliner.
 - **benduka** [bèndùká] **v.act.n.pass.** du kikongo *bênduka* (même sens) : 1. être incliné, être courbé, s'incliner, 2. se détourner, 3. se pendre.
 - **bendula** [bèndùlá] **v.act.reit.** du kikongo *bêndula* (incliner, détourner, décliner, conjuguer) : incliner, pencher, courber.
 - **benda mabêni** : traire (un animal).
 - **benda nsadi** : bander un arc.
- Ex.** ntangu yeka bendoka : le soleil baisse.

bêndo [bé:ndò] **n.cl.** [DI-MA] : 1. une bauge, 2. un lieu foulé par les animaux, 3. herbe pliée à l'endroit où l'on s'est assis.

bendoka VOIR. benda.

benduka VOIR. benda.

bendula VOIR. benda.

bêne (me) [bé:nè] : moi-même.

bêne [bé:nè] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bêno* (même sens) : 1. un sein (anat.), 2. une mamelle.

- **tabula mabêni** : sevrer.

bênga [bè:ŋá] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bênga* (abîme formé dans les montagnes par l'érosion) : 1. un ravin, un gouffre, un précipice, 2. une falaise, 3. une dépression, 4. une vallée.

- **bênga di mvula** : le lit du torrent.

Ex. nunguna ku bênga : précipiter dans un ravin.

bênga (ele) [bè:ŋá] *v.act.* : 1. mûrir, 2. rougir, 3. jaunir ♦ *syn.* buâka.

- **bêngama** [be:ŋgama] *v.s.pass.* : 1. être mûr, 2. être rouge.
- **bêngeka** [bè:ŋgèká] *v.act.n.pass.* : éclairer.
- **bêngoka** [bè:ŋgòká] *v.act.n.pass.* : 1. être découpé, 2. être fendu, 3. être ouvert.
- **bêngona** [bè:ŋgòná] *v.act.* : découper un gros morceau.
- **bêngonesá** [bè:ŋgònèsá] *v.act.caus.* : faire fendre.
 - **bêngeka tiya** : entretenir un grand feu.

bênga (kia) [be:ŋga] *adj.* : mûr, rouge, jaune ♦ *syn.* kia buâka.

bêngama VOIR. bênga.

bengamasa [bè:ŋgàmàsá] *v.act.* : activer, marcher vite.

bêngeka VOIR. bênga.

bengeta [be:ŋgeta] *v.act.* : 1. faire une grosse voix, 2. rugir.

bêngi (kia) [be:ŋgi] *adj.* : couleur avec une tonalité jaune rouge.

bêngoka VOIR. bênga.

bêngona VOIR. bênga.

bêngonesa VOIR. bênga.

bêngono [bè:ŋgónó] *n.cl. [KI-BI]* : un gros morceau.

bêno [be:no] *pr.pers.* : vous (la deuxième pers. du pl.), n. cl. [BA-].

- **bêno bene** : vous-même.

benza [bènzá] *n.cl. [DI-MA]* : une bordure.

benzeka [bènzèká] *v.act.* : exhiber ♦ *syn.* songesa.

- **benzika muntu** : mettre en vedette quelqu'un.

besa (ele) [bèsá] *v.act.* : 1. rabattre de côté, 2. aplatis (les cheveux, de l'herbe), 3. partager les cheveux par une raie, 4. être assis jambes écartées.

- **besama** (ene) [bèsámá] *v.act.* : 1. être aplati, 2. être épaté (le nez), 3. être séparé par une raie, 4. être assis jambes écartées, 5. être oisif.
- **besamana** (ane) [bèsàmáná] *v.act.* : 1. rapprocher, 2. grouper.
- **besana** [bèsáná] *v.act.* : être rapproché, se rapprocher ♦ *syn.* bandakana.
- **besasa** [bèsàsá] *v.act.* : rapprocher

bêsa [bé:sà] *n.cl. [DI-MA]* : un verre de forme tronconique.

bêsa VOIR. bá.

besama VOIR. besa.

besamana VOIR. besa.

besana VOIR. besa ou bá.

besasa VOIR. besa.

bêsasa VOIR. bá.

bese [bésè] *n.cl. [DI-MA]* : 1. Une tresse plate, avec trois perles devant et derrière, que les femmes qui ont un bébé mettent autour du cou pour éviter les mots de tête, 2. Une ficelle tressée.

besebese (kia) [bèsèbèsé] *adj.* : 1. plat, plate, ♦ *syn.* Kia petakana, 2. aplati, aplatie.

beta [bètá] *v.act.* : jeter.

- **betama** (ane) [bètámá] *v.act.s.pass.* : 1. s'accroupir, 2. se pencher, 3. se baisser, être baissé ♦ *syn.* yinama, 4. se tapir.
- **betakana** *v* [bètàkáná] *act.pot.* : être déposé.
- **betakasa** [bètàkàsá] *v.act.* : déposer.
- **betalala** [bètàlálá] *v.act.* : se mettre au niveau du sol ♦ *syn.* putumuka.
- **beteka** [bètèká] *v.act.n.pass.* : poser doucement, poser discrètement.
- **betoka** (ele) [bètòká] *v.act.n.pass.* : 1. être humilié, rabaisser, 2. être abaissé, s'abaisser, 3. se baisser, 4. sombrer, 5. diminuer de volume (liquide), 6. se résorber.
- **betola** [bètòlá] *v.act.* : 1. humilier, 2. baisser, abaisser, rabaisser, 3. faire sombrer.
- **betomoka** [bètòmòká] *v.act.n.pass.* : s'effondrer, s'affaisser, s'abaisser, tomber.
- **betomona** [bètòmòná] *v.act.* : 1. faire tomber, 2. faire descendre en abondance, 3. répandre, réverser.
 - **betola muinda** : baisser la lampe.
 - **betola muntu** : rabaisser un homme dans sa réputation.
 - **betomona m'samu** : répandre une histoire.
 - **bidia ka ta bétola** : digérer la nourriture.
 - **mvula betomona** : pleuvoir à verse.

bêta [bè:tá] *v.act.* du kikongo *bêta* (frapper, aplanir) : 1. asperger, 2. frapper, taper sur, 3. rendre visite, 4. aplanir, 5. réprimander.

- **bêtama** [bè:támá] *v.act.s.pass.* : 1. être aplati, 2. être humilié.
- **bêtana** (ane) [bè:táná] *v.act.rec.1* : 1. se cogner, se heurter, 2. s'entrechoquer, ♦ *syn.* biêtana, 3. sonner, carillonner.
- **bêtasa** [bè:tàsá] *v.act.* : heurter, se heurter, faire se heurter.
- **bêtesa** [bè:tèsá] *v.act.* : 1. faire sonner ensemble, faire carillonner ensemble, 2. entrechoquer.
 - **bêta mamba** : asperger quelqu'un avec de l'eau.
 - **bêta meso** : jeter un coup d'oeil.
 - **bêtesa ngûnga** : faire sonner, faire carillonner les cloches.

bete [bèté] *n.cl. [KI-BI]* : 1. cucurbitacée à tige rampante, ressemblant à une grosse courge de forme oblongue. Ses graines séchées et moulues, permettent la fabrication d'une pâte qui sert à épaissir les sauces ♦ *syn.* nsûdia, 2. une surface unie, 3. un terrain plat.

bete (kia) [bèté] *adj.* : 1. unie (surface), 2. plat (terrain).

bête [bé:tè] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bete* (même sens) : une goutte ♦ *syn.* têla.

- **bête dia mamba** *loc.* : une goutte d'eau.

betebete [bètèbèté] *adv.* : abondant (un liquide).

beteka *VOIR.* beta.

bêtesa *VOIR.* bêta.

bêto [bè:tó] *pr.pers.* : nous (la première pers. du pl.).

- **bêto ba** : nous ici présents.
- **bêto bene** : nous-même.

betoka *VOIR.* beta.

betola *VOIR.* beta.

betomoka [betomoka] *adj.* : 1. écroulé, 2. humilié.

betomoka *VOIR.* beta.

betomona *VOIR.* beta.

bi : particule préfixielle qui indique la marque du pluriel de certains substantifs des catégories nominales [KI-BI], [FI-BI], et [-BI].

bi (*kia ki*) [bi] *adj.* : 1. mal, mauvais, mauvaise, pire, 2. laid, laide, vilain, vilaine, 3. méchant, méchante, 4. injuste.

- **kia kibi mu tela** : vilain, vilaine.

bî [bî:] *adv.* : maladroitement.

biâdika *VOIR.* biâla.

biâdikila *VOIR.* biâla.

biâdila *VOIR.* biâla.

biâla [bjà:lá] *v.act.* : 1. être élu, 2. être nommé, être ordonné, 3. être initié à un fétiche, 4. être revêtu d'un pouvoir.

- **biâdika** (*idi*) [bjà:Riká] *v.act.* : 1. élire, 2. initier à un fétiche, 3. nommer, investir, 4. établir chef.
- **biâdikila** [bjà:Rikilá] *v.act.* : 1. léguer, 2. investir.
- **biâdila** (*idi*) [bjà:Rilá] *v.act.* : hériter.

biamôyo [bjamo:jo] *n.cl. [-BI]* : les organes internes.

bianga [bjɔŋga] *v.act.* : convoquer.

bibalala [bìbàlálá] *v.act.att.* : être mécontent.

- **bibidika** [bìbìdiká] *v.act.n.pass.* : mécontenter.

bibânzulu [bibà:nzùlú] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *bânzá* (penser, réfléchir) :
1. des soupçons, 2. des pensées à propos de quelque chose.

bidia [bìdjá] *n.pl.cl. [-BI]* du kikongo *bidya* (même sens) : 1. les vivres, les aliments, la nourriture ♦ *syn.* ndiwu, 2. un repas.

- **bidia bia mbizi** *loc.* : une proie.
- **mamba wa bidia** *loc.* : une sauce.

bidîâfu [bìdjà:fú] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *diâfuna* (cligner des yeux): des regards dédaigneux, des clignements d'yeux (**injure**).

bidiana [bìdjàná] *n.pl.cl. [-BI]* : des grandes herbes.

bididi (*kie na*) [bìrídì] *adj.*: rouge vif.

bididika *VOIR.* bila.

bidila *VOIR.* bila.

bidîlu [bidi:lu] *n.pl.cl. [-BI]* du kikongo *dîlu* (même sens) : des pleurs.

bidima *VOIR.* bila.

bidimisa *VOIR.* bila.

bidisa *VOIR.* bila.

bidûnga [bidu:ŋga] *n.pl.cl. [-BI]* : la consternation.

bidzenzo [bìdzéznò] *n.pl.cl. [BI]* du verbe lâri *dzendza* (déchiqueter): des morceaux.

bidzuta [bìdzútà] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *dzuta* (tirer) : 1. des forces opposées, 2. des tiraillements.

biê (kia) [bie:] *adj.* : craquant, craquante.

biêka (ele) [biè:ká] *v.act.n.pass.* : 1. investir le pouvoir, 2. bénir, 3. craquer, éclater.

- **biêkesa** *v.act.* : faire craquer.
 - **biêkesa m'lembo** : faire craquer les doigts.

bielekesa [bjèlèkèsá] *n.pl.cl. [-BI]* : des comparaisons.

biêmbeka [bje:mbeka] *v.act.* : entasser.

biêtana [biè:táná] *v.act.recip.* : s'entrechoquer.

- **biêtasa** [biè:tàsá] *v.act.* : entrechoquer.

bigakani [biyàkàní] *n.pl.cl. [-BI]* : ensemble pileux sous les aisselles.

bika (idi) [biká] *v.act.* du kikongo *bika* (même sens) : 1. saluer, hêler, 2. attendre, 3. deviner.

- **bikâka** [bìkà:ká] *v.act.* : saluer habituellement.
- **bikama** [bìkàmá] *v.act.* : se prosterner.
- **bikânga** [bika:ŋga] *v.act.* : saluer régulièrement.
- **bikasana** [bìkàsáná] *v.act.recip.* : se saluer réciproquement.
- **bikasanisa** [bìkàsànìsá] *v.act.* : faire se saluer réciproquement.
- **bikela** [bìkèlá] ou **bikila** *v.act.* : saluer à, saluer pour.
- **biki** [bìkí] *v.pass.* : pouvoir saluer.
- **bikikisa** [bìkìkìsá] *v.act.* : faire faire saluer.
- **bikisa** [bìkìsá] *v.act.caus.* du kikongo *bíkisa* (persécuter) : 1. faire saluer, 2. faire attendre, 3. manquer, tirer à côté.
- **bikû** [bìkú] *v.pass.* : être salué habituellement/régulièrement.
- **bikuku** [bìkùkú] *v.pass.* : être salué habituellement.
- **bikula** [bìkùlá] *v.act.* : 1. entonner un chant, 2 annoncer, proclamer ♦ **syn.** wakasa, bangula.
 - **bika kuaku** : repose-toi.
 - **ngonda yi bikidi** *loc.* : la nouvelle lune.

bîka (idi) [bì:ká] *v.act.* du kikongo *bîka* (même sens) : 1. laisser, abandonner, lâcher, quitter, cesser, négliger ♦ *syn.* yambula, 2. laisser faire, tolérer, 3. pardonner, 4. avarier, 5. porter malheur.

- **bîkisa** [bì:kísá] *v.act.* : 1. avarier, salir, 2. rater.
 - **bîkabîka** : du verbe laisser, interjection qui signifie : arrête.
 - **bîkisa mbizi** : rater sa proie (chasse).

bikala *n.pl.cl. [-BI]* : le regretté X, feu le défunt X.

bikama *VOIR.* bika.

bikandu [bìkàndú] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. les interdits, 2. magies de protection que tout le monde peut pratiquer.

bikânga *VOIR.* bika.

bikanka [bìkánkà] *n.pl.cl. [-BI]* : des luttes.

bikânkata [bìkà:nkátá] *n.pl.cl. [-BI]* : les préparatifs pour le combat. bikaula

bikasana *VOIR.* bika.

bikasanisa *VOIR.* bika.

bikaula [bìkàwùlá] *n.pl.cl. [-BI]* : des cris de surprise.

bike (kia) [bìké] *adj.* : avarié, avariée.

bikela/bikila *VOIR.* bika.

biki *VOIR.* bika.

bikikisa *VOIR.* bika.

bikinda [bìkìndá] *n.pl.cl. [-BI]* : un cimetière ♦ *syn.* nkala zi mpiêma.

bikindu [bìkìndú] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. des émeutes, 2. le tumulte.

bikisa VOIR. bika.

bikû VOIR. bika.

bikuku VOIR. bika.

bikula VOIR. bika.

bikulu [bìkùlú] *n.pl.cl. [-BI]* : le passé.

bila [bìlá] *n.cl. [DI-MA]* : la conjuration d'un sort.

bila (didi) [bìlá] *v.act. du kikongo bila (même sens)* : 1. bouillir, 2. bouillonner, 3. frémir.

- **bididika** v[bìdidìká] *v.act.n.pass.* : rendre volumineux.
- **bidika** [bìriká] *v.act.n.pass. du kikongo bidika (faire abonder, ajouter)* : 1. entasser, faire de gros tas ♦ **syn.** dzudika, 2. jeter en tas.
- **bidila**[bìrìlá] *v.act.* : ourler.
- **bidima** [bìrìmá] *v.act.* : être ardent (feu).
- **bidimisa** [bìrìmisá] *v.act.* : 1. jouer du tam-tam avec ardeur, battre rapidement, 2. activer, 3. faire résonner, 4. pousser de gros soupirs.
- **bidisa** (isi) [bìrìsá] *v.act.caus. du kikongo bidisa (même sens)* : faire bouillir, faire cuire.
- **bilalala** [bìlálálá] *v.act.att.* : être volumineux, être très gros, être massif.
- **bilama** [bìlámá] *v.act.s.pass. du kikongo bilama (être abondant, abonder)* : être encombré, être entassé, être accumulé, s'accumuler.
- **bilangana** [bìlànámá] *v.act.* : 1. entasser, 2. tomber l'un sur l'autre ♦ **syn.** bongozoka.
- **bilangasa** [bìlànásá] *v.act.* : 1. parler à tort et à travers, 2. mettre pêle-mêle, jeter en vrac.
- **biluka** [bìlùká] *v.act.* : se vanter de.
- **bilumuka** [bìlùmùká] *v.act.n.pass.* : être rouge, rougir.
- **bilumuna** [bìlùmùná] *v.act.rev.2* : rendre rouge.
 - **bidila nkuala** : ourler une natte.
 - **bidimisa ngoma** : jouer du tam-tam avec ardeur, battre rapidement.
 - **bidimisa tiya** : activer, faire crépiter le feu.

Ex. kinzu bila ki ta bila : la marmite boue.

Ex. sengo kieka na biridi : le fer est chauffé à blanc.

bilabila (kia) [bìlábìlá] *adj.* : très encombré, très encombrée, encombré, encombrée.

bilalala (kia) [bìlálálá] *adj.* : massif, très lourd.

bilalala **VOIR.** bila.

bilama **VOIR.** bila.

bilangana **VOIR.** bila.

bilangasa **VOIR.** bila.

bilâyi [bìlà:jí] *n.pl.cl. [-BI]* : remède magico-magique appliqué par scarification.

bileko [bìlèkó] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. les biens, les richesses, 2. les objets de valeur ♦ **syn.** kimvuama.

bilôngo [bìló:ŋgò] *n.pl.cl. [-BI]* du kikongo *lôngo* (même sens) : 1. des médicaments, des remèdes ♦ **syn.** mabônzo, 2. une potion, 3. un poison.

bilumbu biaka *adv.* : quelquefois.

biluka **VOIR.** bila.

bilumuka **VOIR.** bila.

bilumuna **VOIR.** bila.

bilusu [bìlúsù] *n.pl.cl. [-BI]* : des vomissures, des vomissements.

bima (ini) [bìmá] *v.act.* du kikongo *bima* (même sens) : 1. gémir, 2. grogner ♦ **syn.**

bimuka, 3. soupirer ♦ **syn.** yaula, 4. haleter ♦ **syn.** bimuka, kémoka.

- **bimuka** [bìmùká] *v.act.n.pass.* : pousser des gémissements répétés ♦ **syn.** bima, kémoka.

bîmba (idi) [bì:mbá] *v.act.* du kikongo *bîmba* (même sens) : goûter, déguster ♦ **syn.** leketa, tsumata.

- **bîmbila** [bì:mbá] *v.act.* : goûter à, goûter pour un autre.
- **bîmbisa (isi)** [bì:mbìsá] *v.act.* : faire goûter.
- **bîmbisila** [bì:mbìsilá] *v.act.* : faire faire goûter.

bimbakila [bìmbàkìá] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. des idées fantaisistes, des singeries , 2. des imitations, contre-façons.

bimbânzila [bìmbá:nzílà] *n.pl.cl. [-BI]* : des illusions, des pensées à propos d'un sujet, des réflexions.

bimbiengela [bìmbjèngèlá] *n.pl.cl. [-BI]* : des menottes.

bîmbila **VOIR.** bîmba.

bîmbisa **VOIR.** bîmba.

bîmbisila **VOIR.** bîmba.

bîmbu [bí:mbù] *n.cl. [KI-BI]* : une dette ♦ **syn.** mfuka.

bimbulu [bìmbùlú] *n.pl.cl. [-BI]* : petite paille servant à la couverture des cases.

bimbulu (bia) [bìmbùlú] *adj.* : en paille.

bimpa (na) [bìmpá] *adj.* : orné.

bimpômpoto [bìmpó:mpòtò] *n.pl.cl. [-BI]* : remèdes donnés à l'essai.

bimpongo [bìmpòngó] *n.pl.cl. [-BI]* : se dit de quelqu'un qui fait tout autre chose que ce qu'on lui demande.

bimpôta [bìmpó:tà] *n.pl.cl. [-BI]* : des délires.

bimi [bìmí] *n.cl. [KI-BI]* : l'avarice.

bimu [bìmú] *n.cl. [KI-BI]* : un gémissement, un grognement.

bimuka **VOIR.** bima.

bimtungu (we na) [bìmtùngù] *adj.* : réfléchi, raisonnable, pondéré.

Ex. *we na bimtungu bue nandi* : une personne raisonnable.

bînda [bí:ndà] *n.cl. [KI-BI]* : une hernie.

bînda (idi) [bì:ndá] *v.act. du kikongo bînda (croiser, tresser, lier)* : tresser.

- **bîndakana** (ene) [bì:ndàkàná] *v.act.* : 1. s'entrelacer, 2. se croiser.
- **bîndakasa** [bì:ndàkàsá] *v.act.* : 1. entrelacer, entrecroiser, croiser.
- **bîndalakana** [bì:ndàlàkàná] *v.act.* : 1. être enchevêtré, 2. être tressé serré.
- **bîndalala** [bì:ndàlàlá] *v.act.* : être étendu.
- **bîndama** (ane) [bì:ndámá] *v.act.s.pass. du kikongo bîndama (même sens)* : 1. être fermé par un loquet, 2. être lié par un lien, 3. être dans le besoin, être dans l'embarras, ne pas savoir répondre, 4. être animé.
- **bîndamana** [bì:ndàmáná] *v.act.* : désirer ardemment.
- **bîndana** (ene) [bì:ndàná] *v.act.* : se lier mutuellement.
- **bîndika** (idi) [bì:ndìká] *v.act.n.pass. du kikongo bîndika (fermer (porte))* : 1. attacher les mains derrière le dos, 2. lier, attacher, 3. fermer une porte avec une barre de bois, 4. mettre dans l'embarras, 5. faire souffrir, 6. obliger à donner, 7. mettre en travers, 8. renouer (cheveux), 9. fermer avec une targette (maison).
- **bîndikila** (idi) [bì:ndìkìlá] *v.act.* : 1. imposer de force, 2. fermer avec quelque chose.
- **bînduka** [bì:ndùká] *v.act.n.pass. du kikongo bînduka (être ouvert, être délié)* : 1. être tressé, 2. disparaître.
- **bîndula** [bì:ndùlá] *v.act.* : 1. faire disparaître ♦ *syn.* suêka, 2. faire passer derrière. 3. renverser (un arbre avec ses racines) : *bîndula m'ti*.
- **bîndumuka** [bì:ndùmùká] *v.act.* : disparaître ♦ *syn.* ziezoka.
- **bîndumuna** [bì:ndùmùná] *v.act.* : disperser.
- **bînduzuka** [bì:ndùká] *v.act.* : 1. se sauver, partir, 2. disparaître, 3. se disperser.
 - **bîndakasa mâlu** : croiser les jambes.
 - **bîndika m'lembo** : tenir les doigts serrés.
 - **bîndika m'lengi** : renouer ses cheveux.
 - **bîndikila mu tsabila** : mettre en cage.

bindama [bì:ndámá] *v.act.s.pass.* : désirer ardemment.

- **bindakasa** [bì:ndàkàsá] *v.act.* : 1. réclamer avec colère et insistance, faire du chantage, 2. tracasser, importuner.
- **bindamana** (ane) [bì:ndàmáná] *v.act.* : 1. avoir besoin de quelqu'un ou de quelque chose, 2. avoir très envie, désirer ardemment.
- **bindika** [bì:ndìká] *v.act.* : 1. réclamer quelque chose, 2. compliquer.
- **bindikila** [bì:ndìkìlá] *v.act.appl.* : demander quelqu'un.
- **bindila** *v.act.* : oser affronter.

bindeso [bì:ndèsó] *n.pl.cl. [-BI]* : des regards de colère et de mépris.

- **tala bindeso** : regarder de travers, désapprouver par le regard.

bindika **VOIR.** bindama ou bînda.

bindikila **VOIR.** bindama ou bînda.

bindikilu [bìndìkilú] *n.cl. [KI-BI]* : une demande, une réclamation.

bîndiku [bì:ndìkú] *n.cl. [KI-BI]* : barre de bois passant dans un anneau de liane fixé au centre d'un panneau de porte et qui permet de maintenir en place ce panneau en pivotant et en prenant appui de chaque côté sur le chambranle.²²⁹

bindila **VOIR.** bindama.

bindôtela [bìndò:télà] *n.pl.cl. [-BI]* : des rêveries.

bindu [bìndú] *n.cl. [-]* : une boîte d'allumette.

bînduka **VOIR.** bînda.

bîndukulu [bì:ndùkùlú] *n.cl. [KI-BI]* : une targette (petit verrou plat, monté sur plaque, que l'on fait coulisser pour fermer de l'intérieur une porte ou une fenêtre)²³⁰.

bîndula **VOIR.** bînda.

bîndumuka **VOIR.** bînda.

bîndumuna **VOIR.** bînda.

bînduzuka **VOIR.** bînda.

binga (*idi*) [bìŋgá] *v.act.* du kikongo *bînga* (aller au devant de qqun, recevoir qqun, chasser, être à l'affût, épier l'occasion) : chasser, aller à la chasse.

- **bingama** [bìŋgì má] *v.act.* : hésiter.
- **bingila** (*idi*) [bìŋgì lá] *v.act.* : 1. se hâter, se presser vers, 2. préparer du manioc à la hâte.

²²⁹ André Jacquot, *Lexique laadi*, p. 74.

²³⁰ Définition du dictionnaire « le petit larousse illustré 2012 », p 1066.

bînga (idi) [bì:ŋá] *v.act.* : appeler, hérer.

- **bîngana** [bì:ŋámá] *v.act.* : s'appeler mutuellement.
- **bînguka** [bì:ŋùkáká] *v.act.n.pass.* : être appelé.
- **bîngula** (ele) [bì:ŋùláká] *v.act.rev.1* : lancer un appel au loin, hérer.
- **bîngumuka** [bì:ŋùmùkáká] *v.act.* : hérer, appeler de loin ♦ *syn.* bîngula.
 - **bîngula mbua** : rappeler le chien de chasse.

bingi (bia bi) [biŋgi] : plusieurs, nombreux pour les n.cl. [-BI] ♦ *syn.* pôka.

bingila *VOIR.* binga ou bînga.

bînguka *VOIR.* bînga.

bîngula *VOIR.* bînga.

bingulu [biŋgùlú] *n.cl. [KI-BI]* : lieu, instrument de chasse.

bîngulu [bì:ŋùlú] *n.cl.[KI-BI]* : un appel entendu.

bîngumuka *VOIR.* binga.

binsinkuta [bìnsìnkùtáká] *n.pl.cl.[-BI]* : des esprits de contradiction.

binsita [bìnsìtáká] *n.pl.cl.[-BI]* : des cheveux décolorés artificiellement.

binsângu [bìnsà:ŋú] *n.pl.cl.[-BI]* : la popularité.

binza (idi) [bìnzáká] *v.act.* : **1.** changer de couleur, **2.** qui s'altère dans la couleur, **3.** s'obscurcir.

binzala [bìnzàláká] *n.pl.cl.[-BI]* : **1.** égratignures faites avec les ongles, **2.** coup de griffe.

binzialuka [bìnzìàlùkáká] *n.pl.cl.[-BI]* : pouvoir accordé à une personne de s'envoler en cas de danger (sorcellerie).

binzingila [bìnzìŋgìláká] *adj.* : frisé (cheveux).

biobama *v.act.* : accourir ♦ *syn.* tibama.

biôka (ele) [biò:ká] *v.act.n.pass* : 1. craquer, pour une articulation, 2. éructer, 3. roter, avoir des hoquets, hoqueter, 4. coasser.

- **biôkesa** [biò:kèsá] *v.act.* : provoquer des hoquets.

Ex. wa dia biôka : A tes souhaits.

biôko [biò:kó] *n.cl. [KI-BI]* : 1. un rot, 2. une éructation.

biôle *VOIR.* zôle.

biônso *VOIR.* zônso.

biôta [bjòtá] *v.act.* : 1. être répandu partout, 2. être nombreux, 3. pulluler.

biotibioti [biòtìbiòtí] *adj.* : piétiné, piétinée.

bipa [bipá] *n.cl. [KI-BI]* : 1. un carré, 2. des carreaux (motif sur un tissu).

bisâmbanu *VOIR.* sâmbanu.

biseğese [bìsèyèsé] *n.pl.cl. [-BI]* : grimaces pour faire rire.

bisele [bìsèlé] *n.pl.cl. [-BI]* : des douleurs intercostales.

bisembola [bisèmbòlá] *n.pl.cl. [-BI]* : des signes avant-coureurs.

- **buwayi bua bisembola** : les signes avant-coureurs d'un malheur.

bisiûlu [bìsjùlú] *n.pl.cl. [-BI]* : des significations.

bita [bìtá] *v.act.* : connaître les habitudes.

- **bitika** [bìtìká] *v.act.n.pass.* : 1. examiner scrupuleusement, 2. Scruter, observer, 3. connaître.
- **bitola** *v.act.* : aplanir ♦ *syn.* Lênga.

biteto [bìtètò] *n.pl.cl. [-BI]* : acomptes versés au féticheur.

biti [bìtí] *n.cl. [KI-BI]* (pl. bibiti) : une vallée.

bitika *VOIR.* bita.

bitola **VOIR.** bita.

bitsîku [bìcí:kú] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *tsîka* (protéger à l'aide d'un écran) : des protections.

bitsua [bìcùwá] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *tsua* (avoir des pensées tristes): des pensées amères, des regrets.

bitsûmanu [bìcú:mánù] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *tsûmana* (réfléchir tristement) : 1. des pensées tristes ♦ **syn.** bitsua, 2. la mélancolie, 3. la consternation.

bitiêbola [bitie:bola] *n.pl.cl. [-BI]* : des moqueries, des plaisanteries.

Ex. *bitiebola bi yokele* : assez de plaisanteries.

bîya [bì:já] *v.act.* du kikongo *bîya* (être mauvais, être en mauvais état, être dégénéré) : 1. être laid, 2. être mauvais, être méchant, 3. haïr, 4. s'abîmer, 5. être détesté.

- **bîyisa** [bì:jìsá] *v.act.* : 1. rendre mauvais, 2. corrompre, 3. abîmer, 4. Empirer, 5. mal faire.

biyaula [bìjãwùlá] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *yaula* (se plaindre, geindre) : des gémissements, des plaintes, des lamentations.

biyelekesa [bìjèlèkèsá] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *yèlèkèsá* (comparer, imaginer) : des comparaisons.

bîyisa **VOIR.** bîya.

biyoki [bìjókì] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. une eau de vie, 2. de l'alcool.

biyanzu [bìjãnzú] *n.pl.cl. [-BI]* du verbe lâri *yanzuna* (déchiqeter, déchirer) : des morceaux.

bîza [bì:zà] *n.cl. [KI-BI]* : Nom scientifique, *euphorbia tirucalli*. L'euphorbe crayón est une euphorbe coralliforme de la famille des *Euphorbiaceae*. Elle est considérée comme une plante toxique car elle provoque des irritations de la peau.



bîza [bì:zá] **ou bînza** [bì:nzá] *v.act.* : 1. devenir mauvais, 2. s'abîmer.

bizokodi [bì:zókóRì] *n.pl.cl. [-BI]* : 1. de l'eczéma, 2. une mycose des testicules.

bo *n.sg.cl. [DI-]* : 1. un dépôt, 2. de la lie ♦ *syn.* buki, lubo.

boba [bòbá] *v.act.* : acheter bon marché au détriment du vendeur, brader.

- **bobalala** [bòbàlàlá] *v.act.* : rester assis oisif.
- **bobesa** [bòbèsá] *v.act.* : bazarder.

bôba [bó:bà] *n.cl. [KI-BI]* : un vieillard inutile.

bobalala *VOIR.* boba.

bobesa *VOIR.* boba.

bôboti [bó:bòtì] *n.cl.[KI-BI]* : un endroit piétiné.

bôdi [bò:Rí] *n.cl. [DI-MA]* : une figue.

bodibodi [bòRìbòRí] *adj.* : 1. pourri, pourrie, 2. faisandé, faisandée.

bôdia [bò:diá] *n.cl. [DI-MA]* : une tique.

bodila *VOIR.* bola.

bodisa *VOIR.* bola.

boka [bòká] *n.cl. [DI-MA]* : une corne de cabri.

bôka [bó:kà] *n.cl. [KI-BI]* : 1. un arrêt, une station, 2. une étape, un bivouac, 3. une halte, un lieu où se reposent les voyageurs sur la route.

bôka [bò:ká] *v.act.* : 1. avoir de l'embonpoint, 2. s'épanouir, 3. mûrir.

- **bôkela** (ele) [bò:kèlá] *v.act.* : être fertile.
- **bôkesa** [bò:kèsá] *v.act.* : 1. augmenter, 2. s'enrichir, faire fructifier, 3. faire halte, 4. faire arriver à maturité, 3. encourager.

Ex. m'situ wu bokele : le champ est fertile.

Ex. m'kaziaku wa bôkele : mon épouse est fertile.

bokama [bòkàmá]. *v.act.* : se replier.

- **bokeka** [bòkèlá]. *v.act.* : 1. replier, 2. courber.
- **bokoka** [bòkòká]. *v.act.n.pass.* du kikongo *bokuka* (même sens) : être brisé (branche).
- **bokola** [bòkòlá]. *v.act.* du kikongo *bokula* (même sens) : 1. briser, casser (branche) ♦ *syn.* tiâma, 2. décapiter une plante, 3. froisser ♦ *syn.* futika.
 - **bokeka m'tu** : courber la tête.

bokeka *VOIR.* bokama.

bôkela *VOIR.* bôka.

bôkesa *VOIR.* bôka.

bokoka *VOIR.* bokama.

bokola *VOIR.* bokama.

bola (*ele*) [bòlá]. *v.act.* du kikongo *bola* (même sens) : 1. pourrir ♦ *syn.* bombomoka, 2. être mouillé, se mouiller, être trempé, se tremper.

- **bodila** (*tele*) [bòrìlá]. *v.act.* : 1. pourir, 2. être trempé, 3. être imbibé.
- **bodisa** (*ese*) [bòrìsá]. *v.act.caus.* : 1. faire pourrir, 2. faire tremper.
- **bolama** (*ene*) [bòlàámá]. *v.act.* : être pourri, être détrempé.
- **bolesa** (*ese*) [bòlèsá]. *v.act.* : 1. faire pourrir, 2. mouiller, tremper.
- **boluka** (*ele*) [bòlùká]. *v.act.* : 1. être pourri, 2. être déprécié, être trop vieux, 3. être in mangeable, 4. être peu demandé.
- **bolula** (*éié*) [bòlùlá]. *v.act.* : 1. gâter, faire pourrir, 2. rendre impropre, 3. rendre in mangeable.

Ex. mbizi yi bolele : la viande est pourrie.

bola (*kia* ou *wa*) [bòlá]. *adj.* : 1. pourri, 2. humide.

bôla [bo:la] *n.cl. [DI-MA]* du portugais *cebola* (oignon) : un oignon.

- **mbutu za bôla** : des oignons.
- **bôla dia dingi** : beaucoup d'oignons.

bolama *VOIR.* bola.

bôle *VOIR.* zôle.

bôlela [bò:lèlá] *v.act.* : se coucher et dormir profondément ♦ *syn.* lêmبالالا.

- **bôloka** [bò:lòká] *v.act.* : apaiser quelqu'un ♦ *syn.* bômba, kûnda.

bolesa *VOIR.* bola.

bolo (kie) [bòló] *adj.* : paresseux, paresseuse.

boloko [bólókò] *n.cl. [DI-MA]* du français *bloc* : une prison.

- **bikedi bia boloko** *loc.* : des gardiens de prison.
- **bua boloko** *loc.* : aller en prison.
- **kualangasa boloko** : jeter en prison.
- **muntu boloko** : un prisonnier.
- **salu kia boloko** : les travaux forcés.

boluka *VOIR.* bola.

bolula *VOIR.* bola.

boma *v.act.* : beugler.

bôma [bò:má] *n.cl. [BU-]* : la peur, la crainte, la pitié.

bômba [bò:mbá] *v.act.* du kikongo *bômba* (même sens) : 1. consoler, calmer, réconcilier ♦ *syn.* kunda, bonda, 2. s'excuser ♦ *syn.* bonda, 3. s'amender, demander pardon, 4. supplier, 5. quémander ♦ *syn.* yînga.

- **bômbolela** [bò:mbá] *v.act.* : restaurer (une maison).
- **bômbolola** [bò:mbòlòá] *v.act.* : insister.
- **bômbomoka** [bò:mbòmòká]. *v.act.n.pass.* : 1. être calmé, 2. se dissoudre, se désagréger, 3. pourrir légèrement ♦ *syn.* bola.
- **bômbomona** [bò:mbòmòná]. *v.act.* : calmer, dissoudre.
- **bômbuka** (idi) [bò:mbùká] *v.act.* : être consolé.
- **bômbula** (ele) [bò:mbùlá] *v.act.* : consoler.

bômbe [bó:mbè] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bômbi* (même sens) : de la cendre.

bômbobombo (kia) [bò:mbòbòmbó] *adj.* : dissous, dissoute.

bômbolela *VOIR.* bômba.

bômbolola *VOIR.* bômba.

bômbomoka VOIR. bômba.

bômbomona VOIR. bômba.

bômbuka VOIR. bômba.

bômbula VOIR. bômba.

bonda [bò:ndá] *v.act.* : 1. supplier avec un cadeau, 2. rendre propice.

- **bondela** (ele) [bò:ndèlá] *v.act.* : demander avec respect ♦ *syn.* lengomona, pela.
- **bondelela** [bò:ndèlèiá] *v.act.* : supplier en se prosternant.

bônda (ele) [bò:ndá] *v.act.* : 1. consoler, calmer, apaiser ♦ *syn.* bômba, kunda.
2. s'excuser.

- **bôndeka** (ele) [bò:ndèká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bôndeka* ou *bôndika* (même sens) : 1. faire macérer, 2. mouiller, tremper, détremper.
Ex. *vundula di bondekele m'toto* : la pluie détrempe la terre.

bôndia (na) [bò:ndiá] *adj.* : mouillé, mouillée, trempé, trempée ♦ *syn.* na siôndolo.

bôndeka VOIR. bônda.

bondela VOIR. bonda.

bondelela VOIR. bonda.

bôndo [bó:ndò] *n.cl. [KI-BI]* : une consolation, une excuse.

bôndo [bò:ndó] *n.cl. [KI-BI]* : 1. une aigrette, 2. une crinière, 3. une touffe de cheveux.

bonga [boŋa] *n.cl. [KI-BI]* : une part.

bônga [bo:ŋa] *n.cl. [DI-MA]* : un lézard vert.

bônga (ele) [bò:ŋgá] *v.act.* du kikongo *bônga* (prendre) : 1. prendre, saisir, s'emparer de ♦ *syn.* gúka, 2. embaucher, engager, 3. utiliser, 4. apprendre, étudier.

- **bôngela** (ele) [bò:ŋgèlá]. *v.act.* : 1. prendre à, prendre pour, saisir avec, 2. Se mettre à.
- **bôngolo** [bò:ŋgóló]. *v.pass.* : qui est pris.
- **bôngozoka** [bò:ŋgòzóká]. *v.act.* : 1. tomber l'un sur l'autre ♦ *syn.* bilangana, 2. ruiner (maison, armée, royaume).
 - **ludimi ka bongele** : se mettre à parler.
 - **bonga mu salu** : engager quelqu'un pour travailler.
 - **ni dilu ka bongele** : se mettre à pleurer.
 - **Ex.** *bonga kanso yi bonga* : prends ce que tu veux.
 - Ex.** *m'ti mi miâ mi ta bongozoka mù tembo* : les arbres sont tombés les uns sur les autres à cause du vent.

bongo [bonɔŋo] *n.cl. [KI-BI]* : un panier de petite taille.

bongolo [bòŋgóló] *n.cl. [-]* du verbe lâri *bôngolo* (qui est pris) : 1. désigne ce qui sert à prendre (anse, manche), 2. une prise (action de prendre).

bôngolo *VOIR.* bônga.

bongota [bòŋgòtá]. *v.act.* : parler avec une grosse voix.

bôngozoka *VOIR.* bônga.

bônzo [bò:nzó] *n.cl. [DI-MA]* : remède médico-magique composé de diverses feuilles et écorces écrasées, mélangées avec du kaolin, le tout imbibé de vin de palme et enveloppé d'une feuille ficelée pour former un petit paquet ♦ *syn.* bilôngo.

bôta [bò:tà] *n. cl. [DI-MA]* de l'anglais *boat* (bateau) : 1. un bac (bateau pour traverser), 2. une barge, 3. une barque.

bôta [bò:tá] *v.act.* : 1. cogner, heurter, 2. taper, 3. fouetter.

- **bôtama** [bò:támá] *v.act.* : 1. heurter, 2. contrer.
- **bôtana** (ane) [bò:táná] *v.act.rec.* : 1. s'entrechoquer, se heurter (par rencontre), 2. se rencontrer ♦ *syn.* buabana, bvukana, 3. contrer, 4. s'accorder .
- **bôtasa** (ase) [bò:tòŋá] *v.act.* : 1. entrechoquer, heurter, 2. faire toucher, 3. être en accord.
- **bôtasa** [bò:tèsá] *v.act.* : taper légèrement.
- **bôtoka** (ele) [bò:tóká] *v.act.* : 1. piétiner, 2. être réduit en cendre, 3. tomber épuisé.
- **bôtonga** [bò:tòŋá] *v.act.* : réduire en bouillie en frappant.
 - **ta bôtana kôpa** : trinquer.

bôtasu [bò:tàsú] *n.cl. [KI-BI]* : un choc, un heurt ♦ **syn.** bôto.*

bote (kia ki) [bótè] *adj.* : 1. beau, belle, 2. bon, bonne, 3. pur, pure, 4. favorable, propice, 5. convenable, 6. propre ♦ **syn.** (kia) tsema.

Ex. *bana ba baboté : de beaux enfants.*

Ex. *bima bia biboté : de belles choses.*

Ex. *buâtu bua buboté : une bonne pirogue.*

Ex. *buwa bua buboté : de beaux champignons.*

Ex. *bûku dia dibote : un bon livre.*

Ex. *kima kia kiboté : une belle chose.*

Ex. *kûlu kua kubote : un pied propre.*

Ex. *luse lua lubote : un beau visage.*

Ex. *m'tima wa mboté : un bon cœur.*

Ex. *moko ma maboté : des mains propres.*

Ex. *ngo za mbote : des beaux léopards.*

Ex. *tusego tua tubote : un bon rire.*

bôtesa **VOIR.** bôta.

bôboti [bò:bòtí] *n.cl. [KI-BI]* : un endroit piétiné.

botiboti [bòtìbòtí] **ou** **bôboti** [bò:bòtí] **(kia)** *adj.* : piétiné, piétinée, tassé par piétinement.

boto [bòtó] *n.cl. [DI-MA]* : un chignon.

bôto [bò:tó] *n.cl. [KI-BI]* : un choc, un heurt ♦ **syn.** bôtasu.

bôtoka **VOIR.** bôta.

bôtonga **VOIR.** bôta.

boyi [bòjí] *n.cl. [DI-MA]* de l'anglais *boy (garçon)* : un serviteur, un domestique ♦ **syn.** ngamba.

bu : Particule préfixielle qui indique la catégorie grammaticale de certains mots. C'est la marque du singulier des substantifs des catégories nominales [BU-MA] et [BU-].

bu *adv.tps.* : lorsque, maintenant.

- **bu bu tu sidi** *loc.* : tout de suite.
- **bu ka kuiza** *loc.* : quand il vient.

bû [bu:] *adv.man.* du kikongo **bû** (même sens) : ainsi, de cette façon, de cette manière.

bua [bwá] *n.cl. [KI-BI]* du verbe **lâri bua** (tomber): une chute.

bua (idi) [bwá] *v.inf.act.* du kikongo **bua** (même sens) : 1. chuter, tomber, 2. Atterrir, 3. ruiner, 4. succomber ♦ *syn.* fua.

- **buâka** [bwa:ka] *v.act.* : tomber habituellement.
- **buânga** (buênge) [bwa:ŋa] *v.act.* : tomber régulièrement.
- **bue** [bwe] *v.pass.* : pouvoir tomber, pouvoir apaiser.
- **buidika** [bwirika] *v.act.* : se casser.
- **buidila** (idi) [bwirila] *v.act.* : attraper pour.
- **buidisa** [bwirisa] *v.act.caus.* : faire tomber à.
- **buidisisa** [bwirisisa] *v.act.caus.* : faire provoquer la chute à.
- **buîka** [bwi:ka] *v.act.* : enfoncer.
- **buîla** (idi) [bwi:lá] *v.act.* : 1. tomber sur, 2. Attraper, bondir sur, 3. tomber à cause de, 4. poursuivre.
- **builana** (ene) *v.act.* : s'attaquer mutuellement.
- **buîsa** (idi) [bwi:sa] *v.act.caus.* du kikongo **bwisa** (même sens) : 1. ruiner, 2. faire tomber, abattre, renverser ♦ *syn.* bûndula, bumuna, buongola.
- **buisila** [bwisila] *v.act.* : faire tomber pour, faire tomber à.
- **buisisa** [bwisisa] *v.act.caus.* : 1. faire provoquer la chute, 2. scandaliser.
 - **bua matadi** : être lapidé.
 - **buêta gumbu** : presser un abcès.
 - **buîka m'lembo** : tremper le doigt.
 - **buîsa matadi** : lapider.

Ex. muela kua kû buisa : un souffle te renverse.

Ex. nzazi yi buîdi : la foudre est tombée.

buâbana (ane) [bwà:bàná] *v.act.recip.* : 1. se rencontrer, ♦ *syn.* botana, bvukana, 2. se réunir, 3. convenir ♦ *syn.* fuâna, 3. être d'accord, 4. harmoniser.

- **buâbanisa** [bwà:bànìsá] *v.act.* : faire affluer.
- **buâbasa** [bwà:bàsá] *v.act.* : mettre en contact.

buabubuabu [bwàbúbwàbú] *adj.* : clignotant.

buabula [bwàbùlá] *v.act.* : cligner des yeux.

- **buâbula mêso** *loc.* : cligner des yeux.
- **buâtula mêso** *loc.* : cligner des yeux à plusieurs reprises.

buâka VOIR. bua.

buâka (buêki) [bwà:ká] *v.act.* du kikongo *bwâka* (même sens) : 1. mûrir (un fruit)

♦ *syn.* yela, 2. devenir jaune, devenir rouge ♦ *syn.* bênga.

- **buâkidila** (idi) [bwà:kìrìlá] *v.act. int.* : rougir, mûrir beaucoup, mûrir partout.
- **buâkila** (idi) [bwà:kìlá] *v.act.* : rougir par, ou à cause de, mûrir par, ou à cause de, rougir ou mûrir de telle manière.
- **buâkisa** [bwà:kìsá] *v.act.* : faire mûrir, faire rougir.
 - **buâkisa dziki** *loc.* : peindre en rouge.
- **buâkula mêso** *loc.* : avoir les yeux rouges.

buâka (kia) [bwa:ka] *adj.* : 1. mûr, 2. rouge, jaune ♦ *syn.* (kia) yela, (kia) mbuâki, kia bênga.

buâkidila VOIR. buâka.

buâkila VOIR. buâka.

buâkisa VOIR. buâka.

buaku [bwàkú] *n. cl. [BU-MA]* du français *wagon* : un wagon.

buala [bwàlá] *n.cl. [BU-MA]* du kikongo *bwala* (même sens) : un village.

bualangana [bwalaŋana] *v.act.* : 1. s'écraser, 2. s'affaler, 3. s'affaïsser.

- **bualangasa** [bwalaŋasa] *v.act.* : 1. écraser, 2. casser.

buâma [bwa:ma] *v.act.s.pass.* du kikongo *vwâma* (être profond) : 1. être profond, 2. s'immerger, 3. s'enfoncer dans l'eau, se plonger dans l'eau.

buâna (buêni) [bwà:ná] *v.act.* : du kikongo *bwâna* (rencontrer) : 1. rencontrer aller à la rencontre, 2. recevoir quelqu'un ♦ *syn.* tambula, baka, 3. devenir, 4. scruter, 5. surprendre,

- **buânana** [bwànàná] *v.act.* : 1. se rencontrer, 2. devenir bon.
- **buâninga** [bwànìŋá] *v.act.* : 1. marcher lentement, 2. se débrouiller, 3. s'efforcer
- **buânisa** [bwànìsá] *v.act.* : donner à rencontrer quelqu'un.

buâni [bwa:ni] *n.sg.cl. [KI-BI]* : 1. le gaspillage, 2. l'échec.

- **fuisa buâni** : faire échouer.

buangana [bwàŋgàná] *v.act.* : qui fait l'important.

buânga

buba

buânga [bwà:ŋgá] *n.sg.cl. [BU-]* : une forte migraine.

buânga *VOIR.* bua.

buanginga *VOIR.* buana.

buanisa *VOIR.* buana.

buatimika [bwàtimiká] *v.act. n.pass.* : 1. plonger, 2. se coiffer d'un chapeau.

- **buatumuka** (ini) [bwàtùmùká] *v.act.n.pass.* : s'immerger ♦ *syn.* vuâma.
- **buatumuna** [bwàtùmùná] *v.act.rev.2* : immerger.

buâtu [bwà:tù] *n.cl. [BU-MA]* (pl. mâtu), du portugais *bote* (bateau, pirogue) : 1. une pirogue, 2. une auge, 3. une navette (tissage).

buatuba [bwàtùbá] *v.act.* : 1. être en train de patauger, 2. marcher difficilement, 3. se frayer un passage.]

buâtula [bwà:tùlá] *v.act.* : fermer les yeux pour les protéger de la poussière.

buatumuka *VOIR.* buatimika.

buatumuna *VOIR.* buatimuna.

buawubu [bwàwùbú] *n.sg.cl. [BU-]* : le présent.

buawubu *adv.* : maintenant, de cette façon.

buawubuo [bwàwùbwó] *adv.* : 1. actuellement, 2. ainsi, 3. immédiatement ♦ *syn.* malumalu.

buâzi [bwà:zì] *n.sg.cl. [BU-]* : la lèpre.

Ex. Yêzu, bu kedi ku Betani, mu nzo ya Simo, munga buâzi : Or, Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux (Mathieu 26 :6).

buba [bùbá] *n.cl. [DI-MA]* : 1. un durillon, 2. une ampoule aux mains ♦ *syn.* fia, 3. une petite tumeur.

bûba (idi) [bù:bá] *v.act.* : 1. laisser tomber, 2. donner des coups, fouetter, taper violement, 3. battre le linge.

- **bûbana** [bù:bàná] *v.act.* : se frapper mutuellement ♦ *syn.* fuisasana, se battre.
- **bûbika** [bù:bìká] *v.act.* : renverser.
- **bubila** [bù:bìlá] *v.act.* : frapper.
- **bûbisa** [bù:bìsá] *v.act.* : faire fouetter.
 - **bûba mu m'toto** : jeter à terre avec force.

bubakala [bùbàkàlá] *n.sg.cl. [BU-]* : la virilité, ce qui caractérise la qualité et la dignité masculine.

bubala [bùbàlá] *n.sg.cl. [BU-]* : la petitesse.

bubalala *VOIR.* bubama.

bubama [bùbàmá] *v.act.s.pass.* : 1. être accroupi, s'accroupir, 2. tomber sur quelqu'un à bras raccourcis.

- **bubalala** [bùbàlálá] *v.act.att.* : être gros, être obèse.
- **bubamana** (ane) [bùbàmàná] *v.act.* : s'accumuler.
- **bubana** [bùbìriká] *v.act.* : s'asseoir sur les talons.
- **bubidika** [bùbàná] *v.act.n.pass.* : faire grossir.
- **bubika** [bùbìká] *v.act.n.pass.* : ajouter, empiler.
- **bubula** [bùbùlá] *v.act.* : marcher lourdement.

bubamana *VOIR.* bubama.

bubana *VOIR.* bubama.

bûbana *VOIR.* bûba.

bubelo [bùbèló] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère glissant de quelque chose.

bubêlo [bùbé:ló] *n.cl. [BU-MA]* (pl. mabêla) du kikongo *bubêlo* (même sens) : un état maladif, la maladie ♦ *syn.* yêla.

- **bubêlo bua kola** *loc.* : une maladie grave.
- **bubêlo bue nsambu** *loc.* : une maladie contagieuse.
- **bubêlo bua tsula** *loc.* : une sciatique.
- **sambuka bubêlo** : contracter une maladie.

bubi [bùbí] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bubi* (mal, mauvaise action) : 1. le mal, un caractère mauvais, 2. la laideur, 3. la méchanceté.

- **ngudia bubi** : très grave.

Ex. *bubi na sidi : j'ai mal agit.*

bubi (dia) [bùbí] *adj.* : 1. la fadeur, l'insipidité, 2. l'âpreté ♦ **syn.** na ġununu, nkadi.

bubidika **VOIR.** bubama.

bubika **VOIR.** bubama ou . bûba.

bûbila **VOIR.** bûba.

bubiô [bùbió:] *n.sg.cl. [BU-]* : la noirceur.

bûbisa **VOIR.** bûba.

bubolo [bùbòlò]. *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bubolo* (même sens) : la paresse.

- **bubolo ku ta** *loc.* : rendre paresseux.

bubolo (kie) [bùbòlò]. *adj.* : paresseux, paresseuse.

buboma [bùbòmá] *n.sg.cl. [BU-]* : la crainte, la peur.

bubôndia [bùbò:ndjá] *n.sg.cl. [BU-]* : l'humidité.

bubote [bùbótè]. *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bubote* (bien, bonne action) : 1. le bonheur, 2. la bonté, 3. la beauté, 4. le bien, 5. une faveur.

- **bubote bu ba mona** : le bonheur.

- **nkala bubote** : assez bien.

Ex. *kenâ buboté ko : il ne se porte pas bien.*

bubu [búbù] *n.cl. [KI-BI]* : un gorille.

bubu [bùbú] *n.cl. [DI-MA]* : 1. un vêtement traditionnel africain, 2. une chemisette.

bubuingi [bubuiŋgi] *n.sg.cl. [BU-]* : le pluriel (grammaire).

bubula [bùbùlá] *n.sg.cl. [BU-]* : le faite.

- **bubula nzo** : le faite de la maison.

- **tadi dia bubula** : une clef de voute.

bubulu (na) [bùbùlú] *adj.* : gros, grosse, obèse.

bûbulu ou [bù:bùlù] **bulubulu** *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un piège à rat, **2.** espèce de palette faite de feuilles de palmier qui sert à assommer les sauterelles, **3.** une situation intenable.

bubunu [bùbùnù] *n.sg.cl. [BU-]* : la consécration initiatique d'une jeune femme en vue d'une guérison.

bubuzi [bùbùzì] *n.cl. [KI-BI]* : une grosse poule.

bubuingi [bubuiŋgi] *n.sgcl. [BU-]* : le pluriel (grammaire).

budedede [bùdèrèdédé] *n.sg.cl. [BU-]* : la justice (sens abstrait).

budi [bùRì] *n.cl. [KI-BI]* : **1.** un morceau, une part, **2.** un petit panier rond avec couvercle et anse.

budieka bû : puisqu'il en est ainsi.

budidika *VOIR.* bûla.

budidisa *VOIR.* bûla.

budika *VOIR.* bula ou bûla.

budikila *VOIR.* bula.

budila *VOIR.* bula.

bûdisa *VOIR.* bûla.

budîmbu [bùdí:mbù] *n.cl. [BU-MA]* : de la glu.

budingisa *VOIR.* bula.

budûlu [bùdú:lù] *n.sg.cl. [BU-]* : une insanité, la sottise.

budzie [bùdjjié] *n.sg.cl. [BU-]* : **1.** minuscule, **2.** la modestie, **3.** mignon.

budziênde [bùdzié:ndèlè] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *dziêna* (convoiter) : la vanité.

budzia [bùdziá] *n.sg.cl. [BU-]* : la quiétude, la tranquillité.

budzua [bùdzwá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le découragement, 2. l'apathie, l'indolence, 3. l'indifférence.

budzulu [bùdzùlú] *n.sg.cl. [BU-]* : la fureur.

bue [bwè] *adv.int.* du kikongo *bwe* (même sens) : comment ?

- **bué ni sé ?** : Que faire ?, Comment faire ?

bue **VOIR.** bua.

buêdi [bwè:rí] *n.sg.cl. [BU-]* : le plomb (métal).

buendeba [bwèndèbá] *v.act.* : se déplacer lentement avec lourdeur.

buengalala [bwèŋgàlálá] *v.act.att.* : être complètement ouvert.

buêngô [bwè:ŋgò:] *adj.* : grand ouvert, grande ouverte.

buêngoka [bwè:ŋgòká] *v.act.n.pass.* : être creusé.

- **buêngola** [bwè:ŋgòlá] *v.act.* : creuser ♦ **syn.** yoka, tima.
- **buêngozola** (ole) [bwè:ŋgòzòlá] *v.act.* :

buêsa (ele) [bwè:sá] *v.act.* du kikongo *bwêsa* (même sens) : ajouter.

buêso [bwè:sò] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bwêso* (même sens) : la chance, l'aubaine.

buêta (ele) [bwè:tá] *v.act.* du kikongo *bwêta* (appuyer, presser) : 1. presser sur, serrer (dans ses bras), écraser, comprimer, pincer ♦ **syn.** mfina, 2. puiser, 3. traire, 4. saisir brutalement.

- **buêtakana** (ene) *v.* [bwè:tàkáná] *act.* : être compressé, être comprimé, être serré.
- **buêtakasa** (ese) [bwè:tàkàsá] *v.act.* : compresser, comprimer, serrer, pincer.
- **buêtalala** [bwè:tàlálá] *v.act.att.* : 1. se baisser légèrement, 2. se tapir.
- **buêtama** (ene) [bwè:támá] *v.act.* : être serré, être pressé, être pincé.
- **buêtana** [bwè:táná] *v.act.* : se battre.

- **buêtasa** [bwè:tàsá] *v.act.* : faire battre.
- **buêtıla** (ese) [bwè:tílá] *v.act.* : presser avec, pincer avec.
- **buêtoka** (ele) [bwè:tóká] *v.act.* : se contracter, être comprimé.
- **buêtózoka** [bwè:tòzóká] *v.act.* : être comprimé.
 - **buêta laka** : 1. presser la gorge, 2. étouffer.
 - **buêta meso** : se frotter les yeux.
 - **buêta mbongo** : serrer l'argent dans ses mains.

buêta [bwe:ta] *n.cl. [-]* : un rapide (rivière).

buêtakana *VOIR.* buêta.

buêtakasa *VOIR.* buêta.

buêtalala *VOIR.* buêta.

buêtama *VOIR.* buêta.

buêtana *VOIR.* buêta.

buêtasa *VOIR.* buêta.

buêtıla *VOIR.* buêta.

buêtoka *VOIR.* buêta.

bueya (ele) [bwe:ja] *v.act.* : s'améliorer, devenir bon.

- **bueyesa** (ese) [bwe:jesa] *v.act.* : améliorer, rendre bon.

bueza *n.sg.cl. [BU-]* : la clareté de la lune.

bufuasi [bùfwási] *n.sg.cl. [BU-]* : le gaspillage.

bufuîdi [bùfwí:dì] *n.sg.cl. [BU-]* : l'état de deuil.

bufuka [bùfúká] *v.act.n.pass.* : 1. s'effriter, 2. s'écrouler, 3. être enlevé, s'enlever, se détacher.

- **bufuna** [bùfúná] *v.act.* : détacher un morceau ♦ *syn.* banguna, bumvuna.

Ex. Tadi di bufukidi gana zulu mongo : un morceau se détache sur la montagne.

bufuna VOIR. bufuka.

bufununu [bùfùnùnú] *n.cl. [KI-BI]* : lieu, un instrument pour enlever.

bufuki [bùfùkí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la diligence, 2. la persévérance, la ténacité, la patience
♦ *syn.* mukuâmu, 3. la durée, 4. lenteur (état de).

bugê [bùgè:] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un catactère éblouissant, 2. l'essoufflement.

buğalangani [bùɣàlàŋgàní] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *ğalangana* (être débrouillard, se débrouiller): la débrouillardise.

bugeyigeyi *n.sg.cl. [BU-]* : la frivolité.

bugulu [bùgùlú] *n.sg.cl. [BU-]* : l'imbécillité.

bugulugulu (kia) [bùgùlùgùlú] *adj.* : une très grande blancheur.

buidi [bwiRi] *n.cl. [-]* : un panier.

buidika VOIR. bua.

buidila VOIR. bua.

buidisisa VOIR. bua.

buîka VOIR. bua.

buîla VOIR. bua.

builana VOIR. bua.

builu [bwilú] *n.cl. [KI-BI]* : une halte, une étape, un campement, un bivouac.

buîmi [bwì:mì] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bwîmi* (avarice) : l'égoïsme.

buingi [bwiŋgi] *adv.* : longtemps, très.
• **kibote bua buingi** : parfait.

buîsa **VOIR.** bua.

buîsi [bwì:sì] *n.sg.cl. [BU-]* : la lumière du jour ♦ **syn.** muîni.
buisi bu bûtana : l'obscurité complète.

buisisa **VOIR.** bua.

buîvi [bwì:vì] *n.sg.cl. [BU-]* : le vol, la qualité du voleur.

buka (idi) [bùkà] *v.act. du kikongo bûka (même sens)* : 1. soigner, traiter un malade, guérir ♦ **syn.** sadisa, 2. réprimander.

- **bukika** [bùkìkà] *v.act.n.pass. du kikongo bukika (renverser (verre), mettre sans dessus dessous, abaisser)* : renverser, retourner (marmite).
- **bukila** [bùkìlâ] *v.act.* : soigner à, soigner pour.
- **bukisa** [bùkìsâ] *v.act.* : faire soigner.
- **bukisila** [bùkìsìlâ] *v.act.* : faire soigner pour.
- **buku** (ulu) [bùkù] *v.pass.* : être soigné.
- **bukusu** [bùkùsù] *v.pass.* : être fait soigné.

buka [bùkà] *n.cl. [KI-BI]* : une place, un lieu, un emplacement, un endroit.

- **buka kia nsusu** : le pondoir des poules.

bûka (idi) [bù:kà] *v.act. du kikongo bûka (même sens)* : 1. se fendre, 2. être ouvert, s'ouvrir, se percer, 3. devenir nombreux ♦ **syn.** funa.

- **bûkalala** (ele) [bù:kàlâlâ] *v.act.* : être ouvert malencontreusement (plaie, bouteille).
- **bûkama** [bù:kàmâ] *v.act.* : 1. être courbé, être incliné, être baissé, 2. être sinueux, 3. être brisé, être cassé, être rompu, 4. se plier, 5. se prosterner, 5. être renversé couché sur le visage..
- **bûkamana** (ane) [bù:kàmànâ] *v.act.* : se prosterner.
- **bûkana** *v.act.* : se rompre, se briser.
- **bûkila** [bù:kìsâ] *v.act.* : 1. trouver par hasard, 2. venir sur.
- **bûkisa** [bù:kìlâ] *v.act.* : 1. faire trouer, 2. faire casser (une digue), 3. divulguer (une histoire).
- **bûkuka** (ini) [bù:kùkâ] *v.act.n.pass. du kikongo bukuka (se briser, être répandu)* : 1. être cassé en morceaux, se casser en morceaux, 2. être coupé en morceaux, 3. être amputé de.
- **bûkuma** (ini) [bù:kùmâ] *v.act.* : 1. renverser, 2. ruiner.
- **bûkuna** [bù:kùnâ] *v.act.* : casser en morceaux, couper en morceaux, retrancher une grosse partie ♦ **syn.** bula, tabula, tiâma, tolola.
- **bûkuta** (uti) [bù:kùtâ] *v.act.* : 1. croquer, 2. écraser dans la bouche.
- **bûkuzuka** [bù:kùzùkâ] *v.act.* : être morcelé.
- **bûkuzuna** [bù:kùzùnâ] *v.act.reit.2* : morceler.

- **bûkisa m'samu** : divulguer une histoire.
- **bûkuta yisi** : croquer un os.

Ex. *babukamane ba nsí* : ils se sont prosternés face contre terre.

bûka [bú:kà] *n.cl. [KI-BI]* : 1. la fibre de la tige du bananier, 2. une écorce.

bukaka [bùkákà] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bukaka* (même sens) : 1. la solitude, 2. la tristesse, 3. l'abandon ♦ **syn.** bunsana.

bûkalala **VOIR.** bûka.

bukama (kia) [bùkàmá] *adj.* : être incliné, être penché, être renversé.

bukama **VOIR.** buka ou bûka.

bûkamana **VOIR.** bûka.

bûkana **VOIR.** bûka.

buke [bù:ké] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *buke* (même sens) : 1. la petitesse ♦ **syn.** bukufi, 2. une petite quantité.

- **bo ba vudidi bûke** : les plus petits.

bukê [bùkè:] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un caractère resplendissant, 2. la blancheur ♦ **syn.** bumpembe.

bukebuke [bùkèbùké] *adv.* : doucement, lentement ♦ **syn.** bulêmbé.

- **zonza bukébuké** : parler doucement.

bukelele [bùkèlèlé] *n.sg.cl. [BU-]* : la clareté.

Ex. *bukelele bua mbanzulu* : la clareté des réflexions.

buki [búki] *n.sg.cl. [DI-]* : un dépôt dans un liquide, la lie ♦ **syn.** lubo.

bukidikiti [bukirikiti] *n.sg.cl. [BU-]* : la solidité, la résistance ♦ **syn.** butsima.

bukieleka [bùcélékà] *n.sg.cl. [BU-]* : la véracité, la certitude.

bukika **VOIR.** buka.

bukila **VOIR.** buka ou bûka.

bukîndi [bùtʃí:ndì] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le courage, l'audace 2. la fermeté ♦ **syn.** nkabu, busiâmu, 2. la témérité.

- **bukîndi bu kêdi** : enhardir.
- **gâna bukîndi** : encourager.
- **sa bukîndi** : être courageux.

bukîndi (kie) [bùtʃí:ndì] *adj.* : 1. courageux ♦ **syn.** (kia) kînda, 2. audacieux.

bukisa **VOIR.** buka ou bûka.

bukisila **VOIR.** buka.

buko [bùkó] *n.cl. [BU-MA]* du kikongo *buko* (même sens) : un beau-parent, (beau-père, belle-mère, bru, gendre) ♦ **syn.** nkuêzi.

bukokoko (kia). [bùkòkòtó] *adj.* : l'obscurité complète, triste et dangereuse, la nuit noire.

bukôkoto [bùkó:kótò] *n.sg.cl. [BU-]* : une crête d'oiseau.

bukolo [bùkólò] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'égoïsme ♦ **syn.** bunkazi, 2. la désobéissance.

bukombokoto *n.sg.cl. [BU-]* : la dureté.

bukônzo [bùkó:nzò] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. nom d'un marché cyclique, 2. jeudi, jour considéré comme faste.

bukototo [bùkòtòtó] *n.sg.cl. [BU-]* : l'avarice.

buku *n.* [búkù] *cl. [KI-BI]* du kikongo *buku* (même sens) : un morceau, une part ♦ **syn.** kûnku, ndâmbu.

bûku [bù:kú] *n.cl. [DI-MA]* de l'anglais *book* (livre) : un livre.

bukuba [bù:kùbá] *n.sg.cl. [BU-]* : la dureté.

bukufi [bù:kúfì] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bukufi* (la brièveté) : la petitesse ♦ *syn.* bûke.

- **bukufi bue nandi** : de petite taille.

bûkuka (*kia*) [bù:kùkâ] *adj.* : coupé.

bûkuka *VOIR.* bûka.

bukulu [bùkúlù] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bukulu* (ce qui concerne le temps passé, les coutumes des Anciens) : l'âge mûr, la vieillesse.

bukuluntu *n.sg.* [bùkúlúntù] *cl. [BU-]* : **1.** l'aïnesse, l'ancienneté ♦ *syn.* buyaya, **2.** la dignité/la qualité d'être supérieur, **3.** qui en impose, la majesté.

bûkuma *VOIR.* bûka.

bûkuna *VOIR.* bûka.

bukûndi [bùkù:ndí] *n.sg.cl. [BU-]* : le favoritisme, la préférence.

bukusu [bù:kùsú] *n.cl. [DI-MA]* du verbe lârî *bukusa* (faire soigner) : un pansement.

bukusu *VOIR.* buka.

bûkuta *VOIR.* bûka.

bûkuzuka *VOIR.* bûka.

bûkuzuna *VOIR.* bûka.

bula [bùlá] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bula* (longueur, distance) : **1.** la hauteur, **2.** La longueur.

- **bula na bula** *loc.* : jusqu'au bout.
- **mu bula bua nzila** *loc.* : sur le long du chemin.
- **zu bula** : une voix qui porte loin.

bula (didi) [bùlá] *v.act.* du kikongo *bula* (même sens) : 1. casser, briser ♦ *syn.* gunda, tabula, tiâma, tiamuzuna, 2. détruire, 3. éventrer, percer, 4. donner un coup de pied, 5. frapper ♦ *syn.* muangasa.

- **budika** (idi) [bùrìká] *v.act.n.pass.* du kikongo *budika* (même sens) : 1. se casser, se briser ♦ *syn.* tiâmuka, tabuka, 2. éclater.
- **budikila** (idi) [burikila] *v.act.* : se casser facilement.
- **budila** (didi) [burila] *v.act.* : battre pour, battre avec.
- **budingisa** [burin̄isa] *v.act.* : serrer.
- **bulakana** (ene) *v.act.* : être cassable, être fragile.
- **bulama** [bùlàamá] *v.act.s.pass.* : attraper à bras la corps.
- **bulana** [bùlàná] *v.act.* : 1. pousser de grands cris, 2. proclamer de toute sa voix, 3. appeler au secours en criant, 4. se lamenter, pleurer.
- **bulangana** (ane) [bùlàṅàná] *v.act.* : s'affaler, tituber.
- **bulangasa** [bùlàṅàsá] *v.act.* : jeter en désordre.
- **bulasa** [bùlàsá] *v.act.* : 1. faire crier, 2. pleurer.
- **bulasana** (ane) [bùlàsàná] *v.act.recip.* : se frapper mutuellement.
- **buluka** [bùlùká] *v.act.* : manger comme un goinfre.
- **buluku** [bùlùkú] *v.pass.* : être cassé.
- **buluzuka** [bùlùzùká] *v.act.* : se casser en petits morceaux.
- **buluzula** [bùlùzùlá] *v.act.* : être cassé en petits morceaux.
 - **budikila ngongo** : se casser facilement sous le choc.
 - **bula bilaya** : donner un coup de pied ♦ *syn.* ta bilanga.
 - **bula bukindi** : être partial.
 - **bula ġata** : dévaster un village.
 - **bula kati** : partager en deux.
 - **bula makoko** : applaudir.
 - **bula matadi** : faire sauter des rochers, dynamiter des roches.
 - **bula ndenga** : parier
 - **bula ngoma** : battre le tambour.
 - **bula ngunga** : sonner la cloche.

bulâ [bula:] *n.sg.cl. [BU-]* : la noirceur, l'obscurcissement, l'obscurité.

bûla (idi) [bù:lá] *v.act.* du kikongo *bûla* (pratiquer une ouverture dans une digue pour laisser passer l'eau) : 1. ouvrir (une vanne), 2. défaire un barrage, casser (une digue).

- **bûdidika** (idi) [bù:rìkáká] *v.act.n.pass.* : ouvrir largement.
 - **bûdidisa** (isi) [bù:rìsísá] *v.act.* : anéantir.
 - **bûdika** (idi) [bù:rìkáká] *v.act.* : chavirer.
 - **bûdisa** [bù:rìsísá] *v.act.* : 1. remplir, 2. faire déborder.
 - **bûlalala** [bù:làlàlá] *v.act.att.* : être béant.
 - **bûlangana** *v.act.* : se défaire, être défait.
 - **bûluka** (ini) [bù:lùkáká] *v.act.n.pass.* : 1. être détruit, 2. être éventré, s'ouvrir (digue), se crevasser, 3. s'écrouler, tomber lourdement dans quelque chose.
 - **bûlula** (ele) [bù:lùlálá] *v.act.rev.1* : détruire, éventrer.
 - **bûlumuka** (ini) [bù:lùmùkáká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bulumuka* (s'écrouler) : 1. s'éparpiller en tombant, se répandre en morceaux, 2. s'écrouler, s'écrouler ♦ *syn.* bûnduka, niemoka, 3. couler abondamment (eau), 4. verser en grande quantité.
 - **bulumukina** [bù:lùmùkíná] *v.act.* : se ruer en foule sur quelque chose, se jeter sur, se précipiter sur ♦ *syn.* nietamana.
 - **bûlumuna** (ene) [bù:lùmùnáná] *v.act.rev.2* du kikongo *bulumuna* (détruire) : 1. faire tomber, éparpiller, répandre en morceaux, 2. ébouler, 3. verser sur le sol en grande quantité, déverser, verser avec générosité.
 - **buatu bua budikidi** : la pirogue a chaviré.
 - **bûla diki** : casser un œuf.
 - **bûla minsié** : broyer les cannes à sucre.
 - **bûla nzo** : détruire une maison.
 - **bûluka bimbu** : ne pas payer une dette.
 - **bûluka ka ta bûluka** : celui qui mange sans travailler (un parasite).
 - **bûlumuna luaza** : faire du bruit, faire du vacarme.
 - **m'tete wa bulangane** : la panier qui se défait.
- Ex.* *noko kia bulumukini* : la rosée est tombée.
Ex. *bûlumuna mazedo mu vuele* : verser une grande quantité de haricots dans un sac.

bulakana *VOIR.* bula.

bûlalala *VOIR.* bûla.

bulama *VOIR.* bula.

bulana *VOIR.* bula.

bulangana *VOIR.* bula ou bûla.

bulangasa *VOIR.* bula.

bulangutu [búláŋgútù] *n.cl. [DI-MA]* : de l'anglais blanket (même sens) : une couverture.

bulasa *VOIR.* bula.

bulasana *VOIR.* bula.

bulauki [bùlàwùkí]: la folie ♦ *syn.* buzengi, buzoba.

bule [bùlé] *adj. du français bleu* : bleu, bleue.

bulebua [bùlébwà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. fatigue due à la chaleur, 2. tiède.

bulêke [bùlè:kè] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bulêke* (même sens) : 1. la jeunesse, l'adolescence, 2. un enfantillage.

bulêmbé [bùlé:mbè] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la lenteur, 2. la douceur, 3. le calme, 4. la modération.

bulêmbé [bùlé:mbè] *adv.* : lentement, doucement ♦ *syn.* bukebuke.

bulêmvo [bùlé:mvò] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bulemfu* (même sens) : 1. la docilité, 2. l'obéissance.

Ex. munga bulemvo : un homme prévenant.

bulêmvo (kie) [bùlé:mvò] *adj.* : obéissant, obéissante.

bulenzalakani [bùlènzàlàkàni] *n.sg.cl. [BU-]* : le fait de faire un effort.

buleya [bùlèjá] *n.sg.cl. [BU-] adj.* : 1. fatigue due à la chaleur, 2. le flétrissement, 3. la tiédeur.

bulolo [bùlólò] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le caractère glissant ♦ *syn.* busieloto, ndelo, 2. un endroit glissant, 3. la lubrification.

bulômbi [bùlò:mbì] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe *lâri lômba* (s'assombrir, noircir (intr)): la noirceur ♦ *syn.* bundômbi.

bulu [bùlù] *n.cl. [KI-BI]* : un animal.

bulu [búlù] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bulu* (trou creusé dans une chose) : 1. un trou (creusé), un orifice, 2. une fosse, 3. un puit, 4. un précipice ♦ *syn.* teko.

- **bulu dia mamba** *loc.* : un puit.
- **bulu dià payila** *loc.* : les wc.
- **tima bulu** : creuser un trou.

bulu (kia) [búlù] *adj.* : creux ♦ *syn.* ġobo.

bulubiki [bùlùbìkí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'instruction, l'expérience.

bulubulu (kia) [bùlùbùlú] *adj.* : en désordre.

- **sa bulubulu** : mettre en désordre.

bulubulu *VOIR.* bûbulu.

bulubuâsa [bùlùbwà:sá] *n.cl. [DI-MA]* : 1. une ouverture béante, 2. une maison ouverte à tous les vents.

buluka [bùlùká] *n.cl. [DI-MA]* du verbe lâri *bùluka* (manger comme un goinfre) : 1. un glouton, 2. un pique-assiette, un parasite, 3. une bouche inutile, 4. un individu insolvable.

buluka *VOIR.* bula ou bûla.

buluku [bù:kúfi] *n.cl. [DI-MA]* du français *bourricot* ou du portugais *burrico* (âne) : un âne, un baudet.

buluku *VOIR.* bula.

bulukutu [bùlùkùtú] *n.cl. [DI-MA]* : la basilic (plante aromatique).

bûlula *VOIR.* bûla.

bululu [bùlùlú] *n.cl. [KI-BI]* : nœud coulant pour piège à rat.

bûlumuka *VOIR.* bûla.

bûlumukina (ini) *VOIR.* bûla.

bulumukini [bùlùmùkìní] *n.cl. [KI-BI]* du verbe lâri *bulumkina* (se ruer en groupe) : un groupement compact.

bûlumuna *VOIR.* bûla.

bulungji [bùlúngì] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un moment, le temps, un cycle de jours, 2. le jour anniversaire d'un évènement.

bulungutu [bulungutu] *n.cl. [DI-MA]* de l'anglais *blanket* (couverture) : une couverture ♦ *syn.* vungu.

buluona [bùlwòná] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la fièreté, 2. l'honneur.

buluzuka *VOIR.* bula.

buluzula *VOIR.* bula.

buma [bùmá] *n.cl. [KI-BI]* : terre jaune utilisée pour la construction des maisons.

bûma [bù:mà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. une affinité, 2. une manière d'être.

buma [bùmá] *v.act.* : effrayer par des cris.

- **bumama (ene)** [bùmámá] *v.act.* : 1. être pris, 2. être suspendu à, 3. être collé à.
- **bumika** [bùmìká] *v.act.* : s'effondrer (mur).
- **bumuka (ini)** [bùmùká] *v.act.n.pass.* : 1. être décroché, se décrocher, 2. se casser, 3. se désunir, 3. se détacher, 4. s'effondrer, 5. glisser à terre.
- **bumuna** [bùmùná] *v.act.rev.2* : 1. renverser ♦ *syn.* bundula, buîsa, buongola, 2. décrocher.

- **bumuna bikaka** : renverser les mûrs.

Ex. bikaka bi bumukini : les mûrs sont effondrés.

bumama [bùmámá] *n.sg.cl. [BU-]* : la maternité.

bumama *VOIR.* buma.

bûmba [bù:mbá] *v.act.* du kikongo *bûmba* (se saisir de quelqu'un, assaillir quelqu'un, embrasser quelqu'un) : 1. étreindre, enlacer, embrasser pour accueillir, 2. s'enlacer, 3. s'accoupler, 4. se battre, 5. cultiver en butte, 6. planter.

- **bûmbalakana** [bù:mbàlàkàná] *v.act.* : 1. tâtonner, 2. tituber.
- **bûmbama** [bù:mbàmá] *v.act.* : être butté, être mis en butte.
- **bûmbana (ane)** [bù:mbàná] *v.act.* : 1. s'empoigner pour se battre, 2. s'étreindre mutuellement.
- **bûmbasa** [bù:mbàsá] *v.act.* : enlacer avec force.
- **bûmbasana** [bù:mbàsàná] *v.act.recí.* : s'étreindre.
- **bûmbika (idi)** [bù:mbìká] *v.act.* : assembler en butte, butter.
- **bûmbisa (isi)** [bù:mbìsá] *v.act.* : faire butter.
- **bûmbitila** [bù:mbìtilá] *v.act.* : garder dans la bouche sans rien avaler, rouler un liquide dans la bouche.
- **bûmbuka** [bù:mbùká] *v.act.n.pass.* : être cultivé en butte.
- **bûmbula** [bù:mbùlá] *v.act.* : 1. tituber, chanceler, ♦ *syn.* sânsalakana, 2. tâtonner, marcher à l'aveuglette.
 - **bûmba nguba** : planter les arachides.

Ex. bûmbula mu mpimpa : tâtonner dans l'obscurité.

bumbana [bùmbàná] *v.act.* : compâtir.

bumbabu [bùmbábù] *n.sg.cl. [BU-]* : le marchandage.

bûmbalakana *VOIR.* bûmba.

bumbâki [bùmbà:kí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'action de tromper, 2. l'escroquerie, la fraude, 3. la corruption, le chantage, la fourberie, 4. la mauvaise foi.

bûmbama *VOIR.* bûmba.

bûmbana *VOIR.* bûmba.

bumbanda [bùmbàndá] *n.sg.cl. [BU-]* : la rivalité.

bûmbasa *VOIR.* bûmba.

bûmbasana *VOIR.* bûmba.

bumbêvo [bùmbè:vó] *n.sg.cl. [BU-]* : le fait d'être malade, un état maladif.

bûmbika *VOIR.* bûmba.

bûmbitila VOIR. bûmba.

bumbôlo [bumbo:lo] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bumôlo* (même sens) : la paresse.

bumbû [bûmbù:] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la compression, 2. la noiceur, l'obscurité.

bûmbuka VOIR. bûmba.

bûmbula VOIR. bûmba.

bumbungi [bûmbuŋgi] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. une prédisposition à s'amuser, 2. un manque de sérieux.

bumbuô [bûmbwó:] *n.sg.cl. [BU-]* : une jointure, une jonction.

bumbuta *n.sg.cl. [BU-]* : la vieillesse, le grand âge ♦ *syn.* bununu, bubunda.

bumfueba [bûmfwèbá] *n.sg.cl. [BU-]* : la naïveté, le manque de maturité.

bumfuêkena [bûmfwè:kèná] *v.act.* : avoir l'habitude de manger comme un goinfre en secret.

bumfuêkeni [bûmfwè:kèní] *n.sg.cl. [BU-]* : la glotonnerie.

bumfumu [bûmfùmú] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. autorité ou dignité de chef (dans un sens abstrait), 2. qualité d'homme libre.

bumfundia [bûmfùdjá] *n.sg.cl. [BU-]* : un amadou (substance spongieuse provenant de l'amadouvier, préparée pour être inflammable²³¹).

- **baku kia bûmfundia** : un empoisonnement.

Ex. *bumfundia bue vuele-vuele* : l'amadou est doux, mou et tendre au touché.

bumfunia [bûmfùnjà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un dommage, des dégâts, 2. un poison, 3. un tort.

- **bumfunia ni ki sididi** *loc.* : 1. se faire tort, 2. s'empoisonner.

bumfunia (kia) [bûmfùnjà] *adj.* : nocif.

²³¹ Définition du Dictionnaire, le Petit Robert 2011, p.76.

bumia [bùmjá] *n.sg.cl. [BU-]* : l'élasticité.

bumiâ [bùmjá:] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère brillant de quelque chose.

bumika **VOIR.** buma.

bumôna [bùmó:nà] *n.sg.cl. [BU-]* : la nouveauté.

bumosi du kikongo *bumosi* (fait d'être seul) : *n.sg.cl. [BU-]* : le singulier (grammaire).

bumôyo [bùmò:jó] *n.sg.cl. [BU-]* : la vie.

bumpa [búmpà] *n.sg.cl. [BU-]* : la nouveauté.

bumpala [bùmpálà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la jeunesse, 2. la propreté, 3. la coquetterie, 4. la vanité, l'affectation.

- **we na bumpala** *loc.* : un jeune.

bumpalangani [bùmpàlàngàní] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe *lâri ġalangana* (se débrouiller) : la débrouillardise ♦ **syn.** bupangapanga.

bumpâmba [bùmpàmbà] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère gratuit d'une chose, le caractère vain d'une chose.

bumpangapanga [bùmpàngàpàngá] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe *lâri panga* (faire trop vite) : la débrouillardise ♦ **syn.** bumpalangani.

bumpanganza [bùmpàngànzá] *n.sg.cl. [BU]* : l'intimidation.

bumpêmbé [bùmpè:mbé] *n.sg.cl. [BU-]* : la blancheur.

bumpeve [bùmpèvé] *n.sg.cl. [BU-]* : la spiritualité, la nature spirituelle.

bumpidikisi [bùmpìrikìsí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'hypocrisie.

bumpoto [bùmpòtó] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la lenteur, 2. la mollesse, l'apathie.

bumpua [bùmpú:mpà] *n.cl. [BU-MA]* : une société, une association, un groupe de femmes polygames.

bumpûmpa [bùmpù:mpà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l' état célibat, 2. la virginité.

bumpûmbulu [bùmpù:mbùlú] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la malhonnêteté, 2. l'agacement.

bumputu [bùmpùtu] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bumputu* (même sens) : la pauvreté, la misère (sens abstrait) ♦ *syn.* busukami.

bumtalakana [bùmtàlàkànà] *v.act.* : tituber de faiblesse.

bumuâna [bùmwà:nà] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bumwâna* (même sens) : 1. l'enfance, la qualité d'être enfant, la jeunesse, 2. la filiation, 3. l'immaturité.

bumuê [bùmwè:] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère amorphe.

bumuêmue [bùmwè:mwé] *n.sg.cl. [BU-]* : la mollesse.

bumuka *VOIR.* buma.

bumuna *VOIR.* buma

bumungu [bùmùŋú] *n.sg.cl. [BU-]* : l'aptitude, la capacité, la compétence.

bumûntu [bùmù:ntú] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bumûntu* (même sens) : 1. la personnalité, la civilité, 2. la sociabilité, 3. la serviabilité, 4. l'humanité, la nature humaine.

bumvuâma [bùmwàmà] *n.sg.cl. [BU-]* : la qualité de l'homme riche, la richesse, la fortune, l'opulence (sens abstrait).

bumvuka [bùmvuká] *v.act.n.pass.* : être enlevé ♦ *syn.* ketola, sutula.

- **bumvuna** [bùmvuná] *v.act.* : enlever.

bumvuô [bùmwò:] *n.sg.cl. [BU-]* : la spongiosité.

bunabuna [bùnàbùnà] *adj.* : inutile.

Ex. zonzo kua bunabuna : des paroles inutiles.

bûna [bu:na] *adv.* : alors, dans ce cas, donc, lorsque.

bûna [bù:nà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la gratuité, 2. le caractère vain ♦ *syn.* mpâmba.

bûna (kia) [bu:na] *adj.* : 1. vain, vaine, 2. ordinaire ♦ *syn.* (kia) mpâmba, (kia) kipuaka.

bûna [bù:ná] *n.cl. [KI-BI]* : une écorce ♦ *syn.* yubula, 2. Une enveloppe.

bûna [bù:ná] *v.act. du kikongo bûna (peler, écorcher)* : 1. dépouiller, 2. écorcer.

bunda (idi) [bùndá] *v.act.* : 1. coller, unir, joindre, plier, 2. couvrir.

- **bundakana** (ene) [bùndàkàná] *v.act.pot. du kikongo bundakana (même sens)* : 1. être groupé étroitement, se grouper ♦ *syn.* bundana, bvukana, dzundama, kutakana, 2. être serré, être tassé, se serrer, se tasser, 3. se mettre côte à côte.
- **bundakasa** (ese) [bùndàkàsá] *v.act. du kikongo bundakasa (réunir, additionner)* : 1. grouper étroitement, 2. serrer, tasser, 3. coller, 4. mettre côte à côte.
- **bundalala** (ale) [bùndàlálá] *v.act.att.* : être entièrement nu.
- **bundama** (ene) [bùndàmá] *v.act.* : 1. être joint, 2. être plié, être fermé (un livre).
- **bundamana** (ane) [bùndàmàná] *v.act.* : se réunir, être réuni.
- **bundidika** (idi) [bùndìriká] *v.act.n.pass.* : dénuder.
- **bundila** (idi) *v.act.* : 1. coller dans, coller avec, 2. unir, 3. couvrir un toit à, couvrir un toit pour.
- **bundumuna** [bùndùmùná] *v.act.* : réunir ♦ *syn.* bvukasa, bâtasa.
- **bunduzuka** [bùndùzúká] *v.act.n.pass.* : s'écraser, s'effondrer.
- **bunduzula** [bùndùzùlá] *v.act.* : être écrasé, être effondré.
 - **bunda nsanga dinkondi** : transplanter un pied de bananier.
 - **bunda ntulu** : se frapper la poitrine.
 - **bundakana kue** : s'attrouper autour.
 - **bundika m'lele** : plier le linge.
 - **bundika moko** : joindre les mains.

bunda (wa) [bùndá] *adj.* : calme, pondéré.

bûnda (idi) [bù:ndá] *v.act.* : 1. laisser tomber, 2. renforcer la toiture d'une case à la jointure des pans, 4. Transplanter, 5. arracher.

- **bûndalala** [bu:ndalala] *v.act.* : aller dormir dans le premier endroit venu.
- **bûndana** (ene) [bù:ndàná] *v.act.recí.* du kikongo *bûndana* (réunir, additionner, communier) : 1. être groupé étroitement entre soi, se rassembler en groupe entre soi ♦ *syn.* bundakana, bvukana, dzundama, kutakana, 2. s'unir entre soi, 3. s'associer.
- **bûndasa** [bù:ndàsá] *v.act.* : grouper étroitement.
- **bûndika** [bù:ndìká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bûndika* (même sens) : 1. plier (étoffe), 2. mettre ensemble, brocher, joindre.
- **bûndisa** (isi) [bù:ndìsá] *v.act.* : assembler, réunir.
- **bûndudila** [bù:ndùRilá] *v.act.* : terrasser pour un autre.
- **bûnduka** (idi) [bù:ndùká] *v.act.n.pass.* du kikongo *bûnduka* 1. être creusé, 2. être stérile, 3. se renverser par terre, être renversé par terre, 4. dépasser l'âge du mariage) : 1. renverser (un arbre, un chef), 2. s'écrouler, s'effondrer ♦ *syn.* bulumuka, niemoka, 3. déraciner.
- **bûndula** (ele) [bù:ndùlá] *v.act.ite.* du kikongo *bûndula* (creuser, labourer, déraciner, dessoucher) : 1. abattre, arracher, déraciner, 2. faire s'effondrer, 3. faire se renverser ♦ *syn.* nanguna, terrasser.
 - **bûnda ġa m'toto** *loc.* : jeter à terre.
 - **bûnda nkanga** : arracher une main de bananes.
 - **bûndula m'ti** : arracher un arbre avec ses racines.

bûnda [bù:ndá] *n.cl. [KI-BI]* du kikongo *bûnda* (même sens) : 1. une vieille femme, 2. un vieux, un vieillard ♦ *syn.* kinunu.

bûnda [bù:ndà] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bûnda* (même sens) : une cuisse ♦ *syn.* kito.

bundakana *VOIR.* bunda.

bundakasa *VOIR.* bunda.

bundalala *VOIR.* bunda.

bûndalala *VOIR.* bûnda.

bundama *VOIR.* bunda.

bundamana *VOIR.* bunda.

bûndana *VOIR.* bûnda.

bûndasa VOIR. bûnda.

bundendebea [bùndèndèbá] *n.sg.cl. [BU-]* : un poids.

bundi [bùndí] *n.cl. [DI-MA]* : une joue.

bûndiâfu [bù:ndiá:fù] *n.sg.cl. [BU-]* : la gourmandise.

- **bundiâfu bua malavu** *loc.* : l'ivrognerie.

bundidika VOIR. bunda.

bûndika VOIR. bûnda.

bundila VOIR. bunda.

bundisa VOIR. bunda.

bundoki [bùndòkí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la sorcellerie, 2. la malveillance.

bundômbi [bùmdó:mbì] *n.sg.cl. [BU-]* : le fait d'être de couleur noire.

Ex. beto mu bundômbi : nous les noirs.

bundayi [bùndòjí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'état d'homonyme.

bûndu [bù:ndú] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bûndu* (ensemble, en bloc) : 1. une association, un groupement, 2. une assemblée, 3. un attroupement.

bûndudila VOIR. bûnda.

bûnduka VOIR. bûnda.

bunduku [bùndùkú] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'amitié, 2. la camaraderie, 3. le compagnonnage (sens abstrait).

bûndula [bú:ndúlà] *n.cl. [KI-BI]* : un vertige.

bûndula VOIR. bûnda.

bundumba [bùndùmbá] *n.sg.cl. [BU-]* : la jeunesse féminine.

bundumuna *VOIR.* bunda.

bunduzuka *VOIR.* bunda.

bunduzula *VOIR.* bunda.

bunene [bùnénè] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bunene* (même sens) : 1. la grosseur, 2. la grandeur, 3. l'importance, 4. la largeur, 5. la dimension.

- **bunene bua nzo** *loc.* : la largeur de la maison.

bunfunia [bùnfùnjá] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère empoisonné de quelque chose.

bunga (*idi*) [bùŋgá] *v.act.* : 1. s'amuser, jouer, 2. gaspiller, 3. manquer de sérieux.

- **bungana** *v.act.* : se gaspiller.

Ex. *bunga bima* : gaspiller une chose.

Ex. *bunga m'samu* : traiter les affaires sans sérieux.

bunga [bùŋgá] *n.cl. [DI-MA]* : 1. un poste administratif, un poste de travail, 2. un chantier, 3. un atelier, 4. une usine, 5. une station.

bûnga (*idi*) [bu:ŋga] *v.act.* : abonder.

- **bûnguka** (*idi*) [bù:ŋgùká] *v.act.n.pass.* : être abondant.

- **bûngula** [bù:ŋgùlá] *v.act.* : 1. abonder, affluer, 2. déborder.

- **bûngumuka** (*ini*) [bù:ŋgùmká] *v.act.* : 1. se déverser, 2. se révéler.

Ex. *makaya ma bûngudi* : les feuilles sont abondantes.

Ex. *ntangu yi bungukidi* : boule rouge que le soleil forme, à l'aurore, au moment de son levé.

Ex. *ngônda yi bungukidi* : la pleine lune.

Ex. *muezi wu bungumukini* : la lumière qui se déverse.

bungana *VOIR.* bunga.

bungânga [bùŋgà:ŋgà] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bungânga* (même sens) : 1. office, rôle ou dignité du féticheur, du médecin, ou du prêtre, 2. le fétichisme.

bungânga [bùŋgà:ŋgá] *n.cl. [BU-MA]* : 1. un fétiche, 2. la magie blanche.

bûngi [bù:ŋgí] *n.sg.cl. [BU-]* : un trouble de la vue.

bungiba [bùŋgìbá] *v.act.* : 1. jeter un brouillard pour pouvoir s'esquiver, 2. aveugler.

bûngu [bù:ŋgú] *n.cl. [DI-MA]* du kikongo *bûngu* (cause, affaire, péché, palabre) : une cause, un motif, une raison ♦ **syn.** m'samu.

bûngu [bu:ŋgu] *conj.sub.* : parce que, puisque, car ♦ **syn.** bu dieka bu.
 • **mu bûngu dia** : à cause de.

bûngu [bù:ŋgú] *n.cl. [KI-BI]* : 1. une hanche (anat.), 2. un râble.

bûngu [bú:ŋgù] *n.cl. [KI-BI]* : une motte.
Ex. *bibûngu bia m'toto* : des mottes de terre.

bûngu (kia) [bu:ŋgu] *adj.* : abondant, abondante.

bûngudi [bu:ŋgudi] *n.cl. [KI-BI]* : l'abondance.

bûnguka **VOIR.** bûnga.

bûngula **VOIR.** bûnga.

bûngumuka **VOIR.** bûnga.

bungûngu [bùŋgú:ŋgù] *n.cl. [BU-MA]* du kikongo *bungûngu* (même sens) : le mensonge ♦ **syn.** luvunu.
 • **ba m'butila bungûngu** : calomnier.

buniâniâ [bùniá:nià:] *n.sg.cl. [BU-]* : la risée.

buniê [bunje:] *n.sg.cl. [BU-]* : la souplesse.

bunienze [bùŋjènzé] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le plaisir, la volupté, 2. le bon goût, 3. la joie, la gaité, 4. le fait de gâter quelqu'un.

bungutila [bùŋgùtilá] *n.cl. [-]* : une motte de terre.

bunitu [bùnìtú] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la nature corporelle, 2. la matérialité.

bunkazi [bùnkàzí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'indocilité, l'insoumission ♦ **syn.** bukolo, 2. la vantardise, l'orgueil ♦ **syn.** lulêndo.

bunkete [bùnkètè] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bunkete* (même sens) : la propreté, le fait d'être immaculé.

Ex. *muntu lembolo na bunkète* : un homme sans hygiène.

bunkênto [bùnkè:ntó] *n.sg.cl. [BU-]* féminin du kikongo *bukênto* (féminité, couardise) : la féminité, ce qui caractérise les qualités requises pour une femme.

bunkita [bùnkità] *n.sg.cl. [BU-]* : une chose étonnante, l'étonnement.

bunkûnzû [bùnkú:nzù] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la crudité (sens abstrait), 2. la solidité de ce qui est neuf.

bunkuta [bùnkútà] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bunkuta* (même sens) : 1. la crainte, la peur ♦ **syn.** luâka, kintekoto, 2. la timidité.

- **na bunkuta** : inquiet.
- **ba na bunkuta** : avoir peur.
- **mungâ bunkuta** : un poltron.
- **ta bunkuta** : faire peur à quelqu'un.
- **suânda mu bunkuta** : être figé par la peur.
- **tina bunkuta** : avoir peur.

Ex. *bunkuta ni ta mona* : j'ai peur.

bunô [bùnò:] *n.sg.cl. [BU-]* : la flacidité.

bunôkena [bùnó:kènà] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe *lâri nôka* (être fatigué, être ramolli) : 1. la fatigue, 2. la faiblesse physique, 3. le relâchement.

bunsâna [bùnsá:nà] *n.sg.cl. [BU-]* (**langage soutenu**) du kikongo *bunsana* (même sens) : 1. la tristesse, l'affliction, le chagrin, le malheur, (abst.) ♦ **syn.** makimuna, bukaka, 2. l'état d'orphelin ♦ **syn.** kiyadi.

bunsiâmansiâma [bùnsiá:mánsiá:mà] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère rayé de quelque chose.

bunsita [bùnsità] *n.sg.cl. [BU-]* : un état de transe.

bunsoki [bùnsòkí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'envie.

bunsompi [bùnsòm pí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'action de prêter, l'action d'emprunter.

bunsonga [bùnsònjá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la débrouillardise, 2. le sens pratique, 3. la générosité, 4. l'hospitalité, le savoir vivre, 5. la force, le respect.

bunsuêki [bùnsué:kì] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bunswêkie (secret)* : un cadeau offert en secret.

bunsuka [bùnsùkáká] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la personnalité, le caractère, 2. le mensonge, la médisance, la calomnie, l'intrigue (secrete et méchante).

bunsungu (wa) [bùnsùŋú] *adj.* : 1. raisonnable, 2. normal, 3. logique.

bunsûza [bùnsù:zá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la luxure, la fornication, 2. l'adultère.

buntakasa [bùntàkàsá] *v.act.* : tirer brusquement avec violence.

buntebele [bùntèbèlé] *n.sg.cl. [BU]* : la mollesse.

buntidi [buntiri] *n.sg.cl. [BU]* : 1. la sauvagerie, 2. un naturel timide.

buntidi (kia) [buntiri] *adj.* : sauvage.

buntongoni [bùntòŋòní] *n.sg.cl. [N-]* : la mollesse ♦ *syn.* buntebele.

buntontôdi [buntonto:ri] *n.sg.cl. [BU-]* : le froid, l'humidité ♦ *syn.* bubokoko.

buntuâdi [bùntwá:Rì] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'union, l'alliance, 2. la compagnie, 3. la société, 4. le communisme.

- **mu buntuâdi** : en union avec.

buntuê [bùntwè:] *n.sg.cl. [BU-]* : un essoufflement.

buntuenintueni [bùntwènìntwèní] *n.sg.cl. [BU-]* : caractère urgent.

buntûnta [bùntú:ntà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la malhonnêteté, 2. le brigandage, le banditisme, 3. la turbulence, l'hyperactivité, 4. l'audace, 5. la débauche ♦ *syn.* buyala.

- **sa buntûnta** : faire la mauvaise tête.

Ex. bakala die buntûnta : un mari qui n'est pas sérieux.

bununu [bùnú:nu] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bununu (même sens)* : la vieillesse (sens abstrait) ♦ *syn.* bubunda, bumbuta.

bunzâmbi [bunza:mbi] *n.sg.cl. [BU-]* : la nature divine, la divinité (sens abstrait).

bunzê [bùnzè:] *n.sg.cl. [BU-]* : la fatigue (sens abstrait).

bunzeki [bùnzékì] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. l'astuce, 2. la fourberie, 3. une trahison.

bunzênga [bunze:nza] *n.sg.cl. [BU-]* : la quantité d'étranger.

bunzênzenze *n.sg.cl. [BU-]* : la douceur, le sucré.

bunzîmbu [bùnzímbù] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *bunzîmbu* (ingratitude, oubli plus ou moins volontaire) : 1. la dissimulation, la feinte, la simulation, 2. le caprice, 3. l'indifférence, 4. les apparences.

- **munga bunzîmbu** : 1. un hypocrite, 2. quelqu'un qui cache ses intentions.

bunzônzi [bùnzò:nzí] *n.sg.cl. [BU-]* : un discours, une plaidoirie.

- **sa bunzônzi** : faire un discours.

buôboka (ele) [bwò:bòká] *v.act.n.pass.* : 1. basculer, 2. être renversé.

- **buôbokela** [bwò:bòkèlá] *v.act.* : s'effondrer.
- **buôbola** (ole) [bwò:bòlá] *v.act.* : 1. renverser en bousculant, 2. jeter par terre
♦ *syn.* buisa ġa m'toto, 3. terrasser.
- **buôbola nzo** : renverser, détruire la maison.

buongobuongo [bwòŋgòbwòŋó] *adj.* : en ruine, sans résistance.

buongola [bwòŋgòlá] *v.act.* : abattre ♦ *syn.* buísa, bumuna.

- **buongozoka** [bwòŋgòzòká] *v.act.n.pass.* : s'effondrer ♦ *syn.* bunduzuka.
- **buongozola** [bwòŋgòzòlá] *v.act.* : démolir, défoncer, détruire.

buonzongoka [bwònzòŋgòká] *v.act.* : tomber lourdement.

- **buonzongola** [bwònzòŋgòlá] *v.act.* : laisser tomber quelque chose lourdement.

buôta [bwo:ta] *v.act.* : casser du bois de cuisine.

- **buôtana** [bwò:táná] *v.act.rec.1* : 1. être joint, se reproduire, enfanter, 2. grouiller, fourmiller, s'animer.
- **buôtasa** [bwò:tásá] *v.act.* : joindre.
- **buôtisa** [bwò:tísá] *v.act.* : 1. faire produire, 2. aider à mettre au monde.
Ex. buôta ġa m'toto : jeter à terre.

bupangapanga [bùpàngàpàngá] *n.sg.cl. [BU-]* : l'habileté.

bupadipadi [bùpàrìpàrí] *n.sg.cl. [BU-]* : l'inquiétude.

bupeyipeyi [bùpèjìpèjí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la minceur, 2. la transparence.

bupipidipî [bùpìpìdìpì:] *n.sg.cl. [BU-]* : le silence.

bupiakupiaku [bùpiàkùpiàkú] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère lisse de quelque chose ♦ **syn.** simbalala.

bupuekipueki [bùpwèkìpwèkí] *n.sg.cl. [BU-]* : la propreté.

bupuelele [bùpwèlèlé:] *n.sg.cl. [BU-]* : la clareté ♦ **syn.** bupusudi.

bupiô [bùpiò:] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère sombre, la noirceur.

bupusudi [bùpùsùdí] *n.sg.cl. [BU-]* : la clareté ♦ **syn.** bupuelele.

bupusukulu [bùpùsùkùlú] *n.sg.cl. [BU-]* : la soudaineté.

busafu [bùʃáfú] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *busafu* (saleté, manque de respect, injure) : 1. l'inconvenance, 2. une offense, 3. quelque chose ou quelqu'un d'ordurier.

busekete [bùsékètè] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère dur, la dureté.

busi [bùʃí] *n.cl. [KI-BI]* du kikongo *busi* (même sens) : une sœur (d'un frère), une cousine côté maternel.

busieloto [bùʃjèlòtó] *n.sg.cl. [BU-]* : caractère de ce qui est glissant ♦ **syn.** bulolo, ndelo.

busisila [bùʃíʃílà] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère obscur, l'obscurité.

busita [bùʃítà] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *busi* (même sens) : la stérilité.

busôngi [bùsò:ŋí] *n.sg.cl. [BU-]* : état de la profession de récolteur de vin de palme.

busûlu [bùsù:lú] *n.sg.cl. [BU-]* : un caractère significatif.

busumbu [bùsùmbú] *n.cl. [BU-MA]* : grand pagne d'homme qui descend jusqu'à terre.

busûmbu [bùsù:mbú] *n.sg.cl. [BU-]* : le danger.

- **ğana busûmbu** : mettre en danger.
- **kakula mu busûmbu** : arracher à un grand danger.
- **yola busûmbu** : être en danger.

busompi [bùsòm pí:] *n.sg.cl. [BU-]* : un emprunt.

buta [bùtá] *n. cl. [BU-MA]* (pl. mata) du kikongo *buta* (même sens) : un fusil, une arme.

- **nzo buta** : la chambre du fusil.
- **tsôka buta** : charger un fusil.

buta (idi) *v.* [bùtá] *act. du kikongo buta* (même sens) : 1. mettre au monde, accoucher, enfanter, procréer, 2. mettre bas, 3. fructifier, produire.

- **butâka** [bùtâ:ká] *v.act.* : produire habituellement.
- **butama** (ene) [bùtámá] *v.act.s.pass.* : 1. être né, 2. être accroupi, s'accroupir ♦ *syn.* konkama.
- **butamana** [bùtàmáná] *v.act.recip.* : 1. couvrir, 2. s'accroupir.
- **butana** (ene) [bùtáná] *v.act.recip.* : 1. se multiplier, proliférer, 2. être fécond.
- **butânga** [buta:ŋa] *v.act.* : produire régulièrement.
- **butanisa** *v.act.* : faire se reproduire, faire se multiplier.
- **butasa** [bùtásá] *v.act.* : multiplier.
- **butasana** [bùtàsáná] *v.act.recip.* : être fertile, être fécond, être productif.
- **butika** *v.act.* : renverser ♦ *syn.* fudimisa.
- **butikila** (idi) [bùtikilá] *v.act.* : 1. se produire à l'aide d'une force exogène, 2. garder quelque chose dans la bouche, 3. se gargariser, 4. rincer (la bouche).
- **butila** [bùtilá] *v.act.appl.* : produire pour quelqu'un.
- **butisa** [bùtisá] *v.act.caus. du kikongo butisa* (même sens) : faire produire, faire mettre au monde, aider à mettre au monde.
- **butuka** (idi) [bùtùká] *v.n.pass. du kikongo butuka* (même sens) : 1. naître, venir au monde, 2. être produit.
- **butuluka** (idi) [bùtùlùká] *v.act.* : renaître.
- **butulula** (ele) [bùtùlùlá] *v.act.* : faire renaître.
 - **butana ba ta butana** : 1. se reproduire, 2. pululer.
 - **butikila m'nua** : rincer la bouche.
 - **yindi ki buta** : la crosse du fusil.

Ex. *matiti ma bûtana mu nzila* : l'herbe a proliféré sur le chemin.

Ex. *nsusu zi butamanu ku mêki* : les poules couvent les œufs.

butâka **VOIR.** buta.

butama VOIR. buta.

butamana VOIR. buta.

butamu [bù:támú] *n.cl. [DI-MA]* : un ainé.

butamu [bútámù] *n.cl. [KI-BI]* : 1. le bas ventre, 2. le giron, 3. la poitrine d'un oiseau.

butana VOIR. buta.

bûtana [bù:táná] *v.act.recip.* : être fermé hermétiquement, être obscur, être renfermé (individu).

- **bûtasa** [bù:tásá] *v.act.* : 1. fermer hermétiquement, 2. joindre les deux bouts.

butânga VOIR. buta.

bûtani [bù:tání] *adj.* : 1. bouché, bouchée, 2. obscur, obscure.

butanisa VOIR. buta.

butântu [bù:tà:ntú] *n.sg.cl. [BU-]* : l'adversité.

butasa VOIR. buta.

butasana VOIR. buta.

bûtasu [bù:tású] *n.cl. [KI-BI]* : une fermeture hermétique.

buti [búti] *n.cl. [KI-BI]* : nouvelle accouchée, les parents (par rapport à un enfant).

buti (kia) [búti] *adj.* : fécond, féconde, fertile.

butielo [bù:tjèló] *n.sg.cl. [BU-]* : l'habileté, l'adresse du chasseur.

butika VOIR. buta.

butikila VOIR. buta.

butila

butungu

butila VOIR. buta.

butisa VOIR. buta.

butisi *n.cl. [KI-BI]* : une sage-femme.

butongoni [butoŋoni] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère mou.

butontodi [bùtòntóRi] *n.sg.cl. [BU-]* : le caractère humide.

butsâsa [bùcà:sá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le désordre, 2. l'effort inutile.

butsê [bùcè:] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *tsema* (briller) : un caractère resplendissant.

butsuâ [bùcwà:] *n.sg.cl. [BU-]* : la rapidité.

butsukutsuku [bùcùkùcùkú] *n.sg.cl.[BU-]* : la blancheur.

butu [bútù] *n.cl. [DI-MA]* : une race, une espèce.

butu [bútù] *n.cl. [KI-BI]* : un parent par le sang.

butuka VOIR. buta.

butuku [bùtùkú] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *bùtùká* (naître) : la naissance.

butulaka [bùtùlàká] *n.sg.cl. [BU-]* : la véracité.

butulu [bútùlù] *n.cl. [KI-BI]* : le placenta.

butuluka VOIR. buta.

butulula VOIR. buta.

butungu [bùtùŋgú] *n.sg.cl. [BU-]* : l'entêtement.

butungua [bútúŋgwà] *n.cl. [KI-BI]* : 1. la naissance, 2. l'originaire de, 3. la période de vie écoulée depuis la naissance.

buwâyi [bùwá:jì] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *buwâyi* (esclavage, tristesse) : 1. l'esclavage, 2. le chagrin, la tristesse, 3. le malheur qui arrive.

buviô [bùvjò:] *n.sg.cl. [BU]* du verbe lâri *viôngoka* (être noir) : la noirceur.

buya [bújà] *n.sg.cl. [BU-]* : la saleté.

buyabayaba [bùjàbàyàbá] ou **buyâyaba** [bùjà:yàbá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. le bavardage, 2. la frivolité.

buyala [bùjàlá] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *yala* (étendre, exposer, se débaucher) : 1. la débauche ♦ *syn.* buntunta, 2. des mœurs légères.

buyâya [bùjà:já] *n.sg.cl. [BU-]* : l'aïnesse, le droit d'aïnesse.

buyedi [bùjèdí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la prétention, 2. la suffisance.

buyediyedi [bùjèdìjèdí] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. la prudence, 2. la ruse.

buyelele [bùjélèlè] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *yelele* (concevoir, prendre soin) : 1. la finesse, 2. l'adresse, l'habileté, 3. l'esprit éveillé, 4. la ruse, la malice, 5. l'intelligence.

buyelele (kia na) [bùjélèlè] *adj.* : malin, maline, rusé, rusée, averti, avertie.

buyêmbé [bùjè:mbé] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *yêmbama* (être mal portant) : 1. la lenteur, 2. la mollesse, 3. la précaution.

buyende [bùjè:ndé] *n.sg.cl. [BU-]* : la négligence.

buyêza [bùjè:zá] *n.sg.cl. [BU-]* : l'imbécillité.

buyômbodi [bùjò:mbòrí] *n.sg.cl. [BU-]* : un péril, une contagion, une peste.

buyongongo [bùjòŋgòŋgó] *n.sg.cl. [BU]* : les ténèbres.

buyumba [bùjùmbá] *n.sg.cl. [BU]* : l'ineptie, l'imbécillité ♦ *syn.* buzengi, buzoba.

bûza [bù:zà] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. un bébé, 2. un état malingre.

buzêngi [bùzé:ngì] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *buzêngi* (imbécillité, sottise) : 1. la bêtise, la niaiserie, la sottise, 2. l'absurdité ♦ **syn.** buzoba, buyumba, bulauki.

buzînda [bùzi:ndá] *n.sg.cl. [BU-]* : 1. une grosse enflure, 2. les rhumatismes.

buzingu [buziŋgu] *n.sg.cl. [BU-]* du kikongo *buzingi* (même sens) : la lenteur.
 • **buzingu bu m'samu** : une affaire qui traîne.

buzita [bùzitá] *n.sg.cl. [BU-]* : la stérilité.
Ex. *m'kento wena buzita* : une femme stérile.

buzitu [bùzitú] *n.sg.cl. [BU-]* : le respect, la politesse.

buzoba [bùzòbá] *n.sg.cl. [BU-]* : du kikongo *buzoba* (même sens) : l'idiotie, la sottise, la bêtise, l'absurdité, la stupidité, l'imbécillité ♦ **syn.** buzêngi, buyumba, bulauki.

buzôbodi [bùzòbòdì] *n.sg.cl. [BU-]* : la contagion, le péril.

bvi [bvi] *adv.* : brutalement.

bvikitina [bvìkìtìná] *v.act.* : 1. saisir vivement, rafler, 2. enlever ♦ **syn.** dzomena.

bvinangasa (ase) [bvìnàŋàsá] *v.act.* : faire savoir, communiquer ♦ **syn.** nuêta, sa.

bvuabana [bvwàbàná] *v.act.* : être correct, être juste.

- **bvuabika**[bvwàbìká] *v.act.* : 1. bazarder, 2. vendre à bas prix, vendre bon marché.

bvuakana (ane) [bvwàkàná] *v.act.* : être conforme à.

- **bvùakane mayela** : le sens pratique.

bvuaku [bwàkú] *n.cl. [DI-MA]* : un pagne de raphia.

bvuâku [bwà:kú] *n.cl. [DI-MA]* du français *wagon* : un wagon.

bvuama [bvwàmá] *v.act.* : 1. s'immerger, 2. se baigner en fin de deuil.

- **bvuanganana** [bvwàŋàná] *v.act.* : se redresser, se hérissier.
- **bvuaninga** [bvwàŋgá] *v.act.* : 1. marcher lentement, 2. se débrouiller, s'efforcer, 3. prospérer, avoir du succès.
- **bvuatikina** [bvwàtikíná] *v.act.* : enfoncer.
- **bvuatimika** [bvwàtimiká] *v.act.* : 1. se plonger, 2. se coiffer d'un chapeau.
- **bvuatuba** [bvwàtúbá] *v.act.* : 1. se frayer un passage, 2. marcher avec peine.
- **bvuatumuka** [bvwàtumúká] *v.act.* : immerger.
- **bvuatumuna** [bvwàtùmúná] *v.act.* : s'immerger.

bvuba [bvùbá] *v.act.* du kikongo *vuba* (tremper, plonger) : 1. tremper dans l'eau, plonger (tr.), 2. battre le linge, 3. menacer, 4. vendre, liquider, 5. se dresser fièrement ♦ *syn.* tongama.

- **bvubasa** [bvùbàsá] *v.act.* : faire se rencontrer, réunir.
- **bvubika** [bvùbìkà] *v.act.n.pass.* : vendre bon marché, bazarder.
- **bvubuka** [bvùbùkà] *v.act.n.pass.* : être brûlé (poil d'un animal).
- **bvubula** [bvùbùlâ] *v.act.rev.1* : brûler le poil d'un animal ♦ *syn.* vuvula.

bvubu (kia) [bvùbú] *adj.* : poils d'un animal brûlés avant le rôtissage.

bvudi [nvùrí] *n.cl. [KI-BI]* : 1. un abri sommaire et provisoire, 2. une hutte de branchages.

bvuêta (ele) [bvwuè:tá] *v.act.* : 1. puiser ♦ *syn.* teka, 2. saisir brutalement, 3. presser, 4. pincer, 5. étouffer vite.

- **bvuêtalala** [bvwuè:tàlálá] *v.act.* : se baisser un peu pour n'être pas vu.
 - **bvuêtana** [bvwuè:táná] *v.act.* : se battre.
 - **bvuêtasa** [bvwuè:tàsá] *v.act.* : faire battre.
 - **bvuêta ku memba** : 1. étouffer dans l'eau, 2. noyer.
 - **bvuêtele nkami** : prendre une poignée de.
- Ex. bvuetâ memba mu nto : puiser de l'eau dans la rivière.*

bvuika (idi) [bvwiká] *v.act.* : 1. mettre autour, mettre dedans, 2. plonger.

- **bvuikama** [bvwikámá] *v.act.* : 1. être fixé dans quelque chose, être fixé autour de quelque chose, 2. plonger dans.
- **bvuika mu mamba** : plonger dans l'eau.

bvuka [bvùkâ] *v.act.* du kikongo *vuka* (mettre ensemble, réunir) : 1. rassembler, unir, réunir, mettre ensemble, mélanger, 2. rencontrer, 3. mettre bas.

- **bvukana** (ane) [bvùkàná] *v.act.recipro.* du kikongo *vukana* (s'assembler, se réunir, venir ensemble, se rencontrer) : 1. se rencontrer ♦ *syn.* buabana, botana, 2. s'attouper, se réunir, s'assembler ♦ *syn.* kutakana, bundakana, bundana, dzundama, 3. être unis à.
- **bvukasa** [bvùkàsá] *v.act.* : 1. mêler, mélanger (à, avec), 2. rassembler, réunir ♦ *syn.* bātasa, bũndumuna, kutakasa.

- **bvukika** [bvùkìkáká] *v.act.n.pass.* : construire sommairement.
- **bvukumuna** [bvùkùmùnáná] *v.act.* : s'emparer de , saisir rapidement.
- **bvukula** [bvùkùlálá] *v.act.* : toucher, palper.
- **bvukutina** [bvùkùtínáná] *v.act.* : 1. rassembler à, rassembler pour ♦ **syn.** dzomena, 2. saisir vivement, happer, empoigner, 3. ramasser en vrac.
- **bvukutina muâna** : empoigner un enfant qui va tomber.

bvûka [bvù:káká] *v.act. du kikongo vûka (même sens)* : 1. se sauver, échapper, 2. être sauvé, être en sureté, 3. rallier.

- **bvûkila** [bvù:kìlálá] *v.act.appl.* : échapper à.
- **bvûkisa** [bvù:kìsálá] *v.act.caus. du kikongo vûkisa (mettre ensemble, réunir)* : 1. sauver, laisser s'échapper, faire s'échapper, 2. laisser ou faire s'envoler, 3. rater un animal à la chasse.
- **bvûkula** [bvù:kùlálá] *v.act.* : dévorer.

bvukana *VOIR.* bvuka.

bvukasa *VOIR.* bvuka.

bvukika *VOIR.* bvuka.

bvûkila *VOIR.* bvûka.

bvukisa *VOIR.* bvûka.

bvuku [bvùkúkú] *n.cl. [KI-BI] du verbe lâri bvuka* : 1. une jachère, 2. une plantation abandonnée couverte de broussailles.

bvûku [bvù:kúkú] *n.cl. [KI-BI] du verbe lâri bvûka (se sauver)* : une évasion.

bvukubvuku [bvùkùvùkúkú] *adj.* : gris de poussière.

bvukula *VOIR.* bvuka ou bvûka.

bvûkulu [bvù:kulú] *n.cl. [KI-BI] du verbe lâri bvûkilá (échapper à)* : 1. moyen de sauver, une sauvegarde, 2. un moyen de protéger, une protection.

bvukumua *VOIR.* bvuka.

bvukutina *VOIR.* bvuka.

bvukutu [bvùkùtú] **ou** **bvikiti** *adj.* : prestement, rapidement.

bvuluku [bvù:kùlú] *n.cl. [DI-MA]* : l'habitat d'un gros animal.

bvula [bvula] *v.act.* : devenir prospère ♦ *syn.* siâma.

- **bvulula** [bvulula] *v.act.* : dévorer ♦ *syn.* mina, dia.

bvuma [bvùmá] *v.act.* : grogner ♦ *syn.* ġûma.

- **bvumangana** [bvùmàŋgàná] *v.act.* : faire un bruit sourd.

bvuna (*ini*) [bvuna] *v.act.* : 1. désobéir effrontément, 2. être mécontent.

- **bvungana** (*ane*) [bvungasa] *v.act.* : faire l'important.
- **bvunisa** [bvunisa] *v.act.* : 1. provoquer, défier, 2. déclarer la guerre à.

bvungingi [bvunġiŋgi] *n.sg.cl. [BU-]* du verbe lâri *bvungana* (faire l'important) : l'importance.

bvuta [bvuta] *v.act.* : vendre à bas prix.

bvûta [bvù:tá] *v.act.* : pêcher au panier.

bvûtu [bvù:tú] *n.cl. [KI-BI]* : une pêche au panier.

bvûtulu [bvù:tùlú] *n.cl. [KI-BI]* : petite corbeille faisant office d'épuisette pour la pêche.

3 Notice d'explication de la mise en page du dictionnaire bilingue lâri-français.

Schéma n°146 , Explication de la mise en page, première page de la lettre B.

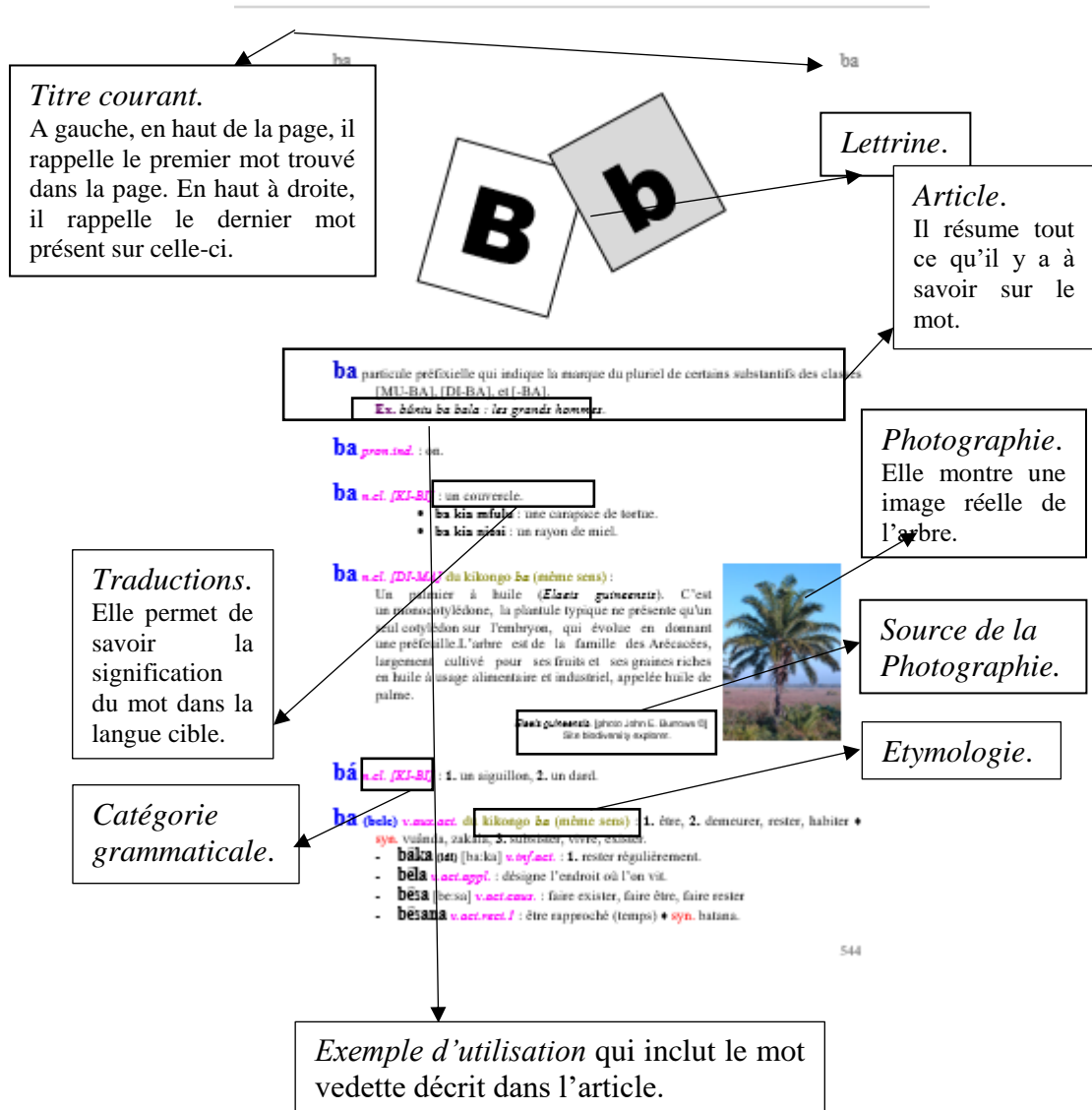
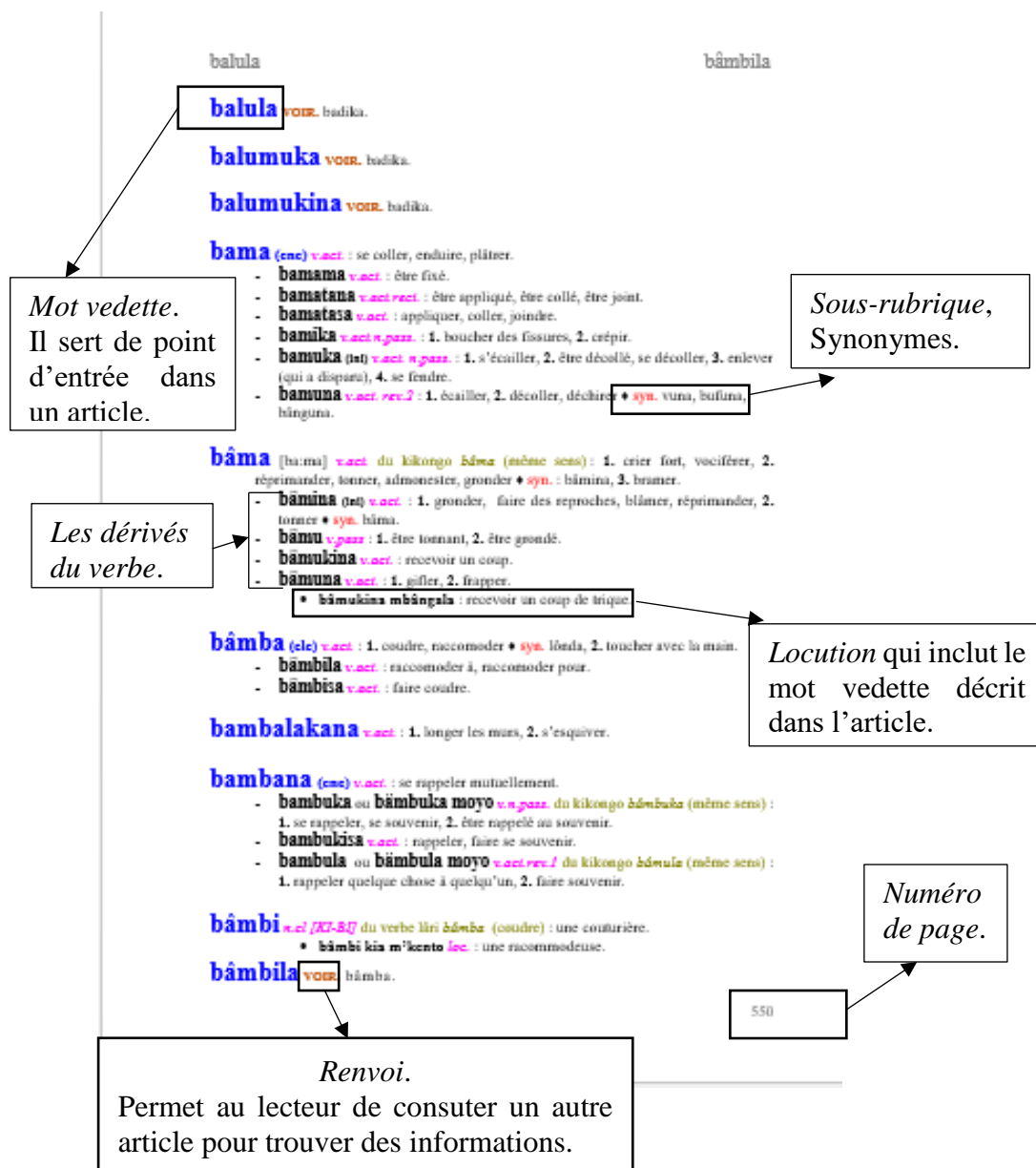


Schéma n°147 , Explication de la mise en page, de la page 550.



Les schémas numéro cent-quarante-quatre et cent quarante-cinq proposés dans cette présentation, sont inspirés par ceux que l'on retrouve dans *Le Petit Larousse illustré* 2012. Ils permettent de mieux comprendre l'organisation de la mise en page générale du dictionnaire et l'organisation choisie pour la configuration d'un article. Ils permettent également de voir la microstructure et l'architecture de la nomenclature. Les différentes sous-rubriques sont signalées par un code coloré, une couleur correspond à une sous-rubrique. Le lâri permet la construction d'un dictionnaire bilingue lâri-français. Quelques

CHAPITRE III Réflexions préalables et propositions pour aider à la création d'un dictionnaire bilingue lâri-français.

adaptations sont nécessaires. Elles sont dues à la structure grammaticale et morphologique de la langue.

Conclusion.

Le lâri est une langue très adaptée à la rédaction d'un dictionnaire bilingue lâri-français. Le genre dictionnaire peut s'adapter à ce type de langues et à ce type d'organisation. Des solutions sont possibles et proposées face aux difficultés de classement des substantifs et des adjectifs dans la nomenclature. Le système de catégorisation nominale adoptée par cette langue induit des difficultés de classement qui n'existent pas en français. Il est également possible de proposer des solutions pour mieux appréhender la dérivation verbale et la rendre plus claire et plus lisible pour le lecteur. Le volume du corpus analysé, la variété du vocabulaire et son étendue font qu'il est urgent de créer ce dictionnaire pour garder en mémoire tous ce vocable et le transmettre dans les meilleures conditions possibles.

CONCLUSION.

Le groupe ethnique lâri est le dernier créé en République du Congo. Il a vu le jour à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle. Sa création date de la même époque que la naissance de la capitale, Brazzaville, fondée en 1884 par l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Le fief des Balâri est situé à Linzolo village localisé à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale. Ce groupe ethnique est né de la réunion de deux peuples aux origines et à l'histoire sans points communs, les Bakongo et les Batéké. Le seul grand évènement qui a changé la face de l'Afrique et qui lie toute la population de cette région est la migration du peuple bantou. Cette migration a permis à une population de se fixer à cet endroit et d'y rester, ce sont les Batéké. Les Bakongo sont arrivés beaucoup plus tardivement. Le début du déplacement massif de cette population date de l'arrivée des européens sur le territoire. Le peuple est remonté vers le nord fuyant l'esclavage et la guerre.

La population Balâri n'a cessé de croître depuis sa naissance, elle est aujourd'hui implantée dans le sud de la République du Congo de Brazzaville à Pointe Noire. Cette vitalité accompagnée par une volonté de transmettre à ses enfants son héritage linguistique et culturel a hissé le lâri au statut de troisième langue véhiculaire du pays, après les deux langues nationales le kituba et le lingala et la langue officielle le français. Cette langue est encore en expansion aujourd'hui, elle continue sa progression malgré les velléités de l'histoire contemporaine particulièrement défavorable au groupement ethnique balâri. Les affrontements de 1959 autour de l'élection du premier président de la future République du Congo entre le groupement Mbochi pour la victoire de Jacques Opango et le groupement Bâlari pour la victoire de Fulbert Youlou ont installés une fracture politique et culturelle, déjà sous-jacente pendant la période de colonisation, qui ne va faire que se renforcer au fil du temps, entre le nord et le sud du pays. Les guerres tribales qui ont eu lieu de 1993 à 2002 ont assis cette fracture entre le nord et le sud du pays. Le gouvernement actuellement au pouvoir à tout fait pour décrédibiliser le groupe ethnique balâri et présenter son opposition au pouvoir en place comme quelque chose de politiquement incorrecte et dangereux. Ce groupe ethnique vit donc dans un paradoxe peu ordinaire. Peu considéré sur le plan politique, il jouit d'une vitalité linguistique et culturelle très importante.

Ce groupe ethnique a hérité d'une langue qui est classée dans les dialectes dérivés du kikongo. Le vocabulaire de base est donc issu de sa langue mère le kikongo. Mais au fil du temps et des rencontres, la langue s'enrichit d'emprunts, étudiés partiellement au chapitre

Conclusion.

III et de néologismes. Cette langue fonctionne avec le système de catégorisation nominale qui classe les substantifs dans des groupes qui sont déterminés en fonction de critères analysés au chapitre II. Les plus importants sont le genre, qui correspond au nombre en français, le fait que l'on parle d'êtres vivants humains ou non humains, qu'une action est faite ou subie et que la durée de vie de l'être vivant ou de l'objet est longue ou éphémère. La catégorie nominale est représentée par un préfixe déterminé. Chaque catégorie a un préfixe différent qui s'ajoute et s'agglutine à un radical et éventuellement à un suffixe pour former un substantif. Ce système accepte la création de nombreux néologismes et permet aussi d'intégrer les emprunts. Le vocabulaire de cette catégorie grammaticale est considérable et justifie la création d'un dictionnaire.

L'autre centre vital de la langue est le verbe. C'est à partir du radical d'un verbe et de ses dérivés que l'on peut comprendre la création des substantifs. Le système de dérivation verbal est très développé. Il permet une grande précision dans la description de faits et d'actions.

La conjugaison se fait par l'ajout de particules d'accords, de verbes semi-auxiliaires et par une utilisation intensive de l'infinitif passé. Le mode conditionnel est inexistant, le présent possède quatre formes et le passé trois avec une délimitation temporelle extrêmement précise. Les verbes semi-auxiliaires, qui sont beaucoup plus nombreux qu'en français, sont utilisés comme marquage temporel. Cela permet beaucoup de précision dans la datation des faits et des actions sans utiliser beaucoup de mots. Le temps futur n'est utilisé que quand cela est absolument nécessaire et le subjonctif est d'usage courant. Le seul véritable verbe auxiliaire est le verbe être. Le verbe avoir n'existe pas.

Le lâri possède un système grammatical précis et bien identifié. La lexicographie est extrêmement fournie et variée. Cette langue est d'une grande richesse et mérite toute l'attention des linguistes car elle est en train de prendre son indépendance par rapport à la langue mère le kikongo. Les décisions orthographiques prises pour la rédaction du *Nouveau Testament, Nsangu za kiese*, l'éloigne de l'orthographe classique constatée en kikongo. C'est cet ouvrage qui est notre référence pour l'orthographe. Il est le plus récent et le plus sérieux que nous ayons trouvé. Des simplifications dans la présentation des verbes rend plus lisible et plus abordable l'ensemble de la conjugaison. La langue est donc plus abordable pour des locuteurs étrangers qui l'apprennent plus volontiers que le kikongo originel qui est assez ardu. Cette langue possède donc tous les atouts pour passer à l'écrit.

La rédaction d'un dictionnaire bilingue lâri-français est tout à fait envisageable. Il est possible de construire une nomenclature et de créer des articles. La grande difficulté réside

Conclusion.

dans le choix à faire pour intégrer les substantifs et les adjectifs à la nomenclature. Le système de classification nominale induit que le mot peut se présenter deux fois. Il faut donc faire un choix et bien l'expliquer pour ne pas provoquer de confusions. Ce sont les mots au singulier qui sont intégrés à la nomenclature. Les mots au pluriel ne sont cités que s'ils ne possèdent pas de singulier. Un système de codage permet de préciser quel est l'appariement d'un substantif. La marque de l'allongement vocalique est représentée par l'accent circonflexe.

Le fait que la langue source et la langue cible s'écrivent toutes les deux avec l'alphabet latin, apporte une facilité aux locuteurs des deux pays. La passerelle entre les deux mondes peut être créée. La plus grande difficulté est d'amener les locuteurs balari d'Afrique à utiliser un dictionnaire. La tradition orale qui prévaut ne donne pas d'importance à ce type d'ouvrage, contrairement à la France qui apprend à ces élèves dès qu'ils sont en âge de lire à se servir de cet ouvrage de référence. C'est un immense pari que de mener toute une population vers l'inconnu.

Nous avons conscience qu'il reste beaucoup à faire dans l'étude de la lexicographie lari. Ce travail n'est qu'une ébauche qui doit être poursuivie et approfondie. De multiples possibilités existent, il faut les mettre à jour une à une par des travaux de recherche en linguistique, terminologie et lexicographie.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX SUR L'HISTOIRE ET LA GEOGRAPHIE DU CONGO-BRAZZAVILLE :

Livre :

Balandier, Georges, (1965), *Le royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 287 p.

Balandier, Georges, (1985), *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 275 p.

Bat, Jean-Pierre (2015), *La fabrique des « Barbouzes » : Histoire des réseaux Foccart en Afrique*, Paris, Edition du Nouveau Monde, 509 p.

Batsíkama ba Mampuya ma Ndâwla, Raphaël, (1999), *L'ancien royaume du Congo et les Bakongos*, Paris, L'Harmattan, 320 p.

Bazenguissa-Ganga Rémy, Sounga-Boukono Gabriel, Tabard René, (2012), *Le Cardinal Biayenda et le Congo-Brazzaville*, Paris, Karthala, 262 p.

Brunschwig, Henri, (1972), *Brazza explorateur, les traités Makoko 1880-1882*, Paris, Mouton & co, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 283 p.

Croegaert, Luc, (1996), *L'évangélisation du royaume de Kongo et de l'Angola*, Rome, Edition Pontifica Universita Grégoriana, Inculturation, working papers on living faith and culture, XVIII, 48 p.

Cuvelier Mgr Jean, (1946), *L'ancien royaume de Congo ; fondation, découverte, première évangélisation de l'ancien royaume du Congo, règne du grand roi Alfonso Mvemba Nzinga*, Bruges, Desclée de Brouwer.

Ernoul, Jean (1995), *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours*, Mémoire Spiritaine, Etude et document n° 3, 461 p.

Kinata, Côme, (2001), *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo français*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

Kinata, Côme, (2010), *histoire de l'église catholique du Congo à travers ses grandes figures 1939-1993*, Paris, L'Harmattan, 212 p.

Kouloumbou, Marie Jeanne (sous la direction de), (2001), *Histoire et civilisation Kongo*, Paris, L'Harmattan, 160 p.

Ndinga Mbo, Abraham Constant, (1984), *Introduction à l'histoire des migrations au Congo, Tome 1, Hommes et cuivre dans la « Pool » et la Bouenza avant le XXe siècle*, Heidelberg, Editions Bantoues, 151 p.

Bibliographie.

Ndinga Mbo, Abraham Constant, (2003), *Pour une histoire du Congo-Brazzaville, Méthodologie et réflexions*, Paris, L'Harmattan, 308 p.

Ndinga Mbo, Abraham Constant, (2004), *Onomastique et histoire au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 230 p.

Nsondé, Jean de Dieu, (1995), *Langue, culture et histoire Koongo aux XVII^e et XVIII^e siècles à travers les documents linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 248 p.

Obenga, Théophile, (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, t.I, Méthodologie historique, Genèse du Congo Paris, L'Harmattan, 288 p.

Obenga, Théophile, (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, t.II, Le Congo moderne, Paris, L'Harmattan, 354p.

Obenga, Théophile, (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, t.III, Le Congo au 20^{ème} siècle, Paris, L'Harmattan, 528 p.

Obenga, Théophile, (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, t.IV, Le Congo et son avenir, Paris, L'Harmattan, 478 p.

Prévost, François (1754), *Histoire générale des voyages*, T IV, carte n° 15, Diderot, Paris.

Soret, Marcel (2005), *Les Kongo nord-occidentaux*, Paris, L'Harmattan, 145 p.

Van Den Broecke Pieter, *Pieter van den Broecke's journal of voyages to Cape Verde, Guinea and Angola, 1605-1612*, Londres Hakluyt Society , Editions J.D. La Fleur, 2000.

Yengo, Patrice (2006), *La guerre civile du Congo-Brazzaville 1993-2002 :chacun aura sa part*, Paris, Karthala, 446 p.

Articles, thèses et revues :

Bat, Jean-Pierre (2006), *Décolonisation et politique française au Congo-Brazzaville*, thèse soutenue à l'Ecole des Chartes.

Dianzinga, Scholastique (2010), *La fondation de la colonie du Congo français*, in *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, Paris, l'Harmattan, pp. 137-164.

Da Silva, Chantal, (2008), *L'évêché du Congo et de l'Angola de 1641 à 1760*, acte du colloque interdisciplinaire : Nouvelles perspectives de la recherche française sur la culture portugaise, 5-6 février 2007, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, pp. 19-26.

Ernoul, Jean, (nov 1995), *Les vies multiples du Père Côme Jaffré (1884-1967)*, revue Mémoires Spiritaines n°2, pp. 81-99.

Bibliographie.

Lanfranchi R., Lanfranchi-Salvi C., (1987), *Préhistoire du site de Brazzaville*, Journée d'étude sur Brazzaville Acte du colloque 25-28 avril 1986 à Brazzaville, Brazzaville, ORSTOM-AGECO, pp. 57-74.

Lanfranchi R. et Schwartz D., (1998), *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*, ORESTOM.

Okassa-Leboa, Frédéric, (2007), *Le mode 5 de technologie lithique, 50000 à 1000 BP en Afrique au Sud de l'équateur*, Paris, université Panthéon la Sorbonne.

Sautter, Gille (1967), *Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934)*, in Cahier d'études africaines, vol 7 n°26, pp.219-299.

Schwartz, Dominique, (1992), *Assèchement climatique vers 3000 BP et Expansion Bantu en Afrique centrale atlantique : quelques réflexions*, Bulletin de la Société de géologie. France, t. 163, n°3, pp.353-361.

Webographie :

Gallica, *Carte du royaume de Congo de J.B. Bourguignon d'Anville*, consulté le 10/09/2015_ URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59730861.r=carte%20du%20congo>

Secrets d'Afrique, *Géographie*, consulté le 05/07/2015.
URL : <http://secretsdafrique.free.fr/GEOGRAPHIE%20SUITE.htm>,

Wikipédia, *Bantous*, , article consulté le 05/07/2015.
URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bantous>

Wikipédia, *Pieter van den Broeke* article consulté le 05/07/2015.
URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pieter_van_den_Broecke

M ; Paul Lewis, Gary F.Simon and Charles D. Fleming, Editors, *Language of Congo*, Eighteenth edition data, ethnologue .com, consulté le 05/07/2015,
URL : <http://www.ethnologue.com/language/ldi>,

Fabrice, *Le blog de Fabrice au Congo*, consulté le 6/07/2015.
URL : <http://voyage-congo.over-blog.com/article-35754333.html>

Marc PIAULT, « Afrique noire (Culture et société) - Religions », *Encyclopædia Universalis*. [en ligne] consulté le 3/04/2016
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/afrique-noire-culture-et-societe-religions/>

Joseph Tonda, *La guerre dans le « camp-nord » au Congo-Brazzaville, ethnicité et ethos de la consommation/consumation*, (consulté le 27/04/2016), URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072050.pdf>

OUVRAGES SUR LE LÂRI ET LES LANGUES KIKONGO :

Livres :

Lexicographie :

Collectif du SIL Congo (2002), *les animaux du Congo (Munukutuba, Beembe, Laari, Mbochi, Téké, Dibole, Bekwel, Lingala)*, Pointe-Noire, Congo, SIL Congo, 29 p.

Diebold, R.P. Marcel, *lexique français-lari*, 236 feuillets.

Eliet, Edouard, (1953), *Les Langues Spontanées dites Commerciales du Congo, Le monokutuba comparé au Lingala et au Lari de la région du Pool*, Brazzaville, Editions Victor Simaro, 118 p.

Filankembo, H., (1957), *Petit vocabulaire lari-français*, Léopoldville, 130 p.

Jacquot, André, (1970), « Feu » et « sommeil » en laadi (groupe koongo), JAL.9, pp. 89-91.

Jacquot, André, (1974), *Le nom personnel chez les laadi*, Paris, SELAF, 104 p.

Jacquot, André, (1978), *Textes laadi (Koongo)*, Paris, Edition du Centre National de la Recherche scientifique et Technique Outre-mer, 520 p.

Jacquot, André, (1982), *Lexique laadi Koongo*, Paris, Edition de la Société d'étude Linguistique et Anthropologique, 264 p.

Jacquot, André, (1985), *Etude linguistique Laadi*, Paris, Edition microédité de l'ORSTOM, 249 p.

Kihouani, E. (1985), *Etude ethnolinguistique des anthroponymes chez les Lari du Pool*, Thèse de doctorat, Université Paris Descartes, Paris V,

Lumwamu, François, (1977), *Lexique kikongo-français 3, : kiladi-kisundi-kikongo*, ronéotypé, 151 p.

Queffelec, Ambroise, (1971), *Lari, lingala, monokutuba, esquisse de lexicologie comparée*, AUB VII, pp. 43-47.

Pourchasse, R.P. Vincent, *Lexique lari-français*, Vôka, 149 p.

Schaub, R.P. Gaston, (1962), *lexique français-lari*, 42 p.

Schaub, R.P. Gaston, (1962), *lexique lari-français*, 40 p.

Grammaire :

Balembo-Mfumu (1977), *Etude morphologique de la dérivation en laari H16f*, mémoire de licence, Université nationale du Zaïre, Lubumbashi.

Bibliographie.

Dhienda, Nsangu (1972), *Le suku et le laadi, essai de rapprochement des systèmes verbaux*, Thèse, Université Nationale du Zaïre, Lubumbashi, 160 p.

Jacquot, André, (1967), *La classification nominale comme système de dérivation en laadi (Congo)*, Aix-en-Provence, Colloque internationaux du CNRS, pp 117-132.

Jacquot, André, (1982), *Etude descriptive de la langue laadi*, Lille, Atelier National de reproduction des thèses.

Lumwamu, François, (1973), *Essai de morphosyntaxe systématique des parlers kongo*, Editions Klincksieck, Paris.

Manessy, Gabriel (1967), *La classification nominale dans les langues négro-africaines*, Paris, CNRS, 400 p.

Schaub, R. P. Gaston (1978), *Grammaire lari*, Brazzaville, 242 p.

Divers :

Diki-Kidiri, Marcel (dir.), 2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines*, Paris, Karthala, 299 p.

Guthrie, Malcolm, (1948), *The classification of bantu language*, Londres, International African Institute.

Hombourger, Liliás, (1941), *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*, Paris, Payot, Nouvelle édition en 1957, 343 p.

Jacquot, André, (1960), *Les langues bantoues du nord-ouest, état des connaissances et perspectives de la recherche*, Paris, ORSTOM.

Jacquot, André, et Bouquet, A., (1967), *Essai de géographie linguistique sur quelques plantes médicinales du Congo-Brazzaville*, cahiers ORSTOM.

Jacquot, André, (1971), *Devinettes laadi*, Edition du centre national de la recherche scientifique et Technique Outre-mer.

Jacquot, André, C. Paulian, P. Roulon, Y. Moñino (1971), *Etudes bantoues I*, SELAF 25.

Jacquot, André Meussen, A.E et Claire Grégoire (1976), *Etudes bantoues II (mylene et laadi)*, SELAF 25;53.

Jaffré, R.P. Côme, (1924), *Manuel pratique lari-français*, Paris, Procure générale des Pères du Saint Esprit.

Mew, James, (1882), *Grammar of the Congo language spoken two hundred years ago, and translated from the latin of Brusciotto*, H.Grattan Guinness, Londres.

Bibliographie.

N'kaloulou, bernard, (2006), Nkengue, *la belle et le diable, contes du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 58 p.

Nsondé, Jean de Dieu, (1999), *Parlons Kikongo, Le lâri de Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 190 p.

Segin,Marie, (1980), *La chasse aux filets dans la région du Pool (étude des contes et légendes des bala:di, basu:ndi, bako:ngo)*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle/Paris3, Paris, 402p.

Articles, fascicules et revues :

Alliance biblique du Congo (2005), *Lisons et écrivons en Lari, Tanga na sonika mu Lari*, Brazzaville, SIL Congo, 40 p.

Blanchon, Jean Alain, (1992), *Nouvel examen de la tonalité des noms en laadi de Brazzaville*, PHOLIA 7, Lyon, Laboratoire de Phonétique et Linguistique Africaine, université Louis Lumière, pp. 7-22.

Calvet, Jean, (1992), *Les marchés africains plurilingues : la ville comme planificateur linguistique*, Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 57-67.

Cuvelier,Mgr Jean, (1944), *Note sur la langue Kongo*, Institut Royal Colonial Belge, Bulletin des séances, Bruxelles, 1944, t XV, pp220-299.

Jacquot, André, (1964), *Lari ou Laadi ? Un problème de transcription*. BIRSC 10, pp. 39-44.

Lumwamu, François, *Sur les classes nominales et le nombre dans une langue Bantoue*, Cahier d'études africaines, v.10, pp. 489-529.

Ndamba, J, Missakiri, M & Ntsadi, C. (1992), *Les langues des marchés au Congo*, In : Calvet, L-J, (ed.), *Les langues des marchés en Afrique*. Paris : Didier Érudition, p. 65-109.

Picabia, Lélia, (2002), *La primauté du temps pour l'interprétation du sujet : le cas du lari*, Vincennes, Recherches linguistiques de Vincennes, 2002, n° 31, pp. 113-126.

Madiya Faïk-Nzuji, Clémentine, (1992), *Eléments de phonologie et de morphophonologie des langues bantou*, SPILL n°17, Louvain-la-neuve, Peeters, Institut de linguistique de Louvain.

Nsama, Noël, (2008), *Culture & connaissance, Plus de 300 mots et proverbes laris traduits en français*, Brazzaville, Papéterie Roma Services.

Nsama,Noël, (2008), *Culture & connaissance 2^{ème} partie, Plus de 350 mots et proverbes laris traduits en français*, Brazzaville, Papéterie Roma Services.

Van Der Veen, Lolke, (2000), *Contribution à l'étude des langues bantoues et des peuples bantouophones : approche linguistique, approche génétique*, Laboratoire Dynamique du Langage, Université Lumière Lyon II, 15 p.

Bibliographie.

Webographie :

J. Leclerc, *Aménagement linguistique dans le monde*, Université de Laval, Canada (consulté le 8/07/2015).

URL : <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/congo.htm>

OUVRAGES EN LÂRI OU BILINGUES :

Nsângu za Kiêse, Brazzaville, Alliance biblique du Congo, 2008, 567 p.

Diebolt, R.P. Marcel, *Wa dia fua yika dio, proverbes des balari*, CNRS, 120 p.

Jaffré, R.P. Côme (1930), *Catéchisme lari*, Revu et augmenté par le R.R. Schaub 1951, Issy-Les-Moulineaux, Presses missionnaires, 136 p.

OUVRAGES GENERAUX SUR LA LEXICOGRAPHIE, LA DICTIONNAIRIQUE ET LA LINGUISTIQUE :

Livres :

Creissel, Denis, (1991), *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, Université Stendhal Grenoble.

Collignon, Lucien, Glatigny, Michel, (1978), *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, Paris, Editions CEDIC.

Doneux, Jean-Léonce (2003), *Histoire de la linguistique africaine : Des précurseurs aux années 1970*, Aix-en-Provence, publication de l'Université de Provence.

Dotoli, Giovanni (sous la direction de), (2007), *L'architecture du dictionnaire bilingue et le métier de lexicographe*, Acte des journées italiennes des dictionnaires, Biblioteca della Ricerca, Linguistica, 28, Fasano, Italie, Schena Editore, 300 p.

Dotoli, Giovanni, (2008), *La construction du sens dans le dictionnaire*, Biblioteca della Ricerca, Linguistica, 33, Fasano, Italie, Schena Editore, Hermann Editeur, 494 p.

Dotoli, Giovanni, Papov, Giulia, (2008), *Du sens des mots, Le réseau sémantique du dictionnaire*, Biblioteca della Ricerca, 34, Fasano, Italie, Editeur : Alain Baudry &, 346 p.

Dotoli, Giovanni, Boccuzzi, Céleste, Lo Nostro Mariadomenica, (2012), *Le dictionnaire bilingue, tradition et innovation*, Biblioteca della Ricerca, Linguistica, 59, Fasano, Italie, Editeur : Alain Baudry &, 494 p.

Claude Dubois, Jean et Claude, (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.

Bibliographie.

Zezeze Kalonji, M.T., (1993), *La lexicographie bilingue en Afrique francophone, l'exemple français-ciluba*, L'Harmattan, Paris.

Lehmann, Alise, Martin-Berthet, Françoise, (2008), *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin.

Potelet, Janine, (2000), *La lexicographie bilingue en Afrique francophone*, Paris, L'Harmattan.

Pruvost, Jean, (2006), *Les dictionnaires français : Outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys.

Szende, Thomas, (2000), *Dictionnaires bilingues, Méthode et contenu*, Paris, Honoré Champion.

Thomas, J.M.C, Bouquiaux, L., Cloadec-Heiss, F., (1976), *Initiation à la phonétique*, Paris, Presse Universitaire de France.

Thèses, articles et revues :

Rey-Debove, Josette, (1970), *la lexicographie*, revue trimestrielle Langages n°19 septembre, Paris, Didier/Larousse.

OUVRAGE SUR L'ANTHROPOLOGIE, L'ETHNOLOGIE ET LA SOCIOLOGIE DE L'ETHNIE LÂRI :

Livres :

Dufeil, Michel-Marie, (1973), *Au départ d'une enquête d'ethnohistoire : premiers contacts avec un village lari*, Brazzaville, Annales de l'université de Brazzaville, vol.9, pp.83-93.

Maloumbi-Samba, Joachim, (2007), *Lôngo, Le mariage Kôngo*, Corbeil-Essonne, Editions ICES, 115 p.

Thèses, articles et revues :

Bede (1978), R.P., *Symbolique des nombres dans quelques dialectes Kikongos*, Brazzaville, Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'histoire, vol 2, pp. 55-87.

Peleka-Mvouza, Daniel, (1988), *Education traditionnelle et proverbes lari*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris, Université de Paris V.

Bibliographie.

DICTIONNAIRES CONSULTÉS :

Dictionnaire Hachette, édition 2013.

Dictionnaire de linguistique (2002), Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével, Larousse.

Le Petit Larousse illustré, édition 2012.

Le Petit Robert, édition 2011.

Laman, Karl E., (1936), Dictionnaire kikongo-français, vol 1, A-L, Bruxelles, réédition de The Gregg Press Incorporated, 1964, 470 p.

Laman, Karl E., (1936), Dictionnaire kikongo-français, vol 2, partie 1, M-N, Bruxelles, réédition de The Gregg Press Incorporated, 1964, 367 p.

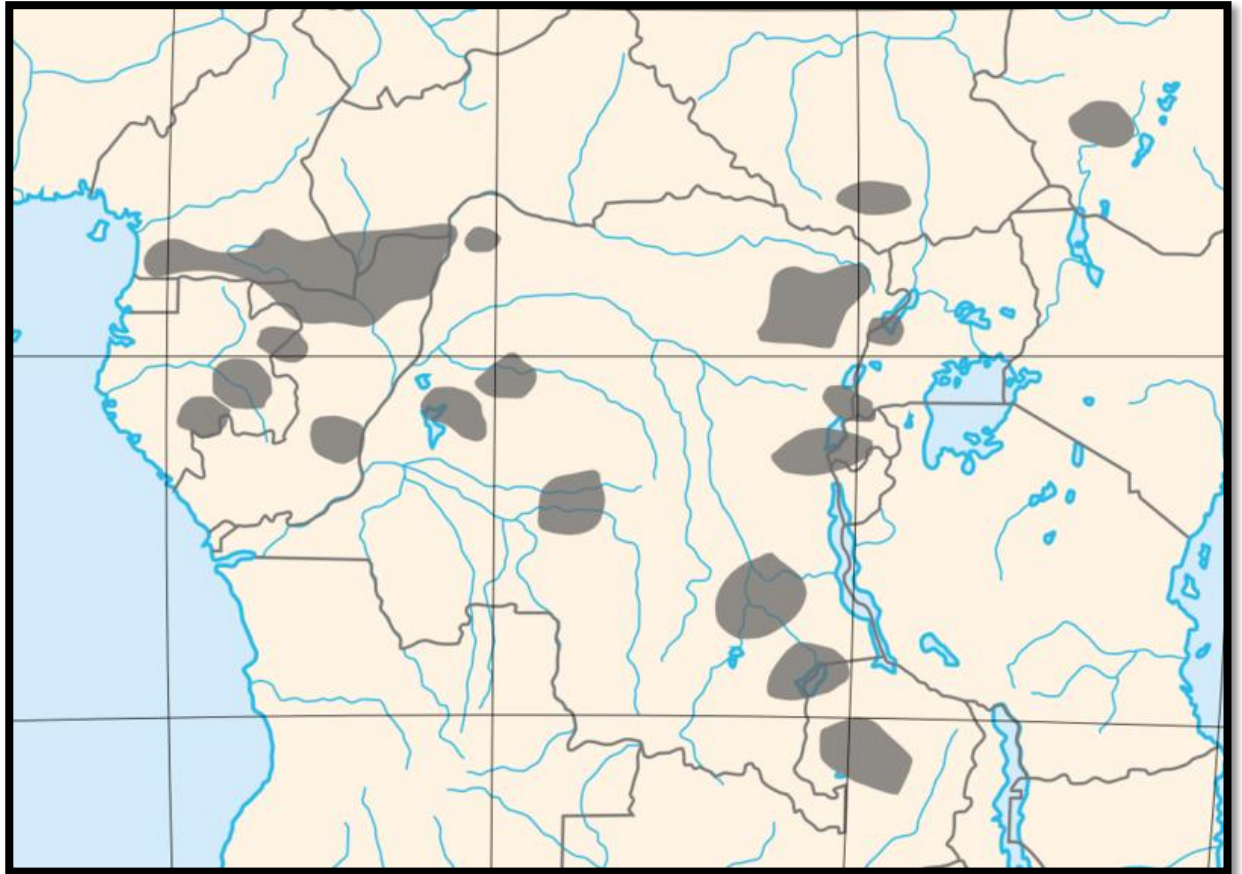
Laman, Karl E., (1936), Dictionnaire kikongo-français, vol 2, partie 2, O-Z, Bruxelles, réédition de The Gregg Press Incorporated, 1964, 344 p.

Swartenbroeckx, Pierre, (1973), Dictionnaire kikongo et kituba-français, Bandundu, RDC, Ceeba publication, 815 p.

ANNEXE I

Denis

Jacquerye Moyogo — from <http://www.sil.org/africa/cameroun/bydomain/linguistics/theses/Complete%20Thesis-DDuke.pdf> (map based on Cavalli-Sforza, Luigi Luca. 1971. Pygmies, an example of hunter-gatherers, and genetic consequences for man of domestication of plants and animals. *Human Genetics*, Amsterdam, 4th International Congress of Human Genetics, 79-95)



Le peuplement pygmée en Afrique subsaharienne.

TABLE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES, SCHEMAS ET TABLEAUX.

LES ILLUSTRATIONS : LES CARTES.

Carte n°1, Les trois phases de la migration bantoue.....	34
Carte n°2, L'expansion bantoue et les limites de la forêt équatoriale.....	36
Carte n°3, Distribution géographique des langues à base kikongo et du kituba.....	40
Carte n°4, « Carte particulière du royaume de Congo et de ce qui précédé depuis le cap de Lopo » par Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville en 1731.....	43
Carte n° 5, Relief et hydrographie de la République du Congo.....	61
Carte n°6, Les routes exploratoires suivies par H.M.Stanley.....	67
Carte n°7, Les colonies européennes en 1912.....	72
Carte n°8, Le tracé du Chemin de fer Congo Océan.....	82
Carte n°9, Répartition des circonscriptions d'origine des travailleurs envoyés sur les chantiers du chemin de fer Congo-Océan.....	84
Carte n°10, Les familles de langue sur le continent africain.....	108
Carte n°11, Géographie de la répartition des langues africaines.....	109
Carte n°12, Répartition géographique des des départements en République du Congo....	117
Carte n°13, Répartition des aires linguistiques des deux langues nationales congolaises..	117
Carte n°14, Localisation géographique des différents parlés en République Congo.....	121
Carte n°15, Répartition desv langues en République du Congo, selon la classification de Malcom Guthrie.....	126
Carte n°16, Les groupes et sous-groupes ethniques en République du Congo.....	127

LES ILLUSTRATIONS : LES PHOTOGRAPHIES.

Photographie n°1 , Portrait de Pieter Van Den Broecke peint par Frans Hals, 1633.....	50
Photographie n° 2, Liste des marchandises échangées contre des esclaves.....	66
Photographie n°3, Henry Morton Stanley (1841-1904) en 1884.....	67
Photographie n°4, Portrait de Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) par Nadar.....	68

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Photographie n°5, Mission catholique de Brazzaville, La première case des Pères spiritains à Linzolo en 1907.....	75
Photographie n°6, Jean Félix Tchikaya.....	89
Photographie n°7, Jacques Opangault.....	90
Photographie n°8, L'abbé fulbert Youlou.....	91
Photographie n°9, Première de couverture du lexique de A. Filankembo.....	387
Photographie n°10, Page 13 du lexique de A. Filankembo.....	388
Photographie n°11, Page 22 du lexique de A. Filankembo.....	396
Photographie n°12, Première de couverture du lexique lari-français du Père G. Schaub....	401
Photographie n°13, Extrait de la page 9 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	402
Photographie n°14, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	402
Photographie n°15, Extrait de la page 9 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	402
Photographie n°16, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	403
Photographie n°17, Extrait de la page 19 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	403
Photographie n°18, Page 3 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	404
Photographie n°19, Extrait de la page 8 du lexique lari-français du Père G. Schaub.....	405
Photographie n°20, Extrait de la page 4 du lexique français-lari du Père G. Schaub.....	409
Photographie n°21, Extrait de la page 6 du lexique français-lari du Père G. Schaub.....	409
Photographie n°22, Page 2 du lexique français-lari du Père G. Schaub.....	410
Photographie n°23, Première de couverture du lexique du Père V. Pourchasse.....	413
Photographie n°24, Page 2 du lexique du Père V. Pourchasse.....	414
Photographie n°25, Article <i>louâka</i> extrait de la page 1 du lexique du Père V. Pourchasse.....	415
Photographie n°26, Présentation des articles concernant l'adverbe ici et l'adjectif nouveau extraite de la page 61 du lexique du Père V. Pourchasse.....	416
Photographie n°27, Extrait de la page 9 du lexique du Père V. Pourchasse.....	417
Photographie n°28, Page 107 du lexique du lexique du Père V. Pourchasse.....	418
Photographie n°29, Extrait de la page 73 du lexique du lexique du Père V. Pourchasse...	419
Photographie n°30, Page 134 du lexique du lexique du Père V. Pourchasse.	419
Photographie n°31, Page 122 du lexique du Père V. Pourchasse.....	420
Photographie n°32, Bas du recto du troisième feuillet de la lettre « A », illustrant les articles, Accumuler, Accuser, Acharner, Acheter, du lexique du Père M. Diebold.....	423
Photographie n°33, Haut du verso du cinquième feuillet de la lettre « A », illustrant les articles, Age, Agiter, Aigrelet, du lexique du Père M. Diebold.....	424

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Photographie n°34, Haut du recto du deuxième feuillet de la lettre « P », illustrant les articles, Palper, Palpiter, Panache, Pangolin, Panier, du lexique du Père M. Diebold.....	424
Photographie n°35, Première de couverture du lexique d'André Jacquot.....	431
Photographie n°36, Page 61 du lexique d'André Jacquot.....	432
Photographie n°37, Extrait de la page 65 du lexique d'André Jacquot.....	433
Photographie n°38, Extrait de la page 66 du lexique d'André Jacquot.....	434
Photographie n°39, Extrait de la page 35 du lexique d'André Jacquot.....	434
Photographie n°40, Extrait de la page 103 du lexique d'André Jacquot.....	435
Photographie n°41, Extrait de la page 116 du lexique d'André Jacquot.....	435
Photographie n°42, Extrait de la page 149 du lexique d'André Jacquot.....	436
Photographie n°43, Extrait de la page 35 du lexique d'André Jacquot.....	436
Photographie n°44, Extrait de la page 56 du lexique d'André Jacquot.....	436
Photographie n°45, Extrait de la page 75 du lexique d'André Jacquot.....	437
Photographie n°46, Extrait de la page 61 du lexique d'André Jacquot.....	437
Photographie n°47, Extrait de la page 217 du lexique d'André Jacquot.....	438
Photographie n°48, Extrait de la page 218 du lexique d'André Jacquot.....	439
Photographie n°49, Première de couverture du lexique d'Edouard Eliet.....	446
Photographie n°50, Page 78 du lexique d'Edouard Eliet.....	447
Photographie n°51, Première de couverture du premier livret.....	450
Photographie n°52, Page 9 du lexique n°1 de Noël Nsama.....	452
Photographie n°53, Première de couverture du second livret de Noël Nsama.....	453
Photographie n°54, Première de couverture de l'ouvrage de Jean de Dieu Nsonde.....	455
Photographie n°55, Karl Edward Laman.....	461
Photographie n°56, Page 10 du dictionnaire kikongo-français de Karl E. Laman.....	464
Photographie n°57, p.15.....	466
Photographie n°58, p.15.....	466
Photographie n°59, p.16.....	466
Photographie n°60, Article <i>bábá</i> , extrait de la page 5 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	467
Photographie n°61, Article <i>bébé</i> , extrait de la page 25 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	468
Photographie n°62, Extrait de la page 71 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	469
Photographie n°63, Article <i>bí</i> , extrait de la page 34 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	470
Photographie n°64, Article <i>bàbala</i> , extrait de la page 6 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	471

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Photographie n°65, Article <i>bàaka</i> extrait de la page 9 du dictionnaire de Karl E. Laman.....	472
Photographie n°66, Première de couverture du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx....	475
Photographie n°67, Page 4 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.....	476
Photographie n°68, Article <i>bèka</i> , extrait de la page 12 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.....	477
Photographie n°69, Extrait de la page 12 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.....	478
Photographie n°70, Article <i>bòtumúna</i> extrait de la page 26 du dictionnaire de Pierre Swartenbroeckx.....	479
Photographie n°71, Première de couverture de la Grammaire lari.....	483
Photographie n°72, p. 239 de la Grammaire lâri.....	484
Photographie n°73, p. 240 de la Grammaire lâri.....	484
Photographie n°74, p. 241 de la Grammaire lâri.....	485
Photographie n°75, p. 242 de la Grammaire lâri.....	485
Photographie n°76, Première de couverture de la Méthode pratique lari-français.....	486
Photographie n°77, Table des matières p. 117.....	488
Photographie n°78, Table des matières p. 118.....	488
Photographie n°79, Présentation de la page. 95 de la Méthode pratique lari-français.....	489
Photographie n°80, Des safous dans un safoutier.....	495
Photographie n°81, Extrait du feuillet n°2 lettre « A », article accoster du tapuscrit de M.Diebold.....	500
Photographie n°82 Exemple d'une illustration polyfigurale.....	538
Photographie n°83, Exemple d'une illustration totale.....	538
Photographie n°84, Exemple d'une illustration partielle.....	538
Photographie n°85, Exemple d'une illustration syntagmatique.....	539
Photographie n°86, Exemple d'une illustration paradigmatique.....	539
Photographie n°87, Exemple de photographie scalaire, Un éléphant sous un baobab.....	540
Photographie n°88, Exemple de photographie ascalaire, Une coccinelle.....	540
Photographie n°89, Exemple d'illustration anaphorique avec une rose trémière.....	541
Photographie n°90, Exemple d'illustration complexe terminologique.....	542
Photographies n° 91 à 96, exemple d'une illustration complexes ordonnées.....	543
Photographie n°92, Exemple d'illustration complexe plurielle tirée du Larousse médical de 1912 (Champignons), auteur Galtier-Boissière.....	544
Photographie n°93 et 94, Exemple d'illustration complexe plurielle, extraite du Petit Larousse 1905.....	545

LES SCHEMAS.

Schéma n°1, Chronologie du changement climatique et ses conséquences sur les populations du bassin du Congo.....	38
Schéma n°2, Description du fonctionnement de la royauté dans le royaume Kongo avant l'arrivée des Européens.....	45
Schéma n°3, Récapitulatif des différents fonctionnaires qui sont au service du roi.....	45
Schéma n°4, Organisation des subdivisions administratives des secteurs du Royaume Kongo.....	46
Schéma n°5, Présentation des quatre grands groupes de langues africaines.....	111
Schéma n°6, Les quatre grands groupes des langues Niger-Congo et les principaux sous-groupes.....	112
Schéma n°7, Typologie du lârî.....	113
Schéma n°8, Répartition géographique des langues dans les départements congolais.....	125
Schéma n°9, un exemple d'agglutination.....	140
Schéma n°10, Exemple de formule isolante présidant à la création d'un adjectif.....	142
Schéma n°10a, Autre exemple de formule isolante présidant à la création d'un adjectif....	143
Schéma n°11. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+V.....	167
Schéma n°12. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+V+V.....	168
Schéma n°13. Morphologie des mots composés de trois syllabes dont la première syllabe possède la forme C+C+V et la forme C+C+V+V.....	169
Schéma n°13. Récapitulatif de la morphologie des mots composés de quatre syllabes débutant par C+V, C+V+V et C+C+V.....	184
Schéma n°14. Récapitulatif de la morphologie des mots composés de quatre syllabes débutant par C+C+V+V.....	185
Schéma n°15, Récapitulatif de la morphologie des mots composés de cinq syllabes.....	194
Schéma n°16, Exemple n°1.....	200
Schéma n°17 Exemple n°2.....	201
Schéma n°18 Exemple n°3.....	201
Schéma n°19, Exemple de construction morphologique d'une locution.....	202
Schéma n°20, Deuxième exemple de construction morphologique d'une locution.....	203
Schéma n°21, Troisième exemple de construction morphologique d'une locution.....	203
Schéma n°22, Quatrième exemple de construction morphologique d'une locution.....	204
Schéma n°23, Cinquième exemple de construction morphologique d'une locution.....	204
Schéma n°24, Récapitulatif de la composition morphologique des locutions.....	205

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Schéma n°25 , Récapitulatif des substantifs créé à partir du radical <i>fu</i>	209
Schéma n°26, Exemple de construction morphologique d'un substantif.....	216
Schéma n°27, Deuxième exemple de construction morphologique d'un substantif.....	216
Schéma n°28, Troisième exemple de construction morphologique d'un substantif.....	217
Schéma n°29 , Récapitulatif des relations entre les catégories nominales concernant la marque du genre.....	252
Schéma n°30 , Récapitulatif des relations entre les diverses catégories nominales avec comme point de départ le préfixe « constituant » <i>lu</i> appartenant à la catégorie nominale numéro onze.....	255
Schéma n° 31, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme démonstratif.....	257
Schéma n° 32, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme pronom personnel.....	257
Schéma n° 33, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme pronom relatif.....	258
Schéma n° 34, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme particule d'accord d'un adjectif.....	258
Schéma n° 35, Exemple d'utilisation de la particule d'accord simple comme suffixe d'accord avec un pronom possessif.....	259
Schéma n° 36, Exemple d'utilisation de la particule d'accord ordinaire.....	262
Schéma n° 37, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé.....	264
Schéma n°38, Exemple d'urilisation du chiffre cinq avec un substantif de la catégorie nominale numéro neuf.....	270
Schéma n°39, Exemple d'urilisation du chiffre deux avec un substantif de la catégorie nominale numéro neuf.....	270
Schéma n° 40, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé pour l'accord grammatical d'un adjectif qualificatif.....	274
Schéma n° 41, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.....	274
Schéma n° 42, Autre exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.....	275
Schéma n° 43, Exemple d'utilisation de la particule d'accord composé dans la numération.....	276
Schéma n° 44, Exemple de création d'un adjectif.....	289
Schéma n° 45, Autre exemple de création d'un adjectif.....	282
Schéma n° 46, Troisième exemple de création d'un adjectif.....	282
Schéma n° 47, Quatrième exemple de création d'un adjectif.....	283
Schéma n° 48, Cinquième exemple de création d'un adjectif.....	284

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Schéma n° 49, Exemple de création d'un adjectif à partir d'un adverbe.....	285
Schéma n° 50, Exemple de dérivation simple.....	291
Schéma n° 51, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe <i>ok</i>	296
Schéma n° 52, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe <i>akas</i>	298
Schéma n° 53, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe <i>akan</i>	299
Schéma n° 54, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe <i>im</i>	300
Schéma n° 55, Exemple de dérivation verbale avec le suffixe <i>al</i>	301
Schéma n° 56, Exemple de dérivation verbale incluant un le suffixe itératif.....	304
Schéma n° 57, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>tendozoka</i>	306
Schéma n° 58, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>wilana</i>	307
Schéma n° 59, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>zêngesela</i>	307
Schéma n° 60, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>buidisa</i>	308
Schéma n° 61, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>buidika</i>	308
Schéma n° 62, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>budikila</i>	309
Schéma n° 63, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>simbidila</i>	310
Schéma n° 64, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>salasana</i>	311
Schéma n° 65, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bulangasa</i>	312
Schéma n° 66, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>tesisa</i>	312
Schéma n° 67 Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bângalala</i>	313
Schéma n° 68, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bulumuna</i>	313
Schéma n° 69, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bulumuka</i>	314
Schéma n° 70, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bulangana</i>	315
Schéma n° 71, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>bulangasa</i>	316
Schéma n° 72, Exemple de double dérivation avec le verbe <i>budingisa</i>	316
Schéma n°73, Exemple de la triple dérivation avec le verbe <i>telasana</i>	317
Schéma n°74, Exemple de la triple dérivation avec le verbe <i>bulumukina</i>	318
Schéma n°75, Exemple de la triple dérivation avec le verbe <i>buidisisa</i>	319
Schéma n°76 , Le verbe <i>bua</i> et ses dérivés.....	320
Schéma n°77, Exemple d'utilisation d'un verbe auxiliaire dans une phrase.....	328
Schéma n°78, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>eka</i>	329
Schéma n°79, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kêdi</i>	329
Schéma n°80, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>vuku</i>	330
Schéma n°81, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>eka</i>	331
Schéma n°82, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>widi</i>	331

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Schéma n°83, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kuê</i>	332
Schéma n°84, Au exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kuê</i>	333
Schéma n°85, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>katu</i>	334
Schéma n°86, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>vutulu</i>	334
Schéma n°87, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>ta</i>	336
Schéma n°88, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>toma</i>	336
Schéma n°89, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>vula</i>	337
Schéma n°90, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>fueni</i>	338
Schéma n°91, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>tsidi</i>	338
Schéma n°92, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kula</i>	339
Schéma n°93, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kuizi</i>	340
Schéma n°94, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>kula</i>	340
Schéma n°95, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>toko</i>	341
Schéma n°96, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>sa</i>	342
Schéma n°97, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>yikidi</i>	342
Schéma n°98, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>bâtikidi</i>	343
Schéma n°99, Exemple d'utilisation du verbe auxiliaire <i>lânda</i>	344
Schéma n°100, Exemple d'utilisation d'une succession de verbes auxiliaires.....	346
Schéma n° 101, Morphologie des verbes à l'infinitif passé.....	347
Schéma n°102, Exemple d'utilisation du verbe qui possède un infinitif passé avec une terminaison en « i ».....	351
Schéma n°103, Exemple d'utilisation du présent "habituel".....	354
Schéma n°104, Exemple d'utilisation du présent "actuel".....	355
Schéma n°105, Exemple d'utilisation du présent "fréquentatif".....	356
Schéma n°106, Exemple d'utilisation du passé "immédiat".....	358
Schéma n°107, Exemple d'utilisation du passé "moyen".....	358
Schéma n°108, Exemple d'utilisation du passé "éloigné".....	360
Schéma n°109, Exemple d'utilisation de l'imparfait "immédiat".....	362
Schéma n°110, Exemple d'utilisation de l'imparfait "moyen".....	363
Schéma n°111, Exemple d'utilisation de l'imparfait ordinaire.....	363
Schéma n°112, Exemple d'utilisation de l'imparfait "fréquentatif immédiat".....	364
Schéma n°113, Exemple d'utilisation de l'imparfait "fréquentatif moyen".....	365
Schéma n°114, Exemple d'utilisation de l'imparfait "fréquentatif ordinaire".....	366
Schéma n°115, Exemple d'utilisation de la particule <i>nkua</i>	366

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Schéma n°116, Exemple d'utilisation des particules <i>nkua</i> et <i>kuê</i>	367
Schéma n°117, Deux exemples d'utilisation de la particule <i>nkêdi</i> qui marquer le conditionnel.....	369
Schéma n°118, Exemple d'utilisation de la particule <i>konga</i>	370
Schéma n°119, Exemple de construction du subjonctif.....	371
Schéma n°120, Exemple d'utilisation du subjonctif avec un sens optatif.....	371
Schéma n°121, Exemple d'utilisation du subjonctif avec un sens d'impératif.....	372
Schéma n°122, Exemple d'utilisation du subjonctif avec la locution prépositive <i>ngâtu</i>	372-373
Schéma n°123, Exemple d'utilisation du subjonctif avec une négation.....	373
Schéma n°124, Premier exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.....	374
Schéma n°125, Deuxième exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.....	375
Schéma n°126, Troisième exemple d'utilisation de l'infinitif comme substantif.....	375
Schéma n°127, Exemple d'utilisation de la particule <i>mboko</i>	378
Schéma n°128, Exemple d'utilisation du subjonctif pour remplacer l'impératif.....	378
Schéma n°129, Premier exemple d'utilisation de l'impératif négatif.....	379
Schéma n°130, Deuxième exemples d'utilisation de l'impératif négatif.....	379
Schéma n°131, Exemple d'utilisation de la particule <i>nsia</i>	380
Schéma n°132, Exemple d'utilisation d'un adverbe de temps et du présent "habituel".....	381
Schéma n°133, Les dérivés du verbe <i>kaka</i>	440
Schéma n°134, Récapitulatif des étymologies des substantifs créés à partir de la racine du verbe <i>kaka</i>	441
Schéma n°135, Les problèmes posés par les écarts culturels.....	494
Schéma n°136, Les différentes étapes qui concourent à la fabrication d'un dictionnaire...	497
Schéma n°137, Les disciplines qui concourent à l'élaboration d'un dictionnaire.....	498
Schéma n°138, Les mots dérivés du verbe <i>accoster</i> et ses différents sens en français.....	502
Schéma n°139, Les champs lexicaux couverts par le verbe <i>accoster</i>	505
Schéma n°140, Les objectifs ciblés par les questions posées par un dictionnaire.....	506
Schéma n°141, Rôle des questions contenues dans un dictionnaire.....	507
Schéma n°142, Les objectifs d'un dictionnaire bilingue.....	508
Schéma n°143, La typologie d'un dictionnaire.....	518
Schéma n°144, Récapitulatif des différentes rubriques que l'on peut trouver dans un article de dictionnaire bilingue.....	530
Schéma n°145, les fonctions de l'exemple.....	536
Schéma n°146, Explication de la mise en page, première page de la lettre B.....	6313

Schéma n°147 , Explication de la mise en page, de la page 550.....632

LES GRAPHIQUES.

Graphique n°1, Origine des hommes recrutés pour la construction du chemin de fer Congo-Océan.....	85
Graphique n°2, Le résultat des élections législatives de 1956.....	91
Graphique n°3, Le statut des langues parlées en République du Congo.....	116
Graphique n°4, La démographie dans les départements congolais.....	118
Graphique n°5, Récapitulatif du nombre total de syllabes par lettre de l'alphabet.....	149
Graphique n°6, Répartition morphologique des verbes monosyllabique.....	322
Graphique n°7, Répartition du nombre d'entrées par chapitre.....	389
Graphique n°8, Répartition du nombre total d'entrées par lettre de l'alphabet du chapitre I au chapitre XVI.....	391
Graphique n°9, Répartition des entrées du chapitre XV par lettres de l'alphabet.....	392
Graphique n°10, Répartition des entrées du chapitre XIV par lettres de l'alphabet.....	394
Graphique n°11, Récapitulatif du nombre d'entrées du chapitre XIV par catégorie grammaticale.....	395
Graphique n°12, Répartition du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.....	397
Graphique n° 13, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet dans le chapitre XVI.....	398
Graphique n°14, Récapitulatif du nombre d'entrée proposé par lettre de l'alphabet.....	406
Graphique n°15, Répartition des entrées par catégories grammaticales.....	408
Graphique n°16, Répartition par lettre de l'alphabet dans le lexique français-lari.....	411
Graphique n°17 , Répartition des entrées par lettre de l'alphabet.....	421
Graphique n°18 , Récapitulatif du nombre d'entrées proposé par lettre de l'alphabet.....	427
Graphique n°19 , Récapitulatif du nombre total d'entrées par lettre de l'alphabet.....	428
Graphique n°20, Récapitulatif de la répartition entre les entrées manuscrites et les entrées typographiées.....	429
Graphique n°21, Répartition des entrées par catégorie grammaticale.....	443
Graphique n°22, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet.....	443
Graphique n°23, Répartition des mots débutant par des consonnes ou des voyelles.....	445
Graphique n°24, Répartition alphabétique des items.....	448
Graphique n°25, répartition alphabétique des lettres par ordre décroissant.....	449
Graphique n°26 Répartition du nombre total des entrées par catégorie grammaticale.....	451
Graphique n°27, Répartition du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.....	454

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Graphique n°28 , Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet.....	456
Graphique n°29 , Répartition du nombre d'entrées par catégorie alphabétique.....	457
Graphique n°30 , Répartition du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet.....	459
Graphique n°31, Récapitulatif du nombre d'entrées proposées en lâri.....	482

LES TABLEAUX.

Tableau n°1, La démographie dans les départements congolais.....	118
Tableau n°2, Récapitulatif de la démographie, du nombre total de locuteurs des différents groupes ethniques (langue maternelle) et de leur localisation géographique en République du Congo.....	129
Tableau n°3, Le système consonnantique du lâri.....	138
Tableau n°4, Le système vocalique du lâri.....	138
Tableau n°5, Récapitulatif de la morphologie des différentes syllabes des mots qui débutent par une consonne.....	146
Tableau n°6, Récapitulatif du nombre de combinaisons possible par lettre de l'alphabet à l'initiale d'une syllabe.....	148
Tableau n°7, Les déterminants possessifs de la catégorie nominale numéro neuf [N-] en lâri.....	150
Tableau n°8, Récapitulatif des différentes combinaisons morphologique possibles et de leur utilisation pour les mots composés de deux syllabes.....	156
Tableau n° 9, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant une et deux syllabes.....	157
Tableau n°10, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant trois syllabes.....	170
Tableau n°11, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant quatre syllabes.....	186
Tableau n° 12, Récapitulatif de la morphologie des mots comprenant cinq et six syllabes.....	198
Tableau n°13, Récapitulatif les différents appariements présents en lâri.....	214
Tableau n°14, Récapitulatif des fonctions des vingt catégories nominales.....	253
Tableau n°15, Récapitulatif de la morphologie de la particule d'accord simple pour les cas particuliers.....	256
Tableau n°16, Récapitulatif de l'utilisation des particules d'accord simple pour l'accord des nombres cardinaux.....	260
Tableau n°17 Récapitulatif des schèmes d'accord au niveau sémantique.....	277
Tableau n°18, Récapitulatif de la liste des déterminants personnels.....	288
Tableau n°19, règles qui président à l'utilisation des suffixes applicatifs.....	292

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Tableau n°20, exemples de verbes à sens antonyme.....	302
Tableau n°21, récapitulatif de l'utilisation des suffixes itératif, en fonction de l'infinitif passé du verbe au présent "habituel".....	305
Tableau n°22, la morphologie des verbes bisyllabiques.....	321
Tableau n°23, la morphologie des verbes incluant trois syllabes.....	323
Tableau n°24, la morphologie des verbes incluant quatre syllabes.....	324-325
Tableau n°25, Exemples de verbes dont la morphologie comprend cinq syllabes.....	326
Tableau n°26, Récapitulatif résumant l'utilisation des différents verbes auxiliaires.....	345
Tableau n°27, Récapitulatif des temps du passé et de leurs nuances.....	368
Tableau n°28, Récapitulatif du nombre d'entrées par chapitre.....	389
Tableau n°29, Récapitulatif du nombre total d'entrées par chapitre et par lettres de l'alphabet.....	390
Tableau n°30, Récapitulatif de la répartition par lettre du nombre total d'entrées du chapitre I au chapitre XVI inclus, par ordre décroissant.....	391
Tableau n°31, Récapitulatif du nombre d'entrées proposé par lettre de l'alphabet dans le chapitre XV par ordre décroissant :.....	392
Tableau n°32, Récapitulatif du nombre d'entrées réparties par lettres de l'alphabet et par catégories grammaticales dans le chapitre XIV.....	394
Tableau n°33, Récapitulatif du nombre d'entrées par catégorie grammaticale.....	395
Tableau n°34, Récapitulatif du nombre d'entrées, dans le chapitre XVI, par catégorie grammaticale.....	397
Tableau n° 35, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet, dans le chapitre XVI. Le classement est présenté dans l'ordre décroissant.....	398
Tableau n°36, Récapitulatif du nombre d'entrées proposé par lettre de l'alphabet. Les lettres sont classées dans ordre décroissant.....	406
Tableau n°37, Récapitulatif de la répartition des entrées par catégorie grammaticale et par pages.....	407
Tableau n°38, Récapitulatif de la répartition des entrées par lettres de l'alphabet dans l'ordre décroissant.....	411
Tableau n°39, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet.....	421
Tableau n°40, Récapitulatif du nombre d'entrées et de l'organisation du lexique du Père Diebold.....	428
Tableau n°41, Récapitulatif de la répartition des entrées par phonème et par catégorie grammaticale.....	442
Tableau n°42, Récapitulatif de la répartition des entrées par lettre de l'alphabet par ordre décroissant.....	444
Tableau n°43, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet.....	448

Table des illustrations, graphiques, schémas et tableaux.

Tableau n°44, Récapitulatif du nombre d'entrées par page et par catégorie grammaticale du lexique contenu dans les pages 5 à 9 inclus et 12.....	451
Tableau n°45, Récapitulatif du nombre d'entrées par page et par catégorie grammaticale du lexique contenu dans les pages 3 à 11 inclus.....	454
Tableau n°46, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettres de l'alphabet dans le lexique lâri-français.....	456
Tableau n° 47, Récapitulatif de la répartition du nombre d'entrées par catégorie alphabétique.....	457
Tableau n°48, Récapitulatif du nombre d'entrées par lettre de l'alphabet.....	459
Tableau n°49, Récapitulatif des thèmes proposés et du nombre d'entrées contenu à l'intérieur de chaque champ lexical.....	460
Tableau n°50, Récapitulatif de la structure et du contenu du dictionnaire kikongo et kituba-français.....	481